BV
4208
F8
B4
c. 1
ROBA

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01795917 2

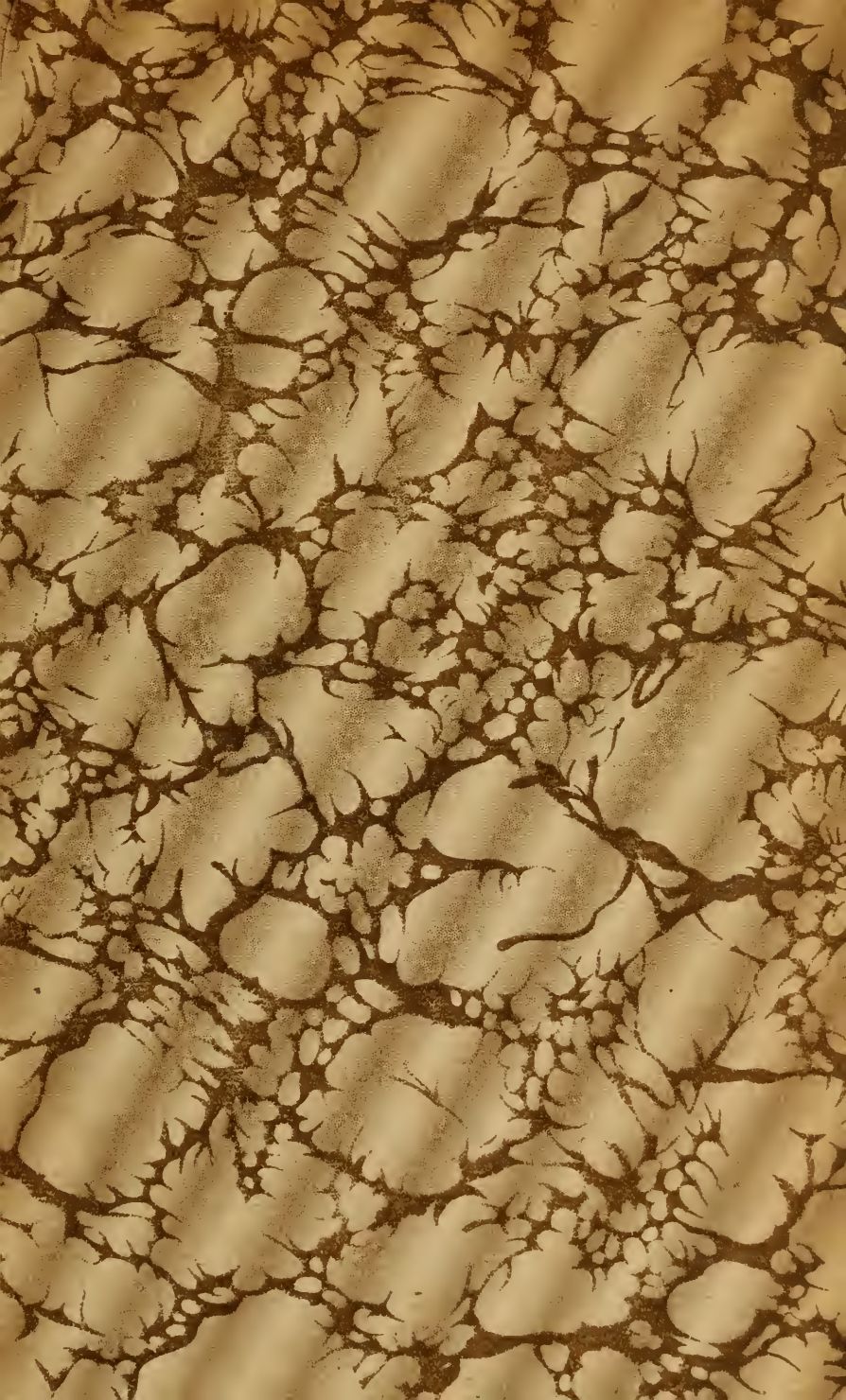

LE SERMON

AU XVIIIE SIÈCLE

5188

LE SERMON

AU XVIIIe SIÈCLE

ETUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR LA

PRÉDICATION EN FRANCE, DE 1715 A 1789

THÈSE POUR LE DOCTORAT

Présentée

à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,

PAR

A. BERNARD

Ancien élève de la Sorbonne et de l'Ecole des Carmes

214515
26.7.27

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS

ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR

Libraire des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome,

du Collège de France, de l'École Normale Supérieure et de la Société des Etudes Historiques

4, rue Le Goff, 4

1901

BV
4208
F8B4

MICROFILMED BY
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
MASTER NEGATIVE NO.:
95.00.11

AVANT-PROPOS

Cette étude sur les Sermonnaires du XVIIIe siècle se compose naturellement de deux éléments : l'un biographique et bibliographique, l'autre critique. Le premier, bien qu'indispensable au travail, ne pouvait pas en être l'objet principal, et nous avons cru devoir le réduire le plus possible, pour ne pas augmenter inutilement ou démesurément ce livre. Nous n'avons donc retenu de la vie des orateurs sacrés dont nous nous occupons, que les faits les plus importants ou qui ont eu une influence sur leur prédication ; et, dans la nomenclature de leurs productions littéraires, nous n'avons signalé, outre leurs œuvres oratoires, que celles qui pouvaient expliquer leur genre d'éloquence. Encore nous sommes-nous borné à indiquer, sans les énumérer toutes, les différentes éditions de leurs sermons dont le texte ne présentait pas de variantes (1).

(1) Elles ont été rejetées et réunies dans la *Bibliographie* qui se trouve à la fin du volume.

De toutes ces publications nous aurions voulu ne nous servir, pour la partie critique, que des éditions *princeps* ; mais la difficulté de les avoir constamment sous la main nous a obligé à prendre la collection des *Orateurs Sacrés*, de l'abbé Migne, qui nous a, du reste, paru exacte comme texte, et qui était bien plus facile à acquérir (1).

Nous avions déjà près de soixante-dix sermonnaires imprimés à parcourir ; mais, pour donner à cette étude toute sa portée, nous avons en outre compulsé tous les recueils manuscrits que nous avons pu nous procurer, et qui nous paraissaient présenter de l'intérêt pour une critique générale du Sermon.

Le travail était considérable ; il devait être parfois fastidieux. Nous croyons, néanmoins, pouvoir nous rendre le témoignage que nous y avons apporté tout le soin dont nous étions capable, et que, pour éviter les erreurs, nous n'avons ménagé ni notre temps, ni nos forces.

A. B.

(1) Quelques références indiquent simplement la partie et la subdivision du sermon cité, (v. g. 1re p., 2e considération). — Celles qui contiennent une tomaison sont de l'édition princeps. — Les autres renvoient aux colonnes des in-4° des *Orateurs sacrés*, de l'abbé Migne.

INTRODUCTION

L'Eloquence de la Chaire au XVIIIe siècle et la critique. — Objet et division du travail.

L'éloquence de la chaire au XVIIIe siècle, depuis la retraite de Massillon jusqu'aux premières années de la Révolution, a été en somme jugée sévèrement par la critique.

Les contemporains ne pouvaient pas l'étudier longuement. Outre les préfaces, presque toujours suspectes, des sermonnaires parus à cette époque, ils nous ont laissé cependant des comptes rendus de journaux sur les publications nouvelles, un petit nombre de traités fort courts, et quelques appréciations répandues, çà et là, dans différents ouvrages.

Presque toutes ces critiques sont de médiocre valeur. Le *Journal de Trévoux* a fait sur les sermonnaires un assez grand nombre de notices; elles sont

généralement partiales, trop bienveillantes ou trop sévères, selon que l'orateur tient pour ou contre la Constitution. Elles sont du reste assez insignifiantes, de l'aveu même des rédacteurs, qui ont déclaré que la prédication n'était pas directement de leur ressort. (1). Les comptes rendus du *Journal historique et littéraire*, aussi étroits d'esprit que les critiques dont nous venons de parler, sont cependant un peu plus substantiels. Le *Mercure*, le *Journal des Savants*, le *Journal encyclopédique*, et surtout l'*Année littéraire*, contiennent quelques études consciencieuses et assez justes, mais superficielles, comme le sont presque toujours les appréciations des périodiques.

C'est de ces notices que se sont inspirés en grande partie un certain nombre de compilateurs et d'auteurs de rhétoriques. Albert, dans son *Dictionnaire portatif des prédicateurs* a su bien choisir, mais il s'arrête trop tôt. Les *Nouvelles observations sur les différentes manières de prêcher* (2), les *Principes de l'éloquence sacrée* (3), ont été faits aussi avec assez de discernement. Mais Gérard de Bénat, dans ses *Fragments choisis d'éloquence*, est prodigue d'éloges exa-

(1) Numéro d'octobre 1748, page 2.140.

(2) Introduction, p. VII et pages 1 à 30 et 336.

(3) Pages 424 et suivantes.

gérés. Quant à l'auteur de la *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût* (l'abbé de la Porte), quoiqu'il n'ait pas mis, dans la partie où il traite des sermonnaires, les erreurs que l'on trouve dans ses appréciations des poètes (1), nous ne lui reconnaissons d'autre intérêt que celui de reproduire, avec toutes les critiques de l'*Année littéraire,* celles de journaux fort difficiles à retrouver. Seuls de tous les ouvrages de ce genre : le *Dictionnaire de la littérature*, les *Trois siècles de la littérature* de l'abbé Sabatier et les *Réflexions sur l'éloquence* que l'abbé Trublet a mises en tête de ses *Panégyriques des Saints*, ont une assez grande valeur et une certaine originalité.

Tous ces critiques s'accordent à constater le dépérissement de l'éloquence religieuse au XVIIIe siècle ; mais ils font remarquer que quelques orateurs : les PP. Surian, Segaud, Terrasson, de Neuville, Le Chapelain, Griffet ; les abbés Molinier, Poulle, Clément, etc. (nous ne citons que ceux qui ont eu le plus de suffrages), méritent d'être exceptés de la condamnation générale.

Les autres appréciations sont plus catégoriques et concluent à la décadence absolue. D'Alembert et

(1) Il met d'Arnaud parmi les poètes bucoliques, et il ne cite pas Virgile.

Gresset, dans les deux discours qu'ils prononcèrent, en 1754, à l'Académie française, constatent avec aigreur, la recherche, la prolixité, le mauvais goût, qui ont envahi l'éloquence religieuse, et, au moment du plus grand succès du P. de Neuville, ils regardent Massillon comme le dernier des orateurs sacrés.

Treize ans plus tard, le capucin Romain Joly est presque aussi sévère. Son *Histoire de la prédication*, dont la première partie semble avoir inspiré une thèse remarquée (1), n'a pas la même valeur pour ce qui concerne l'éloquence sacrée du XVIIIe siècle. Par une singularité assez curieuse, il en constate les défauts avec des citations de Fénelon, et en arrête l'histoire à M. Chevassu, curé des Rousses ! Mais son ouvrage contient de bonnes critiques sur le ton philosophique qui commençait à s'introduire en chaire, ainsi que sur l'indélicatesse de quelques prédicateurs, qui recherchaient, dans le plagiat, un moyen de se faire valoir, et malgré une restriction banale, il condamne, en somme, tous les prédicateurs, ses contemporains (2).

C'était aussi la manière de voir de l'abbé de

(1) M. Jacquinet, *des Prédicateurs du* XVIIe *siècle avant Bossuet*, Paris, 1867, in-8°.

(2) Pages 508-519.

Besplas (1) et surtout de la plupart des philosophes, qui avaient, l'un dans son ambition, les autres dans leur haine jalouse de la religion, de bonnes raisons pour partager cette sévérité. Aussi exécutent-ils en toute occasion les prédicateurs qui ne savent plus « remplir la chaire que de pauvretés, de sorties vio- « lentes contre la philosophie, à laquelle ils auraient « si grand besoin d'emprunter quelques bonnes et « utiles idées (2) », et déjà, avant 1789, ils avaient dit que la prédication n'existait plus comme genre littéraire.

Le XIXe siècle n'a pas étudié bien plus sérieusement cette période de l'éloquence sacrée. Nous en avons cependant quelques travaux originaux. Une notice sur Bridaine, fort courte, mais bonne, de l'abbé Lagrange. Une étude assez longue, mais plutôt mystique que littéraire, de M. l'abbé Caron, sur le même. Deux notices, par trop élogieuses, de M. l'abbé Loth sur l'abbé de Boismont et de Mgr Guillon sur le Père Lanfant. Enfin quatre monographies du Père Elisée, de l'abbé de Seguy, de Mgr de Beauvais, du Père Surian par M. l'abbé Rosne. Résultats de sérieuses recherches historiques, ces derniers travaux

(1) *Essai sur l'éloquence de la chaire*, 1re partie.

(2) Grimm, *Correspondance* (dite de...) t. VIII, p. 5.

sont moins estimables au point de vue de la critique littéraire qui ne semble pas inspirée, dans sa partie générale surtout, par une étude directe et comparative des œuvres mêmes des sermonnaires (1).

Mais ces travaux ont passé presque inaperçus, et la critique de notre siècle s'est bornée, en général, à reproduire les jugements de l'époque précédente.

Malgré l'appréciation pessimiste de M. de Barante (2), et l'honneur un peu exagéré que fait Chateaubriand à l'abbé Poulle, en le plaçant à côté de Massillon et de Bourdaloue, dans son *Génie du Christianisme* (3), ce fut l'opinion modérée qui prévalut tout d'abord La constater dans le *Dictionnaire des prédicateurs*, de l'abbé de la P****, est à peine utile, puisqu'en ouvrant l'ouvrage, on voit que l'auteur y a fait preuve de si peu de sens critique, qu'il présente les Pères Ch. de Neuville et Griffet comme des prédécesseurs de Bossuet (4) ! On la retrouve

(1) Quand nous étions au milieu de nos recherches, M. l'abbé Rosne a bien voulu nous communiquer des copies de critiques du XVIIIe siècle, qui ne nous ont pas été inutiles comme indications bibliographiques. Qu'il en reçoive ici nos remerciments.

(2) *Tableau de la litt. franç. au* XVIIIe *siècle*, p. 293 et sqq.

(3) Edition Lefèvre, 4 volumes in-12, t. III, pages 65-66.

(4) Préface, pages 7 et 8,

aussi, avec le même caractère de plagiat, avec des erreurs de dates, un choix arbitraire de sermons, un classement très contestable des prédicateurs, dans les biographies qui précèdent, dans l'édition de l'abbé Migne, les œuvres des *Orateurs Sacrés* et dans la collection anonyme des *Orateurs Chrétiens*.

Où elle fut présentée de la façon la plus intéressante, c'est dans les chapitres que Maury ajouta en 1810, à son fameux *Essai sur l'éloquence de la Chaire* (1). A côté de quelques vues, qui lui sont peut-être personnelles, sur les causes de la décadence de la prédication au XVIIIe siècle, le cardinal reproduit, dans des pages que tout le monde connaît, des critiques cent fois renouvelées, sur les sermonnaires académiques ; des appréciations de l'abbé Dinouart (2) ou de Fréron (3) sur la prédication philosophique, et une idée de l'éditeur des sermons du P. Jard (4) sur l'influence de Massillon, qu'il crut rendre originale en la restreignant au *Petit Carême*. C'était en somme la constatation de la décadence de

(1) *Essai...*, pages 59 à 68, et 225 à 227.

(2) *Journal écclésiastique*, juillet 1770, page 88 ; juillet 1774, p. 69 ; septembre 1775, p. 276.

(3) *Année littéraire*, 1789, n° de janvier, pp. 10 et suiv.

(4) Préface.

l'éloquence religieuse, à laquelle il admettait cependant quelques exceptions : les Pères Segaud et Ch. de Neuville, et, pour quelques sermons au moins, l'abbé Poulle, le Père Le Chapelain, l'abbé de Boismont.

Mais dans les rares éloges qu'il donne à ces orateurs, Maury use de restrictions singulières. Après les avoir cités tous avec honneur, après avoir même avancé que de leurs œuvres, on pourrait tirer une collection remarquable de sermons de second ordre, il étudie rapidement le Père Ch. de Neuville, celui que l'on regardait, dit-il, comme le plus illustre successeur de Massillon ; il émet sur sa valeur plusieurs appréciations très flatteuses, puis conclut que son éloquence lui produit l'effet d'un « robinet d'eau tiède ».

Ce singulier mélange de blâmes et d'éloges mal combinés, mal fondus, sinon contradictoires, semblait fait à dessein pour dérouter la critique. Le blâme néanmoins y domine, et sous la plume, brillante autant qu'assurée, de l'un des prédicateurs les plus goûtés de la fin du siècle, du critique qui passait pour nous avoir révélé, le premier, Bossuet, cette appréciation prit la valeur d'un aveu aussi éclairé qu'impartial. C'est pourquoi la postérité, oubliant la versatilité du cardinal, sans tenir plus de compte de

l'appel qu'il fait à son jugement, s'empressa de la reproduire sans la contrôler.

La critique contemporaine, en effet, s'inspira, en général, de Maury. Elle laissa même tomber, peu à peu, le petit nombre d'exceptions qu'il avait signalées dans la décadence générale, et finit par ne retenir que les appréciations défavorables qu'elle transforma en condamnation absolue.

La Harpe, il est vrai, prétend faire une étude personnelle des sermons de l'abbé Poulle; mais son étude ressemble fort à celle que Lacretelle fit dans le *Mercure* (1), et qu'il affirme n'avoir pas connue. D'ailleurs, c'est d'après l'*Essai sur l'éloquence de la Chaire*, qu'il apprécie les plus grands prédicateurs, les Pères Segaud, de Neuville, et qu'il condamne les autres sans les lire (2).

On peut dire à peu près la même chose des critiques de Mgr de Boulogne (3).

En 1830, l'abbé Guillon, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, essaya de réaliser, pour le XVIIIe siècle, le choix de sermons de second ordre, indiqué

(1) Elle est dans ses œuvres, t. I, pp 174 et suivantes.

(2) *Lycée*, t. XIV, pages 26 et suivantes.

(3) *Discours sur la décadence de l'éloquence en France*, Œuvres, t. I, pages 5 et suivantes.

par Maury ; mais quand il apprécie les principaux orateurs, il s'en tient à peu près aux jugements du cardinal (1).

M. Godefroy trouve bien, lui aussi, quelques qualités, qui rappellent les grands modèles, dans les Pères Segaud, de Neuville, Lanfant, Bridaine ; dans les abbés Poulle, de Boismont, Beauvais ; il y ajoute même une courte étude des Pères Elisée et Beauregard ; mais il se plaint que ce genre d'éloquence, qui avait le plus illustré le XVIIe siècle, soit à peu près « nul » au XVIIIe, et n'ait pas eu « une heure d'éclat. » Il flétrit surtout, avec indignation, l'introduction du philosophisme dans la chaire ; puis, sans soupçonner que c'était l'abbé Beauvais que Maury avait pris et blâmé comme le type de ce genre d'éloquence, il fait de lui un assez grand éloge (2).

Presque tous les autres critiques ou auteurs d'histoire de la littérature, en se réclamant toujours de l'autorité du cardinal, reviennent en réalité à l'opinion des philosophes ; arrêtent à Massillon la liste de nos orateurs sacrés, et passent sous silence tous

(1) *Modèles de l'éloquence sacrée en France après Louis XIV*, t. I, p. 34, 35 ; 37 à 43.

(2) *Histoire de la littérature française au* XVIIIe *siècle ;* prose, pages 9 et suivantes et 524.

ses successeurs. L'un d'eux, dans une de ces exécutions sommaires qui tiennent lieu de la justice du sort, regarde les œuvres de Maury, qui est la cause de cette sévérité, comme le type de cette éloquence déchue, et il la condamne comme aussi peu chrétienne que peu sincère (1).

Mais, pendant que la critique faisait si peu de cas des sermons du XVIIIe siècle, on les jugeait parfois de bonne prise. La plupart des recueils de sermons, qui ont paru à notre époque, sont en grande partie composés de discours du siècle dernier, et qui sait combien d'orateurs fort appréciés du public, n'ont dû leurs succès qu'à des œuvres de leurs prédécesseurs !

Cependant l'opinion publique a renchéri, suivant son habitude, sur les exagérations de la critique. Quelques épisodes dénaturés ou mal compris, reproduits dans quelques biographies ou histoires du XVIIIe siècle, ont été regardés comme des signes caractéristiques de la décadence de la Chaire, et dans les milieux, qui devraient cependant être mieux éclairés, le seul nom de la prédication du XVIIIe siècle évoque généralement le souvenir que les orateurs sacrés ne faisaient pas le signe de la croix au début

(1) M. Lanson, *Histoire de la littérature française*, p. 587.

de leurs sermons, n'osaient citer la Sainte Ecriture et rougissaient du nom de Jésus-Christ.

D'après l'opinion commune, on le voit, l'éloquence religieuse de cette époque n'existe pas, ou est mise au rang de ces genres si dévoyés qu'on peut se contenter de les juger par un paradoxe spirituel, par un bon mot ou par un sourire.

Toutefois, un critique contemporain, l'auteur de la *Petite histoire de la littérature* (1), a cru devoir prendre sa défense et s'est inscrit en faux contre la plupart des allégations du cardinal Maury et de ses continuateurs. Malgré la persistance, l'autorité des opinions longtemps accréditées et généralement acceptées, l'érudition consciencieuse de cet écrivain a de quoi contrebalancer cette influence, et la critique placée entre deux appréciations contradictoires, mais recommandables à différents titres, ne sait, en somme, à quoi s'en tenir.

Cette indécision risquerait de durer longtemps encore, si l'on voulait essayer de la faire cesser par une étude générale de la prédication au XVIIIe siècle. En effet, contrairement à l'opinion reçue, la quantité des œuvres oratoires de cette époque est extraordi-

(1) M. Gazier. Chap. XXIV, pp. 436 et suiv.

naire. On a imprimé un nombre considérable de prônes, d'homélies, de panégyriques et surtout de sermons, prononcés pendant cette période de soixante-dix années, et nous avons pu compter plus de deux cent cinquante oraisons funèbres.

Il est évident que, dans l'état actuel de la critique sur cette partie de la prédication, la lecture de ces œuvres, et seulement les recherches nécessaires à une appréciation sérieuse des éloges historiques, exigeraient un travail qui dépasse la vie et les forces d'un homme, et à plus forte raison les proportions d'un livre. D'un autre côté, si l'on voulait se restreindre à une période ou à un orateur, on risquerait de faire une étude, répondant mal aux nécessités de la critique, et, à la fois, d'un intérêt trop spécial ou trop borné pour être l'objet d'un travail original, puisque tous les prédicateurs marquants, à part peut-être le P. de Neuville, ont été défloré par des notices particulières.

Nous avons cru éviter tous ces inconvénients, et faire cependant une œuvre utile, en nous bornant aux sermonnaires de la chaire catholique.

D'une part, en effet, on a pu le remarquer, ce sont les sermonnaires surtout qui ont été visés par les critiques dont nous avons rapporté les appréciations.

D'autre part, c'est du sermon que l'éloquence religieuse s'est servie le plus souvent au XVIIIe siècle : chaque discours a même été, en général, répété plusieurs fois. C'est dans les sermons par conséquent, bien plus que dans les panégyriques ou les oraisons funèbres, œuvres d'un jour, discours extraordinaires et d'apparat, qu'il faut aller chercher l'esprit et les traditions de la prédication, le grand courant de la pensée chrétienne. Nous aurons là à peu près toutes les données nécessaires pour contrôler les opinions diverses de la critique, pour apprécier les principaux prédicateurs, pour dégager les grandes lignes de l'évolution de la prédication au XVIIIe siècle ; ce qui doit faire le triple objet de cette étude.

Notre travail commence donc au moment où Massillon termine, par son *Petit Carême*, sa prédication à Paris et à la Cour. Evêque nommé de Clermont, l'éloquent oratorien va bientôt prendre possession de son diocèse, et on ne le verra plus qu'une fois dans les chaires de la capitale, en 1721, où il viendra prononcer l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans.

C'est de cette retraite de l'éminent orateur que tous les critiques, nous l'avons vu, datent la fin de la brillante période d'éloquence religieuse, ouverte en 1662 par Bossuet, et le commencement de la déca-

dence de la chaire, qui doit se poursuivre jusqu'aux premières années de la Révolution.

Il va sans dire que l'on ne peut apprécier ces 70 années de prédication dans une seule vue d'ensemble. Pendant cette longue période, en effet, il s'est produit dans la société française des transformations importantes, dont la prédication, en s'adaptant au milieu dans lequel elle se développait, a reçu les empreintes profondes. Nous trouverons donc, aux différentes phases de l'évolution du siècle, des modifications analogues de l'éloquence sacrée, qui diviseront tout naturellement cette étude.

Or, quatre faits principaux, qui se juxtaposent plutôt qu'ils ne se succèdent, dominent l'histoire religieuse et littéraire du XVIIIe siècle, et la partagent. Ce sont d'abord les querelles auxquelles la bulle *Unigenitus* donne lieu, et l'invasion du bel esprit, qui préoccupent uniquement les intelligences jusqu'en 1748 ou 1750.

Puis, pendant que ce premier courant se continue, l'introduction et le triomphe de la philosophie antichrétienne, la décadence des mœurs, semblent caractériser la fin du siècle.

Ces événements, toutefois, n'eurent pas tous une influence aussi rapide, aussi profonde et aussi géné-

rale. Bien que les querelles religieuses aient eu une violence égale, en province et dans le peuple, dans la capitale et dans les hautes classes de la société, le bel esprit, le philosophisme, l'immoralité, ne dominèrent en somme qu'à Paris, et encore seulement parmi les grands.

En suivant la prédication sur tous les théâtres où elle s'est produite, dans la capitale et à la Cour, comme en province, nous aurons une division générale de ce travail. Mais il est évident qu'il faut surtout étudier l'éloquence sacrée à Paris, puisque c'est là que se créent tous les grands courants littéraires, que viennent se perfectionner tous les talents, se consacrer toutes les réputations d'orateurs.

De même, en étudiant l'éloquence sacrée, aux principales époques dont nous venons de parler, de l'histoire du siècle, il ne faudra pas oublier que des causes diverses contribuent souvent à retarder ou à précipiter l'adaptation de l'éloquence religieuse à la société dans laquelle elle se développe ; et que, d'une manière générale, la prédication est en retard sur le siècle.

Cela tient d'abord à la formation cléricale, essentiellement traditionnaire, qui impose aux sujets un mode d'éloquence fondé sur les exemples des meilleurs orateurs des époques précédentes. Chez les reli-

gieux, en particulier, où les traditions sont plus impérieuses, l'adaptation de la prédication aux modifications d'un état social est beaucoup plus difficile et plus lente. Ajoutons que souvent le prédicateur la retarde lui-même, soit parce que, d'après ses goûts et ses aptitudes, il s'attache à tel ou tel modèle, à telle ou telle école dont il reproduit, avec la forme et le style, les traditions et les idées ; soit encore parce qu'après l'avoir faite, dès le début de son ministère, si sa carrière est un peu longue et s'il répète toujours les mêmes sermons sans les retravailler sérieusement, ce qui n'est malheureusement que trop fréquent, sa parole cessera bientôt d'être « au point » de la société.

Nous parlons évidemment des auteurs de second ordre, qui sont en somme les plus nombreux en éloquence, comme dans tous les autres genres. Qu'il paraisse, au contraire, un orateur au génie puissant, ou même simplement un prédicateur indépendant et hardi, il rompra brusquement avec toutes les traditions et entraînera la prédication dans une voie où elle aurait été, sans cela, très lente à marcher.

Souvent aussi, des causes extérieures agissent puissamment sur l'évolution de l'éloquence sacrée. Tantôt, c'est la critique qui pèse sur elle et lui impose ses volontés ; tantôt, c'est un engouement général

qui attache à un genre de prédication les plus séduisantes récompenses ; tantôt enfin, ce sont des mesures coercitives qui écartent une catégorie d'orateurs et laissent à d'autres toute l'influence.

Ce sont précisément des faits de cette nature qui semblent avoir eu l'influence la plus décisive sur la prédication, dans le cours du XVIIIe siècle, comme nous allons le voir rapidement.

De 1718 à 1729, les jésuites sont écartés, par le cardinal de Noailles, du ministère de la parole, dans le diocèse de Paris. Les confrères et les émules de Massillon occupent les principales chaires de la capitale (1) : la prédication suit en général les voies tracées par l'illustre oratorien.

Mais en 1729, le même prélat rend à la Compagnie de Jésus les pouvoirs qu'il lui avait refusés jusqu'à ce jour (2), et, quelques mois plus tard, son successeur les enlève, au contraire, aux principaux prédicateurs de l'époque précédente. Dès lors, l'éloquence religieuse prend une orientation nouvelle et s'écarte d'une façon assez sensible, à Paris du moins, de ses

(1) Cf. *Carmen ad eminentis. Card. Noaillum*, par le P. Pestel, Bibl. Nat. Ms. 624 ; *Annales de la congrégation de l'Oratoire*, dernier feuillet.

(2) Barbier, *Journal*, t. I, page 287.

anciennes traditions. C'est à cette date que l'éloquence dite académique entre ostensiblement dans la grande prédication.

Vers 1748-1750, apparaissent les premières productions du grand mouvement encyclopédique ; les orateurs sacrés portent alors l'apologie en chaire, et donnent ainsi à leurs discours une vie nouvelle. En même temps, les sévérités contre les prédicateurs suspects de jansénisme continuent. Les jésuites triomphent à Paris. L'éloquence académique se généralise dans la capitale et y atteint à son apogée, malgré la réaction que tentent les philosophes.

Mais en 1762, la Compagnie de Jésus est supprimée, la philosophie triomphe, et dans les hautes classes, les mœurs achèvent de se corrompre. Pour se plier à cette triste société, et aussi parce que la décadence des études dans le clergé séculier se fait sentir, quelques orateurs de la capitale abordent quelques sujets de philosophie spiritualiste ou sociale, pendant que les prédicateurs de province commencent à rechercher le bel esprit.

Douze ou quinze ans plus tard, à l'avènement de Louis XVI, ou tout au moins à la mort de Voltaire, il se produit un brusque revirement dans l'opinion, contre la philosophie. En même temps, des efforts

très heureux sont faits pour régénérer le clergé. On pressent, dans la prédication, une renaissance que les circonstances vont malheureusement faire avorter presque aussitôt.

On peut donc partager l'histoire de l'éloquence sacrée, au XVIIIe siècle, en cinq périodes :

La première est une époque de transition et va de 1718-1729. La seconde, qui est celle des débuts de l'éloquence dite académique, comprend une vingtaine d'années, 1729 à 1750. La troisième, apologétique et académique par excellence, embrasse les 13 années suivantes, 1750-1763. La quatrième, la période critique de l'éloquence sacrée, est caractérisée par les essais de prédication semi-philosophique qui eurent lieu de 1763 à 1778. La cinquième enfin, est surtout remarquable par une tentative de renaissance et de 1778, va jusqu'en 1789.

Ce sera là naturellement la division de notre travail.

PREMIÈRE PÉRIODE

(1718-1729)

CHAPITRE PREMIER

Considérations générales et aperçu historique sur la société et sur la prédication, à Paris, au début du XVIIIe siècle.

Traditions de l'éloquence sacrée vers 1715. — Dangers que couraient ces traditions. — La société au début du règne de Louis XV.

Au commencement du XVIIIe siècle, les traditions de l'éloquence de la chaire étaient assez bien assises, grâce aux glorieux exemples des plus célèbres prédicateurs de l'âge précédent.

Pour le fond, l'accord était presque unanime ; il semblait convenu que la morale devait faire la matière principale des sermons. Depuis cinquante ans déjà, la plus grande partie, et si l'on excepte Bossuet, les plus illustres des orateurs sacrés s'étaient

conformés à cette méthode ; et comme dans une société chrétienne, il est difficile d'exposer les préceptes de morale, sans rappeler directement ou indirectement les dogmes qui en sont la base, cette maniere de faire semblait répondre à tous les besoins de l'auditeur. Aussi ne trouvons-nous presque jamais dans les critiques de réclamations à ce sujet (1) ; ils se bornent, comme le Père Gaichiès (2), à constater que la morale fait le fond des sermons, ou à conseiller, eu égard à l'affaiblissement de la foi, de faire une exposition un peu étendue des mystères. On a répété maintes fois que dans Massillon, la morale avait une tendance à se détacher du dogme ; mais, cette modification de l'éloquence sacrée n'est bien caractérisée que dans le *Petit Carême*. Du reste, le plus grand nombre des prédicateurs de la fin du XVIIe siècle, grâce aux fortes études qui les préparaient à la prédication, ne séparaient pas les préceptes des principes.

Pour la forme, l'entente n'était pas aussi unanime. Il était d'usage, sans doute, d'avoir en chaire la plus

(1) Cf. l'avertissement que le Père Chauchemer mit en tête de l'édition de ses *Sermons*, 1 vol. in-12, Paris, 1709. On recommandait même de ne pas parler de quelques dogmes et de ne pas s'étendre sur les mystères ; *L'art de prêcher*, Paris, Pralard, 1687, par le père Gaston de Foix, S. J., pp. 264 et 271.

(2) *Maximes sur le ministère de la chaire*, Paris, 1743, p. 73. Nous n'avons trouvé qu'en 1726 une plainte au sujet de l'abandon du dogme par les prédicateurs. — Cf. *le Ministère évangélique*, Paris, 1726, p. 268.

grande liberté de parole. Depuis Bossuet jusqu'à Massillon, les plus grands prédicateurs, comme Bourdaloue, et les médiocres, comme Chauchemer qui félicitait Louis XIV « d'aimer la vérité jusqu'à » aimer la liberté avec laquelle on la lui annon- » çait » (1), ont eu en chaire leur franc parler (2).

A cette liberté s'unissait, dans Massillon, une onction pénétrante que l'on ne connaissait guère au XVIIe siècle. Son exemple fit comprendre que l'orateur pouvait s'adresser au cœur, plus qu'on ne l'avait fait dans l'époque précédente ; et, dès lors, on allait donner une part très large, dans l'éloquence, à l'art de toucher ou d'émouvoir.

Mais sur les autres points, les traditions n'avaient pas été aussi nettement établies.

Quelques prédicateurs, supportant mal les traditions sévères que Bossuet et Bourdaloue leur avaient imposées par leurs chefs-d'œuvre, auraient préféré une forme plus brillante et ne demandaient qu'à revenir à la recherche et à l'affectation dans lesquelles étaient tombés quelques-uns de leurs devanciers. C'était le moment où la vogue des querelles littéraires faisait examiner tous les principes. Les orateurs sacrés voulurent, comme les autres au-

(1) *Sermon sur Noël*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. XXII, col. 869.

(2) Cf. *Règles de la bonne et solide prédication*, in-12, Paris, 1701, p. 73 et suivantes.

teurs, discuter leurs théories. On agita diverses questions sur la forme. Les arguments de Fénelon contre les divisions du discours (1) furent repris. Mais le point principal de la discussion fut l'utilité des ornements oratoires. Un académicien, traducteur de saint Augustin, Goibaud du Bois (2), reproduisant les théories de Port-Royal sur la prédication, insista, non sans quelque affectation, sur la faiblesse des moyens humains pour persuader les vérités sacrées. Il regardait l'éloquence comme indigne de la sainteté du ministère, comme nuisible même à ses résultats, puisqu'en excitant l'imagination, elle empêche de comprendre les choses invisibles et spirituelles. Pour lui, le rôle du prédicateur devait consister à énoncer dans la disposition d'âme la plus sainte, en toute fidélité et clarté, la vérité chrétienne.

Le principe était excellent, mais il pouvait être l'écueil de l'art. A force de demander au prédicateur la simplicité et la clarté, on pouvait conclure à l'exclusion de toute espèce de style et d'éloquence, et à la nécessité de réduire la prédication à la forme la plus élémentaire et la plus simple : celle de l'homélie. Arnauld, dans son traité, aussi court qu'excellent, sur *l'Eloquence de la Chaire* (3), et, plus tard,

(1) *Deuxième dialogue sur l'éloquence* (1674). Préface, p. XII.

(2) Paris, 1701, in-12°. Pour les théories de Port-Royal, voir la thèse de M. Jacquinet, p. 332 et suiv.

(3) *Réflexions sur l'éloquence*, Paris, 1701, in-12.

Cf. encore Lami, bénédictin. *Connaissance de soi-même ;*

Rollin, dans les *Réflexions* sur le même sujet qu'il mit dans son *Traité des Etudes* (1), pour prévenir les dangers de cette doctrine, soutinrent que, s'il était défendu de trop rechercher les ornements, il était nécessaire de ne pas les négliger.

Cette formule, très juste du reste, devait, comme toutes les théories littéraires, être précisée et appliquée suivant les goûts des orateurs et de leur époque. Elle fut de fait interprétée très différemment. Les uns se récrièrent contre les « jansénistes de l'éloquence », s'autorisèrent du principe des théoriciens, dont nous avons parlé, pour recourir aux beautés froides de l'esprit ; et, sous prétexte de sauver les droits de l'éloquence, de la culture littéraire, ils recherchèrent ce langage figuré à l'excès, chargé de métaphores, alourdi de longs développements, qui reçut à tort, selon d'Alembert, le nom d'académique (2). Mais le plus grand nombre n'y vit que la

et la querelle à laquelle cette théorie donna lieu, *Mémoires de Trévoux*, 1703, septembre, pp. 1629 et 1642.

(1) Avignon, 1819, 4 vol. in-8°, t. II, pp. 330-331. Cf. encore *La Véritable manière de prêcher*, par le capucin Albert, in-12° Paris, 1700-1701, pp. 20 et 172-174.

— *L'Art de prêcher* (anonyme), Paris, 1687, p. 13.

—*L'Eloquence de la chaire*, par de Bretteville, 2e édit., 1701, préface. — *De la Meilleure manière de prêcher*, Paris, 1700, Avertissement. — Cf. du Jarry, *Sentiments sur le ministère évangélique*, ch. V, p. 66, Paris, 1689. (*L'Idée de l'éloquence*, 1702, est identique au précédent) et préface de ses *Panégyriques*, Paris, 1700.

(2) *Discours sur l'élocution oratoire* — cf. encore l'abbé du Jarry, *Idée de l'éloquence*, in-12°, Paris, 1702, pp. 66 et suiv.

légitimation de l'éloquence littéraire (1), la proscription de la chaire du burlesque, du ton aride et didactique de la philosophie scolastique. Ils surent, en un mot, distinguer l'art sobre et fécond du bel esprit intempérant et stérile, et pensèrent que, tout en faisant appel à l'art, c'était surtout par une marche grave et noble, par une vigoureuse logique, par un langage d'onction et de cœur, qu'ils devaient exposer la doctrine chrétienne.

Toutefois, il résulta de toutes ces discussions une transformation générale assez sensible. Sans rompre avec la tradition du XVIIe siècle, la forme s'allégea. Au lieu de deux exordes, il n'y en eut plus qu'un. Le style devint plus alerte, plus élégant. Ce nouveau genre d'éloquence se rapprochait lui-même, sans doute, de l'éloquence alors en usage à l'Académie ; mais il était une réaction contre la prédication

De ces faux prophètes du Christ
Qui font, d'une sainte morale,
Un sacrilège jeu d'esprit (2).

Celui qui en est le plus glorieux représentant, Massillon, interrogé par le Père de la Tour, sur les prédicateurs à la mode, répondit : « Je leur trouve

(1) Gaichiès. *Maximes*, chap. II, max. XI. Il permet cependant de se servir des ressources de l'esprit, discrètement sans doute; chap. III, *Max.* VII, p. 27 (Edit. 1712, Paris).

(2) De la Motte, *Sonnet au cardinal de Polignac*, cité par Trublet, *Réflexions sur l'éloquence*, p. 42.

« bien de l'esprit et du talent; mais si je prêche, je ne « prêcherai pas comme eux ». En somme, il a tenu parole, et malgré les traces de rhétorique que l'on a signalées dans son œuvre (1), l'on ne peut, sans exagération, donner l'épithète péjorative d' « académique » ni à son éloquence, ni au genre qu'elle représente.

Telles étaient les traditions dominantes de la chaire, au début du XVIIIe siècle. C'étaient celles que depuis 20 ans avait fait triompher l'Oratoire, alors en possession des principales chaires de Paris. Le Père Gaichiès en 1710, les avait exposées dans ses *Maximes sur le ministère de la chaire ;* elles étaient passées ainsi dans l'enseignement du séminaire de St-Magloire, où elles se complétaient heureusement par les *conseils* pratiques du Père Lejeune, et de là, elles avaient pénétré dans le grand courant de la prédication, grâce au succès du petit traité d'éloquence (2) et à la gloire de la fameuse école.

La rivale de l'Oratoire, la Compagnie de Jésus, n'avait pas, à ce moment, de théories bien arrêtées. Ce sont cependant les principes sévères de Bourdaloue, exposés avec autorité par le Père Bretonneau,

(1) Cf. M. Brunetière, *Nouvelles études critiques*, Paris, 1886, p. 91.— Nisard, *Histoire de la littérature*, vol. III, p. 287 et suiv.

(2) Il eut 4 éditions en 50 ans, et il fut apprécié très élogieusement par la critique.

ou commentés par des rhéteurs qui essayaient de légitimer, par l'abondance de son style, la diffusion et la négligence dans les sermons de morale (1), qui semblent avoir eu sur elle la plus grande influence, et que suivirent, jusqu'à la fin de leur carrière, les Pères Gaillard et de la Rue.

Cependant il sortait parfois de la plume des régents de collège, des œuvres tout imprégnées de bel esprit, et qui soulevaient d'ardentes polémiques (2). L'un d'eux, en éditant les sermons du Père d'Orléans, ne craignit pas de faire l'apologie « des tours heureux et brillants du prédicateur » (3).

C'est à l'une ou à l'autre de ces écoles, mais surtout à celle de l'Oratoire que se rattachaient la plupart des autres ordres religieux. Quant au clergé séculier, il suivait comme toujours la voie frayée par les plus célèbres ou par le plus grand nombre des prédicateurs, et en somme, nous l'avons vu, elle était bonne.

Mais une préoccupation qui devait être funeste à l'éloquence sacrée se dessinait déjà très nettement parmi les membres du clergé séculier, c'était le désir de faire partie de l'Académie, ou, tout au moins, de mériter l'une de ces récompenses qui consacraient

(1) Bretonneau, préface des *Dominicales* de Bourdaloue.

(2) *Journal de Trévoux*, années 1705, mars, p. 473 et 1918; 1706, novembre, page 1853; 1708, août, page 1358; 1716, décembre, pp. 2127, 2134, 2147 et 2148.

(3) Préface de l'édition de 1701.

une réputation ; l'un des prix d'éloquence qu'elle décernait.

L'Académie elle-même l'encourageait dans ces dispositions. Prenant à cœur sa mission de diriger l'éloquence, elle engageait les orateurs sacrés, au nom du zèle apostolique et de la sainteté, à prendre part au concours annuel qu'ils avaient un peu négligé jusqu'à ce jour.

« Nous travaillons pour la religion, disait La Motte, dans « le compte rendu du concours de 1714. L'orateur en médi- « tant son sujet, en doit devenir plus vertueux, et en le « traitant avec foi, il communique aux autres les vérités « salutaires qui l'ont pénétré. C'est à cette nécessité de « connaître la religion que se réduisent tous nos sujets ; « nous donnons lieu ainsi, à l'éloquence française, de mé- « riter le nom de divine, à plus juste titre que celle des « Cicéron et des Démosthène (1). »

Par ailleurs, dans les discours sur l'éloquence que provoquèrent à l'Académie la mort de Fléchier, la réception de Massillon, du duc de Nivernais, de l'abbé Rohan de Ventadour, l'illustre assemblée donnait des leçons de rhétorique à des élèves avides d'en profiter. Nous n'avons pas à en examiner les principes ; mais alors qu'ils auraient été irréprochables, l'ingérence de l'Académie dans la prédication n'en eût pas moins été un danger très réel pour l'élo-

(1) *Œuvres*, 8 vol. in-12, Paris, 1754, t. VIII, p. 368.

quence sacrée. En s'efforçant de trouver la forme littéraire qui devait plaire à ses juges, le prédicateur risquait de tomber dans bien des défauts voisins de l'élégance et de la distinction qu'il recherchait, et il se créait ainsi un état d'esprit, une méthode de travail qui ne pouvaient être sans influence sur ses autres productions oratoires.

Vers la même époque, les circonstances donnèrent une importance considérable aux genres où les considérations philosophiques entrent le plus naturellement, où le bel esprit était pour ainsi dire de tradition (1), et qui portent le plus à l'éloquence brillante, le panégyrique et les oraisons funèbres. Dans toutes ces prédications d'apparat, aussi goûtées des fidèles que recherchées des prédicateurs en quête de réputation, car elles « laissaient de lui une grande idée », l'éloquence sacrée risquait de s'engager dans les fausses voies où elle devait perdre ses bonnes traditions littéraires.

Le même danger se présentait de la situation que créaient aux prédicateurs leurs illustres devanciers du XVIIe siècle. Bossuet, Bourdaloue, Massillon avaient, dans des études sérieuses, fouillé et remué, en tous sens, les sciences théologiques. Ils en avaient recueilli et mis en œuvre admirablement tous les documents qui pouvaient prêter le plus à l'éloquence de

(1) Cf. Les œuvres de Senault, d'Ogier.

la Chaire. Après toutes ces productions oratoires, il faut le reconnaître, la faible originalité de talents moyens devait avoir de la peine à se frayer une voie nouvelle, dans un sujet relativement limité et restreint, comme le sont les matières de la Foi. Par ailleurs, en façonnant, à leur empreinte, les matériaux que leur fournissaient l'Ecriture et les Pères, les trois maîtres de la chaire se les étaient appropriés pour toujours, en même temps qu'ils en imposaient l'imitation à leurs successeurs par tout l'ascendant de leur génie. C'était là un grand danger pour la forme de la prédication, car l'affectation et la subtilité se glissent presque nécessairement dans l'imitation.

Cependant, le plus grand péril que courait l'éloquence venait de la formation littéraire donnée dans la plupart des collèges.

On connaît quelques-uns des exercices, alors fort en vogue dans la plupart des maisons d'éducation ; les petits vers français qui apprenaient à écrire gentiment sur des riens ; les *chries* qui donnaient l'art de faire de longs développements ; les amplifications latines où l'élève s'efforçait d'imiter le nombre et l'abondance de Cicéron. Mais ce qui est moins connu, ce sont les moyens par lesquels les régents essayaient de développer l'imagination. Pour arriver à la rendre féconde, ils exerçaient longuement

l'élève à reprendre ses pensées sous des formes différentes, et ils proposaient à leur imitation les humanistes qui avaient su mettre le plus de variété dans leur style. Pour la rendre agréable, ils recouraient aux vers latins, et faisaient apprendre de nombreux exemples de figures de mots et de pensées (1).

Les dissertations concouraient au même but que les vers En indiquant les développements à leurs élèves, les régents d'humanités leur désignaient les *tesserae* à employer. Il y en avait d'héroïques pour le roi, la reine et les hauts personnages. La reine, dont l'union avec Louis XIV avait été pour nous un gage de paix, était représentée par la lune *quae affert cum luce quietem* ; le gouverneur du jeune roi, par une horloge, parce que *quo regimur regit* ; le roi coiffé de son casque, par le soleil caché par les nuages *tegitur parat dum fulmina*. Il y avait aussi des *tesserae*. *communes*. des *piae*. L'encensoir figurait le jeune homme vertueux que la mort vient d'enlever, parce que *pereundo spargit odorem*. Sa vie donnait lieu à une foule de métaphores : Il a préféré le Ciel au monde, c'est qu'il était né *caelo non pelago*. Dieu l'a retiré jeune du monde, comme une plante qui *dum tenera est mutanda solo*. Il est mort couvert de plaies ;

(1) Cf. le curieux *Ars metrica* ab uno e societate Jesu, Lyon, Molin, pages 75 et suiv. (par le P. Cellières, S. J.).

mais, *dum putrescit corpus, animus sursum germinat* (1).

Il y avait sans doute, dans toutes ces méthodes d'enseignement beaucoup d'ingéniosité, mais elles étaient bien machinales ! Cependant nous ne les condamnerons pas absolument en elles-mêmes, comme on le fait trop souvent. Elles pouvaient très bien produire les résultats qu'on en attendait. Il suffisait de les appliquer avec discernement et de les subordonner au contrôle sévère du bon sens. Il nous est facile de voir ce qu'il en était sur ce point : nous n'avons qu'à ouvrir les œuvres des principaux rhéteurs pour constater qu'elles sont infestées du plus mauvais goût. On pourra en juger par les extraits dont nous avons cru devoir dégager notre exposition, et que nous citons en appendice (2), des œuvres des fameux Pères Porée, Brumoy et même de l'illustre Lebeau, car ces défauts ne furent pas inconnus dans l'Université (3).

Mais ils dominaient surtout dans l'enseignement des jésuites, où ils étaient le résultat naturel d'une

(1) Extrait des *Cahiers intimes* de Surian, manuscrits de Vence.

Cette source nous a été indiquée par le travail sur le P. Surian, de M. l'abbé Rosne, pp. 19, 20 ; mais nous n'avons pu vérifier la citation, le cahier qui la contenait ayant disparu.

(2 Voir à la fin du volume l'*Appendice I*.

(3) Fréron, dans sa *Lettre satirique à Lebeau*, accuse la Sorbonne de marivauder, *Opuscules*, t. II, année 1746.

manière de prier dans laquelle l'imagination joue un très grand rôle, d'une longue et impérieuse tradition littéraire (1), et d'exercices faits exclusivement dans une langue morte.

A l'Oratoire, les méthodes n'étaient pas tout-à-fait les mêmes que dans les collèges de la Compagnie de Jésus (2). Le latin y avait sans doute une large place, et c'est à un oratorien, au Père Surian, que nous avons emprunté les *tesserae* citées plus haut ; mais le français y était étudié plus directement; car, contrairement à ce qui se passait chez les jésuites, la version y avait la première place sur le thème. Le danger du mauvais goût était donc un peu atténué par un contrôle plus facile du bon sens.

Néanmoins, il était fort à craindre que tous les prédicateurs formés ainsi, ne portassent en chaire les procédés dont on leur avait fait prendre une si longue habitude. L'introduction dans l'éloquence sacrée en était, du reste, d'autant plus facile qu'on pouvait croire les retrouver dans les orateurs qui servaient de modèles. Les longs développements de Bourdaloue pouvaient accréditer l'éloquence verbeuse des amplifications ; l'harmonie de Massillon, la recherche du nombre et de la période ; les panégyriques de Fléchier, enfin, présentaient maintes traces

(1) Cf. la thèse de M. Jacquinet, p. 201 et suivantes.

(2) Cf. la thèse du Père Lallemand, *L'Education dans l'ancien Oratoire*, Paris, 1888, in-8 ; Ch. VI, pp. 354 et sqq.

d'affectation et de bel esprit, dans lesquelles on pouvait voir des prodiges d'imagination et de fécondité. Aussi est-il facile de prévoir, dès maintenant, quel devait être le sort de l'éloquence religieuse, dans la bouche de tous les sermonnaires dont le bon sens n'était pas assez robuste pour se soustraire à cette influence, surtout si la société avait l'air d'apprécier ce mauvais goût.

Heureusement, au début du XVIIIe siècle, le goût littéraire n'était pas encore dévoyé. On remarquait bien déjà, dans les meilleurs écrivains, une tendance au bel esprit ; mais le mal n'était pas encore très grave. Les auditoires appréciaient sans doute, plus que par le passé, les beautés frivoles qui charment et qui séduisent, mais sans être autoritaires et exigeants, comme ils allaient le devenir quelques années plus tard.

Ce qui les préoccupait surtout alors, c'étaient les querelles religieuses qui atteignaient leur paroxysme. L'Eglise de France était dans un état de division et un désarroi dont nous avons peine à nous faire une idée. A Paris, le jansénisme paraissait triompher avec le cardinal de Noailles. Les jésuites étaient interdits, et comme ils continuaient à administrer les sacrements dans leurs chapelles privées, on avait rétabli contre eux les *billets de confession* (1). Par-

(1) Ils avaient été imaginés tout d'abord contre les protes-

tout on se battait avec acharnement. Il est incalculable le nombre de mandements, de lettres, de dénonciations que motivait l'amour de l'orthodoxie (1). Le clergé des paroisses, les gens de condition médiocre, les femmes elles-mêmes (2) prenaient part aux querelles, se permettaient des remontrances à leurs évêques ou à leurs pasteurs.

Les prédicateurs constatent que le peuple s'étonnait de voir le bas-clergé se mêler à ces discussions (3). La charité évidemment était souvent blessée dans ces querelles, et les bons chrétiens auraient voulu en étouffer jusqu'au souvenir (4). Quelques-uns cependant voyaient, dans les taquineries que subissaient les jansénistes, une forme adoucie du martyre, de bon augure pour les progrès de la foi, et allaient jusqu'à souhaiter qu'il y eût un peu de sang répandu en faveur de ce qu'ils croyaient être la vérité (5).

Ces discussions avaient un retentissement jusqu'au pied des chaires. C'était déjà le lieu de réunion de coteries dont les prédicateurs ne parlent pas, mais

tants. — Cf. Barbier, *Journal*, t. III, p. 370, 1 ; *Manuscrit* 10. 364, folio 51, verso.

(1) Cf. Barbier, *Journal*, t. II, p. 202.— d'Argenson, *Journal*, t. II, p. 49, 71 et t. IV, p. 213. — Le Catalogue de l'histoire religieuse de la Bibliothèque nationale.

(2) Cf. Barbier, *Journal*, t. I, p. 300).

(3) Molinier, *Sermon pour la Fête de saint Etienne*, 2e partie.

(4) id. *Sermon sur la Samaritaine.*

(5) id. *Sermon pour la Fête de saint Etienne*, péroraison.

qui sont intéressantes à signaler. L'abbé du Jarry nous parle de quelques orateurs dont « la grande « éloquence consistait dans l'intrigue ; un intérêt « de communauté, deux ou trois pénitentes d'éclat, « une troupe d'amis et d'amies faisaient, dit-il, toute « leur célébrité ; mais après avoir, pour un temps, « séduit la Cour et la Ville, leur réputation surfaite « tombait sous les jugements de certains auditeurs « de bon goût » (1). Toutefois, c'étaient les querelles religieuses qui donnaient lieu aux cabales les plus audacieuses. Les *Nouvelles Ecclésiastiques* nous racontent que les fidèles se permettaient de manifester leur mécontentement dans le Lieu Saint par des rires, ou en sortant avec ostentation (2). Les prédicateurs sont tout aussi explicites : « On se tient fort mal aux sermons », nous disent-ils (3). Les fidèles sont divisés en deux camps. Qu'un orateur soit pressant, persuade, peu importe ; on regarde, pour se laisser toucher, quelle est sa religion sur la grâce, s'il est Juif ou Samaritain (4).

On peut voir du moins dans ces querelles une preuve de l'attachement de cette société à sa foi. Le libertinage de la Régence n'a pas atteint la masse.

(1) *Le Ministère évangélique*, nouvelle édition, Paris 1726, in-12. Article : Exorde.

(2) N° du 29 mars 1728.

(3) Molinier, *Sermon pour la Communion pascale*, 2e partie.

(4) id. *Sermon sur la Samaritaine*, 1re partie.

On ne prend même pas les incrédules au sérieux ; l'impiété chez eux est considérée comme un résultat du manque d'instruction ou comme une affectation (1).

Mais la vie religieuse n'est pas en rapport avec la sincérité de la foi. Les chrétiens font un choix dans les lois de l'Evangile, et ce ne sont pas toujours les plus importantes qu'ils observent. Ils prennent le plus grand soin de la formation artistique de leurs enfants, et s'occupent peu de leur éducation religieuse (2) ou de leur vocation (3). Quelques-uns vont tous les jours à la messe, donnent aux églises, et se livrent à l'usure et à la débauche (4).

Ce sont là les deux vices que les prédicateurs attaquent le plus souvent. Ils ne nous apprennent rien de nouveau, ni sur l'immoralité de cette période, ni sur les mœurs séculières du haut-clergé (5). Ils flétrissent surtout avec énergie les tentatives financières du commencement du siècle. Elles leur paraissent illégitimes, et ils ne craignent pas d'avancer que tous les riches ont du bien mal acquis.

Les grands, nous disent-ils encore, sont peu charitables, et le peuple qui les craint servilement, cepen-

(1) Molinier, *Sermon sur la Vérité de la religion chrétienne*, exorde.
(2) id. *Sermon sur l'Education chrétienne.*
(3) id. *Sermon contre l'Education mondaine.*
(4) id. *Sermon sur la véritable et fausse Pitié.*
(5) id. *Sermon sur le Scandale*, 2e partie.

dant les hait (1). Ils préfèrent dépenser leurs richesses à entretenir un nombreux domestique (2) ; à mener une vie oisive qui les rend à charge à la terre, qui en fait « les tyrans de la nature entière (3) ». Leur mollesse va jusqu'à avilir le clergé en le forçant à dire des messes tardives auxquelles assistent des assemblées de mondains et de mondaines (4). A Pâques, cependant, une troupe innombrable qui n'avait pour ainsi dire pas connu Dieu de l'année, vient donner des marques de sa religion... Le marchand suspend son négoce, le voyageur s'arrête, le voluptueux interrompt son plaisir, les tribunaux de la justice sont fermés, les maisons de jeu sont désertes, les spectacles attendent. La foule alors se presse dans les églises, pour entendre la parole de Dieu (5).

L'état religieux de la société n'était donc pas en somme très mauvais. C'était sensiblement celui du règne de Louis XIV. Aussi la prédication continue généralement les traditions qu'elle s'était créées pendant le XVIIe siècle. Il y eut chaque année, dans Paris, autant de stations d'Avent ou de Carême qu'à l'époque de Bossuet et de Bourdaloue. On en comptait

(1) Molinier, *Sermon sur l'Aumône*, 1re p., 3e cons.
(2) id. ibid. 2e p.
(3) id. *Sermon sur la Vie molle*, 2e p.
(4) id. *Sermon sur la Piété dans les temples.*
(5) id. *Sermon sur la Communion pascale*, exorde.

11 pour l'Avent et 12 pour le Carême en la cité ; 57 et 60 en la ville ; une à Saint-Louis-en-l'Isle ; 27 hors de la ville; 13 et 14 en l'Université; 13 au territoire Saint-Marceau ; 4 en la maison de l'hôpital général ; 8 au district Saint-Jacques-du-Haut-Pas ; 28 au territoire Saint-Germain-des-Prés, ce qui donne environ un total de 162 stations pour l'Avent et de 167 pour le Carême.

Les plus estimées de ces stations étaient naturellement celles qu'avaient illustrées les grands prédicateurs de l'âge précédent. Citons, entre autres : celles de Saint-Germain-l'Auxerrois, de Saint-Roch, de Notre-Dame, de Saint-Sulpice, de Saint-Jacques-la-Boucherie, de Saint-Merry, de Saint-Nicolas-des-Champs, de Saint-Etienne-du-Mont ; sans oublier celles du Quinze-Vingts, où prêchait le sermonnaire qui devait donner, l'année suivante, le Carême à la Cour, et celles qui se faisaient dans la maison des « Nouvelles Catholiques », où, pour assurer les conversions par le prestige du talent, les prédications étaient partagées entre les orateurs les plus célèbres.

A la Cour, la minorité du roi amena quelques changements. Il y eut bien, chaque année, comme sous Louis XIV, quatre prédications officielles : celles de l'Avent, du Carême, le sermon de la Cène et de la Pentecôte, donnés par des prédicateurs différents (1).

(1) Cf. Hurel, *Les Orateurs sacrés à la Cour de Louis XIV*, Paris, 1872, 2 vol. in-8°, t. I, ch. XL.

Mais, au début, la station de Carême fut modifiée. Le régent, malgré l'attention qu'avait montrée l'enfant roi, aux sermons des Pères Gaillard et de la Rue, craignit que ces prédications ne le fatiguassent. Il avait d'abord pensé à supprimer la station, puis, pressé par l'opinion, il la maintint ; mais il voulut qu'on la réduisît à la forme de *Petit Carême*, qui ne comprenait qu'un sermon le dimanche (1). Elle redevint bientôt bi-hebdomadaire et comprit, en outre de celle du dimanche, une prédication le mardi et le jeudi, ou le mercredi et le vendredi (2).

Toutefois, nous ne voyons pas que la Cour ait repris l'habitude des sermons spéciaux à l'Ascension et à l'Assomption ; et de plus, dès 1723, ce fut presque exclusivement dans la chapelle de Versailles que se donnèrent toutes les prédications, alors que sous Louis XIV elles se faisaient à Saint-Germain, au Palais-Royal, à Fontainebleau ou dans les deux chapelles du Louvre.

Pour d'aussi nombreuses prédications, le clergé séculier n'aurait pas pu suffire ; les ordres religieux lui prêtèrent généreusement leur concours. Ils en prirent même la plus lourde part, les trois quarts à peu près.

(1) Cf. Dangeau, *Mémoires*, t. XVI, pp. 335, 505 ; t. XVII, p. 181, etc.

(2) Sans cependant qu'il y eût sermon deux jours de suite, quand une fête tombait en semaine ; *Sermons* de Torné, t. II, p. 63, note.

Nous avons encore dans des listes imprimées, conservées à la réserve de la Bibliothèque nationale (1), le nom de presque tous les prédicateurs qui remplirent à Paris des stations liturgiques. Nous y voyons que ce sont les capucins, les cordeliers, les jacobins, les doctrinaires qui fournirent le plus fort contingent. Mais ce sont les oratoriens et quelques membres du clergé séculier qui occupèrent les principales chaires. Ces derniers semblent même avoir exclusivement prêché les sermons sur la Cène et sur la Pentecôte, à la Cour.

De toutes ces prédications il nous reste les œuvres de cinq oratoriens : les Pères Surian, Terrasson (André), Terrasson (Gaspard), Dutreuil, Pacaud ; d'un doctrinaire, le Père Jard ; de trois prêtres séculiers, les abbés Mongin, Charaud, Molinier, avec lesquels nous allons faire rapidement connaissance.

Nous n'avons trouvé que peu de documents biographiques sur l'abbé Charaud qui prêcha longtemps à Paris, et sur l'abbé Mongin (Edme) (1668-1746), membre de l'Académie française, en 1708, et évêque de Bazas, en 1724.

Heureusement, il n'en est pas de même pour les autres sermonnaires.

(1) 2 vol. in-4, LK^7 6743 ; Réserve. Ces recueils sont malheureusement incomplets. Il y manque plusieurs années entières et un assez grand nombre de stations d'Avent ou de Carême.

Tous les prédicateurs de l'Oratoire, avant d'aborder le ministère de la chaire, avaient fait un long stage dans l'enseignement, et avaient exercé le ministère évangélique, plusieurs années, en province, avant de paraître dans les chaires de la capitale.

Le Père Pacaud qui prêcha à Paris de 1725 à 1729, puis en 1736-37, et le Père Dutreuil (1684-1754), que nous trouvons dans les listes de 1725 à 1728, n'occupèrent le plus souvent que des chaires de second ordre.

Le Père Terrasson (André) (?-1723) se fit entendre dans plusieurs grandes églises. Il débuta à Paris en 1714 et ne fournit qu'une carrière de neuf années dont les principales étapes sont : le Carême à la Cour (1717), un Avent à St-Sulpice (1716), à l'Oratoire (1718-1722), un Carême à Notre-Dame (1719), à St-Jacques-la-Boucherie(1721), à St-Germain-l'Auxerrois (1722).

A sa mort, son frère Gaspard (1680-1752), pour remplir les stations auxquelles son aîné s'était engagé, fut obligé de reprendre la prédication paroissiale, dans laquelle il avait débuté en 1719, mais que sa timidité lui avait fait abandonner. Il prêcha ainsi, cette année même, le Carême à Notre-Dame et depuis jusqu'en 1729, nous le retrouvons chaque année dans les principales chaires. Bien que d'un caractère doux et tranquille, il était fermement attaché aux idées jansénistes, et fut pour cela, avec ses confrères

Pacaud, Dutreuil, privé du ministère de la parole, quand le cardinal de Vintimille prit possession du siège épiscopal de Paris. Le Père Terrasson (G.) se retira alors dans le diocèse d'Auxerre où on lui avait donné la cure de Treigny. Il y continua à travailler et publia, en 1733, un volume de sermons, qui ne sont pas de lui. Mais en 1735, on l'enferma à Vincennes, probablement à cause de ses *Lettres sur la justice chrétienne*, où il préconisait l'appel au concile. Sa détention dura jusqu'à sa soumission à la Bulle, qui eut lieu en 1744 (1). Mgr de Vintimille lui permit alors de prêcher à Paris. Il retoucha ses sermons, chez les Pères du Mont-Valérien ; mais peu avant le Carême, trois attaques de paralysie successives achevèrent de ruiner sa santé déjà fortement ébranlée par ses longs ennuis. Il était perdu pour le ministère actif, il revit ses discours et les fit imprimer en 1749. Il mourut trois ans plus tard, en laissant plusieurs ouvrages inachevés.

Son confrère le Père Surian, né dans le diocèse d'Arles, en 1670, débuta à Paris en 1708, à côté de Massillon alors dans toute sa gloire, et y exerça le ministère de la parole jusqu'en 1728. Doué d'heureuses qualités oratoires, d'une intelligence élevée qui le mettait au-dessus des coteries, il se distingua

(1) En 1740, on l'avait transféré chez les Petits Pères d'Argenteuil.

par de nombreuses prédications dans les principales chaires de Paris, et surtout par les stations qu'il donna à la Cour pendant les Avents de 1717 et 1724 ; les Carêmes de 1719 et de 1727. L'évêché de Vence fut la récompense de son éloquence et de son zèle ; il en prit possession en 1728. Cinq ans plus tard, l'Académie lui donnait le fauteuil de Mgr de Coislin, évêque de Metz. La même année, il prêcha l'oraison funèbre de Victor Amédée, roi de Sardaigne. Ce fut sa dernière prédication, en dehors de son diocèse. Il consacra dès lors tous ses soins à son ministère épiscopal, évangélisant les fidèles et leur rendant en toute occasion, notamment lors de l'invasion des Autrichiens, en 1747, tous les services spirituels et temporels qu'ils pouvaient attendre d'un pasteur dévoué. Il mourut à Vence en 1754. Son zèle et ses vertus y ont laissé un souvenir qui dure encore.

Du P. Surian et des prédicateurs de l'Oratoire, il faut rapprocher le fougueux abbé Molinier (1675-1745), provençal et ancien oratorien. C'est en 1720 qu'il quitta la congrégation du cardinal de Bérulle, après avoir prêché à Paris depuis 1713. Cette retraite, diversement expliquée par ses contemporains, doit être attribuée, moins à son immixtion dans les entreprises financières du temps qu'à l'inconstance de son caractère et à l'intempérance de son imagination. Il reprit le cours de ses prédications en 1726 par le Carême et l'Avent, à Saint-Paul ; l'année suivante, il

montait dans la chaire de Notre-Dame pendant le Carême, et prêchait l'Avent à Saint-Gervais. En 1728, il donnait dans cette même église son dernier Carême à Paris ; car il fut, lui aussi, frappé d'interdit par Mgr de Vintimille. Comme le P. G. Terrasson, il mit à profit les loisirs que lui donnait cette mesure de rigueur, pour retoucher ses sermons. Il en commença la publication en 1730, sous le voile de l'anonyme, et la termina en 1734. Mais il n'avait pas renoncé pour cela à la prédication. Les églises de province, celles de Lyon, de Toulouse, en particulier, l'entendirent jusqu'à l'année de sa mort.

Le Père Jard (1675 à 1768), de la doctrine chrétienne, provençal aussi, fut également interdit en 1729. D'une nature calme et réfléchie, il tenait au jansénisme avec la conviction que de fortes études donnent aux opinions personnelles. Ses préférences dogmatiques le forcèrent encore, en 1745, à demander la permission de quitter son ordre, ce qu'on lui accorda trop facilement, au gré des *Nouvelles Ecclésiastiques*, et, finalement elles le firent reléguer à Beaucaire, où il mourut. Il avait composé avec le Père Débonnaire, de l'Oratoire, un ouvrage sur la *Religion chrétienne méditée*, qui eut une grande vogue dans le clergé.

La plupart de ces orateurs : les abbés Molinier, Mongin, Charaud ; les Pères Pacaud, Terrasson, Gaspard, ont publié eux-mêmes leurs discours, et

pour cette partie de la prédication du XVIIIe siècle, nous n'avons pas à craindre les supercheries des copistes ou des éditeurs, si fréquentes à cette époque.

La censure, il est vrai, a pu mutiler leurs œuvres ; le fait est même certain pour les sermons du Père Pacaud; mais elle s'est bornée à supprimer quelques idées un peu suspectes, de l'aveu des ennemis de la Sorbonne, les gazetiers jansénistes.

Elle laissait même passer des propositions si hasardées que les *Mémoires de Trévoux* voulaient y voir, dans l'œuvre de l'un des plus belliqueux prédicateurs du temps, des interpolations jansénistes, comme on en glissait parfois alors dans les œuvres des auteurs en renom (1). Il y aurait là une autre cause d'erreur pour la critique. Mais très probablement il n'en est rien ; l'abbé Molinier dont nous voulons parler, ouvertement hostile à la Bulle, doit être le père des idées que l'on trouve dans ces sermons. D'ailleurs, il nous sera facile de savoir, par les journaux du temps, ce qu'il faut penser à ce double point de vue.

Nous n'avons également aucune raison de douter de l'authenticité et de l'intégrité des sermons des Pères Jard, Terrasson (André), Dutreuil, publiés après leur mort par des confrères ou amis dignes de confiance.

(1) De Colonia, *Bibliothèque janséniste*, Bruxelles 1744, in-8, préface.

Il n'en est pas de même de l'œuvre du Père Surian. Il nous reste sous son nom un Carême qu'il aurait prêché pendant la Régence ; un grand Carême et quelques sermons sur les mystères et les fêtes, en tout plus de 50 discours imprimés ; 11 sont encore en manuscrits à Vence. Mais il n'a rien publié lui-même. C'est en 1736, qu'un abbé de la Chambre fit imprimer à Liège, pour la première fois, 12 sermons qu'il lui attribua. Les manuscrits avaient-ils été prêtés par l'auteur ? Les discours avaient-ils été pris par des copistes, pendant que le P. Surian les prononçait ? c'est ce que nous ne saurions décider. Quoi qu'il en soit, le prédicateur ne réclama pas. On le pressa de publier ses sermons ; il prétexta que les manuscrits en avaient été brûlés, par accident.

C'était probablement une feinte pour s'éviter de consacrer à un travail qu'il regardait comme plus utile à sa réputation qu'au bien des âmes, un temps qu'il dépensait tout entier à la gloire de Dieu ; car, après sa mort, en 1778 (et non en 1768 comme le dit la biographie de Migne), un ecclésiastique publia son *Petit Carême* qu'il avait découvert dans la famille de l'orateur, et reproduisit le sermon sur le *Petit nombre des élus*, tel que l'avait donné l'édition de 1736. Mais la publication ne fut pas complète, à cette époque. En effet, en 1850, l'abbé Migne trouva dans la bibliothèque de Mgr Guillon, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, un manuscrit portant le nom

du P. Surian, et il le fit imprimer, en le lui attribuant dans sa collection des *Orateurs Sacrés*. Quelques années plus tard, un biographe de l'évêque de Vence, M. l'abbé Rosne était avisé qu'on gardait dans son ancienne chancellerie plusieurs discours manuscrits du célèbre prédicateur et il en publiait quelques-uns.

Quand on compare les discours communs aux différents recueils, on constate des ressemblances caractéristiques qui ne permettent pas de douter qu'ils soient du P. Surian, bien que plusieurs sermons inédits, conservés à Vence, fassent double emploi avec ceux qui ont été imprimés. Toutefois, on trouve dans quelques-uns des divergences que la liberté du copiste ne suffit pas à expliquer, et dans lesquelles il faut voir des traces évidentes de remaniements postérieurs. Sans parler d'un surcroit d'épithètes à effet que l'on ne retrouve ni dans le *Petit Carême*, ni dans l'édition de Liège, ni dans les manuscrits, il y a, dans différents endroits de la publication de l'abbé Migne, de ces mots énergiques, des traces de ce gros parler que J.-J. Rousseau devait mettre à la mode après 1750, mais à peu près inconnus à l'époque où prêchait Surian (1). Nous sommes donc tenté de croire qu'un prédicateur de la seconde partie du siècle, pour se servir plus efficacement des sermons de Surian, en a

(1) Nous en citons quelques exemples dans l'*Appendice II*, qui est à la fin du volume.

modernisé le style, et que c'est dans cet état qu'ils sont parvenus jusqu'à nous.

Le départ entre les interpolations et les passages authentiques serait fort délicat et fort difficile, étant donné l'état des manuscrits. Il nous entraînerait du reste beaucoup trop loin hors du cadre que nous nous sommes tracé, et conviendrait bien mieux à une monographie de Surian qu'à une étude générale sur les sermonnaires. Il nous suffit de signaler le remaniement, ce que personne n'a fait jusqu'ici. Mais de la comparaison des textes des discours du *Grand Carême*, contenus dans les différentes éditions, il ressort clairement que nous avons partout la pensée, le mouvement même de Surian, et c'est en somme le principal.

Quant aux 8 sermons du *Petit Carême*, publiés dans les deux recueils de 1778 et de 1851, sans de très grandes divergences, il y a tout lieu de croire à leur authenticité. D'ailleurs, même en ne comptant pas l'œuvre de Surian, il nous resterait encore, de ses contemporains, près de 200 discours. C'est peu, relativement à la quantité de sermons qui ont été prononcés à cette époque ; mais c'est suffisant pour nous rendre compte de l'éloquence sacrée d'une période de vingt années.

Et en outre, comme les prédicateurs dont nous avons les œuvres, ont été, avec les Pères Boyer (1) et

(1) Il fut évêque de Mirepoix et précepteur du Dauphin.

Quinquet, théatins ; avec les abbés Le Couturier, de la Pause, le Prévost, dont nous n'avons que des oraisons funèbres, les orateurs les plus en vue pendant les premières années du règne de Louis XV (1), nous pourrons nous faire une idée assez exacte de la prédication à Paris de 1718 à 1730.

(1) Nous ne nous occuperons pas des oratoriens de Mouteuil. (*Sermons* manuscrits aux archives de l'Oratoire) et de la Boissière (*Sermons*. Paris, 1730. 6 vol. in-12°) qui n'ont eu que peu de réputation et n'ont prêché que 2 ou 3 ans pendant cette période.

CHAPITRE II

Etude littéraire des Sermonnaires. — Objet de la prédication. — Mise en œuvre. — Appréciations de la critique sur ces Sermonnaires. — Ce qu'il faut en penser.

Les sujets traités par les orateurs sacrés de 1718 à 1729 sont sensiblement les mêmes que ceux dont leurs prédécesseurs avaient fait l'objet de leurs sermons.

L'apologie en effet n'a guère été cultivée que par deux prédicateurs, grands admirateurs de Bossuet (1), l'abbé Molinier et l'oratorien Pacaud. La nature du premier était trop batailleuse pour que la polémique religieuse ne lui eût pas souri. Il croyait du reste que c'était un devoir, pour le prédicateur, de montrer que les « catholiques ne sont pas aussi crédules ou « aussi ignorants que l'orgueilleuse incrédulité au- « rait voulu le faire croire (2), au moment où l'Eglise

(1) L'abbé Molinier l'appelle : « Le plus grand homme de son siècle » ; *Sermon sur la Vérité de la religion chrétienne*, 1re p. Le Père Pacaud l'appelle : « le Savant » ; *Sermon sur la Foi*, 1re p. ; et aussi *Sermon sur la Religion*, 2e p.

(2) *Sermon sur la Vérité de la religion chrétienne*, exorde.

« avait ramassé toutes ses preuves et où sa vérité « avait été portée au plus haut point d'évidence (1) ».

Les preuves que l'on donne de la divinité de la religion peuvent, pratiquement, se diviser en deux classes : les preuves *psychologiques* ou *internes*, qui ne sont que la constatation des analogies, de la correspondance des aspirations de la nature humaine avec le sentiment religieux dont le christianisme donne l'idéal ; et les preuves *historiques* ou *externes*, c'est-à-dire les manifestations de la puissance divine par les phénomènes extérieurs, miracles ou prophéties.

Celles-ci relèvent moins que celles-là de la prédication. Les arguments historiques, en effet, ne peuvent avoir toute leur force, qu'accompagnés de l'appareil critique qui leur sert de contrôle et qu'il est naturellement impossible de porter en chaire. Mais indiqués ou développés d'une façon oratoire, ils empruntent de la bonne foi, de l'intelligence de celui qui parle, une valeur qui n'est pas à dédaigner, surtout quand on a moins à établir une conviction profonde qu'à produire un état psychologique favorable à la thèse que l'on défend.

C'est là, en somme, l'un des buts que les prédicateurs ont et visent à atteindre ; et c'est pourquoi les preuves morales sont plus spécialement de leur domaine. Du reste, pour être moins précises ou

(1) *Sermon sur la Vérité de la religion chrétienne*, 1re part.

moins concluantes que les arguments historiques, elles ont par ailleurs le grand avantage de trouver dans les qualités générales de la nature humaine qui leur servent de base, une vérification que les orateurs sacrés peuvent toujours provoquer.

Elles sont peut-être aussi plus efficaces, car l'homme se laisse en général plus facilement convaincre par tout ce qui touche à son bonheur que par ce qui s'adresse à son intelligence.

Enfin, elles sont spécialement indiquées par la tradition qui a tant d'autorité dans l'Eglise : puisque les Pères s'en sont servis presque exclusivement quand, dans une société semblable à celle du XVIIIe siècle, où les passions les plus honteuses régnaient en maîtresses, où la philosophie attaquait, au nom de la raison, les dogmes du christianisme naissant, ils avaient dû défendre la religion par la parole autant que par la plume.

C'était dans leurs œuvres, ou dans des extraits faits pour les sermonnaires, que les prédicateurs trouvaient réunies, comme dans un arsenal, la plupart des preuves de la divinité de la foi catholique. Ils pouvaient encore puiser dans les ouvrages oratoires de leurs devanciers du XVIIe siècle, et nous entendons, non pas seulement Massillon que l'abbé Maury (1) nous présente comme le créateur du sermon apolo-

(1) *Essai*, page 49, note.

gétique, mais les Pères de la Colombière, Giroust, d'Orléans, l'abbé Boileau, Bourdaloue, qui ont consacré une partie plus ou moins grande de leurs prédications à la défense de la religion.

Voilà les sources auxquelles l'abbé Molinier a puisé la matière de ses dix sermons apologétiques, mais cette partie de son œuvre est très complexe. Ce n'est pas uniquement à l'incrédulité de quelques-uns de ses contemporains qu'il s'adresse, mais aussi à ce scepticisme universel que le *Dictionnaire* de Bayle venait de mettre à la mode, et dont il avait répandu les principes, en exposant ou en reproduisant toutes les formes de schismes, d'hérésies ou de négations religieuses qui avaient désolé l'Eglise.

En réponse aux erreurs reproduites des ariens, des sociniens, qui niaient, on le sait, la divinité de Jésus-Christ, mais qui acceptaient les Ecritures, l'abbé Molinier accumule, dans son sermon sur la *Divinité de Jésus*, les textes des auteurs sacrés qui attribuent au Sauveur le titre de Fils de Dieu. Contre ceux qui trouvaient, avec les manichéens, que la loi ancienne était imparfaite et inutile, puisqu'elle devait être supplantée par l'Evangile, il reprend dans son discours sur la *Divinité de la loi*, les arguments des Pères, pour montrer qu'elle est juste et bonne dans son économie, et que ses imperfections même entrent dans le plan de la sagesse de Dieu qui ne l'avait créée que pour la couronner par l'Evangile.

Mais l'abbé Molinier sentait très bien que ce n'étaient pas ces adversaires que la foi avait le plus à craindre, et ce fut contre les incrédules, contre les libertins de la Régence qu'il tourna surtout ses efforts. Il commence par leur parler de l'abus de la raison et de l'*Usage de la foi* ; puis il consacre un discours à leur prouver l'*Existence de Dieu*. Il leur expose ensuite, dans plusieurs autres sermons, les preuves historiques les plus convaincantes de la divinité du christianisme (1) ; la réalisation des prophéties, les miracles de Jésus-Christ, l'établissement de l'Eglise malgré les plus grands obstacles (2). Il résume son argumentation dans le dilemme de Pascal : ou la religion fut implantée avec des miracles, et alors elle est vraiment divine ; ou elle fut établie sans prodige, et alors cet établissement devient le plus grand des miracles. Cet argument, l'orateur le confirme encore par la stabilité surprenante de l'Eglise au milieu des vicissitudes humaines et par la pureté de sa doctrine (3).

Après avoir affermi ainsi les fondements généraux de la foi, le prédicateur s'efforce d'établir, à l'aide de la raison, les plus grandes vérités du christianisme, la résurrection de J.-C., la vie future, le jugement dernier, le grand dogme de la Providence.

(1) 2e *Sermon sur la Vérité de la religion chrétienne.*
(2) 1er *Sermon sur la Vérité de la religion chrétienne.*
(3) 1er et 2e *Sermons sur la Vérité de la religion chrétienne.*

C'est avec la plus évidente sincérité et la plus profonde conviction que l'abbé Molinier développe ces pensées. Il est même si convaincu de leur vérité, il est si persuadé que les « raisons de croire sont plus fortes que celles de ne croire pas », qu'il regarde les athées comme de parti pris (1), et que, à son avis, si l'incrédulité fait des ravages, c'est parce que la société est trop ignorante des dogmes de sa religion (2).

Toutes ces preuves, il les développe, les subordonne, les apprécie très heureusement ; montre très bien la force que leur donne leur union, et ajoute à la valeur qu'elles ont, naturellement, la vie et le mouvement de son âme ardente, sans jamais tomber dans les violences de ses *Lettres en réponse aux lettres philosophiques de Voltaire*. Et pour donner à ses discours toute la portée qu'ils pouvaient avoir, après les avoir prononcés et insérés dans les douze premiers volumes de ses sermons, il les a réunis dans le tome treizième de son œuvre. Le quatorzième contient deux discours nouveaux et quatre dissertations sur les miracles, qu'il n'a jamais portés en chaire.

Dans l'œuvre du Père Pacaud, l'apologie tient beaucoup moins de place que dans celle de l'abbé Molinier. On sent néanmoins assez souvent, dans ses

(1) 2e *Sermon sur la Vérité de la religion chrétienne*, exorde.
(2) *Sermon sur l'Education chrétienne des enfants.*

discours, le désir de venger la foi des attaques des libertins ; et on y trouve, dans le choix de quelques sujets, dans le soin qu'il prend de flétrir l'incrédulité (1) et d'en montrer les terribles conséquences, des préoccupations apologétiques très curieuses et très originales. Il pressentit, à n'en pas douter, le péril qui se préparait, de ce côté, pour l'Eglise, et il exprimait ses inquiétudes dans ce beau passage :

« Mon peuple, dit le Seigneur, ne veut m'honorer que « suivant les usages et les maximes du monde : *Timuerunt « me mandato hominum et doctrinis* (Isaïe xxix 13). C'est « pour cela que je vais faire un prodige dans ce peuple qui « étonnera toute la terre. La sagesse des sages périra et la « prudence des intelligents sera obscurcie. Je lui enverrai « des prophètes de mensonges qui leur répondront selon le « désir de leur cœur et qui les flatteront de leurs vices. « Parce qu'ils ne vivent pas de la foi, la foi périra au milieu « d'eux et je vengerai l'injure qu'ils font à la loi, en les « livrant à leurs ténèbres : *Peribit sapientia a sapientibus « ejus* (Isaïe xxix 14) (2). »

C'est donc aux quelques sermons de l'abbé Molinier et à l'essai du Père Pacaud que se réduit à peu près toute l'apologie oratoire de cette époque. C'est en somme assez peu.

(1) 2e *Sermon sur les Plaisirs*, 1re partie ; *Sermon sur la Religion*, 1re partie.

(2) *Sermon sur la Foi*, col. 1.190.

Le dogme n'a pas la part la plus belle. Quelques prédicateurs cependant ont consacré plusieurs de leurs discours à en développer les grandes vérités.

C'est là, avec une onction pénétrante, une pensée forte et une simplicité de bon aloi que l'on a remarquées, surtout dans ses sermons sur l'*Aumône* et sur la *Cène*, le principal mérite de l'abbé Charaud. Cet orateur a su faire en effet de bonnes expositions dogmatiques : du mystère de l'Incarnation, par exemple, dans son sermon sur *Noël* ; de la doctrine du péché originel, dans son discours pour le jour de la *Conception de la Vierge*.

L'abbé Molinier, lui aussi, quoique son tempérament ne le poussât pas aux expositions spéculatives, a développé assez longuement quelques vérités essentielles, notamment celles de l'unité et de la trinité divine, de la puissance, de la bonté, de la sagesse de Dieu, dans ses sermons sur la *Nature de Dieu*, sur les *Attributs de Dieu* ; et en parlant de la *Présence réelle*, de la *Dignité du mystère de l'Eucharistie*, de l'*Excellence du sacrifice de la Messe*, il s'est borné presque uniquement à faire l'exposé de la doctrine catholique sur ces mystères.

Mais ce sont les Pères Pacaud et Dutreuil qui sont les plus remarquables au point de vue qui nous occupe. Partout, dans les sermons du second, on sent une pensée théologique très forte, et presque tous ses discours sur les mystères, notamment ceux qui ont

pour titre : *Naissance de Jésus-Christ, Passion, Résurrection de Jésus-Christ, Fête de tous les Saints, Grandeurs de Marie*, sont composés de développements sur le dogme de la faute originelle, sur la réparation par le Verbe de l'injure faite à Dieu par le péché, sur la résurrection de la chair ou sur le bonheur du Ciel. Les sermons dans lesquels il traite du *Sacrifice de la Messe*, du *Péché*, n'ont pour objet que l'explication de l'immolation mystique du fils de Dieu dans la sainte Eucharistie et des tristes conséquences des fautes mortelles.

Le Père Pacaud a peut-être voulu imiter quelquefois la méthode dogmatique de Bossuet pour lequel, nous l'avons vu, il professait une si grande admiration. A propos de la *Toussaint*, il traite du bonheur des élus dans le sein de la divinité ; le jour de la *Purification*, de la consécration du chrétien à Dieu par Jésus-Christ ; pour l'*Annonciation*, de la satisfaction en Jésus-Christ ; le jour de la *Fête-Dieu*, de la vie chrétienne en Jésus-Christ. Il se rendait compte cependant que ces matières n'étaient pas très goûtées de son auditoire, et il s'est cru obligé de légitimer sa manière de faire.

« Ceci, M. F..., disait-il dans son sermon sur le *Sacrifice*(1), « vous paraît être un peu théologique, mais ne saurait-on « vous plaire que par la peinture de vos mœurs ? Faut-il tou-

(1) 1re p., 2e cons.

« jours vous nourrir de lait comme les enfants nouveau-
« nés ? Ne peut-on pas du moins vous présenter une nour-
« riture un peu plus solide ? N'est il pas même à propos de
« vous élever de temps en temps à quelques-unes de nos
« vérités plus sublimes, afin de fortifier votre foi et d'enno-
« blir votre piété ? »

En pareille matière Bossuet adressait à son auditoire son apostrophe célèbre ; mais les temps sont changés, le Père Pacaud est obligé de s'excuser.

Nous devons dire aussi qu'en agissant de la sorte, le Père Pacaud dérogeait, il le savait fort bien, aux théories communément reçues : car tous les sermonnaires de cette époque ont consacré la plus grande partie de leur prédication à exposer les principes de la morale. L'un d'eux, le Père Terrasson (Gaspard), constate le fait de la manière suivante :

« Au lieu de faire des discours pour expliquer les mysté-
« res, les prédicateurs semblent abandonner les justes et
« leur instruction, et n'être occupés qu'à ramener et à con-
« vertir les pécheurs » (1).

C'était là, du reste, une conséquence de l'état religieux de la société dans laquelle les prédicateurs vivaient. Leurs contemporains, nous l'avons vu, n'avaient que du mépris pour les incrédules et

(1) *Sermon sur le Péché d'habitude*, t. II, p. 435.

croyaient avec toute la sincérité de leur âme. Il n'était donc pas très nécessaire de développer devant eux les preuves apologétiques de la foi. D'autre part, comme ils avaient une connaissance assez approfondie de leur religion, les sermonnaires pouvaient croire qu'il était peu utile de faire de longues expositions des dogmes et des mystères.

Mais par contre, cette société croyante, qui discutait avec tant d'acharnement l'intégrité de sa foi, vivait de compromis perpétuels avec la morale chrétienne et s'efforçait de se les justifier à elle-même. Voilà surtout où était le mal. Aussi les orateurs sacrés devaient-ils naturellement penser que leurs auditeurs avaient moins besoin qu'on leur rappelât les premiers principes de la religion, que d'être ramenés à la vie religieuse. C'est la tâche principale qu'ils ont assumée.

Ils s'en sont acquittés d'une façon très recommandable. Partout dans leurs œuvres, on sent une pensée profondément chrétienne.

Tous les grands sujets de la morale, les pratiques essentielles de la foi, la confession, la communion ; les grandes vertus, les péchés capitaux, font l'objet principal de leur prédication. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur la liste de leurs sermons, en se gardant même de se laisser tromper par quelques titres singuliers, suggérés par l'amour de la nouveauté plutôt que par la vérité. Le sermon du

Père Pacaud sur *les Plaisirs* n'est en somme qu'un traité de la mortification, et dans son discours sur *la Prévention*, le même orateur ne fait qu'exposer à ses contemporains les principes chrétiens qui condamnent la médisance et les jugements téméraires.

Dans les applications qu'ils font de cette morale à leurs auditeurs, les prédicateurs ne s'en tiennent pas à de banales généralités ; ils vont jusqu'à la perfection de conseil. La plupart ne capitulent pas avec le relâchement des fidèles, alors qu'on devrait s'écrier en les entendant : « Sévérité, sévérité ! » (1). Leur doctrine a été assez bien résumée par l'un d'eux, dans ces quelques lignes :

« Il faut se faire un cours suivi d'exercices de piété: passer « de la prière au travail, du travail au saint Sacrifice, du « saint Sacrifice aux soins domestiques, des soins domes- « tiques à la visite des pauvres, de la visite des pauvres « revenir au travail, à la lecture, à la prière (2). »

On pourrait même parfois trouver leurs principes un peu austères. Dans les sermons de quelques-uns, on croit s'apercevoir de leurs préférences pour le jansénisme. Ils éprouvent même le besoin de se justifier. Voici comment le Père Terrasson (Gaspard) se

(1) Molinier, *Sermons sur la Communion pascale*, 3e partie, et *sur l'Observation du Carême*.

(2) Pacaud, *Sermon sur la Fidélité à Dieu*, 2e partie.

défend de l'accusation de rigorisme que l'on était alors si prompt à formuler (1) :

« Tout ce que j'ai dit jusqu'ici, mes frères, vous paraît-il « trop dur ? et dans tout le détail que j'ai fait du crucifie- « ment de la chair, votre cœur ne s'est-il point révolté « contre cette morale ? Mais qu'ai-je avancé qui ne soit fondé « sur la parole de Dieu, sur l'exemple de Jésus-Christ, sur « la théologie de saint Paul, sur la doctrine des saints ? Ce « qui vous trompe, mes chers auditeurs, c'est que vous ne « connaissez de vertus que les vertus morales : ne point « commettre de crimes scandaleux, ne faire tort à per- « sonne, rendre la justice, être bon citoyen, bon père, bon « époux, bon ami, bon parent, bon maître ; et par dessus « cela s'acquitter de quelques pratiques de religion, c'est « tout ce que vous connaissez. Platon et Sénèque vous en « auraient encore appris davantage. Mais ce n'est pas là « l'Evangile : la religion de Jésus-Christ et de la Croix sont « une même chose : souffrir et mourir sont la devise du « chrétien (2) ».

Cependant quelles qu'aient été leurs convictions intimes, ils n'ont que rarement abordé directement, en chaire, les controverses auxquelles la Constitution donnait lieu (3). On n'en trouve que peu de

(1) *Sermon sur l'Endurcissement*, t. II, p. 146.

(2) Terrasson Gaspard, *Sermon pour le Mercredi des cendres*, t. I, p. 85. — Cf. encore *Sermon sur l'Excellence de l'Evangile*, t. I, p. 176.

(3) Cf. cependant Dorsanne, *Journal*, Paris 1756, 5 vol. in-12, t. V, p. 402-3.

traces dans leurs œuvres ; à moins qu'on ne veuille voir de la polémique dans quelques conseils sur la préparation à la communion, sur la réception trop fréquente des sacrements, sur la correspondance à établir entre la vie religieuse et la vie morale, que le bon sens peut,en somme, parfaitement expliquer (1).

Au contraire, ils condamnent, en général, les querelles religieuses qui scandalisent les fidèles(2), autorisent les délais apportés aux conversions (3), et préparent les voies à l'incrédulité (4).

Le Père Pacaud, dans l'œuvre duquel la Sorbonne fit mettre trente-cinq cartons, a adopté lui-même cette règle de conduite.

L'abbé Molinier l'a suivie également dans la majeure partie de sa prédication ; mais il n'a pas pu toujours se tenir sur la même réserve. Il a parlé de la dévotion au scapulaire, avec une vivacité singulière (5). Voici un mouvement où le ton de représailles se dissimule mal :

(1) Terrasson Gaspard, *Sermons sur la Samaritaine*, fin; *sur les Œuvres de pénitence*, t, III, p. 1 ; *sur la Résurrection*, t. III, p. 388. — Molinier, *Sermon sur la Véritable et fausse piété*.

(2) Molinier, *Sermon sur la Samaritaine*.

(3) Terrasson Gaspard, *Sermon sur l'Excellence de l'Evangile*, t. I, p. 181.

(4) Le même, *Sermon sur l'Endurcissement du pécheur*, t. II, p. 146 et 420.

(5) *Sermon pour le jour de la Conception de la Vierge*, col. 691-692.

« La science, il en faut dans les ministres de l'Eglise, mais « l'humilité est peut-être encore plus nécessaire... Si c'est « l'humilité qui combat pour la vérité, elle triomphera et « l'Eglise en sera édifiée. Si c'est l'orgueil qui combat contre « l'orgueil, que peut-il en naître que le scandale public et « les haines mutuelles et rendues implacables ? » (1).

Ailleurs, il est encore plus explicite ; dans son sermon sur la *Persévérance*, par exemple, il n'ose promettre la grâce au pécheur qui voudrait se convertir.

Mais le passage le plus caractéristique de son œuvre, c'est la péroraison de son discours pour le *Jour de la Fête de saint Etienne*. D'après les *Nouvelles Ecclésiastiques*, nous avons dit que les jansénistes regardaient les persécutions dont ils étaient l'objet comme utiles au bien de la foi. Quelques-uns même souhaitaient, pour le triomphe de leur doctrine, qu'il y eût parmi eux des martyrs. L'abbé Molinier se fait évidemment l'écho de ces aspirations dans le passage suivant :

« La sagesse du monde ne va qu'à rendre les bouches « muettes et à retenir la vérité captive, qu'à bannir le zèle « de l'ordre des ministres inférieurs et à le rendre, dans les « chefs mêmes de la religion, dépendant de la volonté des « hommes du siècle et de leurs passions. Cette sagesse ne « va qu'à épargner aux serviteurs de Dieu des pertes et de « mauvais traitements pour l'Eglise et pour sa doctrine et

(1) *Sermon sur l'Humilité*, 2e partie.

« surtout à ménager le sang ; et toute la religion demande « de ceux qui la professent, mais surtout de ses ministres, « de la force, de la liberté, de mauvais traitements soufferts « dans l'occasion et du sang répandu quand il le faut.

« C'est le sang d'Etienne qui nous le prêche aujourd'hui, « après l'avoir fait entendre à tant de confesseurs et à tous « les martyrs des temps anciens. Si donc nous entendons « aujourd'hui cette voix et après tout ce que nous avons vu, « ce qui nous reste à faire c'est toujours de craindre moins « les hommes et de craindre toujours Dieu davantage ; c'est « de ne pas nous alarmer et nous abattre pour la mort de « qui que ce soit dans l'Eglise, fût-ce un Etienne ; c'est de « nous étonner toujours moins de ce qui nous arrive et « toujours peu de ce qui arrive dans l'Eglise ; c'est de nous « consoler nous-mêmes dans ces tribulations en nous disant : « Nous ne sommes pas meilleurs que nos pères et un autre « sort ne nous a pas été promis dans l'Eglise, et de consoler « l'Eglise en lui disant : Il a été arrêté que vous concevrez « dans les peines, que vous enfanterez dans la douleur et « que vous acquerrez par les souffrances, et cela a été dès « le commencement. Oui, mes frères, et Dieu ne nous l'a pas « laissé ignorer longtemps ; il faut dans l'Eglise des travers « et des contradictions pour réveiller la foi qui s'endort ; il « faut des persécutions pour purifier la vertu qui se rouille ; « il faut des dispersions, afin que la doctrine de la vérité « soit portée dans les terres où on ne l'avait pas entendue ; « il faut des prisons pour faire connaître la religion dans les « lieux où elle n'est pas connue ; il faut des chaînes et des « comparutions devant les magistrats, afin que la foi de « Paul fasse du bruit dans tout le prétoire ; il faut des

« fouets, des outrages dans les synagogues, afin que ceux « qui font ces mauvais traitements, voyant comment on les « souffre, comprennent ce que c'est qu'un disciple de Jésus-« Christ ; il faut de temps en temps quelqu'un qui meure « comme Etienne pour la sainteté de l'Evangile, pouvant « racheter sa vie, afin qu'il paraisse que l'Eglise est sem-« blable à elle-même dans tous les temps et que de grands « exemples dans l'Eglise y fassent rougir tant de lâches, « tant d'hommes faibles et timides qui portent le mystère « de la foi dans des âmes déjà tombées » (1).

Il faut voir probablement, dans les passages dont nous parlons, la pensée intime de l'orateur et non pas des interpolations, comme le prétend le *Journal de Trévoux*. L'abbé Dorsanne nous rapporte que, dans son Avent de 1727, Molinier avait été accusé de maltraiter la Bulle ; et ce témoignage sur la liberté de ce prédicateur, joint à ce que nous savons de ses sentiments, nous paraît confirmer l'authenticité de ces parties de son œuvre.

Mais, malgré l'importance donnée par les *Nouvelles Ecclésiastiques* à certains incidents, d'une façon générale, on peut dire que c'est en pensant plutôt au bien des fidèles qu'à des intérêts de coterie, que les sermonnaires ont choisi les sujets de leurs prédications.

Ces sujets, ils les ont développés avec des argu-

(1) *Sermon pour le Jour de la fête de saint Etienne*, col. 713-4.

ments puisés au cœur de la religion. Pour le plus grand nombre des prédicateurs, la pensée inspiratrice est le dogme. On la constate partout dans leurs œuvres ; car si les vérités fondamentales de la foi ne sont pas l'objet de longs développements, elles sont souvent rappelées sommairement dans l'exorde, et forment les prémisses dont les développements moraux sont la conclusion (1) ; ou tout au moins, elles sont sous-entendues, comme dans un long enthymème, dont le principe n'échappe à aucun des auditeurs. Et lorsque les préceptes moraux paraissent dérivés de trop loin des vérités révélées, les orateurs sacrés ont soin de les en rapprocher. C'est ce que fait notamment le Père Terrasson (Gaspard), dans divers passages de son œuvre. Il recommande le *Travail* (2) pour obéir à la loi de déchéance : *in sudore vultus tui...* et parce que c'est une justice due à Dieu et au prochain ; l'*Aumône* parce que les pauvres sont les membres de Jésus-Christ, ou pour des raisons d'expiation, de satisfaction (3) ; le bon emploi du temps, parce que c'est Jésus-Christ qui nous l'a mérité sur la Croix, et que Dieu ne peut pas approuver ce qui n'est pas bien ordonné (4) ; la fuite de la

(1) C'est là la méthode que nous indique le Père Terrasson (Gaspard) dans l'esquisse de la 2e partie de son *Sermon sur les Grandeurs de Jésus-Christ.*

(2) *Sermon sur le Travail*, t. II, p. 74.

(3) id. *sur l'Enfer*, t. II, p. 40 ; *sur l'Aumône.*

(4) id. *sur l'Emploi du temps*, t. II, p. 234.

vanité, parce qu'elle est un véritable crime, puisque Dieu est tout et que l'homme n'est rien ; la pratique de l'humilité, parce qu'elle rétablit l'ordre troublé par le péché (1) ; l'adoration en esprit, parce qu'elle est l'ordre que Dieu a mis entre lui et les esprits (2).

Avec le dogme, les commandements de Dieu et de l'Eglise, les saintes Ecritures et les Pères sont les inspirateurs des sermonnaires. Le Père Surian, dans son *Grand Carême*, se sert surtout du Décalogue et des auteurs inspirés ; ses sermons, presque tous faits sur le même modèle, ne sont guère que de longs parallèles entre les préceptes de la morale, telle que nous en trouvons l'idéal dans les saintes Ecritures et la vie des fidèles du XVIIIe siècle.

L'abbé Molinier fait appel de préférence à l'autorité des Pères. Il développe les thèmes qu'il a choisis, nous dit-il, par des « raisons simples prises dans le fond de la religion », par « les plus expresses paroles de l'Evangile » (3), et en ramassant ce que « les Pères ont dit de plus fort » sur le sujet qu'il traite (4). On peut l'en croire. Il connaît si bien les Ecrivains Sacrés qu'il est arrivé à concevoir ses idées comme eux, et que son style a pris souvent la forme métaphorique qui leur est habituelle. Il leur emprunte

(1) *Panégyrique de la sainte Vierge*, t. II, p. 469.
(2) *Sermon sur la Fausse justice*, t. II, p. 159.
(3) id. *sur la Vie molle*, exorde.
(4) id. *sur la Communion pascale*, exorde.

encore plus largement leurs pensées. Il a très bien vu les analogies qui existaient entre les mœurs de la société de son temps et celles des premiers siècles de l'Eglise, et il en tire des rapprochements intéressants.

C'est aussi en leur nom qu'il se permet de parler des vertus sociales. Il se fait l'écho des conseils de morale pratique que saint Ambroise, saint Jean-Chrysostome donnaient à leurs ouailles. A leur exemple, il prêche la nécessité du travail, l'accomplissement des devoirs d'état ; il s'élève contre l'usure, contre les gains illicites, les jeux, les concussions, les rapines.

Mais, comme tous ses confrères, il se préoccupe surtout de distinguer nettement la morale philosophique de la morale chrétienne. Il déclare que « renfermer les vertus chrétiennes dans les devoirs de la « vie civile, et ne pas l'étendre au delà de la probité « humaine, c'est peu connaître le christianisme (1) » ; et quand il aborde les sujets qui confinent à la morale philosophique, l'humilité par exemple, il a bien soin de distinguer la vertu chrétienne de la prudence humaine (2).

Pour un examinateur superficiel, l'œuvre du Père Terrasson (Gaspard) pourrait paraître un peu trop philosophique. C'est dans ses sermons, en effet, que

(1) *Sermons sur l'Humilité*, 2e p. ; *sur la Vie molle.*
(2) id. *sur l'Humilité ; sur la Véritable et fausse piété.*

nous trouvons pour la première fois les périphrases que l'on a si vivement reprochées à la prédication du XVIIIe siècle : « Être suprême, souverain Modérateur du monde, etc... », et nous pouvons y remarquer, avec des conseils de morale générale assez longuement développés, des considérations qui sont autant du domaine de la philosophie que de celui de la Foi. Ces quelques termes singuliers sont probablement empruntés au vocabulaire de l'*Encyclopédie*. Le Père oratorien n'a pu résister à la manie, assez fréquente chez les prédicateurs, de moderniser son style par le moyen facile du néologisme. Mais pour les idées morales dont nous avons parlé, on se tromperait en concluant à des infiltrations des doctrines utilitaires qui commençaient à prévaloir quand l'orateur a revu ses discours.

Le Père Terrasson avait arrangé, sous forme de sermons, les conférences qu'il avait données tout d'abord dans les maisons de son Ordre, et il n'a pas cru devoir en éliminer les principes généraux qu'admet très bien ce genre de prédication (1). D'ailleurs, il a toujours pris soin de s'appuyer sur quel-

(1) Cette transformation nous semble parfaitement sensible dans différents passages de son œuvre, dans le *Panégyrique de la sainte Vierge*, par exemple, où il s'adresse à ceux qui se croient appelés au sacerdoce (t. II, p. 489) ; dans le *Sermon pour la fête de saint Jean-Baptiste* (t. IV, p. 58-59), où il parle longuement de l'influence que l'usage du monde exerce sur les prêtres.

ques vérités essentielles du christianisme, et il déclare explicitement que la philosophie est incapable de nous faire des lois assez saintes et assez étendues pour nous corriger dans nos désordres et pour remédier à tous nos maux (1).

La seule partie de cette prédication où une morale moins franchement chrétienne ait été exposée, c'est le *Petit Carême* que Surian prêcha à la Cour, en 1719. Comme Massillon, son devancier et son modèle (2), l'orateur a choisi des sujets confinant à la philosophie spiritualiste et à la religion, et s'est mis sur le terrain de la raison. Considérations sur l'amour du plaisir, sur l'influence délétère de la flatterie, sur les inspirations de l'orgueil, sur la folie des conquêtes, sur la naissance des passions, sur l'obéissance que les souverains doivent à la loi, etc., voilà ce que l'on avait entendu à la Cour en 1718 ; c'est ce que l'on retrouve encore dans le second *Petit Carême*. Le Père Surian mérite donc bien, pour cette œuvre, l'épithète de « philosophe chrétien » que lui

(1) *Sermons sur les Grandeurs de Jésus-Christ*, t. II, p. 368 ; *sur l'Aumône*, t. II, p. 290 ; *sur la Vanité*, t. I, p. 435.

(2) On peut expliquer par l'imitation, la similitude de proportions des sermons des deux *Petits Carêmes*, les analogies que présentent trois des discours qui les composent, les sermons de Massillon sur les *Tentations des grands*, sur *l'Humanité des grands*, sur les *Ecueils de la piété des grands*, et ceux où Surian traite des *Tentations des rois, de la Bonté des rois, de la Piété des rois.*

donnait Gresset, devant l'Académie, et c'est probablement le caractère de ces discours qui en détermina l'impression en 1778, au moment de la plus grande vogue du *Petit Carême* de Massillon.

Il faut ajouter cependant, comme première différence entre les deux orateurs, que le Père Surian a su rester beaucoup plus chrétien que Massillon. Pour s'en convaincre, il suffit de lire parallèlement les sermons où ils ont tous les deux traité du même objet. Massillon semble se contenter de convaincre la raison de ses auditeurs, le P. Surian a soin, après chaque considération philosophique, de ramener et de rattacher étroitement son sujet à la doctrine chrétienne, tantôt en l'appuyant sur un exemple de l'Ecriture sainte, tantôt en en dégageant la conclusion, dans une prière.

Il est aussi plus pratique. Dans les titres qu'il a donnés à ses sermons, il semble avoir voulu montrer qu'il s'adressait au roi plutôt qu'aux grands, comme l'avait fait son devancier. Sa morale est également beaucoup plus précise. Massillon aborde des considérations générales d'une plus haute portée intellectuelle et philosophique sans doute, mais moins efficace pour la correction des mœurs. Qu'on lise dans le sermon sur les *Tentations des rois* (1) le portrait du flatteur, et dans le sermon sur les *Tentations des*

(1) Col. 629.

grands, les considérations de Massillon sur la flatterie, et l'on constatera facilement que Surian a su, mieux que son confrère, inspirer pour ce fléau des rois, toute l'aversion qu'il mérite.

La précision, le souci d'arriver à des résultats pratiques sont du reste des qualités communes à tous les prédicateurs de cette période. Ces sujets, ces arguments si bien en rapport avec l'état moral de la société, les orateurs les adaptent plus étroitement encore à leur auditoire, en les rapprochant continuellement des mœurs de leurs contemporains.

La description qu'ils nous font de leur époque répond, en général, à ce que nous en apprennent les journaux et les mémoires du temps. On pourrait tirer de leurs œuvres une foule de détails intéressants sur la vie religieuse et morale de cette période. L'œuvre de Surian surtout serait une mine féconde pour qui voudrait étudier, par le menu, la pensée chrétienne, pendant les débuts du règne de Louis XV. Il suffit de lire, pour s'en rendre compte ses sermons sur l'*Impureté*, sur le *Jeûne*, sur le *Scandale*. Qu'on en juge par cette courte citation de son sermon sur le *Jeûne* :

« Pardonnez-moi ce détail, Messieurs, il faut le dire. Et « pourquoi seriez-vous plus hardis à pécher que moi à vous « reprendre ? dans la privation des viandes défendues, votre « mollesse trouve encore le moyen de ne rien perdre. On

« cherche à se faire du plaisir jusque dans le sein même de « la pénitence ; pour quelques-uns, et Dieu veuille qu'il n'y « en ait aucun dans mon auditoire, le carême est un temps « plus agréable et plus délicat que les autres saisons de « l'année ; la nourriture qu'on y prend, étant mieux assai- « sonnée que les viandes d'ordinaire, devient une nouvelle « source de sensualité : l'amour propre qui se sent alarmé, « invente mille manières d'adoucir ce qu'il y a de gênant et « d'incommode dans le jeûne. On redonne à la délicatesse « ce que l'on ôte au rassasiement, oubliant que c'est en ôter « tout le mérite que d'en ôter toute la difficulté ; on anéantit « presque toute la rigueur du jeûne par les adoucissements « qu'on y apporte. On fait si bien son compte que le sommeil « dédommage de la privation des aliments, et pour mieux « attendre la délicatesse de la table, on se tranquillise dans « la mollesse du lit (1). »

Malheureusement l'œuvre de Surian et celles de la plupart de ses collègues n'ont pas été imprimées avant 1750 ; elles ont donc pu subir des modifications postérieures à la période qui nous occupe. Aussi, dans le tableau que nous avons fait de la société d'après les prédicateurs, avons-nous été obligé de nous servir uniquement des sermons de l'abbé Molinier, édités de 1730 à 1734.

On a pu remarquer, dans le tableau dont nous parlons, avec quelle hardiesse le prédicateur dévoilait les travers de la haute société.

(1) *Sermon sur le Jeûne*, col. 697.

Le Père Terrasson (Gaspard) est plus sévère encore que son émule. Il juge ses contemporains avec le pessimisme presque naturel à ceux qui ont beaucoup souffert et, comme La Rochefoucauld dont il est certainement le disciple (1), il voit tout en noir. Ce sont les grands qu'il rend responsables de tous les désordres qu'il constate autour de lui. Il les accuse d'avoir brisé l'égalité primitive : « La terre avait été créée pour tous les hommes, dit-il. Formés d'une même nature, ils avaient tous les mêmes droits aux bienfaits du Créateur. Sans le péché originel, tout serait encore commun entre eux, parce qu'on possèderait comme par indivis. Mais après la chute, la terre étant devenue plus avare et les hommes étant dominés par les passions, les plus forts ont tout envahi, et, par une triste nécessité, il a fallu que les lois leur adjugeassent ce qu'ils avaient usurpé... »

« Il paraît d'abord étonnant, ajoute-t-il, que la différence dans le partage soit si énorme : que les uns se voient privés de toutes sortes de biens, tandis que les autres en regorgent ; que ceux même qui travaillent le plus pour le public soient souvent les seuls qui n'en profitent pas, tandis que des hommes oisifs les recueillent avec abondance. » Le prédicateur voit dans cette inégalité un effet de la volonté de Dieu, il approuve même ce nouvel ordre de choses et il veut

(1) *Sermon sur l'Excellence de l'Evangile*, col. 782.

que les souverains et les magistrats veillent à le conserver (1). Mais il rappelle aux grands que, dans les desseins de la Providence, les pauvres sont leurs héritiers naturels ou du moins leurs usufruitiers ; qu'ils doivent par conséquent jouir avec eux de leurs biens, et que tout leur superflu appartient aux malheureux.

Cependant ces richesses usurpées, acquises aux dépens des pauvres, ne servent à la noblesse, comme au haut clergé, qu'à soutenir une vie molle et sensuelle, qu'à entretenir un luxe outrageant.

Voici le tableau qu'en fait l'orateur :

« Eh ! pourquoi voyons-nous, par exemple, les grands, « les riches, les nobles environnés de tout ce faste qui em- « barrasse nos villes : placés dans de superbes édifices où « les murailles mêmes parlent de leurs titres, de leur généa- « logie, de leurs ancêtres ; revêtus de tout ce que la nature « a de plus riche et de plus précieux ; ayant à leurs gages « des ministres et des serviteurs auxquels ils commandent, « et dont tout l'emploi est souvent d'orner le spectacle qu'ils « veulent donner au monde. D'ailleurs jaloux jusqu'à l'ex- « cès des respects des peuples ; délicats sur les plus légères « bienséances; durs et impitoyables sur les misères d'autrui; « emportés et furieux dès qu'on les offense; censeurs cruels « de tout ce qui peut leur faire ombrage ; se supplantant les « uns les autres ; poursuivant le mérite partout où il se « trouve ; n'épargnant pas la probité même. Pourquoi tout

(1) *Sermon sur le Travail*, t. II, p. 84.

« cela, dis-je ? Sinon parce qu'ils ne veulent pas de dieux « étrangers devant eux : *non habebis deos alienos coram « me* (Ex. XX, 3) » (1).

Aussi se refuse-t-il à estimer cette noblesse sensuelle et en outre rampante, adulatrice (2), qui souvent n'a plus que des défauts (3) ; sa dureté envers les pauvres la rend responsable des désordres que fait commettre l'indigence (4) ; c'est elle, qui, par ses crimes, a attiré sur la société les malheurs dont elle souffre (5). Il faut donc rétablir l'ordre troublé, et le Père Terrasson exhorte vivement les pasteurs, les prédicateurs, les conducteurs des âmes à faire violence à ces riches, à les sauver pour l'éternité, en leur arrachant, au profit des pauvres, ces trésors qu'ils ont accumulés (6).

Tout cela a été imprimé en 1749, et a été écrit avant le mouvement encyclopédique par un prédicateur des plus zélés et des plus tenaces pour ce qu'il croyait intéresser l'intégrité de la foi. La liberté de parole dans la prédication du XVIIIe siècle n'est donc pas une simple imitation des violentes invectives des

(1) *Sermons sur la Vanité*, t. I, p. 419, 420, 432 ; *sur l'Enfer*, t. II, pp. 36, 37, 42 ; *sur le Travail*, t. II, p. 86.
(2) *Sermon sur la Fête de saint Jean-Baptiste*, p. 94.
(3) id. *sur la Vanité*, t. I, p. 430, 431.
(4) id. *sur l'Aumône*, t. II, page 305.
(5) id. ibid., page 328.
(6) id. *sur l'Enfer*, t. II, page 60.

philosophes contre les grands, comme on le croit communément (1), puisque nous la trouvons bien avant que la manie dont parle Voltaire (2) se soit généralisée chez les écrivains. Nous n'avons même pas besoin de voir, dans cette véhémence, un contre-coup des querelles religieuses et de l'animosité qu'elles avaient excitée contre les grands qui passaient pour être partisans de la Constitution (3). Nous la trouverons dans la période suivante, chez plusieurs jésuites, où elle est, comme dans les prédicateurs que nous étudions, une simple continuation des traditions du XVIIe siècle.

Mais ce qui est bien de cette époque, c'est l'onction dont presque tous les orateurs sacrés essaient d'adoucir leur parole. On sent qu'ils ont été, pour la plupart, les confrères ou les élèves de Massillon. Lorsque dans son discours de réception à l'Académie le Père Surian disait :

« C'est dans le cœur où nous sommes, et c'est là, où la « parole, toujours subordonnée à la pensée divine, doit nous « chercher, nous combattre, nous vaincre. En un mot, « l'homme, c'est le cœur. »

(1) M. Aubertin, *L'Esprit public au* XVIIIe *siècle*, Paris, 1889, in-12, p. 392.

(2) *Honnêtetés littéraires* ; *Œuvres*, Paris, Houssiaux. 13 vol. in-4°, t. V, p. 208.

(3) Barbier, *Journal*, t. IV, p. 505.

Il formulait une règle à laquelle s'efforçaient de se conformer presque tous les prédicateurs.

Les uns y ont médiocrement réussi. Le Père Jard, par exemple, en voulant tempérer, par l'effusion de la sensibilité, l'austérité de sa doctrine, force sa nature, et, comme toujours, en pareil cas, tombe dans le mauvais goût. Voici un exemple de ce défaut, très rare heureusement dans son œuvre :

« Plongée dans la tristesse au milieu de ses plus beaux « jours, cette chaste Rachel a la douleur de voir le tyran « des âmes faire un horrible carnage dans son propre sein ; « et lui arracher, à tout moment, les fruits précieux de la « grâce de son époux. On est sourd à ses cris *lamentables*. « Presque personne ne la console par un retour sincère à « la pénitence, et cette *tendre* mère se trouve réduite à « gémir sur la perte de ses enfants, tandis que les enfants « eux-mêmes se réjouissent *cruellement* de leur propre « perte : *Rachel plorans filios suos* (Matth. II) » (1).

La plupart des prédicateurs, les Pères Pacaud (2), Terrasson (G.) (3), entre autres, ont été plus heureux. Ils ont su par des « réflexions touchantes », par « l'onction de l'esprit de Dieu », produire l'émotion qu'ils voulaient donner à leur parole. Mais l'orateur

(1) *Sermon sur Lazare*, col. 1579.
(2) id. *sur les Plaisirs.*
(3) id. *sur les Biens éternels ; sur l'Excellence de l'Evangile.*

le plus remarquable à ce point de vue, c'est le Père Surian. Fidèle au principe que nous venons de l'entendre exprimer, il a mis dans tout son *Petit Carême* et en particulier dans le septième sermon, sur le *Mépris des grandeurs*, une émotion douce et soutenue dont on ne retrouverait peut-être pas toujours les accents dans Massillon. L'illustre oratorien a-t-il jamais exprimé, avec la mélancolie pénétrante que nous sentons dans le passage suivant, le vide que le plaisir laisse toujours après lui :

« Ils sont venus quelquefois ces moments heureux qui « bornaient tous les désirs de notre âme ; certains jours « privilégiés, bien rares dans la vie, où tout semblait autour « de nous conspirer pour nous rendre heureux. Avouons-le, « nous y croyions déposer notre cœur comme dans son « repos et dans son centre, nous nous proposions, à cette « fois, d'être heureux sans Jésus-Christ. Hélas ! y avons-« nous réussi ? Nos passions étaient satisfaites, nous-mêmes « l'étions-nous ? Nos sens étaient flattés, mais notre cœur « était-il content ? Le sentions-nous plein et tranquille ? Ah ! « il soupirait encore, il se plaignait à nous, il se trouvait « malheureux et déplacé ; secrètement il accusait le monde « et toutes ses joies d'imposture et de vide ; il nous disait « par ses ennuis, par ses dégoûts, par ses alarmes, par son « trouble, par l'effort qu'il faisait d'aller plus avant, que « quelque chose lui manquait : c'était Dieu et tout avec « lui » (1).

(1) *Sermon sur le Mépris des grandeurs*, col. 67.

Du reste, comme les deux orateurs ont exprimé tour à tour ce qu'ils ressentaient des deuils de la Cour, le meilleur moyen de faire apprécier leur sensibilité est de les comparer l'un à l'autre. Voici deux passages caractéristiques, où ils expriment leurs sentiments sur le sujet dont nous parlons.

Ecoutons d'abord Massillon :

« O mon Sauveur, c'est aujourd'hui que vous commencez « à régner vous-même sur toutes les nations : vos derniers « soupirs sont comme les prémices sacrées de votre règne, « et c'est par la Croix que vous allez conquérir l'univers. « Grand Dieu ! que ce soit elle qui affermisse le règne de « l'enfant précieux que vous voyez ici à vos pieds ; que la « religion en consacre les prémices et en couronne la durée. « Ce sont ses glorieux ancêtres qui l'ont placée parmi nous « sur le trône ; que ce soit elle qui y soutienne l'enfant « auguste qui ne peut vous offrir encore que son innocence, « la foi de ses pères, les malheurs qui ont entouré son ber- « ceau royal, et la tendresse la plus vive de ses sujets. « Conservez l'enfant de tant de saints et de tant de protec- « teurs de la foi sainte ; ils exposèrent autrefois leur vie et « leur couronne pour aller recouvrer votre héritage ; con- « servez le sien à cet enfant précieux. Ils revinrent chargés « des dépouilles sacrées de la Croix ; que ce dépôt saint « dont ils enrichirent cette ville régnante, que ce gage pré- « cieux de la piété de ses pères sollicite, aujourd'hui surtout, « vos grâces en sa faveur ; n'abandonnez pas l'héritier de « tant de princes qui ont été les premiers défenseurs de « votre nom et de votre gloire. Les coups de votre colère

« l'ont épargné au milieu des débris de son auguste famille ;
« laissez-nous, grand Dieu, jouir de ce bienfait que nous
« avons acheté si cher ! Que ce reste heureux de tant de
« têtes augustes que nous avons vues tomber à la fois,
« répare nos pertes et essuie nos larmes ; comblez-le, lui
« seul, de toutes les grâces que vous aviez réservées dans
« vos trésors éternels à tant de princes qui devaient régner
« à sa place et auxquels sa couronne était destinée Réunis-
« sez en lui tout ce que vous deviez partager sur les autres,
« et que son règne rassemble toutes les bénédictions et tous
« les genres de bonheur que nous nous promettions séparé-
« ment, sous les règnes des princes qu'une mort prématurée
« nous a enlevés ! » (1).

Voici comment Surian exprime les mêmes pensées :

« Les princes ne sont plus élevés que pour montrer de
« plus loin à l'homme son néant et toute la vanité de sa
« gloire. Quelles leçons, Sire, quelles terribles leçons vous a
« faites sur ce point, presque en naissant, la divine Provi-
« dence ! Qu'avons-nous vu ? O ciel quels événements, quels
« spectacles : et que, pour vous instruire, il en a coûté à
« l'Univers ! La France voyait avec joie, au milieu d'une
« cour florissante, autour de son auguste maître, tant d'hé-
« ritiers prochains de sa couronne, de tous les âges, de tous
« les caractères, de toutes les vertus. Elle voyait, dans votre
« aïeul si respectable, ses délices les plus chères; elle voyait,
« dans votre père si pieux, ses espérances les plus douces ;
« et dans un clin d'œil, tout a disparu comme un songe : ni
« la piété, ni l'innocence n'ont pu retarder là-haut des

(1) *Sermon pour le Vendredi Saint.*

« malheurs si grands. Pour rendre l'instruction plus forte, « avec son auguste mère, un tendre orphelin vient s'y « joindre. Une même pompe funèbre — pourquoi nos yeux « ont-ils vu un objet si triste ? — une même pompe funèbre « au milieu de nos sanglots et de nos larmes, les a tous « conduits au tombeau, et la France, dans ce seul jour, n'a « fait qu'un même deuil de ce qui devait faire son bonheur « pour tant d'années. Pourquoi Dieu s'est-il hâté de mettre « ainsi sous vos yeux, comme en abrégé, dès le commence- « ment de votre vie, toute la fragilité de la gloire humaine « et jusqu'où peut aller son néant ? Pourquoi a-t-il frappé, « dès les premiers jours et dans ce que vous aviez de plus « cher, des coups qu'il ne frappe ordinairement que dans la « succession de plusieurs siècles ? Pourquoi ne vous a-t-il « élevé au comble de la grandeur que par l'exemple le plus « inouï et le plus lamentable de sa vanité, sinon pour vous « apprendre, ô précieux reste de tant de rois ! qu'il n'y a de « grand, de vrai, d'immuable et d'éternel que Dieu ; sinon « pour imprimer plus profondément dans votre âme le « mépris du monde et de son néant ? » (1).

Ces deux morceaux sont fort beaux. Auquel des deux donner la première place ? Pour l'art, évidemment, pour l'élégance, la facilité, le charme de l'expression, Massillon l'emporte ; mais l'émotion de son confrère est peut-être plus profonde et plus vraie.

D'ailleurs, la simplicité du style de Surian n'est pas sans mérite pour ceux qui trouvent Massillon

(1) *Sermon pour le Dimanche des Rameaux.* Ces deux passages ont été cités par M. l'abbé Rosne, *Surian.*

trop fleuri. Cette qualité, presque tous les prédicateurs de cette période pourraient la revendiquer. L'éloquence recherchée et affectée n'a parmi eux qu'un seul représentant bien attitré, l'abbé Mongin. Dans sa réponse au discours de réception à l'Académie, de l'archevêque d'Albi, cet orateur faisait de Fléchier ce pompeux éloge :

« C'est le grand maître de l'art de bien parler, et tous « ceux qui s'y distingueront un jour lui rendront hommage « de leur talent. Vous avez commencé le tribut, la postérité le « finira ; et, tant que l'élégance du style, la beauté de l'ex- « pression, la justesse des pensées, la vivacité des tours, la « pompe et la magnificence des images, la richesse et l'im- « portance de la matière feront admirer les écrits du siècle « de Louis le Grand, on se souviendra toujours que l'illustre « Fléchier en fut comme l'inventeur et le père ; que ce fut « lui qui porta le premier, avec tant d'éclat et de dignité, « l'éloquence dans les chaires évangéliques ; qui apprit aux « Grâces à parler le langage de la piété et de la religion ; qui « rendit les Muses chrétiennes : qui instruisit leurs voix à « publier les vertus des saints, et à chanter la gloire des « martyrs ; et qui, pour ainsi dire, ôta le caducée à l'idole « muette qui le portait, pour le remettre entre les mains de « la vérité même ; ainsi Moïse faisait servir à l'usage des « Israélites les vases précieux qu'il avait enlevés à l'infidèle « Egyptien (1). »

Le passage en lui-même est caractéristique du goût

(1) *Orateurs sacrés*, t. XLVI, col. 1.316.

de l'auteur. L'abbé Mongin aime, en effet, ces expressions recherchées, ce style figuré, cette élégance raide et compassée que l'on remarque dans cette appréciation. Mais ce mauvais goût ne se retrouve que dans cet orateur.

Ce n'est pas que les prédicateurs de cette période, à leur début surtout, se soient désintéressés de l'art. Presque tous anciens professeurs de belles-lettres, le long commerce qu'ils avaient eu avec les chefs-d'œuvre des classiques, et l'exemple séduisant de Massillon leur avaient fait apprécier trop vivement la beauté littéraire, pour qu'ils n'aient pas été tentés de la rechercher. De plus, il se faisait souvent alors, entre orateurs, un échange fraternel de manuscrits. Le Père Surian nous apprend dans ses papiers intimes (1) qu'à l'occasion, probablement lorsqu'il était pressé par le temps, il s'aidait des travaux de ses confrères, de Massillon lui-même, et cette imitation devait se ressentir de la perfection artistique du modèle. Aussi est-il facile de voir dans le *Petit Carême* du Père Surian, comme du reste dans les discours des Pères Pacand, Terrasson G., que les prédicateurs de l'Oratoire ne se désintéressaient pas de la forme. Leurs phrases toujours correctes, au dessin net et précis, prouvent qu'ils ont eu souci de l'élégance. Mais si, dans le résultat complexe de la formation littéraire des ora-

(1) Cités par M. l'abbé Rosne, *Surian*, p. 53.

teurs, il y a quelques traces de rhétorique ; si le régent perce parfois dans le prédicateur, l'ensemble est très acceptable et c'est l'orateur sacré qui domine dans leurs œuvres. La théorie qu'ils ont suivie généralement, c'est celle que le Père Surian exposait aux prêtres de son diocèse :

« Ne songez pas à l'éloquence : préoccupez-vous unique-
« ment de la victoire et soyez rustiques plutôt qu'inefficaces.
« *Melius est de duobus imperfectis rusticitatem sanctam*
« *habere quam eloquentiam peccatricem* (St Jérôme).
« Malheur au prédicateur, quand ceux qui vont l'entendre
« peuvent se dire : *Ubi est verbum Domini ?* (Jérémie
« XVII-15). Je n'entends que des phrases. Menez-moi donc
« à la Cour, au théâtre, puisque dans l'église on n'entend
« pas la parole de Dieu ! Je veux des sermons, non des co-
« médies. Sont-ce là ces hommes que l'Esprit Saint nous a
« promis ? On veut me plaire, et on dit qu'on cherche à me
« convertir ! (1). »

Cette méthode, on peut en constater l'application dans la tendance que les sermonnaires laissent tous percer, de faire tourner le sermon à l'homélie. Le Père Surian, qui la dissimule mal, même dans son *Petit Carême*, nous la révèle clairement dans une note de ses papiers intimes :

(1) *Manuscrits de Vence*, carton I, liasse II.— Nous croyons peu utile de rappeler que les traces de préciosité que l'on trouve dans l'œuvre du P. Surian proviennent probablement des remaniements postérieurs dont nous avons parlé plus haut.

« Je présenterai ce soir-là mon sermon : *Bonum est nos*
« *hic esse* ; mais j'y glisserai le plus adroitement possible
« l'Evangile, en sorte qu'il paraîtra une homélie. Par
« exemple à l'endroit du *Bonum est*, j'ajouterai : *Faciamus*
« *hic tria tabernacula* (1). »

Les Pères Jard et Terrasson (André) sont allés beaucoup plus loin dans cette voie, et ont continué franchement les traditions sévères de Port-Royal. Le premier disait que son dessein était d'instruire et non pas d'étonner (2) ; et en réalité, comme le fait remarquer son éditeur, il n'est occupé que du soin de mettre les vérités « dans le jour le plus simple et le plus capable de faire impression, que de les présenter sous une forme qui les rende plus sensibles et plus pénétrantes (3) ». S'oublier soi-même pour laisser à la doctrine toute sa vertu et toute sa force, c'était, nous le savons, le principe de Saint-Cyran ; c'est aussi la méthode suivie par les deux orateurs dont nous parlons, et l'on peut ajouter que, « pénétrés de l'importance des fonctions qu'ils remplissaient, ils ont recherché, par dessus tout, cette simplicité divine qui n'a point d'égard au jugement des personnes, mais à leurs besoins (4). »

(1) *Manuscrits de Vence*, carton III, liasse II.
(2) *Sermon sur le Petit nombre des élus*, col. 1.592.
(3) Préface de ses *Discours*.
(4) Ibid.

Du moins, en s'efforçant d'être simples, les Pères Jard et Terrasson (André) ont su éviter la négligence ; tous leurs émules n'ont pas eu le même bonheur. Deux d'entre eux ont même usé largement de la tolérance qu'accordaient les théoriciens aux prédicateurs moralistes (1). Chez l'abbé Molinier, cette négligence était naturelle : il manquait de goût. Cette lacune n'a pas partout dans son œuvre la même importance : elle est bien moins sensible, par exemple, dans ses discours de morale que dans ses sermons apologétiques où elle contraste péniblement avec la finesse, la délicatesse des incrédules que l'orateur y attaquait. Elle n'est pas partout également profonde, mais elle est fréquente dans ses sermons. Elle s'y fait sentir : ici par des saillies déplacées, par le manque de netteté, de rigueur du raisonnement ; là, par la disproportion des développements ; presque partout par la diffusion, l'incorrection même du style. La formation qu'avait reçue le prédicateur à Saint-Magloire n'avait pas pu triompher de l'exubérance de sa nature et le préserver des intempérances de son imagination. Son sermon sur l'*Impureté* contient plusieurs fautes à ce sujet (2) : dans le début, par exemple, après avoir dit qu'il ne veut pas, sous

(1) Cf. *Le Ministère évangélique*, Paris, 1726, p. 257. — Trublet, *Réflexions sur l'éloquence*, pages 20 et 22. — Fénelon, *Dialogue sur l'éloquence* (Improvisation).

(2) Cf. encore son *Sermon sur la Parole de Dieu*.

prétexte d'une réserve imprudente, laisser déshonorer la religion en ne parlant pas de ce vice, il s'écrie :

« Vive le Seigneur, je ne me tairai pas, car si je me tai-
« sais, les pierres mêmes de ce temple crieraient (1). »

A la fin de la première partie du même discours, il apostrophe ainsi les défenseurs du théâtre :

« Vous êtes les ministres de l'esprit immonde, amateurs
« du théâtre ; ou vous êtes déjà, ou vous serez bientôt la
« proie de l'esprit impur. Pères et mères qui conduisez vos
« enfants au théâtre, maris qui y menez vos femmes, vous
« devriez être punis de la corruption de vos familles (2). »

En constatant ces exagérations, ces violences de langage, on se rappelle, malgré soi, le fameux principe de Buffon : « le style c'est l'homme » ; l'éloquence de cet orateur porte l'empreinte de sa vie.

Mais les négligences étonnent dans le *Grand Carême* du Père Surian. Il manque à cette œuvre cette rigueur inflexible de raisonnement, qui naît, sans doute, de la force de la pensée ; mais à laquelle contribuent beaucoup aussi le travail et l'effort. Les idées y sont assez souvent vagues et diffuses ; les

(1) Col. 38.
(2) Col. 49. Cf. encore *Sermon sur les Biens éternels*, t. IV, p. 250.

développements manquent parfois de liaison. Sans doute, l'orateur suit dans son esprit une sorte de courant logique, mais ce fil conducteur n'est ni assez fort, ni assez marqué pour produire l'unité artistique du discours, telle qu'on la trouve chez Bourdaloue et Massillon.

Ajoutons que, dans la forme, les négligences abondent. Le Père Surian s'occupe peu de varier ses figures, et ça et là, on trouve des phrases obscures ou mal construites. Les retouches dont nous avons parlé pourraient bien être la cause d'une partie de ces défauts ; mais elles ne sauraient les expliquer tous. On les excuserait encore en disant : soit qu'ils devaient moins choquer à l'audition qu'à la lecture, étant donné que le Père Surian, au dire de Gresset, était fort bien doué au point de vue des grâces extérieures de l'action ; soit que ses sermons ne sont probablement que des improvisations jetées rapidement sur le papier, et que les fautes qu'on y remarque auraient vraisemblablement disparu si l'orateur avait revu ses discours.

Néanmoins on regrette d'autant plus ces imperfections qu'elles empêchent la critique littéraire de ratifier, sur tous les points, les éloges que lui ont décernés ses contemporains.

Car au XVIIIe siècle, la réputation de la plupart des orateurs sacrés de cette période, celle de l'abbé Moli-

nier et du Père Surian surtout, fut très grande, et, en réalité, quelques-uns ont une réelle valeur.

La Serre, dans son poème sur l'*Eloquence* (1), n'a pas craint de mettre l'abbé Molinier à côté de Massillon, et les *Mémoires de Trévoux* font de cet orateur un grand éloge (2).

Il a certainement des qualités précieuses. Nous avons déjà parlé de son érudition, de la fertilité de son imagination. Quelques-uns des passages que nous avons cités montrent qu'il savait, jusqu'à un certain point, manier le pathétique, et l'on achèvera de se convaincre qu'avec cette qualité il avait encore de la force dans la pensée, de la vie, du mouvement, en lisant ses sermons sur le *Ciel*, sur la *Trinité*, sur la *Vie du chrétien*, sur le *Scandale*, sur l'*Impureté*. Il avait aussi un certain talent de moraliste. Sans être ni très fine ni très profonde, son observation n'en révèle pas moins une assez grande perspicacité, et elle est exprimée d'une manière incisive et piquante qui en relève heureusement l'intérêt (3).

Malheureusement il a trop de fautes de goût pour être compté parmi les maîtres de l'éloquence sacrée. Massillon qui appréciait les qualités de ses sermons

(1) Paris, 1778. Bossuet, d'après ce poète, est l'orateur du génie ; Bourdaloue, de la raison ; Massillon, du cœur ; Molinier, de l'imagination.

(2) Années 1731, juillet, et 1735, mai.

(3) Cf. *Sermon sur la Vie molle*, col. 101.

autant qu'il en condamnait les défauts, lui aurait dit un jour : *Il ne tient qu'à vous d'être le prédicateur des grands ou du peuple.* L'abbé Molinier n'a pas su ou n'a pas pu mettre à profit, pour sa réputation littéraire, ce sage avertissement.

La renommée du Père Surian était encore mieux établie. Très apprécié de ses auditeurs, après sa mort, l'Académie elle-même a rendu un hommage public à ses talents et à ses vertus. En recevant son successeur, le fameux d'Alembert, Gresset dit de cet orateur qu'il sut joindre au génie, l'autorité de l'exemple ; qu'il continua ses prédications dans son diocèse, et qu'il y observa fidèlement la résidence. Au point de vue plus exclusivement littéraire, il le regarde comme le dernier des orateurs dignes de souvenir. Le nouvel académicien, de son côté, fit de l'éloquence, de la modération de son prédécesseur un magnifique éloge : « M. de Vence, dit-il, ne fut redevable qu'à lui-même de la réputation et des honneurs dont il a joui. Quant à son éloquence, elle « fut touchante et sans art, comme la religion et la « vérité » (1).

Toutes ces louanges, on ne saurait s'y méprendre, et nous aurons l'occasion d'y revenir, sont doublées d'allusions, de revanches méchantes que l'Académie ne laissa pas passer inaperçues ; mais au fond, elles

(1) Cf. Leurs *Discours de réception à l'Académie.*

étaient vraies. On n'en saurait douter pour les qualités morales du Père Surian ; sa vie les confirme pleinement.

Les éloges littéraires étaient basés sur de simples souvenirs ; mais on peut les accepter, du moins pour la partie la plus authentique de l'œuvre du sermonnaire. Nous avons vu que, dans son *Petit Carême*, il avait su, mieux peut-être que Massillon, développer chrétiennement les sujets philosophiques imposés par les circonstances ; en tirer une morale plus pratique ; y faire sentir une émotion plus profonde et plus vraie. Nous pouvons donc conclure que si ces discours ont, moins que ceux de 1718, l'éclat, la sonorité de l'appareil oratoire ; si l'art y est moins parfait, la portée philosophique des développements moins grande, ils méritent cependant d'être tirés de l'oubli où ils sont restés trop longtemps, et d'avoir une place immédiatement au-dessous des chefs-d'œuvre tant admirés de Voltaire.

Mais, pour les *Grands Carêmes* des deux oratoriens, la comparaison est impossible. Le Père Surian y a quelquefois des mouvements qui rappellent l'éloquence de Massillon, celui-ci, par exemple, que lui inspira l'état moral de la société de son époque (1) :

« La licence a levé le masque, les sujets corrompus et « aveugles ont déclaré à Dieu une guerre ouverte ; il me

(1) *Sermon sur le petit nombre des élus*, col. 961-2.

« semble l'entendre me dire, comme autrefois à Jérémie : « Cherchez dans toutes les rues, parcourez toutes les places, « pour voir si, dans la multitude qui s'offre à vos yeux, « vous trouverez un homme de mon choix, qui soit juste et « fidèle : *Circuite vias Jerusalem, an inveniatis virum « facientem judicium et quaerentem fidem* (Jerem. V). »

« Pour suivre un détail que le doigt de Dieu n'a tracé que « pour notre siècle, j'irai donc avec le prophète chercher les « élus de Dieu parmi les chrétiens et dans tous les états ; « peut-être les trouverai-je parmi les pauvres : *Forsitan « pauperes sunt* (Ibid.), mais ils sont dans une ignorance « absolue des choses les plus nécessaires au salut, leur vie « n'est qu'un instinct de la nature, plutôt qu'un mouvement « de la grâce ; ce n'est qu'envie, que jalousie, que murmures, « que plaintes, qu'impatience parmi eux : plus vous les frap- « pez, Seigneur, et plus ils deviennent intraitables ; les « coups que vous leur portez, au lieu de les ramener, ne ser- « vent qu'à les éloigner, et ils sont tout à la fois, et plus « méchants et plus malins que les autres : *Stulti ignorantes « viam Domini, percussisti eos et non doluerunt* (Ibid.). « J'irai donc parmi les riches, parmi les grands de la terre : « *Ibo ad optimates* (Ibid.). Hélas ! triste ressource ! *Ipsi « enim cognoverunt viam Domini* (Ibid.). Il est vrai qu'ils « sont mieux instruits que les pauvres des voies du salut : « mais ils abusent de leurs connaissances pour secouer plus « hardiment le joug du Seigneur ; ils violent impunément « les lois de l'abstinence et du jeûne ; se livrent aux volup- « tés et à la sensualité ; toute leur personne n'est qu'un abus « scandaleux des bienfaits du Seigneur ; ils font de leur « grandeur, de leurs richesses une idole à qui le reste des

« hommes sacrifie, et leur vie tout entière n'est qu'une in-
« fraction plus hardie de toutes les lois du christianisme et
« une apostasie continuelle des vœux de leur baptême : *Et*
« *ecce magis hi confregerunt jugum, ruperunt vincula*
« (Ibid.). Les savants peut-être se trouveront à l'égard de
« Dieu dans une disposition plus avantageuse et plus chré-
« tienne : hélas ! *Negaverunt Dominum, et dixerunt : non*
« *est ipse !* (Ibid.). Ces hommes superbes, pour avoir voulu
« trop curieusement approfondir la religion, l'ont perdue ;
« l'impiété, ce semble, est l'esprit et la science du temps ;
« notre siècle, pour vouloir être trop philosophe, a cessé
« d'être chrétien, et ce désordre a passé des savants jusqu'au
« peuple : *Neque veniet super eos malum* (Ibid.) (1). Où
« irai-je donc encore ? Aurai-je recours aux magistrats et
« aux dépositaires de la justice ? Mais dans la plupart, ce
« n'est plus la vérité qui décide, c'est la passion ; on ne re-
« garde plus aux règles qu'on doit suivre, mais aux per-
« sonnes qu'on veut ménager ; le crédit et la faveur l'em-
« portent sur le droit ; et les bonnes raisons, les intérêts de
« la veuve et du pupille n'y sont écoutés que quand l'auto-
« rité des ministres et des grands n'y forment point d'obs-
« tacles ; et ce n'est jamais par le fond d'une incorruptible
« équité, mais par le faible du juge ou pour la qualité des
« parties, que les arrêts et les sentences sont prononcés :
« *Causam viduae non judicaverunt, causam pupilli non*
« *dixerunt* (Ibid.). Que mes yeux se tournent du côté du
« sanctuaire : *Sta in porta domus Domini* (Ibid.) ; mais

(1) Cette phrase a été probablement ajoutée à la fin du siècle, au moment où ont été faites les retouches dont nous avons parlé plus haut, p. 51.

« hélas ! que vois-je ? la maison du Seigneur abandonnée à « l'oisiveté, à la mollesse : l'héritage de Jésus-Christ pros- « titué au faste et à la vanité ; le patrimoine des pauvres pro- « digué au jeu, à l'avarice ou à la sensualité : *Prophetae « prophetabant mendacium, et sacerdotes applaudebant « manibus suis* (Ibid.). Que vois-je encore ? de faux pro- « phètes qui débitent le mensonge pour de saintes vérités, « des ministres sacrés plus mondains que le peuple et, pour « quelques-uns qui soutiennent l'honneur du caractère, com- « bien le déshonorent ? La beauté du désert s'est flétrie, la « corruption a pénétré jusqu'aux parties les plus nobles du « corps, le sel même s'est lâchement affadi ; enfin toute la « terre pleure de se voir souillée : *Lugebit terra* (Jerem. « IV). Elle n'est plus qu'une vaste mer de désordres, qu'un « obscur nuage d'iniquités et de crimes qui enveloppe tous « les états, toutes les conditions, tous les âges, tous les « temps : *Universi corrupti sunt* (Jerem. VI) ; et si, après « cette recherche, Dieu me dit encore : Montrez-m'en donc « quelqu'un sur qui je puisse faire tomber mes miséricordes, « car je souffre à les retenir : *Super quo propitius esse « potero* (Jerem. V), ne suis-je pas forcé de lui répondre, « qu'il n'y a plus de foi parmi les chrétiens, qu'elle n'est « plus ni dans leurs bouches ni dans leurs mœurs : *Periit « fides, et ablata est de ore eorum* (Jerem. VII).

« Venez donc, mon Dieu, au secours de votre église ; « jamais cet édifice céleste ne se perpétua plus lentement ! « ô nouvelle Sion ! religion sainte, qui vous voyez ainsi défi- « gurée, épouse du Sauveur, êtes-vous donc la même qui « descendîtes du ciel où vous fûtes formée, portant dans « votre sein un peuple d'élus, et qui étiez si féconde de

« grands saints? vos beaux jours, hélas ! sont passés, et c'était « sur cette foule de chrétiens d'aujourd'hui, qui vivent plutôt « en idolâtres qu'en vrais fidèles, que Jésus-Christ prononça « cet oracle terrible : Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus : « *Multi vocati, pauci vero electi.* »

Le Père Surian, dans ce mouvement, fait véritablement « œuvre d'orateur » ; toutefois, même dans ses plus beaux passages et dans ses sermons sur l'*Aumône*, sur la *Passion*, dans lesquels il s'est surpassé, les défauts que nous avons signalés ne sont pas complètement absents. Alors que son talent naturel eût été égal à celui de Massillon, pour être aux yeux de la postérité, comme il le fut de son vivant, le rival de son confrère, il aurait manqué au Père Surian, non pas peut-être une connaissance plus profonde, mais un plus grand souci de l'art.

Les Pères Jard et Terrasson (André) furent, eux aussi, proposés comme modèles, le premier par le *Journal ecclésiastique* (1), le second par l'auteur de l'*Histoire de la prédication* (2), qui le préfère à Massillon, parce qu'il est moins orné.

En réalité, et quoi qu'en dise l'auteur de la courte notice des *Orateurs sacrés* de l'abbé Migne, ils ont su mettre dans des plans bien faits et bien suivis une doctrine profondément chrétienne, exposée avec

(1) Mars 1768.
(2) P. 505.

une netteté et une précision qui éclairent l'esprit et le convainquent. Quelquefois même ils ont su trouver des accents pleins d'élévation et de noblesse (1).

Mais, comme l'a très bien fait remarquer le jésuite Feller(2), il n'y a rien de bien original dans leur œuvre, et les qualités qu'on y remarque ne peuvent qu'atténuer, sans y suppléer, l'absence presque totale de sensibilité. Leurs expositions, leurs démonstrations continuelles sont trop sèches et trop froides. Pour se plaire à la parole de ces moralistes austères, il faut un effort persévérant d'attention dont les fidèles sont en général incapables. Aussi, leur manière ne peut-elle être proposée à l'imitation des orateurs sacrés. Nous sommes même tenté de croire que les appréciations optimistes de leurs contemporains, ont été motivées par les qualités extérieures de l'action dont ces prédicateurs étaient remarquablement doués, ou bien par une tentative de réaction contre l'éloquence affectée qui s'était introduite dans la chaire, quand on édita leurs œuvres.

Le Père Terrasson (Gaspard) a été préféré à son aîné, le Père André. Sans discuter cette question, nous nous contenterons de dire qu'il mérite simplement d'être mis au nombre des bons prédicateurs. Il ne s'élève jamais très haut ; son œuvre a même des

(1) Cf. notamment les *Sermons* du Père Jard *sur le Jour des Morts*, sur le *Mauvais riche*, sur l'*Impureté*.

(2) *Journal historique et littéraire*, février 1768.

inégalités ; quelques-uns de ses sermons sont incomplets, celui où il traite des *Grandeurs de Jésus-Christ*, par exemple ; ou faibles, comme ceux qui ont pour titres : *les Conversions commencées et non achevées, l'Affaire du salut, la Résurrection*. Mais, par contre, il y en a de bons, notamment les discours sur le *Sacrifice*, sur l'*Excellence de l'évangile*, sur la *Passion*, sur l'*Aumône*, sur le *Scandale* ; et, dans toute son œuvre, on remarque des qualités précieuses pour un orateur sacré : une méthode sûre, un style simple, un zèle vraiment apostolique, une émotion douce et soutenue.

La réputation du Père Pacaud a été moins grande que celle de ses collègues. A notre avis, il a surtout le mérite d'avoir su allier à la netteté, à la rapidité et quelquefois à l'onction de Massillon, les développements dogmatiques de Bossuet, la méthode rigoureuse de Bourdaloue, « cet orateur aussi profond qu'éloquent, disait-il, le grand modèle des prédicateurs (1). » C'est cette liberté dans l'imitation, plus que les talents moyens de ce prédicateur, qu'il nous a paru intéressant de signaler, afin que l'on voie comment, à l'Oratoire, même les orateurs de troisième ou quatrième ordre savaient conserver les bonnes traditions de l'éloquence et subir l'ascendant des grands génies de la chaire, tout en gardant la liberté qui permet de faire œuvre personnelle.

(1) *Sermon sur le Sacrifice*, 1re p., 2e cons.

Sur les sept ou huit prédicateurs les plus en vue pendant cette époque, les cinq plus remarquables ont été les disciples du cardinal de Bérulle. C'est donc grâce à la congrégation qui avait déjà donné Massillon à la chaire, que l'éloquence sacrée eut, de 1718 à 1729, d'assez bons représentants dans la capitale.

CHAPITRE III

Coup d'œil sur la prédication en province.

Pendant que les oratoriens triomphaient à Paris, plusieurs jésuites se faisaient entendre dans les chaires de province avec un très grand succès. Nous ne nous occuperons pas ici de ceux que nous allons trouver plus tard dans les chaires de la capitale, mais il faut parler du Père Dufay (1664-1742), qui n'a probablement jamais prêché à Paris. C'était l'un des plus célèbres orateurs de la Compagnie. Si même on pouvait apprécier un prédicateur par la vogue que lui valurent ses discours, il devrait être mis à la première place, car il en est peu qui attirèrent plus d'auditeurs à leurs sermons. La réputation qu'il s'était acquise fit un succès à la publication de ses œuvres ; il y en eut deux éditions en deux ans, et on les traduisit en italien et en allemand. L'engouement, toutefois, cessa dès qu'on eut lu ses discours. La deuxième édition ne fut pas épuisée, et on dut, pour l'écouler, lui donner en 1775 un nouveau frontispice (1).

(1) Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, à son nom.

Les critiques furent unanimes à dire que les qualités extérieures de l'action faisaient son principal mérite, et les *Mémoires de Trévoux* s'abstinrent prudemment de le juger longuement. Nous serons encore plus sévère : nous ne souscrivons pas aux éloges qu'ils donnent à « cette solidité grande et soutenue qui fait le caractère de cet orateur ». Au contraire, le Père Dufay est incapable non seulement de concevoir grandement un sujet, mais même de le mener vigoureusement. Ses plans sont, pour la plupart, défectueux (1) ; son apologie compromet plutôt la doctrine chrétienne qu'elle ne la défend ; ses sermons de morale sont presque tout entiers composés de pensées banales, noyées dans une insipide verbosité.

Du moins il est profondément chrétien et n'affiche aucune prétention au bel esprit. Son style simple, rempli même de locutions familières, donne à ses sermons l'allure d'une improvisation, non sans révéler des prétentions à reproduire la marche grave et sévère de Bourdaloue. Peut-être est-ce là une des causes de son succès ? Une doctrine superficielle, banale, mais débitée avec feu, suffit, on le sait, à faire la réputation d'un orateur, surtout auprès des auditoires de second ordre, comme ceux qu'a eus le Père Dufay. Mais, au point de vue de la critique littéraire, son œuvre n'est que d'un assez médiocre prédicateur.

(1) Notamment ses *Sermons* sur l'*Homme-Dieu* et sur la *Trinité*.

Conclusion sur la première période. — Ainsi nous le voyons, la prédication continue, pendant toute cette période, les traditions du commencement du siècle. La voie philosophique tracée par le *Petit Carême* de Massillon n'a été suivie que par un orateur, qui s'adressait du reste à un auditoire tout spécial. C'est le grand courant du XVIIe siècle qui coule du haut des chaires. Assez étroitement adaptée à une société semblable à celle de l'âge précédent, l'éloquence sacrée en reflète les mœurs, se proportionne à tous ses besoins. Le mouvement d'incrédulité de la Régence n'a pas passé inaperçu ; mais c'est surtout à la réforme morale que la prédication s'est appliquée, et elle s'est inspirée, en général, des grands principes du Christianisme, et vivifiée du souvenir toujours présent des dogmes révélés.

La tradition se continue aussi pour la forme. A ce point de vue la prédication est en retard sur le siècle. Le bel esprit qui est généralement cultivé dans les collèges et qui a déjà fait son irruption dans la littérature avec Fontenelle, Lamotte, Marivaux, n'a pas, dans les sermonnaires, la place qu'y ont habituellement les défauts de leurs contemporains. En province, le Père Dufay s'efforce d'imiter Bourdaloue. A Paris, les Pères Terrasson (André), Jard gardent la simplicité préconisée par Port-Royal. L'abbé Charaud et le Père Pacaud essaient d'unir, l'un l'austérité de Bourdaloue, l'autre la science de Bossuet, à une

élégance de bon aloi et à une onction qui rappellent un peu Massillon. Les Pères Terrasson (Gaspard) et Surian suivent de plus près leur illustre confrère, et reproduisent parfois assez heureusement son art et les échos de sa sensibilité.

L'élégance dans la simplicité, et surtout l'onction pénétrante, voilà les deux caractères de l'éloquence religieuse à cette époque. Surian les constatait dans son discours de réception à l'Académie (1) : car c'était sa pensée intime, et non pas une banale complaisance, comme le prétend son biographe (2), qu'il exprimait quand il disait :

« Les orateurs sacrés ont remonté à l'idée du parfait ; on « ne cherche plus, comme on le faisait autrefois, à éblouir « l'esprit par des pensées brillantes, à lui offrir une multi- « tude inutile d'images agréables et de portraits ingénieux, « à l'étonner par des saillies vives, par des figures hardies, « à le flatter par un style trop harmonieux et toujours fleuri, « à l'accabler d'une érudition flatteuse et superflue. On a « préféré aux orateurs qui parlent à l'imagination, ceux qui « parlent au cœur. »

Le célèbre oratorien attribuait ce changement à l'heureuse influence de l'Académie ; soit ! A condition cependant, qu'on en regarde Massillon comme la première cause.

(1) 12 mars 1733.
(2) M. l'abbé Rosne, *Etude sur Surian*, p. 93.

DEUXIÈME PÉRIODE

(1729-1750)

CHAPITRE PREMIER

La société surtout d'après les sermonnaires. — Les prédications et les prédicateurs les plus célèbres.

Dans la deuxième période de l'histoire de l'éloquence sacrée au XVIIIe siècle (1729-1750), l'état de la société est en général le même que celui de la période précédente.

Les querelles continuent entre

L'implacable et mordant janséniste
Et le fin moliniste (1) :

d'autant plus vives que les femmes ne cessent pas de

(1) *La Calomnie*, épître de Voltaire à la marquise du Châtelet, 1733 ; t. II, p. 72. *Œuvres*.

s'en mêler (1). On essaie d'y mettre un terme, et de tous les côtés on entend ces beaux mots : « Paix, Charité » (2) ; mais c'est en vain. Paris, nous dit Barbier, est janséniste de la tête aux pieds (3), et les dissensions se perpétuent, ainsi que leur triste cortège de ressentiment et de haine (4). Quelques paroisses sont très animées contre les jésuites, Saint-Gervais, par exemple, et il faut de la prudence au prédicateur qui doit y remplir les stations liturgiques (5). La Compagnie de Jésus est du reste l'objet d'une antipathie générale. En 1729, la foule avait poursuivi de ses huées quelques-uns de ses membres, au sortir du tribunal où ils avaient perdu un procès (6) ; mais elle répète que c'est son zèle pour défendre la foi qui lui attire ces inimitiés (7).

Les croyances religieuses se sont maintenues aussi dans le même état : elles sont restées très fortes, quoique l'on connaisse mal la religion (8). Cependant les prédicateurs constatent que le nombre des impies augmente (9). Déjà l'Assemblée du Clergé, dans sa séance de 1734, faisant probablement allusion à la

(1) Pérussault, *Sermon sur la Charité* (fin). — Segaud, *Sermon sur la Foi*, 2e p., 2e cons.
(2) Pérussault, *Sermon sur la Charité*. exorde.
(3) *Journal*, t. II, p. 202.
(4) Pérussault, *Sermons sur la Charité* (fin) ; *sur la Foi*.
(5) Barbier, *Journal*, t. II, p. 222.
(6) — — t. I, p. 294, 295.
(7) Segaud, *Sermon sur la Foi*, 3e p.
(8) Pérussault, *Sermon sur l'Oubli de Dieu*, 1re partie.
(9) Segaud, *Sermon sur la Foi*, 1re partie.

publication de quelque ouvrage de Voltaire ou de Montesquieu, attirait l'attention du roi sur les nouveautés profanes qui se répandaient au grand détriment de la Foi. Le danger était sérieux, car on lisait beaucoup, et tout le monde croyait pouvoir prononcer sur ce qu'il avait lu. Aussi redoutait-on qu'à force d'oublier Dieu, on en vînt jusqu'à douter de la divinité (1). Mais, au fond, on pensait encore bien de la religion si l'on en parlait mal (2), et le parti des libertins n'était pas le plus fort (3). La société, comme celle du XVIIe siècle, tenait sincèrement à la religion. Elle craignait de scandaliser les anciens hérétiques revenus au catholicisme, et cet amour-propre religieux était si fort que les orateurs sacrés ne craignaient pas d'y faire appel (4).

La situation morale s'était plutôt aggravée. Il s'était formé une religion nouvelle, qui voulait accorder Jésus-Christ et le monde (5). La véritable religion est toute de surface, disent les prédicateurs. C'est presque une école de pieuse spéculation (6). Beaucoup de fidèles ont encore un masque de christianisme : la religion du prince, la religion de la patrie, un christianisme de naissance, d'habitude, d'éduca-

(1) Segaud, *Sermon sur la Foi.*
(2) Pérussault, — *sur le Respect humain*, 2e partie.
(3) Segaud, — *sur la Foi*, 1re p.
(4) — — *sur le Scandale*, 1re p., 2e c. et 2e p., 2e c.
(5) Pérussault, — *sur la Foi*, 1re p. ; *sur l'Oubli de Dieu.*
(6) Segaud, — *sur la Foi pratique*, 1re p., 3e c.

tion ; mais de religion intérieure, il n'y en a plus (1). L'immoralité la plus effrénée, qui ne respecte ni les devoirs du mariage ni les devoirs des maîtres envers leurs serviteurs, règne dans la société (2). L'ambition fait de tous les côtés des victimes et confond les classes (3) ; le luxe (4), la passion du jeu (5) ruinent les familles. Les prédicateurs constatent encore que les grands ne paient pas leurs dettes (6) ; que leur dureté laisse périr une foule de malheureux (7) ; que la vie du clergé n'est pas toujours exemplaire (8). C'est, en un mot, le même tableau que nous avons vu dans la première période, mais un peu rembruni.

Dès ce moment, les auditoires semblent exercer une influence plus tyrannique que par le passé sur les sermonnaires, qui s'en plaignent amèrement. Les fidèles viennent assister par curiosité aux prédications (9). En attendant l'orateur, ils commencent à s'entretenir de mille bagatelles indécentes. Quand il paraît, on s'assoupit, ou l'on pense à autre chose qu'à ce qu'il dit (10). Cependant, si le poison se glisse dans

(1) Pérussault, *Sermon sur l'Oubli de Dieu.*
(2) — — *sur le Respect humain*, 1re p., 3e c. ; Cf. Segaud, *Sermon sur le Scandale.*
(3) Segaud, — *sur le Jugement dernier*, 1re p., 1re c.
(4) Pérussault, — *sur les Devoirs des pères et mères.*
(5) — — *sur le Respect humain.*
(6) Segaud, — *sur l'Enfer*, 1re p. ; *sur le Jugement dernier*, 1re p., 1re c.
(7) — — *sur le Jugement dernier*, 2e p., 1re c.
(8) — — *sur la Foi pratique*, col. 382.
(9) — — *sur la Parole de Dieu*, col. 566.
(10) — — — col. 570.

la doctrine, l'assemblée frémit, comme on l'a vu plusieurs fois (1). On se révolte contre une satire des mœurs, même modérée ; contre la monotonie de la doctrine (2) ; on veut du nouveau. Mais, comme l'auditoire se rend compte que la Foi ne peut changer, il exige que l'on orne les vérités.

« Voilà, s'écrie un orateur, le fruit dangereux de ce raffi-
« nement de goût que l'on veut faire passer par la perfec-
« tion d'un siècle judicieux et poli, de vouloir que l'on mêle
« l'agréable au sérieux et le divertissant au solide.... » (3).

Il faut désormais que les ministres de la parole de Dieu, s'ils veulent être utiles, partagent leurs soins entre l'étude des vérités saintes et celle des tours profanes...., entre les leçons de l'Académie et les oracles de l'évangile (4).

Mais cette société vient fidèlement écouter la parole sainte ; aussi peut-on constater qu'on a autant prêché que dans la période précédente. Ce sont à peu près les mêmes ordres qui fournissent le plus grand nombre de prédicateurs, quoique les récollets en donnent davantage que par le passé. La grande différence entre la première et la deuxième période, c'est que les deux ordres rivaux y ont un sort tout opposé.

(1) Segaud, *Sermon sur la Parole de Dieu*, col. 563.
(2) — — — 567.
(3) — — — — 566.
(4) — — — — 568.

Les oratoriens deviennent suspects à Mgr de Vintimille. Quelques-uns prêchent encore à Paris ; mais, dès 1729, les Pères Terrasson (Gasp.), Pacaud sont privés de l'exercice du ministère de la parole. Comme eux, les dominicains, les doctrinaires sont mal vus de l'archevêque ; et, avec eux, sont frappés le Père Jard, l'abbé Molinier, les orateurs les plus remarqués de la période précédente.

Au moment où ils descendirent de chaire, les jésuites, interdits depuis 1716, y remontèrent. Quand on leur rendit leurs pouvoirs, les stations d'Avent étaient prises (1) : mais, dès le Carême, ils s'emparèrent, dans la capitale, de sept ou huit stations principales qu'ils gardèrent jusqu'au moment de leur expulsion de France. Nous les trouvons même, pendant ces dix-huit ou vingt années, désignés vingt-cinq fois environ pour prêcher, devant la Cour, soit l'Avent, soit le Carême, alors que les autres ordres n'eurent que rarement cet honneur. Les oratoriens, les théatins, les carmes prêchèrent trois ou quatre fois à Versailles. Le clergé séculier y donna dix ou douze fois les prédications liturgiques. Il fut bien plus souvent chargé des sermons sur la Cène et pour le jour de la Pentecôte devant leurs Majestés. Il prêcha plus fréquemment encore le panégyrique de saint Louis, devant l'Académie des Sciences, ou devant

(1) Barbier, *Journal*, t. I, p. 287.

l'Académie française. Mais cet honneur semblait réservé à ceux qui avaient obtenu des succès aux différents concours d'éloquence ou de poésie.

Aussi les membres du clergé, principalement ceux qui se destinaient à la prédication, recherchaient-ils avidement les suffrages des « Immortels », s'ils n'aspiraient pas à briguer parmi eux un fauteuil (1). Quant aux réguliers, qui ne pouvaient, à cause de leur état, ambitionner ces distinctions profanes, ils s'efforçaient de se façonner aux grâces du beau langage, en faisant force petits vers. Presque tous les régents, chez les jésuites surtout, ont à leur actif un assez grand nombre de pièces qui ne passèrent pas inaperçues (2).

Toutefois les études théologiques sont restées fortes dans le clergé. Un très grand nombre de prédicateurs ont reçu la solide préparation et subi les épreuves du doctorat en théologie, et l'un d'eux n'a pas craint de dire que jamais peut-être il n'y avait eu plus d'hommes apostoliques de substantielle instruction (3).

(1) M. l'abbé Rosne, dans son *Étude sur l'abbé de Seguy*, (p. 9), fait très justement remarquer que l'abbé de l'Écluse des Loges fut couronné en 1741 ; le Père Raynaud, en 1737 ; l'abbé Artaud, en 1739 ; l'abbé Poulle, à Toulouse, en 1732, 33 ; et que les abbés de Boismont, de Boisgelin, le Père Bernard, l'abbé de Seguy, l'abbé Talbert, etc., faisaient des vers.

(2) Cf. La *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, aux noms Segaud, Ingoult, Lafitau, de Beauvais, Perrin, Pérussault, etc.

(3) Segaud, *Sermon sur la Foi pratique*, 2e partie, début.

Quelques-uns ont été fort célèbres. Nous trouvons dans les ouvrages contemporains, et en particulier dans les *Mémoires* du duc de Luynes, des appréciations flatteuses sur certains orateurs sacrés. Signalons d'abord plusieurs jésuites ; le Père Ingoult (1689-1753), dont l'abbé de la Tour du Pin admirait les œuvres, qu'il voulait éditer (1) ; le Père de Beauvais qui prêcha à Paris de 1735 à 1758, et donna à la Cour les stations de l'Avent en 1744 et de Carême en 1750. Il avait une fort belle voix et un débit agréable, au dire du duc de Luynes (2), et l'abbé Joannet (3) le regardait comme un orateur consommé dans la carrière évangélique. Le Père Tainturier, ami de l'annaliste Barbier, fut trois fois chargé du Carême à la Cour. Il prêchait bien, dit le duc de Luynes, et son éloquence était très instructive (4). Le Père de Menoux se fit entendre à la Cour pendant l'Avent de 1738, et Gérard de Bénat cite de lui quelques passages remarquables par la « fécondité des détails, la rapidité, l'élégance, la noblesse du style » (5).

Citons encore l'abbé Hardouin, chanoine de Sens,

(1) Il en a donné quelques analyses dans le *Journal chrétien*, t. VIII ; et dans les *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, année 1756, t. I.

(2) *Mémoires*, t. X, p. 194 et 236.

(3) *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, t. II, p. 61-63. — Cf. encore Sabatier, *Trois siècles de la littérature*, à son nom.

(4) *Mémoires*, 1742, pp. 88, 98, 117.

(5) *Modèles d'éloquence*, t. I, p. 90.

qui, après avoir débuté à la Cour pendant l'Avent de 1726, y prêcha de nouveau, avec succès, la même station en 1735 et 1745, et le Carême en 1739 (1) ; le Père d'Héricourt, théatin, dont la Cour fut très contente pendant les Carêmes de 1741 et 1747, et l'Avent de 1736 (2) ; le père Julien, récollet, qui fit, le 7 avril 1737, un sermon « d'une aussi grande force que ceux de Bourdaloue » (3) ; le Père Codolet, de l'Oratoire, qui, de 1721 à 1741, donna quarante stations dans la capitale ; enfin et surtout le Père Raynaud (1684-1770), disciple du cardinal de Bérulle, qui, dans son brillant ministère, de 1741 à 1753, rivalisa avec les plus grands orateurs du temps, et par « l'ordre, la netteté, la sagesse » (4), par « les beautés solides de son éloquence, tint en échec le génie du Père de Neuville » (5).

Nous sommes obligé de nous borner à citer le nom de ces orateurs et de les apprécier d'après le témoignage de leurs contemporains, car de leurs œuvres il ne nous est presque rien parvenu.

Il en est, par bonheur, autrement pour sept sermonnaires qui sont en général les plus souvent désignés dans les *Listes des prédicateurs de Paris*. Nous

(1) De Luynes, *Mémoires*, t. VII, pp. 115 et 139.
(2) — — t. I, p. 153 ; t. III, p. 334 ; t. VIII, p. 176.
(3) — — t. I, p. 219.
(4) — — t. XII, p. 122.
(5) *Lettre sur l'Éloquence de la Chaire (Année littéraire*, avril 1757).

ne comptons pas dans ce nombre le jésuite Bretonneau, qui n'a prêché que trois fois, quand le cardinal de Noailles lui eut rendu, ainsi qu'à ses confrères, le ministère de la parole. Il avait alors soixante dix ans. Nous ne nous occuperons de lui que pour comparer sa prédication à celle des autres jésuites.

Mais nous mettons dans cette période les abbés de Seguy (1) et de Cicéri (2) qui avaient déjà prêché avant 1729, car ils ont accompli la plus grande et la plus belle partie de leur carrière après cette date. Tous les deux furent de l'Académie française, et ils durent cet honneur, l'un à ses petits vers, l'autre au panégyrique de saint Louis, qu'il avait prononcé devant ses futurs collègues, en 1721.

Toutefois le doucereux de Seguy ne prêcha pas beaucoup dans les principales églises de la capitale. Un sermon sur la Cène, devant la Cour, en 1734, un discours de charité en 1732, une oraison funèbre du maréchal de Villars en 1735, furent ses prédications les plus célèbres. Il quitta Paris en 1745. L'abbé de Cicéri fournit une plus longue carrière. Pendant vingt et un ans, de 1721 à 1742, il prêcha chaque année l'Avent et le Carême dans l'une des grandes chaires de Paris.

(1) Abbé de Genlis, chanoine de Meaux, membre de l'Académie française, prédicateur ordinaire du roi. Il était né à Rhodez en 1689; il mourut à Meaux en 1761.

(2) Né à Cavaillon (1678) d'une famille noble. Devenu aveugle il revint dans son pays, y corrigea cinquante-huit discours et mourut en 1759. Ses œuvres ont été publiées par l'abbé Bassinet.

En 1725, il donna à la Cour le sermon de la Pentecôte ; en 1728, la station de l'Avent. A partir de ce moment, Marie Leczinska, qui appréciait sa distinction et son affabilité, l'attacha à sa personne, lui conféra le titre de « prédicateur de la reine » qui n'avait pas été accordé depuis huit ans, et l'entendit huit ou neuf fois, le jour de la Cène.

Le nom du bénédictin Sensaric (1710-1756) se trouve aussi fréquemment dans les *Listes*. Il prêcha à Paris de 1739 à 1756, en général dans les églises les plus estimées, et à Versailles, pendant le Carême de 1753. Ses sermons ne furent édités qu'en 1771. Il avait composé l'*Art de peindre à l'esprit*, espèce de rhétorique en trois volumes, et avait publié lui-même les *Oraisons funèbres* de l'abbé Prévost, chanoine de Chartres.

C'est surtout par les jésuites que fut alors représentée la grande prédication. Par Mgr Lafitau (1685-1764), qui dut sa fortune à son habileté et à son esprit, et quitta la Compagnie de Jésus en 1719 pour l'évêché de Sisteron. Il prêcha à Versailles en 1730, les sermons de Carême qu'il publia en 1747-1752, avec un panégyrique de saint Louis et l'oraison funèbre de Philippe V, roi d'Espagne. Par le Père Pérussault (1679-1753), directeur du Dauphin, puis, en 1743, confesseur de Louis XV. Religieux pieux et zélé, mais un peu naïf, il donna la station de Carême devant le roi en 1731, et de 1729 à 1738 remplit à Paris huit stations

d'Avent et autant de Carême, en général dans les principales églises. Il fit aussi, avec le Père Segaud, un assez grand nombre de prédications en dehors de Paris.

Ancien professeur d'humanités comme ses confrères, et célèbre par ses petits vers, ainsi que par ses succès oratoires en province, le Père Segaud (1675-1748) était d'une valeur intellectuelle supérieure et avait un zèle infatigable pour le salut des âmes. Il fut chargé dans la capitale d'un apostolat de près de vingt années (1729-1748). Du premier coup, il prêcha à Versailles et s'y fit entendre trois fois encore : pendant les Carêmes de 1732, 1738, 1745.

Dans l'intervalle de ces stations, nous le trouvons presque chaque année dans une église de Paris, et souvent dans les plus estimées : à Saint-Sulpice (Avent, 1734 ; Carême, 1740) ; à Saint-Merry (Carême, 1734 ; Avent, 1738) ; à Notre-Dame (Carême, 1730) : à Saint-Nicolas-des-Champs (Avent, 1735) ; à Saint-Louis-en-l'Isle (Avent 1732), etc. Pour lui manifester sa satisfaction de son dernier Carême à la Cour, Louis XV lui accorda une pension de 1.200 livres ; et, quand il partit à l'armée avec le Père Pérussault, son confesseur, ce fut le Père Segaud qu'il mit auprès du Dauphin. Le prédicateur était, du reste, de relations très agréables, et cette affabilité, ainsi que la sainteté de sa vie, achevaient de lui gagner l'estime que lui avait déjà attirée son éloquence. Ses sermons furent recueillis, revus et publiés par le Père Berruyer, son

confrère (1750) ; il avait lui-même édité ceux du Père Pallu (1744).

A côté du Père Segaud, se distingua d'une manière éclatante, un autre jésuite, le Père Charles Frey de Neuville (1693-1774). Doué d'une imagination brillante et d'une facilité d'élocution extraordinaire, qu'il avait cultivées et développées pendant un stage de dix-huit ans dans l'enseignement, cet orateur prêcha à Paris, pour la première fois, au noviciat de son ordre, pendant l'Avent de 1735 (1) ; deux ans après, il était appelé à Versailles, pour la même station. La cour l'entendit encore pour les Carêmes de 1740-1746. Dans la ville, outre l'oraison funèbre du cardinal de Fleury (1743), ses principales prédications se firent à Notre-Dame (Carêmes 1738-1742-1747) ; à Saint-Sulpice (Avent 1738 ; Carême 1741) ; à Saint-Louis-en-Lisle (Avent 1739) ; à Saint-Nicolas-des-Champs (Carême 1750), etc.

Nous ne donnons là qu'une partie de la biographie et des prédications du Père Ch. de Neuville, car son œuvre, à cheval sur deux périodes, est composée de deux parties bien distinctes : l'une apologétique, qui a été, sans doute, composée après 1750 ; l'autre morale, qui est très probablement des débuts de ce prédicateur, et par laquelle il nous appartient à l'heure présente.

(1) Les *Etudes Religieuses*, (1870, p. 134) donnent l'année 1736, d'après Fréron; à tort, croyons-nous.

Les discours du Père Charles de Neuville compris, il nous reste de cette période sept recueils de sermons. Tous sont absolument authentiques, qu'ils aient été publiés par les orateurs eux-mêmes ou après leur mort. C'est tout au plus si les éditeurs se sont permis de corriger quelques fautes contre la correction grammaticale. Ils nous le disent eux-mêmes, et les imperfections laissées dans quelques recueils nous sont un gage de leur véracité. Nous avons, par conséquent, d'excellents documents pour apprécier la valeur des sermonnaires de cette époque.

CHAPITRE II

Analogies que présente la prédication de cette période avec celle de la précédente. — Introduction de l'éloquence dite *académique* dans la grande prédication. — Appréciations sur les sermonnaires.

Comme la ressemblance des états de la société dans la première et la deuxième période nous le faisait prévoir, le sermon pendant ces vingt années (1729-1750) est fort semblable, pour le fond, à celui que nous avons déjà étudié. Pour les mêmes raisons qui avaient déterminé le choix des sujets, de 1718 à 1729, les prédicateurs donnent aux trois objets principaux de l'éloquence sacrée la même importance que les successeurs immédiats de Massillon.

L'apologie tient, dans leurs discours, à peu près la même place que dans ceux de l'abbé Molinier ou du Père Pacaud. La poussée de libertinage qui avait caractérisé la Régence, le mouvement philosophique inauguré par Bayle ne se sont pas sensiblement accentués. Le Père Segaud déclare que le dédain lui paraît suffisant pour combattre l'impiété (1).

(1) *Sermon pour la Fête de saint Thomas.*

Aussi ne prend-il la défense de la religion que dans le sermon pour la *Fête de saint Thomas* et dans de rares passages de son œuvre où il discrédite indirectement l'incrédulité, en lui reprochant son orgueil, ainsi que l'insubordination et les crimes dont elle est la source (1). Les convictions d'une société qui ne pratique pas lui semblent peu profondes ; cependant, il compte sur la foi de ses auditeurs (2). C'est ainsi qu'après avoir rappelé les objections des incrédules, il leur oppose le témoignage de l'évangile qu'il commente ; ou bien, quand il a parlé des critiques des esprits forts sur l'éternité des peines, il décrit les tourments de l'Enfer tels que nous les représentent les Livres saints, et, pour déterminer l'adhésion de ses auditeurs, il leur pose simplement cette question : « êtes-vous chrétiens (3) ? »

Le Père Pérussault ne s'occupe pas davantage de réfuter les sophismes de l'impiété. La religion, selon lui, n'a pas besoin de défense contentieuse (4). Il en était, du reste, si peu capable, qu'il se contente de répondre par l'exclamation : « les malheureux ! » à ceux qui prétendent que les Évangiles sont apocryphes. Mais, pour affermir les fidèles dans leur religion, il a développé les arguments psychologiques

(1) *Sermon sur l'Épiphanie*, 3e p., 2e et 3e c.

(2) *Sermons sur la Foi pratique*, 1re p. ; *sur le Pardon des injures*, 1re p.

(3) *Sermon sur l'Enfer*, 1re p., 1re et 2e c.

(4) — *sur la Foi en Jésus-Christ*, 1re p., division.

par lesquels on démontre la divinité de la foi chrétienne : la preuve du témoignage universel; la valeur, la dignité du Christianisme et de quelques croyants (1), et, en particulier, la correspondance entre le sentiment religieux et les aspirations du cœur de l'homme. Le Père Pérussault trouve la religion sublime, parce qu'elle est aimable, et il veut que nous bénissions le Seigneur de nous avoir fait naître dans le sein d'une religion qui console (2), que nous nous laissions pénétrer par les doux sentiments qu'elle inspire. C'est à la fois le charme qui nous confond d'avoir Dieu pour ami (3), la gloire que l'on doit éprouver de servir un Dieu aussi grand et aussi saint, le bonheur qui attend dans le ciel une famille tout entière sauvée par les soins d'un père chrétien et d'une mère vigilante (4), la confiance que doit inspirer dans les épreuves la pensée que les afflictions sont les armes de l'amour de Dieu (5), et enfin la joie que nous devons ressentir au souvenir que nous sommes un peuple de frères, dont l'amour doit être la loi (6).

Il y a dans cette manière de concevoir l'apologie une véritable innovation. Le Père Surian avait bien composé un discours sur la *Religion nécessaire à*

(1) *Premier Sermon sur la Foi*, 1re p., 2e et 3e cons.
(2) *Sermon sur les Derniers Sacrements*, exorde.
(3) — *sur la Grandeur de Dieu*, fin.
(4) — *sur les Devoirs des pères et mères*, 1re p.
(5) — *sur le Bon usage des maladies*, 1re p.
(6) — *sur la Charité*, 1re p., fin ; 2e p., 1re c.

notre cœur (1), mais c'était surtout à l'intelligence qu'il parlait. Le Père Pérussault s'adresse directement à la sensibilité, et il a créé ainsi un germe fécond que nous verrons se développer très heureusement par la suite.

Pour les expositions dogmatiques, les sermonnaires ont certainement trop ménagé la susceptibilité de leur auditoire, qui n'aimait pas à entendre parler des grandes vérités (2). Ils sont, du reste, en contradiction avec les théories que leur inspirait l'état de la société et qu'ils nous indiquent dans leurs sermons.

Le Père Pérussault espérait qu'en parlant plus souvent de l'Enfer, il pourrait dissiper les illusions, vaincre la lâcheté de ses auditeurs (3) ; il a cependant donné très peu de place dans sa prédication, aux principes fondamentaux de la foi. On ne trouve guère dans ses discours qu'une description du *Jugement général* d'après les Écritures (4).

Le Père Segaud, qui avait dit si justement, lui aussi, que « l'intime persuasion du dogme et des vérités de l'Évangile est le meilleur remède contre les tentations de la chair » (5), ne s'est que très peu occupé

(1) *Manuscrits* de Vence, carton I, liasse II, publié par M. l'abbé Rosne, *Étude sur Surian*, p. 281.

(2) Cf. Les précautions oratoires du Père Pérussault : *Sermons sur la Mort*, 2e p. ; *sur les Derniers Sacrements*, 2e p., début.

(3) *Sermon sur le Salut*, 2e p.

(4) — *sur le Jugement général*, 1re p., 1re cons.

(5) — *sur la Pureté*.

d'exposer les vérités révélées, même dans ses discours sur les mystères (1), si ce n'est peut-être dans ses sermons sur l'*Enfer* (1re et 2e p.) et sur la *Foi pratique* (1re p.). Le Père Ch. de Neuville également n'a, dans son œuvre colossale, que quelques développements sur le dogme. Dans son sermon sur les *Morts*, il parle brièvement du mystère de la Rédemption ; à propos du *Jugement universel*, il montre la convenance de ce dogme, et pour la *Fête de Noël* il explique l'économie de l'Incarnation.

C'est encore un disciple de Bossuet, du moins si l'on en croit ses biographes, qui a donné au dogme la plus grande place dans sa prédication. Le Père Sensaric, en effet, a six de ses sermons où il expose les grandes vérités du christianisme : la nature de la réprobation, dans son discours sur l'*Enfer* ; la nature du bonheur du ciel, dans son sermon pour la *Toussaint* (2e p.) ; l'appareil du *Jugement dernier* et surtout le mystère de l'Incarnation envisagé sous des points de vue différents, dans ses sermons sur *Noël*, sur les *Grandeurs de Marie* (1re p.), sur les *Grandeurs de Jésus-Christ* pour le *Jour de Pâques*, et sur les *Deux Alliances*.

Toutefois, dans son œuvre même, le dogme fournit à peine le quart des développements. Nous pouvons donc avancer que tous les prédicateurs de cette

(1) *Sermons sur l'Amour de Dieu ; sur le saint Sacrifice de la Messe.*

période se sont surtout occupés de la morale. Malgré les réclamations qui commençaient à se faire entendre sur l'abandon de l'exposition des mystères, les sermonnaires ont mieux aimé s'attaquer directement, et pour ainsi dire corps à corps, aux défauts de leur époque, que de rechercher les résultats certains, mais plus éloignés, qu'aurait pu produire la prédication dogmatique. Ils semblent nous le dire en déclarant qu'ils ont surtout pour but la réforme des mœurs, et ils se justifient en signalant avec véhémence les défauts de leur époque.

« La religion, s'écrie l'un d'eux, n'est plus qu'une école « de spéculation : Jamais plus de divines lumières et « moins de vertus chrétiennes (1). Une multitude de chré- « tiens relâchés ont trouvé le secret d'autoriser leurs relâ- « chements et de les faire regarder comme de légitimes « prescriptions contre les lois sévères de l'Évangile (2) : si « bien que, dans nos malheureux jours, on voit le débordé- « ment des passions ne laisser presque qu'une surface de « religion » (3).

La société était arrivée, nous le savons, à légitimer non seulement les petits défauts des âmes dévotes : la médisance, l'abus des grâces, mais encore l'impureté, la sensualité, le désir de la vengeance, l'injustice. Le clergé lui-même n'était pas exempt de ces travers (4).

(1) Segaud, *Sermon sur la Foi pratique*, 1re p. et 2e p.
(2) — — *sur les Tentations*, exorde.
(3) — — *sur la Foi pratique*, 1re p.
(4) — *Sermons sur le Scandale ; sur la Foi pratique.*

Les prédicateurs qui dans leur long ministère ont été les dépositaires de la malice du monde (1) ont percé tous ces sophismes, et ils ont cru devoir consacrer presque toute leur prédication à les réfuter, d'après le propre témoignage des auditeurs, par leur « fort même » (2).

Ils ont tous traité les sujets fondamentaux de la morale chrétienne. L'abbé Maury le reconnaît pour le Père Ch. de Neuville ; il aurait pu généraliser son affirmation et l'étendre à tous les prédicateurs de cette période. Nous n'admettons même pas les critiques qu'il a faites au sujet du discours du célèbre jésuite sur l'*Humeur* (3). Malgré le soin que le Père Ch. de Neuville avait pris d'avertir que, dans son sermon, tout serait chrétien, et de se dire anathème si, dans une chaire chrétienne, il osait porter un autre langage que celui de l'Évangile (4), Maury trouva l'œuvre plutôt digne d'un philosophe que d'un prédicateur. Cependant, le sermonnaire avait tenu sa promesse. Son discours est digne d'un ministre sacré. La seconde considération du dernier point elle-même, où l'on pourrait peut-être censurer la longue description des différents caractères, est parfaitement acceptable, puisqu'elle n'est faite que pour aboutir aux préceptes de l'amour du prochain et de l'abnégation de soi-

(1) Segaud, *Sermon sur les Tentations*, 1re p. 3e c.
(2) — — *sur le Pardon des injures*, 1e p.
(3) *Essai*, p. 63.
(4) Exorde.

même, qui doivent être le remède de « l'humeur », et qui sont les objets de tout le sermon. Tout au plus peut-on dire que l'adaptation, la mise au point des idées, n'est pas assez précise (1).

Était-ce calcul de leur part ou conviction intime, nous ne savons, mais dans aucun de leurs discours la morale des jésuites ne se ressent de la facilité, du relâchement qu'on leur attribuait (2). Dans son sermon sur *l'Impureté*, le Père Segaud critique même ouvertement l'indulgence des directeurs (3).

Mais ils ne se sont pas abstenus de porter en chaire les questions controversées. Le Père Pérussault n'a pas craint d'exposer les principes sur l'amour de Dieu que les théologiens de la Compagnie opposaient aux théories jansénistes. L'amour, dit-il, est une forte et douce loi (4) : Dieu nous aime, il veut être aimé ; après cela, il n'attend plus rien de notre faiblesse (5). Un peu d'amour suffit pour établir l'union de l'âme à Dieu (6) ; il faut donc que les fidèles se donnent tout à lui.

(1) On lui reprocherait plus justement quelques rares passages plus littéraires qu'apostoliques ; v. g. dans son sermon sur l'*Education* (2e p.) le tableau de Rome en décadence ; dans son sermon sur le *Respect des Temples* (1re p. 3e c.), le portrait de la coquette à l'église, etc.

(2) Segaud, *Sermon sur la vraie et fausse Piété.*

(3) 1re p. 4e cons.

(4) *Sermon sur la Charité*, fin.

(5) — *sur la Grandeur de Dieu*, fin.

(7) — *sur l'Oubli de Dieu*, 1re p. 3e cons.

Voici comment l'orateur les y excite :

« Rentrez dans votre cœur, écoutez la voix de votre Dieu, « âmes affligées, ce Dieu de toute consolation, vous le trou- « verez dans vos cabanes, aussi bien et mieux que dans les « palais ; vous le trouverez jusque dans les cachots, il y « descendra avec vous. Et qu'avez-vous à craindre en souf- « frant sous les yeux d'un Père si puissant et si tendre ? O « souvenir consolant ! si je souffre, les hommes, selon leur « barbare coutume, s'éloignent de moi, et Dieu s'en appro- « che ; il est avec ceux qui sont dans la tribulation. Les « hommes ont horreur de ma pauvreté, ma bassesse les « importune, mais ma misère ne rebute pas mon Dieu ; au « milieu de ma disgrâce, il vient à moi quand tout le reste « m'abandonne. Venez donc, malheureux de la terre, entrez « tous dans le cœur de Dieu ; son cœur est assez grand pour « vous renfermer tous, son grand cœur est l'asile général « de tous les malheureux. Eh ! qui ne l'a pas éprouvé dans « la vie et qui de nous ne l'éprouvera pas jusqu'au dernier « soupir ? Qui de nous ne dira pas avec transport : Non, en « vérité, il n'y a que Dieu qui soit bon ? *Nemo bonus nisi* « *Deus ?* (Marc. X.) (1) ».

Ailleurs le même orateur et le Père Segaud mettent en relief les principes contraires à ceux que l'on attribuait aux jansénistes sur la possession permanente de la Grâce (2). Ils font surtout remarquer, non sans

(1) *Sermon sur la Grandeur de Dieu*, col. 1.512-13.

(2) Pérussault, *Sermon sur le Jugement dernier*, 2e p., 1re c. — Segaud, *Sermons sur la Prière*, 1re p. ; et *sur la Grâce*, 1re p., 1re c.

laisser percer leurs rancunes personnelles, que ces discussions religieuses ne sont pas du ressort des fidèles et moins encore de celui des personnes du sexe (1) ; ou bien montrent le danger que ces querelles incessantes font courir à la Foi, et le scandale de toutes ces cabales contre l'oint du Seigneur (2), de ces insultes contre ces hommes qui font du bien dans tous les pays, et qui peut-être n'auraient point d'ennemis s'ils ne combattaient pas contre les ennemis de Jésus-Christ (3).

Leurs conclusions sont un peu sévères. Le Père Segaud, qui s'est élevé contre la « férocité du zèle de la cabale des jansénistes » (4), tire les siennes d'un texte de saint Jean, qui défend aux fidèles tout commerce avec les déserteurs de l'Église de Dieu, quelque saints, quelque édifiants qu'ils paraissent. Le Père de Neuville, s'autorisant d'un passage de saint Augustin, voit dans le jansénisme une hérésie presque consommée (5) ; le Père Pérussault, du pharisaïsme, à l'ombre de la plus apparente piété (6).

(1) Segaud, *Sermon sur la Grâce*, 1re p., 2e cons. — De Neuville, *Sermons sur la Grâce*, 1re et 2e p. ; *sur le Respect dû à la Communion*, 1re p., 2e cons. ; *sur le Désir de la Communion*, 1re et 2e p.— Pérussault, *Sermons sur la Foi*, 1re p. ; *sur l'Oubli de Dieu*, 1re p., début ; *sur l'Assomption* ; *sur la Charité*, 1re et 2e p.

(2) Segaud, *Sermon sur la Foi*, 2e et 3e p.

(3) — — 3e p.

(4) — —

(5) *Sermon sur la Trinité*, col. 1.165.

(6) *Sermons sur la Passion*, 2e p. 4e c. ; *sur la Miséricorde*, 2e p.

Ils sont aussi, parfois, assez durs pour le protestantisme. Le mouvement d'évangélisation qui s'accentuait en province avait rappelé l'attention des fidèles et des orateurs sur la Réforme, dont les prédicateurs de la période précédente ne s'étaient presque pas occupés. Le Père Segaud réfute les théories de Luther sur l'inutilité de la satisfaction de l'homme (1) et sur l'impossibilité de perdre la foi autrement que par un acte d'infidélité (2). Il rappelle aussi les mutilations commises pendant les guerres religieuses (3) ; et, à propos des peines du Purgatoire, il parle du « dernier désespoir d'une raison égarée », de l' « extravagance outrée » de ceux qui opposent des négations au témoignage universel de l'Église (4).

Son ami le Père Pérussault n'est pas moins agressif. Il soutient que l'hérésie endurcit les cœurs et que les calvinistes laissent mourir leurs frères à peu près comme les païens et les infidèles (5); et ailleurs il ajoute, ce qui étonne de la part d'un orateur qui connaissait l'œuvre des Nouvelles Converties (6), où il

(1) *Sermon sur la Miséricorde,* 2e p.
(2) — *sur la Foi pratique*, 1re p.
(3) — *sur la Foi*, p. 419.
(4) — *pour le Jour des Morts*, 1re p., 1re cons.
(5) — *sur les Derniers Sacrements*, exorde.
(6) Cette œuvre, entretenue par la charité publique, était destinée à subvenir aux besoins des protestants qui avaient dû abandonner leur fortune pour se convertir. L'abbé de Seguy avait donné pour elle, en 1732, un sermon qui eut un assez grand retentissement.

avait prêché, que la plupart des protestants éclairés restent dans cette religion par intérêt :

« Ce sont, dit-il ironiquement, des gens courageux, prêts « à suivre la vérité quand elle sera suivie de la fortune ; « prêts à courir au martyre lorsqu'il n'y aura point de per- « sécuteur (1). »

Le Père Ch. de Neuville a l'esprit beaucoup plus large. Sans doute, il montre que la Religion réformée n'a pas les caractères de la véritable Eglise (2) ; que ses adeptes se sont laissés séduire par leur haine du catholicisme (3) ; mais, s'il discute leurs théories, il reconnaît généreusement leurs talents, et il avoue que, lorsqu'on est obligé de les combattre, on est forcé d'admirer la supériorité de leur génie (4).

Comme dans la période précédente, les arguments sur lesquels les prédicateurs appuient leurs théories morales sont puisés au cœur même du christianisme. Le dogme domine leur prédication, mais il est pour eux une vérité hors de toute atteinte qu'il suffit d'énoncer ou de rappeler. Ainsi, quand le Père Segaud parle de l'amour de Dieu, il suppose que le précepte de l'amour divin est le grand précepte de la

(1) *Sermon sur le Respect humain*, 1re p., 3e cons.
(2) — *sur la Foi.*
(3) — *sur les Morts*, 1re p., 2e c. ; *pour la Fête du Saint Sacrement.*
(4) *Sermon pour le Jour des Morts*, 1re p.

loi ; il veut apprendre seulement à quelles marques on peut reconnaître si cet amour règne dans les cœurs et par quels moyens on doit l'y faire triompher, s'il n'y règne pas encore. C'est surtout aux Saintes Écritures et aux Pères que les prédicateurs empruntent la plus grande partie de leur argumentation.

Le Père Segaud, dans son *Avent*, a une méthode assez originale quoiqu'elle ressemble un peu à celle que le Père Surian a suivie dans son *Grand Carême*. Il s'inspire du texte de l'évangile qu'il explique ou d'une vérité admise par tous les fidèles ; il rappelle rapidement les conséquences morales qui en découlent et en vient immédiatement aux applications pratiques. Il expose les préjugés avec sincérité, et, dans un parallèle souvent très fin, il en montre l'opposition avec les principes évangéliques (1). C'est une lutte corps à corps de l'auditeur qui semble ne reculer que pas à pas et du prédicateur qui le presse, le harcèle, l'enserre de toutes parts. La vérité est ainsi à côté du sophisme qu'elle doit démasquer, et, grâce à l'habileté de l'orateur qui sait lui donner toute sa force, elle sort toujours victorieuse du combat. Le fameux sermon sur le *Pardon des injures* est la plus heureuse application de cette manière de procéder.

Dans son *Carême*, le même prédicateur se sert également de cette méthode; mais il développe aussi

(1) Cf. notamment son *Sermon sur les Tentations*.

assez longuement les principes mêmes de la morale, et ce sont les Livres saints et la tradition qu'il cite comme autorités.

Nous savons, du reste, que l'un des principes fondamentaux de la Compagnie de Jésus sur les sources de la prédication était celui que le Père Ch. de Neuville formulait, quand il disait aux jeunes lévites de prendre pour modèles et pour guides les écrivains sacrés (1). Aussi, pouvons-nous constater que tous les jésuites l'ont suivi. Lorsqu'ils ont à établir un point de la morale, les citations de saint Bernard, de saint Jérôme, de saint Augustin viennent nombreuses dans leur bouche, et ils trouvent dans les Écritures une foule non seulement de textes, mais d'exemples pour le confirmer. Les sermons du Père Ch. de Neuville, et en particulier ceux pour le *Jour des Morts*, sur le *Bonheur du ciel*, sont remarquables à ce point de vue. Le Père Segaud se sert parfois très habilement de cette méthode pour esquisser une situation délicate ou pour établir une assertion difficile. Veut-il prouver que les peines satisfactoires imposées par l'Église sont douces et légères, l'Ecclésiaste, saint Mathieu, le Livre des Rois, Tertullien lui fournissent des arguments.

L'exemple de David, dont l'adultère a fait blasphémer les ennemis de Dieu, lui permet d'avancer que

(1) *Sermon sur la Parole de Dieu*, 1re p. 2e cons.

les suites du scandale sont plus graves que la faute elle-même (1). Et quelles leçons pour Louis XV étaient contenues dans le souvenir des reproches de Samuel à Saül (2), des conséquences pour les Israélites de la faute secrète d'Achab, et de la terrible vengeance qu'elle provoqua (3).

Il va sans dire que c'est principalement lorsqu'on pourrait les accuser de traiter d'une morale presque philosophique que les prédicateurs ont soin de la rapprocher des conseils des auteurs inspirés. Voici comment le Père Ch. de Neuville établit l'influence des grands :

« Grands du monde, que n'avons-nous autant d'empire « que vous sur les esprits ; ou qu'une étincelle du feu qui « consuma les apôtres ne s'allume-t-elle au dedans de vous ! « Si vous étiez saints, qu'il y aurait peu de pécheurs sur la « terre ! On le dit et il est vrai, la conduite des grands est la « loi des peuples ; je ne sais quel fond d'orgueil et de vanité « semble pencher ceux que la Providence retient dans les « conditions obscures à vouloir se rapprocher par l'imitation « de ceux qui occupent les premières places ; comme si la « conformité des mœurs remplissait l'intervalle des rangs « et des fortunes : comme si on leur devenait égal, lorsqu'on « leur devient semblable. De là sous les Achab, les Sédécias, « les Manassès, en vain les Élie, les Isaïe, les Jérémie ton-

(1) *Sermon sur le Scandale.*
(2) — *sur le Jugement dernier*, 2e p., 3e c.
(2) — — 2e p.

« nent dans Israël : Jézabel l'emporte sur Élie ; la superstition d'une reine fait oublier aux dix tribus le Dieu d'Abraham, au lieu que le zèle du prophète conserve à peine quelques adorateurs timides et craintifs, cachés à l'ombre de la solitude, où l'œil seul de Dieu les aperçoit. Les prophètes furent presque inutiles sous les rois apostats ; ils n'étaient presque pas nécessaires sous les rois fidèles et religieux; la destinée du temple suivait la destinée du trône. Mais avec un Josaphat, avec un Josias, la religion renaissante voyait disparaître jusqu'aux vestiges des malheurs passés (1). »

Il faut voir dans cette méthode un effet de la préoccupation des orateurs sacrés d'écarter loin d'eux le reproche de n'être pas assez chrétiens. Et, en réalité, ils ne le méritent guère. Le Père Ch. de Neuville ne craint pas, à l'occasion, d'en référer à la raison, mais il le fait rapidement et en avertissant son auditoire, comme dans la première partie de son sermon sur l'*Education*, que c'est par exception qu'un ministre de l'Évangile peut considérer les intérêts du temps. De même le Père Segaud, s'autorisant de l'exemple du Sauveur (2), croit pouvoir faire appel aux lumières de l'intelligence humaine, pour démontrer les contradictions du monde (3) ; et, pour prouver l'influence de la Foi sur l'humanité, — le fait est curieux à consta-

(1) *Sermon sur la Purification*, col. 1132.
(2) — *sur le Jugement dernier*, 1re p., 2e c.
(3) — *sur le Pardon des injures* ; *sur la Fuite du Monde*, 2e p., 2e cons.

ter, il semble partager le pessimisme de La Rochefoucauld (1) ou la théorie que Rousseau devait divulguer plus tard sur l'état sauvage de l'humanité primitive (2). Mais, le plus souvent, quand la raison et la foi concourent ensemble à établir la vérité morale qu'il expose, le Père Segaud élimine la première et ne fait appel qu'aux principes chrétiens. Aussi, pour préconiser l'*Aumône*, il ne développe que les considérations surnaturelles de son sujet. Par la charité, dit-il, le riche prête au Seigneur à intérêt, il devient le coopérateur et même le bienfaiteur de Dieu (3).

Le Père Pérussault se moque des chrétiens qui raisonnent en philosophes (4). S'il recommande aux mères d'allaiter elles-mêmes leurs enfants, c'est sans doute parce que la nature l'inspire, mais surtout parce que les saints canons l'ordonnent et que les Pères de l'Église le recommandent (5). De même, s'il conseille aux parents de ne pas être faibles pour les fils uniques, c'est parce qu'ils sont tous malheureux dans l'Écriture ; et s'il avance que l'on doit avoir pour tous ses enfants une égale affection, c'est pour ne pas provoquer contre les préférés des haines semblables à celles dont Joseph a été la victime.

(1) *Sermons sur l'Amour du prochain*, 2e p. ; sur les *Relations sociales*.

(2) *Sermon sur le Scandale*, 2e p., 2e c.

(3) Cf. *Sermons sur les Plaisirs*, 2e p. ; *sur la Mort* ; *sur la Souffrance*.

(4) *Sermon sur le Respect humain*, 1re p.

(5) — *sur les Devoirs des pères et mères*, 2e p.

Sans nous borner à prouver que les prédicateurs de cette période sont chrétiens, nous devons dire que c'étaient de véritables apôtres.

Le Père Ch. de Neuville proteste que la sanctification des âmes est l'unique objet de son zèle (1). Après avoir demandé à Dieu de confondre l'indigne ministre qui ne s'oublierait pas lui-même en chaire. il s'écrie avec une indubitable sincérité : « que gagnons-nous si nous ne gagnons des âmes à Jésus-Christ ? (2)» Aussi, persuadé que le don de changer les âmes n'est point attaché aux efforts de notre faible génie ; que l'homme parle peut-être à l'esprit de l'homme, mais que la grâce seule parle au cœur et le touche (3), a-t-il soin de prier Dieu de lui donner les secours qui lui sont nécessaires ; toutes les qualités qui constituent l'apôtre (4) ; et, comme il ne veut pas. prévaricateur du ministère, affaiblir ses oracles sacrés parce qu'ils doivent harceler la funeste sécurité de ses auditeurs (5), il demande la hardiesse et la liberté dans le zèle (6), pour que son ministère ait l'activité des apôtres du mal (7).

C'était bien aussi le salut des âmes, le souci de la

(1) *Sermon pour le jour des Morts*, exorde.
(2) — *sur la Miséricorde de Dieu envers les pécheurs*, exorde.
(3) — *sur la Prière*, 1re p. 2e c.
(4) — *sur la Parole de Dieu*, 1re p. début.
(5) — *sur les Souffrances*, péroraison.
(6) — *sur le Jugement universel*, 2e p., division.
(7) — *sur le Péché mortel*, 1re p.

gloire de Dieu, qui animaient le Père Pérussault que Barbier accusait de vouloir faire tourner le roi à la dévotion (1). Le Père Segaud revendique lui-même très justement cette qualité (2) ; et, comme pour justifier cette prétention, un de ses contemporains a cru pouvoir résumer l'opinion générale des fidèles sur ce prédicateur, dans les vers suivants :

Quelle ardeur brille en ton visage !
Ministre sacré des autels,
Par un formidable étalage
Veux-tu consterner les mortels ?
. . . . . .
A cette ardeur noble et divine,
Qu'ici je viens de mettre au jour,
N'assignons point d'autre origine
Qu'un cœur brûlant du saint Amour (3).

Mais, ce qui vaut mieux pour sa gloire, son zèle se manifeste dans son œuvre, comme dans celles de tous ses confrères, par une fermeté tout apostolique, et, en même temps, par l'onction qu'ils ont su donner à leur parole.

Tous pratiquent la méthode à laquelle on dit anathème. Ils représentent, sans ménagement, les défauts et les vices de la société, les scandales qui se

(1) *Journal*, t. III, p. 357.
(2) *Sermon sur la Fréquentation des temples*, exorde.
(3) *Le Zèle*, cité par le *Mercure*, Mai 1728.

multipliaient dans la famille et dans les relations mondaines, l'affaiblissement progressif des pratiques religieuses, la dureté des riches envers les pauvres. Le Père Ch. de Neuville dira des dieux de la terre : « Otez cet éclat, cet appareil, ce faste de majesté qui éblouit les yeux... réduisez-les à eux-mêmes, que verrez-vous ? des hommes, peut-être moins que des hommes. Rarement des vertus qui font honneur à l'humanité, s'accordent avec les titres qui nourrissent et enflent la vanité ; le ciel semble les avoir réservées aux conditions médiocres, comme pour les dédommager, du côté du cœur, de ce qu'il leur refuse du côté de la fortune (1). » Plus loin il s'écrie : « combien de fois dans ce qu'on appelle grands, tout « a paru petit, excepté leur pouvoir et leurs vices (2). » En 1740 (18 mars), il serait même allé, d'après d'Argenson jusqu'à critiquer la promotion faite par Fleury (3).

Le Père Segaud ne craindra pas non plus d'apostropher les mondaines qui recherchent à l'Eglise des places élevées et de commodes appuis ; il reprochera

(1) *Sermon sur la Grandeur et la Bonté de Dieu*, 1re p.

(2) *Ibid.*

(3) *Journal*, 18 mars. Cette liberté se retrouve chez plusieurs prédicateurs de la Cour, dont nous n'avons pas les œuvres. Le jésuite Fleury conseille au roi de vaincre ses passions ; De Luynes, *Mémoires* t. IV, p. 15 (1741). — Le Père Tainturier, son confrère, apostropha Louis XV sur sa vie molle ; Barbier, *Journal* t. II, p. 456.

aux courtisans de ramper devant toutes les grandeurs de la terre (1). Aux grands qui étalent des dehors pompeux quand leurs fonds sont épuisés;qui, pour ménager leur crédit, s'efforcent de cacher le mauvais état de leur fortune ou qui veulent être de toutes les fêtes, au détriment de leurs affaires, il dira ouvertement que s'ils suivaient l'exemple du Dieu incarné, ils se feraient aisément un point de conscience et d'honneur de ne point user de tous ces indignes artifices (2).

Le Père Pérussault se permet la même liberté. En dépeignant la séparation qui se fera au Jugement dernier, il s'écrie : « Où serez-vous fiers mortels, orgueilleuses créatures, où vous placerez-vous, poussière insolente ? Déguisez votre origine, étalez vos distinctions, vos titres, vos qualités, qu'êtes-vous en sa présence ? hommes et pécheurs. En qualité d'hommes qu'êtes-vous ? cendre, poussière, voilà votre noblesse. » Et ailleurs il va jusqu'à parler de ces superbes châteaux dont l'*injustice* a posé les premiers fondements, de ces maisons délicieuses que le *sang des pauvres* a cimentées, de ces fameux tribunaux tant de fois *baignés* des pleurs de l'innocence opprimée (3).

(1) *Sermon sur le Respect et la fréquentation des temples*, 1re p. 1re cons. — Cf. encore, *sur la Foi pratique*, col. 389-90.

(2) *Sermon pour Noël*, 3e p.

(3) — *sur le Jugement général*, 1re p. 1re c.

Quelques années plus tard, le marquis d'Argenson verra, dans cette liberté de langage, une tactique des jésuites pour se réconcilier avec le peuple, qui leur reprochait d'être dévoués aux grands (1). Nous ne croyons pas qu'il soit utile de recourir à une interprétation aussi odieuse. Le Père Pérussault, en particulier, n'a certainement fait qu'imiter Fléchier et Bossuet. La similitude que nous constaterons plus loin de ses défauts et de ceux du célèbre rhéteur, est peut-être moins probante que l'emprunt qu'il lui a fait de quelques détails caractéristiques : par exemple du conseil qu'il donne aux mères d'allaiter elles-mêmes leurs enfants (2) et surtout des sorties violentes contre les grands (3). Il s'inspire aussi évidemment du passage fameux de Bossuet quand il s'écrie : « Y a-t-il encore ici des cendres de qualité ? Y a-t-il donc tant de différence entre un homme et un homme, entre le limon et le limon. O fierté du rang, ô vaines prééminences, à quoi vous réduisez-vous (4) ! »

D'autre part, c'est La Bruyère qui semble avoir servi de modèle au ton satirique que l'on retrouve çà

(1) *Journal*, t. VIII, p. 275.

(2) Pérussault, *Sermon sur les Devoirs des pères et mères*, 2e p. — Fléchier, *Pensées*, t. VIII, p. 264.

(3) Pérussault, *Sermon sur la Grandeur de Dieu*. — Fléchier, *Panégyrique de saint François Xavier*, t. V, p. 349 (Edit. Ducreux, 10 vol. in-8°, Nîmes, 1782).

(4) *Sermon sur la Mort*, 2e p., 1re c.

et là, dans l'œuvre des jésuites. Le Père Pérussault esquisse quelques tableaux de mœurs avec une pointe d'ironie fine et discrète (1). Dans d'autres passages de ses discours, on peut constater la même tournure d'esprit. Ainsi il dira aux mondains : « Vous haïssez le monde, n'est-ce pas un prodige que vous le serviez si fidèlement ? » (2) ; aux demi-chrétiens : « Vous agissez d'une façon si coupable... que serait-ce, Seigneur, si vous étiez tout à fait oublié (3). »

Nous trouvons aussi plusieurs traits piquants dans les sermons du Père Segaud. Dans son discours sur les *Tentations* par exemple, il dit : « La plupart ont un attachement excessif à leur propre sens et une indocilité *merveilleuse* à se laisser ou convaincre ou conduire » (4) ; et plus loin : « combien voit-on dans le monde de gens réglés, qui communieront régulièrement, mais qui médiront *dévotement* (5). » Voici encore comment le Père Ch. de Neuville dépeint la situation des grands au Jugement universel : « Le voilà « ce prétendu grand ! La terre entière tremblait sous « ses caprices, il la jugeait à peine digne de le porter. « Vain fantôme de grandeur, il n'était que ce que « nous sommes, cendre et poussière ; aussi petit que

(1) *Sermons sur l'Oubli de Dieu*, 1e p. 3e cons. ; *sur le Respect humain*, 2e p. ; *sur la Mort*, p. 178.
(2) *Sermon sur le Respect humain*, 1e p.
(3) — *sur l'Oubli de Dieu*, p. 187.
(4) — *sur les Tentations*, 1e p.
(5) *Ibid.* 2e p., 3e cons.

« nous, par le fond de son être ; plus petit que nous « par ses vices et son orgueil (1). » Cette fois l'ironie est plus forte et rappelle autant Bourdaloue ou Fléchier que l'auteur des *Caractères*.

Quoi qu'il en soit, au XVIIIe siècle, cette liberté apostolique n'était pas sans mérite. Le Père Ch. de Neuville s'y était engagé par cette promesse solennelle : « Autels sacrés, je n'ai d'autre appui à vous prêter que ma voix ; vous ne me reprocherez pas un timide silence (2). » On peut dire qu'il a tenu parole et que ses confrères ne se sont pas montrés indignes de lui.

Mais le plus souvent c'est Massillon qu'ils prennent pour modèle : on le voit facilement à l'onction qu'ils ont mise dans leur parole. Nous pourrions la faire constater chez tous les prédicateurs de cette période ; chez les abbés de Seguy, de Cicéri, mais elle est surtout remarquable chez les jésuites.

L'abbé Maury a affirmé que rien dans l'œuvre du Père Ch. de Neuville ne s'adressait à la sensibilité, qu'il avait déplacé le siège de l'éloquence. Cette appréciation est très exagérée. En présence des scandales qu'il avait sous les yeux, sa parole est naturellement sévère ; mais par moment, derrière l'apôtre qui reprend ou qui menace, on sent le bon pasteur

(1) *Sermon sur le Jugement universel*, 1e p., 1e cons. Cf. encore — *sur les Souffrances*, 1e p., 1e cons.

(2) *Sermon sur le Respect dans les temples*, exorde.

compatissant qui ne veut que le salut de la brebis égarée. N'est-ce pas le sentiment qui domine dans cette comparaison des secours que Dieu a donnés à ses saints et des grâces qu'il nous fait à nous-mêmes?

« Sans entreprendre de sonder les profondeurs de votre « conduite adorable, dans cette multitude de saints n'y « a-t-il pas des justes pour lesquels les sources de la grâce « semblent avoir coulé avec moins d'abondance que pour « les pécheurs ? Pierre n'eut qu'un regard de Jésus-Christ; « Judas eut des avertissements, des reproches, des menaces, « des invitations tendres et pressantes. Augustin n'entendit « qu'une voix céleste ; et moi, tant de fois agité par les re- « mords les plus pénétrants, épouvanté par les terreurs les « plus impérieuses, il m'en coûte plus pour me perdre qu'il « n'en coûtait à vos saints pour se sauver : *Tu non poteris* « *quod isti et istae ?* Ils furent hommes comme moi, je suis « chrétien comme eux ; par conséquent s'ils furent saints, si « je ne le suis pas, ce n'est point parce qu'ils eurent moins « d'obstacles et plus de secours, c'est parce qu'ils savaient « ce que je ne veux pas savoir, se plier, céder à la grâce, se « défendre contre les passions, se précautionner contre les « occasions ; c'est parce qu'ils ignoraient ce que je ne sais « que trop, l'art de fuir la grâce et de courir au devant des « passions, de calmer, de tromper ma conscience par de « vains prétextes : prétextes de faiblesse et de passions, « prétextes d'état et de conditions. Second prétexte réfuté, « confondu par l'exemple des saints. Non, chrétiens, point « de caractère qui, rendu souple et docile à la grâce ; qui, « épuré et consacré par la grâce ; qui, conduit et guidé par

« la grâce, n'ait fait des saints et de très grands saints : *Multiformis gratiae Dei.*

« En vain donc, ô mon Dieu, en vain je prétendrais excuser, justifier ma lâcheté par le prétexte imposteur d'une faiblesse imaginaire. A la vue de cette multitude de saints que vous m'opposez, selon l'expression de l'Ecriture, comme une nuée de témoins prêts à s'élever contre moi, il ne me reste que de me confondre, que de me condamner moi-même, que de me dire ce qui fut dit à Augustin : ces saints furent hommes comme je le suis, pourquoi ne serais-je pas saint comme ils l'ont été ? *Tu non poteris quod isti et istae ?* Ils furent hommes comme moi ; par conséquent ils sont devenus saints par les mêmes obstacles, souvent malgré des obstacles plus puissants, malgré des passions plus vives, malgré une jeunesse plus fougueuse, des occasions plus critiques, des situations plus délicates ; malgré des engagements plus flatteurs à rompre, des intérêts plus chers à sacrifier, des outrages plus cruels à pardonner : *Tu non poteris quod isti et istae ?*

« Ils furent hommes comme moi, et, comme eux, j'ai le bonheur de vous appartenir, ô mon Dieu, d'avoir été marqué au sceau de votre adoption, d'avoir été lavé, régénéré dans le sang de Jésus-Christ. Par conséquent je puis, je dois compter comme eux sur vos lumières, sur vos secours, sur vos grâces (1). »

Ailleurs, c'est par une émotion douloureuse et pénétrante que la sensibilité du Père Ch. de Neu-

(1) *Sermon sur la Toussaint*, col. 282-3.

ville se manifeste : comme quand il constate les pertes de la religion, les progrès de l'incrédulité et du vice, ou par la chaleur avec laquelle il exhorte les fidèles à defendre leur foi (1).

Le Père Pérussault « en voulait plus au cœur de ses auditeurs qu'à leur esprit (2) », et il arrive à le toucher, moins peut-être quand il fait appel, comme dans une méditation, à un mysticisme brûlant, quand il demande aux anges du Très-Haut leurs « ardeurs extatiques (3) », que lorsqu'il s'efforce de provoquer les effusions de la sensibilité en rappelant l'amour du Sauveur pour les hommes ou les consolations de la religion. On a pu remarquer dans le passage cité plus haut qu'il y réussissait assez bien (4).

Mais le prédicateur le plus remarquable à ce point de vue, c'est le Père Segaud. Une onction douce se retrouve partout dans son œuvre. Voici une citation qui permettra de juger jusqu'à quel degré il savait émouvoir la sensibilité :

« Ne vous alarmez donc pas, âmes pénitentes, de sentir « plus que jamais la vivacité des passions, l'impression des « objets, la révolte des sens, la violence des tentations ; il

(1) *Grandeur de Jésus* (fin) ; *Parole de Dieu*, 2e p. 1e cons. ; *Grandeur et bonté de Dieu*, col. 654-55, etc.

(2) *Sermon sur la Passion*, 2e p. début.

(3) *Sermons sur la Foi en Jésus-Christ*, exorde ; *sur l'Eternité malheureuse*, fin.

(4) p. 131.

« fallait vous en alarmer lorsque vous ne les sentiez pas, et « que faute de discerner le sommeil de la mort, du repos de « la vie, dans vos chutes continuelles, vous jouissiez d'une « paix profonde. Défiez-vous sans vous décourager ; veillez « sur vous-mêmes, sans vous troubler ; craignez toujours « sans jamais désespérer ; le secours de Dieu ne vous man- « quera pas ; avant que de vous donner l'absolution, on n'a « invoqué sur vous sa toute puissance : *Misereatur tui,* « *omnipotens Deus*, que pour vous assurer de sa protec- « tion, en vous assurant de votre pardon, et pour vous « apprendre que, s'il a bien su vous retirer du funeste état « du péché, il saura bien vous maintenir dans l'heureux état « de la grâce. Demandez à Dieu la délivrance de vos mau- « vais penchants et dites-lui avec saint Paul : Délivrez-moi « de moi-même, ô mon Sauveur, puisque je suis de tous mes « ennemis le plus à craindre ; mais demandez-la sans inquié- « tude, en vous souvenant avec le même apôtre, que sans « être sûres de vous, il suffit que vous soyez sûres de Dieu ; « qu'une longue épreuve est nécessaire à une vertu nais- « sante ; qu'une réforme entière n'est pas l'ouvrage d'un « jour ; qu'après avoir été tant de temps à fomenter vos ré- « voltes, pour les étouffer tout à fait, il en faut au moins « autant ; et que si le pécheur pénitent comme dit saint « Augustin, rentrait d'abord dans la règle et dans l'ordre, ce « serait un jeu pour lui de retomber dans le désordre et le « déréglement : « *Si cito rediret homo ad pristinam beati-* « *tudinem, ludus illi esset peccando cadere in mortem* ».

« Enfin, souhaitez d'avoir la paix avec vous-mêmes; mais « souhaitez encore plus de conserver la paix avec Dieu, et per- « suadez-vous bien que ce n'est qu'en vous faisant une vio-

« lence continuelle que vous pouvez acheter la paix avec « vous et l'entretenir avec Dieu (1). »

Mais si ces orateurs s'efforçaient de toucher le cœur, c'était pour en arriver à un résultat pratique. Dès le début, ils délimitent bien leur sujet, indiquent ce qu'ils désirent obtenir et dirigent vers ce but toute leur argumentation.

Sur ce point encore le Père Segaud excelle. Il saisit son auditoire corps à corps, le presse de mille manières. Tantôt craignant qu'il se fasse illusion sur lui-même, il lui applique directement la morale qu'il expose : « A qui croyez-vous que j'adresse ce discours, lui dit-il ? — A un autre ? — Non, à vous-même ». Tantôt, c'est la foi qu'il fait parler pour donner plus de poids à sa parole. Ecoutons comment:

« Vous vous plaigniez tous les jours de la sévérité de mes « lois. En quoi donc les trouviez-vous si sévères ? En ce « qu'elles réprimaient tous vos mauvais penchants : l'envie, « l'avarice, l'ambition, la sensualité. Fallait-il pour vous « satisfaire donner libre carrière à des monstres si cruels ? « Quels ravages n'auraient-ils pas causé dans l'univers ! « C'eût été bientôt un chaos ou plutôt un enfer, que la reli- « gion chrétienne semblable au paganisme, aurait peuplé

(1) *Sermon pour le Jour de Quasimodo*, col. 1.033. — Cf. encore *Sermons sur les Morts*, 2e p. ; *sur le Respect et la Fréquentation des Temples*, conclusion de la première partie; *sur la Vraie et fausse piété*, 2e p.

« de vices au lieu d'en faire, comme elle en a fait autrefois « dans les premiers siècles de l'église, un paradis enrichi de « vertus. Quel renversement !

« Vous vous plaigniez à toute heure de la sévérité de mes « lois ; mais quels efforts faisiez-vous donc pour vous y con- « former et pour les suivre ? Demandiez-vous la grâce de « les accomplir ? Évitiez-vous l'occasion de les enfreindre ? « Témoigniez-vous quelque regret de les avoir violées tant « de fois ? Ah ! si vous aviez fait tout ce que vous pouviez, « vous auriez bientôt reconnu qu'elles ne demandaient rien « d'impossible, rien même de si rebutant et de si dur à la « nature. Les douceurs qu'elles vous promettaient ne vous « auraient pas manqué dans la suite, si vous n'aviez pas « manqué d'abord aux secours qu'elles vous offraient. Un peu « de courage vous aurait rendu plus fort et mon joug plus « léger. Mais vous cédiez à vos répugnances, vous entrete- « niez vos révoltes, vous aimiez vos faiblesses, et vous vous « plaigniez toujours de la sévérité de mes lois ! Quelle ini- « quité ! (1).

Ailleurs, pour montrer à ses auditeurs combien il est certain de ce qu'il avance, il ne craint pas de leur porter un défi ; par exemple :

« De marquer dans la conduite des saints une seule prati- « que, une seule invention, un seul moyen de faire honorer « Dieu, que les pécheurs scandaleux n'imitent, ne copient,

(1) *Sermon sur la Foi pratique*, col. 156-7.

« ne surpassent même avec avantage, dans les damnables « artifices qu'ils ont imaginés pour faire offenser Dieu » (1).

D'autres fois enfin, il donne plus de poids à ses menaces en s'appliquant à lui-même la morale qu'il prêche aux autres : « Si je vous effraie, dit-il dans son sermon sur l'*Enfer* (2), c'est que je suis moi-même effrayé. » Et pour assurer encore le résultat qu'il désire obtenir, chaque sermon se termine par un conseil très précis. Dans les uns, il invite les fidèles à faire un retour sur eux-mêmes; dans les autres, il résume dans une prière très sincère les vœux qu'il forme pour ses auditeurs (3), ou enfin il accule son interlocuteur devant un dilemme dont il lui laisse choisir l'alternative (4).

On peut voir par là quelle haute idée le Père Segaud se faisait de la prédication. Pour lui, comme pour tous les véritables ministres de l'Évangile, la chaire était vraiment le vestibule du tribunal de la pénitence et cette manière de concevoir la prédication était aussi celle de tous ses confrères, puisque, nous venons de le constater, l'onction, le zèle apostolique sont des qualités communes à tous les prédicateurs de cette période.

(1) *Sermons sur le Scandale*, col. 102 ; *Ibid.* 2e p. 1re cons. ; *sur la Miséricorde*, 2e p. 1re cons.

(2) 1e p. 1e c.

(3) *Sermon sur la Miséricorde.*

(4) *Sermon pour le Jour des Morts*, péroraison.

Pourquoi faut-il que les plus célèbres les compromettent par des défauts regrettables !

L'abbé de Cicéri a su garder la forme très acceptable de ses prédécesseurs. On peut en dire autant du Père Sensaric qui en conserva même les négligences ; quoiqu'on remarque déjà dans son œuvre des passages qui rappellent trop le disciple de Fléchier ou l'auteur de l'*Art de peindre à l'esprit*.

Mais l'académicien, le poète aux jolis petits vers, Seguy, et, si l'on excepte le Père Bretonneau qui avait été formé dans l'âge précédent, tous les sermonnaires jésuites ont plus ou moins cultivé l'éloquence dite académique.

C'était le défaut des Pères Ingoult et de Menoux, si nous en jugeons par les éloges que leur ont décernés les abbés de la Tour du Pin et Gérard de Bénat. C'est quelquefois aussi la manière de Monseigneur Lafitau, ancien jésuite, qui n'a pas su se garder lui-même de l'enflure du style, des endroits brillants (1) qu'il recommandait pourtant à ses prêtres d'éviter (2).

Le Père Segaud n'est pas exempt de tout reproche à ce sujet. A côté des « expressions simples et naïves de l'Evangile (3) », « des comparaisons familières que le Saint Esprit ne dédaigne pas d'employer pour notre instruction (4) » ; à côté de locutions populaires

(1) Cf. son *Sermon sur la Mort*, t. I, p. 36-37.
(2) La lettre qu'il a mise en tête de ses sermons.
(3) *Sermon sur l'Enfer*.
(4) — *sur la Mort*, 1e p. 1e c.

ou proverbiales, comme « faire ses diligences », « faire de nécessité vertu », « prendre le change », etc, qu'il emploie, parce qu'il est persuadé que ce qui est « populaire et simple, est plus propre à frapper l'esprit, à toucher le cœur et à y attirer les grâces de Dieu » (1) ; à côté d'expressions réalistes, comme la comparaison des pécheurs qui retombent toujours dans les mêmes fautes « à ces chiens qui retournent à leurs vomissements », ou le rapprochement du dégoût qui suit toujours le plaisir du vice, « des maux très aigus et des violents efforts, auxquels ces agréables excès et ces doux transports aboutissent : *divitias quas devoravit evomet* » ; à côté enfin des négligences, impropriétés de terme, répétitions des mêmes mots, barbarismes même que son éditeur et correcteur a cru devoir laisser dans son style, le Père Segaud a employé assez souvent dans sa prédication les procédés de rhétorique, qui avaient alors une vogue si malheureuse dans les collèges et qui plaisaient à ses contemporains.

Il se plaignait, nous l'avons vu, de ce qu'un raffinement malheureux voulait qu'on mêlât l'agréable à l'utile, qu'on ornât des leçons de l'Académie les oracles de l'Evangile (2). Malheureusement il était déjà prédisposé, par ses régences et les succès que

(1) *Sermon sur la Parole de Dieu*, 1e p.
(2) *Ibid.*

lui valurent ses petits vers, à satisfaire le goût du siècle, et quoi qu'en dise son éditeur, il s'est soumis à ses exigences. On lui a déjà reproché sa prolixité, cette abondance verbeuse de développements dont les *chries* donnaient le secret, et par lesquels il affaiblit les textes les plus énergiques de l'Ecriture : les paroles de Notre-Seigneur au jugement dernier, par exemple, *discedite a me maledicti,* dans son sermon sur l'Enfer (1). Ce défaut ainsi que l'abus qu'il fait de l'interrogation, on pouvait déjà en constater des traces dans le Père Terrasson G., où il semblait provenir plutôt d'une imitation de l'abondance de Massillon et de Bourdaloue, que de la rhétorique. Mais ce qui n'était qu'une exception dans l'éloquence sacrée jusqu'à cette période, se généralisa. Dans l'œuvre du Père Segaud, nous pouvons constater l'emploi fréquent de l'analogie et de l'antithèse, l'affectation et la recherche de l'esprit. Nous indiquons en note (2) quelques passages des meilleurs sermons de cet orateur où l'on pourra remarquer ces deux premiers défauts. Le troisième se trouve un peu partout dans son œuvre. Il apparaît dans les divisions paradoxales ou subtiles du genre de celles qu'avait jadis aimées le prédicateur académique Du Jarry, qui s'en moqua plus tard (3). En voici des exemples :

(1) 1er point.

(2) *Sermons sur le Jugement dernier*, 2e p. ; *sur les Tentations*, 1re et 2e p. ; *sur le Pardon des Injures*, 1re p.

(3) Il citait notamment celle de son *Sermon sur la Made-*

— « La vie oisive apporte au salut les mêmes obstacles « qu'une vie absolument criminelle (1). »

— « Le scandale est un péché volontaire, lors même qu'on « ne le veut pas (2). »

— « *Lazarus quatridruanus est*, voilà l'exemple de la « mort habituelle ; *ubi posuisti eum*, c'est l'exemple de la « recherche des péchés. »

On constate encore la recherche de l'esprit dans la subtilité de quelques raisonnements ou de quelques interprétations de textes ; par exemple quand le prédicateur voit dans les paroles de Notre-Seigneur à ceux qui entourent Lazare, lors de sa résurrection : *Solvite eum et sinite abire*, une preuve du double pouvoir du prêtre de conduire et d'absoudre ; ou dans les reproches d'Adam à Eve après son péché, une image du Jugement dernier.

A cette subtilité regrettable, le Père Segaud joint parfois de l'emphase, des mièvreries ou des métaphores d'assez mauvais goût. Que dire de phrases comme celles-ci :

« Ces demi-chrétiens dont la vie est un composé de demi- « vertus et de grands vices ; un cercle de signes de repentir « et de réitération de crimes ; une révolution du mal au bien

leine : Elle s'aima, elle aima, elle se fit aimer ; *Ministère Evangélique*, édit. 1726, p. 269.

(1) *Sermon sur la Vie inutile du monde*, 1e p., division.

(2) Cf. encore *Sermon sur les Tentations*.

« et du bien au mal ; une vicissitude de courts amendements « et de continuelles rechutes, en un mot, un tissu d'hypocri- « sie (1). »

« Quel objet d'imitation le céleste époux offre-t-il, dans ce « saint temps, à la piété de son épouse chérie (2) ? »

« Agneau divin (N. S.) veut naître où naissent les simples « agneaux dans une étable et une crèche (3). »

« Les bains bouillants et écumeux de Rome où l'on plon- « geait, où l'on faisait nager les martyrs. »

« En vain le pécheur dans l'Enfer s'efforcera-t-il ou de digé- « rer au dedans sa peine, ou d'exhaler au dehors sa dou- « leur (4). »

Chez le Père Ch. de Neuville, ces regrettables fautes de goût sont très rares, mais son éloquence présente, beaucoup plus que celle du Père Segaud, les caractères du sermon dit *académique*. Il avait une telle prédilection pour l'antithèse qu'il a conçu sous cette forme plusieurs parties de ses discours et même plusieurs sermons entiers : ceux dans lesquels il parle de l'*Importance du salut*, de la *Prière* par exemple. Souvent il répète cette figure au point de compromettre ses plus heureuses qualités. L'abus qu'il en fait ne dépare-t-il pas la belle pensée qu'il développe dans le passage suivant :

« Vous représenterai-je ce dont il s'agit pour vous dans

(1) *Sermon sur la Foi pratique*, 2e p. fin.
(2) — *sur la Fuite du monde*, exorde.
(3) — *pour le Jour de Noël*, 1e p.
(4) — *sur l'Enfer*, 1e p. 1e c.

« l'éternité ? Ecoutez, mes chers frères, et tremblez. Quel « affreux contraste ! le ciel ou l'enfer. Livré à l'amour d'un « Dieu, objet éternel de ses plus tendres complaisances, ou « livré à la colère d'un Dieu, victime dévouée à ses ana- « thèmes et à ses plus terribles vengeances ; épuiser dans « les siècles des siècles, les richesses de sa grâce ou les trés- « sors de sa fureur : ce que Dieu, qui peut tout, peut ras- « sembler de félicité pour récompenser en Dieu, ou ce que « Dieu, qui peut tout, peut réunir de supplices pour punir « en Dieu ; un bonheur qui ne laisse rien à souhaiter, ou un « malheur qui ne laisse rien à espérer : source inépuisable « de plaisirs, torrent de délices, transports enchanteurs sans « cesse renaissants, sans vide, sans ennui, sans vicissitudes, « sans révolutions ; ou feux brûlants, flammes dévorantes, « pleurs et lamentations sans fin, sans repos, sans intervalle : « le cœur établi à jamais dans la paix la plus profonde, ou « le cœur consumé, déchiré, par un désespoir immortel. On « se perd, on s'égare dans ces idées effrayantes ; plus on « creuse, plus on approfondit, plus on trouve à penser et à « réfléchir ; mais, si vous êtes chrétien, un mot dira tout : « une éternité dans le Ciel, ou une éternité dans l'Enfer, « voilà le sort qui vous attend (1). »

On peut remarquer aussi que le Père Ch. de Neuville se sert des procédés préconisés par les rhéteurs de son temps. L'abbé Maury trouve révoltant l'usage qu'il fait des points à la ligne. L'orateur cependant

(1) *Sermon sur l'Importance du salut*, col. 489. — Cf. encore *Sermon sur le Scandale*, col. 105-106.

les emploie comme équivalents des points et virgules, rarement comme réticences. Mais il abuse de l'analogie, de l'énumération, des synonymes ; il affecte de varier le plus possible ses phrases dans une même période ou de présenter sa pensée sous une forme épigrammatique et sententieuse ; il recherche le trait et ne sait pas se préserver de la miévrerie assez habituelle aux écrivains de son ordre.

Ces deux derniers défauts sont peu fréquents dans son œuvre ; il a cependant des passages où l'on peut les constater. Voici d'abord du sentimentalisme bien fade :

« Jésus-Christ en naissant ouvre ses yeux aux larmes, il « se hâte de verser les pleurs qui éteindront la colère de son « Père, irrité par vos prévarications ; il appelle par ses sou- « pirs inquiets et par ses vœux empressés l'heure qui com- « mencera ses douleurs... O mon Dieu, mes premiers soupirs « iront vers vous, mes premières larmes couleront pour « vous, mes premiers désirs vous chercheront ; vous serez « le premier, le dernier, l'unique objet de mon amour : vous « aurez mes premiers et mes derniers vœux. Puis-je vous « aimer assez tôt ? Je vous aime et je n'aime que vous (1). »

Ailleurs, le Père de Neuville recherche le trait : « Connaître un ami malheureux, consentir à en être « connu... à peine notre âge est-il capable d'une

(1) *Il faut servir Dieu dès sa jeunesse*, col. 593 et 609.

« vertu si pure... pour trouver quelque chose de « plus, il faut remonter jusqu'aux siècles antiques, « jusqu'aux temps héroïques (1) ».

« ... On dirait que les eaux qui avaient inondé la « terre avaient effacé la trace de la main dont elle « est l'ouvrage (2) ».

C'est la même affectation qui se révèle dans les sentences, les pensées à la manière de la Rochefoucauld, que le sermonnaire a mises assez nombreuses dans ses discours, probablement sur le conseil des rhéteurs ; mais elles sont, en général, heureuses. En voici quelques-unes ; nous aurions pu en faire un assez gros volume :

— « On dit aux heureux qu'on les aime, on n'aime que « leur fortune (3) ».

— « Dans le monde, qui ne sait être malheureux, verra « chaque jour augmenter ses malheurs (4) ».

— « Une grande fortune attire de grandes haines (5) ».

— « Le bonheur du Ciel n'est que pour le pauvre qui « souffre, ou le riche qui console (6) ».

— « Notre cœur nous échappe malgré nous ; lorsque rien « ne le dégoûte, il se dégoûte lui-même, il n'a qu'un seul

(1) *Sermon sur les Souffrances*, 1re p., 1re cons.
(2) — *sur l'Établissement de la Religion*, 1re p.
(3) — *sur les Souffrances*, 2e p., 1re c.
(4) *Ibid.* 2e p., 1re c.
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*, péroraison.

« amour qui ne change point : l'amour du changement et de « la nouveauté (1) ».

— « Pour rendre l'homme heureux, ce ne serait pas assez « de tous les biens, de tous les plaisirs du monde ; pour le « rendre malheureux, il ne faut que lui-même (2) ».

— « Combien d'heureux ont vécu trop d'un jour pour leur « bonheur et pour leur gloire (3) ».

— « Nul homme, quelque vain, quelque entêté qu'il soit « de son mérite, qui n'aimât mieux être entièrement ignoré « que d'être parfaitement connu (4) ».

— « Si l'homme trouvait tout en lui-même, quel abîme « d'orgueil et de présomption ; si l'homme était abandonné « à lui-même, quelle source d'égarement et de corrup- « tion (5) ! »

— « L'intérêt du cœur, les préjugés du cœur tiennent « lieu d'esprit ; ils sont plus défiants, plus attentifs, plus diffi- « ciles à persuader et à convaincre (6) ».

— « Qu'est-ce que l'homme pénitent ? C'est une ville « prise d'assaut que l'ennemi vient d'abandonner et dont on « n'a point eu le temps de réparer les brèches (7) ».

— « Etrange faiblesse de l'homme ! sa vie entière se passe « à se détromper et à se laisser tromper de nouveau (8) ».

Toutefois, c'est dans les sermons du Père Pérus-

(1) *Sermon sur le Bonheur du Ciel*, 1re p.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Sermon sur le Jugement universel*, 1re p., 1re c.
(5) — *sur la Prière*, 1re p.
(6) — *sur l'Établissement de la Religion*, 1re p.
(7) — *sur la Fuite de l'occasion*, 2e p. 1re c.
(8) — *sur le Service du monde* (fin).

sault que l'éloquence dite *académique,* est le mieux caractérisée. Ame simple et candide, ce jésuite a porté en chaire, sans même les dissimuler, les méthodes d'oraison de son ordre et les préoccupations littéraires des régents de collège.

Voici d'abord le rhétoricien qui cherche des *tesserae* frappantes.

— « Le reniement de saint Pierre fait dans l'âme de « Jésus une plaie plus profonde que n'avait fait son épée « sur l'oreille de l'insolent valet du pontife (1) ».

— « La lune, toute de sang, semble rougir de tous les « crimes qu'elle éclaire (2) ».

— « Saint Pierre alla noyer son péché dans ses lar- « mes (3) ».

— « Toutes les parties du corps de Jésus-Christ étaient « autant d'yeux qui pleuraient cet amas de crimes qu'il vou- « lait expier (4) ».

— « Je ne me sens pas assez de forces pour vous faire en- « tendre le bruit et le fracas des marteaux qui enfoncent « les clous dans les quatre membres de ce divin crucifié (7) ».

— « Si tout le monde disait ce qu'il pense de Jésus, le « monde aurait de la peine à contenir les livres qui parle- « raient de la gloire du Verbe éternel (5) ».

Le prédicateur a appris des rhéteurs que l'énumé-

(1) *Sermon sur la Passion*, 2e p., 2e cons.
(2) — *sur le Jugement Géneral*, 1re p., 1re cons.
(3) — *sur la Passion.*
(4) *Ibid.*
(5) *Sermon sur la Foi en Jésus-Christ*, p. 61.

ration des parties donne du nombre à la phrase, il emploie donc cette figure sans songer à la dissimuler :

« Ouvrez l'Evangile, dit-il, vous y verrez les oracles les « plus clairs, les plus décisifs, les plus infaillibles ; un « assemblage de maximes saintes, un détail auguste, un en- « chaînement admirable des vérités les plus saintes et les « plus sublimes, les plus magnifiques et les plus popu- « laires (1) ».

« Jésus enseigne tout ce qui peut régler les villes, les « provinces, les républiques, les états, les empires, le « monde entier... (2) ».

La rhétorique conseillait aussi, pour donner l'illusion de l'abondance, de présenter la même idée sous des formes différentes ; en conséquence l'orateur émousse souvent les plus heureuses pensées, en les reprenant plusieurs fois (3).

Enfin, comme ses contemporains recherchaient le style concis et varié, on sent partout dans les sermons du Père Pérussault les efforts qu'il a faits, brisant, contournant, raccourcissant sa phrase, pour arriver à ce résultat.

Il y a plus encore dans son œuvre ; il s'en dégage nettement deux principes :

(1) *Sermon sur le Salut*, 1re p., début.
(2) — *sur la Foi en Jésus-Christ*, p. 93.
(3) — *sur la Charité*, pp. 68 et 74.
(4) — *sur la Mort*, 2e partie.

D'abord il faut frapper l'imagination. Pour cela, le prédicateur s'efforce de représenter d'une façon concrète non seulement les grands tableaux, tracés çà et là dans les Saintes Ecritures, du *Jugement dernier*, de l'*Enfer*, etc ; mais encore toutes les vérités de l'Evangile. C'est ainsi qu'au lieu de reprocher directement aux fidèles le mauvais usage qu'ils font de leurs richesses, les préoccupations qui les absorbent, il les engage à se représenter le Fils de Dieu dans leur propre maison, et à se demander ce qu'il dirait de leurs projets, de leurs conversations (1). Souvent même un dialogue s'engage entre le Maître et le disciple ; le Sauveur expose sa doctrine et le chrétien lui répond par des prières ardentes.

Et comme pour éviter qu'on se méprenne sur sa méthode, le Père Pérussault a bien soin de nous révéler les théories qui l'inspirent. Il dira par exemple :

« Vous voyez mon dessein, et déjà il vous intéresse « par l'importance du sujet ; je n'aurai donc pas besoin de « l'orner de *couleurs étrangères* pour attirer aujourd'hui « votre attention (2) ».

— « Aidé des images toutes brillantes de l'Ecriture, je vous « rendrai *sensible* en quelque sorte un don tout surnaturel « dans son principe (3) ».

(1) *Sermon sur le Salut*, 1er point.
(2) — *sur les Devoirs des pères et mères*, exorde.
(3) — *sur la Grâce sanctifiante*, exorde.

Mais ce premier procédé n'a pas d'autre but que de faciliter l'application d'un second principe : *Il faut toucher le cœur.* Le Père Pérussault nous le dit encore :

— « Je veux vous présenter le beau portrait d'une âme « en qui la grâce habite ; afin que cet heureux et mille fois « heureux état vous montre l'état déplorable d'une âme dé- « pourvue de la grâce (1) ».

De même la *Passion* lui paraît « assez touchante pour qu'il n'ait pas à employer les ressources de l'art (2) »

C'était là, nous le savons, la mise en œuvre de la méthode d'oraison de la Compagnie de Jésus, et nous y trouvons l'explication de toute la prédication du Père Pérussault, de ses efforts inefficaces pour effrayer les pécheurs (3) et des consolations qu'il donne aux « cœurs tendres et généreux » (4). Mais nous devons surtout constater qu'en suivant, dans ses sermons, les préceptes favoris des régents de collège ainsi que les théories mystiques de son ordre, et en avouant naïvement les méthodes qui l'inspiraient, le Père Pérussault énonçait et appliquait déjà, plus explicite-

(1) *Sermon sur la Grâce sanctifiante*, 2e p.
(2) 2e p. début.
(3) *Ibid.*, tableau de la destruction du monde.
(4) *Sermon sur le Jugement général*, 1re p., 2e cons.

ment que ses confrères, les deux principes fondamentaux de l'éloquence dite *académique*, que nous entendrons exposer bruyamment plus tard ; il *faut orner les vérités saintes, il faut se servir de l'imagination pour aller au cœur.*

Le siècle qui trouvait dans ce genre d'éloquence la satisfaction de son goût littéraire ne ménagea pas ses louanges aux orateurs de la nouvelle école.

Le Père Pérussault était si célèbre que les imprimeurs lui attribuèrent des sermons pour en assurer le succès (1). Les jésuites, dont il incarnait si bien les traditions et les tendances, le présentaient comme l'un de leurs meilleurs prédicateurs, au dire des *Nouvelles Ecclésiastiques*, et dans une apologie qui parut dix ans après sa mort, ils le mirent à côté du Père Ch. de Neuville, parmi les membres qui avaient le plus illustré leur société (2).

Cet orateur ne mérite pas une pareille réputation ; il est même probable qu'il la devait en partie à la haute fonction qu'il remplissait auprès du roi. Il a sans doute quelques qualités : de la netteté, de la clarté, de la sensibilité, il communique bien avec son auditoire ; il a même quelques bons sermons, les discours sur l'*Oubli du salut*, sur la *Grâce sanctifiante*, sur les *Devoirs des pères et mères* par exemple. Mais il est peu original. La plupart de ses idées,

(1) Montargon, *Dictionnaire apostolique*, t. XII, p. 165.
(2) Voltaire, *Lettre à d'Alembert*, 4 février 1763.

notamment celles qu'il exprime sur le duel, l'impureté, l'ambition, le respect des églises, la perfection de conseils, les querelles religieuses, l'amour-propre du catholique, se trouvent dans son ami, le Père Segaud.

De plus on chercherait en vain chez lui la force de pensée, la sûreté de goût des grands orateurs. Il est parfois d'une naïveté ridicule ; par exemple, quand il dit aux incrédules :

« Mais enfin croyez-la cette éternité ou ne la croyez pas, « pensez-y ou n'y pensez pas... vous ne la détruirez pas « pour cela... cette éternité n'en sera pas moins éternité (1) ».

Le Père Pérussault est surtout intéressant au point de vue de l'histoire de l'éloquence religieuse. Son nom y marque une date. Son œuvre, qui paraît dès le début de la période, rompt brusquement avec les traditions de la prédication. Pour voir le chemin parcouru par l'éloquence sacrée dans le sens de son évolution, il suffit de comparer ses sermons à ceux que le Père Dufay prononçait en province, ou mieux à ceux que donnait l'année précédente (1730), pour son avant-dernier carême à Saint-Jacques de l'Hôpital, le Père Bretonneau. Représentant d'un autre âge, ce prédicateur concluait son discours sur la *Pénitence* par ces paroles : « ceci est simple, mais solide et natu-

(1) *Sermon sur l'Eternité malheureuse*, 1re p., 2e cons.

rel » ; et quoique son œuvre ne soit pas exempte de toute trace de rhétorique, quoiqu'on y puisse relever des effets oratoires forcés, des énumérations trop longues (1), quelques figures peu heureuses, comme quand il représente Notre-Seigneur cachant dans ses mains pleines de bénédictions, des carreaux et des foudres (2), on peut accepter cette appréciation pour tous ses discours.

Dans le Père Pérussault au contraire, la recherche, le bel esprit se font sentir à chaque page. Avec lui, l'éloquence académique, timide jusque-là, entre dans la grande prédication. La voie lui est tracée, la faveur du public lui est acquise ; que le bel esprit inspire maintenant un talent supérieur et il ne tardera pas à triompher.

Ce devait être le rôle du Père Ch. de Neuville, qui entra bientôt après dans la carrière et s'y fit une réputation immense. La plupart de ses contemporains parlent de lui dans les termes les plus flatteurs. Dès 1736 un de ses confrères écrivait à J.-B. Rousseau qu'il « affo'ait la cour » (3) ; Feller (4) et le *Journal Encyclopédique* (5) nous apprennent que c'était une mode d'aller l'entendre, qu'il attirait Paris entier à

(1) *Sermons sur la Nativité* (fin) ; *sur la Grandeur de Jésus.*
(2) — *sur la Nativité de Notre-Seigneur*, col. 167.
(3) *Lettre* du P. Brumoy à J.-B. Rousseau, 21 mars 1736.
(4) *Gazette de Hollande*, 3 décembre 1773.
(5) 15 août 1761, p. 40-41.

ses prédications. Le duc de Luynes, qui a suivi à Versailles plusieurs de ses stations, lui trouve beaucoup d'éloquence et nous dit qu'on était très content de ses discours (1). Lord Chesterfield déclare que c'est le plus beau prédicateur qu'il ait entendu à Paris (2). Monsieur de Vassenaer, ambassadeur extrordinaire de Hollande, assista à un de ses sermons et en fut content (3). Le marquis d'Argenson le nomme grand prédicateur (4). Voltaire écrit à Grimm que c'est un des jésuites qui ont eu le plus de réputation (5). Après l'oraison funèbre de Fleury, Louis XV fut si charmé qu'il le gratifia d'une forte somme et d'une pension de 1,200 livres (6). L'abbé Joannet l'appelle le prince de nos prédicateurs (7). L'abbé Sabatier le considère comme l'un des plus étonnants orateurs de la Chaire (8). L'abbé Trublet (9) s'extasie devant son beau génie. D'autres lui font des vers (10).

Pour l'immense majorité de ses contemporains, il était l'héritier de l'évêque de Clermont, non pas

(1) *Mémoires*, t. I, p. 421 ; t. III, pp. 163 et 334 ; t. V, p. 38, etc.

(2) *Lettres de Lord Chesterfield à son fils*, Amsterdam et Paris, 4 vol, in-12, t. II, p. 232.

(3) De Luynes, *Mémoires*, t. VII, p. 256.

(4) *Journal*, t. III, p. 22.

(5) 14 mars 1765.

(6) De Luynes, *Mémoires*, t. V, pp. 52-53.

(7) *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, 1761.

(8) *Dictionnaire de la littérature* (à son nom).

(9) *Réflexions sur l'éloquence*, pp. 77 et 115.

(10) Cf. *Mercure*, 1748, nov., pp. 39 et 40.

comme le croit l'abbé Maury, parce qu'on pensait qu'il en continuait les traditions, mais parce qu'il en avait le succès et semblait mériter d'être à ses côtés dans la liste des orateurs sacrés.

Tous ces éloges nous paraissent évidemment exagérés ; mais il ne faut pas en prendre la contre-partie comme l'a fait l'auteur de l'*Essai sur l'Éloquence de la chaire*. Le Père Ch. de Neuville a beaucoup plus de valeur que ne le dit l'abbé Maury.

Son esprit était très élevé. Il a parfois des idées que Bossuet n'aurait pas désavouées. C'est, par exemple, la pensée de voir le germe de la Révolution dans les satires et la haine du peuple contre le clergé (1), dans les querelles religieuses (2), dans le contraste des inégalités sociales (3) ; de chercher dans le caractère des hérésiarques les causes des hérésies ; dans les révolutions du cœur (4) la cause des révolutions des familles et des empires ; dans la multiplication des chrétiens la cause de l'affaiblissement du christianisme (5) ; de montrer dans l'amour de Dieu la fin dernière de la religion : dans le salut de l'homme la fin de la création (6), de la Rédemption, de la sancti-

(1) *Sermon sur le Scandale*, 2e p., 1re c.
(2) — *sur la Grâce*, 2e p.
(3) — *sur l'Aumône*. Ces idées cependant se retrouvent dans d'Argenson, *Journal*, t. VII, pp. 188 et 197.
(4) *Sermon sur l'Amour de Dieu*, 1re p., 2e c.
(5) — *sur le Scandale*.
(6) — *sur le Salut*.

fication ; dans le bonheur du Ciel la satisfaction des désirs de félicité et de perfection qui se partagent notre cœur. Ce sont encore les développements qu'il fait de la sage économie de la grâce (1), ou sa tentative pour prouver que l'histoire de Jésus commence avec l'histoire du monde (2). En maints autres endroits de son œuvre on constate qu'il sait généraliser les questions, s'ouvrir de vastes horizons, voir « la religion en grand ».

A l'élévation de la pensée, le Père Ch. de Neuville joignait la force du raisonnement et une grande puissance d'assimilation. Ses biographes nous disent, qu'avant de faire un sermon, il se mettait au courant de tout ce qui avait été écrit sur la matière ; puis, après une gestation, une élaboration de trois mois, il composait son discours. On voit en effet qu'il possède à fond son sujet, qu'il le domine. Il en marque bien les grandes lignes et il en conduit avec netteté et vigueur le développement ; quelquefois même, par exemple dans son sermon sur l'*Etablissement de la religion chrétienne*, avec la force et la vigueur de Bourdaloue, qu'il semble du reste avoir mis souvent à contribution. Il sait encore très bien féconder une idée, débrouiller une situation psychologique complexe et lire dans le fond du cœur de ses contemporains ; comme aussi renouveler les matières

(1) *Sermon sur la Prière.*
(2) — *sur la Grandeur de Jésus*, 1re p., 1re c.

les plus souvent traitées avant lui, donner un air original à ses développements ou glisser des aperçus nouveaux dans les sujets les plus rebattus, dans le *Jugement universel,* par exemple.

Il était heureusement aidé, en cela, par une imagination assez puissante, qui lui fournissait abondamment, soit des images pour exprimer ses nombreuses pensées, soit des tableaux grandioses, comme dans l'exorde que voici de son sermon sur le *Jugement universel* :

« ... Or ce règne de Dieu sur les hommes, Jésus-Christ « a voulu l'établir par les invitations, par l'attrait de sa « grâce ; il veut nous devoir, en quelque façon, à nous-« mêmes ; nous faire trouver, dans les dons de son amour, « la source de nos mérites ; et, laissant à Dieu tout ce qui « peut le glorifier, lui montrer dans l'homme des vertus « qu'il puisse récompenser. Cependant qu'arrive-t-il ? Cette « douceur, ces ménagements de la grâce, nous nous en « servons contre Dieu ; ce que nous pouvons ne lui point « donner, nous ne craignons pas de le lui refuser. Maîtres « de notre cœur, nous le conservons pour nous et pour nos « folles cupidités ; nous le prodiguons à la bagatelle et à la « vanité ; nous le prostituons au vice et à la volupté. Ces « grandes et sublimes leçons dans lesquelles Jésus-Christ « avait su nous peindre avec tant d'énergie la majesté, l'au-« torité du Dieu suprême, n'ont point été écoutées, ou elles « ont été promptement oubliées ; la terre lavée de son sang « s'est souillée par de nouvelles prévarications. Les temps « de ferveur et d'innocence ont été d'une courte durée ; les

« siècles de licence se remplacent, se succèdent sans inter-
« ruption ; jusque dans le sein du christianisme règnent les
« vices de la gentilité; les scandales de Jérusalem passent
« les abominations de Babylone, la race sainte est devenue
« la nation la plus profane, et dans aucune terre le Seigneur
« n'est peut-être plus offensé que dans celle où il est le
« mieux connu. Point de peuple qui soit moins le peuple de
« Dieu que celui qui se dit le peuple de Jésus-Christ. Que
« fera donc Jésus-Christ, et que doit-il faire ? Nation ingrate
« et volage, disait le Seigneur à Israël, vous avez refusé de
« me connaître à mes bienfaits, vous allez me con-
« naître à mes vengeances ; vous avez dédaigné d'être
« mon peuple, empêchez si vous le pouvez que je sois votre
« Dieu : *In manu forti... et in furore effuso, regnabo*
« *super vos* (Ezech. xx-13). Déployant la force de son bras,
« Jésus-Christ établira, par la puissance, cet empire de
« Dieu qu'il voulait établir par la douceur. Sa voix retentit
« de l'orient à l'occident, du midi au septentrion ; elle
« appelle ce qui n'est plus, tout ce qui a été l'entend et lui
« répond. Les cendres de tant de millions d'hommes, ces
« cendres confuses, mêlées, éparses en tant de lieux, se ra-
« niment tout-à-coup des entrailles de la terre; des profonds
« abîmes de la mer sortent les nations : un instant réunit
« ce que la distance des temps avait séparé ; tous les âges
« se rassemblent dans un seul jour ; tous les peuples ne
« composent qu'un peuple. Quel peuple ! un peuple appelé à
« un spectacle encore plus étonnant que le spectacle qu'il
« donne.

« En effet, sur quelle scène tragique tombent les regards
« des hommes renaissants, et par quels coups de tonnerre

« Jésus-Christ leur annonce-t-il le Dieu qu'ils ont voulu « ignorer ? Il dit : Les astres s'éteignent dans le firmament, « le soleil retire sa lumière autour d'eux ; tout fond, tout « s'évanouit avec la vitesse d'un torrent qui précipite ses « flots dans les vallons. Il fuit avec fracas. Bientôt on ne « voit pas même la trace de son passage : *Sicut torrens « qui raptim transit in convallibus* (Job, VI-25). Le ciel « disparaît aussi rapidement qu'échappent aux yeux des « figures tracées sur la toile, quand une main habile se « hâte de la plier : *Secessit caelum sicut liber involutus.* « (Apoc. VI-14). La terre tremble, un souffle l'enlève, le lieu « où elle fut demande si elle a été : *Locus non est inventus « eis.* (Apoc. XX-11). Ah ! chrétiens, si pour peindre la gran- « deur de Dieu les prophètes l'appellent le Dieu des armées; « si pour en concevoir l'idée la plus haute et la plus sublime, « il suffit de penser qu'il préside à cette justice sanglante « que se font les souverains, qu'il tient en sa main le sort « des batailles et les rênes des empires, que penserons-nous « lorsque nous le verrons, je ne dis plus briser les sceptres, « renverser les trônes, je dis lorsque nous le verrons envahir « les empires et les monarchies du monde, se jouer du ciel « et de la terre avec autant de facilité que le vent se joue « des feuilles qu'il emporte et disperse dans les airs (1) ? »

Quelquefois aussi quand le cœur se fait sentir dans sa parole, le Père Ch. de Neuville s'approche bien près de la grande éloquence, comme on peut le voir dans la péroraison de son sermon sur la *Résurrection.*

(1) *Sermon sur le Jugement universel*, col. 325-6.

Mais à trois ou quatre reprises, les trois facultés de l'orateur, s'unissant et se subordonnant très heureusement en lui, il a su trouver des accents que Bossuet n'aurait pas désavoués. L'abbé Maury cite son discours sur le *Péché mortel*, et la fin en est réellement très belle ; mais il aurait pu signaler également, avec la deuxième partie de ses sermons sur les *Morts*, sur *l'Education* et sur le *Respect des temples*, les sermons sur le *Scandale*, sur le *Bonheur du ciel*, sur les *Grandeurs de Jésus*, sur le *Jugement universel* où l'on trouve des mouvements magnifiques semblables à celui-ci :

« Il fut un temps où tout pouvoir sur le Fils de l'homme « semblait avoir été donné au monde. Il fut permis à la « calomnie de lui supposer des crimes et de confondre les « prodiges de sa puissance avec les prestiges de la séduc- « tion ; il fut permis à l'impiété de blasphémer contre les « mystères augustes de la religion ; à l'erreur, d'altérer son « Évangile par le mélange des fausses doctrines ; il fut per- « mis à la cupidité de se révolter contre l'austérité de sa « morale. Le lion de Juda s'est réveillé après un long som- « meil. Ce monde, qui parut triompher de Jésus-Christ, va « trouver que Jésus-Christ est son maître et son vainqueur: « *Si arripuerit judicium manus mea, reddam ultionem* « *hostibus meis* (Deut. XXXII, 41).

« Il viendra donc tomber aux pieds de Jésus-Christ, ce « peuple qui n'a pas voulu être son peuple ; cet Israël « comblé des plus grands bienfaits et chargé des plus « grands crimes. Il entendra la voix du sang de Jésus-

« Christ, qui, s'élevant contre lui, dévoilera à la face de « l'univers le tissu de ce noir complot ; dans les docteurs, « dans les prêtres, dans les pontifes, une ambition jalouse « cachée sous les dehors imposants du zèle et de la religion ; « dans le peuple, une haine trop aveugle pour connaître le « crime, et trop fougueuse pour ne pas l'aimer ; dans Pilate, « une souple et lâche complaisance que la crainte de hasar- « der la faveur et la fortune rend hardie, intrépide à oppri- « mer l'innocence : *Si arripuerit judicium manus mea,* « *reddam ultionem hostibus meis.* Ils viendront tomber « aux pieds de Jésus-Christ, ces fameux tyrans qui conspi- « rèrent contre le Seigneur et contre son Christ. A la vue de « ce Dieu qu'ils ont persécuté, ils rougiront de leurs des- « seins trompés, de leurs projets confondus, de leurs fureurs « impuissantes. Pour proportionner le supplice aux crimes, « Jésus-Christ les livrera aux dieux qu'ils adoraient ; dieux « cruels et perfides qui vengeront, et le Dieu qu'ils les « engagèrent à outrager, et le sang qu'ils les engagèrent à « verser Ils viendront tomber aux pieds de Jésus-Christ, « ces peuples idolâtres, qui auront péri, assis à l'ombre de « la mort. L'extravagance de leurs superstitions, le débor- « dement de leurs passions, l'excès de leurs débauches, les « obligeront de prononcer contre eux-mêmes qu'un cœur si « audacieusement révolté contre le langage de la raison, « qu'un esprit qui méconnaissait le Dieu de la nature, ne « mérita jamais que des châtiments, et n'avait aucun droit, « ni aux connaissances de l'Évangile, ni aux bienfaits de la « grâce : *Si arripuerit judicium manus mea, reddam* « *ultionem hostibus meis.* Ils viendront tomber aux « pieds de Jésus-Christ, les Arius, les Pelage, les Nestorius,

« ces artisans de ligues et de complots, ces génies de fac-
« tion et de cabale, ces auteurs de schisme et d'hérésie, qui
« de siècle en siècle désolèrent l'église de Jésus-Christ par
« tant de fausses doctrines, qui l'agitèrent par tant d'ora-
« ges et de tempêtes, qui la déchirèrent par tant de guer-
« res et de discordes (1). »

L'auteur de l'*Essai* est donc aussi avare d'éloges que prodigue de blâmes.

Toutefois, après avoir constaté les exagérations et les lacunes de l'appréciation de l'abbé Maury, il faut reconnaître que beaucoup de ses critiques sont fondées. Le Père Ch. de Neuville était prédisposé par son imagination heureuse, par sa fécondité, à tomber, non seulement dans les travers qu'on reproche aux rhéteurs, et que nous avons constatés dans son œuvre, mais encore dans tous les défauts voisins de ses qualités. La grandeur tourne souvent, chez lui, à l'emphase ; l'abondance, à la prolixité. A côté des figures très élevées de son sermon sur le *Jugement universel* et que nous avons citées, il en met de gigantesques comme celle-ci :

« Job envoyait les amateurs de la sagesse étudier dans
« les tombeaux l'inutilité, la vanité des choses humaines.
« Jésus-Christ nous donnera bien un autre maître : le tom-
« beau, le sépulcre du monde entier. Et que ne dira point
« aux hommes cette solitude, ce vide affreux (2). »

(1) *Sermon sur le Jugement universel*, col. 331-332.
(2) *ibid.* col. 327.

Dans la multiplicité de formes ou d'expressions que lui fournissait son imagination féconde, il n'a pu se déterminer à rien sacrifier. De là le grand nombre d'idées de détail, de réflexions accessoires, de phrases esquissées, de conceptions ébauchées qu'il n'a pas voulu élaguer et qu'il n'a pas eu le temps de creuser et d'approfondir.

Par ailleurs, les idées secondaires, qu'il accumule plutôt qu'il ne les subordonne, nuisent, dans les premières parties surtout, à la netteté du raisonnement et le rendent difficile à suivre. C'est ce qui faisait dire à l'abbé Maury que le Père Ch. de Neuville ne savait pas filer une idée. Elles détruisent aussi la symétrie du discours, dont le sermonnaire se préoccupait cependant (1) ; car exagérée dans les premières parties, cette abondance fait que les seconds points, moins développés, restent dans une disproportion inacceptable (2).

En même temps, le grand nombre d'images, de synonymes, que l'orateur emploie, étouffent sa sensibilité et l'ont empêché de voir qu'il répétait quelquefois les mêmes idées, sous des formes différentes ; par exemple, dans ses sermons sur la *Circoncision*, sur *Noël*, sur la *Passion* (2e p.) dont la thèse est

(1) *Sermons sur la Grandeur et la bonté de Dieu ; sur le Salut*, exorde ; *sur la Passion ; sur l'Excellence de l'Évangile.*

(2) Cf. notamment son *Sermon sur le Malheur de la paix dans le péché.*

semblable ; dans ses sermons sur le *Ciel,* sur la *Grandeur et la Bonté de Dieu* qui ont, au fond, les mêmes développements.

Enfin, ses longues énumérations donnent à son style, naturellement vif, clair, rapide, alerte, un aspect lâche et diffus. Il n'est pas vrai qu'il fasse l'effet de la lecture d'un « vocabulaire » ou d'un « robinet d'eau tiède », mais, il faut en convenir, de cette abondance stérile, naissait facilement une monotonie que l'action de l'orateur rendue défectueuse par la faiblesse de sa voix, par la maladresse de son geste, ne devait qu'augmenter.

Le Père Ch. de Neuville cependant, pour l'éviter, essayait de compenser par la rapidité du débit, le mouvement que l'encombrement des mots enlevait à sa pensée. Il était du reste presque condamné à cette méthode par les exigences de sa mémoire, qui ne pouvait guère se décharger autrement du fardeau dont il l'accablait. Peut-être aussi lui était-elle naturelle, puisqu'on trouvait des analogies entre sa conversation et sa prédication. Mais il n'aboutit, tout d'abord, qu'à se faire difficilement comprendre. Il dut se corriger un peu, car le duc de Luynes qui constatait à ses premières stations qu'on « perdait beaucoup de choses », dit ensuite qu'il était agréable à entendre, malgré la monotonie dont il ne put se débarrasser (1).

(1) *Mémoires*. t. I, p. 385 ; et t. III, p. 163.

Ainsi l'œuvre du Père Ch. de Neuville est très mêlée. A une élévation de pensée, à une originalité, à une puissance de conception qui dénotent un talent supérieur, il a joint tous les défauts des rhéteurs. C'est moins à Hortensius qu'il ressemble, comme l'avance Fréron, qu'à Pline ou à Sénèque, comme le soutient l'abbé Maury. Mais s'il a les défauts de ces « décadents », ainsi que l'a montré avec complaisance l'auteur de *l'Essai sur l'éloquence*, il en a les qualités très précieuses dont l'abbé Maury a parlé d'une façon superficielle ; et au total, le Père Ch. de Neuville est un orateur très remarquable, ou, comme le disait un contemporain, c'est un des prédicateurs les plus étonnants que présente l'histoire de l'éloquence de la Chaire (2).

Le Père Segaud ne fut pas aussi célèbre que son confrère, mais il eut cependant une grande réputation. Dans toute sa prédication il recueillit les plus grands succès. Le peuple comme les grands, les constitutionnaires comme les oratoriens, nous dit le *Mercure*, avec une pointe de malice (1), appréciaient son talent. Ses œuvres imprimées eurent autant de vogue que sa parole. En moins de vingt ans, on en fit cinq éditions françaises. Elles furent en outre traduites en italien, en allemand, et six fois rééditées dans cette dernière langue.

(1) Sabatier, *Trois siècles de la littérature*, t. III, p. 7.
(2) 1748, Nov. pp. 39 40.

On le regarda même comme un modèle. Le Père Hyacinthe de Montargon, qui composa sous le nom de *Dictionnaire apostolique* un recueil de sermons dont nous parlerons plus loin, regrettait que la publication trop récente encore des discours de cet orateur ne lui permît pas d'y faire de larges emprunts. Mais l'auteur des *Fragments choisis d'éloquence* fut moins délicat et puisa assez largement dans son œuvre.

A notre époque, les sermons du Père Segaud eurent moins de succès de librairie, et ils ne figurent que dans les *Orateurs chrétiens* et dans la collection de l'abbé Migne. Toutefois ils ont presque trouvé grâce devant la critique ; car de toutes les productions oratoires du XVIIIe siècle, ils sont les moins maltraités. L'abbé Maury, il est vrai, en parle très peu ; mais quelques histoires de la littérature citent le nom du Père Segaud et lui décernent quelques éloges.

Pour lui encore, c'est à la fois trop et trop peu. Nous avons vu l'onction, le zèle communicatif qu'il a su, comme tous ses confrères, donner à sa parole ; ce sont déjà deux qualités fort appréciables pour un orateur sacré. Le Père Segaud y ajoutait un grand talent de dialecticien, et une grande finesse d'observation. Bien que sa nature le rapprochât d'avantage de Massillon, c'était plutôt la méthode de Bourdaloue, avec ses divisions et ses subdivisions multipliées, sa marche un peu lente, mais sûre, qu'il s'efforçait d'imiter. Maître de son sujet, il suit très bien son raisonnement et pour

faire entrer sa pensée plus avant dans l'esprit des fidèles il la retourne successivement sous ses différents aspects. Il voit aussi très clair dans l'âme de ses auditeurs et il excelle à découvrir les contradictions de leur vie morale et de leur foi. On peut citer comme modèle en ce genre, son sermon sur les *Tentations* dont nous extrairons ce passage :

« En vain la plupart des mondains réitèrent chaque jour « les mêmes plaintes contre le monde, et publient, d'une « commune voix, que le monde est aveugle dans ses jugements, injuste dans son estime, trompeur dans ses paroles, bizarre dans sa conduite, dur dans ses lois, impérieux dans son règne, aussi jaloux de ses droits qu'avare « de ses dons. Tous ces portraits naïfs du monde ne diminuent point sa cour ; ses faux brillants effacent ses plus « visibles taches, et malgré tout ce qu'il a de méprisable, « on court encore tous les jours après ce qu'il offre de spécieux. Le monde est un tyran ; c'est le nom qu'on lui « donne ; mais ce tyran caresse avant que d'enchaîner. C'est « un trompeur ; on le voit assez ; mais ses promesses engagent, quoique ses effets ne suivent pas. C'est un infidèle et « un traître ; on en convient ; mais cet infidèle plaît et ce « traître rit. Ses douceurs sont mêlées d'amertume, mais le « poison est au fond de la coupe, et les bords en sont enchantés. Ses dignités sont de vraies servitudes ; mais elles attirent de l'encens et se font rendre des hommages. Son jeu « est meurtrier ; mais il amuse et il intéresse. Enfin les pièces qui s'y jouent sont souvent tragiques et sanglantes, les « scènes lugubres, les catastrophes précipitées et fatales ;

« mais après tout, ces sortes de spectacles occupent le théâ-
« tre, divertissent les spectateurs, donnent place à de nou-
« veaux acteurs, et il n'en est point qui, témoin du malheur
« des autres, n'espère faire un meilleur et un plus heureux
« personnage. Que de pièges, grand Dieu, et que de séduc-
« tions (1) ! »

Ajoutons que ces qualités lui sont bien personnelles. Les *Nouvelles Ecclésiastiques* (2) et plus tard l'abbé Dinouart (3), en rendant compte d'un livre d'extraits de l'œuvre de Saurin (4), avaient accusé le Père Segaud de s'être largement inspiré du *Bourdaloue* protestant. Quand on lit parallèlement l'œuvre des deux orateurs, on remarque bien quelques emprunts faits par le jésuite au ministre, notamment dans son sermon sur le *Pardon des Injures* ; mais on voit aussi quelle distance il y a de la morale presque philosophique de l'un à la doctrine si profondément catholique de l'autre. En outre, on constate que le Père Segaud s'est complètement assimilé les idées qu'il empruntait, et en a pris légitime possession en leur imprimant une marque bien personnelle par une onction douce et pénétrante, presque totalement absente de l'œuvre de Saurin. Si nous ajoutons que, dans son style, il a su mettre en général du mouve-

(1) Col. 266.
(2) Mars 1730, p. 14.
(3) *Journal Ecclésiastique*, 1768.
(4) *Principes de religion et de morale*, extraits de l'œuvre de Monsieur Saurin, par Pichon, Paris 1768.

ment et de la vie, une abondance souvent heureuse, nous aurons à peu près toutes les qualités du Père Segaud.

Elles sont en général moyennes. Il a sans doute de la fécondité et de la perspicacité, mais il aurait pu creuser davantage ses sujets ; et si sa pensée est ferme et substantielle, il n'a jamais atteint cependant à la force et à la puissance de conception de Bourdaloue. C'est pourquoi dans les considérations qui composent ses sermons, un peu ténues et particulières, il est parfois assez difficile de voir l'idée maîtresse. Il n'a pas non plus les hautes envolées des grands orateurs. L'imagination et la sensibilité, chez lui, ne sont pas très développées ; pour s'élever un peu haut, elles ont besoin d'aide, et c'est l'Ecriture qui lui a inspiré ses plus beaux passages (1).

Mais non seulement le Père Segaud a des qualités moyennes, il les dépare encore par de véritables défauts. Nous ne parlons pas seulement des négligences, des impropriétés de termes, des répétitions, des barbarismes même que l'on trouve assez souvent dans son œuvre, ni du manque de proportions dans les développements de deux ou trois sermons, ceux pour le *Jour des Morts* (2e p.), sur le *Scandale*, par exemple. Ces fautes, plus nombreuses dans son

(1) Cf. *Sermons sur le Jugement dernier*, 1e p. 3e cons. ; *sur la Miséricorde*, 1e p. fin.

Avent que dans son *Carême*, peuvent avoir pour excuse, très digne de considération, sinon suffisante, la multiplicité des prédications du Père Segaud et les occupations absorbantes de sa vie d'apôtre. Nous regrettons surtout de retrouver dans ses meilleurs sermons les procédés de rhétorique, la recherche du bel esprit qui avaient alors une vogue si malheureuse dans les collèges. Il en accusait la dépravation de ses auditeurs, l'indisposition de leur foi ; nous savons quelle en était la première et la véritable cause.

Toutefois ses défauts ne doivent pas faire méconnaître ses qualités. Le Père Segaud n'a évidemment pas le goût assez pur pour être regardé comme un maître. Il n'a pas su se garder de la simplicité trop négligée en revenant au naturel, de l'élégance trop pompeuse et trop recherchée en voulant s'ennoblir. Il n'a pas non plus le génie éminent ou la supériorité de talent des orateurs de premier ordre ; il a du moins, dans son onction, dans sa sincérité, dans sa conviction ardente, dans la finesse de son analyse psychologique, dans son zèle d'apôtre, des titres à ce que l'histoire littéraire garde son nom. Plusieurs de ses discours, notamment les sermons sur le *Pardon des injures*, les *Tentations*, le *Jugement général*, le *Scandale*, la *Médisance*, la *Communion*, l'*Aumône*, pourraient figurer avec honneur dans un recueil des bonnes productions de l'éloquence de la Chaire. Le Père

Segaud, comme le disait Laharpe, est de tous les successeurs de Massillon celui qui se rapproche le plus du maître. L'éloge est bon et suffit à sa gloire, si l'on y ajoute qu'il le rappelle quelquefois.

Tous les autres prédicateurs de cette période, sauf l'abbé de Séguy, furent à leur tour proposés comme modèles.

L'auteur des *Nouvelles observations sur les différentes manières de prêcher* déclare que c'est sur les discours de Mgr Lafitau, qu'il appuie ses principes d'éloquence sacrée (1). Cette estime est exagérée. Les contemporains s'aperçurent vite que cet orateur avait plus de grâce et de prestance que d'éloquence (2). Peut-être était-ce de la part du rhéteur une manière de faire sa cour à l'évêque. Monseigneur Lafitau était un prélat fort estimé au XVIIIe siècle. Indépendamment de la notoriété que lui donnait sa lutte contre le jansénisme, d'après un annaliste bien informé (3), il était bien vu du jeune roi, et l'on parla de lui pour remplacer le cardinal, malade. Nous ne savons s'il aurait fait un meilleur ministre que Fleury ; mais quoique ses discours n'aient pas l'air d'être « l'œuvre d'un moine portugais, plutôt que d'un évêque français » comme l'auraient dit les *Nouvelles ecclésiastiques* (4), leurs qualités très

(1) p. IV.
(2) Feller, *Dictionnaire*.
(3) Barbier, *Journal*, t. I, p. 182.
(4) Sabatier, *Trois siècles de la littérature*, t. II, p. 199.

moyennes ne lui méritent guère que l'histoire de l'éloquence garde son nom.

A en croire l'abbé Bassinet, son éditeur, l'abbé de Cicéri mériterait qu'on imitât sa manière de prêcher (1). Nous accorderons au critique et au prédicateur qui la revendique (2) une certaine originalité dans les plans et dans la manière de concevoir un discours ; mais les développements, les idées de détail dont se sert ce sermonnaire, n'ont rien de franchement original. Il ne faut pas lui demander davantage, même dans ses sermons sur la *Mort* et le *Jugement dernier*, où il s'est surpassé, les grandes qualités de l'orateur. Une pensée assez substantielle et très chétienne, de l'onction, de la facilité, de l'aisance, voilà ses principales qualités oratoires. Elles n'assureront pas évidemment l'immortalité à ses discours, elles expliquent du moins ses succès. Son onction devait plaire au cœur affectueux de Marie Leczinska, dont il était l'orateur attitré, et son auditoire appréciant l'aisance, la facilité, la distinction de sa parole, le regardait comme l'héritier de Fléchier. La comparaison n'est pas exacte de tous points, car on chercherait en vain dans son œuvre les défauts qui caractérisent l'orateur académique. Avant de se livrer au ministère de la parole dans la capitale,

(1) Cf. Migne, *Orateurs sacrés*, t. LI, col. 1.153 et le *Journal Encyclopédique*, janvier 1762.

(2) Avertissement, col. 635.

l'abbé de Cicéri avait passé quelque temps à Saint-Magloire, et c'est là probablement qu'il a puisé les principes de bon goût qui l'ont préservé de la recherche et du bel esprit. Il doit donc en grande partie sa gloire à la célèbre école ; car c'est bien plus la simplicité de son style, que ses autres qualités, qui a poussé son éditeur à le proposer à l'imitation des orateurs sacrés, au moment où la recherche et l'affectation s'étaient introduites dans la chaire.

Le Père Sensaric avait lui aussi recueilli beaucoup de gloire dans son apostolat. Malgré la faiblesse de sa voix, ses prédications étaient très suivies (1). Ses sermons sur les *Grandeurs de Jésus-Christ* et *sur les Deux alliances* firent grand bruit (2), et il conquit les suffrages des meilleurs juges. L'abbé Joannet, en donnant l'analyse de son sermon sur la *Vigilance chrétienne,* fait de lui le plus grand éloge et le propose comme modèle aux jeunes orateurs (3).

Cette réputation lui survécut. Albert demande qu'on édite ses discours, parce qu'on ne saurait trop, dit-il, multiplier les grands modèles (4). Quelques années plus tard, quand dom Ansart publia ses ser-

(1) *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, t. II, p. 285, année 1754.

(2) Dinouart, *Journal ecclésiastique*, août 1771.

(3) *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, t. II, p. 285, année 1754.

(4) *Dictionnaire des prédicateurs*, à son nom.

mons (1), l'abbé Dinouart le mit au nombre des prédicateurs de premier ordre et n'hésita pas à l'appeler « Nicole éloquent » (2). *L'Année littéraire* (3) et les *Mémoires de Trévoux* (4) sont aussi très élogieux.

Nous ne souscrirons pas à tous ces éloges, et il faut y voir aussi une tentative de réaction de la critique, contre les genres dits académique et semi-philosophique, cultivés à ces deux périodes différentes. C'est la simplicité de style du Père Sensaric et sa pensée foncièrement chrétienne qui ont motivé les appréciations flatteuses dont il a été l'objet ; mais quel qu'ait été le mérite de ces qualités en 1754 ou en 1771, et quelle que soit leur valeur absolue, elles n'ont rien de bien caractéristique à cette époque, et ne peuvent compenser les défauts dans lesquels ce prédicateur est tombé : les heurts ainsi que la négligence de son style, et surtout le peu de netteté de ses divisions, le manque de fermeté de ses plans.

La réputation du Père Sensaric, comme du reste celle de la plupart des sermonnaires de la seconde période a donc été surfaite ; et il nous faut éliminer un bon nombre d'orateurs de la liste des prédicateurs dignes de passer à la postérité. Mais de tous les éloges

(1) 1771, Paris, 4 vol. in-12.
(2) *Journal Ecclésiastique*, août 1771.
(3) Mai 1771.
(4) Juillet 1771, p. 125.

qui leur ont été décernés, on peut conclure que la prédication à Paris, de 1730 à 1750, a eu un grand éclat, et cette constatation a son importance dans l'histoire de l'éloquence sacrée.

CHAPITRE III

Les prédications et les missions en province. — Etude sur l'œuvre oratoire du Père Bridaine

---

La province, elle aussi, était à ce moment assez bien partagée au point de vue de l'éloquence sacrée. Elle entendait parfois les plus grands prédicateurs de Paris, entre autres les Pères Segaud, Pérussault, que nous trouvons, à Aix en 1733, à Saint-Germain-en-Laye en 1736, à Dax en 1740, etc. (1); et à Lyon, où ils ouvrirent le Jubilé de 1734 avec un très grand succès (2). Mais elle profitait habituellement de l'éloquence des orateurs expulsés de Paris : le Père Jard, l'abbé Molinier, les Pères G. Terrasson, Pacaud, et du zèle apostolique des sermonnaires qui avaient été nommés évêques. Car Surian, de la Parisière (3), Mongin, Massillon surtout, continuaient dans leurs diocèses le ministère qu'ils avaient, avec plus ou moins d'éclat, exercé à Paris.

(1) Cf. *Nouvelles Ecclésiastiques* (tables, à leur nom).

(2) — *Ibid.* Année 1734, p. 145. — *Revue du Lyonnais*, Nouvelle Série, t. IV, p. 410-13.

(3) Évêque de Nîmes.

La province avait en outre ses prédicateurs spéciaux dont il nous reste un assez grand nombre d'ouvrages. Mais toutes ces œuvres ne nous offrant, dans leur forme régulière, d'autre mérite que celui d'une saine médiocrité, il nous suffira de les caractériser rapidement et d'en citer quelques-unes avec honneur.

Si nous en exceptons les discours du fougueux et démesurément fécond Bertrand de la Tour (1), les qualités dominantes de tous ces orateurs sont la simplicité, la clarté du style et la solidité de la pensée. Le doctrinaire Lami tira tout un carême de l'Ecriture. Le bénédictin Mangeart fit de la doctrine catholique sur le Purgatoire l'objet d'une octave de sermons pour les morts. L'abbé de Paris (2) traitait en six volumes les Mystères de Notre-Seigneur et, dans trois autres, les Evangiles du Carême. L'abbé Perelle, prieur de Dommartin, prononçait à La Villette et à Saint-Acheul des sermons très évangéliques et très simples. L'abbé Chevassu (3) enfin, car nous ne parlons que des principaux, méritait par ses *Instructions sur les Sacrements* d'être cité dans le *Dictionnaire des prédicateurs*, d'Albert, et d'être loué par le *Journal des savants* (4).

On peut donc s'en rapporter complètement à l'ap-

(1) Abbé, curé de Montauban. — Il eut un prix d'éloquence à l'Académie de Montauban.

(2) Vicaire général de Nevers.

(3) Curé des Rousses, dans le diocèse de Saint-Claude.

(4) Année 1753, p. 626.

préciation que donne le Père Bridaine sur la prédication en province, au moment où il exerçait son infatigable apostolat :

« Il faut l'avouer, mes frères, jamais la parole de Dieu n'a « été mieux annoncée qu'elle l'est aujourd'hui. On ne s'atta- « che plus, comme autrefois, à des vérités purement spécu- « latives, ni à ces subtilités ingénieuses, qui ne faisaient « qu'entretenir vainement les esprits et qui ne produisaient « presque aucun heureux effet dans les cœurs. On cherche « maintenant à édifier, à instruire, à toucher, à faire con- « naître la religion, et à la faire aimer. L'unité d'un Dieu, « la Trinité des personnes divines dans une même essence « et dans une même nature, la souveraine grandeur, la ma « jesté infinie, l'indépendance absolue, la toute puissance de « ce même Dieu qui a tiré du néant tout ce vaste univers. « l'économie de sa Providence, tels sont les mystères ado- « rables que nous vous apprenons dans nos chaires chré- « tiennes.

« Que vous enseignons-nous encore, que vous découvrons « nous dans nos instructions publiques ? Vous le savez : « toutes les vérités les plus intéressantes de la religion : « l'importance du salut et les suites épouvantables du salut « négligé, la nécessité de la pénitence. Ne sont-ce pas là, « mes frères, les importants sujets et les vérités touchantes « dont nous vous entretenons, pour l'ordinaire, dans nos « saintes assemblées ?

« Mais ce n'est pas encore assez ; de combien de saintes maxi « mes et de devoirs indispensables de la religion ne nous

« faisons-nous pas encore une loi de vous instruire ? etc. (1). »

Cependant, en province comme à Paris, les persécutions et les sévérités auxquelles le jansénisme donnait lieu avaient un contre-coup malheureux sur l'éloquence sacrée. Un grand nombre d'orateurs furent de ce chef écartés de la chaire. Les oratoriens notamment eurent beaucoup à souffrir. En 1731, ils furent privés du ministère de la parole à Lyon, à Mâcon ; en 1738, à Blois, et, peu après, à Langres ; en 1742, à Annecy ; en 1743, à Troyes ; en 1746, à Clermont (2).

Et de plus, les querelles religieuses eurent sur cette prédication une influence très curieuse. Elles la transformèrent parfois en véritables conférences contradictoires. Quand un orateur avait dans une chaire exposé sa théorie sur la Grâce, le prédicateur de l'église voisine, s'il ne pensait pas comme lui sur ce point, développait la thèse contraire dans son sermon suivant. Les fidèles prenaient un grand intérêt à ces discussions, et avec l'amour du commérage habituel aux petites villes, leur donnaient un tel retentissement que l'écho en venait régulièrement à Paris, pour se répandre de là dans toute la France par les *Nouvelles Ecclésiastiques*.

(1) *Sermon sur la Parole de Dieu*, t. VII, pp. 74, 75, 76. — Cf. encore Segaud, *Parole de Dieu*, col. 578.

(2) Bibliothèque nationale, *Ms.* 624, folios 148 à 171.

Nous voyons même, dans ces annales, que ce mode singulier d'évangélisation était employé quelquefois dans la même église. Le prédicateur convoquait son contradicteur devant son auditoire et l'on discutait avec acharnement. C'est ainsi que le jésuite Tournemine eut, à Caen, en 1730, une conférence de ce genre avec un capucin, sur l'infaillibilité du Pape. La discussion ne put se clore dans la première séance ; mais le capucin ne revint pas à la seconde, nous dit le gazetier.

C'était là, du reste, l'extension à des matières discutées, d'une méthode assez généralement suivie, même à Paris (1), devant les auditoires de médiocre valeur. Pour soutenir l'attention des fidèles de développement intellectuel médiocre, on leur présentait la doctrine sous forme de dialogue, par demandes et par réponses. Il nous reste un exemple de ces prédications dans les *Conférences* théologiques et morales du capucin Daniel de Paris, qui ont toutes les qualités capables d'en assurer le succès : la clarté, une doctrine substantielle et une morale très pratique.

Telle était aussi, avec l'usage des moyens extérieurs les plus propres à frapper des auditeurs peu cultivés, et à faciliter l'œuvre d'un prédicateur de talent ordinaire, la méthode préférée des missionnaires (2), qui

(1) Les capucins l'employaient habituellement dans leur église du Marais.

(2) Pour les Missions en général voir notre *Bibliographie*.

eurent, de 1730 à 1750, la plus heureuse influence sur les populations rurales de la France. Leurs travaux furent considérables. L'histoire des Missions au XVIIIe siècle, en particulier à l'époque qui nous occupe, serait immense, comme le nombre de prédications qui s'y donnèrent.

Les lazaristes, quoique divisés par la Bulle, évangélisaient, en grand nombre, les villes de Châlons-sur-Marne, Amiens, Le Mans, Chartres, Troyes, Meaux et les campagnes environnantes (1). Les eudistes parcouraient en tous sens la Normandie, la Bretagne et le Maine (2). Les jésuites donnaient des missions dans plus de soixante villes (3). On remarqua surtout le Père Duplessis, dont le marquis d'Argenson (4) et l'abbé Collé (5) nous dépeignent la fougue et les puissantes qualités oratoires. Les missionnaires du bienheureux Simon de Montfort, dont la résidence était à Sayne, en Bas-Poitou (6), s'étaient réservé cette province ainsi que l'Anjou, l'Aunis. Les oratoriens, fidèles à la direction pour les missions du Père Bourgoing, continuaient l'œuvre du Père Lejeune(7). Les capucins prêchaient un peu partout ;

(1) Cf. *Les Nouvelles Ecclésiastiques*, passim.
(2) *ibid.*
(3) *ibid.*
(4) *Journal*, t. VIII, p. 483.
(5) *Mémoires*, t. I, p. 305.
(6) *Encyclopédie*, Art. Missionnaire.
(7) *Manuscrits* n°s 529-533-628 de la Bibliothèque nationale.

et tous ces orateurs avaient des dispositions si apostoliques, qu'ils produisaient souvent les effets les plus prodigieux.

Cet immense mouvement d'évangélisation n'a guère laissé, comme traces, dans la littérature, que les œuvres du Père Bridaine (1), le plus célèbre, du reste, de tous les missionnaires. Nous allons faire de lui une courte étude, non seulement parce qu'il est le représentant d'un genre qui tient une grande place dans la prédication du XVIIIe siècle, mais encore parce que son nom n'est pas déplacé dans une histoire littéraire du sermon.

On apprécie en général le Père Bridaine de deux manières différentes. Les uns ne voient en lui que l'éloquence inculte, telle qu'elle sort spontanément d'une nature ardente (2) ; les autres le regardent comme un littérateur achevé dont la rudesse n'est qu'affectée (3).

(1) Né près d'Uzès (1701), il fit ses études chez les jésuites d'Avignon et commença, n'étant que diacre, à s'exercer à la prédication. Dès qu'il fut ordonné prêtre (1725), il parcourut toute la France, sauf le Nord, et y donna, dit-on, 256 missions, suivies de nombreuses conversions. Benoit XIV, émerveillé de ses succès, lui conféra le titre de missionnaire général. Il mourut épuisé des fatigues de son apostolat à Roquemaure (1767). La pureté de sa vie, son zèle ardent pour les âmes lui méritèrent à juste titre d'être proposé comme le modèle des prêtres par M. l'abbé Caron.

(2) Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique*. — *Nouvelles ecclésiastiques* (Tables, à son nom). — M. Lintilhac, *Précis sur la littérature française*, t. II, p. 363.

(3) M. Godefroy, *Histoire de la littérature française*, XVIIIe siècle, prose, pp. 629-630.

Ces deux appréciations nous paraissent également inexactes. Il nous est d'autant plus facile de le démontrer pour la seconde, que le passage sur lequel elle est fondée, le fameux exorde que Bridaine aurait prononcé à Saint-Sulpice, est tout entier de l'invention de Maury. Voici la lettre où le critique avoue sa supercherie.

En remerciant l'auteur de l'*Essai sur l'éloquence de la chaire* de l'envoi des deux volumes de la nouvelle édition de son ouvrage, Monseigneur Le Coz avait émis un doute sur l'authenticité de l'exorde attribué à Bridaine (1). L'abbé Maury répondit dix jours après :

« L'exorde de Saint-Sulpice est de ma seule invention. Ce « fut un défi qui me fut fait dans un dîner littéraire, à la « campagne, chez Monsieur Necker. Je dis qu'il était dom- « mage qu'aucun grand talent ne voulût se consacrer aux « missions, que ce genre seul pouvait faire revivre parmi « nous l'éloquence antique ; je citai, pour prouver mon opi- « nion, le Père Bridaine. Je dis que je concevais une ouver- « ture de sa fameuse mission, à Saint-Sulpice, où il aurait « pu écraser tous ses auditeurs et tous les orateurs. On se « moqua de moi et on me défia d'imaginer ce début qui me « semblait devoir être si éloquent dans sa bouche. Nous « nous ajournâmes à dîner le lendemain pour entendre cet « exorde que je me chargeai de faire. On en fut très étonné.

(1) Cf. *Le Registre des lettres particulières de Mgr Le Coz* ; Biblioth. du gd Séminaire de Besançon ; lettres à M. le card. Maury, 10 juin 1810.

« Je ne voulus pas le perdre et je saisis l'occasion d'en faire « présent à Bridaine. Vous trouverez l'indication de cette « anecdote littéraire dans le *Traité de littérature* de Mar- « montel, ainsi que dans la *Nouvelle Encyclopédie* à l'ar- « ticle « Eloquence de la chaire », où ne voulant pas révé- « ler ce petit secret, contre ma volonté, il se contenta de « l'insinuer comme un effort impossible de mémoire. Toutes « les autres citations de Bridaine sont exactes pour le fonds « et je n'y ai mis que la forme (1). »

Mais si Bridaine n'est pas l'auteur de ce magnifique exorde *ex abrupto* « d'un degré de force et de perfection qui nous étonne (2) », il n'est pas vrai non plus que ses sermons présentent un mélange incohérent d'images et de mouvements, des associations bizarres d'idées, comme le prétendent les autres critiques qui s'inspirent visiblement des appréciations partiales des *Nouvelles Ecclésiastiques*. Son œuvre n'est évidemment pas exempte de défauts. On y trouve souvent de la prolixité, quelques incorrections et parfois des figures peu heureuses comme celles-ci :

« Enfants dénaturés, au Jugement général, on vous arra- « chera du sein de vos mères ; pleins de confusion vous de-

(1) *Manuscrit* n° 641 de la Biblioth. de la ville de Besançon, fol. 64 ; lettre du 20 juin 1810.

(2) Lettre de Le Coz à Maury, citée plus haut.

« meurerez au fond de la vallée, pendant qu'elles-mêmes « comme autant d'aigles affamées, prendront l'essor vers le « saint corps du Sauveur pour se repaître à jamais de sa di- « vine présence (1). »

« Saint Jean a goûté comme du bout des lèvres aux ineffa- « bles délices de la droite du Seigneur (2). »

On y relèverait aussi une certaine pénurie d'idées et des détails trop familiers pour un orateur littéraire ; par exemple, quand après avoir dit qu'au jugement général, le feu du ciel brûlera tout ce qui subsistera, il s'écrie :

....« Et ce sera pour lors, mes frères, qu'on verra vos blés, « vos prés, vos arbres, vos vignes, vos terres brûler « comme de.....

« Voilà où tout cela doit aboutir ; après, mettez-y tout « votre contentement, toute votre consolation ; attachez- « y bien votre cœur ! Ah ! direz-vous alors, est-ce donc pour « ces faux biens que nous avons travaillé tant d'années ? Là « que nous avons tourné tous nos desseins ? A cela que nous « avons sacrifié notre temps, notre éternité, notre âme ? Pour « cela que nous nous sommes attirés l'inimitié de notre Dieu ? « Et tout nous fuit, tout nous abandonne, tout fond, tout « s'évanouit devant nous, et nos péchés, nos péchés ! et la « colère de notre Juge, et la puissance de notre Dieu, voilà « ce qui nous reste (3) ! »

(1) *Sermon sur le Jugement général*, t. I, p. 254.
(2) — *sur le Paradis*, t. I, p. 271.
(3) T. I, p. 260.

Mais ces imperfections, moins graves peut-être que les défauts que nous avons constatés chez plusieurs régents de collège, s'excusent et s'expliquent par l'admirable appropriation de ces sermons aux auditoires de développement moyen et parfois très médiocre, pour lesquels ils étaient faits. Elles sont d'ailleurs largement compensées par le caractère profondément chrétien, par l'ardeur apostolique de la parole du missionnaire et par des qualités littéraires très précieuses.

Le Père Bridaine avait un sens extraordinaire de la période et du nombre oratoire ; on peut le constater à chaque page de son œuvre. Mais en outre, on trouve dans ses sermons des analyses psychologiques assez fines que n'auraient pas désavouées nombre de prédicateurs fêtés à Paris. Voici par exemple comment il démasque les fausses vertus de quelques chrétiens :

« A qui pour lors (au Jugement général) cet infortuné pé-
« cheur aura-t-il recours ? Sera-ce à quelques-unes de ces
« prétendues vertus ? Fragile et misérable asile, devant un
« Dieu qui jugera les justices mêmes : *Ego justitias judi-*
« *cabo*, avec tant de justice et de rigueur que l'on ne pour-
« ra voir, sans frémir, que ce qu'on appelle humilité n'était
« qu'un raffinement d'orgueil ; que ce qu'on nommait pru-
« dence et charité n'était qu'une molle condescendance pour
« le crime ; que ce que les hommes regardaient comme dou-
« ceur et honnêteté chrétiennes, n'était qu'amourette et ga-

« lanterie ; et que ce qu'ils prenaient pour zèle et fermeté,
« n'était dans le fond que hauteur et violence... (1). »

Il faut remarquer aussi la vigueur de touche qu'il sait donner à ses tableaux. Voici comment il dépeint l'évocation des morts après l'anéantissement de l'univers, au Jugement dernier :

« Ce monde ainsi détruit et anéanti par le feu, le Roi de
« gloire enverra ses anges rassembler tous les hommes de-
« vant son tribunal. Allez, leur dira-t-il, ministres de ma
« gloire, allez faire retentir vos trompettes aux quatre coins
« du monde et jusqu'au fond des abîmes ; annoncez à tous
« les morts le dernier et redoutable avènement du Fils de
« l'homme, leur souverain juge. A ces mots, les anges pa-
« raîtront avec une très grande majesté ; ils sonneront de
« la trompette et crieront à tout le genre humain d'une voix
« tonnante et épouvantable : « Morts, morts, levez-vous,
« morts ; et ça, ça paraissez au jugement. » *Venite ad ju-*
« *dicium.*

« Ah ! mes frères, quel effroyable spectacle de voir, en un
« clin d'œil et au son de la trompette tous les tombeaux,
« tous les sépulcres s'ouvrir ; la mer, les fleuves, l'enfer,
« toute la terre dans le mouvement et dans la confusion
« pour rejeter hors de son sein tous les corps qu'elle y tenait
« cachés depuis tant de siècles ! Quel sera notre étonnement
« de voir, à la parole de l'ange, toutes les nations, tous les
« peuples de l'univers se mettre sur pied et renaître de la

(1) *Sermon sur le Jugement général*, t. I, pp. 268-269.

« poussière dont ils avaient été formés ! *Omnes*, dit l'apôtre,
« tous sans exception ; mais ce ne sera pas tous de la même
« manière : les uns éclatants comme le soleil, les autres
« plus difformes et plus horribles que la mort même (1). »

Quelquefois, transporté par son imagination, le Père missionnaire arrive naturellement au lyrisme :

« Dans le Paradis, s'écrie-t-il, nous louerons Dieu, nous le
« bénirons. Tout coopèrera à la gloire de notre Dieu dans ce
« bienheureux séjour ; tout retentira de son nom, tout pu-
« bliera sa grandeur, tout célèbrera sa vérité, tout chan-
« tera ses justices, tout exaltera encore plus haut ses infinies
« miséricordes, tout notre être lui rendra hommage dans un
« concert admirable de l'homme intérieur avec l'homme
« extérieur. Nous le louerons sans jamais nous lasser de
« lui donner toute la louange qui lui est due : *Laudabimus.*
« Nous le louerons, et de quoi ? de lui-même. Nous le loue-
« rons, dit saint Jean, de sa sainteté, de sa puissance, de sa
« sagesse, de sa bonté, de toutes ses adorables perfections ;
« saint, saint, saint, nous écrierons-nous sans cesse dans
« les transports de la joie la plus pure, saint est le Seigneur
« notre Dieu ! Bénédiction, gloire, honneur et puissance,
« ajouterons-nous, soient à jamais données à Celui qui est
« assis sur le trône et qui doit y être assis toujours : voilà le
« sacré cantique que nous ferons retentir dans l'empyrée, à
« l'honneur du Tout-Puissant : *Laudabimus* (2). »

(1) *Sermon sur le Jugement général*, t. I, pp. 148-9.
(2) — *sur le Paradis*, t. I, p. 295.

Le Père Bridaine n'est pas moins heureux quand il essaie d'émouvoir la sensibilité ; nous en prendrons un exemple dans le même sermon. Il veut montrer que dans le Ciel nous verrons Dieu face à face, contrairement à ce qui se passe sur la terre. Il s'exprime ainsi :

« Hélas ! nous l'appelons notre Père ; nous ouvrons chaque « jour notre sein pour y recevoir de sa main libérale les « biens qu'il nous envoie d'en haut ; nous avons un continuel « commerce avec lui ; tous les jours nous le prions, nous « l'adorons, nous réclamons son assistance ; nous entendons « parler de lui dans nos chaires, et nous lui rendons « en esprit et en vérité nos plus profonds hommages dans « l'adorable Eucharistie ; mais encore une fois, nous ne « sommes pas auprès de lui, nous ne le voyons pas, et rien « ne peut consoler un enfant de Dieu de n'être point entre « les bras de son Père et de ne pas jouir de sa présence : « *Non te video, Deus meus.* Ames saintes, consolez-vous ; « dans le ciel vous ne tiendrez plus ce triste langage, vous « le verrez votre Dieu et vous le verrez de près ; vous le « verrez à découvert, vous le verrez face à face, dit saint « Paul, et tel qu'il est en lui-même : *Videbimus eum sicuti « est* (1). »

Ailleurs pour augmenter la force des sentiments d'espoir et de crainte qu'il voulait inspirer, le Père Bridaine a très heureusement recours aux contrastes.

(1) *Sermon sur le Paradis*, t. I, p. 284.

Il vient de dire qu'au Jugement général, les hommes seront séparés en deux groupes ; il ajoute :

« Ceux-ci, et ce sera vous, âmes justes, dans des transports de « contentement et d'allégresse, en voyant que vos corps, qui « ont été méprisés, foulés aux pieds, déshonorés par les « hommes, macérés, crucifiés par vos pénitences, vont « entrer dans la joie du Seigneur et être couronnés d'une « immortelle gloire. Venez, venez, mon cher frère, fidèle « compagnon de mes travaux ; venez, ô chère et précieuse « dépouille de ma mortalité, réjouissez-vous, levez la tête, « voici l'heure de votre gloire qui approche. Les hommes « vous ont méprisé, déshonoré pendant la vie ; vous avez « été déchiré, brûlé, coupé : l'on vous a macéré par des « jeûnes et autres pénitences ; je vous ai moi-même déclaré « la guerre en toutes rencontres; mais avouez présentement « avec moi que toute ennemie et toute cruelle que je vous « étais, je ne cherchais, dans le fond, qu'à vous procurer, en « ce beau jour, une paix et un bonheur sans fin. Ah ! « courez, hâtez-vous de vous unir à moi et de partager avec « celle qui vous aime, une couronne dont elle vous est en « partie redevable. Tel est, âmes chrétiennes, le langage « que vous tiendrez pour lors à votre chair mortelle, si vous « l'employez jusqu'à la mort au service du Dieu qu'elle « adore.

« Mais quel sera ton désespoir, misérable pécheur, lorsque « ton âme, plongée et abîmée dans les feux de l'enfer depuis « tant d'années, sortira de ces cachots affreux pour entrer « dans ton corps, aussi sale et horrible que les démons « mêmes ! Malheureux corps, s'écriera-t-elle, abominable

« chair, c'est donc toi que j'ai aimé jusqu'à la folie, au pré-
« judice même de mon Dieu ! Cadavre puant et infect, dira
« cette pauvre âme, ah! l'horrible cadavre! c'est pour
« avoir contenté ta vanité, ton luxe, et tes appétits brutaux,
« que je me suis éternellement perdue. Malheureux, lui
« dira-t-elle, transportée de rage, tu as contribué à mon
« péché, viens, viens, il est juste que tu ressentes les sup-
« plices et les tourments ineffables que je souffre pour l'avoir
« commis ! Ah ! si le corps pouvait s'expliquer à son tour,
« de quels reproches n'accablerait-il pas cette âme crimi-
« nelle (1) ? »

Le Cardinal Maury, dans sa réponse à Le Coz, nous dit ce qu'il éprouva, en entendant un sermon du Père missionnaire. Cette fois nous avons tout lieu de le croire sincère. Voici ses paroles :

« Je n'ai entendu Bridaine qu'une seule fois. Il prêcha sur
« l'amour de Dieu, et il m'enivra d'admiration pour toute ma
« vie. J'étais alors au séminaire d'Avignon, où il passa quel-
« ques jours, et je n'avais encore que dix-sept ans. Rien ne l'a
« effacé, et rien n'a égalé l'impression prodigieuse qu'il fit
« sur mon esprit depuis que j'ai entendu d'autres orateurs.
« Le sujet doux qu'il choisit, en parlant à des séminaristes,
« n'était cependant pas, à beaucoup près, le plus analogue à
« son génie et à son éloquence. Je fondis en larmes, pendant
« la moitié de son discours (2). »

(1) *Sermon sur le Jugement général*, t. I, pp. 249-251.
(2) *Réponse* à la lettre de Le Coz du 10 juin 1810, citée plus haut.

D'après l'effet produit sur le jeune ecclésiastique et que nous confirme un autre contemporain, Marmontel (1), on peut juger quels étaient les sentiments des gens de basse condition, aux prises tour à tour avec l'onction caressante de l'éloquence d'un François de Sales, et avec les accents énergiques d'un Jean Chrysostome, que la voix du Père missionnaire, sa mimique expressive, rendaient encore plus terrifiants.

On comprend aussi très bien l'appréciation qu'aurait portée sur lui Massillon : « Il eût effacé tous les orateurs si ses dons eussent été cultivés ». Mais telle qu'elle est, son œuvre faite, tout entière, de sentiment, de vie et de vérité, se lit encore avec plaisir, et les meilleurs passages qu'on y rencontre, ne sont pas sans quelque ressemblance avec les plus belles pages des plus grands orateurs de la Chaire. L'abbé Lagrange, dans la notice dont nous avons parlé dans nos *Préliminaires*, et où il donne des détails très intéressants sur les cérémonies des Missions (2), sur l'action extérieure de Bridaine, que nous ne pouvons reproduire ici, a eu l'heureuse pensée de comparer l'éloquent missionnaire à l'abbé Poulle et à Massillon.

Le premier parallèle est tiré du *Sermon sur la Parole de Dieu*, des deux orateurs. Le Père Bridaine

(1) *Eléments de littérature :* art. Lyrisme.

(2) Dans quelques campagnes, on disait qu'on allait *voir* les sermons à cause des gestes, des mouvements, dont étaient accompagnés ces discours. *Manuscrit* 10.364, fol. 191.

veut donner une idée de la force de la parole de Dieu; l'abbé Poulle, de l'autorité du ministère évangélique.

Voici d'abord le mouvement du prédicateur académique :

« Je vais venir à vous, dit le Seigneur à Moïse ; je vais « venir à vous dans un nuage sombre, afin que le peuple « m'entende lorsque je vous parlerai, et que désormais, il « ajoute foi à toutes vos paroles. Après un témoignage si « formel, renouvelé depuis en cent endroits de l'Ancien et « du Nouveau Testament, refuser de nous entendre, n'est-« ce pas refuser d'entendre Dieu ; nous mépriser, n'est-ce « pas mépriser Dieu même ? Vous ne voyez que les minis-« tres, qui ne sont que les symboles grossiers de la sagesse « incréée. Vous vous arrêtez à la nuée ; percez au-delà, vous « trouverez Jésus-Christ qui vous enseigne par notre bou-« che ; s'il se cache, si la montagne n'est pas couverte de « fumée, si les éclairs ne brillent pas, si les tonnerres « n'éclatent pas dans les airs, s'il ne se fait pas précéder « par la terreur, c'est qu'il n'instruit plus des esclaves trem-« blants qu'il fallait frapper par de semblables prodiges. Il « s'entretient avec ses enfants, qui doivent reconnaître la « voix de leur Père à travers le nuage ténébreux dont il se « couvre. Il pourrait sans doute lui-même déclarer ses or-« dres, et paraître à vos yeux dans tout l'éclat de sa ma-« jesté ; mais quel mérite aurait alors votre soumission ? « Il se sert de notre ministère pour mieux exercer votre « foi (1). »

(1) Col. 1.286.

Écoutons maintenant le Père missionnaire :

« La parole de Dieu, s'écrie-t-il avec le Prophète, est un « marteau qui a la force de soumettre les esprits les plus « rebelles, et un feu propre à ramollir les cœurs les plus « endurcis : *Quasi malleus conterens petram et quasi « ignis*, (Psalm. XXIII-29). C'est un feu si dévorant, que rien « n'échappe à son ardeur, ni à son activité : *Vox Domini « intercidentis flammam ignis* (Psalm XXVIII-7). C'est un « vent impétueux qui brise les cèdres du Liban, et renverse « tout ce qui s'oppose à sa violence : *Vox Domini confrin- « gentis cedros.* (Psalm. XXVIII-5). C'est un tonnerre qui « épouvante et qui effraie les hommes les plus scélérats et « les pécheurs les plus intrépides, jusqu'à leur faire verser « des torrents de larmes pour laver tous leurs crimes : *Vox « Domini super aquas. Deus majestatis intonuit* (Psal. « XXVIII-3). C'est une épée à deux tranchants, dit l'apôtre, « qui entre et qui pénètre, jusque dans les plus profonds « replis de l'âme, pour rompre les plus fortes attaches, et la « séparer de ses plus affreux désordres : *Vivus est sermo « Dei. penetrabilior omni gladio ancipiti ac pertingens « usque ad divisionem animae et spiritus* (Heb. V. 12). « C'est en un mot une voix si forte et si puissante, que les « morts même, selon l'expression de l'Evangile, l'entendent « jusque dans le fond de leur tombeau, pour reprendre une « nouvelle vie : *Venit hora, et nunc est, quando mortui « audient vocem Filii Dei* (Jean V. 25) (1). »

(1) *Sermon sur la Parole de Dieu*, t. VII, pp. 81, 82, 83.

Ce passage de Bridaine est plein de souffle et de mouvement ; toutefois nous ne partagerons pas l'opinion de l'abbé Lagrange, qui le préfère à celui du prédicateur académique. Il nous suffit de dire à la gloire du missionnaire, que son mouvement soutient le parallèle avec celui de l'abbé Poulle. Le Père Bridaine a traité aussi quelquefois les mêmes sujets que Massillon, mais il est loin de l'égaler, comme on va le voir. Les deux orateurs décrivent la mort du pécheur ; voici le tableau de Bridaine :

« Semblable à cet homme infortuné dont parle le prophète « Amos, qui, s'étant mis en chemin, rencontra un lion fu- « rieux ; il se détourne et prend une autre route, et voilà « un ours enragé qui le poursuit ; il rebrousse chemin une « seconde fois et gagne sa maison ; mais sur le pas de sa « porte, il trouve un serpent monstrueux et qui le met en « pièces : *Quomodo si fugiat vir a facie leonis et occurrat « ei ursus, et ingrediatur domum et mordeat eum colu- « ber.* (Amos V. 19) Ah ! mes frères, voilà précisément ce qui « arrive à ce pécheur mourant. D'un côté, la mort, comme « un lion affamé, s'acharne contre ce pécheur et lui dévore « tous ses biens de la fortune et du corps ; de l'autre, la jus- « tice divine comme une ourse furieuse à qui on enlève ses « petits, le cherche et le poursuit pour le perdre et le rendre « la proie éternelle de sa fureur ; de l'autre enfin, sa propre « conscience, sa conscience criminelle, comme un serpent « qui le ronge et le déchire, en lui remettant devant les yeux « cette multitude de crimes qu'il a commis (1). »

(1) *Sermon sur la Mort des pécheurs*, t. I. pp. 199, 200.

La description de Massillon est bien supérieure :

« Alors le pécheur mourant, ne trouvant plus dans le sou-
« venir du passé que des regrets qui l'accablent ; dans tout
« ce qui se passe à ses yeux, que des images qui l'affligent ;
« dans la pensée de l'avenir que des horreurs qui l'épouvan-
« tent ; ne sachant plus à qui avoir recours, ni aux créatu-
« res qui lui échappent, ni au monde qui s'évanouit, ni aux
« hommes qui ne sauraient le délivrer de la mort, ni au Dieu
« juste qu'il regarde comme un ennemi déclaré, dont il ne
« doit plus attendre d'indulgence ; il se roule dans ses pro-
« pres horreurs, il se tourmente, il s'agite pour fuir la mort
« qui le saisit, ou du moins pour se fuir lui-même ; il sort de
« ses yeux mourants je ne sais quoi de sombre et de farou-
« che qui exprime les fureurs de son âme ; il pousse du fond
« de sa tristesse des paroles entrecoupées de sanglots, qu'on
« n'entend qu'à demi ; et l'on ne sait si c'est le désespoir ou
« le repentir qui les a formées ; il jette sur un Dieu cru-
« cifié des regards affreux, et qui laissent douter si c'est la
« crainte ou l'espérance, la haine ou l'amour qu'ils expri-
« ment ; il entre dans des saisissements où l'on ignore si
« c'est le corps qui se dissout, ou si c'est l'âme qui sent l'ap-
« proche de son juge; il soupire profondément, et l'on ne sait
« si c'est le souvenir de ses crimes qui lui arrache ces sou-
« pirs, ou le désespoir de quitter la vie. Enfin au milieu de
« ces tristes efforts, ses yeux se fixent, ses traits changent,
« son visage se défigure, sa bouche livide s'entrouvre d'elle-
« même ; tout son corps frémit, et par ce dernier effort, son
« âme infortunée s'arrache comme à regret de ce corps de
« boue, tombe entre les mains de Dieu et se trouve seule au
« pied du tribunal redoutable (1). »

(1) *Sermon sur la Mort du pécheur*, t. I. pp. 29, 30.

Nous reproduirons encore, pour terminer, un passage de Bossuet, assez semblable à celui où Bridaine parle de la résurrection des morts au Jugement général et que nous avons cité plus haut (1). L'évêque de Meaux parle du pécheur endurci dont un prédicateur vient réveiller la conscience :

« Comme un homme qu'on éveille en sursaut dans son « premier somme où il est assoupi profondément, il se lève « en murmurant : O homme fâcheux, quel importun vous « êtes ! Qui êtes-vous et pourquoi venez-vous troubler mon « repos ? Pourquoi ? le demandez-vous ? C'est parce que votre « sommeil est une léthargie, parce que votre repos est une « mort, parce que je ne puis vous voir courir à votre perte « éternelle en riant, en jouant, en battant des mains, comme « si vous alliez au triomphe. Je viens ici pour vous troubler « dans cette paix pernicieuse: *Surge qui dormis, et exurge « a mortuis.* (Ephes. X-14). Levez-vous, vous qui dormez, « sortez d'entre les morts, je viens rendre la force et la « liberté à cette conscience malheureuse, dont vous avez si « longtemps étouffé la voix (2). »

Les deux orateurs montrent, dans ces deux passages, des qualités caractéristiques. Bossuet sa majestueuse gravité, Bridaine sa simplicité d'apôtre. Malgré tout, le mouvement du « Bossuet de village » est à

(1) P. 203.
(2) *Premier sermon pour le Dimanche de la Passion*, édition Lebarq, t. III, p. 324.

peu près le même que celui de l'orateur de la Cour. Tant il est vrai que l'éloquence, qui vient véritablement de l'âme, perce les formes extérieures et convenues dont l'éducation voudrait l'envelopper, et jette une lumière semblable, comme la flamme d'un même foyer.

La parole du Père Missionnaire pouvait donc avoir prise sur des auditeurs de toutes les classes de la société, et c'est ce qui nous explique pourquoi Bridaine put venir prêcher à Paris, à Saint-Sulpice (1753), à Sainte-Marguerite et à Saint-Roch (1754), à Saint-Merry (1755). Mais quoique ses qualités littéraires lui eussent permis l'accès de ces chaires renommées et que sa réputation en province lui eût préparé les voies, son éloquence seule pouvait lui procurer les succès qu'il recueillit dans la capitale, à un moment où les auditoires, déjà dévoyés, applaudissaient surtout les orateurs dits académiques. C'est, croyons-nous, l'un des titres de gloire de notre grand et éloquent missionnaire.

Conclusion sur la seconde période. — Si nous comparons maintenant la prédication de cette période à celle de la précédente, nous constatons tout d'abord que l'éloquence sacrée, pour avoir eu plus d'éclat en province de 1729 à 1750, n'y a pas vu, dans la prédication spéciale du moins, se modifier d'une façon importante aucune de ses traditions.

A Paris, il n'en est pas de même. Sans doute pour

le fond, on ne peut remarquer aucun changement notable ; l'apologie et le dogme, les développements moraux ont sensiblement les mêmes proportions et le même caractère profondément chrétien, que dans la période précédente. Mais la forme a subi, dans les principaux orateurs, des modifications sensibles. Le style relativement simple et très acceptable des prédicateurs de l'Oratoire est abandonné. Avec les jésuites et quelques-uns de leurs élèves, l'éloquence dite académique envahit la grande prédication. Timide encore dans le Père Segaud ; maladroite, mais très caractérisée dans le Père Pérussault, elle triomphe avec le Père de Neuville ; et le siècle, comme s'il venait de trouver un genre d'éloquence répondant à ses goûts, acclame les nouveaux orateurs.

Ces éloges, nous le verrons, avaient bien leur contre-partie dans les critiques que les partisans de la bonne école et les ennemis personnels de la Compagnie ne ménageaient pas aux travers de leur méthode ; mais il n'y avait pas là de quoi entraver la prédication dans une évolution où la poussait le mauvais goût de la société et des orateurs sacrés. Aussi, le sermon dit *académique* va-t-il se généraliser, arriver à son apogée. Bientôt même on en fera l'apologie, on en formulera les règles. C'est ce que nous allons voir dans la période suivante.

TROISIÈME PÉRIODE

1750-1763

CHAPITRE I

Transformation de l'état social, surtout par les progrès de la philosophie encyclopédique. — Influence de la société sur les orateurs sacrés. — Prédicateurs les plus en vue.

Nous touchons déjà à l'époque où le XVIIIe siècle va subir les plus profondes transformations. Jusqu'ici, l'état social était en général resté le même en s'encanaillant un peu. Vers 1748-1750, de nouveaux agents entrent en cause et donnent à cette période des caractères très particuliers. L'immoralité, qui s'était déjà accrue depuis 1718, fait de nouveaux progrès. Le vice commence à perdre de sa timidité, il se déshabitue insensiblement de rougir (1) et se montre avec audace dans les discours (2). Les passions criminelles ont de

(1) Griffet, *Sermon sur l'Ambition*, col. 73.
(2) — — *sur les Dangers des richesses*, col. 106.

l'influence jusque dans l'administration de la justice (1), dans la dispensation des charges (2). Dans les cercles, les vieillards se consolent de la perte des voluptés en se les rappelant (3). Dans les assemblées, l'envie de plaire domine (4). Dans les églises même, de scandaleuses idoles détournent sur elles les hommages et les vœux (5). L'opinion tout entière des prédicateurs, sur l'état social de leur époque, nous semble résumée dans la pensée de l'un d'eux, qui compare le Paris du XVIIIe siècle à la Rome de Quintilien (6).

Ce qui entretient cette immoralité, ce sont les spectacles qui se donnent, soit dans les salons, soit dans les théâtres publics, où les danses animées, les criminelles afféteries de femmes sans pudeur et leur air languissant sont si capables d'exciter les passions (7). Ce sont ces concerts où la morale la plus corrompue se fait toujours applaudir sûrement à la faveur d'une musique passionnée, qui en rehausse la flatteuse impression (8) ; ce sont ces bals aux bizar-

(1) Clément, *Sermon sur la Prédestination*, col. 953.
(2) — *ibid.*
(3) Clément, *Sermon sur l'Impureté*, col. 1126.
(4) — *ibid.*
(5) Clément, *Sermon sur la Foi*, col. 1.143.
(6) Griffet, *Sermon sur l'Ambition*, col. 73.
Cf. le tableau de la société, par l'abbé Clément, *Sermon sur l'Impureté*, col. 1126-1127.
(7) Clément, *Sermon sur les Spectacles*, col. 1.181-2.
(8) — — *sur l'Impureté.*

res accoutrements (1), où la confusion, l'agitation, le désordre, animés, soutenus par ces symphonies vives, ces accords variés qui en sont l'âme, transportent en même temps tous les sens (2) ; ces festins où la raison ensevelie dans les fumées de la débauche laisse l'homme en proie aux plus brutaux instincts ; ces esprits impurs, volant de toutes parts, ces statues immodestes, ces peintures lascives qu'on voit dans les appartements (3). En constatant cette immoralité, les prédicateurs se demandent si Sodome a poussé plus loin l'art de faire revivre les passions et de les éterniser (4).

Avec la corruption règnent la mollesse et la frivolité. La recherche du bel esprit, cette manie dont Segaud s'était déjà plaint, est devenue universelle (5). On ne voit rien qui n'énerve et les âmes et les corps.

« Ici la raison, séduite par les éclairs éblouissants de « l'imagination ; là le génie étouffé par les brillantes fleurs « de l'esprit ; ailleurs le sentiment dégradé par la mollesse, « la délicate débauche transforment tout en poison déli- « cieux ; partout enfin, la nature couverte et parée, si « j'ose ainsi parler, par les ornements laborieux du luxe. « Voilà, Messieurs, oui grâce au goût prétendu épuré de

(1) Clément, *Sermon sur la Prédestination*, col. 953.

(2) — — *sur l'Impureté*, col. 1127-28. — Cf. Griffet, *sur l'Impureté*, col. 315.

(3) Clément, *Sermon sur l'Impureté*. — Cf. encore Griffet, *sur l'Impureté*, col. 315.

(4) Clément, *Sermon sur l'Impureté*, col. 1129.

(5) — — *sur la Toussaint*, col. 813

« notre siècle, voilà les précieux chefs-d'œuvre qu'enfantent « les talents. On ne veut plus rien pour le simple besoin, « tout est pour le plaisir ; et l'on ne connaît point de plaisir « s'il n'efféminé (1). »

C'est surtout en critiquant, que l'on peut aspirer au bel esprit (2) ; aussi, au grand détriment des talents jamais on ne vit tant de critiques.

« Critiques fastueuses, où l'on ne cite les talents devant « le public, que pour y usurper avec plus d'appareil le droit « de décider irrévocablement de tout ; critiques perfides, où « toujours on a soin d'intéresser la malignité du cœur hu- « main par le sel empoisonné dont on les assaisonne ; criti- « ques traitresses qui ne couronnent les victimes qu'elles choi- « sissent, que pour avoir plus d'honneur à les immoler (3). »

Le sexe s'est érigé en juge de toutes choses et forme des cabales en dehors desquelles il ne voit la vérité, nulle part ailleurs (4).

La mollesse est encore plus funeste. Elle dissout les corps et énerve les âmes. L'inaction est érigée en titre de noblesse (5). Les femmes, étrangères dans leur propre maison, ne connaissent d'autre affaire que le soin alternatif de se parer et de se faire voir (6). On se sert souvent de leur influence pour obtenir des

(1) Clément, *Sermon sur les Talents*, col. 1.250.
(2) — — *sur la Toussaint*, col. 813.
(3) — — *sur les Talents*, col. 1.249.
(4) — — *sur le Jugement téméraire*, col. 1.306.
(5) — — *sur l'Impureté*, col. 1.127.
(6) — — *sur les Talents*, col. 1.240.

faveurs (1) ; et quand on est en place, on prend des subalternes pour travailler ; de là vient qu'on ne se soucie pas de se préparer aux diverses fonctions publiques (2). La science des jeux, le goût des ajustements, le beau ton des compagnies, l'esprit de société, l'art d'intéresser et de plaire, voilà ce que savent uniquement les jeunes gens (3).

Les grands, oiseux illustres, font toute leur affaire de se montrer dans les assemblées; aller de la table aux spectacles, des spectacles aux académies de jeux, des académies de jeux dans les cercles, voilà toute leur vie (4). Et dans ces jeux, la moindre perte qu'on fasse est celle de la fortune (5), quoiqu'on y perde en une nuit de quoi sauver une infinité de malheureux (6).

Mais la principale cause de ruine, c'est le luxe. Il est universel, il s'étale dans le domestique par le nombre presque incalculable de fainéants orgueilleux qu'on entretient (7) ; dans la toilette, par cet éclat éblouissant, emprunté de toutes les créatures pour relever les charmes naturels ou pour suppléer à leur défaut (8). Pour suffire aux dépenses que cette

(1) Clément, *Demande des fils de Zébédée*, col. 1.082.
(2) Griffet, *Sermon sur la Paresse*, col. 265.
(3) Clément, *Sermon sur les Talents*, col. 1.240.
(4) — — *sur l'Impureté*, col. 1.127. — Griffet, *sur l'Aumône*, col. 384.
(5) Clément, *Sermon sur l'Impureté*, col. 1.127.
(6) — — *sur le Ministère évangélique*, col. 1299.
(7) — — *sur les Talents*, col. 1.240.
(8) — — *sur l'Impureté*, col. 1.127.

vie entraîne, on se ruine (1), on dépense des revenus immenses (2), on se prive même du nécessaire et souvent, sous un brillant dehors, se cache la misère la plus profonde ; on souffre à la campagne, pour se donner en spectacle à la ville (3).

Le luxe, on l'entretient aussi au détriment de la justice, on prive les ouvriers de leur salaire (4). La procédure s'est transformée en art d'éterniser les procès ; les juges vendent la justice et souvent l'injustice, à des prix capables de ruiner également les deux partis. L'éloquence est devenue vénale, le négoce n'est qu'emprunts illicites ou monopoles concertés, la finance n'est qu'un abîme profond, où, par mille canaux différents, viennent s'engloutir les richesses de l'Etat (5). Sous prétexte d'aider une famille, on se fait un droit sur sa fortune pour la pouvoir envahir tout entière ; on enveloppe un débiteur simple dans les détours artificieux d'une captieuse chicane, pour le dépouiller entièrement (6). L'injustice est partout si grande, que l'on n'ose plus parler d'aumône, les

(1) Clément, *Sermon sur la Cène*, col. 1.563. — Cf. Griffet, *sur le Luxe*, col. 284.

(2) Clément, *Sermon sur les Talents*, col. 1.240.

(3) — *Sermons sur la Foi*, col. 1.144 ; *sur la Toussaint*, col. 820-1 ; *pour la Fête de saint Nicolas*, col. 1775. — Cf. encore Griffet, *sur l'Amour des richesses*, col. 328.

(4) Griffet, *Sermon sur le Danger des richesses*, col. 106. — Cf. Le Chapelain, *sur le Jugement universel*, col. 27.

(5) Le Chapelain, col. 140-141.

(6) Clément, *Sermon pour la fête de saint Nicolas.*

cris de la justice étouffent ceux de la charité (1).

Du reste, les grands sont peu charitables ; ils sont si durs envers les pauvres, qu'il faudrait leur prêcher la simple humanité (2).

« Les malheurs publics ne sont jamais des disgrâces pour « eux. La joie est-elle moins vive dans leurs cercles ? Les « spectacles sont-ils moins pompeux sur leurs théâtres ? Au- « cune de leurs passions en est-elle contrainte ? (3) »

Arrogants et vindicatifs envers leurs inférieurs (4), humbles et rampants devant leurs maîtres (5), ils veulent en capter les faveurs (6), même par l'hypocrisie (7).

Dans la famille, nous trouvons naturellement le contre-coup de cette décadence morale. La mollesse empêche qu'on s'occupe de l'éducation des enfants, et ce n'est que dans le peuple le plus grossier et le plus simple que les enfants grandissent sur le sein de leur mère (8). On les élève d'une manière efféminée (9) et avec tant d'orgueil qu'on semble, au

(1) Clément, *Sermon pour la fête de saint Nicolas*, col. 1775.
(2) — — *sur l'Utilité des saints dans les Empires*, col. 1376.
(3) Clément, *Sermon pour Notre-Dame des Victoires*, col. 1717.
(4) — — *sur la Visitation*, col. 1326.
(5) — — *Demande des fils de Zébédée*, col. 1.075. — Cf. Le Chapelain, *Jugement général*, col. 31.
(6) Griffet, *Sermon sur le Danger des Richesses*, col. 105.
(7) — — *sur l'Ambition*, col. 65.
(8) Clément, *Sermon sur l'Education de la Jeunesse*, c. 1.255.
(9) Griffet, *Sermon sur la Paresse*, col. 265.

grand détriment de la société qui a, plusieurs fois dans le siècle, gémi de ce travers, vouloir leur faire oublier qu'ils sont hommes et chrétiens, pour leur faire penser uniquement qu'ils sont grands, et que le monde n'est fait que pour les servir (1). Ce sont les bienséances mondaines qui absorbent tous les soins des parents, ils s'occupent peu de leur instruction chrétienne (2). On tient encore moins de compte de leur vocation. C'est l'intérêt qui guide tout, c'est lui qui fait les alliances (3) et qui décide si les enfants seront dans la magistrature ou dans les Saints Ordres (4).

Le haut clergé, qui sort aussi de cette classe de la société, n'est pas, en général, très édifiant ; et les peintures que nous en font les orateurs contrastent avec ce qu'ils nous disent de ces modestes pasteurs, dont l'érudition et les vertus nous retracent les plus beaux siècles de l'Eglise (5), et de ces religieux, le plus ferme appui du christianisme (6).

Entrés dans le Sanctuaire sans vocation et sans caractère, les fils de la noblesse aiment les richesses (7),

(1) Le Chapelain, *Sermon sur l'Education chrétienne*, col. 361. — Cf. Clément, *sur la Connaissance de soi-même*, col. 806 ; *sur l'Education chrétienne*, col. 360.

(2) Clément, *Sermon sur l'Impureté*, col. 1126-7.

(3) — — *pour la saint Nicolas*, col. 1.768.

(4) — — *sur les Talents*, col. 1237.

(5) — — *sur le Ministère évangélique*, col. 1302.

(6) Le Chapelain, *Sermon sur les Ordres religieux*, col. 941-2.

(7) Griffet, *Sermon sur le Danger des richesses*, col. 106.

et ne se sont faits « d'Eglise » que pour envahir le patrimoine des pauvres, pour nourrir leur mollesse, entretenir leur luxe du salaire qu'ils enlèvent aux ouvriers laborieux (1).

Toutefois, bons et mauvais, les membres du clergé sont en butte à la critique et à la haine. Les querelles religieuses les font censurer ou décrier par ceux du parti opposé (2), pendant que les philosophes répandent des écrits funestes contre les ordres religieux (3).

Comme dans la période précédente, le peuple hait les grands, si durs, si impérieux envers lui (4). Il fait du reste avec eux un contraste très accentué. Les prédicateurs le représentent comme la victime des artifices des hautes classes de la société (5). Il est bien tourmenté, lui aussi, par l'amour du luxe, par l'esprit d'intérêt (6). Quelquefois il réussit à s'enrichir, et l'on voit des artisans, nés dans les cabanes, transportés tout d'un coup dans des palais somptueux (7). Mais en général, il se laisse absorber par les fonctions animales (8).

(1) Clément, *Sermon sur les Talents*, col. 1240. — Cf. Ch. de Neuville. *Souffrances*, 1e p. ; *Respect humain*, 1e p.

(2) Clément, *Difficulté du ministère évangélique*, col. 1292. — Cf. Ch. de Neuville, *Respect des temples*, 1e p. 2e c. — *Scandale*, 2e p. 2e c.

(3) Le Chapelain, *Sermon sur les Ordres religieux*.

(4) — — *l'Aumône*, col. 483.

(5) Clément, *Sermon sur l'utilité des Saints*, col. 1376,

(6) Id.

(7) Griffet, *Sermon sur la Restitution*, col. 195.

(8) Clément, *Sermon sur la Foi*, col. 1148.

Il est du moins excusable, car il est très malheureux : la misère s'est accrue avec les désordres ; de quelque côté que l'on porte ses pas, on entend retentir les soupirs et les cris de l'indigent (1). Dans les campagnes, l'agriculteur manque du plus absolu nécessaire, parce qu'on lui arrache tout (2). Dans les villes, des troupes de misérables jonchent les rues et les places, expirants de faim ; se pressent à la porte des églises (3), et si ce n'est sur la paroisse de Saint-Sulpice (4), ils sont peu secourus (5). Dans les hôpitaux, ils sont entassés plusieurs dans un seul lit (6).

Aussi le peuple est-il aigri (7) et croit pouvoir s'autoriser de sa misère pour voler (8). Il est cependant plus charitable que les riches, et, même en gagnant son pain à la sueur de son front, il sait ménager sur son travail de quoi aider les pauvres (9).

Mais ce qui préoccupe ordinairement les prédicateurs, c'est l'invasion du philosophisme. Il nous est

(1) Ch. de Neuville, *Sermon sur le Respect des Temples*, fin.

(2) Clément, *Sermon pour la Fête de saint Nicolas*, c. 1774.

(3) — — *sur l'Obligation du Carême*, col. 969.

(4) — — *pour la Consécration de l'église de Saint-Sulpice*, col. 1678.

(5) Le Chapelain, *Sermon sur l'Aumône*, col. 483.

(6) Poulle, *Exhortation de Charité en faveur des enfants trouvés*, col. 1395. — Cf. le mandement de Monseigneur de Beaumont, 9 février 1751.

(7) Clément, *Sermon sur la Dédicace de Notre-Dame des Victoires*, col. 1717 ; — Cf. Ch. de Neuville, *sur l'Aumône*, exorde ; *sur le Respect des Temples*, 1re p. 4e c.

(8) Le Chapelain, *Sermon sur l'Aumône*.

(9) Clément, *Sermon sur le Mauvais Riche*, col. 1096.

venu de l'Angleterre, de cette nation si antipathique à la nôtre, que Dieu semblait avoir, à dessein, séparée de notre France (1), et s'est développé peu à peu dans les cercles (2). Il n'a, au fond, pour but que d'ôter à la vertu ses motifs et ses espérances ; au vice, ses craintes et ses remords ; que de s'immortaliser par la chute et l'extinction de la Foi ; que de régner en vainqueur sur les débris des sanctuaires déserts, du sacerdoce décrié et avili, du christianisme condamné à l'oubli de son Dieu, flétri et insulté (3). Tels sont ses projets, et pour les réaliser il se sert de faux-fuyants, car il est obligé de se masquer (4) :

« Chaque année ne manque pas d'enfanter régulièrement « un essaim presque innombrable de ces libelles ingénieux, « dont tout le but est d'insinuer avec art, sans qu'on s'en « aperçoive, le plus subtil poison de l'incrédulité. Tantôt ce « sont des philosophes prétendus qui, sous prétexte d'éclai- « rer les mystères de la théologie naturelle, sapent les pre- « miers fondements de toute religion : tantôt ce sont des « critiques qui, sous les titres les plus fastueux et même les « plus futiles, en se faisant les partisans de toute secte, trou- « vent l'art de les abolir toutes. Ensuite, d'autres paraîtront « sur la scène, se croyant en droit de divulguer toutes les « maximes des ennemis les plus jurés de notre foi, dont ils « adopteront le nom ; et sous ces beaux noms, de travestir

(1) Clément, *Sermon pour la Fête de saint Nicolas.*
(2) Le Chapelain, *Sermon sur le Respect humain*, col. 86.
(3) De Neuville, *Sermon sur la Mort*, 2e p. 1re cons.
(4) Clément, *Sermon sur l'Epiphanie*, col. 889.

« burlesquement les plus saintes pratiques du christianisme, « et surtout de faire, toujours adroitement, retomber sur la « religion les ridicules qu'ils prennent soin de répandre « partout sur les ministres (1). »

Ceux qui le patronnent, se divisent en deux classes : les uns se disent philosophes par ostentation (2) et ne raisonnent pas leur incrédulité (3) ; les autres ont des talents très réels (4) ; mais tous ignorent ce qu'ils critiquent, se livrent à des faiblesses déshonorantes, à la jalousie, à la rivalité, à la médisance et à la calomnie (5).

Néanmoins ils réussissent, grâce à la curiosité (6) et à la témérité (7) des fidèles qui veulent tout connaître et tout juger; à l'esprit d'indépendance, qui fait récuser toute autorité (8) ; à l'immoralité qui règne en maîtresse et qui ne demande qu'à se disculper (9). Et, comme l'indifférence ou la timidité a rendu nulle

(1) Clément, *Sermon sur la Foi*, col. 1.153.

(2) Le Chapelain, *Incrédulité des Esprits forts*, exorde.

(3) De Neuville, *Probité et Religion*, 1re p.

(4) Clément, col. 812.

(5) De Neuville, *Probité et Religion*, 1re p. Les prédicateurs font probablement allusion aux querelles de Grimm avec Francueil ; de Diderot et Rousseau ; et de Rousseau avec la plupart des philosophes.

(6) Clément, *Sermon sur la Foi*, col. 1.142, 3.

(7) — — *Jugement dernier*, col. 1.303.

(8) — — *Utilité des saints dans un empire*, col. 1.376.

(9) De Neuville, *Sermons sur le Salut*, 2e p., 1e con.; *la Parole Dieu*, 2e p. ; *le Malheur de la paix dans le péché*, 1e p.

la résistance contre les ennemis de la Foi (1); comme le zèle pour Dieu est devenu un ridicule (2) et que le clergé n'ose s'attaquer aux philosophes, par crainte d'être l'objet des insultes et des outrages de l'impiété, le mal se répand à flots (3).

Chez les grands et à la cour c'est une mode de se piquer d'être raisonnable (4); on y préfère le titre de philosophe à celui de chrétien (5) ; on craindrait de ne plus paraître grand, si l'on paraissait croyant (6) ; on va même avec ceux d'entre les philosophes, dont on rougirait de se dire les amis (7). On les craint, on les loue, on veut avoir leurs suffrages ; on les révère comme les oracles de la vérité, les restaurateurs de la félicité et de la liberté, les vengeurs de l'humanité, les bienfaiteurs de l'univers, nos protecteurs plus que nos protégés (8) ; on applaudit à leurs

(1) Griffet, *Incrédulité*, col. 419. — Cf. Ch. de Neuville, *Grandeur et bonté de Dieu*, 2e p. — Clément, *Annonciation* ; *Influence de la Religion sur les affaires temporelles*, col. 989-90.

(2) De Neuville, *Sermon sur l'Amour de Dieu*, 2e p. 2e c. — Clément, *sur la Foi*, col. 1144.

(3) De Neuville, *Etablissement de la Religion chrétienne*, 3e p. 2e cons.

(4) De Neuville, *Parole de Dieu*, 2e p. — Cf. Barbier, *Journal* t. V, pp. 142 et 149.

(5) Griffet, *Sermon sur l'Incrédulité*, col. 419.

(6) De Neuville, *Sermon sur le Respect des Temples*, 2e p. 2e c. — Fréron disait : En général, tous ces philosophes seraient des hommes bien médiocres, s'ils se réduisaient à être ce qu'ils sont naturellement ; *Année littéraire*, 1757, t. V, p. 187.

(7) Clément, *Sermon sur le Culte extérieur*, col. 1519.

(8) De Neuville, *Sermon sur le Respect humain*, fin.

ouvrages (1), on les recherche (2), car les lectures sont très en vogue (3) et, si quelqu'un les attaque, on les défend au nom de la modération et de la charité (4).

C'est ainsi que le libéralisme est devenu si à la mode (5) ; on réduit toute la morale aux préceptes qui relèvent de la raison (6) ou à la probité mondaine (7) ; on rêve de ramener l'humanité à l'innocence primitive (8).

Quant à la morale religieuse, on la regarde comme ridicule (9) ou tout au moins comme arbitraire (10). Le culte extérieur (11), la prière (12) sont inutiles, au moins autant que la prédication qui les préconise, et dont l'efficacité sur les mœurs publiques est bien moins grande que celle du théâtre (13).

(1) Clément, *Sermon sur la Foi*, col. 1.142, 3.
(2) — *ibid.*
(3) — *Connaissance de soi-même*, col. 805.
(4) Le Chapelain, *Stérilité du Ministère évangélique*, c. 896.
(5) Clément, *Sermon sur les Talents*, col. 1.237.
(6) Clément, *Influence de la Religion*, col. 989-90.
(7) De Neuville, *Probité et Religion*, exorde.
(8) Le Chapelain, *Nativité de Jésus-Christ*, col. 174. — *Education des enfants*, col. 546.
(9) Clément, *Sermon sur la Foi*, col. 1.144.
(10) — *Influence de la Religion sur les affaires temporelles*, col. 989-90.
(11) *Ibid.*
(12) De Neuville, *Sermon sur la Prière*, 1e p.
(13) Clément, *Sermon sur les Spectacles*, col. 989-90. — Cf. Voltaire, *Les chevaux et les ânes* ; *Œuvres*, Paris, Houssiaux, 12 vol. in-4°, t. II, p. 733.

Voici un passage d'un sermonnaire qui nous indique toute l'étendue du mal, à l'époque qui nous occupe :

« Pourrait-on me montrer, je ne dis pas dans le sein de « ce royaume, je ne dis pas dans le sein d'une seule de nos « provinces, ni même d'une seule de nos villes, mais dans « le sein d'une seule famille, pourrait-on me montrer tous « les membres qui la composent réunis dans un parfait « accord de créance et de foi ?

« Le feu d'enfer révolte ceux-ci. Les paroles les plus « expresses de l'Ecriture sont tournées en figure, et la révé- « lation est éludée. La doctrine du purgatoire gêne ceux-là ; « la plus respectable tradition, prouvée le plus évidemment « depuis les apôtres, passe cependant dans leurs esprits « pour rêverie. Les décrets de Dieu sur l'élection et la « réprobation des hommes scandalisent les autres ; sans se « mettre en peine de ce qui est décidé, sans savoir même ce « que l'Eglise abandonne à nos disputes, chacun forme à son « gré son système (1).

« Ici, l'on en fait un état anarchique où personne n'a « droit de commander ; là, chaque particulier s'en établit le « chef et ne veut reconnaître d'infaillibilité que dans lui « seul. On ose disputer à ses pontifes les clefs que Jésus- « Christ leur a données ; ici, on ne veut pas qu'elle condamne; « là, on lui refuse le droit d'absoudre ; on brave ses foudres, « on rit de ses grâces. Voilà la foi du monde éclairé, du « beau monde.

« Encore, n'ai-je rien dit de ce qu'on pense des dogmes

(1) Clément, *Sermon sur la Foi*, col. 1,140-41.

« les plus capitaux de la religion. L'existence de Dieu n'a-t-
« elle plus parmi nous d'adversaires ? Le dogme d'une Pro-
« vidence n'est-il pas regardé par quelques-uns comme un
« dogme contradictoire ? Ne trouve-ton pas des difficultés,
« des répugnances, etc..... (1). »

Il y a cependant une grande partie de la nation qui croit simplement (2), qui fréquente assidûment les églises (3), et se convertit sincèrement à la voix des prédicateurs : ce sont les habitants des petites villes et des campagnes (4). Le peuple aussi n'est pas encore contaminé, quoiqu'on s'efforce de le gagner par des livres grossièrement assaisonnés de libertinage et d'impiété (5) et que l'on craigne à son sujet pour l'avenir (6).

Du reste, la société elle-même en général a gardé au fond du cœur l'estime de la religion (7) et une crainte très forte pour les mystères des fins dernières (8). Il lui reste même une espèce de religiosité qui la porte à essayer de justifier ses travers (9), à

(1) Clément, *Sermon sur la Foi*, col. 1.140-1.
(2) — *ibid.* col. 1.142.
(3) De Neuville, *Respect des Temples*, 1e p. 2e c.
(4) — *Parole de Dieu*, 2e p. — Griffet, *Danger des richesses*, col. 113.
(5) Clément, *Purification.*
(6) Le Chapelain, *Respect humain*, col. 86.
(7) De Neuville, *Respect humain* 1e p.
(8) — *Amour de Dieu*, 1e p. 2e cons.
(9) Clément, *Foi*, col. 1.144 ; *Toussaint*, col. 820, 1 ; *saint Nicolas*, col. 1775. — Cf. Griffet, *Amour des richesses*, col. 328.

entendre la messe le dimanche, à communier à Pâques (1), à bâtir des églises (2) et qui se réveille dans les grandes occasions, dans les jubilés, par exemple (3). Les grands eux-mêmes, qui, pendant leur vie, renferment dans l'ombre de leurs maisons quelques faibles restes d'une religion expirante, se convertissent à la mort (4).

Dans ce milieu, les querelles religieuses se poursuivent toujours très ardentes comme à l'époque précédente. Les prédicateurs nous disent que les fidèles s'en autorisent pour excuser leur conduite ; courent de confessionnaux en confessionnaux pour obtenir plus facilement l'absolution de leurs fautes (5), ou intimident les confesseurs, en les menaçant de l'une de ces accusations de rigorisme (6), qui attiraient souvent après elles l'interdiction de tout ministère (7), et ils expriment, sur ces tristes discussions, les mêmes regrets que leurs devanciers (8).

Toutefois, ils nous apprennent que le parti jansé-

(1) Clément, *Sermon sur la Foi*, col. 1.148. — Griffet, *Hypocrisie*, col. 463.

(2) Clément, *Utilité des Saints*, col. 376.

(3) Celui de 1751 eut un très grand succès. — Cf. *Correspondance* dite de Grimm, t. II, p. 60. — Collé, *Journal*, t. I, p. 376. — Barbier, *Journal*, t. I, p. 39.

(4) De Neuville, *Respect des Temples*, 1e p. 2e cons.

(5) Clément, *Confession*, col. 786.

(6) — *ibid.*

(7) Cf. le Père Raynaud, infra, p. 238.

(8) Clément, *Amour de Dieu*, col. 1.457.

niste est « décrédité » et abattu de toutes parts (1), et que l'on n'éprouve plus les craintes qu'avaient inspirées toutes ces discussions, pour la paix du Sanctuaire et de l'Etat (2). A l'heure présente, le danger semble venir de l'incrédulité des grands, car en voyant la meilleure partie de la nation se désintéresser pratiquement de sa foi, les orateurs sacrés ne peuvent se garantir des plus tristes pressentiments.

Leur époque leur paraît un temps de ténèbres où la foi obscurcie ne jette plus assez de lumière pour empêcher les peuples de s'égarer (3) ; c'est un temps de vertige, signe avant-coureur des plus grandes catastrophes (4) ; de l'extinction de la religion qui serait la punition du mépris qu'on en fait (5) ; « de ces jours prédits par l'apôtre, où l'homme, ennemi de Jésus, adversaire du Très-Haut entreprendra d'ériger autel contre autel, de se placer, de s'asseoir dans le sanctuaire, non pour y être adoré par une multitude crédule, comme l'auteur d'une nouvelle religion, mais pour y être adoré par un peuple enivré de ses fureurs, comme le destructeur de toute religion divine » (6) ; présage enfin des plus grandes perturbations

(1) Clément, *Sermon sur la Foi*, col. 1.141.
(2) Ch. de Neuville, *Sermon sur la Grâce*, exorde.
(3) — — *Salut*, exorde.
(4) Clément, *Fête séculaire de l'Adoration perpétuelle*, 1752.
(5) id. *Demande des fils de Zébédée*, col. 1.086. — *Souffrances*, col. 1031.
(6) Ch. de Neuville, *Grandeur de Jésus-Christ*, fin.

sociales que Dieu enverra pour punir la profanation de ses temples (1), et qui ne manqueront pas de se produire, le jour où la raison cessera de voir un Dieu auteur et protecteur de l'ordre et de la société (2), où la multitude adoptera les principes pernicieux de l'incrédulité. Les prédicateurs concluent qu'il n'y a point de roi pour ceux qui n'ont point de Dieu, et que si la religion périt, l'Etat ne peut manquer d'être enseveli sous ses ruines (3). Mais leurs contemporains ne prenaient pas au sérieux leurs appréhensions, et ils regardaient leurs menaces comme de pures déclamations, de simples jeux d'esprit ou de puériles frayeurs (4). Les événements devaient montrer s'ils avaient raison.

Cet état social si complexe a, comme on le pense, la plus grande influence sur la prédication, et les orateurs sacrés que la critique inquiète et tourmente, s'en plaignent amèrement (5). Les désordres se multiplient dans l'auditoire :

(1) De Neuville, *Sermon sur le Respect dans les Temples*, fin.
(2) — — *la Probité et Religion* ; *Respect dans les Temples*, exorde.
(3) De Neuville, *Purification de la sainte Vierge*.
(4) Clément, *Dédicace de N.-D. des Victoires*, col. 1713.
(5) id. *Foi*, col. 1154. En 1752 Louis XV fit une déclaration pour l'exécution des règlements de la police des temples. Dans l'Eglise de Saint-Nicolas, un exempt était chargé de faire sortir les femmes dont les parures étaient indécentes, et d'empêcher qu'on fit du bruit. L'abbé Joannet souhaite que cette mesure se généralise ; *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, année 1754, t. I, p. 343.

« J'ai vu, dit un sermonnaire, le temple profané, le sanc-
« tuaire souillé en mille manières, l'autel moins respecté
« que le théâtre, les ministres du Dieu vivant distraits, in-
« terrompus dans leurs fonctions saintes par le trouble et la
« confusion qui règnent entre les assistants ; le Dieu vivant,
« jusque sur son trône, bravé lui-même par les insolentes
« postures, les conversations hautes et publiques qu'on
« tient en sa présence : de scandaleuses idoles y détournent
« sur elles les hommages et les vœux (1). »

Les prédicateurs ne peuvent même pas tonner contre ces scandales ; ils redoutent que leur zèle n'irrite les fureurs de l'impiété (2). Si l'on écoute la parole de Dieu, c'est par dilettantisme plutôt que par piété ; l'orateur sacré n'est regardé que comme un orateur profane (3). « Paul parle, il est écouté, il plaît, c'est tout le fruit qu'il en retire ; ainsi que tout autre science, la religion ne sert que pour l'amusement (4) ; la délicatesse d'esprit et de goût du siècle veut être flattée par l'agrément du discours (5). »

A cette époque, plus que jamais, les femmes sont en possession de décider du mérite des vrais prédicateurs de l'Evangile ; d'élever les uns, de déprimer les autres et de justifier, par la brigue, la liberté de leurs

(1) Clément, *Sermon sur la Foi*, col. 1154.
(2) De Neuville, *Respect dans les temples*, 1e p. 1e cons.
(3) Le Chapelain, *Stérilité du Ministère évangélique*, col. 906.
(4) Clément, *Influence de la Religion*, col. 990.
(5) De Neuville, *Parole de Dieu*, 1e p., 2e cons.

censures et de leurs suffrages (1). L'idéal qu'elles recherchent, c'est un amas de termes qui brilleraient sans éclairer ; d'idées qui se développeraient sans rien présenter à l'esprit ; de détails prolixes dont on ne verrait ni le principe ni les conséquences (2).

La philosophie elle-même essayait d'influencer l'éloquence sacrée. Les auditeurs ne voulaient pas entendre parler des grands sujets et les regardaient comme bons, tout au plus, pour les missions (3). Si les prédicateurs se hasardaient à les traiter en chaire, quelques esprits forts sortaient ostensiblement de l'église, en entendant le titre seul du sermon (4). L'orateur rêvé par un tel auditoire aurait été celui qui, pour condescendre aux désirs dépravés de son siècle, aurait écarté les sujets les plus frappants de la religion, en aurait inventé de nouveaux qui auraient eu à peine le sérieux des sujets chrétiens, et aurait raisonné sur tous les points de la morale, plutôt en

(1) Le Chapelain, *Stérilité du Ministère évangélique*, col. 912. — Pendant le Carême de Notre-Dame, 1753, le vendredi-saint, Madame de Vernouillet, poussée par une coterie, aurait fait perdre la tête au Père Raynaud, en se faisant des mouches au milieu du sermon. (*Journal de police*, 14, 15 et 19 avril 1753, à la suite du *Journal* de Barbier, édition Charpentier). Cf. encore : la coterie dont l'abbé de Boismont fut la victime peu avant son élection à l'Académie (de Rulhière, *Notice sur l'abbé de Boismont*; de Besplas, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, p. 323).

(2) Le Chapelain, *Stérilité du Ministère évangélique*, col. 902.

(3) *ibid.* col. 906.

(4) Clément, *Ministère évangélique*, col. 1293.

homme du monde qu'en ministre de Jésus-Christ (1).

Néanmoins le nombre des prédications ne fut pas modifié. On en fit autant que par le passé. Les orateurs furent en général fournis par les mêmes Ordres que dans la période précédente. Cependant les doctrinaires en donnèrent un peu moins, et le nombre des oratoriens diminua de plus en plus. Il se produisit vers le début de cette période un redoublement de sévérité contre les jansénistes, analogue à celui de 1729. Douze Pères de l'Oratoire reçurent des lettres de cachet (2), et l'année suivante le Père Raynaud, qui prêchait alors avec le plus grand succès, fut privé du ministère de la parole, à la fin de sa station à Notre-Dame « pour son excessive sévérité (3) ».

Ce sont les jésuites et les prêtres séculiers qui triomphent ; ils sont en possession des principales chaires et remplissent presque régulièrement les stations à la Cour. Plus heureux que pour les périodes précédentes, outre les documents fournis par les mémoires, nous avons, pour cette période, indiqués dans une lettre imprimée en 1757 (4), ou cités dans un ouvrage sur l'éloquence de la chaire (5), les noms des orateurs sacrés les plus en vue, à Paris.

(1) Le Chapelain, *Stérilité du Ministère évangélique*, col. 906.
(2) D'Argenson, *Journal*, t. VII, p. 340.
(3) *Ibid.* t. VII, p. 431 ; t. VIII, p. 72.
(4) Année 1757, avril, t. II, p. 94, 5.
(5) *L'art oratoire réduit en exemples*, par G. de Bénat, Amsterdam 1760 ; 4 vol. in-12.

Composée par un auteur un peu jeune, dit Fréron en en rendant compte, la lettre dont nous parlons est un peu compréhensive. Elle signale, avec des prédicateurs qui finissaient alors leur carrière, comme le bénédictin Sensaric, le théatin d'Héricourt, dont nous avons déjà parlé, des orateurs que le rédacteur de l'*Année littéraire* (1) ne connaissait pas et que nous connaissons moins encore, comme les abbés de Saint-Genis, Le Clerc, Châtillon ; ou qui sont peu appréciés de Fréron : les abbés du Jarry, Alary, Rainal, par exemple. Quelques autres ne nous ont laissé aucun discours et nous n'avons d'eux que le souvenir de leur prédication à la Cour ; tels le cordelier Boule qui prêcha l'Avent à Versailles, en 1759, et dont le panégyrique de saint Louis fut très remarqué (1) ; l'abbé Dupont, chanoine de Beauvais, qui donna la même station, en 1756, et le Carême en 1762. Pour d'autres encore, les jésuites Laugier, Dumas, nous n'avons que les appréciations du duc de Luynes et du marquis d'Argenson.

Mais pour la plupart heureusement, et en général pour les plus remarquables parmi les jésuites, pour les Pères Ch. de Neuville (apologiste), Le Chapelain, Griffet, Perrin, pour le génovefain Bernard, pour les abbés Poulle, de Boismont, Clément, de la Tour du Pin, il nous reste des recueils de sermons assez im-

(1) *Année littéraire*, février 1760.

portants, ou tout au moins, quelques échantillons de la manière dont ils annonçaient la parole de Dieu. En complétant cette étude par la lecture des sermons de quelques prédicateurs de second ordre : les jésuites Claude de Neuville, Papillon du Rivet, l'abbé Fresneau, il nous sera donc possible de nous faire une idée assez exacte de l'éloquence sacrée de 1750 à 1763.

Nous avons déjà donné une partie de la biographie du Père Charles de Neuville et de ses prédications. Nous le retrouvons encore pendant toute cette période. Jusqu'en 1757 il continue le brillant apostolat qu'il exerçait déjà à Paris depuis 15 ans, et le termine par un Carême à la Cour et par des adieux touchants à son royal auditoire. Il prononça aussi, la même année, le panégyrique de saint Louis devant l'Académie française, jeta un dernier éclat en 1761 en donnant l'oraison funèbre du maréchal de Belle-Isle; mais il ne prêcha plus que dans les chaires de deuxième ordre. Il se disposait à aller se reposer à Pontoise quand son ordre fut supprimé. Il le défendit avec tout le prestige de son talent, montrant ainsi combien il lui était attaché, à ceux qui l'avaient accusé de vouloir faire le « second tome » de l'Evêque de Sisteron (1).

Pendant cette seconde période de sa carrière, il

(1) *Journal de police*, 29 juin 1743 (imprimé à la suite du *Journal* de Barbier, dans l'édition Charpentier).

répéta les discours de morale que nous avons déjà étudiés. Mais c'est probablement vers 1750 qu'il composa la plupart des sermons apologétiques dont nous avons à nous occuper exclusivement à l'heure présente (1).

Le Père Charles de Neuville avait un frère, Claude de Neuville (1692-1773), avec lequel il a été confondu, mais qui fut plutôt administrateur qu'orateur, et qui ne prêcha pas souvent à Paris. Il en est de même des Pères Geoffroy et Papillon du Rivet. Les jésuites qui exercèrent le plus fréquemment le ministère de la parole, ce furent le Père Perrin (1690-1767), prédicateur plein de zèle, mais de talent médiocre, qui, de 1740 à 1763, prêcha à Paris dans les principales églises ; le Père Griffet (1698-1771), érudit à la plume féconde et facile, en même temps qu'humaniste assez en vue pour mériter d'être suppléant du Père Porée ; il exerça le ministère évangélique de 1741 à 1763 et se fit une grande réputation comme directeur de conscience. Le Père Le Chapelain (1710-1779) fut plus célèbre encore. Doué d'une intelligence

(1) Il ajouta même à son œuvre morale des parties apologétiques. Dans quelques discours, le remaniement est sensible : par exemple, dans sa péroraison pour le *Jour des morts*, ou dans le sermon sur l'*Aumône*, l'apostrophe à la France (col. 810, 811). Dans les autres, il est plus dissimulé. Nous ne croyons pas devoir nous livrer à un contrôle de textes, fort difficile sans les manuscrits, et en somme peu utile, car il semble évident que la plus grande partie de l'apologie contenue dans son œuvre est de cette époque.

élevée, d'un esprit observateur et d'une logique forte et sûre, il enseigna d'abord, avec succès, la philosophie à Louis-le-Grand. Il obtint son premier succès oratoire en prononçant le panégyrique de saint Louis devant l'Académie française, en 1747, et, cinq ans plus tard, commença dans Paris un apostolat de dix ans, dans les principales chaires ; en 1753 à Saint-Roch (Carême et Avent) ; en 1754 à Notre-Dame (Carême) ; en 1759 à Saint-Nicolas-des-Champs ; en 1757 et 1758 à Versailles, l'Avent et le Carême, etc... Enfin en 1760 il prononça l'oraison funèbre de l'empereur François Ier, qui lui valut du roi une pension, et la même année, il donna un volume de sermons. A la suppression de son ordre, Marie-Thérèse l'invita à venir à Vienne, en Autriche, où il continua son apostolat, revit ses sermons et les fit publier en 1768.

Mais le rival le plus redoutable du Père Charles de Neuville fut le brillant abbé Poulle (1701 ou 1702-1781). Après quelques succès dans les concours de poésie des jeux floraux de Toulouse et dans les panégyriques qu'il prononça à Avignon, sa patrie, il vint à Paris, à deux reprises. Dès 1747, il était assez célèbre pour prêcher la Cène devant la reine, et, l'année suivante, le panégyrique de saint Louis, devant l'Académie française. Il y réussit même à tel point que l'illustre assemblée députa M. de Boze à Mgr l'ancien évêque de Mirepoix, et lui obtint l'abbaye de N.-D. de Nogent. L'abbé Poulle prêcha encore l'Avent à la Cour

en 1750, et mit le comble à sa réputation par deux sermons en faveur des enfants trouvés et des prisonniers du Châtelet. Mais bientôt, peut-être quand son ambition fut satisfaite, il se laissa aller à la paresse ; « la poule engraissée ne chanta plus », comme on disait alors. Il se réservait pour les grandes circonstances. C'est ainsi qu'il prononça le discours pour l'ouverture des Etats du Languedoc en 1764. Puis, en 1770, il quitta Paris et revint à Avignon. En 1776, il dicta, de mémoire, ses sermons à son neveu, et acheva une vie toute d'édification et de vertu.

Un autre prêtre du clergé séculier, l'abbé Clément (1706-1771), qui avait façonné un talent mâle et énergique sur les exemples de saint Paul et de saint Jean-Chrysostome, fit de très nombreuses prédications dans la capitale. Il n'eut que deux fois l'honneur de prêcher devant la Cour, pour la Cène de 1745, et pour le jour de la Pentecôte, en 1758. Mais pendant les 32 ans qu'il exerça le ministère de la parole, il monta souvent dans les grandes chaires. Nous le trouvons à Saint-Sulpice, pour les Avents de 1742 et 1755 et pour les Carêmes de 1746, 1752, 1762 ; à Notre-Dame, pour les Carêmes de 1749 et de 1765 ; à Saint-Louis-en-l'Isle (Carême 1744) ; à Saint-Nicolas-des-Champs (Carême 1747, Avents 1750, 1756) ; à Saint-Merry (Avent 1751, Carême 1757) ; à Saint-Roch (Carême 1761) etc... En 1741, il était chargé de prêcher pour la dédicace solennelle de l'église des Pères Augustins

déchaussés, de Paris ; en 1745, pour la consécration de l'église paroissiale de Saint-Sulpice et pour la fête de saint Louis, devant l'Académie française ; en 1754, pour la fête séculaire de l'Adoration perpétuelle. Ces différents travaux lui valurent successivement les abbayes de Ligny et de Marcheroux ; les titres d'aumônier de Stanislas et de prédicateur du roi.

Ce dernier titre fut aussi accordé à plusieurs autres orateurs, qui disputèrent aux précédents la faveur du public, mais dont il ne nous reste que quelques discours. A l'élégant abbé Nicolas Tyrel de Boismont (1715-1786) qui prêcha en 1752 la station d'Avent, en 1756 la station de Carême, à Versailles, prononça en 1754, le panégyrique de saint Louis devant l'Académie française, mais qui fut encore plus remarqué pour son discours de réception à l'Académie et un sermon de charité, dont nous parlerons en leur lieu ; au spirituel abbé de la Tour du Pin (1720-1765), dont les panégyriques étaient fameux, et que la Cour entendit à Notre-Dame, pour l'oraison funèbre du duc d'Orléans, en 1752, et à Versailles, pendant l'Avent de 1755 ; peut-être enfin au Père Bernard, génovéfain, qui prononça plusieurs oraisons funèbres et dont l'*Année littéraire* estimait la parole apostolique.

Cette période, on le voit, est celle dont nous avons le plus d'œuvres oratoires ; essayons maintenant de les apprécier.

CHAPITRE II

Importance de l'apologie dans l'éloquence sacrée de cette période. Part faite au dogme. Légères modifications de la prédication morale.— Triomphe de l'éloquence dite académique. Réaction qu'elle provoque. — Valeur des prédicateurs.

L'un des caractères distinctifs d'une assez grande partie de la prédication, de 1750 à 1763, c'est l'empreinte produite par les changements que nous avons constatés dans l'état social. La plupart des sermonnaires, pénétrés des aspirations, des pensées et surtout des besoins nouveaux de leurs auditoires, modifièrent en conséquence leurs discours, et donnèrent ainsi à leur parole, avec plus ou moins de bonheur, le mérite de l'actualité.

Leurs préoccupations devaient porter spécialement sur le danger que faisaient courir à la foi les attaques des philosophes ; car il fallait que la défense de la religion eût, dans leur prédication, une grande place. L'œuvre était difficile. Il s'agissait de répondre en même temps, sinon à toutes les négations que Bayle avait rappelées dans son *Dictionnaire*, du moins à

celles que reproduisaient les contemporains, ou que quelques écrivains avaient rajeunies depuis quarante ou cinquante ans, et que les orateurs sacrés de la deuxième période avaient cru devoir laisser passer inaperçues.

La négation religieuse était en général déiste et spiritualiste ; elle n'avait même pas encore formulé toutes ses hypothèses, et ne contestait pas l'authenticité des Livres Saints. Mais dans ces limites, elle prenait des formes multiples et se produisait sur une foule de points différents. Avec Montesquieu, dans les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, et avec Voltaire, dans l'*Abrégé de l'histoire universelle*, elle se servait de l'histoire pour attaquer le dogme de la Providence, accuser le christianisme des ténèbres du moyen-âge. Scientifique avec l'*Histoire des oracles*, elle niait le miracle ; sociale avec les *Lettres persanes*, *l'Esprit des lois*, *les Lettres philosophiques*, elle faisait de la religion un rouage de la politique, et du catholicisme, le synonyme de l'intolérance. La poésie, le théâtre, le roman, avec *Œdipe*, la *Ligue*, *Zaïre*, *Mahomet*, *Candide*, lui servaient à représenter le croyant comme le type de la crédulité naïve ou de l'imbécillité ; la religion, comme la plus grande entrave au bonheur de l'humanité. Par ailleurs, pendant que le libertinage, dont ces négations étaient assaisonnées, provoquait le cœur à influencer l'intelligence, les penseurs donnaient les

principes d'une morale nouvelle, basée sur la nature. Helvétius, dans son livre de *l'Esprit*, réduisait toute la morale à l'intérêt ; Rousseau, à la jouissance et à la satisfaction de tous les instincts ; Voltaire, au plaisir, quel qu'il soit, celui que peut donner le luxe (*Mondain*), comme celui qui produit l'assouvissement des passions.

Toutes ces attaques contre la foi et la morale chrétiennes, il est vrai, avaient déjà provoqué un grand nombre de réfutations ; et, à partir de 1750, ces sortes d'ouvrages se multiplièrent d'une façon si extraordinaire que nous avons dû renoncer à rechercher la part d'originalité qui revenait aux prédicateurs dans tout ce mouvement apologétique. Mais si la mine était féconde, l'exploitation des matériaux et la mise en œuvre n'en étaient point faciles. Les orateurs sacrés nous ont dit les difficultés qu'ils rencontraient dans les auditoires, quand ils voulaient attaquer les impies (1). Quelques théoriciens allaient même jusqu'à bannir complètement l'apologétique de la Chaire. D'autres, plus sages, recommandaient aux orateurs de ne pas faire de la défense de la Foi l'objet d'un sermon entier, pour que tous les fidèles eussent leur part de la divine parole (2).

C'est la méthode qu'adoptèrent quelques orateurs sacrés. Le Père Griffet, le Père Ch. de Neuville, ajou-

(1) Cf. notamment Le Chapelain, *Stérilité du ministère évangélique*, col. 893, 4.

(2) De Besplas, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, p. 77.

tèrent à leurs sermons de morale des réponses aux objections des incrédules. Mais ce dernier procéda aussi comme son frère, le Père Claude de Neuville, comme ses confrères Papillon du Rivet, Le Chapelain, comme l'abbé Poulle, et composa plusieurs sermons exclusivement apologétiques (1). L'abbé Clément consacra même à répondre aux philosophes la moitié de son œuvre.

Les orateurs sacrés n'espèrent pas convertir les incrédules (2) ; ils ont constaté que les réponses opposées à leurs objections n'ont eu aucun résultat (3). Leur but est moins de ramener à la Foi ceux qui s'en sont écartés, et qui, du reste, ne viennent pas les entendre, que de détruire la mauvaise impression produite par les négations religieuses ; de donner satisfaction à l'amour-propre des fidèles, blessé par les sarcasmes de l'impiété ; de retenir dans l'orthodoxie les croyants qui hésitent sur la pente du déisme. On raisonne de toutes parts, nous disent-ils, il faut que le chrétien lui aussi examine les preuves de sa foi ; et bien qu'il leur répugne de se faire les échos des doutes émis contre les dogmes (4) ou d'inter-

(1) Le Père Le Chapelain fit même paraître en 1760 un recueil de sermons presque exclusivement apologétique.

(2) Le Chapelain, *Il faut connaître sa religion.*

(3) *Ibid*, col. 625.

(4) Ch de Neuville, *Sermons sur le Respect humain*, col. 117 ; *sur la Vérité de la religion chrétienne*, col. 91, 92.

rompre les leçons qui apprennent à connaître la religion pour des discours qui enseignent à la faire croire (1), ils croient devoir suivre leur siècle sur le terrain de la raison.

Ils donnent d'abord à leurs auditeurs l'excellent conseil de se défier autant de leur esprit que de leur ignorance des choses de la Foi. C'est parce que les fidèles n'ont de la religion qu'une connaissance superficielle, que quelques-uns essaient de faire un choix parmi les dogmes. Le Père Griffet borne même à peu près son apologie à combattre ce travers (2). Le Père Le Chapelain montre très bien à ces éclectiques l'union indissoluble qui existe entre les vérités qu'ils admettent et celles dont ils doutent ; entre la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par exemple, et les autres dogmes de l'Ecriture ; entre l'éternité de l'Enfer et les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption (3). Quant à ceux qui veulent scruter les fondements de la Foi, les prédicateurs leur rappellent qu'en pareille matière, l'homme n'est jamais plus près de l'erreur que lorsqu'il cherche la vérité avec une confiance téméraire (4), et ils leur conseillent de s'isoler de l'influence des passions, parce qu'elles

(1) Ch. de Neuville, *Etablissement de la religion chrétienne*, exorde.

(2) *Sermon sur l'Obéissance à la loi de Dieu*, col. 150.

(3) *Sermon sur la Résurrection de Jésus Christ.*

(4) Ch. de Neuville, *Sermons sur les Morts*, 1re p. ; *sur l'Etablissement de la religion*, 1re p.

sont l'une des causes les plus fréquentes de l'incrédulité (1). Ces précautions prises, les orateurs sacrés établissent le principe que Dieu n'a pas mis sa religion sainte parmi nous pour en faire seulement l'objet de notre étude, mais l'objet de notre foi (2). Il faut donc ne pas se laisser arrêter par l'objection du surnaturel « Une religion, destinée à honorer Dieu « par l'hommage d'une foi libre et volontaire, doit « avoir nécessairement ses nuages et ses obscurités, « comme ses lumières et son évidence ; ses lumières « et son évidence, afin qu'il soit sage de croire ; ses « obscurités et ses nuages, afin qu'il y ait du mérite « à croire. Or, comme la lumière doit être dans les « preuves qui amènent à la foi, l'obscurité dans les « dogmes qui sont l'objet de la foi, c'est agir contre « la raison que de juger des preuves par les dogmes, « au lieu de juger des dogmes par les preuves (3). »

Ces preuves, les fidèles peuvent les apprécier. Les prédicateurs leur en exposent les différentes classes. Trois d'entre eux développent les preuves historiques ou externes. Le Père Le Chapelain, dans son sermon sur la *Résurrection,* rappelle les miracles de Notre-Seigneur et la réalisation des prophéties. L'abbé Clément y ajoute (4) la diffusion miraculeuse du

(1) Ch. de Neuville, *Sermons sur la Résurrection,* 1re p.; *sur les Morts*, 2e p. 1re cons.

(2) Ch. de Neuville, *Sermon sur les Morts*, 1re p.

(3) *Sermon sur la Résurrection*, 2e p.

(4) *Sermons sur Pâques*; *sur la Trinité.*

christianisme et le prodige de la Transfiguration (1) qu'il établit sur le témoignage des apôtres dont il a préalablement démontré l'authenticité et la véracité. Il essaie même de prouver historiquement le dogme de la Providence. L'Ecriture ou l'histoire sainte en main, il montre que Dieu confond, tôt ou tard, les courtisans jaloux, qui ont semé autour d'eux la discorde (2) ; que les révolutions dans les fortunes sont des punitions de Dieu (3) ; que la charité est récompensée dans les descendants de ceux qui l'ont pratiquée. Il va même juqu'à appliquer cette conception aux royaumes. Dans son sermon sur la *Pentecôte,* il dit au roi qu'il a assez de preuves pour avancer que la religion fait fleurir les empires et rend les princes et les peuples heureux.

Le Père Ch. de Neuville expose les mêmes idées dans deux ou trois passages de ses sermons (4). Mais il développe surtout les arguments dont s'était servi le Père Le Chapelain, en y joignant la preuve de la constance surnaturelle des martyrs (5). Il expose, lui aussi, le miracle de la diffusion du christianisme (6). Dans le sermon réellement remarquable qu'il consacre

(1) *Sermon sur la Transfiguration.*
(2) — *sur la Demande des Fils de Zébédée*, col. 1080.
(3) — *sur le Mauvais riche*, col. 1100.
(4) *Sermons sur le Péché mortel*, 2e p. ; *sur l'Education*, 2e p.
(5) *Sermon sur la Mort,* 2e p., 1re c.
(6) Cette preuve a été encore développée par les Pères Perrin (*Divinité de la religion chrétienne*) et Claude de Neuville (*Vérité de la religion chrétienne*).

à l'*Etablissement de la religion chrétienne,* il discute les raisons humaines qui pourraient expliquer les progrès de la Foi, et conclut très justement qu'on ne peut l'attribuer ni à une illumination de l'intelligence humaine, car alors il serait inadmissible que cette intelligence ne se fût éveillée qu'à la voix de Pierre et de Paul ; ni à l'inconstance de notre nature, car nous ne faisons, en général, que changer un vice pour un autre ; ni au fanatisme, puisque Notre-Seigneur et les apôtres ont procédé autrement que Mahomet ; ni enfin à la politique, car dans cette hypothèse on tromperait le peuple pour le rendre heureux et tranquille ; ce serait une erreur dans la spéculation qui conduirait au vrai dans la pratique, ce que l'intelligence se refuse à admettre dans le domaine surnaturel (1). Après avoir ainsi éliminé, une à une, les principales hypothèses qui auraient pu expliquer l'établissement du christianisme, le Père Ch. de Neuville conclut à l'intervention divine, qui lui paraît de beaucoup la plus raisonnable.

Mais il veut aussi prouver le titre de Dieu, dont le siècle a dégradé Jésus-Christ en le mettant au rang des philosophes (2). Dans son sermon sur les *Grandeurs de Jésus*, il montre que les vertus, la vie, la mort, les miracles du Sauveur prouvent qu'il est véritablement Dieu. Les trois premières assertions, il

(1) *Sermon sur la Probité et la Religion*, 1re p.
(2) — *sur les Grandeurs de Jésus*, fin.

les établit en déroulant devant ses auditeurs la suite des divines Ecritures, persuadé que cette preuve suffira pour que la raison se rende à la vérité. Il oppose les miracles du Fils de Dieu, comme le faisaient quelques hérétiques et quelques philosophes (notamment l'abbé de Prades dans sa thèse célèbre), soit aux miracles des magiciens, soit à ceux de quelques saints, et fait remarquer que les uns ont des bornes que n'avaient pas ceux de Jésus, et que les autres sont des supercheries dont Dieu n'aurait pu se faire complice, dans une matière aussi importante que celle de l'établissement d'une religion. De toutes ces démonstrations, le Père Ch. de Neuville fait un faisceau qu'il regarde comme hors de l'atteinte de l'impiété. « Cet ensemble, dit-il, pas assez approfondi par les « adversaires de la religion et qui ne saurait trop l'être « par ses défenseurs, forme une preuve si complète, si « victorieuse de la divinité de l'Evangile et de la divi- « nité du Sauveur que tout esprit sera forcé de plier « et de se soumettre ».

Mais les prédicateurs se rendaient très bien compte que leurs auditeurs seraient plus accessibles aux preuves internes ou morales de la foi chrétienne qu'à ces arguments historiques. Indiquées plus spécialement aux prédicateurs, et efficaces dans tous les temps, nous l'avons dit, les preuves morales étaient plus que jamais désignées aux orateurs sacrés, dans cette période du XVIIIe siècle, par les défauts comme

par les qualités de leurs contemporains. Le sens critique, développé d'une façon exagérée par les querelles religieuses, le philosophisme et le mouvement scientifique, rendaient suspecte, ou tout au moins fort difficile à établir, toute relation historique d'un événement éloigné, des actions surnaturelles surtout, que les miracles du cimetière Saint-Médard avaient par ailleurs déconsidérées (1). Au contraire, les tendances humanitaires, qui entraînaient le siècle, ouvraient les cœurs à tout ce qui intéressait le bonheur et le perfectionnement moral de la société. Plus que jamais aussi, l'exemple des Pères de l'Eglise était indiqué aux sermonnaires par les analogies des époques, par la parenté étroite qui unissait les Encyclopédistes incrédules aux hérésiarques des premiers siècles; la France sous Louis XV, à l'Empire sous Constantin ou Théodose. Ils firent donc appel à l'autorité des premiers apologistes pour en imposer au peuple incapable de suivre un raisonnement, et reprirent contre les mêmes ennemis des armes dont les heureux résultats étaient une garantie et une assurance de succès.

Le Père Ch. de Neuville démontre que le christianisme donne aux vertus naturelles leur plus solide appui dans la sanction si efficace des récompenses et des peines éternelles (2). Bien plus, il les perfec-

(1) Barbier, *Journal*, t. II, p. ~~525.~~ 55

(2) *Sermon sur la Probité et la religion*, 1re p.

tionne. C'est ainsi qu'à l'école de Jésus-Christ, l'amitié s'épure ; sous l'influence de la pensée chrétienne, le courage devient plus héroïque (1), car l'homme, nourri des maximes de la Foi, ne balancera pas à sacrifier sa vie au Prince ou à l'Etat, puisque perdant tout il gagne tout (2). En un mot, alors que l'esprit du siècle est incapable de former un grand homme, véritablement utile à la société, le Christianisme les multiplie (3).

Dans son sermon sur les *Grandeurs de Jésus* (4), le même orateur nous montre ce que serait le monde si les préceptes de la religion y étaient universellement observés. Pour lui, l'idéal d'un peuple, c'est le peuple véritablement chrétien (5). Il en donne comme preuve tous ces croyants qui se font honneur de leur foi, et qui font honneur à la Foi par la supériorité de leur génie, par l'étendue de leurs talents et de leurs connaissances, autant que par la pureté de leurs mœurs et la sublimité de leurs vertus (6).

Dans son sermon sur la *Purification de la Vierge*, le Père Le Chapelain démontre, lui aussi, que la religion élève et perfectionne l'homme qui se soumet à ses lois, en lui donnant l'empire sur lui-même, et que, de

(1) *Sermon sur le Service de Dieu et du monde*, 2e p.
(2) — *la Mort*, 1re p., 2e c.
(3) — *Service de Dieu et du monde*, 2e p.
(4) 2e p., 2e c.
(5) *Sermon sur la Probité et la religion*, 1re p.
(6) — *l'Etablissement de la religion chrétienne*, 1re p.

plus, elle lui adoucit, par les plus précieuses consolations, les peines inévitables de cette vie (1). Ailleurs, il parle de la pureté de la doctrine chrétienne ou en exprime les beautés, la supériorité sur la science humaine, dans des mouvements assez heureux (2).

Mais ce sont surtout les abbés Poulle et Clément qui ont donné le plus de développements à ce genre de preuves. Le premier, dans son discours sur la *Foi*, démontre que cette lumière divine éclaire l'esprit et soutient le cœur de l'homme, puisqu'elle fait connaître nettement aux individus, malgré les ténèbres nécessaires dont elle s'enveloppe, l'énigme de la nature, les délices de la Jérusalem céleste. Le sermonnaire ajoute qu'elle est non moins nécessaire à la société qu'à l'individu, elle qui prêche la justice et la bonté aux souverains, l'obéissance aux sujets, la miséricorde aux riches, la patience aux pauvres, le travail et les devoirs d'état aux citoyens. Par un bienfait inappréciable, que l'orateur expose dans sa deuxième partie, la Foi nous élève encore, simultanément, à la dignité de roi, en nous donnant l'indépendance de l'esprit, du cœur et du corps contre les préjugés, les passions et les besoins des sens ; à la dignité de prêtre, en nous forçant à un dépouillement universel, mais d'un mérite infini ; à la dignité

(1) *Sermon sur la Résurrection de Notre-Seigneur.*
(2) — *Il faut connaître sa religion*, col. 631.

de prophète, puisqu'elle nous engage à vivre pour les promesses de l'éternité, et fait du chrétien un être spécial, amélioré, agrandi, qui ébauche, pour ainsi dire, sur la terre ce qu'il sera dans l'éternité.

Dans le sermon sur les *Devoirs de la vie civile* l'abbé Poulle reprend les idées de la deuxième partie du premier point de son sermon sur la *Foi*, et prouve que les préceptes du décalogue ne tendent qu'à l'utilité générale de l'humanité. Ils nous montrent en effet les obligations attachées aux différents états, la grande loi du travail que recommandent les Pères et les Ecritures, et ensuite l'obligation de s'acquitter de tous ses devoirs avec intelligence, avec décence, et dans des vues surnaturelles. Dans la deuxième partie de ce discours, le sermonnaire expose les services que la religion rend à l'Etat en prescrivant les devoirs de justice que les lois humaines, l'honneur, la probité mondaine sont impuissants à faire accomplir, et en préconisant la charité pour établir parmi les hommes l'union fraternelle que les relations sociales, l'idée de patrie, la politesse, l'amitié sont incapables d'assurer. La conclusion de l'orateur est que la Foi ne commande rien qui ne soit utile à l'humanité, n'ordonne rien qui soit contraire à ses intérêts ; qu'il suffit à un peuple d'être chrétien pour être un peuple de frères, et qu'un mauvais chrétien fut toujours un mauvais citoyen.

L'apologie de l'abbé Poulle est donc surtout sociale ;

l'abbé Clément suit plus strictement la méthode esquissée par le Père Pérussault et, d'après la formule que l'on venait d'en donner, « il tourne les preuves en sentiments ». Quand il expose les vérités de la Foi, on sent qu'il veut surtout en montrer la noblesse et les beautés. Dans son sermon sur l'*Influence de la religion sur les affaires temporelles*, il met en parallèle la sainteté du christianisme, avec les contradictions, l'immoralité de l'islamisme et des autres religions. Son discours sur la *Circoncision* a presque tout entier pour objet de révéler la grande, l'admirable doctrine de la communication de l'homme avec la divinité par l'intermédiaire de Jésus-Christ. Dans son sermon sur la *Prédestination*, il montre que la religion catholique est la seule qui donne une satisfaction complète au grand problème des fins dernières. Après avoir exposé l'insuffisance des solutions de Socin, de Pélage, de Jansénius, il s'écrie, dans un mouvement qui rappelle un passage bien connu de « l'Espoir en Dieu », de Musset.

« Où irai-je enfin pour rassurer ma raison étonnée et « consoler mon cœur alarmé ? Eglise de Jésus-Christ, vous « m'ouvrez votre sein. Ah ! je m'y retirerai avec la simpli- « d'un enfant, j'irai me jeter et trembler entre ses bras. « Avec bonté, elle essuiera mes larmes, et calme du « moins l'excès de mes frayeurs. Quelle consolation, en effet, « pour moi de reconnaître dans sa doctrine le vrai carac-

« tère de la Divinité : un mystère véritablement incom-
« préhensible à la raison, mais tout proportionné aux désirs
« de mon cœur et auquel toutes les difficultés même de la
« raison, ne peuvent porter aucune atteinte (1). »

Ailleurs, c'est le *Génie du christianisme* de Chateaubriand qu'il semble annoncer par le ton mélancolique avec lequel il énumère les souvenirs que nos églises rappellent au cœur du chrétien (2).

L'abbé Clément expose encore les jouissances intimes que procure la Foi (3), les consolations qu'elle apporte dans le malheur (4) et dans les souffrances ; les espérances qu'elle sème au bord de la tombe, de voir se renouer, dans une autre vie, les liaisons que le cœur a formées en ce monde (5). Et pour éloigner de l'âme ce sentiment pénible qui révolte contre la Providence, à la vue du malheur du juste et de la prospérité du pécheur, il croit pouvoir avancer qu'au total l'observation de la loi produit le bonheur, même dès ce monde, par les bénédictions qu'elle attire.

« Dix justes seulement (disait saint Jean-Chrysostome), et
« deux vastes royaumes seront garantis de la foudre ; dix
« justes seulement, et Sodome et Gomorrhe seront préser-

(1) Col. 946.
(2) Col. 1224.
(3) *Sermon sur les Douceurs de la Foi.*
(4) — *sur la Pentecôte.*
(5) *Sermons sur la Mort du juste*, col. 929 ; *sur la Trinité*, fin.

« vées du feu du ciel. Déjà une fois, le seul Loth avait sauvé « la Pentapole ; et Abraham seul, parce qu'il était juste, « avait été plus fort que cinq rois conquérants. Ainsi tous « les jours arrive-t-il encore parmi nous, continue saint « Jean-Chrysostome, nous n'y faisons aucune attention, « mais le fait n'en est pas moins réel. Oui, c'est par la « médiation de quelques justes méconnus, méprisés, persé- « cutés peut-être parmi nous, que cette grande ville subsiste « dans l'Etat florissant où je la vois » (1).

Après avoir ainsi rattaché à la Foi l'homme et le chrétien, il s'efforce d'intéresser le Français. Notre patrie, qui a tiré de la religion catholique tant de gloire, devrait, pour son bonheur et par reconnaissance, s'attacher inébranlablement à elle. Elle devrait du moins rester fidèle à ses traditions, rester chrétienne par patriotisme. Mais, hélas ! « en vain une « Providence miséricordieuse nous avait séparés de « ce peuple, le plus opiniâtre et le plus dangereux « rival de notre monarchie » (2), malgré l'antipathie et la rivalité de cette nation, nous nous sommes obstinés et nous nous obstinons encore à entretenir avec elle un malheureux commerce d'esprit, qui nous a déjà communiqué la plus grande partie de ses maximes, au plus grand détriment de tous nos intérêts (3).

(1) *Sermon sur la Conception Immaculée de Marie.*

(2) — *pour l'Anniversaire de la consécration de l'église Saint-Sulpice*, col. 1.694.

(3) *Sermon pour la fête de saint Nicolas*, col. 1.779.

Dans toutes ces démonstrations, il y avait sans doute une doctrine positive que les prédicateurs s'efforçaient d'établir à côté des théories sociales et humanitaires que la philosophie mettait à la mode mais il y avait aussi une tendance apologétique très marquée, une réponse de la raison chrétienne aux accusations des incrédules, à ceux, notamment, qui représentaient la religion comme l'ennemie du bonheur de l'homme et de la société, comme l'antagoniste du patriotisme.

Quelquefois, du reste, les prédicateurs répondaient ou s'attaquaient plus directement à leurs adversaires. L'abbé Clément, à l'accusation de barbarie que l'on portait contre l'Eglise du moyen-âge, oppose tous les grands hommes qui ont illustré cette époque (1) ; et pour réfuter les sarcasmes dirigés contre les pratiques extérieures de la Foi, il en rappelle l'origine et le symbolisme (2). Il avoue ouvertement qu'il s'est mêlé parfois à la religion un élément humain regrettable ; mais il demande très justement que l'on distingue les erreurs du culte, du culte lui-même (3).

Le Père de Neuville ne prend pas la peine de réfuter l'accusation portée contre le catholicisme de dégrader, par son culte et ses dogmes, la majesté de

(1) *Sermon sur la Toussaint.*
(2) — *sur le Culte extérieur*, col. 1.162.
(3) *Sermons sur la Conception Immaculée de Marie ; sur le Culte extérieur*, col. 1.162.

Dieu (1); mais il consacre un sermon à exposer le prix et les avantages de l'*Etat religieux* pour venger dignement cette profession sainte des préjugés, des vains sophismes, des déclamations injurieuses que l'esprit, « prétendu philosophique, secondé par le « démon de la nouveauté, applaudi par la fausse « politique, encouragé par la piété jalouse ou trompée, « avidement écouté par l'ignorance et la crédule sim- « plicité, répand chaque jour dans ses libelles fana- « tiques » (2). Pour cela, il développe, à peu près, les mêmes idées que son confrère, le Père Le Chapelain, a mises dans son discours sur les *Ordres religieux*. Tous les deux, sans dissimuler les faiblesses de ceux qu'ils défendent, montrent, très heureusement, que ces institutions ont dans la société le grand rôle de soutenir et de propager la Foi, de servir de modèle à la perfection chrétienne, d'expier, par la mortification, les fautes de l'humanité pécheresse.

Mais toutes ces démonstrations eussent-elles été victorieuses, il fallait encore que les défenseurs de la Foi détruisissent le préjugé que créaient, en faveur de l'impiété, les talents et la réputation des incrédules (3).

(1) *Sermon sur le Péché mortel*, 2e p.

(2) C'est Voltaire et Diderot que de Neuville semble viser ici. La Tour du Pin les désigne d'une façon plus explicite, quoiqu'il ne les nomme pas. Cf. *Sermon pour l'année séculaire des filles de l'Union chrétienne*, col. 821.

(3) Cf. le Père Ch. de Neuville, *Sermon sur le Respect humain*, col. 117.

Les orateurs nous ont dit, eux-mêmes, avec quel faste les grands du XVIIIe siècle affectaient de n'en appeler qu'à la raison et s'enorgueillissaient du titre de philosophe. Les prédicateurs ont pris à tâche de les rabaisser à leur véritable valeur, et si l'on excepte le Père Le Chapelain, qui semble parfois (1) porter en chaire les violences des *cahiers de philosophie* contre les incrédules, ou imiter celles de Bourdaloue et de Bretonneau, ils ont rempli cette tâche sans se départir de la dignité et de la modération que leur imposait leur ministère.

Ils distinguent trois classes parmi leurs adversaires : les incredules beaux esprits, les incrédules libertins et les incrédules par principe et par système (2). Ils s'occupent peu de la première catégorie, qui se discréditait elle-même par ses prétentions et dont les risées publiques ne devaient pas tarder à venger la Foi. Le Père Ch. de Neuville n'en parle que pour les mettre dans cette multitude d'esprits faibles qui suit les meneurs, et qui, sans avoir elle-même cessé de croire, n'aspire qu'à l'honneur infernal de passer pour

(1) Cf. Le Chapelain, *Sermons sur l'Immortalité de l'âme*, col. 553 ; *sur l'Incrédulité des esprits forts*, col. 427. Dans les mêmes sermons, il traite les philosophes de « monstres », de « démons sous le voile de l'humanité », col. 431.

(2) Cf. Clément, *Sermon sur la Prédestination*, col. 940 ; Le Chapelain, *sur l'Incrédulité des esprits forts* ; Ch. de Neuville, *sur la Mort*, 2e p. et 1e p. 2e c. ; *pour la Fête de tous les Saints* ; *sur la Résurrection* ; *sur Noël*, 1re p., début, etc.

ne pas croire (1). Le Père Le Chapelain se contente de livrer la deuxième classe au mépris, quand il la signale (2).

L'abbé Clément, sans s'y arrêter davantage, la démasque rapidement en montrant les rapports réciproques du libertinage et de l'incrédulité (3). Le Père Ch. de Neuville l'étend bien davantage que ses confrères. Il met sans doute, spécialement dans cette catégorie, les jeunes philosophes, incapables d'un grand effort intellectuel, et que les passions disposent à suivre les principes qui affranchissent l'esprit du joug de la foi (4) ; mais il y fait entrer aussi les incrédules qui semblent raisonner leur incrédulité. Avec cette largeur d'idées qui faisait dire à Voltaire qu'il était peu fanatique et plutôt homme de lettres que jésuite (5), il reconnaît volontiers le talent de plusieurs d'entre eux, mais il croit pouvoir avancer que ce talent est flétri, avili, déshonoré par leurs mœurs (6). Car pour lui, comme pour ses prédécesseurs : Massillon, Molinier, etc, l'incrédulité a surtout comme cause l'influence des passions (7) : « Quoique ce soit dans

(1) *Sermon sur l'Etablissement de la Religion chrétienne*, 2e p.

(2) — *sur l'Incrédulité des esprits forts.*

(3) — *sur la Prédestination*, col. 940.

(4) — *sur le Scandale*, 1re p., 2e cons.

(5) *Les chevaux et les ânes* ; *Œuvres*, t. II, p. 733, note.

(6) *Sermons sur la Toussaint* ; *sur les Morts*, 1re p. 2e c.

(7) Cf. Griffet, *Sermons sur les Souffrances*, col. 659 ; *sur l'Impureté*, col 322 ; *sur l'Incrédulité*, col. 423.

l'esprit que la foi réside, dit-il, c'est dans le cœur et par le cœur que l'enfer a coutume de l'attaquer » (1).

Du reste, quel que soit le talent des ennemis de la foi catholique, leur incrédulité est loin d'avoir, au point de vue intellectuel, la valeur qu'on lui suppose (2). Combien, parmi eux, connaissent imparfaitement la religion qu'ils combattent ; et quel est celui d'entre eux qui ne se borne à répéter les misérables sophismes, les contradictions apparentes, les objections frivoles contre lesquels l'Eglise a déjà dû lutter, telles que la répugnance de l'humilité et de la naissance d'un Dieu, ou l'asservissement que crée à l'Etre suprême le dogme de l'Incarnation ou le défaut de valeur historique des miracles (3) ? Et sont-ils, pour la plupart, autre chose que les imitateurs de celui dont notre prédicateur fit, dès 1737, ce portrait, que le duc de Luynes trouvait si « ressemblant du côté de l'incrédulité et très flatté du côté du génie » (4) : Bayle, cet « homme « habile à tourner la vérité en problème, à rajeunir « les anciennes erreurs, toujours ennemi de la reli- « gion, soit qu'il l'attaque, soit qu'il la défende » (5) ?

(1) *Sermon sur les Morts*, , 1e p. 1e cons.

(2) Cf. Le Chapelain, *Il faut connaître la religion.* — Ch. de Neuville, *Noël*, 1e p. (début) ; *Vérité de la religion chrétienne ; Jugements de Dieu*, 1e p.

(3) Le Chapelain, *Nativité de Jésus-Christ ; Abandon de la prière.*

(4) *Mémoires*, t. I, p. 385.

(5) Ch. de Neuville, *Scandale*, 1e, p. 2e c., cf. le même portrait, par le P. Le Chapelain, *Incrédulité des esprits forts*, col. 427.

Mais alors que les philosophes auraient, dans leurs arguments, le mérite de la nouveauté et de l'originalité, sont-ils raisonnables de ne s'en rapporter qu'à la raison ? Tous les sermonnaires remarquent, à ce sujet, que, s'égarant à chaque pas dans les voies de la nature, l'homme est bien téméraire de vouloir pénétrer les profondeurs de la divinité ( ), et que les doctrines opposées par l'impiété à celles du christianisme sont loin de satisfaire pleinement l'intelligence. Pour le prouver, ils exposent avec complaisance les contradictions du scepticisme, du matérialisme, du déisme, dans lesquelles le Père Le Chapelain voit une juste punition de la témérité de l'homme qui ne croit qu'à son intelligence (2) ; les inconséquences des philosophes eux-mêmes qui ne voudraient pas d'un roi qui ressemblât à leur dieu (3) :

« Et, comment comprendre, s'écrie le Père Ch. de Neu-
« ville, ces systèmes d'athéisme : ce vaste univers sans maître,
« sans Dieu, un ouvrage sans ouvrier ; un ordre, une sagesse
« infinie, sans intelligence qui ordonne et qui soit sage ; un
« mouvement sans moteur, des lois sans législateurs, un
« monde où tous les êtres ne sont qu'un seul être, c'est-à-
« dire un monde qui ne connaît point de dieu, parce que
« dans le monde, tout est dieu. Système de déisme : un dieu

(1) Clément, *Prédestination*, col. 940 ; *Trinité*. — Le Chapelain, *Immortalité de l'âme*. — Ch. de Neuville, *Péché mortel*, (1e p).

(2) *Sermon sur l'Immortalité de l'âme*, col. 557.

(3) Ch. de Neuville, *Sermon sur le Péché mortel*, 1e, p.

« qui aime l'ordre et qui ne sait ni récompenser la vertu qui « le respecte, ni punir le crime qui l'outrage, c'est-à-dire un « dieu qui n'est point dieu ; une providence qui souffre, qui « permet qu'une religion, qui n'est que mensonge, qu'im- « posture, réunisse tous les caractères de divinité, de vérité : « la pureté de la morale, la sublimité des dogmes, l'héroïsme « des vertus, l'autorité des miracles, le suffrage des pro- « phètes, une providence sans providence » (1) ?

Ces théories sont-elles plus acceptables que les dogmes de la Foi ?

Le Père Ch. de Neuville se demande souvent pourquoi son zèle entreprend de venger Jésus-Christ, quand la morale que les adversaires du Sauveur mettent en parallèle avec sa divine législation, le venge assez (2). Il ne parle pas de cette morale séditieuse et volupteuse, ennemie de l'autel et du trône : elle porte en elle-même sa condamnation ; mais il s'attaque à la morale philosophique et purement naturelle. D'abord, il fait remarquer que les maximes sages, décentes, pures, qu'étalent les philosophes, ils les ont apprises de Jésus-Christ (3). Mais en outre, dans le mélange de ces systèmes, si contradictoires que les efforts les plus puissants de l'esprit humain n'ont pu, depuis tant de siècles, leur donner qu'une vaine sur-

(1) *Sermon sur la Résurrection de Jésus-Christ*, col. 1085.
(2) — *sur la Grandeur de Jésus-Christ*, 1re p. 3e c.
(3) *Ibid.*

face de raison, il voit la ruine des lois divines et humaines, de ces éternels principes de bienfaisance, d'équité, d'humanité ; la perte de la probité publique et de l'Etat (1). « Qui ne comprend, dit-il, que, posé « leur principe chimérique et contradictoire de lois « sans législateur, de devoirs à remplir sans autorité « qui les commande, d'obligation de se refuser au « bonheur présent sans espérance et sans crainte « pour l'avenir, leurs leçons sont tout au plus de « stériles conseils, sans aucune efficacité ? » (2).

D'ailleurs, ajoutent les Pères de Neuville et Le Chapelain, tous les efforts des philosophes n'ont jamais pu réformer le cœur de l'homme, et, à ce sujet, les deux prédicateurs prennent à partie l'auteur du *Contrat social* (3).

Voici comment s'exprime le Père Le Chapelain :

« La voix de la conscience réclamera fortement contre « vos désordres, et l'on vous dira que tout ce qu'elle vous « inspire est préjugé, superstition, simplicité de le croire ; « que tout est nécessairement bien dans l'arrangement total « de la nature ; que le désordre qui y règne, au jugement « de l'homme vulgaire, n'est qu'un mal extérieur et appa- « rent ; que ce que l'on appelle communément vice et péché

(1) *Sermons sur les Morts*, 2e p. 1re cons ; *sur la Toussaint*, péroraison ; *sur la Grandeur de Jésus*, 1re p. 2e c. — Cf. Le Chapelain, *sur l'Incrédulité des esprits forts*, col. 423.

(2) *Sermon sur la Grandeur de Jésus*, 1re p., 3e cons.

(3) Ch. de Neuville, *Sermon sur l'Aumône*, col. 810, 811.

« est en effet un ordre réel ; que l'amour propre, tel que
« nous l'éprouvons, est un don de Dieu ; que la cupidité
« même est son ouvrage ; que toutes les passions les plus
« déréglées contribuent sans cesse à l'ordre du tout et à son
« bonheur ; que ce sont elles qui font les hommes vraiment
« vertueux, et qu'elles ne les rendent jamais vraiment cou-
« pables ; qu'il faut donc céder, si l'on est sage, se confor-
« mer en tout aux lois seules de la nature ; rapporter tout,
« uniquement à soi-même, et chercher la possession du
« bonheur dans l'espèce de volupté qui nous plaît, dès que
« l'attrait et le penchant nous y portent. Ainsi vous parle-
« ront ces esprits dominants qui se regardent comme les
« lumières du genre humain et les réformateurs du monde.
« Le croirait-on, mes chers frères, si les écrits les plus répan-
« dus et les plus vantés n'en faisaient foi, croirait-on que l'es-
« prit humain pût s'égarer jusqu'à se faire une religion qui
« établît le règne des cupidités humaines sur les débris de
« toutes les lois civiles, naturelles et révélées ; qui autorisât
« les plus grands crimes et les plus ennemis de la société,
« jusqu'à les ériger en vertus ; et qui dégradât la raison
« de l'homme jusqu'à comparer à l'instinct de la bête cette
« lumière divine qui vous éclaire ? Croirait-on que l'esprit
« humain, le plus borné, pût en venir à cet excès d'égare-
« ment et d'illusion ? Et voilà cependant (ô honte et oppro-
« bre de notre faible raison ! lorsque l'esprit de Dieu ne
« l'éclaire pas), oui, voilà le fruit de la sagesse et de la péné-
« tration d'un des esprits de notre siècle ; voilà le système
« profond d'un de ces génies rares, d'un de ces hommes
« extraordinaires qui s'est cru, de nos jours, suscité du ciel
« pour éclairer ses concitoyens ; pour anéantir par la force

« de ses raisonnements, les préjugés prétendus du monde « catholique et chrétien ; et pour porter enfin le dernier coup « à la religion de Jésus-Christ, adoptée et reconnue pour « vraie depuis dix-huit siècles, dans toutes les parties de « l'univers (1).

« Humiliez-vous donc, conclut l'orateur dans son sermon « sur la *Nativité*, et confondez-vous devant l'enfance divine, « philosophes superbes, raisonneurs éternels sur les princi- « pes de la corruption humaine et les moyens d'en tarir la « source. Vous déclamez sans cesse contre le siècle où vous « avez à vivre ; vous inondez le monde de vos vains systèmes « pour le ramener à l'innocence et à la pureté de son ori- « gine. Mais que produira jamais, pour la réforme des « mœurs, cet amas de préceptes spécieux, de maximes plus « fastueuses que solides ? Votre morale a-t-elle fait disparaî- « tre un seul vice de la terre, et l'univers entier ne serait- « il pas encore dans la superstition et l'idolâtrie, s'il n'avait « eu que vous pour docteurs et pour maîtres ? Il était donc « réservé à l'enfance d'un Dieu, sages mondains, de vous « éclairer vous-mêmes et de vous instruire » (2).

Les sermonnaires pensent que la meilleure preuve de l'impuissance de la raison c'est l'état de notre France, depuis que la philosophie y est écoutée.

Voici le tableau qu'en fait l'abbé Poulle :

« Depuis que l'irréligion (nous ne vous rappellerons pas, « mes très chers frères, une époque bien éloignée), depuis

(1) *Sermon sur l'Incrédulité des esprits forts*, col. 423, 424.
(2) — *sur la Nativité de Jésus-Christ*, col. 174.

« que l'irréligion a prévalu, qu'elle a renversé la digue for-
« midable de la Foi, la nation ne se reconnaît plus elle-
« même. Quel débordement de corruption ! quelle agitation
« dans les esprits ! quelles opinions ! quels systèmes !
« quelles mœurs ! quel avilissement ! quels scandales !
« quelles passions ! quelles idoles ! quel luxe ! quelles
« ruines ! quels forfaits ! On n'ose les dévoiler dans les ar-
« rêts mêmes qui les foudroient. Mais aussi quelle preuve
« de la nécessité de la Foi ! Que les ministres évangéliques
« se taisent : elle n'a pas besoin d'apôtre ni de défenseur.
« Sa cause est devenue la cause de la société (1). »

Le même prédicateur espérait que bientôt l'on dirait : « l'impiété est démasquée, elle n'est plus ; la Foi « triomphe et le monde est heureux (2). » Le Père Le Chapelain croyait même pouvoir assurer non seulement de la constance de sa foi, mais encore, pour un temps du moins, de celle de ses auditeurs, malgré les efforts de la philosophie (3). Toutefois, le Père Ch. de Neuville et l'abbé Clément, quelle que fût leur confiance dans la force de leurs arguments, se rendaient très bien compte de leur impuissance devant les séductions de l'incrédulité et surtout devant la raillerie dissolvante et mortelle de Voltaire (4). Voici

(1 *Sermon sur la Foi*, col. 1245.

(2) *Ibid.*

(3) *Sermons sur le Respect humain*, col. 86 ; *sur l'Immaculée Conception*, col. 140 ; *sur l'Incrédulité des esprits forts*, col. 431, 432.

(4) Cf. Ch. de Neuville, *Sermon sur le Scandale*, 1e p., 2e c.

comment l'abbé Clément expose ses craintes sur le peu d'efficacité de l'apologie religieuse :

« Comment nous opposerons-nous aux progrès de cette « contagion funeste ? Contre l'hérétique, nous avons du « moins un avantage. Il convient avec nous de certains « principes. C'est par là que nous l'attaquons, et nous som- « mes toujours assurés de la victoire. Mais ici, on est sans « principe, on détruit tout et l'on n'établit rien. Le grand « système est de n'en avoir aucun. On ne se soutient qu'en « attaquant, et ce n'est qu'en plaisantant ou en interrogeant « que l'on attaque. Non, je l'avoue, Messieurs, non, nous ne « savons pas répondre à ces fines railleries, à ces satires « ingénieuses, à ces impies bons mots par lesquels nos pré- « tendus beaux esprits se distinguent, ni même à ces ques- « tions interminables, comme l'Apôtre les appelle, qui nous « poussent, pour ainsi parler, jusqu'aux pieds du trône de « la Divinité ! Là, nous ne savons qu'adorer et nous taire, « et par notre respectueux silence, on nous décide confon- « dus. Si nous voulons opposer à leurs sophismes hardis « des raisonnements aussi solides que discrets, on ne nous « entend plus : que dis-je ? Eh ! daigne-t-on seulement nous « écouter ?... C'est alors que, saisis de la plus vive douleur, « les larmes aux yeux, nous soupirons après les premiers « temps des persécutions. Pardonnez-nous ces sentiments, « puissances de la terre ! Votre zèle pour l'Eglise nous est « bien précieux, nous l'admirons, nous y applaudissons, « nous en remercions sans cesse le Seigneur. Mais votre « autorité n'est plus un frein qui puisse retenir l'impie, il ne

« la brave pas, mais il l'élude, et il rend votre zèle, ainsi « que le nôtre, inutile (1). »

L'orateur se demande ensuite, avec anxiété, où va aboutir toute cette incrédulité ; et malgré lui, l'idée des châtiments qui attendent la France apostate, se présente à son esprit. Il exprime ses craintes avec des accents douloureux et pénétrants que l'on va sentir dans ce passage :

« Bethzaïde, Corozaïm, malheur à vous ! Tyr et Sidon, « Sodome même, seront traitées plus doucement au juge- « ment de Dieu ; et dans quelle circonstance Jésus-Christ « parle-t-il ainsi ? C'est lorsqu'il envoie ses disciples prêcher « dans les bourgades de la Judée, pour les prévenir contre « le scandale qu'ils pourraient avoir un jour au sujet de l'inu- « tilité de leur ministère.

« Ah ! nouvelle Corozaïm ! France, que tu es riche sans le « savoir ; que tu es riche, à ton malheur, d'un bien, faute du- « quel, périssent tous les jours tant de peuples infortunés ! « La semence précieuse de la parole de Dieu se verse tous « les jours, à grands flots, dans cette ville ; un seul grain, « germant au centuple, eût fertilisé toute une contrée de « l'Inde et du Japon ; tandis qu'ici, parce qu'on l'y prodigue, « il est foulé aux pieds.

« Aussi, Messieurs, ne nous arrivera-t-il pas comme aux « Juifs ? Ces nations malheureuses qui périssent dans les « ténèbres, faute d'être éclairées, demanderont à Dieu ven-

(1) *Sermon pour la Fête de saint Nicolas*, col. 1778-1779.

« geance contre nous ; hélas ! elles l'obtiendront. Car le Sei-
« gneur l'a dit, par la bouche d'Isaïe, que sa parole ne pou-
« vait jamais être inutile : *Verbum meum non revertetur*
« *vacuum* (Isa. LV). Il faut, de quelque façon que ce soit,
« qu'elle serve à sa gloire ; si elle ne couronne l'élection de
« ceux qui l'entendent, elle consommera leur réprobation.
« Cette rosée, dit le Seigneur, cette influence céleste que je
« fais descendre sur vos campagnes, ne peut retourner à
« moi sans effet ; il faut qu'elle les fertilise ou qu'elle les
« brûle : *Sicerit verbum meum* (Ibid). Et quelle sera l'exé-
« cution de cette menace ? Le Seigneur en poursuivant va
« vous l'apprendre.

« Cette affreuse prédiction ne s'est-elle accomplie que sur
« les Juifs ? Ah ! Messieurs, que sont devenues, déjà depuis
« longtemps, les fameuses églises de l'Egypte et de l'Asie,
« arrosées des premières sueurs de nos apôtres, consacrées
« par les prémices du sang de nos martyrs ? Quelle voix
« retentit à présent dans ces augustes basiliques, où cou-
« laient autrefois, à longs flots, les fleuves d'or et l'élo-
« quence des Basile, des Chrysostome, des Augustin ? Hé-
« las ! le glaive du Seigneur approche. Que de belles pro-
« vinces, de florissants empires ont été retranchés depuis, et,
« tout nouvellement encore, presque sous nos yeux ! Enfin,
« les signes de cette redoutable vengeance prédits autrefois
« par l'Apôtre, sont-ils bien éloignés de nous-mêmes ?

« Sont-ils bien éloignés, ces malheureux jours, où l'on ne
« pourra plus supporter l'austère gravité et la modeste
« simplicité de la saine doctrine : *Tempus cum sanam*
« *doctrinam non sustinebunt.* (II, Tim. IV) ; ces jours où
« tous se laissant emporter, les uns par la licence effrénée

« des désirs de leurs cœurs, les autres par la vaine curiosité « de leurs esprits : *Ad desideria sua* (Ibid), ne chercheront « plus, ne voudront plus entendre que des maîtres et des « docteurs particuliers qui flattent la raison, amusent l'ima- « gination, chatouillent les oreilles : *Coacervabunt sibi « magistros prurientes auribus* (Ibid) ; ces jours où, fer- « mant l'entrée de son cœur à l'amère vérité : *A veritate « quidem auditum avertent* (Ibid), on courra follement « après des hypothèses ingénieuses, des systèmes nouveaux « et captieux, ou plutôt de vraies fables, plus propres à éblouir « qu'à éclairer, à séduire qu'à instruire : *Ad fabulas autem « convertentur* (Ibid). Et, mes frères, quand les signes de « vengeance sont si proches, le fléau peut-il être bien loin ?

« Mon Dieu ! suspendez encore votre foudre, arrêtez la « tempête, prête à s'étendre jusque sur nous ; ne nous ren- « fermez point, Seigneur, dans ce jugement de colère, nous « que vous semblez avoir choisis entre tous les peuples, « pour accomplir les promesses que vous avez faites à votre « fils, et perpétuer, jusqu'à la consommation des siècles, « son héritage.

« Mais, Messieurs, quand même ce vœu serait exaucé, « quand notre nation, plus heureuse que tant d'autres, ne « serait point soumise à l'anathème, serait-ce de quoi nous « rassurer ? O vous, qui vous éleviez jusqu'aux cieux, non- « seulement par la force de votre génie, mais encore par les « grâces dont le Seigneur vous a comblés : *Exaltata usque « ad caelum* (Luc, x), vous n'en serez précipités que plus « profondément dans l'abîme : *Usque ad infernum demer- « geris* (Ibid). La mesure de vos connaissances, sera la « mesure de votre supplice : *Vapulabit multis* (Luc, xii),

« car plus on vous a fait de grâces, plus on vous redeman-
« dera : *Multum datum est, multum quaeretur* (Ibid.).
« Tout cela, Messieurs, c'est la suite des paroles de Jésus-
« Christ sur le même sujet.

« Ministres de l'Evangile, ranimons donc de notre côté,
« tout notre zèle ! Car, comme dit saint Grégoire pape, plus
« la corruption des mœurs augmente, plus les ministres du
« Seigneur doivent faire effort pour s'y opposer. Tous nos
« efforts même dussent-ils être inutiles, ne nous rebutons
« pas ; du moins, sauvons-nous nous-mêmes : notre propre
« salut dépend de nos instances. Mais, Messieurs, ne nous
« accorderez-vous jamais la seule grâce que nous vous
« demandons, la consolation de vous sauver en nous
« sauvant (1) ? »

Pour éviter ces malheurs, les prédicateurs supplient les fidèles d'écouter de bonne foi leur parole (2), de veiller sur leurs mœurs, d'être inébranlables dans leurs croyances, d'oser paraître ce qu'ils sont, pour que leur vie soit une apologie visible de la religion (3). Enfin, ils demandent aux grands et au roi d'user de leur autorité pour protéger la Foi (4). Voici comment

(1) *Sermon sur le Ministère évangélique*, col. 1302.

(2) *Ibid.*

(3) Ch. de Neuville. *Sermons sur le Respect humain*, fin ; *sur le Scandale*, 1e p., 2e cons. et fin.

(4) Cf. Le Chapelain, *Il faut connaître la religion*, col. 617.— La Tour du Pin, *Sermon sur le zèle pour la religion*, péroraison, cité par les *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, années 1755, t. IV.

le Père Charles de Neuville s'exprime en parlant à Louis XV :

« Amour de la religion, c'est le devoir du chrétien en tout « état, en toute condition : mais on peut le dire, c'est la loi « primitive, l'obligation la plus essentielle des rois, et d'au- « tant plus obligation, qu'ils sont plus puissants ; et qui le « fut autant que Votre Majesté, Sire ?..... Les peuples sont « aux rois, dit l'Ecriture : les rois sont à Dieu : *Et reges ut « serviant Domino* (Psal. C I. 23). Dieu soumet les peuples, « à l'autorité des rois ; l'autorité des rois doit tenir les « peuples soumis à Dieu. La religion est l'appui du trône : le « trône est l'asile de la religion. La foudre du ciel venge « les princes de l'audace qui attenterait à leur puissance : « c'est à leur sagesse d'arrêter dans sa marche l'impiété qui « oserait méconnaître l'empire du Ciel. Nous le savons, « l'univers le sait, il n'est point d'intérêts plus chers à Votre « Majesté que ceux de la religion. Ce Dieu, qui trop souvent « n'est que le Dieu des peuples, il est ici le Dieu des rois ; « qu'il soit le Dieu du roi et du royaume, le Dieu des sujets « et du maître ! que la religion sainte domine tous les es- « prits ; qu'elle pénètre dans tous les cœurs ; qu'elle soit « notre règle, elle sera notre récompense ! Ainsi soit-il ! » (1).

L'apologie tient donc dans la prédication de cette période une place beaucoup plus grande que dans celles que nous avons étudiées jusqu'ici. Le genre

(1) Col. 1091, 1093, 1094. — Cf. encore, le même, *Sermons sur le Scandale, Noël, la Résurrection* (péroraison).

inauguré par le Père Pérussault, les arguments indiqués par l'abbé Molinier sont devenus l'un des thèmes habituels des orateurs sacrés. C'est à la fois une particularité de l'éloquence de la chaire de 1750 à 1763, et un trait déjà bien caractérisé de l'évolution de la prédication au XVIIIe siècle.

Pour le dogme, les changements sont loin d'être aussi accentués que pour l'apologie. Le développement des grandes vérités n'occupe guère plus les orateurs de cette période, que leurs prédécesseurs. On remarque cependant chez eux, une résolution énergique de ne pas céder à la délicatesse du siècle, qui aurait voulu voir écarter de la chaire les mystères fondamentaux de la Foi (1).

A tous les prédicateurs, « Dieu a inspiré la pensée de fixer l'esprit des auditeurs sur les *Tourments de l'enfer* » (2). L'abbé Poulle essaie de faire connaître le péché par l'Enfer, c'est-à-dire « les ouvrages de la création souillés, les richesses de la Rédemption inutiles ou méprisées, la loi éternelle violée, la gloire extérieure du Seigneur obscurcie, ses divines perfections blessées » ; et, d'autre part, l'Enfer par le péché, en montrant que Dieu enlève au pécheur les biens dont il l'avait enrichi pour ne lui laisser que ses péchés et l'éternité.

(1) Cf. Griffet, *Sermon sur l'Enfer*, col. 186. — Le Chapelain. *Sermon sur la Pensée de la mort*, col. 177.

(2) Le Chapelain, col. 403.

Mais les Pères Le Chapelain et Griffet, bien que les fidèles préférassent l'exposition des peines de conscience à celle des châtiments corporels, ont développé longuement la peine du sens, la théorie du feu matériel, de l'éternité de l'Enfer, au risque d'être la risée des incrédules. Le Père Griffet traite encore, d'une manière dogmatique, du *Sacrifice de la messe*, de *l'Amour de Dieu* ; le Père Le Chapelain, du Purgatoire (1) ; l'abbé Clément des mystères de la Rédemption et de l'Incarnation (2). Tous les sermonnaires ont aussi parlé du *Ciel*. Le sermon de l'abbé Poulle, qui s'efforce de dépeindre la félicité souveraine du juste dans la possession de lui-même, de ses œuvres et de ses vertus, dans la possession de Dieu, qui lui donne l'abondance et la gloire, est même réellement remarquable. Nous allons en citer la fin :

« Communication de Dieu, ici tout me manque à la fois : « et les expressions et les idées. Union ineffable, chastes « délices, torrents de la volupté de Dieu, effusions intaris- « sables, transports, ravissements, ivresse, alliance éter- « nelle, sacrement auguste, noces de l'Agneau, qui pourrait « vous décrire ? Nos bouches même ne profaneraient-elles « pas ces mots sacrés en les prononçant ? Et comment célè- « brerions-nous dignement ces secrets mystérieux qui se « passent entre Dieu et l'âme fidèle ? Qu'il vous suffise de

(1) *Sermon pour le Jour des morts.*
(2) — *pour la Circoncision.*

« savoir que leur union est parfaite. Ce n'est plus cette âme « languissante dans ses désirs, inconstante dans son ar- « deur, partagée dans ses inclinations, inquiète dans ses « poursuites, intéressée dans ses vues, malheureuse par les « retardements : c'est une âme qui n'est que charité, affran- « chie de tout bien, embrasée d'un amour qui n'est plus « libre ; une âme qui, emportée par la grandeur et par la « vivacité de ses désirs, s'envole au sein de Dieu, s'y repose « délicieusement, s'oublie elle-même, et ne s'occupe que de « la gloire de son époux. C'est une âme souverainement « heureuse et paisible, qui, après les orages de cette vie, « s'écrie avec l'épouse du cantique : Il est à moi et je n'ap- « préhende pas qu'il m'échappe : *Tenui eum, nec dimittam*, « (Cant. III, 4). Je n'ai pas besoin de vous le nommer : « mon assurance, ma joie, et surtout ma tranquillité, vous « disent assez que c'est mon bien-aimé. Qu'il m'a coûté de « soins et de soupirs ! Je le cherchais à travers les plaines « et les montagnes, et il se plaisait à trahir mon ardeur. Je « disais à toutes les créatures : Avez-vous vu le désiré de « mon cœur ? et insensibles à mon inquiétude, elles s'obsti- « naient à garder un silence profond. Je ne me lassais pas « de courir après lui, à l'odeur de ses parfums, et mon at- « tente était toujours trompée. A peine j'ai franchi les bar- « rières du temps, qu'il est sorti de son secret, qu'il a paru, « qu'il s'est livré à moi sans retour. Je le possède enfin, et, « avec lui, je possède toutes choses. O qu'il me dédommage « pleinement des sacrifices que j'ai faits pour l'avoir ! *Tenui* « *eum, nec dimittam*.

« A ces transports de joie que l'épouse fait éclater, s'unis- « sent les tendres invitations de l'époux. C'est assez éprou-

« ver votre constance, il est temps que je vous récompense « d'une manière digne de moi. Ne mettez plus de bornes à « vos désirs, je n'en mets plus à mes bienfaits ; entrez dans « la joie de votre Seigneur : *Intra in gaudium Domini « tui.* (Mat. xxv, 21). Jusqu'ici vous avez été mon sanc- « tuaire ; j'ai versé sur vous mes trésors, mes grâces, mon « esprit. Ce n'était là que les prémices de l'immortalité, et « un avant-goût des délices du Ciel. Il fallait vous approcher « de moi par degrés : il fallait vous purifier et vous orner « avant que de vous prendre pour épouse. Aujourd'hui, et « pour toujours, je veux devenir votre sanctuaire. Abîmez- « vous dans cet océan de lumières, de perfections, de ri- « chesses ; puisez-y sans mesure. Tout ce que j'ai, tout ce « que je suis vous appartient ; vous êtes destinée à partager « ma propre félicité : *Intra in gaudium Domini tui.* Per- « dez-vous en moi pour vous retrouver en moi ; toujours « rassasiée, et toujours avide, souhaitez sans inquiétude, « jouissez sans dégoût, désirez et possédez, possédez et dé- « sirez encore, disparaissez tout entière dans la Divinité, et « qu'il ne reste de vous que la connaissance et le sentiment « de votre bonheur.

« Quest-ce donc que le juste dans le Ciel ? Il a changé de « nature ; il porte un nom nouveau qui ne ressemble à aucun « autre nom. Qu'est-ce que le juste dans le Ciel ? Il n'est pas « Dieu, mais il voit Dieu, il est plein de Dieu, il vit de l'es- « sence de Dieu, il fait un même tout avec Dieu.

« Cité de Dieu, on m'a raconté de toi des choses ineffables, « et mon cœur en a tressailli d'allégresse. Si le récit impar- « fait de tes merveilles me comble de tant de joie, combien « le sentiment en sera-t-il délicieux ? Si l'idée grossière que

« je m'en forme, me ravit et me transporte, quels effets ne « produira pas sur moi la réalité ? *Laetatus sum in his « quae dicta sunt mihi* (Psal. cxxi-1). Il est donc vrai que « nous ne serons pas toujours errants et étrangers. Nous « campons à présent sous des tentes plus simples ou plus « magnifiques : voilà l'unique distinction. Qu'importe ? ce ne « sont après tout que des tentes qu'on dresse le soir et qu'on « enlève le matin ; mais nous avons une demeure perma- « nente, et cette demeure, c'est la maison du Seigneur, et « la maison du Seigneur, c'est le Seigneur lui même : *In « domum Domini ibimus* (Ibid.). Que les enfants du siècle « se livrent à la fureur de leurs passions ; laissons aux « morts le soin d'ensevelir les morts.

« Pour nous, enfants de lumière, hommes de désirs, nous « demeurerons immobiles sur le seuil de la porte du temple « de Jérusalem ; nous gémirons sur l'éloignement de notre « patrie, nos désirs y voleront ; nous y enverrons nos œuvres « avant nous ; nous n'aurons de conversation et de com- « merce que dans le Ciel ; notre cœur sera tout entier là où est « notre véritable trésor : *Stantes erant pedes nostri in at- « riis tuis, Jerusalem* (Ibid. 2). Jérusalem, que je ne puis me « lasser de nommer, parce que ton souvenir est toujours pré- « sent à mon esprit, et que ton image est imprimée bien avant « dans mon âme : Jérusalem, qui t'élèves comme une ville, ô « que tu te formes lentement : *Jerusalem quae aedificatur « ut civitas* (Ibid. 3) ! Serons-nous encore longtemps exilés « de ton séjour ? Quand est-ce que nous assisterons à tes « pompeuses solennités ? Quand est-ce que nous nous réuni- « rons à cette pierre angulaire qui est le fondement, la force, « le lien et la beauté de notre édifice ? Quand est-ce que nous

« nous joindrons de plus près à notre divin chef, pour ne « vivre que pour lui : *Cujus participatio ejus in idipsum* « (Ibid) ? Déjà, une foule innombrable de justes, cette portion « chérie d'Israël, a été introduite dans ton enceinte ; ils sont « délivrés des tentations, des embarras et des misères de cette « vie : *Illuc enim ascenderunt tribus, tribus Domini,* « *testimonium Israël* (Ibid. 4). Que leur sort est désirable ! « Nous sommes au vestibule, et ils ont pénétré jusqu'au « Saint des saints ; nous craignons, et ils sont dans l'assu- « rance ; nous combattons, et ils triomphent ; nous souffrons, « et ils sont enivrés d'un torrent de voluptés ; nous croyons, « et ils voient ; nous espérons, et ils possèdent ; nous gémis- « sons, et ils louent ; nous prions, et ils rendent grâce : *Ad* « *confitendum nomini Domini* (Ibid). Voilà la seule ambi- « tion qui nous soit permise. Tout ce qui n'est pas la céleste « Jérusalem est indigne de nous : ne souhaitons, ne deman- » dons que les biens et la paix qu'elle renferme : *Rogate* « *quae ad pacem sunt Jerusalem* (Ibid. 6). Ne songeons « qu'au Ciel, ne cherchons que le Ciel, n'amassons que pour « le Ciel, ne vivons que dans le Ciel : *Propter domum Do-* « *mini Dei nostri quaesivi bona tibi* (Ibid. 91). Encore quel- « ques efforts, et nous arrivons au terme ; encore quelques « combats, et nous touchons à la couronne ; encore quelques « sacrifices, et nous sommes dans la Jérusalem nouvelle où « l'on ne connait d'autre sacrifice que celui des louanges. « Puissions-nous y chanter tous ensemble ce cantique de « joie que l'amour rend toujours nouveau. C'est ce que je « vous souhaite, etc. » (1).

(1) Col. 1359, 1360.

Nous ne croyons pas qu'aucun prédicateur ait jamais traité plus explicitement les grands mystères de la foi catholique, que les sermonnaires dont nous venons de parler. Mais ces longs développements ne sont pas des faits isolés dans la prédication de cette période. Plusieurs orateurs sacrés dont nous n'avons que quelques œuvres, l'abbé Fresneau par exemple, nous ont laissé des discours sur les grandes vérités, et nous savons par le témoignage des annalistes du temps, qu'un certain nombre de prédicateurs ont porté en chaire les mêmes sujets (1). N'oublions pas que nous sommes déjà dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Voyons maintenant ce qu'était alors la prédication morale. Le triste état de la société pendant cette période rendait plus nécessaire que jamais l'exposition des préceptes évangéliques ; aussi les sermonnaires ont-ils consacré la plus grande partie de leurs discours à la réforme des mœurs. Mais dans l'exécution de cette tâche, ils étaient très gênés par la délicatesse de leurs auditeurs. Voici comment l'un d'eux signale cette situation difficile et s'en plaint : « Nous « ne pouvons vous distribuer que le lait de la parole, « vous n'êtes pas en état de supporter une nourriture « plus forte et plus solide ; car comment prêcher un'

(1) Cf. Dans les *Mémoires* du duc de Luynes, les appréciations des prédicateurs de la Cour pendant cette période : et les *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, années 1755, t. II. et III

« évangile de sainteté à une nation toute plongée « dans les sens.... un évangile de vérité à une nation « avide de nouveautés et de mensonges (1) ? »

Il y avait là pour les sermonnaires une raison de modifier, dans une certaine mesure, leur prédication; et nous verrons que quelques-uns le firent avec plus ou moins de bonheur. Mais nous devons remarquer tout d'abord que la majorité des sermons de morale sont composés de sujets et d'arguments analogues à ceux qu'avaient exposés les prédicateurs de la période précédente.

Tous les orateurs sacrés ont traité les vérités fondamentales de la morale chrétienne. Le fait est incontestable pour le plus grand nombre ; mais l'abbé Poulle a été accusé par La Harpe de n'avoir pas parcouru l'étendue de la prédication. En fait, il faut convenir que les dix sermons qu'il nous a laissés sont bien peu de choses à côté de l'œuvre tout entière de Massillon ou de Bourdaloue. Mais, que l'on veuille ou non établir un parallèle entre cet orateur et ces maîtres de la chaire, il ne faut pas oublier que nous n'avons qu'une partie de ses discours. Ce petit nombre de sermons aurait à peine suffi pour un avent ; il n'aurait pas pu, par conséquent, lui permettre de prêcher un Carême, et à plus forte raison de remplir,

(1) L'abbé Poulle, *Sermon sur la Parole de Dieu*, col. 1295.

deux années de suite, cette station devant le même auditoire, comme il l'a fait plusieurs fois (1).

Une deuxième accusation portée par l'auteur du *Lycée* contre le même orateur n'est guère plus acceptable ; à plus forte raison faut-il se garder de la généraliser et de l'appliquer à toute la prédication de 1750 à 1763. D'après la Harpe, la morale de l'abbé Poulle serait plus mondaine que chrétienne.

Il nous semble, au contraire, que si l'on excepte l'*Exhortation en faveur des enfants trouvés*, dont nous nous occuperons plus loin, la doctrine de tous ses discours moraux, des sermons sur *le Service de Dieu, les Afflictions, la Vigilance chrétienne, la Parole de Dieu, l'Aumône*, se rattachent encore franchement aux bonnes traditions de la chaire.

En prêchant sur *l'Aumône*, l'abbé Poulle fait rapidement appel aux sentiments d'humanité ; mais il s'étend principalement sur les motifs que la religion nous suggère. « L'aumône, dit l'orateur, nous rend les images de la Providence, paie nos dettes de reconnaissance envers Jésus-Christ, nous procure des ressources spirituelles inestimables ». Son sermon sur les *Afflictions* roule tout entier sur ces deux idées : les peines de cette vie sont, pour les justes, des grâces de persévérance, puisqu'elles les délivrent des combats

(1) En 1741 et 1742 à Port-Royal ; en 1746 et 1747 aux Nouvelles-Converties.

intérieurs, expient leurs fautes, et gravent en eux l'image de l'Homme-Dieu ; pour le pécheur, ce sont des grâces de conversion qui le rendent docile à la voix de Jésus-Christ. C'est à peu près la même pensée que l'orateur développe dans son discours sur la *Vigilance chrétienne.* « Il faut veiller, dit-il, pour éviter le mal, pour faire le bien, car sans cela, la passion sait s'insinuer dans les âmes, et nos actes vertueux, eux-mêmes, n'ont aucune valeur au point de vue surnaturel ».

Dans la deuxième partie de son sermon sur le *Service de Dieu,* l'abbé Poulle montre que la retraite nous donne les moyens de nous consacrer au Seigneur, en nous aidant à vaincre notre amour-propre et à pratiquer la loi divine. Toutefois, dans la première partie de ce discours, il y a des développements un peu trop longs et trop philosophiques sur l'inconstance du monde et sur son impuissance à donner le vrai bonheur. Mais si l'on ne veut y voir une réponse à la satire que les philosophes faisaient de la dureté, de la sévérité de la religion chrétienne, on doit convenir que ce défaut est de peu d'importance. D'ailleurs, il ne faut pas oublier qu'en prêchant sur les matières dont nous venons de parler, l'abbé Poulle heurtait de front les idées de son auditoire, puisque, à cette époque, les devoirs même les plus indispensables du christianisme, tels que l'humilité, l'abnégation de soi-même, la vigilance chrétienne, étaient regardés

comme des raffinements de spiritualité ou comme les « songes d'une imagination surchauffée » (1).

Quant aux courts hors-d'œuvre : peintures de mœurs, théories générales que l'on trouve çà et là dans ses sermons, on ne peut guère les lui reprocher plus qu'on ne reproche à Massillon et à Bourdaloue leurs peintures morales. Ajoutons que cet orateur a eu soin de les rapprocher d'exemples tirés de l'Ecriture. C'est ainsi qu'après avoir fait le portrait de la Cour, il rappelle la conduite des habitants de Cédar (2). Pour prouver que, dans la prospérité, on oublie Dieu facilement, il évoque le souvenir de Nabuchodonosor, de Manassès, des Israélites. De même, l'impatience de Moïse, brisant le veau d'or pour convertir les Juifs, lui sert à démontrer que l'adversité écarte les passions. L'exemple des enfants de Zébédée et leur demande indiscrète (Matt. xx. 22), l'aide à prouver que l'on doit consulter Dieu avant de choisir un état ; le sort de la manne qui se conservait indéfiniment quand elle était placée dans le tabernacle, lui sert à établir que les richesses nous sont utiles quand nous les mettons dans le sein de Dieu.

Ailleurs, c'est aux Pères ou aux textes mêmes de la sainte Ecriture qu'il fait appel. Saint Bernard, saint Jean-Chrysostome, saint Augustin, Bossuet lui-même

(1) *Sermon sur la Parole de Dieu*, col. 1237.

(2) *Sermon pour la Profession de foi de Mme la Comtesse de Rupelmonde*, col. 140.

qu'il nomme « Père de l'Eglise » (1), lui fournissent souvent des développements. Nous verrons que quelques-unes de ses citations ont des attributions de sens un peu forcées (2), mais c'est « comme preuves » et non « comme ornements », que l'abbé Poulle, quoi qu'en dise La Harpe, cite les Livres saints, et en somme, il est très exagéré de dire que la religion est l'accessoire dans son œuvre, car sa pensée est en réalité très chrétienne.

Nous ne nous arrêterons pas à montrer longuement le même caractère dans les sermons des Pères Griffet et Le Chapelain. Il suffit de lire quelques-uns de leurs discours, pour voir comment ils savent rattacher leur morale au dogme, et de quelles richesses ils disposent pour appuyer leur doctrine. Mais l'abbé Clément est remarquable par l'usage qu'il fait des œuvres des auteurs inspirés et des premiers écrivains de l'Eglise. Il connaît très bien les Livres sacrés, et il s'en est assimilé l'esprit. Aussi leurs pensées se retrouvent-elles à chaque page de ses discours. Mais le plus souvent c'est à leurs interprètes qu'il a recours. Dans son livre des *Maximes pour vivre chrétiennement dans le monde*, il regrettait l'oubli où étaient tombés les premiers prédicateurs de la religion, et il conseillait à ses dirigés la lecture de leurs œuvres (3).

(1) *Sermon sur l'Enfer*, col. 1336.

(2) Cf. Infra, p. 295.

(3) Cf. la même idée, dans son *Discours de réception* à l'Académie royale de Nancy

Fidèle à ses propres principes, il se fit l'élève des Pères. Il dit lui-même qu'il ne prêche que la « pure doctrine des apôtres, interprétée par les plus grands auteurs » (1) : saint Thomas, saint Jérôme, saint Bernard le *dévot*, saint Augustin le *savant*, saint Jean-Chrysostome surtout, vers lequel l'entraînaient une certaine similitude de talent et les analogies que présentaient l'époque où vivait ce Père et le XVIIIe siècle. Quelques-uns de ses discours ne sont faits que des idées qu'il leur emprunte. Les sermons sur les *Obligations du Carême*, sur la *Nature de la prière*, sont imités de saint Augustin, de saint Jean-Chrysostome, de saint Ambroise, de saint Jérôme ; les sermons sur les *Spectacles*, sur l'*Epiphanie*, de saint Augustin et de saint Jean-Chrysostome ; la seconde partie du sermon sur la *Confession*, la première du sermon sur la *Conception de Marie*, sont de saint Jean-Chrysostome. Saint Augustin fournit encore à l'abbé Clément la première partie de son discours sur la *Connaissance de soi-même*, et lui inspire les sermons sur les *Souffrances* et sur la *Résurrection de Lazare*. Saint Bernard lui donne la deuxième partie de son sermon de *Noël*, etc.

Ce prédicateur se sert encore souvent des conciles et de l'histoire ecclésiastique. Il aime à rappeler aux fidèles la longue série des pratiques religieuses qui

(1) *Sermon pour la Pentecôte*, exorde.

s'est continuée, sans interruption, depuis les apôtres jusqu'à l'époque où ils vivaient. C'est ainsi qu'il fait l'historique du saint *Sacrifice de la messe*, de *l'Institution du carême et du jeûne*, de l'établissement des fêtes de la *Commémoraison des morts* et de la *Toussaint*. Il fait bien, à l'occasion, appel au témoignage de la raison. Dans son sermon sur les *Spectacles*, par exemple, il cite tous les auteurs profanes qui ont porté contre le théâtre une condamnation semblable à celle de l'Eglise. Toutefois, il ne procède ainsi que très rarement, et presque toujours ses arguments sont pris aux bonnes sources de l'éloquence sacrée.

Sa morale est souvent austère (1). A ceux qui la trouvaient trop dure, il ne craignait pas de répondre :

« J'en conviens, elle est rigide cette morale. Aussi Ter-
« tullien supposait-il comme un principe incontestable que
« la religion chrétienne est dure, difficile à pratiquer,
« qu'elle contrarie en tout la mollesse et la lâcheté de la
« nature (2) ».

On pourrait peut-être voir, dans ce caractère, et en particulier dans ses attaques contre ceux qui permettaient la communion trop fréquente (3), dans les louanges qu'il donne aux confesseurs sévères (4),

(1) Cf. *Sermon sur l'Observation de la loi*, col. 1323.
(2) — *sur les Spectacles*, col. 1178.
(3) — *sur le Culte extérieur*, col. 1169.
(4) — *sur la Confession*, col. 786.

dans les critiques qu'il fait des « visions chimériques » de la dévotion superstitieuse (1), non pas la preuve de ses préférences pour le jansénisme, comme le laissaient entendre les jésuites, ce que ses relations avec Saint-Sulpice ne permettent pas d'admettre (2), mais de son antipathie pour la morale relâchée que l'on attribuait aux constitutionnaires. L'abbé Clément observa, du reste, strictement la « loi du silence » imposée par le roi, dès 1754 (3). En parlant de la *Confession*, de la *Commémoraison des morts*, il était obligé de dire un mot de la négation protestante ; il l'a fait rapidement et s'en est tenu aux arguments les plus forts. Quant aux discussions sur la grâce et la prédestination, qui se présentaient à chaque pas devant lui, il s'est toujours refusé à les aborder (4). Dans son sermon sur la *Conception de Marie*, il s'écriait :

« Eh ! qu'ai-je besoin de savoir disputer sur la grâce ? Ce « qui m'importe, ce que je veux savoir, c'est le bel art d'y « correspondre. S'échauffe qui voudra dans la dispute, voilà « toute la théologie de mon cœur » (5).

Quelques autres orateurs furent moins réservés et

(1) *Sermon sur la Toussaint*, col. 811.
(2) Cf. *Sermon sur la Dédicace de Saint-Sulpice*,
(3) Cf. *Gazette de France*, 21 septembre 1754.
(4) Cf. Sermons sur *la Samaritaine*, sur *l'Epiphanie*, sur l'*Amour de Dieu*.
(5) Col. 855.

s'élevèrent en chaire contre l'arrêt de la Cour suprême, qui condamnait le refus des sacrements. Le jésuite Laugier aurait demandé la suppression du Parlement (1). Le jacobin Regnaud fut dénoncé pour avoir prêché sur l'ignorance religieuse des magistrats (2). Le Père Le Chapelain eut le même sort (3). Il n'a même pas craint d'exposer en chaire les théories de son ordre sur les sujets alors contestés (4), au risque de provoquer des représailles ; et il s'élève un peu vivement contre ces « faux chrétiens » qui discourent, au gré de leurs idées, sur l'amour pur (5). Les exemples laissés par l'abbé Moliuier, le Père Terrasson (Gaspard), sont donc encore imités ; et, en somme, la partie la plus importante de la prédication morale de cette période se rattache aux traditions établies de l'éloquence sacrée, et a de grandes analogies avec celle de la période précédente.

Mais la plupart des orateurs sacrés qui, dans leur apologie, avaient abordé les sujets d'actualité en répondant aux attaques des philosophes et en opposant à la rénovation sociale que rêvaient les incré-

(1) D'Argenson, *Journal*, t. VIII, p. 277.

(2) *Ibid*, t. IX, p. 49.

(3) *Nouvelles Ecclésiastiques*, année 1752, p. 79.

(4) Cf. *Sermons sur l'Amour de Dieu*, col. 257 ; *sur les Tourments de l'enfer*, col. 395 ; *sur le Jugement universel*, col 32.

(5) Cf. *Sermons sur la Grâce* ; *sur la Communion* ; *sur l'Autorité de l'Eglise*.

dules l'idéal de société que propose la religion chrétienne, ont cru pouvoir rapprocher, sur quelques points, leur prédication morale de certaines aspirations de leurs contemporains.

On parlait beaucoup, au début de cette deuxième moitié du XVIIIe siècle, de l'origine du pouvoir, de la philanthropie, de la probité naturelle, de l'intérêt de la communauté, du patriotisme, dont on voulait faire la base d'une morale nouvelle (1). Les sermonnaires n'ont pas voulu heurter de front ces tendances, et ont pensé qu'il était plus sage d'essayer de les faire rentrer dans le christianisme. Pour cela, ils ont fait appel aux principes généraux de la Foi, ils ont fouillé les œuvres de leurs devanciers, les livres des Auteurs inspirés et surtout des Pères de l'Eglise. Ils en ont recueilli précieusement tous les conseils pratiques, tous les exemples qui pouvaient se rapporter à leur époque et les ont portés en chaire.

C'est ainsi que l'abbé Poulle refait, d'après le christianisme, le discours de Rousseau sur l'inégalité sociale.

(1) L'abbé Trublet écrivait en 1755 : « Je remarquerai en passant que le goût pour la morale est un des caractères de notre siècle, tout frivole qu'il est à d'autres égards. Elle entre plus que jamais dans les entretiens ordinaires ; on la répand dans tous les ouvrages, quel qu'en soit le sujet et de quelque manière qu'on se soit proposé de le traiter. Aucune matière n'est incompatible avec la morale, aucun genre d'écrire ne lui est interdit » ; *Réflexions sur l'éloquence*, *op. cit*, p. 85.

Il pose comme principe que la diversité des conditions a été établie par Dieu, et est indispensable au fonctionnement de la société (1). Il en tire comme conséquence que nous jouons un rôle dans le bonheur de nos semblables que tout ce qui est contraire à la loi de Dieu, le luxe, la volupté, est contraire à leurs intérêts ; que nous ne sommes que les serviteurs de nos frères ; que nous ne devons pas nous ingérer dans un état sans consulter Dieu ; que, dans la distribution des honneurs, la loi du plus digne est de droit divin, et que nous sommes obligés d'abandonner une situation, si nous n'avons pas les qualités nécessaires pour nous en bien acquitter. Le même orateur, dans son *Exhortation pour les Enfants trouvés*, ne craint pas de faire appel à l'intérêt de la société, à la pitié naturelle et au patriotisme ; et dans son sermon sur les *Devoirs de la vie civile*, il recommande de remplir les obligations de notre état avec intelligence et décence, en s'appuyant, non sans forcer un peu leur attribution, sur les deux textes de saint Paul : *Ut abundetis in omni scientia et doctrina* (Philip., I, 9), *Ut honeste ambuletis* (Thessal., I, IV, 11).

A la théorie du pouvoir que mettaient en vogue quelques politiciens, l'abbé Clément croit devoir répondre par l'exposé de la doctrine catholique du droit divin :

(1) Cf. *Sermon sur la foi*, 2e, p. 1e c.

« Dieu seul est roi, dit-il dans son *Discours pour l'Inaugu-*
« *ration de la statue du Roi*, Dieu seul est roi ; monarques,
« vous n'êtes que ses ministres. Mais parce que vous êtes ses
« ministres, vous êtes aussi ses images vivantes. Votre auto-
« rité vient de lui ; elle est une participation de la sienne.
« Elle est donc sacrée, absolue comme la sienne ; elle ne
« reconnait d'autres bornes que celles que Dieu même lui
« prescrit (1). »

Dans son sermon sur la Cène, le même orateur fit une véritable sociologie chrétienne, basée sur le principe que nous venons de rappeler ; et le jour de la Pentecôte, il dit à Louis XV : « Un prince chéri des hommes, selon l'Ecriture, est toujours un prince chéri de Dieu (2). » Ailleurs, contre ceux qui attaquaient la légitimité des richesses, il exposait la théorie chrétienne de l'aumône (3), et établissait que la subordination des classes de la société est imposée par Dieu ; qu'elle est nécessaire au bien général, et doit être maintenue par l'échange mutuel de bons offices que nécessite la différence des conditions. Mais en somme, ajoutait-il, aux yeux de la Foi, nous sommes tous frères (4), tous aussi égaux de cette éga-

(1) Col. 1755.
(2) *Sermon pour le Jour de la Pentecôte*, col. 1594.
(3) — *sur le Mauvais riche*, col. 1104.
(4) — *pour la Dédicace des Eglises*, col. 1229, 1230.

lité universelle que doivent rétablir la mort et les jugements de Dieu dans l'autre vie (1).

L'orateur était naturellement amené par cette pensée à se faire l'écho des doléances, mille fois répétées autour de lui, sur l'inégalité sociale ; il l'appelle le « prodige d'inhumanité du siècle (2) ; » et malgré lui, les tristes prévisions de ses contemporains lui reviennent sur les lèvres ; il se rappelle instinctivement le châtiment que Dieu a infligé à Sodome pour une faute semblable à celle qu'il constate :

« Au rapport d'Ezéchiel, telle fut aussi la première source « de tous les malheurs de Sodome même : *Ecce haec fuit* « *iniquitas Sodomae.* (Ezech. XVI). Les grands y vivaient « dans un orgueil qui leur faisait dédaigner et oublier le « pauvre : *Iniquitas Sodomae superbia* (Ibid), l'abondance « et la fertilité du pays étaient épuisées en festins : *Iniqui-* « *tas Sodomae saturitas* (Ibid) : on ne s'y occupait que des « arts voluptueux et frivoles, et le sexe surtout coulait dans « la mollesse des jours consacrés uniquement aux plaisirs : « *Iniquitas Sodomae otium ipsius et filiarum ejus* (Ibid) ; « tandis que les pauvres sans secours et sans assistance, « manquaient du plus absolu nécessaire : *Et manum egenti* « *et pauperi non porrigebant* (Ibid). Voilà, conclut le Sei- « gneur, la cause des abominations que cette ville infâme a « commises devant moi, et pour lesquelles je l'ai détruite (3). »

(1) *Sermons sur le Jugement dernier*, col. 974 ; *sur le Mauvais riche*, col. 1100-1.

(2) *Sermon pour la Fête de saint Nicolas*, col. 1774.

(3) — *sur le Mauvais riche*, col. 1103.

Néanmoins, en faisant entendre ces menaces, il a bien soin de faire remarquer que la pauvreté ne donne aucun droit sur la richesse (1), et que c'est à Dieu seul de punir la dureté des riches (2). L'abbé Clément expose aussi avec des arguments chrétiens, un assez grand nombre d'idées chères aux philosophes. Il parle de l'intérêt de la société ; mais il le rattache à la grande loi de l'obéissance que nous devons à Dieu (3) ; et c'est en rappelant les exemples de Jésus-Christ, qu'il conseille aux grands la bonté et la douceur (4). De même, il accepte la probité humaine dont les encyclopédistes faisaient ostentation, mais il veut qu'on la perfectionne par les maximes de la religion (5).

Les jésuites ne se tinrent pas en dehors de ce mouvement qui portait les prédicateurs vers une morale plus actuelle. Le Père Le Chapelain qui ne voulait pas, cependant, voir la politique et les sujets humains s'introduire dans la Chaire (6), imite ses collègues du clergé séculier. Pour exciter les fidèles à prier pour les âmes abandonnées, il rappelle qu'il y a

(1) *Sermon sur le Jugement Téméraire*, col. 1305.
(2) — *sur le Mauvais Riche*, col. 1103.
(3) *Sermons sur les Talents ; sur la Demande des fils de Zébédée.*
(4) *Sermon sur la Demande des fils de Zébédée*, col. 1088.
(5) — *sur l'Influence de la religion sur les affaires temporelles*, col. 998.
(6) — *sur le Ministère Evangélique.*

dans le Purgatoire nombre de braves soldats qui se sont immolés pour la patrie et qui demandent, comme les généreux Macchabées, des sacrifices pour expier leurs fautes (1). Dans son sermon sur la *Fréquentation des temples* (2), il cite le témoignage de saint Basile, de saint Jean-Chrysostome, de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Grégoire, de saint Bernard, pour établir que le possesseur légitime des richesses commet une injustice réelle, s'il les conserve entièrement à son usage. Ailleurs, c'est à des vérités générales, universellement acceptées, qu'il en réfère uniquement. Ainsi quand il veut démontrer la nécessité de l'*Aumône*, il prouve qu'en la refusant, les grands brisent le plan de subordination et d'égalité universelle établi par Dieu, l'économie même de la Providence. Le Père Griffet a cru pouvoir exposer ce que pense la religion du *Luxe*, que les philosophes préconisaient comme un moyen de faire circuler les richesses, et par conséquent, comme une cause de prospérité pour les empires. A défaut de préceptes précis, il a recours à des principes généraux ou à des textes des Pères. Il part de cette vérité que la religion condamne toutes les dépenses faites pour le luxe, qui ne sont pas indispensables à la condition ; et il l'établit sur les éloges que les Livres saints donnent à la

(1) *Sermon pour le Jour des Morts*, col. 854.
(2) Col. 274.

femme forte, à Judith, et sur le blâme qu'ils infligent aux filles de Sion, pour le luxe inconsidéré de leur parure. Puis il rappelle les principes de renoncement, d'humilité, de charité essentiels au christianisme, et prouve que le défaut dont il parle, leur est directement opposé. Il démontre de la même façon que l'amour du luxe est toujours puni par lui-même, par les ennuis multiples qu'il suscite ; et il termine en rappelant l'exemple du mauvais riche, qui après avoir vécu dans le luxe, ne cesse de répéter en enfer : *Crucior in hac flamma* (1).

Nous avons déjà constaté précédemment, mais très rarement, quelques principes sociaux, exposés ça et là dans différents sermonnaires, dans le Père Terrasson G. en particulier. Nous avons vu aussi un certain nombre de préceptes de la morale rationnelle introduits dans l'éloquence religieuse par les meilleurs prédicateurs, le Père Segaud, l'abbé Molinier, sous le couvert des saintes Ecritures ou comme conséquences éloignées des vérités révélées. A l'époque dont nous nous occupons, cette tendance semble s'accentuer. Des sujets et des développements en dehors de la tradition se sont glissés dans la Chaire à la faveur de quelques circonstances exceptionnelles. La morale, quoique rattachée au dogme, en est parfois déduite

(1) *Sermon sur l'Ambition.*

moins immédiatement, comme pour donner satisfaction à l'engouement de la société pour tout ce qui était *raisonnable*. Ces modifications, si légères qu'elles soient, sont des signes caractéristiques de l'évolution et de la décadence de l'éloquence sacrée ; et les prédicateurs, qui les remarquaient très bien, les appelaient déjà sévèrement : *humaniser le langage de l'Evangile, ne paraître qu'à demi chrétien* (1).

Mais en même temps qu'elle se généralisait, qu'elle devenait parfois un peu moins profondément chrétienne, la morale des sermonnaires s'extériorisait.

L'analyse psychologique y paraît moins profonde.

Dans les périodes précédentes, nous avons vu les prédicateurs entrer dans les détails les plus intimes de la vie religieuse de leurs contemporains, leur proposer les conseils les plus sévères de la vie spirituelle. A l'heure présente, ils s'occupent davantage que par le passé de ce qui paraît à l'extérieur, et donnent une place plus grande à l'exposé des préceptes de première nécessité. Cette transformation est sensible chez le Père Le Chapelain et chez le Père Griffet. Là encore, l'éloquence sacrée subissait le contre-coup de l'état social auquel elle était adaptée. Comment les prédicateurs auraient-ils pu prêcher toujours les principes de la perfection chrétienne,

(1) Le Chapelain, *Sermon sur la Stérilité du ministère évangélique*, col. 906.

essayer de dévoiler les secrètes contradictions du cœur et de l'esprit, des pratiques et des convictions, quand une bonne partie de la société n'était religieuse que de surface et tentait même de secouer le joug de la Foi. Ils allèrent au plus pressé : s'efforcèrent de raffermir les croyances ébranlées, de ramener la foule à l'observation des préceptes indispensables ; et c'est seulement quand ils parlent de devoirs dont les idées du siécle imposaient l'observation, de l'aumône par exemple, que les orateurs sacrés ont recours à l'ancienne méthode. Alors, sans se contenter d'en montrer l'obligation, ils descendent dans l'âme de leurs auditeurs, pour y combattre une à une les excuses que les riches allèguent pour s'en dispenser.

Une autre marque assez sensible, imprimée à la prédication, par la société, c'est le ton sur lequel quelques orateurs sacrés parlent aux grands. Leurs prédécesseurs, nous le savons, avaient continué les traditions de franc-parler du XVIIe siècle. Vers 1750, la liberté de parole n'est pas plus grande, « malgré les éloges que le peuple jaloux prodigue aux prédicateurs qui déclament comme la hauteur et la fierté des dieux de la terre (1) » ; mais elle se traduit par les expressions dont se servaient quelques philosophes, J.-J. Rousseau surtout, et que le Père Ch. de Neu-

(1) Ch. de Neuville, *Sermon sur la Parole de Dieu.*

ville disait « dictées par les sombres fureurs d'une philosophie sauvage et mélancolique (1) ».

Pour désigner les grands et les favoris de la fortune, l'abbé Poulle parle de ces « hommes insatiables des biens de la terre, poursuivis par l'image de leurs trésors accrus de leurs injustices », et il ajoute :

« Une main invisible exprime devant eux ces richesses « d'iniquités, et il en découle les larmes des misérables, la « substance des peuples, le sang des pauvres (2). »

Le Père Le Chapelain s'adressant aux riches, insensibles aux misères des pauvres, ne craint pas de les traiter de « cœurs durs et impitoyables ; de cœurs « de fer et de bronze ; de cœurs maudits du ciel et de « la terre ; de cœurs réprouvés dès la vie présente ; de « cœurs indignes de l'humanité dont ils sont l'*op-* « *probre* ».

L'abbé Clément est d'autant plus véhément, qu'il semble imiter à la fois saint Jean-Chrysostome et les écrivains de son époque. Dans son sermon sur la *Demande des fils de Zébédée* (3), il parle des grands « arrogants avec leurs inférieurs et rampants devant leurs supérieurs ». Ailleurs il maltraite les cour-

(1) Ch. de Neuville, *Sermon sur le Bonheur du ciel*, 2e p., 1e cons.

(2) *Sermon sur l'Enfer*, col. 1338 ; cf. encore, *sermon sur l'Aumône*, col. 1379.

(3) Col. 1075.

tisans infatués de leur grandeur de convention (1). Voici un exemple de la manière dont il réfute les prétextes qee les riches allèguent pour se dispenser de l'aumône :

« Les pauvres vous demandent ou l'on vous demande « pour eux de quoi les vêtir, de quoi les nourrir, de quoi les « rétablir ou les soulager ; et vous répondez tristement, d'un « air distrait, que vous souhaitez qu'ils en trouvent. Vous « souhaitez qu'ils en trouvent : Ah ! s'écriait saint Jean- « Chrysostome dans la juste indignation dont il se sentait « saisi, on nous demande après cela pourquoi il y a un « enfer... Peut-il y avoir assez de supplices, et d'assez « grands supplices, pour punir un pareil désordre (2) ! ».

Il faudrait cependant se garder de considérer les orateurs, pour ces violences, comme des déclamateurs. La plupart d'entre eux n'ont pas l'amour du salut des âmes à un moindre degré que leurs devanciers. Si la chronique scandaleuse que sa vie avait motivée (3), permet de mettre en doute la sincérité de l'abbé de Boismont, on ne peut

(1) *Sermon sur la Visitation*, col. 1524.

(2) *Sermon sur le Mauvais riche*, col. 1099.

(3) Cf. infra, p. 342, note 2. — L'abbé Collé raconte qu'un prédicateur très pathétique, l'abbé de Boismorand, un soir qu'il perdait au jeu, dit en regardant le ciel : « Eh ! oui mon Dieu, oui, oui, je t'enverrai des âmes. (*Journal*. t. I, p. 312.) Mais nous ne croyons pas que ces faits puissent être généralisés.

suspecter l'attitude de l'abbé de la Tour du Pin, en face des incrédules. Malgré le rapport de Bachaumont sur sa mort philosophique (1), ses relations étroites, avec ce que le clergé avait de plus pieux, les éloges que l'abbé Joannet fait de son zèle (2), ne laissent aucun doute à ce sujet, du moins pendant qu'il exerçait le ministère de la parole. Et pour tous les autres orateurs, pour les jésuites surtout, on ne peut hésiter à dire que c'étaient de véritables apôtres.

Ecoutons les chroniqueurs :

« Le Père Dumas, dit le marquis d'Argenson, « tonne contre les amours du roi d'une manière « effrontée » (3). « Le Père Laugier est encore plus hardi (4). »

Le Père Griffet tonne contre les mœurs de la Cour. Il attaque même avec tant de liberté les amours de Louis XV (5), que sa Majesté qui avait changé ses jours de chasse pour assister à toutes les prédications (6), avertie par Mr le Grand Aumônier, s'abstint de venir à quelques sermons (7).

(1) *Journal*, t. II, p. 224.

(2) *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, 1754, t. II, pp. 63 et 278.

(3) *Journal*, 5 mars 1752.

(4) D'Argenson, *Journal*, t. VIII, pp. 250, 266, 269, 275.

(5) C'est dans le sermon sur l'*Impureté* (col. 320), et non dans celui sur les *Devoirs d'état*, comme le dit d'Argenson, que le P. Griffet fit cette sortie violente.

(6) D'Argenson, *Journal*, t. VI, p. 373.

(7) *Ibid.* p. 379.

Néanmoins, le prédicateur a des conférences avec le roi qui font trembler la marquise (1), et il blâme le Père de Sacy d'avoir donné l'absolution à la courtisane, sans avoir exigé qu'elle quittât la Cour (2).

Le Père Le Chapelain, lui aussi, prêche le roi dans ses amours (3) ; tonne contre les philosophes et voudrait soulever le peuple contre ces prétendus novateurs (4). D'Alembert se plaint du tocsin que cet orateur sonne contre eux à Versailles, et de l'audace d'un certain abbé Le Roi qui les avait honorés, à Saint-Eustache, d'une « sortie apostolique », et les avait mis en accolade avec Bayle (5). Voltaire ne peut comprendre l'insolence de ces marauds qui condamnent l'*Encyclopédie* (6). Le duc de Luynes est moins explicite pour les autres sermonnaires ; mais dans ses appréciations sur les compliments que les prédicateurs, suivant l'usage, adressaient à sa majesté, et qu'il trouve très beaux, très instructifs, il exprime évidemment, à mots couverts, sa satisfaction des bonnes leçons qui étaient faites au roi.

Du reste, l'orateur le plus véhément de cette période, l'abbé Clément protestait, avec raison, qu'il ne négli-

(1) D'Argenson, *Journal*, t. VI, p. 378.
(2) *Ibid.* t. IX, p. 198.
(3) *Ibid.* t. VII, avril 1752.
(4) *Lettre à Voltaire*, 11 janvier, 1754 ; *Œuvres* de Diderot, p. 29.
(5) 5 mars 1752.
(6) *Lettre au comte de Tressan*, 14 février 1758 ; *Œuvres de Voltaire*, t. XI, p. 857.

geait rien de ce qui dépendait de lui, pour gagner des âmes à Dieu (1) ; et pour se convaincre qu'il disait vrai, il suffit de lire son sermon sur la *Mort des pécheurs*.

Au zèle de l'apôtre, les sermonnaires savent unir très heureusement l'onction de la parole du bon pasteur. Nous pourrions en citer plusieurs exemples extraits des sermons du Père Griffet (2) ou du Père Le Chapelain (3), dont un contemporain disait d'ailleurs « qu'il tournait le cœur comme il voulait » ; (4) ou encore des discours de l'abbé Poulle, qui a su tirer parfois de sa sensibilité des accents véritablement émus (5).

Mais le prédicateur le plus remarquable à ce sujet c'est l'abbé Clément. On est presque étonné, quand on a entendu ses accents énergiques, de trouver dans ses discours l'onction douce de saint Bernard le « dévot ». Le même orateur qui mène si durement les grands, s'écrie, dans son sermon sur l'*Immaculée Conception de Marie* : « Je ne veux étudier les ai-

(1) *Sermons sur l'Aumône* col. 1383 ; *sur le service de Dieu* col. 1282.

(2) Cf. en particulier *ses Sermons sur la Sainteté, sur le Danger des richesses, sur la Conception immaculée de Marie, sur la Transfiguration, les Souffrances, sur la Prédestination.*

(3) *Sermons sur le Nom de Jésus, sur l'Amour de Jésus-Christ*, col. 343, *sur la Fréquentation des temples*, col. 278-9.

(4) Sabatier, *Dictionnaire de la littérature*, à son nom.

(5) Cf *ses Sermons sur l'Aumône*, col. 1383 ; *sur le Service de Dieu*, col. 1282.

mables propriétés de la grâce que dans les charmes que je sentirai à en suivre l'attrait (1) », et il a su exprimer les sentiments que lui inspiraient la *Passion* du Sauveur et l'*Amour de Dieu*, avec une émotion contenue, mais irrésistible. Voici les plaintes touchantes que lui arrachait la stérilité de son ministère :

« Hélas ! Messieurs, tous mes sens sont plongés dans un « profond abîme de tristesse : une douleur continuelle flé- « trit, sèche mon cœur : *Tristitia mihi magna est, et con- « tinuus dolor cordi meo.*

« A quel siècle, grand Dieu, nous avez-vous donc réser- « vés ? Les plus fidèles croient comme si leur foi ne devait « influer en rien sur leur conduite. Ils croient, je ne dis pas « seulement sans pratiquer, mais sans penser, sans réfléchir « jamais à ce qu'ils croient. A peine cependant osons-nous « nous en plaindre ; et c'est toujours inutilement que nous « nous en plaignons. On nous accuse de partialité dans l'ex- « position du dogme : on nous croit outrés dans les déci- « sions de la morale. Nous n'avons que vous, Seigneur, « pour témoin de la droiture de notre conscience : *Verita- « tem dico in Christo, testimonium mihi perhibente cons- « cientia in Spiritu Sancto.* Pour soulager notre douleur, « il ne nous reste plus que des larmes ; et nos larmes nous « n'osons même plus les confier qu'à votre sein : *Tristitia « mihi magna est, et continuus dolor cordi meo.*

« Cependant, Seigneur, souffrez que nous vous deman-

(1) Col. 855.

« dions une dernière grâce, que nous appuyons aujourd'hui « de tout le crédit de votre sainte Mère auprès de vous. « Notre unique désir est de sauver nos frères, et de deve- « nir, s'il le faut, victimes d'anathème pour les sauver : *Op- « tabam ego ipse anathema esse a Christo pro fratribus « meis.* Sauvez-les donc, Seigneur. Vous faut il encore des « victimes ? Nous voici, nous sommes prêts à tout, nous « nous dévouons nous-mêmes volontiers. Notre repos, notre « fortune, notre santé, notre vie, oui, nous sacrifions tout. « Mettez notre sincérité à l'épreuve, en acceptant notre sa- « crifice : *Veritatem dico.* Votre esprit qui pénètre nos « cœurs de la tristesse dont ce désir est le fruit, nous fera « la grâce de ne nous démentir jamais dans aucune sorte « d'épreuve : *Testimonium mihi perhibente conscientia « in Spiritu Sancto* (1). »

Au point de vue de l'onction, les prédicateurs de la troisième période ne sont donc pas inférieurs à leurs devanciers. Mais pour le style, la décadence s'accentue. Les modifications que nous avons déjà signalées dans le style de la prédication, deviennent de plus en plus importantes. La génération formée d'après les principes des Pères Porée et Brumoy était dans toute la force de l'âge et occupait les chaires. Aussi, à partir de 1750, l'éloquence dite académique est-elle cultivée par le plus grand nombre des prédicateurs. Par l'abbé Fresneau, vicaire à Saint-Ger-

(1) *Sermon sur l'Annonciation*, col 1.519-1.520. — Cf. *son Sermon sur la Transfiguration*, col. 1.053,

main-l'Auxerrois ; par l'abbé Thébeau, docteur en Sorbonne, dont les *Lettres sur quelques ouvrages de piété* (1) nous ont conservé quelques discours ; par le théatin Imbert (2) ; par Mathias Poncet de la Rivière, le grand faiseur d'oraisons funèbres, dont nous avons deux sermons (3) ; par l'abbé de la Tour du Pin ; par le jésuite Geoffroy, disciple avoué du Père Ch. de Neuville.

Un grand admirateur et imitateur de Bourdaloue, le jésuite Perrin, s'éprit lui aussi des beautés frivoles de la rhétorique, et à la recherche affectée de ses collègues, joignit un mauvais goût d'autant plus curieux à signaler qu'il avait longtemps enseigné les belles-lettres en province, et qu'il fut même désigné pour la chaire de rhétorique, à Louis-le-Grand. Voici quelques-unes de ses métaphores :

« — Enivrez-vous de ces traits abreuvés de sang qu'on fait « pleuvoir sur vous... (4).

« — Le feu de l'enfer, tout obscur qu'il est, luit assez pour « faire connaître tout entière la folie du pécheur (5).

« — Grand Dieu, quels épanchements du vase de votre « colère (6), etc. »

(1) Année 1755.

(2) *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, 1757, t. III.

(3) (1707-1780). *Discours pour l'Assemblée du clergé*, en 1745 ; *pour une Prise d'habit*, en 1770.

(4) *Sermon sur l'Enfer*, col. 947.

(5) Ibid.

(6) Ibid.

Qu'on lise encore le tableau que l'orateur fait de la misère des pauvres :

« C'est une mère désolée, environnée de tristes enfants « que la faim dévore ; qui, après leur avoir donné la vie, ne « peut plus leur donner que des pleurs, contrainte à toute « heure d'essuyer les demandes de ces malheureux, qui « tendent vers elle inutilement les mains ; et par leurs cris « perçants, déchirent le sein dont ils sont sortis ; que dis-je ? « contrainte, dans les transports de sa douleur, de laisser « tomber d'entre ses bras d'infortunés objets dont elle ne « peut plus soutenir la vue. Ce sont des prisonniers enfon- « cés dans de noirs cachots, courbés sous le poids des chaî- « nes, empestés des vapeurs d'un air impur et contagieux « n'ayant pas où reposer leurs têtes appesanties par des « chagrins cuisants, et dont les corps infects et décharnés « ont à peine de quoi servir de pâture aux vers qui les ron- « gent. Ce sont dans des réduits obscurs, des personnes dé- « chues de leur rang, qui sont forcées de cacher dans le se- « cret, leurs soupirs ; qui souffrent l'indigence et la honte « de l'avouer ; qui, après avoir vendu tout ce qui restait de « leur premier état, ne possèdent que leurs larmes ; encore « même le défaut d'aliments est-il sur le point d'en tarir la « source. Ce sont dans les places publiques, dans nos tem- « ples, des hommes qui ne traînent qu'en rampant, des « corps tronqués et mutilés, et à qui il ne reste de membres « qu'autant qu'il en faut pour souffrir (1). »

(1) *Sermon sur l'Aumône*, col. 1.101.

Mais ce sont les abbés Poulle et de Boismont qui ont porté l'éloquence académique à son apogée : c'est dans leurs œuvres, par conséquent, qu'il nous faut en rechercher les principaux caractères, pour montrer le chemin parcouru depuis Massillon.

Laharpe a déjà constaté que l'abbé Poulle était à la fois un rhéteur et un poète. C'est vrai si l'on ajoute qu'il était rhéteur et poète de grand talent.

Le rhéteur se montre dans sa prédication par la plupart des caractères que nous avons déjà signalés dans les sermons du Père Ch. de Neuville. Citons la recherche des figures verbeuses ou à effet, telles que l'énumération des parties, l'accumulation des analogies, l'usage fréquent de l'antithèse, de l'apostrophe et de l'exclamation ; ou bien encore le partage des phrases en couplets commençants par la même formule, l'emploi du parallélisme. L'abbé Poulle abuse de ces procédés au point de les répéter parfois dans des pages entières (1).

Mais il faut dire aussi, qu'il se sert souvent de tous ces artifices de la rhétorique avec une grande habileté. Voici un passage où l'on verra quel parti il a su tirer de l'antithèse et de l'énumération des parties. C'est le contraste de l'homme selon la nature et selon la grâce :

« Homme du temps, il passe tristement à travers l'inépui-

(1) Cf., notamment col. 1324, 1337, 1354.

« sable mensonge du monde, ce séjour fabuleux et variable « où tout est inconstant ou faux ; promesses, engagements, « biens, gloire, titres, paroles, serments, joies, larmes, « vertus même ; où l'on ne trouve de réel que la haine, l'in- « térêt, l'ambition, la volupté, l'orgueil, passions perpé- « tuelles et souveraines qui, se reproduisant sous toutes « sortes de formes, hormis leur forme naturelle, varient à « l'infini la scène changeante du monde, résistent à l'effort « des lois humaines, des siècles, de la religion ; réunissent « et divisent les hommes, et font de la société un composé « monstrueux de palais et de prisons, d'églises et de théâ- « tres, de réjouissances et de calamités, de politesses et de « perfidies, de mariages et de divorces, de luxe et d'indi- « gence, d'une enveloppe d'agréments superficiels et d'un « abîme d'horreurs profondes. Quelle demeure pour un « citoyen du ciel ! Homme de l'éternité, il soupire, avec saint « Paul, après la destruction de ce vase d'argile qui l'attache « à tant de vanités et de misères. Il dit avec le Prophète : « *Qui me donnera les ailes de la colombe.* (*Psal.* LIV. 7). « Ah ! comme je sortirai de cette terre de malédiction, de ce « pays des apparences ; j'irai, je m'élèverai et je me repose- « rai dans le sein de la paix et de la vérité. Homme du temps « et de l'éternité tout ensemble, comme ces anges que Jacob « vit en songe, lesquels montaient sans cesse sur l'échelle « mystérieuse et sans cesse en descendaient, il vole au ciel « pour jouir, il revient sur la terre pour mériter ; il revole « au ciel par toute son âme, il retourne sur la terre lente- « ment, à regret, et entraîné par le fardeau des besoins et « des nécessités (1). »

(1) *Sermon sur la Foi*, col. 1.252.

L'accumulation des analogies ne nous semble pas moins heureuse dans le passage suivant :

« Dans le purgatoire de la miséricorde, peu de souf-
« frances, beaucoup de consolations ; point de croix qui n'ait
« son onction particulière : point d'adversité qui n'attire une
« grâce ; point de grâce qui ne porte quelque adoucisse-
« ment ; la même main qui blesse guérit : le même Dieu qui
« afflige console. Il n'est jamais plus près de nous que lors-
« qu'il nous châtie. Il était dans les prisons de l'Egypte
« avec Joseph. Il lui révélait les secrets de l'avenir, et y
« jetait par avance les fondements de son élévation future.
« Il était dans la fournaise avec les trois Hébreux, et le roi
« de Babylone fut surpris d'y voir l'ange du Seigneur. Il
« était dans les cachots avec les premiers chrétiens ; il leur
« dictait des cantiques de louanges et d'actions de grâce. Il
« est avec ceux qui souffrent ; il ne se plait qu'avec les mal-
« heureux. Il semble qu'il se repente du mal qu'il est obligé
« de leur faire, et qu'il veuille remplacer par sa présence,
« les biens frivoles dont il les prive (1). »

On verra plus loin le bel usage que fait l'abbé Poulle de l'apostrophe dans la péroraison de son sermon sur l'*Aumône*.

Tous ces développements brillants se retrouvent assez souvent dans les sermons de cet orateur et nous croyons qu'ils ne sont pas sans mérite ; car enfin, si

(1) *Sermon sur les Afflictions*, col. 1306.

ce n'est pas de l'éloquence, c'est au moins de la belle rhétorique.

Mais l'abbé Poulle est peut-être plus poète encore que rhéteur. Il s'est toujours ressenti de ses premiers essais poétiques, l'imagination joue chez lui un très grand rôle. Voltaire a dit de Massillon qu'il avait fait des poètes ses lectures favorites, mais il n'a guère pu signaler, dans l'œuvre de l'éloquent oratorien, qu'une imitation de Racine (1). Il serait plus facile de faire une constatation analogue dans l'œuvre de l'abbé Poulle. On trouve dans ses sermons des expressions visiblement empruntées aux poètes et des développements qui semblent inspirés par quelques-uns de ces vers bien frappés, qui expriment, en style lapidaire, une grande et belle idée générale.

Le tableau qu'il trace des enfants trouvés est très probablement imité du portrait du jeune Astyanax. Il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher les vers de Racine des expressions de l'abbé Poulle :

Le poète avait dit :

Un enfant malheureux qui ne sait pas encore,
Que Pyrrhus est son maître et qu'il est fils d'Hector.

. . . . . .

. . . . . .

T'a-t-il de tous les siens reproché le trépas ?
S'est-il plaint à tes yeux des maux qu'il ne sent pas ?

(1) *Œuvres*, t. IV, p. 216.

Voici l'imitation de l'orateur :

« Les enfants trouvés ne vous importuneront pas de leurs « gémissements, ni de leurs plaintes ; ils ne savent pas qu'ils « sont pauvres, puissent-ils ne le savoir jamais ! Ils ne vous « reprocheront ni les duretés de votre cœur, ni vos prodiga- « lités, ni vos superfluités ruineuses. Ils ignorent les droits « qu'ils ont sur vous, et tout ce que leur coûtent vos pas- « sions et votre luxe (1). »

Le trait qui termine ce tableau :

« Vous les verrez se jouer dans le sein de la Providence. « Présentez-leur l'or et l'argent que vous leur destinez, ils « les saisiront d'abord avec empressement comme un objet « d'amusement et de curiosité » ;

est évidemment imité de l'hymne de Prudence en l'honneur des saints Innocents :

Aram sub ipsam simplices
Palma et coronis luditis.

Dans son sermon sur l'Aumône, l'abbé Poulle développe ainsi le vers de Voltaire :

Il suffit qu'il soit homme et qu'il soit malheureux,

« Ils sont tout ce qu'il faut pour intéresser les âmes géné-

(1) Col. 1396.

« reuses : Ils sont hommes, ils doivent nous être chers ; ils « sont malheureux, ils vous doivent être respectables (1). »

Et dans la deuxième partie de ce discours, n'est-ce pas le mouvement de Racine :

« Du zèle de ma loi que sert de vous parer, » etc..., qu'il reprend dans ce beau passage :

« Ecoutez cette voix qui sort du fond du tabernacle ; « c'est la voix de celui qui vous a rachetés, c'est la voix de « celui qui jugera les vivants et les morts. Il vous dit : « Qu'ai-je à faire des honneurs hypocrites que vous me « rendez ? Votre feinte humiliation est un outrage et une « cruauté. Vous m'avez foulé aux pieds en entrant dans le « temple, et vous venez vous prosterner tranquillement de- « vant mes autels. Ne vous ai-je pas dit que j'aimais mieux « la miséricorde que le sacrifice ? Ames intéressées, il ne « vous en coûte rien pour m'adorer, il vous en coûterait « pour me secourir. Ne suis-je donc votre Dieu que quand « j'ai des grâces à distribuer ? Comme Pierre, vous me re- « connaissez pour votre seigneur, sur le Thabor, et vous me « reniez dans le prétoire. Moins d'abaissement et plus de « charité. Honorez-moi de votre substance, de ces richesses « qui sont et mon ouvrage et mes bienfaits. Voilà l'of- « frande, voilà l'encens, voilà l'action de grâces que je vous « demande. Acquittez-vous en partie, par vos largesses, du « sang que j'ai versé pour vous. Nouveaux Joseph, assistez,

(1) Col. 1379.

« nourrissez votre Père céleste, et devenez en quelque façon « les sauveurs de votre Sauveur même (1). »

Ce soin de recueillir et d'employer les pensées ingénieuses des poètes est une indication précieuse pour qui veut se rendre compte de la méthode de l'abbé Poulle, et l'on peut y voir déjà quelle part cet orateur faisait à l'imagination. Un de ses contemporains et compatriotes, l'abbé Boulogne, nous indique sa méthode de travail. Son cadre une fois tracé, il attendait que « le discours se fît », ou, ce qui revient au même, que l'imagination lui fournît de belles figures pour exprimer ses pensées. Mais, en somme, l'abbé Poulle abuse de cette faculté, sa composition est souvent plus poétique qu'oratoire. Quand une figure, qui lui paraît heureuse, se présente à son esprit, il est incapable de l'écarter ; il accumule les traits et les images, sans même se soucier toujours de nuancer les couleurs, de les graduer et de les fondre.

Toutefois, ces restrictions faites, nous devons remarquer que l'abbé Poulle doit à son imagination de très heureuses qualités. Ce serait peu de dire qu'il a le goût plus pur que les orateurs de la même école, et qu'on ne rencontre dans son œuvre, qu'en très petit nombre, les images forcées, et jamais les figures de mauvais aloi, que nous avons signalées

(1) *Sermon sur l'Aumône*, col. 1385.

chez les prédicateurs jésuites. Il doit à son imagination cette noblesse d'expression qui s'adapte fort bien à l'éloquence de la Chaire. C'est elle qui lui a suggéré ces grandes images que l'on trouve çà et là dans son œuvre, et que Bossuet n'aurait pas désavouées ; celles-ci par exemple : « L'aumône n'a pas « besoin d'introducteur, elle monte toute seule jus- « qu'au trône du Dieu vivant. »

« Les incrédules, sur le point de plonger dans le « gouffre effroyable de la destruction, appellent le « néant, l'éternité leur répond (1). »

Mais en outre, c'est grâce à son imagination que l'abbé Poulle a pu suppléer dans une certaine mesure aux qualités qui lui faisaient défaut.

Il manquait d'invention, mais son imagination lui a permis de rajeunir très heureusement les lieux communs. Voici comment il décrit le rôle si souvent retracé de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, dans la vie du chrétien :

« Ainsi la Foi et l'Espérance, toutes deux enveloppées de « voiles épais qui les dérobent à nos yeux, nous sont don- « nées pour être nos compagnes inséparables pendant cette « vie mortelle, qu'on peut appeler un véritable voyage. La « Foi nous montre la route que nous devons tenir ; elle di- « rige nos pas ; elle les affermit ; elle nous fait marcher « sans crainte et sans danger sur la tête du dragon et du

(1) *Sermon sur la Foi*, col. 1247.

« basilic ; elle nous fortifie par les secours surnaturels, par « la nourriture divine qu'elle a soin de nous fournir....

« L'Espérance, de son côté, nous rappelle le souvenir « consolant de notre patrie ; elle nous précède dans la car- « rière des combats ; elle porte devant nous l'arche sainte « où sont en dépôt les promesses éternelles qu'elle tient des « mains de la Foi ; elle nous flatte d'un prochain retour qui « sera le temps du repos et des récompenses. Cette attente « abrège la longueur du chemin, adoucit les fatigues et « l'ennui de notre pélerinage, nous fait supporter avec pa- « tience, et même avec joie, les amertumes, les épreuves, « les contradictions que nous rencontrons sur notre passage. « Et quand la Foi et l'Espérance ont rempli leur ministère à « notre égard, qu'elles nous ont conduits, chargés des ri- « chesses de la grâce, à la maison du Père céleste, à « l'exemple de l'ange de Tobie, elles s'évanouissent l'une et « l'autre en se manifestant, et elles nous laissent avec la « Charité, cette épouse immortelle, conquise avec tant de « peines et par tant de combats au lieu de notre exil, et qui « doit faire notre félicité pendant les siècles des siècles (1). »

Ailleurs, la succession rapide des images produit le mouvement, ou l'illusion du mouvement que n'a pas toujours la pensée :

« Notre destinée éternelle est impénétrable : dès lors, les

(1) *Sermon sur la Foi*, col. 1253. Cf. encore la description des effets de la prospérité, *Sermon sur les Afflictions*, 2e p. ; du détachement chrétien, *Sermon sur la Parole de Dieu.*

« élus, qui ne savent pas s'ils sont dignes d'amour ou de « haine, opèrent leur salut avec crainte, avec tremblement. « Les réprouvés, tranquilles sur un avenir épouvantable « qu'ils ignorent, se livrent au torrent de la société qui les « entraîne ; cependant le mystère de justice a son cours, « ses progrès. Les décrets de Dieu se développent, ses des- « seins s'exécutent, les prophéties s'accomplissent ; l'Eglise « souffrante et militante, purifiée de plus en plus par le feu « de l'épreuve, se dérobe insensiblement pour rejoindre « l'Eglise triomphante ; les siècles se précipitent, le jour du « jugement s'avance dans l'obscurité, il arrive ; le tonnerre « de la voix qui brise les cèdres du Liban retentit juqu'au « fond des tombeaux : *Levez-vous, morts*. La Foi s'enfuit « avec le tempspour ne plus reparaître ; l'univers s'écroule, « la nature expire. Dieu se manifeste. Tout est éternel, le « vice et la vertu, les châtiments et les récompenses. Où « seront les impies ? Où serons-nous nous-mêmes ? (1). »

Comme pour suppléer à l'intérêt que provoque la véritable éloquence, l'imagination de l'abbé Poulle lui a encore permis de tracer des tableaux saisissants de la nature humaine et des mœurs du siècle. Voici par exemple comment il fait la peinture de l'amour :

« Sans entrer dans un plus long détail, prenons la plus « douce, en apparence, et la plus terrible, en effet, de toutes « les passions. Timide en naissant, elle est quelque temps « inconnue au cœur même qui l'a formée : elle se couvre des

(1) *Sermon sur la Foi*, col. 1243-4.

« ombres du silence et du mystère ; elle ne s'annonce que « par l'embarras et par la honte ; elle paraît plus craintive « que redoutable. Plus vive en croissant, elle se trahit « elle-même, elle s'accoutume à l'éclat ; elle brave les re- « gards et les discours ; les obstacles l'enflamment, la cen- « sure l'enhardit ; bientôt impérieuse, elle souhaite, et tout « est exécuté ; elle parle, et tout se tait ; elle commande, et « tout est immolé ; cruelle à la fin, que de pleurs ne fait- « elle pas couler ! Les soupçons la tourmentent, la jalousie « l'aigrit, l'inconstance, les infidélités la désespèrent ; et « souvent, après beaucoup d'alarmes, de forfaits, d'oppro- « bres, ou elle s'éteint par le dégoût, ou elle se change en « une haine implacable. Emploierait-on d'autre traits si l'on « voulait peindre la fureur ? (1). »

Qu'on nous permette encore de reproduire le portrait des vierges imprudentes, qui continuent dans le cloître la vie dissipée du monde :

« Malheur à ces vierges imprudentes qui, sans nécessité, « trahissent le secret de leur retraite, et se livrent indiscrè- « tement aux entretiens des sectateurs du siècle ! Elles en « rapportent l'idée du monde, plus dangereuse que le monde « lui-même, parce que, dans la réalité, le monde est rempli « d'amertume et qu'il n'a que des charmes dans l'imagina- « tion. Quel incendie va causer cette étincelle ! Cette idée

(1) *Sermon sur la Vigilance chrétienne*, col. 1323-4.

« funeste les suit partout, elle les obsède, elle répand le « poison du dégoût sur leurs exercices les plus saints. Bientôt « le cloître leur paraît un désert ; la prière, une gêne ; l'obéis- « sance aux supérieurs, un esclavage ; la plus légère mortifi- « cation, un martyre. Elles ne regardent plus l'autel, où elles « ont sacrifié, que comme un écueil contre lequel elles ont « échoué. Elles y retournent pour ramasser curieusement « les débris de leur naufrage. De ces restes déplorables, elles « en font une manière de monde bizarre, moitié profane, « moitié sacré, composé de petits objets et de grandes mi- « sères, et qui n'est que la représentation du monde même. « Ainsi, elles mettent les goûts à la place des passions ; la « paresse, à la place de la mollesse ; le relâchement, à la place « de la volupté ; la recherche continue d'elles-mêmes, à la « place des aises et des commodités de la vie qui leur sont « interdites ; les erreurs de l'imagination, à la place de l'en- « chantement des fêtes et des spectacles ; la vivacité des « prédilections humaines, à la place des emportements d'une « passion plus furieuse ; le regret d'avoir renoncé, à la place « du remords d'avoir trop joui ; et pour se ressaisir autant « qu'elles le peuvent du monde entier, elles se mettent elles- « mêmes à la place de leurs parents, elles s'approprient leurs « joies, leurs prospérités, elles s'humilient de leurs disgrâces. « N'est-ce pas là rétracter ses premiers engagements et re- « prendre, dans l'obscurité de la retraite, ce qu'on avait « sacrifié au Seigneur à la face du ciel et de la terre ? En « cela semblables aux prêtres imposteurs de Bel, qui, par des « issues secrètes, allaient, à la faveur de la nuit, dérober les « offrandes qu'ils avaient étalées pendant le jour avec osten- « tation au pied de leurs idoles. Ah ! ma chère sœur, la

« meilleure manière de quitter le monde, c'est de l'oublier, « et de souhaiter qu'il nous oublie (1). »

L'orateur sait aussi, à l'occasion, peindre en un clin d'œil un grand et majestueux tableau :

« Il me semble en ce moment entendre la voix de Dieu, « qui me dit comme autrefois au Prophète : Prêtre du Dieu « vivant, que voyez-vous ? Seigneur je vois, et je vois avec « consolation, un nombre prodigieux de grands, de riches, « émus, touchés pour la première fois du sort des misérables. « Passez à un autre spectacle, percez ces murs, percez ces « voûtes : que voyez-vous ? Un foule d'infortunés, plus mal- « heureux peut-être que coupables. Ah ! j'entends leurs mur- « mures confus, ces plaintes de la misère délaissée, ces gé- « missements de l'innocence méconnue, ces hurlements du « désespoir. Qu'ils sont perçants ! mon âme en est déchirée ! « Descendez : que trouvez-vous ? Une clarté funèbre, des « tombeaux pour habitations, l'enfer au-dessous ; une nour- « riture qui sert autant à prolonger les tourments que la « vie ; un peu de paille, éparse çà et là, quelques haillons, « des cheveux hérissés, des regards farouches, des voies « sépulcrales qui, semblables à la voix de la Pythonisse, « s'exhalent en sanglots comme de dessous terre ; les con- « torsions de la rage, des fantômes hideux se débattant « dans les chaînes ; des hommes..... l'effroi des hommes.

(1) *Sermon sur le Service de Dieu*, col. 1280 ; cf. col. 1281, L'Espérance dans le monde et les pauvres au XVIIIe siècle, *Sermon sur la Charité*, col. 1395.

« Suivez ces victimes désolées jusqu'au lieu de l'immolation : « que découvrez-vous ? Au milieu d'un peuple immense, la « mort, sur un échafaud, armée de tous les instruments de « la douleur et de l'infamie. Elle frappe : quelle consternation « de toutes parts ! quelle terreur ! Un seul cri, le cri de « l'humanité entière, et point de larmes. Comparez à présent « ce que vous avez vu de part et d'autre, et concluez vous-« même..... Seigneur, plus je considère attentivement et « plus je trouve que la compensation est exacte. Je vois un « protecteur pour chaque opprimé, un riche pour chaque « pauvre, un libérateur pour chaque captif ; ils sont même « presque en présence les uns des autres ; il n'y a entre eux « qu'un mur et le cœur des riches. Un prodige de votre « grâce, ô mon Dieu, et la charité ne fera bientôt plus de « ces deux visions qu'une seule vision. Le prodige s'opère ; « les riches nous abandonnent : ils se précipitent vers les « les prisons, ils fondent dans les cachots ! Ils n'y a plus de « malheureux ; il n'y a plus de débiteurs ; il n'y a plus de « pauvres. Restent seulement quelques criminels dévoués « au glaive de la justice pour l'intérêt général de la société, « dont ils ont violé les lois les plus sacrées : mais du moins « consolés, mais soulagés, mais disposés à recevoir leurs « supplices en esprit de pénitence, et leur mort même, en « sacrifice d'expiation. Ces monstres vont mourir en chré-« tiens. C'en est fait, aux approches de la charité, tous les « objets lugubres qui affligeaient l'humanité ont disparu, et « je ne vois plus que les cieux ouverts, où seront admises « ces âmes véritablement divines, puisqu'elles sont miséricor-« dieuses, dignes de régner éternellement avec vous, ô le « rédempteur des captifs ! ô le consolateur des affligés ! ô

« le père des pauvres ! ô le Dieu des miséricordes ! Ainsi « soit-il (1). »

C'est surtout lorsqu'elle s'aide de la sublimité de la Foi, que l'imagination de Poulle s'élève le plus haut. Alors le sermonnaire atteint véritablement ce ravissement de l'âme qui constitue le lyrisme, et l'on croit entendre dans sa voix des accents qui rappellent ceux des prophètes. On a pu remarquer ce caractère dans le passage que nous avons cité de son sermon sur le *Ciel* (2) : on le constaterait encore dans ses discours sur la *Foi* (3), sur l'*Enfer*, où, par ses prodiges d'imagination, il touche presque à la véritable éloquence.

Mais l'idéal rêvé habituellement par l'orateur académique, c'est d'égaler Massillon. Il a tenté plusieurs fois d'y arriver. Dans le sermon sur le *Service de Dieu* (4), l'abbé Poulle s'est inspiré du fameux mouvement sur le petit nombre des élus ; dans le sermon sur la *Foi* (5), il a pris pour modèle le portrait du pécheur mourant. Plein de confiance dans ses ressources de diction, il semble avoir tenu à exprimer autrement, et s'il le pouvait, aussi bien que

(1) Col. 1388-9.
(2) Supra, pp. 279 et suiv.
(3) Cf. en particulier, col. 1242-3.
(4) Col. 1284.
(5) Col. 1246-7 ; cf. *Sermon sur l'Enfant prodigue*, col. 1369-70 ; et Massillon, même sujet, 2e p.

Massillon, les idées développées par son illustre prédécesseur. Nous allons citer un passage de Massillon et l'imitation qu'en a faite l'abbé Poulle.

Voici d'abord le modèle ; Massillon dépeint l'état psychologique des damnés, quand ils se voient séparés du Dieu qu'ils aiment encore, au milieu de leur supplice :

« Un mouvement, plus rapide que celui d'un trait décoché par une main puissante, portera leur cœur vers le « Dieu pour qui seul il était créé, et une main invisible les « repoussera loin de lui. Ils se sentiront éternellement déchirés, et par les efforts violents que tout leur être fera « pour se réunir à leur Créateur, à leur fin, au centre de « tous leurs désirs, et par les chaînes de la justice divine, qui « les en arrachera, et qui les liera aux flammes éternelles Le « Dieu de gloire même, pour augmenter leur désespoir, se « montrera à eux plus grand, plus magnifique s'il est possible « qu'il ne paraît à ses élus ; il étalera à leurs yeux toute sa « majesté pour réveiller dans leur cœur tous les mouvements « les plus vifs d'un amour inséparable de leur être, et sa clémence, sa bonté, sa munificence les tourmenteront plus « cruellement que sa fureur et sa justice. Ici-bas, mes frères, nous ne sentons pas toute la violence de l'amour naturel que notre âme a pour son Dieu, parce que les faux « biens qui nous environnent, et que nous prenons pour le « bien véritable, ou l'occupent ou la partagent. Mais l'âme « une fois séparée du corps, ah ! tous ces fantômes qui l'abusaient, s'évanouiront ; tous ces attachements étrangers

« périront ; elle ne pourra plus aimer que son Dieu, parce « qu'elle ne connaîtra plus que lui d'aimable. Tous ses pen- « chants, toutes ses lumières, tous ses désirs, tous ses mou- « vements, tout son être se réunira dans ce seul amour ; « tout l'emportera, tout la précipitera, si je l'ose dire, dans « le sein de son Dieu ; et le poids de son iniquité la fera sans « cesse retomber sur elle-même, éternellement forcée de « prendre l'essor vers le ciel, éternellement repoussée vers « l'abîme, et plus malheureuse de ne pouvoir cesser d'ai- « mer que de sentir les effets terribles de la justice et de la « vengeance de ce qu'elle aime (1). »

Ecoutons maintenant l'abbé Poulle :

« Frappés de ces images épouvantables, vous ne concevez « rien au-delà, mes chers frères : et cependant voici, en un « seul trait, l'assemblage de tous les maux. Dans la privation « entière des biens de la gloire, le réprouvé est rendu : à « qui ? à son Dieu. Sur la terre, c'est le pécheur qui se dé- « fend, et c'est Dieu qui le poursuit, qui ne peut consentir à « sa perte, qui heurte à la porte de son cœur, qui l'appelle « par sa grâce. Dans l'enfer, tout rentre dans l'ordre ; c'est « Dieu qui se refuse, et c'est le réprouvé qui le cherche ; son « âme, dégagée des liens imperceptibles qui suspendaient la « rapidité de sa pente naturelle, est rappelée malgré elle à « toute sa destination : elle tend à Dieu comme à son centre ; « elle se porte vers lui avec impétuosité. Où vas-tu âme cri- « minelle ? Tu voles au-devant de ton Juge ! Ni cette considé-

(1) *Sermon sur le Mauvais riche*, 2e p., 2e cons..

« ration, ni ses alarmes, ni les châtiments qu'elle se prépare,
« ne sont pas capables d'arrêter l'impulsion vive qui l'en-
« traîne : elle s'élance par la nécessité de sa nature, et toutes
« les perfections divines qu'elle a outragées s'empressent
« de la rejeter ; elle s'élève par le besoin immense et pres-
« sant qu'elle a de son Dieu, et son Dieu la repousse par la
« haine nécessaire qu'il porte au péché. Elle s'élance, et la
« rapidité de son essor lui fait encore mieux comprendre
« qu'elle est faite pour jouir de Dieu. Elle en est rejetée, et
« la pesanteur du coup qui l'accable lui fait encore mieux
« connaître qu'elle a forcé son Dieu à la repousser. Elle s'é-
« lève par désespoir ; Dieu la rejette par une juste vengeance.
« Suspendue entre elle-même et son Dieu, entre le comble
« du bonheur et le comble de la misère ; également malheu-
« reuse, et quand elle s'efforce de s'approcher de cette source
« de tous les biens, et quand elle en est arrachée avec vio-
« lence ; également tourmentée, et lorsqu'elle sort d'elle-
« même, et lorsqu'elle est contrainte de s'y replonger : elle
« trouve son Dieu sans pouvoir le posséder ; elle le fuit sans
« pouvoir l'éviter ; elle passe successivement des ténèbres à
« la lumière, de la lumière aux ténèbres ; elle roule d'abîmes
« en abîmes, d'horreurs en horreurs ; elle porte l'enfer jusque
« vers le ciel ; elle rapporte l'image du ciel jusque dans
« l'enfer même (1). »

Voilà un des morceaux les plus caractéristiques de l'éloquence dite académique. Il nous permet de constater la différence qui existe entre ce style figuré à

(1) *Sermon sur l'Enfer*, col. 1,343-4.

l'excès, froid et recherché, et la facilité élégante, la sensibilité profonde de Massillon. L'abbé Poulle, d'ailleurs, se rendait très bien compte de sa méthode et des résultats auxquels il arrivait. Il avoue qu'en perdant leur ancienne simplicité, les « instructions « ont dégénéré, ont perdu leur première onction. « Trop de méthode, trop d'apprêts, trop de parure, « ajoute-t-il ; plus de gravité, plus de mouvement, « plus de chaleur, plus d'âme » ; et, donnant au mot orateur le sens de rhéteur disert qu'il avait alors (1), il se plaint de ce qu'on forçait « les prédicateurs à être orateurs, de ce qu'on avait fait un art de la prédication » ; et il s'excusait sur son zèle pour les âmes d'être tombé dans ce travers (2).

Nous pourrions aussi trouver dans son sermon sur *la Parole de Dieu* la théorie de l'éloquence dite académique. Mais comme ces principes eurent un bien plus grand retentissement dans la bouche de l'abbé de Boismont, un émule de l'abbé Poulle qui fit éclater une violente réaction contre ce genre d'éloquence, c'est dans l'un de ses discours que nous allons les rechercher. Fort du patronage très suspect de la duchesse de Chaulnes, l'abbé de Boismont s'était présenté à l'Académie, en compétition avec d'Alembert. Le philosophe fut élu contre le prédicateur. Dans son

(1) Trublet, *Réflexions sur l'éloquence*, p. 2.
(2) *Sermon sur la Parole de Dieu*, col. 1291-5-6.

discours de réception, le nouvel académicien avait à faire, suivant l'usage, l'éloge de son prédécesseur, le Père Surian, l'un des orateurs les plus remarquables du commencement du siècle. D'Alembert qui, dans un discours sur *l'Elocution oratoire* (1), a déclaré contraire au bon goût, « ce langage figuré, poétique, « chargé de métaphores et d'antithèses, qu'on ap- « pelle, il ne sait pourquoi, style académique..., et « qu'on aurait dû appeler, avec bien plus de raison, « style de la chaire », avait une belle occasion de se venger de la suppression de l'*Encyclopédie* à laquelle n'avaient pas peu contribué les prédicateurs de la cour, les jésuites entre autres. Il ne la laissa pas échapper. Profitant habilement de ce que le Père Surian n'avait pas eu à faire de l'apologie, il le félicita d'avoir été bien éloigné de ce « zèle aveugle et barbare qui « cherche l'impiété où elle n'est pas ; et qui, moins « ami de la religion qu'ennemi des sciences et des « lettres, outrage et noircit des hommes irréprocha- « bles dans leur conduite et dans leurs écrits, et dont « plusieurs se trouvent au milieu de cette compagnie « qui renferme ce que la religion a de plus respec- « table, l'Etat de plus grand, les lettres de plus célè- « bre. » Il réclame contre cette injustice cruelle et proteste que « la religion doit aux lettres et à la philoso- « phie l'affermissement de ses principes ; les souve-

(1) *Mélanges de littérature*, t. II, p. 352.

« rains, l'affermissement de leurs droits combattus et « violés dans des siècles d'ignorance ; les peuples, « cette lumière générale qui rend l'autorité plus douce « et l'obéissance plus fidèle ». La philosophie était vengée. Le nouvel élu ne put retenir une critique à l'adresse de son compétiteur et faisant allusion aux patronages que s'était ménagés l'abbé de Boismont, « il loua l'évêque de Vence d'avoir ignoré la sou- « plesse du manège, la bassesse de l'intrigue et ces « autres moyens vils qui mènent aux dignités, par le « mépris d'avoir été éloquent et vertueux. »

Enfin, comme littérateur, d'Alembert proclame qu'il n'y a « point d'art pour l'éloquence... ; que le « goût des ornements frivoles outrage la majesté du « sujet ; et que, des différents styles qu'admet l'élo- « quence profane, il n'y a, à proprement parler, que « le style simple qui convienne à la Chaire ».

En répondant à ce discours, Gresset reprit à peu près les mêmes idées, mais d'une manière plus directe et plus méchante. Le Père Surian, dit-il, était un philosophe chrétien sans cabale, qui ne mendiait pas les suffrages de ses auditeurs. L'académicien croit devoir ajouter, pour la gloire de l'orateur et pour l'instruction de ses imitateurs, qu'un ministre de la parole sainte n'arrive à rien, « s'il ne joint aux ta- « lents et au génie l'autorité de l'exemple et l'élo- « quence des mœurs. » Puis faisant allusion au manque de préparation oratoire de l'abbé de Boismont, il

ajoute que l'évêque de Vence entra dans la carrière rempli des grandes vérités du christianisme, nourri de l'étude des Livres Saints; et il insiste sur cette idée émise par d'Alembert, qu'on ne doit la grande éloquence qu'aux « dons lumineux de la nature et non « au pesant secours des règles ou au pédantisme des « préceptes ». En concluant, il condamne tous « ces « esprits médiocres, ces talents subalternes qui se « croyant sublimes ne peuvent manquer que de se « trouver éloquents » ; et, sans tenir compte de l'immense réputation du Père Ch. de Neuville, de l'abbé Poulle et des autres prédicateurs académiques, il déclare que depuis Massillon, l'éloquence sacrée attend encore un restaurateur.

Mais, l'année suivante, l'abbé de Boismont était admis au nombre des *Immortels* (1), il consacra tout

(1) Son élection donna même lieu, d'après M. de Rulhière, à un incident assez caractéristique des mœurs de l'époque. Le hasard avait donné pour concurrent, au nouvel orateur, un auteur tragique. Les protectrices du poète, célèbres par leur rang et leur beauté, mécontentes de la préférence que l'on avait accordée à l'abbé de Boismont, vinrent à l'église pour le juger sévèrement. Averti de cette petite cabale, le prédicateur changea son discours, et choisit un sujet bien plus approprié à son auditoire : *La Conversion de la Madeleine*. La première partie du sermon, où Madeleine était peinte dans toutes les illusions de la beauté, fut très brillante ; mais quand l'abbé de Boismont voulut représenter Madeleine repentante, la mémoire et la voix lui manquèrent. Cet échec, loin de nuire à sa réputation, ne fit que l'augmenter. Le sermonnaire s'était conquis les sympathies de ses auditrices. *(Notice sur M. de Boismont).*

son discours de réception à répondre à quelques accusations de ses adversaires et essaya de faire l'apologie de la prédication académique. S'autorisant sans doute de l'exemple de Massillon et de l'importance prise par l'apologie sentimentale, l'abbé de Boismont va jusqu'à dire que la religion ne peut pas être l'objet d'une démonstration rigoureuse et déclare que l'orateur sacré doit s'adresser surtout au cœur (1). Mais comme le Père Pérussault et les prédicateurs jésuites, il veut qu'on aille au cœur par l'imagination qui est, dit-il, « bien plus apte à ce rôle que la raison ». Pour justifier sa théorie, il reprend, lui aussi, le principe dont nous avons parlé plus haut d'Arnauld et de Rollin ; mais dans les commentaires qu'il en fait, il en change le sens. Au lieu de la permission timide donnée par les deux écrivains d'orner la vérité, l'abbé de Boismont soutient que l'orateur de la chaire *doit plaire*. « Il avait cru, dit-il, qu'en « embrassant la carrière des grandes vérités il ne « devait rien exclure de ce qui pouvait leur prêter « plus de lumière, plus d'action, et rendre, pour ainsi « dire, leur substance plus douce, plus insinuante ; « qu'il fallait étudier les goûts des hommes pour les « ramener plus sûrement à leurs devoirs ; que les

(1) L'abbé Poulle avait dit : « Le zèle éloquent n'éclaire « qu'en enflammant ; il emploie la voie la plus prompte et la « plus sûre pour arriver au cœur ; raisonnements, images, « réflexions, il résout tout en sentiments. » *Sermon sur la Parole de Dieu*, col. 1.294.

« grâces de l'imagination, les richesses du coloris, la « délicatesse et la variété des portraits, beautés du « domaine des lettres, pouvaient être transportées « dans l'école des mœurs ; et qu'une religion, faite « surtout pour les cœurs, devait remuer par les « images, puisque, jalouse du mérite de la Foi, elle « ne se permet pas d'entraîner par de rigoureuses « démonstrations. »

« Pourquoi, ajoute-t-il, lorsqu'il s'agit de comman- « der aux hommes, dédaignerait-on le charme le plus « puissant qui les soumette et les captive ? Or, pour « affecter sensiblement les hommes, il faut leur « plaire ; la raison seule traîne tristement après elle « les principes et les conséquences ; c'est à l'imagina- « tion à les arracher, pour ainsi dire, de l'esprit où « elles languissent sans mouvement et sans vie, pour « les reproduire jusqu'au fond du cœur et intéresser « le sentiment à leur succès... »

Le nouvel académicien répond ensuite directement à d'Alembert : « Tous les jours, dit-il, on « regrette la majestueuse simplicité des premiers dé- « fenseurs de la religion ; on veut que dans ces « temps heureux tout ait plié sous le poids de la « vérité seule, et que, pour la rendre victorieuse, il « ait suffi de la montrer sans parure et sans art » ; mais, ajoute-t-il, saint Paul, Tertullien, saint Jean-Chrysostome, saint Bernard, saint Augustin n'ont-ils pas eu recours à l'imagination ? Dans leurs œuvres,

elle est moins déliée peut-être, moins minutieuse que dans celles des prédicateurs de nos jours, parce que leur âge était plus simple, les vices avaient pour ainsi dire plus de corps et de consistance, la corruption était moins adroite... Mais lorsque « le vice est de-« venu ingénieux, il a fallu le devenir avec lui pour « le combattre. »

L'abbé de Boismont convient que les ornements défigurent la vérité, et que l'art le plus heureux est celui qui ressemble le moins à l'art. Toutefois, il désire que tous les moyens de rendre les devoirs aimables soient regardés comme précieux ; et il demande à l'Académie, de décider d'une manière catégorique que l'expression des mêmes vérités peut souffrir des différences amenées par les temps ou conseillées par le génie des peuples, et que l'art de persuader n'est autre chose que le « don de sentir et le talent de peindre ».

Ce discours était habile ; il fut couronné de succès. Au nom de l'illustre corps, l'abbé Alary répondit au nouvel élu : « Ce que nous venons d'entendre justi-« fierait pleinement notre choix, si nos suffrages « n'avaient été prévenus par ceux du public ! » Puis faisant allusion aux succès oratoires de l'abbé de Boismont : « Vous avez réuni au don de plaire, dit-« il, le talent de convaincre et de toucher ; assem-« blage d'autant plus rare qu'il suppose nécessaire-« ment celui de l'esprit et du génie. »

L'éloquence académique venait de recevoir ses lettres patentes.

Deux ans plus tard, pendant sa dernière station à la Cour, le Père Ch. de Neuville répondait à son tour, dans son sermon sur la *Parole de Dieu*, aux attaques dont il avait été l'objet et à celles dont l'abbé de Boismont n'avait pu se disculper lui-même. Il se demande d'abord quel motif inspire à des âmes mondaines, profanes et dissipées le prétendu désir de rappeler, dans la chaire évangélique, ce qu'il leur plaît de nommer la naïveté, la simplicité du langage apostolique. La raison qu'il en donne est médiocre ; au lieu d'y voir simplement, non pas une revendication du bon goût, il ne pouvait le soupçonner, mais une taquinerie, il prétend que c'est parce que « ces réflexions « profondes, ces mouvements forts et pathétiques, « ces images vives et animées, ces expressions plei- « nes de feu et d'impétuosité, les entraîneraient, les « domineraient (1). » Le Père Ch. de Neuville est plus heureux, quand, réfutant les critiques des philosophes contre l'éloquence académique, il soutient que si « l'orateur ne doit pas se rechercher lui-même en « chaire, il peut du moins consacrer au salut des « peuples et à la gloire de l'Evangile tout ce que le « ciel lui a accordé de talent ».

Mais il comprend très bien que, derrière ces récri-

(1) Col. 913.

minations sur le peu de génie des orateurs sacrés, perce le désir de voir la philosophie s'introduire dans l'éloquence, et que les reproches fondés sur l'intempérance de zèle des prédicateurs ne sont que l'expression du mécontentement provoqué par leurs attaques contre l'*Encyclopédie*. Il relève même les insinuations de d'Alembert sur la conduite de l'abbé de Boismont ; mais il se borne à faire remarquer l'étrange contradiction des fidèles qui trouvent, pour excuser leur conduite, toute espèce de prétextes, et qui sont d'une malveillance signalée pour les plus légères fautes des ministres de Dieu.

Le Père Ch. de Neuville ne pouvait décemment réfuter lui-même l'allégation par laquelle d'Alembert l'excluait de la liste des grands prédicateurs ; l'abbé de La Tour du Pin se chargea de faire remarquer que Massillon avait des successeurs dignes de lui.

« Est-il vrai, disait-il, que le tombeau des Bourdaloue, des « Massillon, des Surian, soit devenu celui de cette éloquence « saine qui parlait à la raison avec force, et qui savait « intéresser le cœur par le sentiment ? Serait-il permis de se « livrer à cette prévention dédaigneuse qui ne voit plus, « dans les orateurs chrétiens, que de stériles déclamateurs « appliqués à combiner la science des mots, et à se perdre « dans un chaos d'idées informes..... Non, non ; il est « encore des orateurs chrétiens que la postérité osera « mettre en parallèle avec les hommes admirables que « nous envions au siècle des Condé, des Turenne, des

« Luxembourg, des Villars. Une éloquence rapide, fleurie,
« profonde, aussi riche en images qu'en raisonnements,
« nous montre, dans un seul homme, le génie de plu-
« sieurs grands hommes. D'autres se distinguent, tan-
« tôt par l'heureux talent d'enchaîner dans leurs discours
« le langage des livres saints, d'en faire leur propre lan-
« gage ; tantôt par l'art ingénieux de réduire les préceptes
« en maximes, de joindre les raisonnements aux peintures,
« de tourner les vérités en sentiments (1). »

Cependant, l'influence de la société ou de l'éducation sur les orateurs et les critiques était si grande, que la plupart d'entr'eux, sauf l'abbé Poulle, croyaient, de bonne foi, que le genre de prédication qu'ils préconisaient était de tout point avoué du bon goût. Aussi, s'élevaient-ils eux-mêmes contre l'éloquence académique (2).

Il est facile de le constater chez les théoriciens. La nouvelle école avait eu déjà assez de succès et inspiré assez d'œuvres remarquées, pour que l'on songeât à en répandre les principes. Dès lors les traités sur l'éloquence se multiplièrent. En 1757, les Rédacteurs de l'*Année littéraire* constataient que l'on ne

(1) *Discours de réception à l'Académie royale de Nancy*, col. 842 et 845.

(2) Cf. Ch. de Neuville, *Sermon sur le Respect des temples*, 1e p. 3e cons. ; ailleurs il semble croire qu'il atteint à une simplicité majestueuse : *Sermons sur la Parole de Dieu*, 1e p. 2e cons. ; *sur le Salut*, exorde ; etc.

« voyait que des rhétoriques, et qu'il n'y avait pas de professeur, un peu versé dans l'art d'écrire, qui n'eût la sienne (1). » Il parut notamment vers cette époque plusieurs traités sur l'éloquence de la Chaire (2). Ils ne sont composés que de morceaux brillants, de passages pathétiques d'oraisons funèbres, de panégyriques, ou d'exercices de collège, choisis dans les œuvres de Fléchier, Brumoy, Porée, Lebeau, autant que dans celles de Massillon. On y trouve encore, formulés en style précieux et maniéré, les plus grands éloges de toutes les figures favorites des prédicateurs académiques : les peintures, les images, les portraits, les descriptions, les apostrophes très propres à « exciter les passions », les comparaisons, surtout les antithèses qui « donnent beaucoup de grâce au discours, « marquent une imagination vive qui saisit les rap- « ports, en expose la connexion avec discernement. » Et cependant, les auteurs affirmaient que leur but était de former les orateurs à une éloquence « simple et naturelle, digne de Dieu, ennemie des fleurs et du fard » !

Et ce qui prouve encore combien le goût était dévoyé, c'est que le prédicateur qui avait défendu le plus vivement le Père Ch. de Neuville, et qui était tombé

(1) T. V, p. 262.

(2) *Modèles d'éloquence*, in-12, (anonyme) ; G de B..., *Fragments choisis d'éloquence*, 2 vol. in-12 ; *L'Art oratoire réduit en exemples*, 4 vol., in-12.

le plus souvent dans les défauts de l'éloquence académique, l'abbé de la Tour du Pin, crut devoir répondre publiquement au discours de l'abbé de Boismont, dans les *Lettres sur quelques ouvrages de piété* (1). « Il « faut, disait-il, éviter... ces idées subtiles, ces pensées « délicates qui échappent à l'attention des auditeurs ; « il faut instruire, c'est là l'essentiel ; les Livres « sacrés, les Saints Pères, les conciles, les interprètes, « les théologiens, l'histoire ecclésiastique doivent « être les seules sources des prédicateurs.... *Vouloir « embellir la religion, c'est la défigurer.* Elle se sou- « tient par sa propre majesté. Elle intéresse par les « grands objets qu'elle présente à l'esprit et au cœur. « Nous souhaitons de plaire, ce n'est pas un crime ; « mais nous plairons sûrement, lorsqu'avec de la « science, de la piété, de l'onction, de l'ordre, nous « saurons nous renfermer dans l'esprit du christia- « nisme.... *Fuyons le bel esprit, c'est la contagion de « notre siècle.* Persuadés que les ornements recher- « chés sont notre ouvrage et non celui de la religion, « ils applaudiront peut-être à notre esprit, à nos « talents, ils ne s'empresseront pas à profiter de nos « discours. Ils croient que nous prêchons plus pour « nous que pour eux. Travaillons pour la gloire de « Dieu, c'est la fin de notre ministère (2). »

(1) T. I, Année 1756, pp. 55 et suivantes.

(2) Plus tard il reprenait ces idées dans son *Discours de Réception à l'académie de Nancy*, et y ajoutait une vue géné-

Mais la réaction contre l'éloquence académique se renforça de critiques beaucoup plus autorisées. Les philosophes continuaient à railler sans pitié l'abbé de Boismont et le discours qu'il avait osé prononcer(1). En même temps, la jalousie que son élection à l'Académie avait provoquée faisait répandre à son sujet toute une chronique scandaleuse (2). On disait même que le roi, mécontent de l'une de ses assertions, ne voulait pas qu'il prêchât à Versailles la station du Carême pour laquelle il était désigné (3). Le *Journal Encyclopédique* prenait une part active à cette cam-

rale fort juste et de bons conseils sur les droits de l'art sobre, sur l'imitation des modèles. Voici un passage qui mérite d'être cité : « Comment un monde éclairé peut-il prodiguer ses éloges à ces corrupteurs perfides de la véritable éloquence? Qu'il se souvienne que le siècle de Tibère suivit le siècle d'Auguste ; qu'alors Rome n'eut plus de Cicérons et que l'affaiblissement du goût, en produisit bientôt l'extinction. Qu'il rapproche ces temps, qu'il réfléchisse et qu'il profite.... Hélas ! nous sommes autorisés à craindre que, pour l'éloquence et les talents, la France chrétienne n'ait des traits de ressemblance avec Rome idolâtre. » Col. 847-8.

(1) *Grimm*, t. III, p. 137.

(2) Cf. De Luynes, *Mémoires*, t. XII, p. 50 ; Collé, *Journal*, t. II, p. 36 ; Mᵉ Necker, *Mélanges de littérature*, t. III, p. 92. Le même auteur disait (ibid. 207) : « L'abbé de Boismont a été toute sa vie à la chasse du ridicule, l'animal s'est retourné et lui a imprimé sa griffe. Je crains qu'il n'en soit inconsolable. »

(3) D'Argenson, *Journal*, t. IX, p. 179. Cette décision dut être rapportée, car de Luynes nous apprend qu'il prêcha le 2 février. (*Op. cit.*, t. XIV, p. 405). Mais on voit, dans ces mémoires, que l'abbé de Boismont y eut moins de succès qu'en 1752 (*Ibid.* p. 406).

pagne contre le mauvais goût ; il demandait qu'on abandonnât « ces idées symétriques, ces tours compassés, ces exclamations froides, cet enthousiasme puéril qui semblaient caractériser l'éloquence moderne » (1). L'abbé Joannet trouvait les théories de l'abbé de Boismont dangereuses, sans un grand jugement, et constatait qu'on se récriait contre elles, qu'on regrettait l'éloquence des Pères (2). « De plu-« sieurs côtés, disait l'*Année littéraire*, on s'est élevé « contre le ton de l'éloquence académique, le raffi-« nement des idées et des expressions, l'affectation, « l'obscurité..... La simplicité évangélique consiste à « parler le langage de la raison et du cœur ; ce qui « nuit à cette simplicité, c'est l'abus de l'esprit (3). » L'abbé Dinouart exprimait sa pensée en ces termes : « On ne pense plus, on n'écrit plus naturellement « aujourd'hui ; on force la nature et on croit écrire « éloquemment. Les pensées obscures, les expres-« sions ampoulées, les antithèses, les métaphores », voilà ce qu'on recherche. Il essaie même de ridiculiser les orateurs « poètes, chez qui le substantif ne va « pas plus sans son adjectif, qu'un recteur sans ses « bedeaux »,et il les appelle *dervis* ou *damoiseaux* (4).

Ces protestations eurent même un écho jusque

(1) A propos d'un discours du Père Cérutti, année 1760.
(2) *Journal Chrétien*, 1756, t. I, p. 127.
(3) *Année littéraire*, novembre 1755.
(4) *L'Eloquence du corps*, Paris, 1761, in-12, préface.

dans les chaires, et plusieurs sermonnaires de la bonne école, par un zèle plus ardent peut-être qu'éclairé, se permirent de faire la critique des orateurs beaux esprits. « Quoi donc, s'écriait l'un d'eux, est-ce pour « avoir la gloire de bien parler que nous montons « dans les chaires chrétiennes ? Ces chaires seraient-« elles devenues des tribunes profanes, où chacun « vient disputer le prix de l éloquence, et faire, pour « ainsi dire, assaut d'esprit et de réputation ? Tout « notre but, toute notre gloire en ce monde, doit « être de vous convertir (1). » Un autre prédicateur avançait que ce travers est un effet du goût du siècle et surtout de l'influence des femmes ; et il regrettait vivement l'affaiblissement qu'il avait causé dans l'éloquence chrétienne (2).

Ces orateurs firent mieux en protestant, par la simplicité de leur style, contre la recherche et l'affectation de leurs confrères. C'était en effet l'une des qualités, remarquables pour l'époque, des œuvres du Père Bernard, de l'abbé Clément, des jésuites Le Chapelain et Griffet.

Ces deux derniers prédicateurs durent le bonheur d'éviter la contagion à une imitation étroite de la mé-

(1) Griffet, *Sermon sur la Parole de Dieu*, col. 310.

Cf. encore Clément, *Discours de réception à l'Académie royale de Nancy : Sermon sur le Ministère évangélique.*

(2) Le Chapelain, *Sermon sur le Ministère évangélique*, col. 913,

thode et de la forme de Bourdaloue. Nous ne voulons pas dire qu'ils sont complètement exempts des défauts qu'on reprochait à leurs contemporains, car on trouve dans leurs œuvres des passages d'un goût très douteux. Le morceau suivant n'est-il pas d'un digne suppléant du Père Porée :

« Ici, chrétiens, quel lugubre spectacle se présente tous « les jours à nos yeux ? L'humanité en deuil, les tristes « images de la nature éplorée, des ombres, des figures im- « parfaites de l'humanité ; des aveugles qui peuvent bien ne « pas regretter la perte de leurs yeux, puisqu'elle les em- « pêche d'apercevoir le spectacle indignant du luxe des « riches et des regards impitoyables de leur dureté ; des « malades languissants et étendus sur la terre, qui n'ont « pas même les organes nécessaires pour exposer leurs mi- « sères et leurs besoins, dont les uns n'ont plus de mains « pour recevoir, ni de langue et de voix pour demander ; « des familles entières dénuées de tout secours humain, qui « voient naître le jour sans pouvoir se promettre qu'elles le « verront finir ; de tendres enfants, dont les pleurs, dont « les cris innocents demandent à leurs mères une nour- « riture qu'elles ne sont pas en état de leur procurer ; « des mères éplorées qui, se voyant réduites à la dure né- « cessité d'abandonner ces enfants au funeste cours de la « misère, ainsi que Moïse le fut autrefois au cours impétueux « d'un fleuve qui devait naturellement le conduire à la mort, « ne peuvent s'empêcher d'appeler heureuses celles qui « sont stériles, et les mamelles qui n'ont point allaité : des « hommes dont on aurait dû pleurer la naissance, et dont

« personne ne songera jamais à pleurer la mort ; des funé-
« railles sans deuil, des séparations sans regrets, des obsè
« ques sans larmes, et presque sans prières ; des hommes
« que l'on porte au tombeau, plutôt pour délivrer la terre
« d'un fardeau qui incommodait les vivants, que pour leur
« rendre aucun des honneurs que l'on doit aux morts (1).»

Mais en général la parole de ces prédicateurs est d'une simplicité de bon aloi ; ferme, grave, périodique comme doit être le langage de la Chaire. L'abbé Maury constate lui-même que quelques sermonnaires ont su éviter les défauts de l'éloquence dite académique ; mais il le fait avec son esprit habituel de dénigrement envers les prédicateurs :

« Quand ce style ne présentait plus de si frappants carac-
« tères de mauvais goût, il tombait, dit-il, dans la langueur
« d'une faiblesse extrême, sans coloris, sans idées, sans
« fermeté, sans liaison et sans verve (2). »

Du reste, ces sermonnaires avaient des qualités très appréciables dont Maury ne parle pas.

Nous avons vu quelle science de l'Ecriture et des Pères possédait l'abbé Clément. On a pu remarquer

(1) Griffet, *Sermon sur l'Aumône*, col. 267-8 ; cf. encore le même, *Sermons sur l'Ambition* et sur le *Danger des richesses*, passim ; Le Chapelain, *Sermons sur l'Immaculée-Conception*, col. 140 et *sur le Jugement universel*, col. 33.

(2) *Essai*, p. 61.

également, dans les différentes citations que nous avons faites de son œuvre, combien étaient vrais et profonds les sentiments qu'il exprimait, et en même temps quelle force, quel feu, il savait trouver à l'occasion. On pourrait ajouter qu'il avait un certain talent de psychologue et l'on est étonné, quand on a vu les tableaux si énergiques et si crus qu'il a faits de la société, d'en trouver d'autres dont le principal mérite est la justesse et la délicatesse du trait. Nous indiquerons en particulier, dans son sermon sur l'*Impureté*, la peinture des débuts de ce vice, de ses effets, de ses conséquences, de sa ténacité ; dans son sermon sur l'*Education*, l'analyse fine et profonde de l'âme de l'enfant, et un certain nombre de passages de ses discours sur les *Talents* et sur la *Connaissance de soi-même*. Ce prédicateur était donc bien doué pour la chaire ; et nous nous demandons pourquoi il n'a prêché que deux sermons à la Cour, alors que plusieurs orateurs qui étaient loin d'avoir sa valeur y ont donné plusieurs stations. Peut-être, malgré le soin qu'il a pris de se mettre à couvert sous l'autorité des Pères, de déclarer qu'il était prêt à rendre aux grands tous les honneur dus à leur rang, sa véhémence contre les hautes classes de la société a-t-elle motivé cette étrange exclusion, car ce ton déplaisait à M. le Grand-Aumônier.

S'il en est ainsi, ses contemporains ont méconnu l'une de ses qualités les plus caractéristiques. Nous

n'irons pas jusqu'à proposer l'abbé Clément pour modèle, comme l'a fait l'abbé Dinouart (1), ni même jusqu'à voir, avec Fréron, des chefs-d'œuvre dans ses sermons sur le *Jugement universel*, sur la *Transfiguration*, sur le *Bonheur du Ciel*, sur les *Spectacles* (2). Il est trop souvent diffus et inégal pour passer pour maître. Mais on peut l'appeler assez justement le Chrysostome du XVIIIe siècle, ou, si l'on préfère, le Rousseau des prédicateurs.

Le Père Griffet eut une plus grande réputation (3). Il la devait assurément, en grande partie, à ses qualités physiques, à sa figure imposante, à sa voix forte et sonore, à son débit digne et majestueux, car son œuvre ne vaut pas celle de l'abbé Clément. Les *Mémoires de Trévoux* s'abstiennent même de la juger. Une pensée peu originale, mais développée avec sûreté, avec facilité, avec une sobriété adaptée à un auditoire qui n'aimait pas les longs sermons ; un style incisif, quelquefois piquant : voilà tout le mérite du Père Griffet. Aussi n'hésitons-nous pas à souscrire au jugement des bibliographes de la Compagnie de Jésus qui disent qu'il a assez peu réussi (4).

(1) *Journal Ecclésiastique*, année 1770.

(2) *Année littéraire*, 1770, mai.

(3) Voltaire écrivit de lui qu'il était, avec de Neuville, « ce que la Compagnie avait de mieux ». *Lettre* du 14 mars 1765.

(4) Nous partagerons aussi la manière de voir du Père Sommervogel au sujet du Père Pierre Claude de Neuville. Ce prédicateur ne mérite pas d'être rapproché de son frère, comme le

Le Père Le Chapelain est bien au-dessus de son confrère. Il avait obtenu également des appréciations très flatteuses. A la Cour, il avait été très goûté, bien que la rapidité de son débit ne permît pas de tout comprendre (1).

L'abbé Dinouart dit que ses sermons sont dans le vrai goût de la Chaire (2). Fréron le place à côté des plus grands prédicateurs (3) ; ces deux critiques ont même prononcé, à son adresse, le nom de génie.

La seconde partie de cette appréciation est évidemment exagérée. Le Père Le Chapelain n'a pas la puissance créatrice, l'originalité de pensée, la sûreté de logique qui caractérisent le génie ; mais il possède ces qualités à un certain degré. Dans des cadres empruntés pour la plupart à ses devanciers, il a su mettre une doctrine parfaitement en rapport avec les besoins de son époque, et abondante au point de changer en traités quelques sermons ; notamment ceux qui ont pour titres : l'*Immaculée-Conception*, de l'*Autorité de l'Eglise*, *Nativité de Jésus-Christ* (4). Il a suivi la méthode didactique de Bourdaloue ; mais

fait son neveu dans la préface de ses *Œuvres*. Son sermon sur la *Vérité de la religion chrétienne*, son chef-d'œuvre, n'a même rien de bien remarquable.

(1) De Luynes, *Mémoires*, t. XVI, pp. 233 et 354.

(2) *Journal chrétien*, 1760, septembre ; 1761, janvier.

(3) *Année littéraire*, 1760, septembre ; 1767, février.

(4) L'orateur s'en excuse, *Sermon sur la Nativité de Jésus-Christ*, col. 148.

il s'en sert en imitateur qu'une certaine analogie de talent, qu'un long enseignement de la philosophie ont rapproché de son modèle ; et il y a joint quelque chose de plus dramatique, de plus pénétrant (1). Il a su unir la sensibilité à la force, comme il le disait (2). Il a même des discours remarquables : celui qu'il prononça pour la *Profession de foi de Me d'Egmont*, les sermons sur l'*Aumône*, l'*Immortalité de l'âme*, l'*Incrédulité des esprits forts*. Et en outre, pour tous ses sermons, on peut dire qu'il a réalisé pleinement ses théories : « prêcher d'une manière forte et sen- « sible, parler clair, parler chrétiennement, parler vrai » ; certes cela peut suffire à la gloire d'un prédicateur.

Nous avons déjà vu une partie des qualités de l'abbé Poulle. Toutefois, on se tromperait doublement en croyant qu'il n'a pu que rappeler l'éloquence naturelle à force d'art, ou qu'il est toujours arrivé à ce résultat.

Préoccupé des choses de l'imagination, il ne s'est pas assez inquiété de ce qui s'adresse à l'intelligence. Il ne faut pas lui demander les beautés supérieures qui viennent de la force du raisonnement, de la plénitude de la pensée. Il est resté à la surface des développements. Ne recherchant que ce qui plaisait dans

(1) Cf. *Son Sermon sur la Pensée de la mort*, col. 186.
(2) *Sermon sur l'Eternité de l'enfer*, col. 95.

son sujet, il s'inquiétait peu de le féconder par la réflexion. Aussi effleure-t-il ses thèmes plutôt qu'il ne les approfondit. Dans quelques sermons, celui ou il parle de *la Foi*, par exemple, il accumule les idées d'une façon superficielle, et met en un sermon ce qui aurait pu suffire à cinq discours. Dans d'autres, au contraire, dans les sermons sur la *Vigilance chrétienne*, sur les *Afflictions*, il n'a pris que la fleur de sa matière.

Les sujets eux-mêmes sont quelquefois mal conçus, les grandes lignes en sont mal tracées, les divisions énoncées d'une manière défectueuse. Laharpe a critiqué très justement la conception de son sermon sur *la Foi* et a montré que la seconde partie rentre dans la première. Ce défaut n'est pas unique dans l'œuvre de l'abbé Poulle. Dans le sermon sur *les Devoirs d'état*, il annonce quatre idées principales ; il traite la première dans son premier point et les trois autres dans sa seconde partie. Il énonce aussi quelquefois ses divisions d'une manière obscure et bizarre, comme quand il dit que la *Foi* nous rend prophètes, parce qu'elle nous fait vivre pour l'éternité ; ou lorsqu'il parle du « secours de l'onction », comme avantage de la *Parole de Dieu* (1). Dans quelques autres passages, on ne trouve plus seulement des fautes d'exposition, mais des erreurs ou des exa-

(1) 1e p., 3e c.

gérations. En voici quelques exemples : « La foi nous dévoile d'un seul trait l'énigme de la nature (1). » « De mauvais chrétiens furent toujours de mauvais citoyens (2). » « La foi est une lumière inextinguible (3) », etc...

C'est toujours la préoccupation de trouver des expressions ingénieuses qui a empêché l'abbé Poulle d'arriver à la propriété des termes. On pourrait également y voir un indice de la mollesse de son caractère. Alors même qu'il l'aurait voulu, et que son talent l'aurait porté à la réflexion et à la méditation, ce que nous savons de la vie de ce prédicateur nous permet de croire qu'il n'en aurait pas eu le courage ; et si c'est lui qu'il dépeint, dans cet orateur qui passe les jours et les nuits à percer la profondeur des Livres Saints, à puiser dans les sources pures de la tradition et des écrits des Pères (4), il faut croire à une assez forte hyperbole. D'autre part, l'abbé Poulle n'a que rarement atteint le but qu'il se proposait : émouvoir la sensibilité. L'imagination chez lui étouffe le cœur. C'est elle, comme l'a très bien fait remarquer Laharpe, qui a eu la plus grande part dans la composition de ses sermons ; aussi est-il arrivé à plaire, à

(1) *Sermon sur la Foi*, col. 1.242.
(2) — *sur les Devoirs de la vie civile*, col. 1.259.
(3) — *sur la Foi*, col. 1.246.
(4) — *sur la Parole de Dieu*, col. 1.283 ; cf. encore, col. 1.293.

éblouir, à éclairer même, mais en général il ne touche pas, il n'enflamme pas.

Cependant, le cœur a su parfois se dégager un peu de la sujétion où le retenaient les deux autres facultés, et lui a inspiré des accents que ne désavoueraient pas nos grands orateurs, par exemple les plaintes que les malheurs de l'Eglise du XVIIIe siècle arrachaient à son âme d'apôtre, ou la chaleureuse exhortation qu'il adressait à son auditoire dans son sermon sur *l'Aumône* (1).

Voici le premier de ces passages :

« Prêtres du Dieu vivant, que notre destinée est différente, « qu'elle est à plaindre ! Séparés des pécheurs par une onc- « tion sainte, mêlés et confondus avec eux par l'exercice de « notre ministère, nous sommes assis sur les bords des fleu- « ves de Babylone. Si la vocation qui nous y fixe nous dé- « fend plus particulièrement de participer à ses joies insen- « sées, à ses fêtes criminelles, elle nous oblige à en être les « tristes témoins : *Super flumina Babylonis, illic sedi-* « *mus.* (*Psal.* CXXVII). De ces rivages malheureux, nous « voyons, quels objets pour des cœurs enflammés d'un zèle « divin ! nous voyons les usages et les maximes du monde « l'emporter sur la sainteté de l'Evangile, la corruption des « mœurs augmenter de jour en jour, les sacrements négligés « ou profanés. Ceux qui nous ont précédés dans la carrière « évangélique ont vu et déploré les mêmes égarements ; « mais, ce qui n'appartient qu'à notre siècle et qui était

(1) Col. 1283.

« réservé à notre douleur, nous voyons se tramer une cons-
« piration contre le Seigneur ; le Dieu d'Israël presque sans
« adorateurs ; la fortune devenue l'idole de la nation ; un luxe
« sans bornes qui cause la misère et qui la brave ; des grands
« qui s'avilissent jusqu'à vendre leur crédit et leur protec-
« tion ; l'éducation trop abrégée ; le monde livré aux saillies
« d'une jeunesse indiscrète, sans principe, et malheureuse-
« ment dominante ; des épouses respectables sacrifiées, à
« qui !... des scandales vivants promenés pompeusement dans
« cette capitale, et qui n'ont d'autre crainte que celle de ne
« pas assez s'attirer les regards et l'envie ; la piété si mé-
« prisée qu'il n'y a plus d'hypocrites ; la soumission à la
« Foi traitée de petitesse d'esprit ; l'irréligion plus hardie...
« Mais n'augmentons pas nos malheurs en les manifestant.
« Triste consolation des misérables ! Il ne nous est permis
« que d'en gémir en secret. Nous pourrions alarmer et ten-
« ter la faiblesse des fidèles qui les ignorent : *Super flu-*
« *mina Babylonis, illic sedimus.*

« Au milieu de ce tumulte et de ces abominations, une voix
« plaintive, une voix attendrissante se fait entendre. C'est
« la voix de l'Eglise. Elle nous dit comme à ses ministres ;
« à qui pourrait-elle mieux confier ses douleurs qu'à ceux
« qui les partagent ? Elle nous dit : « Me voici veuve et dé-
« solée à cause que mes enfants ont péché ; ils ont violé la
« loi du Seigneur. C'est pour cela que je me suis couverte
« d'un sac et d'un habit de suppliante... Mère infortunée,
« quels remèdes pourrions-nous apporter à tant de maux !
« quels secours attendez-vous de nous ! des exhortations ?
« les mondains les méprisent. Voudraient-ils les écouter ?
« pour les attirer à nos instructions il faudrait leur plaire ;

« pour leur plaire, il faudrait presque leur ressembler ; et « si nous avions le malheur de leur ressembler, les conver- « tirions-nous ? Ainsi toutes les fonctions du ministère se « tournent pour nous en amertume. La prédication de l'Evan- « gile nous paraît un devoir pénible, un fardeau, parce qu'elle « est infructueuse ; nos saintes solennités nous attristent, « parce qu'elles sont abandonnées. Vos voies sont désertes ; « nous chantons il est vrai les cantiques de Sion, ces canti- « ques de joie ; mais nous les chantons dans une terre étran- « gère ; mais nous les chantons en soupirant, parce qu'ils « nous rappellent trop les jours de votre gloire ; nous fai- « sons descendre sur l'autel la Victime adorable ; mais nous « l'appelons en tremblant, parce que nous craignons de l'ex- « poser aux blasphèmes des impies et aux profanations des « mauvais chrétiens. Notre unique consolation est donc de « mêler nos larmes avec les vôtres : *Super flumina Baby- « lonis, illic sedimus, et flevimus dum recordaremur « Sion* (1). »

Voici encore un mouvement dans lequel l'abbé Poulle nous semble avoir atteint à la véritable éloquence, malgré la recherche qui lui est habituelle. Il parle d'abord des enfants trouvés, puis des malades secourus par la charité publique :

« Si vous me demandez d'où sont venus la plupart de ces « enfants qui peuplent le nouvel asile que nous visitons, je « vous répondrai : « De la hauteur de leurs châteaux mena-

(1) *Sermon sur le Service de Dieu*, col. 1282.

« çants, des seigneurs insatiables ont fondu, avec la rapidité « de l'aigle, sur des vassaux sans défense, abattus par la « crainte ; ces tyrans altérés ont disparu tout à coup, em- « portant avec eux, vers cette capitale, les dépouilles dé- « gouttantes des pleurs de tant de misérables ; elles servi- « ront d'ornements au triomphe barbare de leur luxe. Ces « vassaux désespérés ont été forcés d'envoyer leurs enfants « en Egypte, pour les dérober au glaive de la misère ; les « voilà ! Hélas ! les puissants du siècle devaient être les « protecteurs et les pères de ces peuples. N'est-ce pas aux « pasteurs à paître les brebis ? Les brebis nourriraient « leurs agneaux.

« Insensiblement nous sommes parvenus à ces lieux des- « tinés au soulagement des pauvres malades. Préparez-vous « au plus terrible de tous les spectacles ; avancez et voyez « le supplice affreux inventé par la cruauté des tyrans, « d'attacher inséparablement les vivants aux morts ; la né- « cessité le renouvelle ici constamment sous les enseignes « de la miséricorde ; dans un même lit funèbre et au-dessus « gît un tas de malades, de mourants, de cadavres pêle- « mêle confondus.

« Que les réjouissances et les fêtes cessent parmi les hom- « mes, s'ils sont encore susceptibles de quelque impression « de sensibilité. Malheur ! Malheur ! Que cette parole for- « midable retentisse partout aux oreilles, et les poursuivent « sans cesse. Malheur ! Malheur ! Que la nature consternée « s'abîme dans le deuil, et qu'elle ne se relève que lorsque « la charité, plus généreuse et parfaitement secourable, « aura réparé cet outrage fait à l'humanité. Telle est pour- « tant, avec moins d'horreur, avec plus d'adoucissement, et

« de consolation, la destinée inévitable des hommes sur la « terre. Grands ou petits, nous parcourons tous ce cercle « de vicissitudes de la vie. Une enfance perdue dans la pro- « fondeur des ténèbres d'une profondeur universelle ; peut- « être quelques années florissantes de jeunesse et de santé, « des maladies violentes, de longues infirmités, rarement la « vieillesse, nécessairement la mort, malgré nous l'éter- « nité (1). »

Ce sont ces qualités, autant que celles que nous avons déjà signalées dans son œuvre, qui ont séduit les contemporains de cet orateur. Il avait plus de réputation que le Père Ch. de Neuville (2). On se faisait une fête d'aller l'entendre, plusieurs de ses discours furent des triomphes. Un critique sérieux, l'abbé Sabatier, composa une ode en son honneur (3). La gloire lui survécut, contrairement à ce qui est arrivé à tant d'autres Et ce ne fut pas seulement, comme le dit Laharpe, parce que sa retraite du ministère, sa qualité de prêtre séculier, le mettant à l'abri des jalousies de ses émules et des rivalités des ordres religieux, lui avaient évité toutes les critiques, puisque ceux qui ont apprécié son œuvre font au contraire sur elle de très justes réserves ; mais bien parce que tous ont été séduits par les beautés que

(1) *Sermon sur les Enfants trouvés*, col. 1394-5.
(2) *Lycée*, t. XIV, pp. 30 et 52.
(3) Citée par le *Journal de Trévoux*, 1er juillet 1754.

l'on trouve dans ses sermons. Aussi le plaçaient-ils dans l'histoire de l'éloquence religieuse à côté des grands génies de la Chaire (1). C'est le rang que lui donnaient encore au commencement du siècle, nous l'avons dit dans nos *Préliminaires*, Chateaubriand et l'abbé Boulogne. L'auteur du *Lycée*, dans le *Mercure* de 1778 (2), l'avait mis, lui aussi, à côté de Massillon ; mais dans son *Cours de littérature* il revint sur ce premier jugement (3).

Il nous semble que cette seconde appréciation est plus vraie que la première. Dans les différentes comparaisons que nous avons faites de leurs œuvres, on a pu voir dans quelle mesure l'abbé Poulle peut être rapproché de l'éloquent oratorien. On a pu sentir, dans la parole de Massillon, cette flamme, ce feu intérieur, qui se répand de l'âme dans le style pour aller au cœur de l'auditeur ; tandis que l'abbé Poulle frappe, éblouit plus qu'il n'émeut, s'adresse à l'imagination plus qu'à la sensibilité. Massillon a donc, bien plus développées que l'abbé Poulle, les qualités propres à l'orateur ; il est aussi d'un art plus sobre et plus convenable à l'éloquence sacrée ; aussi est-il vraiment le maître. Si Chateaubriand a cru pouvoir placer le sermonnaire académique sur le même pied que l'évêque de Clermont, et les citer côte à côte dans son *Génie*

(1) Lacretelle notamment, *Œuvres*, t. I, pp. 174 et suiv.
(2) N° du 5 août.
(3) *Lycée*, t. XIV, pp. 30 et suivantes.

du Christianisme, il faut croire qu'il s'est laissé séduire par les qualités lyriques de l'abbé de Notre-Dame de Nogent.

Nous croyons inutile de discuter si l'abbé Poulle est, oui ou non, supérieur au Père Segaud, comme le fait Laharpe ; il nous suffira de constater que ses sermons sur le *Ciel, l'Enfer, la Foi, l'Aumône,* sont de très bonnes œuvres littéraires, et qu'en somme ce prédicateur est trop peu connu.

CHAPITRE III

Coup d'œil sur la prédication en province pendant la troisième période.

Le retentissement et les succès de l'éloquence dite académique, dans la capitale, devaient naturellement indiquer ce genre de prédication à l'imitation des sermonnaires de province. Quelques-uns y étaient déjà sollicités par leur formation littéraire ; les autres avaient, pour les initier à cet art nouveau, les exemples des plus grands orateurs de Paris, qui venaient donner, dans les principales villes du royaume, des missions ou des prédications spéciales. Aussi voyons-nous quelques prédicateurs tomber dans la recherche et le bel esprit.

Nous ne savons s'il faut ranger dans cette catégorie l'abbé Bon qui mérita de prêcher le panégyrique de saint Louis devant l'Académie, en 1753, et l'abbé Delorme qui fit l'éloge de saint Augustin devant l'Assemblée du clergé, en 1755, mais dont nous n'avons aucun sermon. Il faut y mettre certainement

le jésuite Glapion qui prêcha à Arras de 1746 à 1758, et qui a mis dans ses discours nombre de passages qui sentent le rhéteur. Dans son sermon sur *le Ciel,* en particulier, il fait une longue description de la demeure des rois, visiblement inspirée de celle qu'Ovide nous a laissée du palais du Soleil. Le doctrinaire d'Allègre flatta aussi le goût du siècle « plus fin et plus délicat. » Son éditeur fait de ses discours ce singulier éloge :

« On y trouvera de la méthode, de la justesse, de la « clarté, des figures, des mouvements ; un grand nombre de « traits réguliers, un tour d'esprit délicat, une imagination « étendue et brillante ; d'heureuses apostrophes pleines de « feu, de force et de grandeur ; une expression noble et « pompeuse, une foule d'images qui semblent multiplier les « êtres par l'exactitude des ressemblances ; des portraits « pour ainsi dire animés et vivants, etc. ».

Toutefois ces défauts durent être relativement rares dans la prédication de la province, car le même critique ajoutait que les œuvres du Père d'Allègre étaient d'un « caractère qui n'avait peut-être pas encore paru ».

Pour le fond, les sermons prononcés en dehors de la capitale, composés en grande partie des principes de la morale, sont toujours profondément chrétiens. Sur ce point, la légère modification que nous avons signalée dans la grande prédication, à Paris, ne se fait pas sentir dans celle de la province, où les

populations sont restées d'ailleurs beaucoup plus religieuses, et n'ont pas été contaminées par les négations philosophiques.

L'apologie y était donc peu utile ; aussi n'a-t-elle inspiré que quelques discours (1). Ce sont les querelles de la Constitution qui continuent à occuper les prédicateurs et les fidèles (2). Nous ne trouvons d'intéressant à signaler qu'une sortie violente d'un jésuite contre Louis XV, et une prédiction de la Révolution. Le Père d'Ambrin, au dire des *Nouvelles à la main*, se serait écrié en chaire : « On ne doit reconnaître d'autre roi que Jésus-Christ... ; je vois déjà, comme Nabuchodonosor, une main invisible qui trace la condamnation de ces rois. » Pour cette escapade, il aurait été brûlé en effigie à Brest (3).

(1) Par exemple celui de l'abbé Héliot sur les *Grandeurs de Jésus-Christ*, Toulouse, 1753. Cet ouvrage est du reste plutôt dogmatique qu'apologétique.

(2) Le Père Le Chapelain notamment, provoqua, en 1759, à Avignon, et en 1761, à Montpellier, les protestations de ses auditeurs contre ses théories sur l'*Amour de Dieu* ; on lui envoya trois lettres anonymes qui furent imprimées et le Père Menc, dominicain, le réfuta en chaire. Cf. *Mémoires biographiques et littéraires de la Seine-Inférieure*, par Guilbert, t. II, pp. 78-90 ; *Nouvelles Ecclésiastiques* (passim). En juillet 1753, on dénonça du curé de Saumur au parlement de Pontoise. Il avait blâmé l'appel au Concile et s'était écrié : « Souffrirons-nous que des petits-maîtres décident ainsi de la religion. » D'Argenson, *Journal*, t. VIII, p. 75.

(3) *Nouvelles à la main*, Ms. de la Bibliothèque Mazarine, n° 2,387, 19 septembre 1762.

De toutes les œuvres qui nous sont parvenues de la prédication en province pendant cette période, une seule paraît sortir d'une honnête médiocrité. C'est un discours prononcé à Nevers sur le désastre de Lisbonne (1755), et qui eut alors un grand retentissement (1). Nous ne croyons pas toutefois devoir nous occuper de cette œuvre de circonstance, dans une étude générale de la prédication.

Conclusion sur la troisième période. — La capitale a donc été mieux partagée que la province et l'on peut y compter, outre le Père Ch. de Neuille, qui est au moins aussi remarquable comme apologiste que comme moraliste, trois ou quatre bons prédicateurs. L'apologie oratoire tient nne place honorable au milieu des réponses que suscitèrent les attaques contre les dogmes, car elle n'a pas les défauts que l'*Année littéraire* signalait dans quelques défenseurs de la Foi (2). Peut-être ne convertit-elle aucun philosophe ; chez les plus sérieux, l'impiété était trop systématique pour céder devant l'évidence. Ils regardaient comme des plaisanteries les vieux arguments de Pascal : et, pour combattre de vieilles objections, ils auraient voulu des arguments nouveaux (3). D'ailleurs

(1) *Lettres sur quelques ouvrages de Piété*, année 1755, t. II, p. 246.

(2) Année 1757, t. II, p. 240, 1 ; Cf. encore *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, 1756, etc.

(3) Cf. *Journal Encyclopédique*, 1756, à propos de l'*Essai sur les mœurs* de Soret, et l'*Année littéraire*, 1757, t. II, p. 331.

chez tous, l'incrédulité venait plus du cœur que de l'esprit, et les prédicateurs le savaient trop bien pour espérer les ramener à la Foi, en leur en exposant les fondements rationnels.

Leurs efforts cependant ne furent pas inutiles. Unie à ce mouvement de résistance religieuse où l'on remarqua les *Mandements* de l'archevêque de Paris (1), la *Comédie des philosophes*, l'*Histoire des Cacouacs*, leur apologie eut certainement une part dans les succès de la bonne cause, dont la suppression de la Babel, le discrédit des encyclopédistes, le découragement de d'Alembert sont les principaux triomphes. Elle dut contribuer aussi à retenir les fidèles dans la Foi et à faciliter les succès de la prédication morale. Sur ce point encore, les résultats furent assez satisfaisants. Pendant le jubilé de 1751, les orateurs sacrés provoquèrent un mouvement religieux général (2), qui se continua, comme toujours, pendant plusieurs années de cette période.

Mais la prédication, poussée par les exigences des auditoires, venait de s'engager dans une mauvaise voie. En se mettant, par l'apologie, sur le terrain de la raison ; en s'extériorisant et en se généralisant dans sa morale, pour s'adapter à une société foncière-

(1) 1752-1756. On attribua même le premier au P. Le Chapelain ; d'Argenson, *Journal*, t. IX, p. 331 et 1752, 4 février.

(2) Cf. Collé, *Journal*, t. I, p. 305. — Barbier, *Journal*, t. V, p. 39. — Grimm, *Correspondance*, t. II, p. 60.

rement corrompue et qui avait à peine les dehors de la vie chrétienne, l'éloquence sacrée risquait, si l'état moral et religieux venait à empirer, de tourner, toujours à la suite du siècle, à la morale philosophique, et de s'écarter de plus en plus des dogmes fondamentaux du Christianisme. Ce devait être, en partie, son sort pendant la période suivante.

QUATRIÈME PÉRIODE

(1763—1774-8)

CHAPITRE PREMIER

Etat du clergé et de la société vers 1763. — Tyrannie des philosophes envers les prédicateurs.

La brillante éclosion que nous venons de constater dans la troisième période fut arrêtée brusquement, vers la fin de 1762, par la suppression de la Compagnie de Jésus. Le Père Ch. de Neuville finissait alors sa carrière ; mais les Pères Griffet, Le Chapelain, Papillon du Rivet, Geoffroy durent descendre de chaire dans la plénitude de leur talent, et au moment où ils ne pouvaient y être que difficilement remplacés.

Par une coïncidence qui réjouissait fort d'Alem-

bert (1), les deux partis qui divisaient l'Eglise la livrèrent à la merci de ses ennemis. Les Constitutionnaires avaient détruit peu à peu, ou du moins, fort décimé les jansénistes ; mais quand ceux-ci prirent leur revanche, en aidant les philosophes à faire supprimer la Compagnie de Jésus, il ne restait presque plus rien de solide pour défendre la religion, presqu'aucun homme pour porter dignement la parole sainte.

Les ordres religieux, en effet, ceux surtout qui s'occupaient spécialement de la prédication, étaient pour la plupart en décadence. L'Oratoire était presque réduit à néant par les multiples vexations dont il avait été l'objet. C'est à peine si, dans cette fin de siècle, il peut fournir seulement le prédicateur de son église de Saint-Honoré.

Les doctrinaires, les dominicains étaient dans le même état ; les génovéfains, les prémontrés, les mathurins rougissaient du nom de moine ; quelques bénédictins se rendaient ridicules par leur requête de 1765 (2), et préféraient, comme les génovéfains, le titre de savant à celui de religieux.

Quant au clergé séculier, il était au-dessous de sa tâche. Il avait souffert, lui aussi, des querelles religieuses, surtout dans sa formation sacerdotale ; et

(1) *Lettre* à Voltaire, 31 mai 1762 ; *Œuvres* de Voltaire, t. X, p. 582.

(2) Bachaumont, *Mémoires*, 1er juillet 1765.

nous devons, pour l'intelligence de ce qui va suivre, entrer dans quelques détails à ce sujet. Déjà, depuis quelque temps, on constatait que sa préparation à la prédication était insuffisante. L'art oratoire, dans sa partie technique, lui était presque inconnu, et nous trouvons plusieurs fois, dans les mémoires du temps, des plaintes sur l'inhabilité des jeunes prêtres, pour tout ce qui regarde l'action (1). On se plaignait aussi de l'insuffisance de la formation pratique à l'éloquence sacrée et l'on trouvait étrange que, pendant leur séminaire, les jeunes lévites consacrassent si peu de temps à se préparer à l'un des principaux devoirs du ministère sacerdotal. Pour combler cette lacune, les abbés Dinouart et Joannet proposèrent, mais sans succès, en 1755-1756, la création d'une académie ecclésiastique, spécialement chargée de la formation oratoire du clergé (2). En 1759, un ecclésiastique de Reims avait proposé, sans plus de bonheur, la création d'une chaire d'éloquence sacrée dans les facultés (3).

Les études théologiques laissaient aussi à désirer.

Dans les congrégations, des maîtres choisis et préparés de longue main pour une tâche aussi im-

(1) L'abbé Dinouart, dans l'avertissement de la *Rhétorique des Prédicateurs*, traduite du latin de Valerio, constate les plaintes des curés sur l'inexpérience de leurs jeunes vicaires.

Cf. encore Monteriff, *Observation sur une matière importante*, *Journal Encyclopédique*, 1er juin 1759, p. 118.

(2) *Journal chrétien*, années 1755 et 1756.

(3) *Journal Encyclopédique*, avril 1760.

portante, continuèrent, malgré les querelles religieuses et les philosophes, à enseigner fortement et solidement la science sacrée. Déjà, cependant, les résultats en étaient un peu compromis, soit par le relâchement que la mollesse générale introduisait jusque dans le cloître ; soit par la crainte que pouvaient inspirer à tous ceux qui voulaient approfondir la théologie, les condamnations multipliées que le jansénisme ne cessait de motiver. Mais le clergé séculier eut bien plus à souffrir de cet état de choses. Dans cette lutte d'opinions, la Sorbonne et plusieurs autres universités étaient devenues suspectes. Les évêques, pour sauvegarder l'intégrité de la doctrine, crurent devoir interdire à leurs prêtres l'accès de ces écoles qu'ils jugeaient dangereuses, et confièrent aux grands-séminaires une part plus large de l'éducation intellectuelle de leurs prêtres.

Malheureusement, les congrégations qui en étaient chargées gémissaient, pour leur recrutement, sur la disette des bons sujets (1). Les *Nouvelles Ecclésiastiques* constatent le fait avec aigreur et méchanceté pour les Sulpiciens. Le cardinal Fleury dit des jésuites, qu'on avait chargés de quelques grands-

(1) *Journal Chrétien*, 1756, t. I. Nous nous contentons de ce témoignage, ne pouvant accepter, sans de très grandes réserves, celui des *Nouvelles Ecclésiastiques* sur les prêtres de St-Sulpice (année 1741, p. 167 ; 1754, p. 166). A Paris, du reste, les séminaristes allaient à la Sorbonne tous les soirs, de 2 à 4 heures ; Cf. *Vie de M. Emery* par Mgr Méric, in-12, p. 79.

séminaires, qu'ils n'y « étaient propres en aucune façon du monde, et qu'ils ne pouvaient y suffire (1) ». Le grand enseignement des facultés, savamment dirigé par des spécialistes de choix, fut donc remplacé, en partie, par la doctrine mesquine des manuels ou abrégés, dont on commençait déjà à se plaindre en 1755. Aussi, malgré ce qu'en dit l'abbé Morellet (2), les études théologiques et philosophiques ne tardèrent-elles pas à baisser considérablement dans le clergé séculier. Nous pourrions en donner comme preuves la diminution constante des diplômes obtenus dans les diverses universités, la baisse progressive du nombre des ouvrages d'exégèse, les plaintes des libraires (3) ; mais nous préférons le témoignage explicite d'un contemporain. En 1756, l'abbé Dinouart écrivait dans le projet d'académie ecclésiastique dont nous avons parlé : « Dans les séminaires on se borne à un médiocre cours de théologie... ; on donne trop de temps à former le cœur, et pas assez à former l'esprit.... ; on ne connait les Pères que par les textes qu'on entend lire dans les méditations ou que l'on trouve cités en preuves dans la théologie. » Deux ans plus tard, pour

(1) *Dépêches de Fleury au cardinal de Tencin*, 1741, 16 mai. Cf. encore, *Ibid.* même année, 8 août et 12 septembre.

(2) *Mémoires*, pp. 30, 31.

(3) Ces plaintes se retrouvent plus vives en 1814 ; *Cf. L'ami de la Religion*, T. II, p. 367.

tenter de ramener les ecclésiastiques à l'enseignement vivifiant des facultés, on émit le projet de leur conférer, par le fait même de leurs grades, des droits sur les diverses situations du ministère (1). Le projet ne pouvait aboutir.

Il restait cependant les études personnelles que les futurs orateurs auraient pu faire, et la salutaire influence qu'aurait pu avoir sur eux une autorité acceptée. Il ne se trouva personne, particulier ou corps constitué, qui fût assez autorisé ou assez puissant pour indiquer ou imposer au besoin une direction. Les discussions et les querelles, auxquelles la bulle *Unigenitus* avait donné lieu, avaient ébranlé toutes les autorités établies, désorganisé toutes les forces. La Sorbonne était divisée. Il aurait répugné, du reste, de se ranger aux avis de celle qu'on ridiculisait sous le nom de « Carcasse ». L'influence de l'épiscopat également était souvent aléatoire. Il régnait donc dans une grande partie du clergé une émancipation, une insubordination qui en isolait les membres et les laissait à la merci de toutes les influences, s'ils ne pouvaient trouver dans leurs propres forces les moyens de résister.

Or, bon nombre d'orateurs étaient tout à la fois in-

(1) *Traité de l'expectative des gradués, des droits et des privilèges des universités*, par M. Piales, Paris, 1757 (réédité en 1775-1777).

capables de voir nettement la voie à suivre et de faire preuve d'une énergie semblable à celle de Bossuet, pour se préparer au ministère de la parole. C'est que la formation sacerdotale, dont l'importance est toujours grande, était pour beaucoup trop superficielle et trop inefficace. Si les réguliers, voués par vocation à une existence de travail et de recueillement, et continuant, dans l'observation quotidienne de leur règle, une initiation que le noviciat n'avait fait que commencer, pouvaient, eux, se préserver des influences du siècle, il en était autrement du clergé séculier. Sorti du monde pour y rentrer après une préparation au ministère évangélique fort courte, souvent insignifiante, il était exposé à tourner à tous les vents, et à se permettre les écarts qui n'allaient pas jusqu'au scandale. D'autre part, l'ambition qui poussait quelques prédicateurs à paraître le plus vite possible; pour tous, les nécessités pressantes d'un apostolat dont il fallait combler les vides, l'impatience de la vie active, étaient un obstacle à la préparation sérieuse à laquelle s'étaient soumis les prédicateurs aux époques antérieures.

Dans les congrégations spécialement destinées au ministère de la parole, les jeunes religieux s'initiaient à l'art oratoire, sous la direction d'un maître choisi parmi les plus capables de les aider de leurs lumières et de leur expérience. Dans les autres ordres, le futur orateur passait souvent, avant d'aborder la chaire,

par toutes les étapes de l'enseignement où il pouvait s'y préparer. Sans doute, ils y contractaient parfois des habitudes vicieuses de style, et nous avons vu que plusieurs jésuites s'y faussèrent le goût; mais souvent aussi ils y mûrissaient leur talent, et ces exercices étaient en particulier fort utiles à ceux qui appartenaient aux ordres qui avaient conservé les traditions du grand siècle. En tout cas, ce n'était qu'après une préparation sérieuse que les supérieurs jugeaient, comme ils en fixaient la durée, que les religieux étaient chargés du ministère de la parole. Ils débutaient en général dans une maison de leur ordre ; et toujours, dans leur carrière, ils avaient des confrères charitables qui les avertissaient de leurs défauts. Le clergé séculier n'avait aucun de ces secours.

Et, remarquons-le, c'était précisément à l'époque où la prédication devenait le plus difficile. Jamais, comme on l'a fait souvent remarquer, les grandes idées religieuses de la Foi et de la morale n'inspirent mieux le talent que lorsqu'elles naisssent de toutes parts autour de lui et lui arrivent, en quelque sorte, du fond même de la société dans laquelle il se trouve. Bossuet, Pascal, seuls avec leur génie, leur foi et leurs études, non soutenus, non portés comme ils le furent par tout un courant d'idées religieuses, n'auraient probablement pas pu s'élever aussi haut. Un âge inspiré par le vrai, l'impérissable esprit chré-

tien, comme le XVIIe siècle, pouvait seul enfanter l'auteur des *Pensées* et le *dernier des Pères de l'Eglise*. Mais où trouver, à l'époque qui nous occupe, cette correspondance entre les sentiments des contemporains et les vérités du christianisme ; entre les aspirations des auditeurs et les convictions de l'orateur de la chaire ?

Voyons plutôt rapidement ce qu'était alors la société.

La philosophie encyclopédique, qui venait de remporter une éclatante victoire dans la suppression des des jésuites, s'étalait au grand jour avec une audace que le gouvernement ne voulait pas ou ne pouvait pas réprimer. Le mouvement anti-chrétien de la période précédente se continuait en s'accentuant. Voltaire, dans le *Sermon des Cinquante*, attaquait l'authenticité des Livres Sacrés ; dans l'*Evangile de la raison* il niait la possibilité du miracle et multipliait sous des noms d'emprunt ses libelles contre la Foi. En même temps, le courant matérialiste et athée, inauguré par l'*Essai sur l'origine des connaissances* de Condillac, par l'*Homme-Machine* de La Mettrie, par l'*Esprit* d'Helvétius, contre lequel le Patriarche avait protesté en vain, se renforçait de nombreux articles de l'*Encyclopédie*, de la *Théologie portative*, du *Système de la Nature* de d'Holbac, où l'on « attaquait l'Eglise dans ses derniers retranchements, en prétendant prouver que la politique n'a aucun besoin de

la religion pour le soutien et le gouvernement de ses États (1). »

Mais outre les œuvres des philosophes qui apportaient une pensée, sinon personnelle du moins assez profonde, et par là moins accessible aux masses, il parut, vers 1763, un nombre incalculable de livres destinés au gros public, tels que le *Militaire philosophe*, l'*Examen impartial*, *Compère Mathieu*, *le Petit Maître philosophe*, *le Bon sens*, etc., dont l'athéisme le plus brutal et l'immoralité la plus grossière étaient le thème habituel. Qu'on en juge par quelques-unes des assertions qu'on y trouve :

Il n'y a point de Dieu (2). Tout est matière (3), il n'y a pas de Providence (4). Toutes les religions sont fausses (5), elles viennent d'un état d'ignorance de l'humanité (6) ; si Dieu existe, il est coupable de nos fautes (7), l'homme est inférieur à la bête (8).

Voilà le dogme, voici la morale.

On ne doit rien à ses père et mère (9) ; les princes

(1) Bachaumont, *Mémoires*, t. IV, p. 121.
(2) *Le Bon sens*, Londres, 1772, in-8, pp. 10, 17, 245.
(3) *Ibid.*, pp. 14, 15, 114.
(4) *Ibid.*, p. 45.
(5) *Le Militaire philosophe*, Londres, 1768, in-8, pp. 17, 20. *Le Bon sens*, p. 121.
(6) *Compère Mathieu*, Londres, 1766, 3 vol. in-8, t. II, p. 232; *Le Bon sens*, p. 136.
(7) *Militaire philosophe*, p. 186 ; *Le Bon sens*, p. 135 ; *Compère Mathieu*, t. III, p. 58.
(8) *Le Bon sens*, pp. 101, 102, 103, 104.
(9) *Compère Mathieu*, t. I, pp. 2, 12, 16, 170, 174.

ont moins de probité que les autres hommes (1) ; on ne leur doit pas d'obéissance, pas plus qu'aux lois (2) ; l'adultère est excusable et de droit naturel (3) ; en général, il faut suivre ses passions (4).

C'est cet état intellectuel de la société que résumait, dès 1762, l'auteur des stances sur *la Manière de penser des prétendus philosophes de nos jours* :

Enfin, grâce au bon goût, à la philosophie,
En combattant la foi, les vertus et les mœurs,
On peut trouver nombre d'approbateurs ;
C'est à présent faiblesse de génie
De révérer les dieux de sa patrie,
Son prince et ses supérieurs ;
Tout est permis pour être heureux (5).
. . . . . .

D'autres écrivains plus modérés ne voyaient d'utile à la société que ce qui pouvait servir à son bien : le patriotisme, la fraternité, l'agriculture et surtout la « bienfésance » (6), ce mot dont

(1) *Le Bon sens*, p. 258.
(2) *Compère Mathieu*, t. I. p 175 ; t. III, p. 188.
(3) *Petit maître philosophe*, t. II. p. 200 ; *Compère Mathieu*, t. I. pp. 7, 165, 172 ; t. II, p. 35.
(4) *Compère Mathieu*, t. I, p. 129 ; *le Bon sens*, pp. 61, 112, 225, 226 ; *le Petit maître philosophe*, t. II, p. 202.
(5) Cité par le *Journal Chrétien*, 1762.
(6) Le *Journal Encyclopédique*, 1er août 1765, se demande pourquoi le XVIIIe siècle sera appelé *philosophe*... Sera-ce pour ses écrits sur les vertus et les vices ? pour ses dissertations sur

Voltaire fait gloire à l'abbé de Saint-Pierre,

> ..... et qui rassemble,
> Si le cœur en est cru, bien des vertus ensemble (1).

A propos de cet engouement, le *Journal Encyclopédique* s'exprimait ainsi : « On dirait que les « Français, émules des anciens Spartiates, ne son- « gent plus qu'au moyen de former d'excellents « citoyens et d'éclairer leurs descendants sur les de- « voirs qu'ils auront à remplir envers l'Etre suprême, « envers le prince, envers la patrie et envers eux- « mêmes... ; on dirait que le peuple français n'ambi- « tionne plus que le nom de peuple cultivateur (2) ».

Les orateurs sacrés constatent plus ou moins cet état de la société et les conséquences morales qui en découlent. Nous n'avons pas à nous étendre beaucoup sur ce qu'ils nous disent des mœurs générales de cette période ; ce sont celles de l'époque précédente. Il faut cependant citer quelques détails intéressants, et signaler quelques changements qui permettront de comprendre le choix de divers sujets de prédication.

les vertus sociales ? pour ses systèmes puisés chez les anciens philosophes et présentés comme neufs ? Non, répond-il, ce sera pour le soin qu'on a des pauvres et des malheureux. — Cf. de Beauvais, *Sermon sur la Dispensation des bienfaits*, col 251.

(1) Voltaire, *Septième discours sur l'homme* ; *Œuvres*, t. II, p. 491.

(2) 15 août 1764, p. 56.

C'est, par exemple, un nouvel accroissement de l'immoralité qui a rendu général l'oubli des devoirs du mariage, qui a fait remplacer les liaisons de cœur par le libertinage, qui motive le célibat, qui occasionne les divorces secrets des familles (1). Le peuple heureusement ne connaît pas ces vices. Cependant il est malheureux, accablé de charges dont le roi gémit tout le premier (2). Les agriculteurs valides quittent les campagnes, laissant les vieillards sans ressources et se réfugient dans la ville, où on les jette, comme des brutes, dans de tristes retraites, sans consolation et sans instruction (3). Les artisans ne sont pas plus favorisés. Toutes les classes inférieures gémissent sous le poids des charges publiques et doivent acheter leur nourriture à des prix si exagérés, que la modicité de leurs salaires ne peut suffire à leur en procurer (4). Les aliments maigres surtout sont si chers que les pauvres ne peuvent observer la loi quadragésimale (5). Les riches, au contraire, les jours d'abstinence, chargent leurs tables de mets recherchés, vivent en général dans la mollesse, et entretiennent, pour égayer

(1) De Beauvais, *Sermon sur les Devoirs du mariage.*

(2) *Id.*, *Dispensation des bienfaits*, col. 261 ; *Misères des pauvres*, col. 217.

(3) De Beauvais, *Sermon sur les Misères des pauvres*, col. 205. La réclusion, abandonnée depuis 1734, fut reprise en 1767.

(4) De Beauvais, *Sermons sur les Misères des pauvres*, col. 217 ; *sur la Dispensation des bienfaits*, col. 261.

(5) Fossard, *Sermon pour le Saint temps de Carême*, col. 173.

leur vie, des troupes d'histrions (1). Ils soutiennent le même luxe que dans l'époque précédente et répètent de plus en plus, pour l'excuser, que c'est un moyen de faire circuler les richesses (2). Il s'est produit, cependant, dans les hautes classes de la société, un changement notoire, que les prédicateurs signalent à plusieurs reprises ; c'est que les grands ont maintenant pitié des malheureux (3). Ils les reçoivent avec bienveillance, quittes à ne pas toujours tenir leurs promesses. La charité est la seule vertu chrétienne que l'incrédulité ait respectée ; encore en a-t-elle inventé une contrefaçon et s'en fait gloire (4).

Mais la société a oublié plusieurs devoirs naturels. Le respect des morts s'en est allé ; on casse leurs dernières volontés et on diminue les frais de leurs funérailles (5). L'éducation des enfants est toujours négligée. Comme la faveur leur tiendra lieu de mérite, on ne les croit pas obligés de s'instruire (6). Il va sans dire qu'on leur apprend peu leur religion. Du reste les grands, en général, deviennent de plus en plus indifférents pour tout ce qui regarde la Foi. Ils pratiquent cependant à Pâques et assistent régulière-

(1) De Beauvais, *Sermon sur les Misères des pauvres.*
(2) *Sermon sur le Luxe*, 1e p.
(3) — *sur la Dispensation des bienfaits.*
(4) — *sur la Vie future*, col. 110.
(5) — *sur la Piété envers les morts*, col. 124, 128.
(6) — *sur l'Amour paternel.*

ment à la messe, le dimanche (1) ; mais ils assistent moins assidûment aux prédications, s'y tiennent toujours fort mal (2) ; quelques orateurs constatent, même avec douleur, le vide des assemblées des fidèles (3).

Les Sermonnaires se plaignent surtout des exigences des auditeurs qui veulent qu'on respecte leurs dégoûts, qu'on abrège les instructions, qu'on retranche les vérités importantes (4).

Bien plus, les philosophes ou leurs adeptes, qui regardaient comme un succès de voir passer quelques-unes de leurs théories dans les chaires chrétiennes, avaient tracé aux prédicateurs un programme, en rapport avec le leur. Ils protestaient bien haut qu'ils ne parlaient qu'au nom des intérêts de la religion, réclamaient comme ancêtres Fénelon et Massillon (5), pour demander que la chaire catholique perdît le plus possible son caractère particulier, son éloquence propre ; se bornât à l'invariable morale, et donnât

(1) Fossard, *Sermon sur les Outrages faits à Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie*, col. 626.

(2) De Cambacérès, *Sermon sur le Respect des temples*, col. 1297.

(3) De Beauvais, *Sermon sur la Parole de Dieu*, col. 38.

(4) *Ibid.*

(5) Cf. d'Alembert, *Discours de réception à l'Académie*, *Mélanges de littérature*, t. II, p. 166 ; t. IV, pp. 327, 364, 369, 375.

Suard, *Discours de réception à l'Académie*. — *Journal Encyclopédique*, 1765, t. V, passim.

une grande place aux devoirs de l'homme et du citoyen. Le type de cette éloquence, ce n'était ni le sermon de Bourdaloue, qui serait bientôt oublié (1) ; ni rien qui pût rappeler la scolastique, honnie de tous (2) ; mais un sermon de peu d'étendue (3), calqué sur les discours du *Petit Carême* de Massillon, si admiré de Voltaire (4) et proposé comme modèle par d'Alembert (5) ; c'était aussi le sermon protestant dont le *Journal Encyclopédique* signalait avec soin les nouvelles publications ; en un mot, un sermon qui « *pourrait se prêcher indifféremment à Paris, à Londres ou à Constantinople* » (6).

Pour faire accepter ces théories aux orateurs, les philosophes pesèrent sur eux de toute leur influence. D'abord très écoutés à l'Académie, ils en avaient laïcisé l'éloquence que quelques membres du clergé prenaient comme modèle. Dès 1764, ils y sont les

(1) Grimm, *Correspondance*, t. VII, p. 395.
(2) *Journal Encyclopédique*, 1er décembre 1764, p. 3.
(3) Monteriff, *Journal Encyclopédique*, 1er juin 1759, p. 118.
(4) Grimm, *Correspondance*. t. VIII. p. 463.
(5) *Réflexions sur l'Elocution oratoire*, *Mélanges de littérature...*, t. II, p. 354.
(6) Cf. Lacretelle, *Eloquence de la chaire* ; *Œuvres*, t. I, p. 201.
M. J. Chénier, *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, p. 109.
— Préface des *Sermons de Girardot* (1770) imprimés à Amsterdam, aux frais et à l'imprimerie de la Société de l'Encyclopédie.
— *Journal Ecclésiastique*, juillet 1774, p. 69.

maîtres et profitent du désir que quelques prédicateurs manifestent de prononcer, devant eux, le panégyrique de saint Louis, et des vues ambitieuses qu'ils jettent sur l'illustre Corps, pour répandre leurs théories oratoires (1).

Quand la persuasion ne suffisait pas, ils avaient recours à la violence morale. On connaît leur intolérance. En 1771, l'*Année littéraire* disait très justement: « Quiconque n'est pas de leur avis, ou de leur secte, ne peut être ni bon orateur, ni bon poète, ni même homme sensé (2). » On peut voir du reste, surtout dans la *Correspondance* dite de Grimm, leur tactique envers les prédicateurs. Ont-ils l'air d'être de leur bord, comme le Père Elisée, les philosophes les comblent d'éloges (3), et les font passer pour des hommes d'esprit, qui ont tout l'air de ne pas croire à ce qu'ils disent (4). Les Sermonnaires refusent-ils de partager leurs idées ? ils prennent alors des airs de commisération, se plaignent de la pauvreté de l'éloquence sacrée (5), déclarent, comme l'auteur de la *Prédica-*

(1) Voir sur ce point la thèse de M. Brunel : *Les philosophes et l'Académie au XVIIIe siècle.* Paris, 1884, pp. 106 et suiv.

(2) N° de mai.

(3) Métra, *Correspondance*, t. II, p. 131. — Bachaumont, *Mémoires*, à propos des abbés Le Couturier, t. IV, p. 341 ; de Besplas, t. VIII, p. 185 ; Maury, t. VI, p. 220.

(4) Champfort, p. 134 ; Grimm, *Correspondance*, t. VII, p. 424.

(5) Grimm, *Correspondance*, t. VII, pp. 9 et 91.

tion (1), que le ministère évangélique est inutile au point de vue moral, et incapable de produire l'effet des sanctions pénales des lois ; ou bien encore ils crient au fanatisme et à la capucinade (2) ; et, pour ridiculiser les orateurs sacrés, ils éditent de grotesques sermons espagnols, en les faisant suivre d'allusions que le public ne laisse pas passer inaperçues (3).

Sur ce point, malheureusement, les philosophes eurent des complices parmi les fidèles et même parmi le clergé. L'abbé de Cambacérès se plaint de ces critiques, dédaigneux de l'Evangile, qui s'érigent en tyrans dans l'auditoire, et veulent, dans la prédication, le ton et le goût du siècle (4).

Il faut dire que les auditoires y étaient déjà accoutumés, par le grand nombre d'oraisons funèbres qu'avaient provoquées les deuils de la famille royale, et où étaient entrées naturellement de nombreuses considérations philosophiques (5). Mais en outre plusieurs personnages autorisés partageaient, dans une certaine mesure, la manière de voir des encyclopédistes. L'abbé Mallet, collaborateur de la « Babel »,

(1) Paris, 1766.

(2) Grimm, *Correspondance*, t. VII, pp. 9 et 91.

(3) *Journal encyclopédique*, 1758, t. VII, p. 1.

(4) *Sermon sur la parole de Dieu*, col. 1088.

(5) Le *Journal Encyclopédique* disait : « Qui voudrait recueillir toutes les oraisons funèbres qui ont été prononcées à Paris et dans les provinces, depuis six ou sept mois, aurait la plus énorme collection qui ait paru encore depuis l'institution de ces sortes de discours. N° du 1er juil. 1766, pp. 52-53. »

mais dont la foi et les mœurs étaient restées irréprochables, recommandait de ne pas se brouiller avec les philosophes (1). L'abbé de Besplas, dans ses *Nouvelles observations sur les différentes manières de prêcher*, souhaitait de voir se généraliser les sanctions de l'Académie sur la prédication (2). Les rédacteurs de l'*Année littéraire* déclaraient accepter la philosophie dans l'éloquence de la Chaire (3). L'abbé Trublet, qui devait sa grande autorité moins à son talent d'orateur qu'à sa réputation de critique, dans la deuxième édition de ses *Panégyriques des saints*, ajoutait à des réflexions très évangéliques (4) sur l'éloquence ces conseils caractéristiques :

— XXXIX. « On devrait prêcher, plus qu'on ne le « fait, sur les devoirs du citoyen, puisqu'on ne sau- « rait être bon chrétien sans être bon citoyen. Et « qu'on ne dise pas que ce serait prêcher une morale « purement humaine... la bonne morale humaine « fait partie de la morale chrétienne, qui, à la vérité, « y ajoute, mais la suppose. »

— XL. « Il faut prêcher en chrétien et non pas seu- « lement en philosophe ; mais ne prêcher que ce

(1) Il fut pour cela pris à partie par le *Journal de Trévoux*. — Cf. D'Alembert, *Mélanges de Littérature*, t. II, p. 161.

(2) P. 325.

(3) Août 1772.

(4) Il conseille d'imiter Bossuet et Bourdaloue de préférence aux autres orateurs, p. 73 ; il demande que l'orateur ait l'esprit de la religion, p. 127, et pense aux conversions (passim).

« que la religion révélée a ajouté à la religion natu-
« relle et laisser là tout ce qu'elles ont de commun ;
« prêcher la foi, plus que les œuvres ; le dogme, plus
« que la morale ; l'oraison, plus que la prière ; la
« prière, plus que le travail ; la pratique de la reli-
« gion, plus que les devoirs de chaque état et condi-
« tion ; l'amour de Dieu, plus que celui du prochain,
« et la dévotion, plus que la vertu, ce serait mécon-
« naître l'objet propre et essentiel du sermon, le
« véritable esprit du christianisme et le principal but
« de l'Evangile. »

Les philosophes s'occupaient aussi du style de la prédication. Tout en reconnaissant les droits de l'éloquence à l'art, ils préconisaient le retour à la nature, l'abandon des divisions (1), des citations latines (2), et des rhétoriques (3).

En même temps la réaction contre l'éloquence dite académique continuait. *L'année littéraire* (4), les *Nouvelles observations sur les différentes manières de prêcher* (5), s'élevaient contre l'abus des règles et

(1) Cette éternelle question venait d'être reprise par les rhéteurs ; cf. *Journal de Trévoux*, avril 1755 ; de Besplas, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, p. 21 ; Sabatier, *Epître à l'abbé Poulle*, citée par le *Journal de Trévoux*, juillet 1754.

(2) Cf. *Journal Encyclopédique*, 1er septembre 1767, à propos d'un discours sur l'éloquence.

(3) Cf. *Encyclopédie*, articles : *Eloquence*, *Orateurs grecs*, *Panégyrique*.

(4) Novembre 1777 ; à propos de l'abbé de Besplas.

(5) 2e Edition, 1777, p. 304. — Cf. encore Sabatier, *les Trois*

des préceptes. L'abbé Sabatier critiquait les tours affectés, les expressions académiques qui faisaient « le prétendu mérite d'insipides prédicateurs »,et annonçait que ce genre ne passerait pas dans l'avenir pour la vraie éloquence de la chaire (1). L'abbé de Besplas condamnait lui-même l'introduction de l'esprit dans le sermon (2). Fléchier, si longtemps pris pour modèle, était mis par la critique à la place qu'il méritait (3). On ne conseillait plus Massillon comme modèle ; pour le style, on le trouvait trop fleuri (4). L'abbé Trublet voulait voir dans tous les sermons la forme sobre des missionnaires (5). On publiait les œuvres des orateurs dont le style était assez simple : de l'abbé de Cicéri (1761) ; du Père Sensaric (1771) ; du Père Jard, (1768) ; et l'éditeur de ce dernier croyait pouvoir dire dans sa préface, que l'élégant écrivain, Massillon, qui avait, croyait-il, introduit dans la chaire le goût académique, avait fait de si mauvais imitateurs, que la contagion n'avait pas duré. Pour le style, l'influence de la philosophie était donc heureuse ;

Siècles de la littérature, t. III, p. 7 ; *Dictionnaire de la littérature*, t. I, p. 619.

(1) *Les Trois Siècles de la littérature*, t. III, p. 7 ; *Dictionnaire de la littérature*, t. I, p. 619.

(2) *Essai sur l'éloquence de la chaire*, p. 304.

(3) Maury, *Essai*, p. 109.

(4) Joly, *Histoire de la prédication*, p. 505. — Trublet, *Panégyriques des Saints*, p. 73.

(5) *Panégyriques des Saints*, p. 49.

mais combien elle était mauvaise pour le fond de l'éloquence sacrée ! Voyons quels devaient en être les résultats.

CHAPITRE II

Rôle du plagiat et de l'imitation servile dans la prédication, — Compromissions de quelques prédicateurs avec les philosophes. — Modifications dans les sujets et la doctrine du sermon moral. — Part faite au dogme, à l'apologie et à la morale chrétienne.

Comme le nombre des fêtes n'avait pas encore été réduit, et que, dans chacune des églises de Paris, se donnaient régulièrement, comme par le passé, les stations d'Avent et de Carême, il fallait trouver des orateurs d'une certaine valeur pour les chaires que l'expulsion des jésuites laissaient vides. Beaucoup se présentèrent; jamais il n'y eut autant de prédicateurs, nous dit un critique de cette époque (1). Mais écoutons aussi ce qu'en pensent les contemporains.

Plusieurs, parmi les jeunes surtout, avaient à peine achevé un médiocre cours de théologie (2), et

(1) Sabatier, *Dictionnaire de la littérature*, t. I, p. 619.

(2) Joly, *Histoire de la prédication*, p. 526. — *Journal Ecclésiastique*, juin 1779, p. 282. — De Besplas, *l'Eloquence de la chaire*, pp. 38 et 314.

n'avaient pas pris le temps de se former sérieusement ; pleins de confiance dans les leçons de déclamation qu'ils avaient prises auprès des comédiens en renom (1), et qui devaient changer le plus souvent leur inhabileté dans l'action oratoire en prétentions ridicules, ils visaient moins à instruire les fidèles qu'à produire de l'effet.

Pour la composition de leurs sermons, un certain nombre eurent recours au plagiat ou à l'imitation grossière. Ce procédé n'avait pas été inconnu dans les époques précédentes ; il a, du reste, hélas ! été toujours employé plus ou moins par les prédicateurs, et c'est pour cela que nous n'avons pas cru devoir en parler auparavant, malgré les plaintes qu'il provoquait (2). Mais dès l'époque qui nous occupe, il prit une importance plus grande, et de nombreux critiques le signalent pour le flétrir. C'est l'abbé Dinouart qui constate qu'on se jette sur les sermonnaires imprimés (3) ; c'est le *Journal Historique et littéraire* qui se plaint que la manie de s'attribuer les

(1) *Journal historique et littéraire*, 1er oct. 1778, p. 243. On dit que l'abbé Boulogne en prit de Talma.

(2) Cf. Pour la période d'avant Bossuet, la thèse de M. Jacquinet, pp. 193 et suivantes ; pour les contemporains de Bossuet, Mgr Fabre, *La Jeunesse de Fléchier*, t. I, p. 22, et la préface des Œuvres de Fléchier, Paris, 1696 ; pour la première moitié du XVIIIe siècle, les préfaces de presque tous les Sermonnaires.

(3) *Journal Ecclésiastique*, 1760 et juin 1777.

discours des autres (1) ou de se faire une nouvelle rapsodie d'une infinité de vols divers, soit devenue si générale que les prédicateurs les plus accrédités ne s'en défendent plus (2) ; c'est le capucin Romain Joly qui constate que l'art des copistes a une grande part dans la prédication (3) ; ou le *Journal Encyclopédique* qui, en appréciant l'*Histoire de la prédication,* ajoute que les orateurs sacrés, qui ont du talent, ennuyés de se voir devancer par les ignorants qui n'ont rien pour eux que la voix, le geste et la mémoire, prennent eux-mêmes le parti de s'adresser à des écrivains mercenaires (4).

Le mal était si connu que quelques auteurs publiaient à cette intention des sermons qu'ils ne pouvaient prononcer (5), et que le prince de Ligne (6), Montcriff (7), et les rédacteurs de l'*Année littéraire* (8), conseillaient ouvertement d'apprendre par

(1) Cette manie était si générale et réprimée si peu efficacement par les lois, que l'éditeur du Père Ch. de Neuville proposa l'ouvrage en souscription pour s'en garantir ; *Journal Historique et littéraire*, 1775, octobre.

(2) 15 octobre 1779, p. 260.

(3) *Histoire de la Prédication.*

(4) 15 avril 1767.

(5) C'est ainsi que nous avons les *Sermons* du bénédictin Dom Régnier, 3 vol. in-12, Lyon 1761 ; du théatin de Tracy, *Journal Ecclésiastique*, mai 1765, et années suivantes.

(6) *Mélanges littéraires...*, Paris 1795-1811, 34 vol. in-12, t. XXVII, p. 91.

(7) *Journal Encyclopédique*, 1er juin 1759, p. 118.

(8) 1779.

cœur des sermons de Bourdaloue ou de Massillon ; et le *Journal Encyclopédique* ceux de l'abbé de Cicéri (1).

Comment procédaient les prédicateurs ? Apprenaient-ils par cœur des discours entiers ou en cousaient-ils les lambeaux les uns aux autres, comme l'orateur dont parle Fénélon, qui pour faire son sermon feuillette les concordances, Combéfis, Polyanthéa, quelques sermonnaires qu'il a achetés et certaines collections qu'il a faites de passages détachés et trouvés par hasard (2) ? Il est probable que les deux procédés furent en usage.

Le premier était favorisé par les conseils que donnaient les rhéteurs d'apprendre mot à mot les discours, et par le culte que le siècle avait pour la mémoire (3) ; mais faute de documents précis, nous ne pouvons déterminer le rôle qu'il joua dans la prédication.

Nous ne pouvons guère être plus affirmatif pour le second. Il nous en reste cependant un échantillon dans les œuvres d'un orateur célèbre, le carme Eli-

(1) 1er février 1762.

(2) *Premier dialogue sur l'éloquence.*

(3) *Nouvelles observations sur les différentes manières de prêcher*, p. 320. — Cf. Laharpe, *Lycée*, t. XIV, p. 61 pour Laharpe, Crébillon, Roucher, Delille, — Maury, Boulogne, *Essai*... ou *Lettre sur l'abbé Poulle*. Le Duc de Luynes, dans ses *Mémoires*, fait grand cas des prédicateurs qui ont une grande « mémoire ».

sée, que ses contemporains ont formellement accusé de plagiat (1).

Copel (Jean-François), dit le Père Elisée (1726 ou 8-1783), prêcha à Paris pendant vingt-six ans, et fut trois fois désigné pour la station de Carême, à Versailles (1763-1765-1769). Doué d'une facilité et d'une puissance d'assimilation assez grandes, mais d'un esprit assez peu original, ce sermonnaire était de ceux qui ont besoin de se servir des productions d'autrui (2).

En lisant ses discours, on sent de vagues réminiscences de Fléchier et de Bossuet. Son apologie, nous le verrons, ses notions de morale n'ont rien d'original. Les philosophes l'accusaient même de glisser dans ses compositions des pages entières du *Petit Carême*, et laissaient entendre que ce n'était pas la seule source à laquelle puisait l'orateur. M. Gazier, dans sa *Petite Histoire de la littérature*, cite le portrait de Bayle que le prédicateur a calqué sur celui que Bossuet a tracé de Cromwel ; M. l'abbé Rosne signale encore une imitation assez étroite du passage sur le duel de Rousseau (3), du commencement de la page sur les Evangiles du même philosophe, et des vétil-

(1) Grimm, *Correspondance*, t. VII, p. 92 ; *Journal historique et littéraire*, 15 octobre 1779, p. 260.

(2) En 1762, 1770, 1778, il prêchait le carême à Notre-Dame ; en 1780, à Saint-Sulpice, etc... Ses sermons ont été recueillis par son cousin, le Père Césaire, grand prédicateur italien.

(3) *Sermon sur le Respect humain*, col. 1594, 5.

les, comme une phrase du Télémaque, un vers de La Fontaine.

On pourrait en trouver de beaucoup plus caractéristiques. Le début du sermon sur la *Mort*, du Père Elisée, est imité de l'exorde de l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre*. Le voici :

« Il n'appartient qu'à Celui qui règne dans les cieux, qui « tient nos jours dans sa main, qui fixe la durée des gran- « deurs et qui confond, quand il veut, toutes les vanités du « siècle, de donner à l'homme cette leçon qui lui rappelle la « faiblesse de son être et le néant de son origine : vous êtes « poussière et vous retournerez en poussière : *Pulvis es et « in pulverem reverteris.* »

Le fameux mouvement de la même *Oraison funèbre*, sur l'orgueil de l'esprit, est reproduit, par cet orateur, dans le sermon sur l'*Incrédulité* (1). Le Père Elisée imite aussi (2) l'apostrophe au XVIIIe siècle que l'abbé Beauvais avait mise dans son *Oraison funèbre* de Louis XIV (3) ; et çà et là, il emprunte quelques traits à Massillon.

Malgré tout, nous croyons que la critique est un peu trop sévère envers ce sermonnaire. Le Père carme, si l'on excepte les pastiches que nous avons

(1) Col. 1444.
(2) *Sermon sur la Fausseté de la probité sans la religion*, col. 1491.
(3) Col. 523.

signalés, sait généralement être assez original en imitant. Il procède habituellement, comme dans le passage suivant, qui semble inspiré de la seconde et de la troisième considérations du premier point du sermon sur l'*Impénitence finale* de Massillon :

« Ici, mes frères, représentez-vous un pécheur étendu sur « le lit de la mort, tourmenté par une maladie cruelle ou « affaibli par une longue infirmité ; il ne tient plus à la vie « que par un cadavre qui s'éteint, et par les douleurs que ses « maux lui font sentir ; ses yeux s'obscurcissent et se fer- « ment à toutes les choses visibles ; sa langue s'épaissit et « se lie ; tous ses sens perdent leur usage naturel ; tantôt « une léthargie profonde l'ensevelit dans les ombres de la « mort : il entre dans le sommeil éternel ; il est au milieu « de ses proches sans les voir et sans les connaître ; parmi « les larmes et les gémissements des siens sans les enten- « dre ; toute la nature retombe pour lui dans le néant ; tan- « tôt son esprit s'égare dans les transports d'une fièvre « ardente ; sa mémoire se confond ; son imagination déré- « glée n'enfante que des chimères ; il ne reçoit des objets « qu'une image confuse. Le délire ou l'assoupissement « laissent-ils à la raison quelques intervalles ? Des parents « avides l'engagent à sacrifier aux affaires du temps des « moments qui devraient être réservés pour l'éternité. « Délivré enfin de l'importunité de ses proches, d'autres ob- « jets l'empêchent de travailler à sa conversion ; l'image « effrayante de la mort se présente à ses yeux, l'horreur « naturelle du tombeau le saisit et le trouble ; la pensée de « l'avenir le jette dans des saisissements de crainte et de

« désespoir ; il se représente déjà l'appareil de sa pompe « funèbre ; cette région de ténèbres où il va mêler ses « cendres aux cendres de ses pères ; cet abîme immense « de l'éternité où il va s'ensevelir incertain de sa desti- « née (1). »

Il faut donc atténuer l'accusation portée par Grimm, contre le Père Elisée, et peut-être aussi, en général, les nombreuses récriminations que nous avons rapportées contre les imitations serviles des autres sermonnaires. Toutefois, même en tenant compte des exagérations habituelles de la critique, de la critique philosophique surtout, envers les orateurs sacrés, le nombre, la force et l'unanimité des protestations que le plagiat souleva nous force à croire qu'il joua, dans la prédication de cette période, un assez grand rôle.

Mais, en outre, il faut reconnaître qu'un certain nombre de prédicateurs se sont laissés prendre aux belles protestations des philosophes, qui semblaient du reste, dans une certaine mesure, faire cause commune avec les jansénistes, soit dans leurs prétentions d'épurer la foi de tout ce que « lui avait ajouté la superstition » ; soit dans leur haine et leur campagne contre les jésuites. Avec toute l'audacieuse insouciance de la jeunesse, ces sermonnaires ne virent probable-

(1) *Sermon sur l'Impénitence finale*, col. 1670.

Cf. encore *Sermon sur l'Enfant prodigue*, col. 1173-4 et les passages semblables de Massillon et de l'abbé Poulle que nous avons indiqués, p. 326, n° 5.

ment, dans les théories nouvelles de l'éloquence sacrée, qu'une des formes de la question sans cesse renaissante du libéralisme et du progrès ; qu'un moyen de rajeunir les thèmes de la prédication dont le public et plusieurs critiques demandaient le renouvelment (1). Entraînés par l'engouement de leur siècle pour la lecture, ils dévoraient les livres de leurs contemporains, et c'était par ces lectures superficielles qu'ils essayaient de compenser l'insuffisance de leurs études théologiques. Aux examens, on remarquait que les jeunes ecclésiastiques connaissaient bien mieux les ouvrages des incrédules et les objections contre les dogmes que la doctrine sacrée et les réponses à faire aux sophismes des philosophes (2).

Toutefois le mal n'eut pas chez tous la même gravité. Quelques ecclésiastiques, on le sait, les Raynal, les Coyer, les Morellet, les Yvon, les Terrasson, les de Prades, etc., abjurèrent leur foi et firent cause commune avec les philosophes ; mais l'ostentation qu'ils mettaient à afficher leur irréligion, la vigilance de Mgr de Beaumont à frapper ceux qui lui paraissaient

(1) Joly, *Histoire de la prédication*, p. 526.
Trublet, *Réflexions sur l'éloquence*, p. 102.

(2) Cf. *Année littéraire*, novembre 1771. — Sabatier, *Les trois siècles de la littérature*, t. I, pp. 175 et 263. — *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, 1756, t. I, p. 6. — *Journal ecclésiastique*, Lettre d'un curé de Quimper, Juin 1779, p. 282. — Morellet, *Mémoires*, pp. 20-31.

suspects, nous assurent qu'ils n'ont jamais paru dans les chaires chrétiennes après leur défection.

D'autres, séduits par les espérances que faisaient miroiter à leurs yeux l'Académie, firent des sacrifices indignes à leur ambition, en prononçant le panégyrique de saint Louis devant l'Académie française. Nous n'avons pas à nous étendre sur ces compromissions dont un écrivain semble s'être plu à exagérer la gravité (1) ; mais nous devons faire remarquer du moins que, malgré le soin que les philosophes mettaient à choisir leur orateur (2), et les encouragements qu'ils donnaient à ceux qui les avaient satisfaits, de 1760 à 1785, époque à laquelle le panégyrique de saint Louis put être remplacé par un sermon de morale, trois prédicateurs seulement se permirent de critiquer les croisades (3). Ils en furent sévèrement punis, durent même se rétracter. Tous les autres panégyristes du roi croisé n'ont pas craint de blesser les sentiments des philosophes, en faisant l'apologie de ces élans

(1) M. l'abbé Rosne, *Revue du Clergé*, 15 mai 1897.

(2) Nous croyons devoir en citer un exemple, omis par les auteurs qui ont parlé de cette question ; c'est le choix fait de l'abbé d'Espagnac. Voltaire écrivait à son sujet, à d'Alembert : « Je vous remercie de votre bonne volonté pour l'apprenti prêtre et apprenti évêque d'Espagnac. J'ai quelque lieu d'espérer qu'un jour il sera un prélat assez philosophe. Vous pouvez lui confier saint Louis pour l'année prochaine, 1778. » *Lettre* du 8 Décembre 1776.

(3) Voir pour toute cette question la thèse de M. Brunel.

généreux qui avaient poussé la chrétienté à délivrer le tombeau du Sauveur.

Le plus hardi de ces discours fut celui de l'abbé Bassinet, qui avait cependant donné des preuves de la sincérité de sa foi dans les sermons qu'il prêcha en 1753, le jour de la Pentecôte, à Versailles, et devant une assemblée d'ecclésiastiques en 1752. Grâce à une coterie philosophique, l'orateur porta son panégyrique dans une église de Paris, après en avoir supprimé le signe de la croix, le texte et les citations de l'Ecriture sainte (1). Les protestations énergiques que provoqua cette audace et dont l'écho se retrouve, cinq ans plus tard, dans une feuille du temps (2), prouvent assez que le fait ne s'est pas renouvelé.

D'autre part, en 1763, il s'était produit à la Cour un incident, insignifiant en lui-même, mais que Bachaumont crut intéressant de nous signaler. Voici ce qu'il nous raconte : « La manie du jour est de faire tout à *la grecque*. L'abbé Torné, chanoine d'Orléans, qui a prêché tout le Carême devant le roi, ayant oublié, le jour de Pâques, de faire le signe de la croix, sa Majesté s'est retournée du côté du duc d'Ayen, son capitaine des gardes, et lui en a témoigné sa surprise : « Vous verrez, lui répondit le plaisant, que c'est un » sermon *à la grecque* ». L'orateur en effet commence : « Les Grecs et les Romains... Le roi ne peut tenir son

(1) *Lettre* de d'Alembert à Voltaire, 22 sept. 1767.
(2) *Journal Ecclésiastique*, Juillet, 1770, p. 88.

envie de rire, et le prédicateur, déconcerté, s'est ressenti pendant tout son discours de cette plaisanterie (1). »

Voici maintenant comment cet incident et la tentative de l'abbé Bassinet ont été racontés par un historien moderne : « De 1764 à 1770, la politique passe de l'Académie dans l'Eglise et monte en chaire. *Il en est qui oublient le signe de la croix, qui suppriment toute prière* et font du sermon un discours moral et philosophique. C'est ce que l'on appelait, en 1764, *prêcher à la grecque* (2). »

Nous avons là, dans cette transformation d'un fait isolé et d'une simple plaisanterie, en une de ces anecdotes assez expressives dans leur singularité pour donner une idée des mœurs d'une époque, un exemple des exagérations de la critique moderne, que ne justifient ni les faits dont nous parlons, ni même les quelques discours, à titres bizarres, que nous a conservés le *Journal Ecclésiastique* (3), ou ceux qui firent interdire l'abbé Faucher, au milieu de sa station à Saint-Germain-l'Auxerrois, en 1776 (4). Mais si les sermonnaires n'ont pas eu de défections honteuses, on ne peut nier que plusieurs d'entre eux ont subi, plus ou moins, le contre-coup des préoccu-

(1) 22 avril, 1764, *Mémoires*, t. II, p. 49.
(2) M. Aubertin, *La Société du* XVIII*e siècle*, p. 392.
(3) Années 1761 et suiv.
(4) Bachaumont, *Mémoires*, t. IX, p. 128 (20 mai 1776).

pations de leur époque. Ils prirent comme modèles les discours prononcés à l'Académie (1), ou bien les oraisons funèbres, dans lesquelles les considérations politiques et philosophiques étaient déjà introduites, et se hasardèrent parfois à traiter dans leurs sermons, des sujets étrangers aux traditions de la Chaire. Sous l'influence complexe de l'état religieux de la société, de la critique philosophique, des théories émises par les rhéteurs, la prédication accentua son adaptation au milieu dans lequel elle se développait; continua le mouvement qui, dès la fin de la période précédente, commençait à la porter vers la morale commune à la philosophie et à la Foi.

Sur ce point encore, si l'on s'en rapportait aux critiques de l'éloquence sacrée au XVIIIe siècle, on aurait la plus triste idée de la prédication. L'éditeur des *Sermons* du Père Jard nous parle d'une éloquence froide, stérile, montée sur un ton philosophique et « sentencieux qui transforme un prédicateur chrétien « en moraliste profane, et qui ferait presque douter si « ce n'est pas Epictète, Platon, Sénèque qu'on entend, « au lieu d'un successeur des Apôtres (2). » L'abbé Dinouart est encore plus explicite : « La Chaire, « dit-il, est devenue aujourd'hui le théâtre de cet « esprit philosophique qui dégrade le véritable génie,

(1) D'Alembert à Voltaire, 26 janvier 1767.
(2) Avertissement en tête des *Sermons* du P. Jard.

« déshonore le ministre ; combien de prédicateurs, « dans leurs discours, ne font qu'amuser les pécheurs « et scandaliser les fidèles ! C'est l'homme qui parle « à l'homme, et l'homme qui écoute. Les discours « sont à peine chretiens. Disons-le hardiment, quel- « ques-uns nous apportent le style et le ton de la « philosophie..... ; *on rougit aujourd'hui de prê- « cher Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié.* Quel « siècle que celui-ci!.... (1). »

Le capucin Romain Joly écrit aussi : « on ne prê- « che plus guère que la religion naturelle (2). » Ces constatations, dans leur vague généralité, seraient accablantes pour les prédicateurs si on les prenait à la lettre. Essayons de voir ce qu'il en faut penser.

Il est probable que tous les orateurs sacrés abandonnèrent les sujets qui n'étaient encore que de pure dévotion : l'*Immaculée Conception*, le *Sacré-Cœur*, dont Mgr de Beaumont avait cependant autorisé la fête en 1765 ; ou bien encore les discussions sur la grâce que le philosophisme avait ridiculisées ; car nous n'en avons trouvé aucune trace dans l'œu-

(1) *Journal Ecclésiastique*, juillet 1770, p. 88 ; juillet 1774 ; septembre 1775.

(2) *Histoire de la Prédication*, p. 517. Cf. Sabatier, *Dictionnaire de la littérature*, t. I, p. 619 ; *Journal Encyclopédique*, 1er septembre 1767 ; Bachaumont, *Mémoires* 20 mai 1776 ; *Année littéraire*, Novembre 1777 à propos, (de l'abbé de Besplas).

vre des sermonnaires qui ont abordé la grande prédication (1).

D'autre part, l'emploi du jargon philosophique, « Etre suprême, Législateur des chrétiens »... etc... était un moyen trop facile de moderniser le style pour que les orateurs ne l'employassent pas quelquefois ; aussi le trouvons-nous chez les meilleurs, ainsi que le gros parler de Jean-Jacques que nous avons déjà constaté dans la période précédente.

Mais en outre, plusieurs prédicateurs ont fait beaucoup plus large que leurs devanciers la part de l'actualité. L'abbé Torné (1727-1797), qui dut à son talent un canonicat à Orléans et un prieuré, entraîné probablement par cet esprit audacieux, par cet amour de la nouveauté, ou peut être par cette ambition qui l'a poussé, vers la fin de sa vie, à renoncer le premier au costume ecclésiastique dans l'assemblée législative, à se marier, à prêter le serment et à devenir évêque constitutionnel du Cher, a essayé quelquefois de se faire l'écho en chaire des préoccupations philosophiques de ses contemporains. C'est, par exemple, quand il reproduit les critiques que les philosophes faisaient des querelles religieuses (2) ; leurs

(1) On dut les conserver dans la prédication ordinaire, car nous les rencontrons dans les *Sermons* de l'abbé Para, *Ms.* des Archives nationales, T. 466-1, 2.

(2) *Sermon ssur la Grandeur de Dieu*, t. I, pp. 136-8 ; sur le *Jugement dernier*, t. I, p. 175.

récriminations sur la misère des pauvres, sur le triste état des malades dans les hôpitaux et des détenus dans les prisons (1) ; les attaques contre le haut-clergé (2). Mais outre ces idées dont on pourrait, à la rigueur, contester l'origine, il en a glissé d'autres dans ses sermons, que les philosophes auraient pu revendiquer à plus juste titre. Ce sont l'amour de l'agriculture (3), quelques critiques à l'adresse des congrégations religieuses (4), l'éloge de la tolérance (5), et de la paix (6). Toutes ces idées furent sans doute ajoutées aux sermons que l'abbé Torné avait déjà prêchés à Paris (7), quand il fut appelé à la chaire de Versailles.

Il nous paraît probable aussi que les sermons sur l'*Humanité des souverains* et la *Fidelité due aux souverains*, ainsi que les considérations sur l'absolutisme des rois, le portrait du roi faible (8), furent composés à cette époque. Mais pour ces discours, c'est à

(1) *Sermon sur les Afflictions*, t. II, p. 373.
(2) *Sermon sur le Choix d'un état*, t. I. pp. 313 et 319.
(3) *Sermon sur la Grandeur de la Vierge*, t. I, p. 77.
(4) T. I, p. 313.
(5) *Sermon sur l'Humanité des souverains*, t. III, p. 239.
(6) *Ibid*, p. 263.
(7) *Mémoires de Trévoux*, avril 1765, p. 351. Nous ne le trouvons cependant que deux fois dans la liste des prédicateurs ; en 1757, il prêcha le carême à Saint-Julien du Ménestrier ; en 1758, l'avent à Saint-Séverin, avec le Père Duplan, son confrère.
(8) *Sermon sur les Grandeurs de Jésus-Christ*, t. II, p. 158-160 et t. I, p. 209, 210.

Bossuet, à la *Politique tirée de l'Ecriture*, que l'abbé Torné emprunte les théories qu'il expose. C'est de l'exemple de ce grand homme qu'il s'autorise contre ceux qui trouvaient ces matières déplacées dans la Chaire chrétienne (1). Il n'est donc pas très personnel et ne fait guère que changer la forme des idées de l'évêque de Meaux (2). Il lui a emprunté surtout les arguments qui convenaient le mieux aux besoins et aux aspirations de son époque. S'il établit le fondement de l'autorité royale sur l'autorité déléguée par Dieu (3), s'il prouve longuement qu'elle est indépendante de tout contrôle humain (4), c'est pour réfuter les théories dangereuses du *Contrat social* et de ceux qui regardaient le pouvoir comme un pacte tacite entre le prince et les sujets. S'il avance que l'on ne peut se défaire d'un souverain, alors même qu'il combattrait la religion, c'est qu'il croit devoir

(1) *Sermon sur l'Humanité des souverains*, exorde, t. III.

(2) Voici comment il transpose les pensées qu'il emprunte :

Bossuet, *Politique*, l. II. art. I, § III :	Torné, t. II, pp. 341-2 :
Il ne faut donc point penser ni qu'on puisse attaquer le peuple sans attaquer le roi, ni qu'on puisse attaquer le roi sans attaquer le peuple...	C'est être infidèle sujet que de mal servir l'Etat ; c'est être mauvais citoyen que de mal servir le roi; on n'est ni l'homme du roi, ni l'homme du peuple quand on n'est pas l'un et l'autre à la fois...

(3) *Sermon sur la Fidélité due aux souverains*, t. II, pp. 288, 289.

(4) T. II, pp. 289 et 296.

se faire l'écho, en chaire, des protestations d'une partie de la nation contre les théories attribuées aux jésuites (1).

A en croire les annalistes, le carme Elisée serait allé plus loin encore dans cette voie philosophique. Grimm assista, dit-on, en 1766, à un des sermons de ce prédicateur ; il n'y vit que du déisme (2) et le jugea plus moral que chrétien. On raconte aussi que Diderot entendit un jour le même orateur, l'apprécia et le recommanda à son entourage. Ce qui est plus sûr, c'est que le Père carme fréquentait assidûment l'Académie. Il avait obtenu qu'à chaque séance, on lui réservât une « chaise », et cette faveur était regardée, paraît-il, comme une compensation du « fauteuil » que lui méritaient ses talents, mais que sa qualité de religieux lui faisait refuser. Sa prédication devait, jusqu'à un certain point, se ressentir de ces relations. On trouve en effet dans son œuvre quelques discours, où les considérations philosophiques tiennent une grande place. Ce sont entre autres les sermons sur le *Respect humain*, sur *l'Ambition*, sur les *Afflictions*, sur *l'Aumône*. Une courte analyse du sermon sur la *Mort* nous permettra de nous rendre compte de la méthode de ce sermonnaire.

(1) *Sermon sur la Fidélité due aux souverains*, t. II, pp. 318-9. — *Sermon sur l'Humanité*... t. III, p. 240. — Cf. la *Dénonciation* dont les jésuites ont été l'objet de la part de quelques membres du clergé séculier, Paris, 1727, in-4.

(2) *Correspondance*, t. VII, p. 92.

L'orateur prend pour texte ces paroles de la Genèse (VII) : *Pulvis es et in pulverem reverteris.* Dieu seul, dit-il, peut donner aux hommes cette terrible leçon qu'à la mort aboutissent la fortune, les honneurs, tous les biens de ce monde. La mort, en effet, détruit nos espérances terrestres ; mais elle nous ouvre les espérances célestes, en nous montrant ce qu'il y a de durable dans les choses d'ici-bas. Ainsi la mort nous facilite le détachement des biens de ce monde. Pour prouver cette assertion, le Père Elisée développe longuement, en les appuyant sur des textes de l'Ecriture Sainte, ces idées banales : la vie, la jeunesse, la santé, les dignités ne sont que des illusions, que nous reconnaissons facilement si nous pensons à la mort.

Mais en même temps, ajoute-t-il, nous voyons quels sont les biens véritables. La nature nous dit que l'âme est immortelle, et que, comme toute chose retourne à son principe, elle doit après la vie rentrer dans le sein de l'Être suprême. Eclairés par cette pensée, nous comprenons les desseins de la Providence, la manière dont elle a distribué les biens et les maux de cette vie, et nous nous convainquons que les choses dont la mort nous avait montré le néant peuvent avoir une réelle utilité : le temps, pour mériter l'éternité ; les richesses, pour augmenter notre trésor d'aumônes ; la science, pour donner du prix à la foi ; la gloire même nous sera comptée, si nous

l'avons acquise en faisant du bien au genre humain. Que les siècles éternels s'ouvrent donc et que, pour exciter les hommes à la vertu, ils fassent luire leurs espérances. Alors, comme ces illustres confrères, comme ces magistrats, qui écoutent l'orateur, trouvent, dans la méditation des fins dernières, la force d'arriver à une haute perfection, tous pratiqueront plus facilement la vertu.

Le genre de prédication que ce discours représente était bien de nature à plaire à Grimm ou à Diderot.

Toutefois, c'est l'abbé Beauvais (1731-1790), plus tard évêque de Senez, anobli par le roi, député aux Etats-Généraux et l'un des orateurs les plus apostoliques et les plus goûtés de Paris, qui a eu, dans la prédication semi-philosophique, le plus de réputation. L'abbé Maury, nous l'avons dit (1), regardait son œuvre comme le type de l'éloquence décadente du XVIIIe Siècle, et M.-J. Chénier y voyait le modèle de ce sermon idéal qui pourrait se prêcher indifféremment à Constantinople, à Londres ou à Paris. Achevons donc de voir ce qu'a été cette prédication si diversement appréciée.

Nous n'avons pour cela qu'à laisser l'abbé Beauvais nous exposer lui-même ses théories.

Le sermonnaire constate que parmi les courtisans,

(1) Préliminaires, p. 12.

l'impiété a fait de grands progrès (1). Persuadé, d'une part, que l'apôtre se doit surtout à ceux qui sont dans le plus grand péril (2); d'autre part, que l'influence des grands est énorme (3), que prêcher à la Cour, c'est évangiliser les peuples, il croit devoir dans sa prédication s'occuper surtout de ces nobles incrédules. « Jusqu'à ce jour, on les a abandonnés à leur sort, on ne leur a parlé que pour les accabler d'anathèmes », il veut travailler à les guérir (4).

« Ne craignez pas, leur dit-il, que nous nous bor-
« nions à des mystères que vous ne pouvez encore
« comprendre. Nous aurons soin de nous proportion-
« ner à votre faiblesse (5). » Pour cela, il écourtera ses instructions et retranchera des vérités importantes. Il enseignera des vérités et des vertus que l'on n'a pas encore osé méconnaître, et il espère que si l'on ne veut pas l'entendre comme prédicateur de Jésus-Christ, on l'écoutera comme le modérateur des mœurs, comme l'orateur de la vertu. « J'ose espérer,
« mon Dieu, s'écrie-t-il, que la beauté de vos lois
« pourra les émouvoir et les préparer à la grâce
« de vous connaître et de vous adorer (6). »

Cependant il y a aussi des vertus que l'on a con-

(1) *Sermon sur la Passion*, col. 168.
(2) — *sur la Parole de Dieu*, col. 39.
(3) — *sur la Conversion*, col 168.
(4) *Ibid.* col. 150.
(5) *Sermon sur la Parole de Dieu*, col. 39.
(6) *Ibid.* col. 41.

testées et qu'il croit de son devoir de défendre; on a attaqué la *Pudeur* comme un produit de la superstition (1); on a mis la *Piété filiale* (2) au rang des préjugés; au nom des principes économiques on préconise le *Luxe* qui ravage la société (3); l'abbé Beauvais exposera donc les notions philosophiques sur lesquelles reposent ces vertus, et prendra dans des discours différents la défense des principes rejetés par ses contemporains.

Il est encore d'autres vertus que l'on méconnaît. L'oubli des devoirs du mariage est devenu général; l'amour paternel lui-même faiblit; l'éducation, dont tout le monde s'occupe, est sujette à une foule d'abus et l'on veut en bannir la religion sous de vains prétextes. Persuadé que l'apôtre est l'interprète de toutes les lois que Dieu a données aux hommes par la voix de la nature, comme par celle de la révélation (4), l'orateur revendique ces vérités éternelles sur lesquelles s'appuient la société conjugale, l'amour paternel et l'éducation (5).

Il se croit aussi obligé de ne pas s'occuper seulement des relations de l'homme avec Dieu, mais de toutes celles que la divinité nous prescrit envers nos

(1) Col. 289.
(2) Col. 354.
(3) *Sermon sur la Parole de Dieu*, col 201.
(4) — *sur l'Amour paternel*, col. 323 et 327.
(5) *Sermons sur la Société conjugale*, col. 307; sur l'*Education*, col. 348-9.

semblables ; et pense qu'il doit user de la liberté que lui donne son ministère pour défendre les malheureux (1). Le siècle respectait seule la « céleste charité» qu'on avait pompeusement baptisée du nom de bienfaisance, comme une découverte nouvelle ; l'abbé Beauvais montre qu'elle n'est pas moins chère à son Dieu qu'aux philosophes. Mais il a bien soin de faire remarquer que :

« Ce ne sont point les principes incertains de la politique « mondaine, ni les vaines opinions de la nouvelle philoso- « phie ; ce n'est point l'humanité du moment, une humanité « de système et d'imagination qu'il célèbre. C'est l'ancienne « et véritable humanité, celle qui prend sa source dans les « Ecritures et dans la religion (2). »

L'abbé Beauvais reprend donc et traite chrétiennement toutes les idées que l'on agite autour de lui ; il répond aux sophismes, essaie de ramener les égarés. La plus grande partie de son œuvre peut se résumer dans cette profession de foi :

« Nous avons fait tous nos efforts pour rétablir la décence « et la pureté des mœurs, pour rappeler les hommes aux « principes de justice, de concorde, de modération et de « bienveillance mutuelle qui doivent les unir ; pour ranimer

(1) *Sermon sur les Misères d s pauvres*, col. 204.

(2) *Sermons sur la Dispensation des bienfaits*, exorde ; *sur la Vie future*, col. 110 ; *sur la Compassion* ; *sur l'Aumône*.

« parmi les grands les tendres sentiments d'humanité « qu'ils doivent aux peuples confiés à leurs soins. »

A ceux qui auraient préféré trouver dans ses discours la profondeur de pensée du philosophe ou la science austère du théologien, il répondait d'avance:

« En vain les hommes éloquents, qui instruisaient vos « pères, reparaîtraient au milieu de vous : comment des es- « prits, altérés par l'impiété du siècle, viendraient-ils les « entendre discourir sur des vérités qui ne leur paraissent « plus que des préjugés populaires ? *Nolunt audire te*, « *quia nolunt audire me* (1). »

On voit déjà, par les raisons qui l'ont déterminé dans le choix de ses sujets, quelle sera la trame, la substance de son argumentation.

Il nous avertit lui-même que ses arguments sont les « principes éternels de justice et de bonté », que l'Auteur même de la nature a gravés dans le cœur humain et qu'il a consacrés par sa révélation (2). Pour convertir l'incrédule, il l'engage à pratiquer la vertu naturelle pour se préparer ainsi à la vertu surnaturelle (3) ; à s'instruire graduellement des vérités de la Foi (4); à désirer, en toute sincérité de conscience,

(1) *Sermon sur la Parole de Dieu*, col. 38.
(2) — *sur la Dispensation des bienfaits*, col. 252.
(3) — *sur la Conversion.*
(4) — *sur la Parole de Dieu.*

voir la lumière; et enfin à demander à Dieu la grâce de croire. Nous avons toute cette méthode exposée dans le passage suivant :

« Mon Dieu, je ne crois pas profaner la sainteté de votre « demeure en l'invitant à y entrer. Le désir sincère, que « nous lui supposons de vous connaître, le rend digne de se « prosterner aux pieds de vos autels. Non, la prière de « l'impie qui demande la foi n'est point un nouveau péché. « Qu'il adresse à Dieu cette prière proportionnée aux pré- « jugés qui l'aveuglent encore. Ames fidèles, que votre foi « ne se trouble point ; remerciez le Seigneur de vous avoir « préservées des pièges et des scandales de l'impiété ; ayez « pitié des erreurs de votre frère, et priez vous-mêmes pour « lui. Que l'incrédule dise à l'Etre suprême : O Dieu, vous « qui voyez le fond des cœurs, vous savez combien je désire « de vous rendre le culte le plus agréable devant vous. Je « suis incrédule, mais je ne suis point impie. Dieu de mes « ancêtres, à qui j'ai été voué dès mon enfance, des parents « pieux avaient gravé la foi chrétienne dans mon faible « cœur. Les nouvelles opinions de mon siècle, les raisonne- « ments spécieux des nouveaux philosophes, mes propres « passions en ont effacé les caractères. O Dieu, puisque tant « de monuments attestent que cette religion est votre ou- « vrage, faites-la revivre dans mon âme. Je ne puis y sou- « mettre encore ma raison indocile. Le seul moyen qui me « reste, c'est de dompter mon cœur, c'est de réprimer le « dérèglement de mes sens ; c'est de pratiquer les vertus « prescrites par la loi de celui qui s'est appelé votre Fils. « Cette loi est si pure et si belle, elle est si digne de vous !

« Je veux surtout pratiquer les vertus les plus chères à l'hu-
« manité (elles sont aussi les plus chères à l'Evangile), la
« justice, la douceur, la générosité. Le christianisme me
« dit que vous ne devez rien à vos créatures ; mais il me dit
« aussi que vous voulez que tous les hommes parviennent à
« la connaissance de la vérité. O Suprême Intelligence ! dai-
« gnez donc éclairer mes ténèbres : *Illumina tenebras*
« *meas* (Psal. XVII, 29). Que faut-il que je fasse pour être
« sauvé ? Je veux croire en vous : secourez mon incrédu-
« lité (1). »

C'est à peu près de la même façon que, quatre-vingts ans plus tard, un enfant du doute, Alfred de Musset, essayait de s'arracher au septicisme. N'est-ce pas, en effet, sous l'inspiration des mêmes sentiments qu'a été écrit l'*Espoir en Dieu* ?

Pour aider les incrédules dans ce retour à la Foi, comme du reste pour atteindre aux deux autres buts qu'il se proposait, l'abbé Beauvais fait appel à la lumière naturelle de la raison qui éclaire tout homme venant en ce monde, et qui n'est pas encore éteinte dans le cœur de ses auditeurs (2). Les notions générales de philosophie spiritualiste et chrétienne, les arguments d'autorité, les considérations ou les peintures morales, constituent une bonne partie de son argumentation. Son sermon sur la *Vérité* n'est pres-

(1) *Sermon sur la Conversion*, col. 156.
(2) — *sur la Parole de Dieu*, col. 39.

que qu'une longue démonstration philosophique du devoir de dire la vérité. Le premier point de son discours sur le *Néant des choses humaines* conclut à la nécessité de respecter l'égalité de la nature. Son sermon sur le *Luxe* est presque tout entier fait de peintures de la société. Des considérations sur les origines du paupérisme, sur les tristes conséquences de l'immoralité, sur la nécessité de respecter les volontés des morts, tiennent une grande place dans ses sermons sur la *Misère des pauvres,* sur la *Pudeur*, sur les *Morts*. Pour combattre le *Luxe*, il fait appel à l'autorité de Socrate et de Pythagore ; ailleurs il cite l'exemple de Charles V, de Louis XII, d'Henri IV (1), de Louis XIV (2) ; il rappellera même, quoiqu'il s'en excuse, le souvenir de Lucrèce et de Virginie (3) ; ou bien encore il se demande s'il est vrai, comme le dit l'auteur de l'*Emile* (4), que les grandes monarchies de l'Europe sont sur leur déclin (5).

Mais avec ces considérations, l'abbé Beauvais emploie également les preuves religieuses, bien qu'il s'en tienne à celles qui peuvent, dans une certaine mesure, être contrôlées par la raison. Il cite aussi assez souvent les écrivains sacrés : « Les auteurs de

(1) *Sermon sur l'Aumône*, col. 227.
(2) — *sur la Vérité*, col. 57.
(3) — *sur la Pudeur*.
(4) Ch. I, p. 10.
(5) *Sermon sur le Néant des choses humaines*, col. 76.

génie dont s'honore l'Eglise, saint Ambroise, saint Augustin et le prédicateur éloquent, qui a été parmi nous le restaurateur de l'éloquence sacrée, le docte historien de l'Eglise, qui, après avoir été le maître des doctes par sa profonde érudition, s'est fait gloire d'être encore le docteur des petits et des simples : le pontife de Meaux, qui semble atteindre, par la hauteur de ses idées, à la majesté des prophètes ; celui de Cambrai, dont l'éclat plus doux nous représente, autant qu'il est donné à un mortel, la divine douceur et l'onction céleste de l'Homme-Dieu (1). »

L'abbé Beauvais a surtout grand soin de rapprocher, le plus possible, cette philosophie, de la tradition évangélique ; et pour démontrer, comme il l'avait entrepris, que la Foi n'est étrangère à aucune des questions qui intéressent l'homme, il demande à l'Ecriture-Sainte tous les principes de sagesse humaine qu'elle contient. Voici un exemple de ce qu'il sait en tirer :

« Quels sont, en effet, les égards nécessaires pour le bon-
« heur et la paix de vos sociétés, que notre sainte morale
« ne prescrive et ne consacre ? Le monde veut que l'on soit
« respectueux envers les conditions supérieures, et la reli-
« gion vous dit : Rendez l'honneur à qui l'honneur appar-
« tient, *cui honorem, honorem* (Rom. XIII, 7). Le monde
« veut que les grands soient affables avec les petits : et la

(1) *Sermon sur la Parole de Dieu*, col. 39.

« religion leur dit : Soyez au milieu d'eux comme l'un d'eux : « *Esto in illis quasi unus ex ipsis* (Math. XVIII, 109). Le « monde veut que vous soyez attentifs et prévenants envers « vos égaux ; et la religion vous dit : Prévenez-vous d'hon- « neur les uns les autres : *Honore invicem praevenientes* « (Rom. XII, 10). Le monde veut que vous n'affectiez point « les préséances ; et la religion vous dit : Ne prenez point les « premières places dans les assemblées : *Non discumbas in* « *primo loco* (Luc, XIV, 8). Le monde veut que vous soyez « mutuellement indulgents ; et la religion vous dit : Sup- « portez mutuellement vos défauts : *Alter alterius onera* « *portate* (Galat. VI, 2). Le monde veut que vous n'alar- « miez point la délicatesse et l'amour-propre des autres par « un ton de hauteur et de supériorité ; et la religion vous « dit : N'ayez pas de vous-mêmes des sentiments trop éle- « vés, mais proportionnez-vous à la faiblesse des simples : « *Non alta sapientes, sed humilibus consentientes* « (Rom. XII, 16). Elle veut, et combien ce conseil doit il la « rendre précieuse au genre humain ! elle veut que vous « entreteniez, s'il est possible, la paix avec tous les hommes : « *Si fieri potest, cum omnibus hominibus pacem* « *habentes* (Ibid. 18) (1). »

On le voit, l'argumentation de l'abbé Beauvais, comme ses sujets, est adaptée à la partie la plus en péril de ses auditeurs. La présence des incrédules parmi ceux qui l'entendent le préoccupe ; il pense à eux, même quand il voudrait ne s'occuper que de la

(1) *Sermon sur les Vertus sociales*, col. 286.

partie fidèle du troupeau. Dans son sermon pour *le Jour des morts,* par exemple, il voudrait faire une part à tout le monde dans sa prédication ; mais malgré tout, il sacrifie le croyant à l'incrédule.

Il est donc très vrai que l'abbé Beauvais a prêché sur les demi-vertus, et la plupart des sujets dont l'abbé Maury regrettait l'introduction dans l'éloquence sacrée se retrouvent dans son œuvre. Toutefois ce n'est point sous l'influence de la philosophie qu'il s'est déterminé dans le choix de ses prédications, mais bien parce qu'il s'y croyait obligé par une nécessité du ministère. C'est en somme la préoccupation très apostolique de réfuter les sophismes du naturalisme, de ramener à la Foi ceux dont l'influence était prépondérante sur les sociétés, de défendre les vérités morales contestées, qui a inspiré toute sa prédication ; son œuvre est donc, en partie, une apologie philosophique.

Nous pouvons déjà conclure que si les critiques dont l'abbé Beauvais a été l'objet ne manquent pas de fondement, elles sont cependant injustes en ce qu'elles ne tiennent pas compte de l'adaptation de sa prédication à la société dans laquelle il exerçait son ministère. On peut regretter les conséquences de cette modification, mais on ne peut en contester l'opportunité. Nous ne pouvons mieux la défendre qu'en citant les propres paroles de l'abbé Beauvais :

« Et comment pourrions-nous ramener à Dieu, par la « seule autorité des oracles divins, des hommes qui ont le « malheur d'en méconnaître l'authenticité ? De nouveaux « maux commandent de nouveaux remèdes. Dans un siècle, « où l'on ose contester jusques aux premiers principes de la « Foi, il faut creuser encore plus avant, il faut pénétrer « jusqu'aux premiers éléments de la raison même et de « la nature. Parlons comme nos prédécesseurs auraient parlé « dans les mêmes circonstances, comme parlait l'Apôtre « devant l'Aréopage, comme les saints docteurs parlaient « aux infidèles et aux incrédules de leur siècle. A leur exem- « ple, faisons-nous tout à tous, philosophes avec les philo- « sophes, aussi bien que simples avec les simples, pour « gagner tous les cœurs à Jésus-Christ : *Omnibus omnia* « *factus, ut omnes facerem salvos* (I, Cor. IX, 22) (1). »

En second lieu, pour toute cette partie, et c'est la plus importante de l'œuvre de l'abbé Beauvais, et pour les parties que nous avons vues précédemment de la prédication de ses confrères, les appréciations que nous avons rapportées sont loin d'être justifiées complètement par les innovations des orateurs. Elles exagèrent le mal au point de donner à la critique et à l'opinion qui les ont acceptées sans contrôle une idée assez fausse de l'éloquence sacrée de cette période. C'est du moins l'impression que nous avons éprouvée personnellement en l'étudiant.

(1) *Sermon sur la Parole de Dieu*, col. 39, 40.

Enfin, ces critiques pessimistes sont beaucoup trop générales, car la morale philosophique est loin de constituer toute l'œuvre de l'abbé Torné, du Père Elisée et même de l'abbé Beauvais ; et en outre, elle n'a aucune part dans les sermons de l'abbé de Cambacérès (1721 ou 1722-1802) qui avait déjà prêché à la Cour, en 1757, pour le jour de la Pentecôte, mais qui eut ses plus grands succès en 1768 (1) ; de l'abbé Fossard (2) du diocèse de Rouen, qui donna les stations de Carême à Versailles en 1770 et 1772, et de plusieurs autres prédicateurs de moindre valeur.

L'apologie religieuse, en effet, tient une grande place dans la prédication de la plupart de ces orateurs. Chaque époque, nous dit l'abbé de Cambacérès, a sa passion favorite contre laquelle il faut trouver des arguments convaincants. Or, la manie du philosophisme étant devenue générale, elle doit exciter le zèle des ministres de Dieu ; c'est une nécessité regrettable, mais à laquelle il faut se soumettre (3). Aussi, ce sermonnaire consacre-t-il à la défense de la Foi presque toute son œuvre, et ses collègues l'imi-

(1) L'Académie applaudit son panégyrique de saint Louis, dans lequel il faisait l'apologie des croisades.

(2) Il ne parle qu'une fois de politique, pour faire remarquer au roi que les impôts, portés sur les aliments maigres, rendent difficile la loi de l'abstinence. *Sermon sur le Saint temps du Carême*, col. 473.

(3) *Discours préliminaire* que l'abbé de Cambacérès a mis en tête de l'édition de ses *Œuvres*, en 1781.

tent plus ou moins. Le Père Elisée a quatre sermons apologétiques ; les abbés Torné et Fossard, plusieurs discours et un grand nombre de passages.

Mais l'exposition des preuves extérieures leur paraît trop savante et peu accessible au grand nombre des auditeurs (1). Il serait peut-être plus vrai de dire que les philosophes ayant contesté l'authenticité des Livres Saints, les prédicateurs, qui ne peuvent établir cette vérité en chaire, sont obligés d'abandonner les arguments dont elle est la base, c'est-à-dire la plupart des preuves historiques. L'abbé Torné dit bien que les prophéties et les miracles ne peuvent être détruits par les objections des incrédules (2), mais il n'en fait jamais le fond de son argumentation. Le Père Elisée, qui affirme que les philosophes n'ont pu démontrer la fausseté des miracles (3), n'expose, comme preuve externe, que l'ancienneté et la perpétuité de la Foi et le prodige de la dispersion des Juifs, qui exaspérait Diderot (4).

Au contraire, tous les arguments apologétiques qui ne relèvent que de la raison, les prédicateurs les développent au moins aussi longuement que leurs prédécesseurs. L'abbé Torné prouve que le culte et les cérémonies du christianisme sont parfaitement raisonna-

(1) De Cambacérès, *Sermon sur les Incrédules*, col. 1.018.
(2) *Sermon sur l'Incrédulité*, t. III, p. 70.
(3) *Premier Sermon sur la Probité sans la religion.*
(4) *Ibid.*

bles (1); l'abbé de Cambacérès démontre qu'il ne faut pas s'étonner si les mystères de la Foi sont au-dessus de notre intelligence, puisque le monde physique est lui-même rempli de mystères ; que les guerres religieuses, loin d'être imputables au christianisme, ne concluent que contre les hommes et les passions qui les ont suscitées (2) ; que la religion, loin d'être au-dessus des forces de la nature humaine, comme le prétendent les philosophes, demande beaucoup moins de sacrifices que le service du monde (3).

L'argument favori des prédicateurs, celui du reste auquel leurs contemporains étaient le plus accessibles et qu'appelaient les attaques des philosophes, c'était l'utilité morale et sociale de la religion. L'abbé Fossard, désespérant de convertir les incrédules, veut prévenir la contagion qui menace les fidèles et consacre deux sermons à exposer les avantages de la Foi (4). Le Père Elisée, dans son discours sur les *Devoirs de la société*, prouve très simplement, mais avec une logique assez forte, que l'Evangile peut faire d'excellents citoyens puisqu'il les attache étroitement à la patrie et à leurs devoirs envers leurs semblables.

(1) 1er *Sermon sur l'Incrédulité*, t. III, pp. 12 et suiv.

(2) *Sermon sur le Pardon des injures*, 1re p., 3e cons. — Cf. encore Elisée, premier *Sermon sur la Fausseté de la probité sans la religion.*

(3) *Sermons sur la Vertu ; sur le Salut.*

(4) *Sermons sur la Religion dans Jésus-Christ ; sur les Avantages de la vertu.*

C'est une réponse très heureuse aux objections que l'on tirait contre la religion, de l'influence de la piété sur la politique et de l'inutilité apparente des ordres religieux. Son sermon sur l'*Excellence de la morale chrétienne* contient d'autres développements de ces mêmes idées. C'est l'économie naturelle, le côté humain, philosophique du christianisme, avec quelques aperçus sur la beauté des dogmes de la Providence, de la Rédemption, de la Vie éternelle.

C'est le même thème que développe l'abbé de Cambacérès. Il démontre que la religion peut parfaitement faire le bonheur de l'homme sur la terre et que, sans elle, la véritable vertu ne peut pas exister (1). Toutefois ce sermonnaire donne plus de place aux preuves de sentiment esquissées précédemment par le Père Pérussault et l'abbé Clément, et que plusieurs ouvrages apologétiques venaient d'exposer (2). Ses discours sur la *Parole de Dieu*, sur la *Crainte de Dieu*, sont entièrement consacrés à prouver que la Foi peut seule donner une entière satisfaction à notre intelligence, à notre cœur, à notre imagination, et que la beauté de sa doctrine et de sa morale sont

(1) *Sermons sur le Bonheur*; *sur la Vertu.*

(2) Cf. *Le Chrétien par le sentiment*, Paris 1754, 3 vol. in-12.

Le Tribut académique, par l'abbé Dufour, Avignon, 1760, in-8.

Lettre de M. X... à M X..., *Journal Chrétien*, 1763, juillet, p. 29.

des signes de son origine divine. Cette apologie perce même dans les sermons où cet orateur semble ne penser « qu'à la partie fidèle du troupeau » (1) ; et il a su la traiter avec une onction, un ravissement d'imagination bien faits pour gagner les cœurs des fidèles.

L'abbé Torné a essayé aussi de se servir de cette méthode. Voici comment il expose la noblesse du croyant :

« Oui, mes frères, c'est donner la preuve d'une grande « âme et d'un esprit élevé que de croire les mystères de « la religion. Il y a je ne sais quelle petitesse de génie à « les rejeter, parce qu'on ne les comprend pas. En répri- « mant les révoltes injustes de la raison, on s'élève au-dessus « de l'humanité ; on se rapproche de l'intelligence divine ; « on vole, quoiqu'on ne soit fait que pour ramper. Qu'il est « noble, qu'il est beau pour un être pensant et convaincu de « de ses bornes étroites de les franchir par un généreux « effort, fondé sur les oracles d'une autorité suprême ; qu'il « est bas, au contraire, qu'il est honteux à l'esprit humain « de s'envelopper de ses propres ténèbres, et de croire im- « possible tout ce qu'il ne peut voir dans la nuit des sens ! « Penser de la sorte, n'est-ce pas être, dans la religion, ce que « serait, dans la connaissance du ciel, un homme rustique « qui croirait qu'il est impossible au savant de connaître la « distance des astres, parce qu'il ne peut la parcourir de « son compas (2). »

(1) *Sermons sur le Paradis ; sur la Communion.*
(2) *Sermon sur l'Incrédulité*, t. III, p. 70.

Le même sermonnaire exprime d'une façon plus heureuse la supériorité de la religion sur la philosophie pour expliquer le problème de l'homme (1) ; et après avoir montré les contradictions des différents systèmes proposés pour expliquer notre nature, il expose, avec une certaine chaleur, la doctrine chrétienne sur la faute originelle :

« Ecoute donc, aveugle mortel, écoute donc ce que te dit « la voix de la révélation. Sens-tu ce cœur insatiable que « Dieu seul peut remplir : cet esprit avide de la vérité, créa- « teur des sciences et des arts ; cette sagacité qui te fait pé- « nétrer les secrets de la nature ; cette adresse qui t'en fait « imiter les productions : cette étendue de génie qui te fait « embrasser l'univers ?

« Sens-tu cet hommage involontaire que tu rends à la « vertu, cet amour naturel du bien que tu ne fais pas, ces « remords qui te reprochent le mal que tu fais ?

« Sens-tu cette loi naturelle gravée au fond de ton cœur « et cette passion de l'immortalité, inconnue aux animaux, « qui décèle en toi une âme immortelle ? Voilà ta grandeur. « Ecoute encore ; ne vois-tu pas ces ténèbres épaisses, où « l'esprit humain est plongé, et les hommes errants dans « ces ombres, qui cherchent la vérité comme à tâtons, qui « n'en saisissent le plus souvent que de vains fantômes et qui « achètent la moindre découverte par mille erreurs ?

(1) *Sermon sur la Grandeur de Jésus-Christ.*

Cf. Elisée, 1er *Sermon sur la Fausseté de la probité sans la religion.*

« Ne vois-tu pas cette pente presqu'invincible qui t'en-
« traîne au crime ; cette concupiscence qui t'incline au mal
« et ne te laisse que ce qu'il te faut pour être coupable ; ces
« passions qui te déchirent ; ces sens qui t'abrutissent ; cet
« orgueil qui t'aveugle ; ces douleurs qui t'assiègent ; cette
« mort qui te menace ? Vois-tu le besoin indispensable où tu
« es sans cesse d'une grâce puissante pour opérer le plus
« petit bien ? Voilà ta misère. Veux-tu savoir les causes de
« ces rapports contraires ? Tu es grand parce que Dieu a
« voulu te former à son image et que tu es sorti ainsi de sa
« main bienfaisante. Tu es dans la bassesse, parce que tu
« t'es avili et dégradé toi-même en devenant pécheur. Si tu
« portes en naissant le poids de ta misère ; si tu es malheu-
« reux avant de l'avoir mérité par des crimes personnels,
« c'est que tu es l'enfant maudit d'un père maudit et l'odieux
« rejeton d'une tige criminelle ; si tu conserves dans ton
« avilissement quelques restes de la dignité originelle, c'est
« qu'en toi le péché n'a pas effacé entièrement l'image de
« Dieu ; ainsi dans un ancien tableau quelques traits, vain-
« queurs des injures du temps, marquent la première
« beauté de l'ouvrage : ainsi un temple antique, au milieu
« des ruines qui prouvent sa chute, laisse admirer encore
« des restes précieux de son ancienne magnificence. Humi-
« liez-vous, raison humaine, et reconnaissez combien vous
« êtes inférieure aux lumières de la religion : *Narraverunt*
« *mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua* (1). »

A cette apologie, les prédicateurs ajoutent, comme

(1) *Sermon sur les Grandeurs de Jésus-Christ*, t. II, pp. 119-122.

leurs devanciers, des attaques contre les incrédules. L'abbé Torné flétrit la « profession impie et sacrilège » (1), que Rousseau a mise dans l'Emile ; la vanité que d'Alembert et Diderot affichaient à répandre l'esprit philosophique (2) ; la mauvaise foi qui les poussait à mettre Jésus au-dessous de Socrate ou à le faire passer, comme l'avait entrepris Voltaire, pour un séducteur (3).

Le Père Elisée, dans son premier sermon sur la *Fausseté de la probité sans la religion,* montre les faux prétextes et les vrais motifs de l'incrédulité. Le prétexte c'est la prétention de ne se soumettre qu'à la raison ; les vraies causes de l'impiété sont l'orgueil de l'esprit, l'amour de la singularité, les passions. Voici comment le prédicateur développe ce dernier motif :

« En vain l'incrédulité voudrait nous opposer les impies « dont on a vanté la tempérance, la chasteté, la fidélité à « remplir tous les devoirs du citoyen, et qui ont allié des « mœurs réglées avec l'indifférence pour toutes les reli- « gions. Comment ont-ils paru sur la terre, ces hommes qui « font ostentation de droiture et de sincérité ; qui se flattent « de posséder seule la véritable probité, tandis qu'ils laissent « au vulgaire les petitesses, les travers et tout le faux de la

(1) *Sermon sur l'Incrédulité*, t. III, p. 94.
(2) *Ibid.*, p. 112.
(3 *Sermon sur les Grandeurs de Jésus-Christ*, t. II, pp. 164 et suiv.

« vertu ? Vils esclaves des passions et jouets éternels des « variations bizarres de leur propre cœur, les vertus dont « ils se parent n'ont aucune sûreté ; nées dans l'orgueil et « soutenues par les regards publics, elles tombent sans « cesse avec ces fragiles appuis. Il n'en est pas un seul qui « ne soit en secret dévoué à tous les vices ; pas un seul qui « se refuse un crime utile ou agréable, pourvu qu'il puisse « éviter la honte et l'opprobre. Leur vie déshonore non « seulement la religion, mais même l'humanité. Les uns « sont livrés aux plus infâmes excès de la débauche et de « l'intempérance; d'autres, plus délicats dans leurs plaisirs, « et peut-être plus coupables, évitent les excès qui amènent « le dégoût ou qui peuvent altérer la santé, et font de la « volupté une science qui a ses règles et ses principes; tous « croient que les plaisirs les plus abominables, dès que le « tempérament en est la source, n'ont pas besoin d'autres « titres pour être légitimes, et ils regardent les vices les « plus infâmes comme des penchants innocents que nous « transmet la nature (1). »

Le même orateur soutient encore que les incrédules, en ne rendant pas à Dieu le culte qui lui est dû, manquent au premier devoir qui oblige tout honnête homme ; qu'en admettant le subjectivisme, l'appréciation de l'individu dans la morale, ils détruisent la notion même de la vertu (2), et qu'ils sapent la moralité par la base en détruisant le dogme des ré-

(1) Col. 1448-9.
(2) *1er Sermon sur la Fausseté de la probité sans la religion.*

compenses et des peines éternelles, l'un des plus forts motifs qui poussent l'homme à faire le bien et à éviter le mal (1).

L'orateur arrive ainsi naturellement à constater les désordres dont le philosophisme est la source. L'abbé Poulle, dans son *Sermon sur la Foi*, avait déjà pu dire à propos de l'incrédulité :

« L'illusion commence à se dissiper, les yeux s'ouvrent, « on voit le mal, on en connaît la source ; l'irréligion s'est « enfin blessée de ses propres armes ; elle s'est trahie par ses « excès : elle est effrayée elle-même des maux qu'elle a « causés. Puisse-t-on dire bientôt : L'impiété fut démasquée ; « elle n'est plus, la Foi triomphe et le monde est heureux (2).»

Ce vœu n'était pas encore réalisé ; mais les conséquences des doctrines philosophiques apparaissaient clairement à un grand nombre d'esprits. Tous les prédicateurs font durement le procès de l'impiété. L'abbé Fossard demande à la France si, depuis qu'elle a sucé le lait de la marâtre, son bien-être et sa gloire ont augmenté (3). Ecoutons l'abbé de Cambacérès exprimer la même idée :

« Comme on juge du principe par les conséquences, de la « cause par les effets, de même la vertu et la probité d'une

(1) 2e *Sermon sur la Fausseté de la probité sans la religion.*
(2) Col. 1245.
(3) *Sermon sur la Religion dans Jésus-Christ*, col. 492.

« secte se connaissent aux biens qu'elle a procurés, aux effets « qu'elle a produits. Le christianisme est jugé, avec raison, « une religion sainte, parce que le monde en devenant chré- « tien est devenu plus vertueux ; parce que la révolution « qu'il a produite dans le monde a été en faveur de la vertu, « et que depuis ce jour, sa morale plus pure a perfectionné « le sage et l'honnête homme. L'incrédulité a sans doute « produit une révolution ; et, pour ne parler que de nous, « elle a fait de grands changements dans les mœurs et dans « le caractère de la nation. Mais ces changements, cette ré- « volution, ont-ils été à notre avantage et en faveur de la « vertu ? Qu'étions-nous, qu'était la France avant la nais- « naissance des nouveaux philosophes et de leurs systèmes, « et que sommes-nous devenus depuis ? A Dieu ne plaise que « je tire le voile en entier ; si le mal est trop grand pour « pouvoir le taire, il l'est trop aussi pour oser tout dire. « Souvenons-nous seulement qu'avec la religion, la nation » avait vu fleurir dans son sein toutes les vertus ; elle avait « égalé la gloire des plus grands empires ; avec elle, nos « histoires présentent les époques les plus brillantes. Le « siècle de saint Louis honorera à jamais l'humanité et le « christianisme ; le dernier siècle mit le sceau à la gloire de « la religion et à la gloire de la patrie ; tous les grands « hommes qui l'ont illustré étaient aussi recommandables « par leur piété que par leurs talents. Depuis que l'incrédu- « lité a affecté tous les états ; qu'elle n'a respecté, ni rang, ni « âge, ni sexe ; depuis que ses écrits, multipliés au mépris « des mœurs et des lois, ont soufflé la contagion de toutes « parts, quels désordres n'avons-nous pas vus succéder aux « vertus de nos pères ? Amour de l'indépendance, inquiétude

« dans les esprits, luxe effréné, mépris des anciens principes,
« désirs des nouveautés, plus rien de sacré ! Le sexe est sans
« frein, la jeunesse sans principes, la vieillesse sans remords,
« la nature même n'est plus respectée. On ne reconnait ni
« les pères à leur tendresse pour leurs enfants, ni les enfants
« à l'amour et au respect pour leurs parents, ni les époux à
« la fidélité conjugale, ni les citoyens à l'amour de leurs de-
« voirs, ni le peuple même à son antique simplicité. Le vice
« a les hommages et la considération ; la honte n'est que
« pour la vertu ; le crime même a cessé de l'être : attenter à
« ses jours n'est qu'un jeu, et vivre à son gré, mourir à sa
« guise, autrefois la devise de l'insensé, est aujourd'hui la
« prérogative du philosophe... Au milieu de cette décadence
« générale et du choc de toutes les passions, la religion
« consternée, chancelante, menacée... Je m'arrête ; postérité,
« ce sera à vous de dire ce qu'il ne nous est permis que de
« déplorer dans le secret de nos cœurs ! Puissiez-vous pro-
« fiter de nos malheurs ! et en voyant que le même fléau qui
« a sapé la religion semble avoir emporté avec elle la gloire
« et les vertus de la nation, et le siècle des incrédules devenu
« l'époque de notre chute, apprendre à connaître l'incrédu-
« lité ! Puissent nos neveux, plus sages et plus chrétiens,
« s'instruire par nos exemples, et en voyant tant de vices et
« de désordres se rencontrer avec un siècle d'impiété et de
« philosophie, apprendre à en craindre les effets et à en tarir
« la source ; où plutôt, puissions-nous nous instruire nous-
« mêmes et, par une juste indignation, contre tout ce qui
« porte le caractère d'impiété, efforçons-nous d'arrêter le
« torrent et de prévenir, s'il se peut, nos derniers malheurs.
« O religion ! ô patrie ! que vos voix éplorées se fassent en-

« tendre à nos cœurs, et raniment en nous les étincelles « d'une foi mourante !... (1). »

La conclusion de toute la prédication apologétique de cette période est contenue dans ce passage où le Père Elisée refait à sa manière ce que les philosophes appelaient « le point d'orgue » des évêques (2) :

« Hélas ! peut-être touchons-nous à ces jours désastreux, « où les yeux des élus, contraints de gémir sur les malheurs « de la sainte Jérusalem, se changeront en des sources de « larmes ! Les progrès rapides de l'incrédulité, le mépris « des choses saintes, l'indifférence pour les dogmes, la pré- « vention des esprits forts contre le merveilleux, et leurs « efforts pour découvrir, dans les forces de la nature, la « cause de tous les prodiges ; le Dieu du ciel presque oublié « dans les arangements humains, comme s'il n'était pas le « Dieu des armées et des empires ; les vœux que les Moïses « lui adressent sur la montagne, regardés comme indiffé- « rents aux succès des combats ; les travaux du ministère, « le sacrifice des vierges, les larmes des pénitents, mépri- « sés comme des inutilités ; le citoyen se détache d'une « patrie où les avantages ne lui sont pas communs, et ne « s'intéresse plus à sa défense ; de là la langueur du corps « politique, la révolution des états, la chute des empires. « Telle est l'image affreuse d'une société formée sur les « maximes des incrédules ; persuadez aux hommes que le

(1) *Sermon sur les Incrédules*, col. 1047-1048.
(2) Grimm, *Correspondance*, t. VII, p. 5.

« plaisir est leur loi, que la vertu n'a de réalité que dans « l'imagination, et que sa pratique ne doit avoir lieu qu'au- « tant qu'elle procure plus d'agréments que le crime : il ne « leur restera d'autres liens que l'intérêt qui peut les divi- « ser, avec autant de facilité qu'il les unit (1). »

La menace de châtiments gronde ainsi dans plusieurs chaires ; mais écoutons encore le Père Elisée :

« Elevez-vous, grands du siècle, portez sur votre front « l'orgueil de votre origine ! Faites-vous une gloire frivole « de vos noms, de vos titres, de la magnificence de vos héri- « tages ! Quel droit avez-vous de tirer vanité des dons de « Dieu ? Qui vous a distingués de vos frères ? Qui vous a « élevés au-dessus d'eux ? Qu'avez-vous de votre propre « fonds, et par quel renversement étrange des motifs de re- « connaissance servent-ils à nourrir votre orgueil ? Bientôt « le souverain dispensateur des choses humaines reprendra « ses dons ; il soufflera sur vos races orgueuilleuses, et vos « descendants seront l'opprobre de leur siècle ; il dissipera « vos richesses comme la poussière ; la terre engloutira vos « grandeurs insensées, et ces débris de votre élévation de- « viendront des monuments éternels de votre néant (2). »

(1) 1er *Sermon sur la Fausseté de la probité sans la religion*, col. 1494-5.

(2) *Sermon pour le Jour de l'Annonciation*, col. 1842. — Cf. encore les magnifiques adieux que l'abbé Poulle fit à ses auditeurs, en 1770, *Sermon sur la Vigilance chrétienne*, col. 1326. — Beauvais, *Sermon sur le Néant des choses humaines*, col. 76. — De Cambacérès, *Sermon sur la Divinité de la religion chrétienne*, col. 989. — Fossard, *Sermon*

L'apologie a donc occupé les orateurs sacrés de cette période, au moins autant que les notions de philosophie morale qu'on leur reproche si sévèrement. Mais il y a encore dans leur œuvre toute une partie dogmatique que l'abbé Maury semble ne pas connaître. Nous ne parlons pas seulement des sermonnaires peu en vue, des auteurs des discours publiés par le *Journal Ecclésiastique,* de l'abbé Asselin ou autres ; ni même de l'abbé Fossard qui tint fermement la promesse qu'il avait faite à Louis XV de prêcher les vérités saintes, « dans toute l'intégrité du sacré ministère » (1), mais des prédicateurs les plus en renom : les abbés Torné, de Cambacérès et de ceux que l'on regarde comme les représentants de l'éloquence semi-philosophique : l'abbé Beauvais et le Père Elisée.

Bien qu'il ait cru devoir surtout lutter contre l'influence néfaste de la philosophie, l'abbé de Cambacérès a voulu donner aux fidèles leur part d'édification dans sa prédication et il a eu soin de mêler, dans quelques sermons, l'enseignement doctrinal aux

sur la Religion dans Jésus-Christ, col. 492. — Le récollet Martial Hardy, l'abbé de la Richardière auraient fait, d'après Bachaumont, des prédictions aussi explicites de la Révolution, (*Mémoires*, t. III, p. 3 ; t. IV, p. 146). Un abbé Labatte aurait dit à Sainte-Marguerite, le 1er juillet 1763 : « Tôt ou tard la Révolution éclatera dans un état où le sceptre et l'encensoir s'entrechoquent » ; (*Nouvelles à la main*, 1763, 2 août).

(1) *Sermon sur la Présentation*, péroraison.

preuves apologétiques. C'est ainsi que le jour de Pâques, après avoir montré la force probante du miracle de la Résurrection, il tire de ce prodige, pour les croyants, l'assurance de la Résurrection générale. De même, dans son sermon sur le *Bon exemple*, quand il a prouvé aux mondains que le chrétien fervent n'est pas inutile à la société, il expose, dans une partie tout entière, la nécessité d'édifier ceux qui nous entourent.

Il fait même plus qu'il ne dit, car il a plusieurs sermons presque complètement moraux.

Ceux qu'il consacre aux *Souffrances*, à l'*Amour de Dieu*, au *Délai de la conversion*, sont en très grande partie composés des préceptes fondamentaux de la morale chrétienne. Il a aussi trois sermons entièrement dogmatiques. Sans se laisser arrêter par les susceptibilités de son auditoire, dont il se plaint douloureusement, il a rempli ses discours sur le *Paradis*, sur la *Communion*, de développements purement théologiques, et dans son sermon sur l'*Enfer*, il ne craint pas d'exposer la doctrine du feu éternel.

Nous trouvons aussi dans l'œuvre du Père Elisée plusieurs homélies et cinq ou six sermons: les discours sur les *Grandeurs de Jésus-Christ*, sur la *Communion*, sur l'*Impénitence finale*, sur l'*Incarnation*, sur le *Ciel*, empruntés à la grande tradition religieuse, et, en outre, traités très chrétiennement. Voici l'analyse du sermon sur le *Ciel*.

L'orateur voit dans ce texte de saint Mathieu : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam quia ipsi saturabuntur*, l'esquisse du bonheur parfait, et il constate que ce désir aura sa satisfaction seulement dans le Ciel. C'est que, dans le Ciel, les biens ne seront pas insuffisants, instables, en désaccord avec la loi morale comme ceux de la terre. Les créatures ne peuvent ici-bas nous donner qu'une faible image de la vérité, le Ciel nous la donnera tout entière. Nous verrons Dieu, nous comprendrons les rapports mutuels des trois personnes divines, nous verrons tous les êtres dans leur source. Ce sera, comme le dit saint Augustin, la joie dans la vérité : *Gaudium de veritate*. Mais cette lumière de l'intelligence influera sur le cœur. Nous deviendrons semblables à Dieu par la conformité de notre volonté à la volonté divine ; car la sainteté est l'attribut divin que les bienheureux se plaisent à proclamer. « Saint, saint, disent-ils... le Dieu des armées... » Dans le ciel nous serons surtout préservés de l'égoïsme qui nous est naturel, notre joie sera faite de justice : *Gaudium de justitia*. Enfin, notre joie sera calme et sereine ; sur la terre tout change, là-haut tout est stable.

Dans la seconde partie de ce sermon, le Père Elisée tire les conclusions pratiques des dogmes qu'il vient d'exposer. C'est d'abord que nous devons chercher nos satisfactions dans la vertu et nos consolations dans les espérances futures. Puis, il nous faut

par-dessus tout désirer les biens éternels ; car, au dire de saint Augustin, celui qui n'est pas dans cette disposition est en état de péché. Enfin, nous devons tendre à un accroissement continuel de mérites ; ce conseil nous est fréquemment donné par les Pères, et c'est ainsi que les saints sont arrivés à l'éternité bienheureuse. Nous n'avons pas besoin, pour cela, de nous lancer inconsidérément dans la voie de la perfection, il nous suffit d'accomplir fidèlement nos devoirs d'état, de combattre nos passions et de nous soumettre à l'empire de la charité. Essayons donc de commencer, dès cette vie, cette image du bonheur dans la justice que Dieu a esquissée en nous, et qui doit se réaliser au ciel.

L'abbé Torné est bien plus remarquable par l'usage qu'il fait de l'Ecriture, par la manière dont il traite le dogme, que par les innovations qu'il a essayé d'introduire dans la prédication. Il devait aux études substantielles, qu'il avait faites au noviciat des doctrinaires, une connaissance admirable des Livres Saints, et il a un réel talent pour en fondre dans son style les expressions, les figures, les tours et les mouvements. L'abbé Sabatier l'accuse d'être le plagiaire des Ecrivains sacrés. Nous changerons l'accusation en éloge, et nous l'accepterons comme très vraie. En effet, on trouve souvent dans son œuvre des passages où il laisse, pour ainsi dire, la parole aux auteurs inspirés, où il se borne à en rapprocher

et à en traduire les expressions. Qu'on en juge par ce passage de l'un de ses sermons :

Comme l'éclair brille tout-à-coup de l'Orient à l'Occident et du ciel jusqu'à la terre, ainsi le Fils de l'homme est arrivé du haut des cieux au lieu du jugement. Les légions célestes qui l'accompagnent ont paru aussi vite que les rayons du soleil levant éclairent la cime des montagnes. Sa croix, comme un brillant étendard, brille dans les nues. La mort marche devant lui, les démons sont à ses pieds, prêts à exécuter contre les pécheurs les arrêts de sa justice inexorable. Il est précédé d'un feu qui dévore ses ennemis.

Un nuage enflammé le porte et le soutient dans les airs. Il sort de sa bouche une flamme brûlante et l'éclat de son visage allume des charbons de feu.

Sicut enim fulgur exit ab oriente et paret usque in occidentem, ita erit et adventus filii hominis (*Matt.* XXIV, 27).

Fluvius igneus rapidusque egrediebatur a facie ejus; millia millium ministrabant ei (*Daniel*, VII, 10).

Et tunc parebit signum filii hominis in caelo (*Matt.* XXIV, 30).

Praeoccupaverunt me laquei mortis (*Ps.* XVII, 6).

Stellae cadent de caelo et virtutes caelorum commovebuntur (*Matt.* XXIV, 29).

Thronus ejus flammae ignis accensus (*Daniel*, VII, 9).

Ignis a facie ejus exarsit, carbones succensi sunt ab eo (*Ps.* XVII, 10).

Ses foudres portent une affreuse lumière jusqu'aux extrémités de l'univers. Sa splendeur a fait disparaître celle des astres. Il ne marche plus qu'à la lumière de ses flèches et qu'à l'éclat de ses armes étincelantes. Dans cet état, il s'arrête ; d'un coup d'œil il mesure la terre, et l'entr'ouvre jusqu'au fond des abîmes. Il voit les nations rassemblées ; et si, au rapport des Livres Saints, ce terrible regard fait couler les montagnes comme de la cire, s'il fait reculer d'épouvante la terre et les cieux, quelle affreuse impression, malheureux pécheurs, ne fait-il pas sur vos âmes ! Où fuirez-vous à son aspect (1) ?

Prae fulgore in conspectu ejus nubes transierunt, grando et carbones ignis. (*Ps.* XIV, 14).

Et misit sagittas suas... fulgura multiplicavit (*Ps.* XVII, 16).

Stetit et mensus est terram (*Heb.* III, 6).

Revelata sunt fundamenta orbis terrarum (*Ps.* XVII, 17).

Omnes gentes congregatae sunt (*Ps.* XLIII, 9).

Montes sicut cera fluxerunt (*Ps.* XCVI, 5).

A cujus conspectu fugit terra et caelum (*Apoc.* XX, 11).

Quo a facie tua fugiam (*Ps.* CXXXVIII, 6).

Il faut remarquer, dans ce passage, que l'abbé Torné n'emprunte pas seulement des mots aux Ecrivains Sacrés, que les rapprochements n'ont rien de forcé, mais qu'il pénètre parfaitement le sens de l'Ecriture,

(1) *Sermon sur le Jugement général*, t. I, pp. 234-235.

et que les applications qu'il en fait sont en général très justes. Et, ce qui est préférable encore, il sait en exprimer heureusement la grandeur et le lyrisme, comme dans cette paraphrase du psaume *Benedicite*.

« *Quis Deus magnus sicut Deus noster* ? Que toute la « nature, ô Dieu seul puissant, seul Maître du ciel et de la « terre, que tous les êtres sortis de votre main s'unissent à « moi pour vous rendre un hommage éternel. Cieux, astres « éclatants, qui ornez le firmament ou qui éclairez la terre, « brillant du jour, ténèbres de la nuit, bénissez le Seigneur. « Bénissez-le, nuages répandus dans les airs, soit que vous « deveniez une douce rosée ou que vous fondiez en pluie, « soit que vous ameniez la neige ou les frimas, ou que, dans « les chaleurs de l'été, vous portiez dans votre sein la grêle, « les éclairs et la foudre. Bénissez le Seigneur, ô vous terre « et tout ce qui la compose, fleuves, fontaines qui l'arrosez, « métaux renfermés dans son sein, plantes innombrables « qui croissez dans les campagnes, et vous animaux divers qui « peuplez les airs, les champs et les eaux. Bénissez-le, anges « du ciel, enfants des hommes, princes et peuples serviteurs « de Dieu, et vous, prêtres du Très-Haut, célébrez ses mer- « veilles et faites un concert de louanges magnifiques. Chan- « tez, vous tous, mes frères, les louanges du Seigneur, parce « qu'il est bon et que ses miséricordes sont éternelles. Que « chacun de vous s'empresse de lui dire désormais : Seigneur, « je veux vous consacrer entièrement mes vœux, mes senti- « ments et mes pensées. Viles créatures, non, vous ne par- « tagerez plus mon cœur. Fuyez, biens de la terre, honneurs, « talents, richesses, gloire, plaisirs, je vous méprise. Comme

« le prophète, je ne demande plus qu'une chose, ô mon Dieu,
« et ne cesserai de vous la demander, c'est d'habiter éternel-
« lement dans votre maison et de goûter le bonheur ineffable
« de vous y voir face à face (1). »

Quelquefois même son imagination, élevée par la sublimité de l'Ecriture, lui suggère des idées, des images si bien en rapport avec celles de l'écrivain sacré qu'il est difficile de distinguer où finit la citation. C'est ce qu'on peut remarquer dans ce passage :

« L'Eglise elle-même a eu quelquefois des temps malheu-
« reux de trouble et d'obscurcissement, où le feu des per-
« sécutions, la confusion des sectes et les progrès de l'héré-
« sie semblaient la menacer d'un anéantissement prochain.
« Dans ces temps de calamité, la triste Rachel poussait de
« profonds gémissements et versait des larmes amères, in-
« consolable de voir ses enfants périr par le glaive de l'en-
« nemi ou par le poison de l'erreur ; mais lorsque l'Eglise
« semblait devoir succomber : Réveillez-vous, lui a dit le
« Seigneur, levez-vous, ô nouvelle Jérusalem, qui avez hum-
« blement reçu le calice de ma fureur et qui l'avez bu jusqu'à
« la lie. Ecoutez ceci dans l'ivresse de douleur où vous êtes
« plongée : je vais vous ôter de la main cette coupe remplie
« du fiel de ma colère, vous n'en boirez plus et je la mettrai
« dans la main de vos barbares ennemis : c'est ce qu'a dit le
« Seigneur votre Dieu. »

(1) T. I, pp. 166-7-8.

« La miséricorde s'exercera de même envers vous, chré-
« tiens affligés, et terminera ou réparera vos malheurs,
« lorsqu'ils semblaient sans ressource. Mettez en lui votre
« confiance ; il fait échouer les desseins des méchants, dis-
« sipe leurs ligues et enchaîne leurs bras. Assurés de son
« secours, ne craignez ni les conjurations de vos ennemis,
« ni tous les efforts de l'Enfer. Le Seigneur, en qui vous es-
« pérez, vous couvrira de ses ailes ; il opposera son bouclier
« aux traits qu'on vous lancera pendant le jour, et vous pré-
« servera des frayeurs de la nuit (1). »

L'abbé Torné professait pour Bossuet une grande estime (2) ; peut-être est-ce lui qu'il a pris pour modèle dans l'emploi qu'il fait de la Sainte Ecriture et dans ses sermons dogmatiques (3). Comme l'éloquent évêque, le sermonnaire entre profondément dans le dogme et essaie d'en exposer les vérités les plus caractéristiques. Voici comment il expose la génération du Fils et du Saint-Esprit :

« Oui, la foi me le dit et je le crois, Dieu a un fils et ce
« fils ne fait qu'un avec son père. Arrêtons-nous ici ; qui
« pourrait expliquer cette génération divine? Je me trompe,
« mes frères, la Foi nous apprend encore à dire quelques
« mots sur ce grand mystère. Dieu se connaît nécessaire-

(1) T. II, pp. 419-20-21.
(2 Il l'appelle *grand* : *Sermon sur l'Amour de Dieu*, t. II, p. 236.
(3) *Sermons sur les Grandeurs de Jésus-Christ ; sur le Mauvais riche ; sur l'Enfer.*

« ment et ne cesse de se contempler. Cette connaissance de « lui-même est sa pensée, cette pensée, sans laquelle il ne « fut jamais, pensée inhérente à sa nature, et inséparable de « la divinité; or, cette pensée qu'il ne cesse de produire au- « dedans de lui-même, c'est le verbe, c'est son fils unique, « fils parfait, engendré de toute éternité, Dieu comme son « Père, immense, éternel, tout puissant comme son père, « consubstantiel, égal en tout à ce père ineffable, la splen- « deur de sa gloire, l'empreinte de sa substance, le miroir « sans tache de sa majesté, l'image de sa bonté ; enfin dans « la rigueur de la lettre un autre lui-même, mais sans se « confondre avec le modèle et sans former deux dieux diffé- « rents. Génération merveilleuse, toujours continuée, tou- « jours achevée et qui n'a jamais commencé ! Génération où « les êtres se multiplient, sans division de substance, où la « conception ne diffère pas de l'enfantement, où le fils est « engendré sans sortir du sein qui l'a conçu (1). »

L'abbé Beauvais s'élève plus haut encore. Dans un de ses discours, il a traité le dogme de la vie future. La sublimité de ce mystère a alors transporté son imagination, il s'est surpassé lui-même et il a atteint quelquefois à la hauteur de Bossuet ; qu'on en juge par ce passage :

« Enfin, le juge suprême prononce la sentence ; trem- « blez, méchants ; justes, applaudissez. Il dit à ceux qui « sont à gauche : Allez maudits, au feu éternel ! Il dit à ceux

(1) *Sermon sur la Grandeur de Dieu*, t. I, p. 88, 89, 90.

« qui sont à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, pren-
« dre possession d'un royaume qui vous a été préparé dès
« l'établissement du monde. Il dit, et les méchants sont en-
« gloutis dans l'abîme ; et les justes s'élèvent dans les nou-
« veaux cieux ; toutes les vicissitudes sont finies, tout est
« fixé dans un état immuable. On ne compte plus les heures
« ni les siècles : le temps a fui devant l'éternité. Une voix
« s'est fait entendre, la même voix qui dit sur le Calvaire :
« *Consummatum est* (Joan. XIX, 30), tout est consommé.
« Elle répète en ce dernier moment, et elle fait retentir
« dans les profondeurs de l'éternité, tout est consommé,
« *consummatum est*. O révolution terrible, dont la seule
« idée doit faire frémir la nature ! Chrétiens, si Dieu m'or-
« donnait en ce jour de vous la prédire pour la fin de la gé-
« nération présente, et de vous annoncer la fin de l'univers
« et le dernier jugement, s'il autorisait ma prédiction par
« des prodiges, quel effroi je répandrais tout à coup dans
« cette assemblée ! avec quelle ferveur la piété se ranime-
« rait au milieu de vous ! Eh bien, mes frères, sans que j'aie
« besoin ni de révélation, ni de prodiges, je viens vous pré-
« dire une révolution moins éclatante, mais aussi décisive
« pour chacun de vous, et aussi terrible ; mortels, je vous
« annonce au nom du Dieu vivant que le monde va finir
« pour vous (1). »

Nous voilà bien loin du ton faux et convenu que l'on attribue ordinairement aux prédicateurs de cette période.

(1) Col. 114.

CHAPITRE III

Qualités apostoliques des Sermonnaires. — Tentatives d'innovations dans la forme. — Variété dans le style.

De la plupart de ces prédicateurs, nous ne craindrons pas de dire encore que ce furent de véritables apôtres. Pour les abbés de Cambacérès, Fossard, Asselin, on n'a aucune raison d'en douter. Nous ne nous occuperons que des prédicateurs semi-philosophes. Le zèle de l'abbé Beauvais était si ardent, qu'il ne craignit pas de faire entendre au roi et aux grands de sévères leçons. Dans un de ses sermons pour la *Fête de la Pentecôte*, il avait courageusement revendiqué le droit de dire la vérité. Il en usa de façon à s'attirer la malveillance de la Cour et à mériter d'être appelé par Louis XV : « Enfant perdu de l'Evangile » (1).

(1) *Mémoires* de Mme du Barry, t. II, p. 100 ; t. III, p. 387 ; t. IV, pp. 298, 300. — On prétendait que l'abbé Beauvais faisait partie d'un complot dont le but était de convertir Louis XV. — Cf. Bachaumont, *Mémoires*, t. VI, pp. 350 et 361. — *Mémoires du Maréchal de Richelieu*, (Edit. Didot), t. II, ch. LXXXI.

Dans toute sa carrière il justifia cette dénomination, car si pour arriver à satisfaire son zèle, il a cru devoir faire des concessions à la faiblesse de son siècle et abaisser le niveau de la prédication jusqu'à la philosophie, il n'a jamais tergiversé avec son devoir, alors même qu'il l'accomplissait avec la modération que lui conseillait la prudence.

Voici comment il rappela d'abord au roi les entrevues de Nathan et de David, et le fameux *tu es ille vir* :

« Quoique Nathan soit l'envoyé de Dieu, il n'oublie point « la majesté de David. Admirez avec quelle précaution il « révèle à ce prince l'énormité du crime dont il avait souillé « son âme et sa gloire, David, ce roi que le ciel avait com- « blé de tant de bienfaits, David le bien-aimé et l'honneur « d'Israël, David le bien-aimé de son Dieu et de son peuple, « David avait oublié tellement ce qu'il devait à son Dieu, à « son peuple, à son trône, à lui-même, qu'il s'était rendu « coupable du plus lâche et du plus cruel adultère. Mais, ô « profondes ténèbres que la passion répand dans les plus « belles âmes ! David, cette âme si grande et si éclairée, « David semblait ignorer son crime. Lui seul ne sentait pas « le malheur d'un état qui couvrait tout Israël de confusion « et de douleur. Il faut que Dieu lui envoie un prophète pour « l'avertir de son iniquité. Nathan enveloppe d'abord la vé- « rité ; il peint David à lui-même, sous une ingénieuse para- « bole. A un portrait si frappant, aveuglé par sa passion, « David ne se reconnaît pas lui-même. Il s'écrie : Vive le

« Seigneur, l'homme dont vous venez de me raconter le « crime est un homme de mort. Nathan est obligé de déchi- « rer le voile : Prince, lui dit-il, vous êtes cet homme : *Tu « es ille vir* (II Reg. XII, 7). Le prince se réveille comme « d'un profond assoupissement, il reconnaît son iniquité, il « l'expie devant le ciel et devant son peuple, et il mérite « d'être rendu à sa vertu et à sa gloire (1). »

Mais quand le prédicateur vit que ses avertissements n'étaient pas écoutés ou étaient insuffisants, il devint plus sévère, et alors il a su trouver une force et une véhémence qui ne lui étaient pas habituelles. On a souvent cité, sur le témoignage des contemporains puisque le sermon ne nous est pas parvenu, les passages énergiques où il fait entendre au roi les griefs dont on le chargeait (2), et nous pouvons lire encore dans le sermon sur la *Conversion* (3) le développement de la fameuse prophétie de Jonas : *adhuc quadraginta dies*, qui devait se réaliser pour le roi (4).

(1) *Sermon sur la Vérité*, col. 52.

(2) Voici ces passages : « Sire, mon devoir de ministre du Dieu de vérité m'ordonne de vous dire que vos peuples sont malheureux, que vous en êtes la cause et qu'on vous le laisse ignorer... » — « Salomon, rassasié de voluptés, alla chercher dans les vils restes de la corruption publique un nouvel aliment à ses passions. »

(3) Cf. col. 186.

(4) M. l'abbé Rosne avance que cette adjuration a été adaptée à ce discours par l'éditeur des sermons de l'abbé Beauvais. Nous avouons qu'elle n'est pas indispensable à la péroraison ; mais pourquoi ne pas croire que l'auteur lui-même l'a

Voici comment il appelait la vengeance de Dieu sur les riches qui oubliaient leurs devoirs :

« Mais si, loin de défendre les pauvres, les grands pou-
« vaient les opprimer eux-mêmes ; mon Dieu, s'ils tournaient
« contre vos enfants le glaive que vous leur avez remis
« pour les défendre ; père des peuples, juge des veuves,
« Dieu des vengeances, Dieu des dieux mortels de la terre,
« levez-vous et vengez vous-même vos pauvres : *Exsurge,*
« *Domine, in vindictam pauperum* (Psal. X, 12). Je me
« lèverai, dit le Seigneur : *Propter vindictam pauperum,*
« *nunc exsurgam, dicit Dominus* (Psal. XI, 6). Les gé-
« missements de l'opprimé ont monté devant moi, et ma
« vengeance va tomber sur l'oppresseur. Celui qui sème
« l'iniquité moissonnera le malheur : *Qui seminat iniqui-*
« *tatem, metet mala* (Prov. XXII, 8) (1). »

Et plus peut-être que cette véhémence apostolique, l'onction de la parole de l'abbé Beauvais nous est une preuve de l'ardeur de son zèle. Il parle de St François de Sales et de Fénelon (2) en des termes qui montrent quel cas il faisait des qualités de douceur et d'amabilité que l'on reconnaît généralement à ces deux prélats ; et déjà ses contemporains avaient remarqué

mise à cette place, puisque M. J. Chénier nous dit, (*Tableau de la Litt. franc.* p. 109), que l'orateur a répété plusieurs fois ce mouvement à la Cour.

(1) *Sermon sur l'Aumône*, col. 232.

(2) *Sermon sur le Bonheur*, col. 144,.

les analogies qui existaient entre leur talent et le sien. Une douce chaleur, une sensibilité vraie, voilà en effet les qualités dominantes de l'abbé Beauvais ; on peut dire qu'il se contente de penser et de sentir. On sait qu'il eut un grand succès de larmes dans une de ses oraisons funèbres ; mais on ne peut lire sans émotion les passages où il invite l'impie à se convertir (1) ; où il intéresse le cœur de ses auditeurs au sort des morts (2) ; où il exprime ses craintes pour les générations futures et pour la destinée de la religion (3).

C'est le même sentiment que l'on éprouve, en lisant, soit le fameux passage où il prie Dieu de sauver le roi pour assurer le salut de la France et de la Foi (4), soit la péroraison de son sermon sur la *Dispensation des Bienfaits*, où il engage Louis XV à travailler au bien-être de ses sujets. La voici :

« Sire, que votre Majesté nous permette de lui parler en « ce moment à elle-même, au nom de son peuple. Ne crai- « gnez point de sa part des murmures ; ce sont les riches « qui murmurent au milieu de leur abondance. Au milieu de « sa misère, et sous ses chaumières ruinées, ce peuple, ce « pauvre peuple, bénit votre nom. S'il éprouve des injustices, « il est persuadé qu'on abuse malgré vous de votre autorité;

(1) *Supra*, pp. 413-4.
(2) *Sermon sur la Piété envers les morts*, col. 122.
(3) — *sur l'Amour paternel*, col. 327.
(4) — *sur la Vie future*, col. 96.

« il dit comme cette humble veuve, dont David écoutait les « plaintes : O mon roi, que l'iniquité retombe plutôt sur « nous-mêmes : *In me, domine mi rex, sit iniquitas* ; et « que le roi et son trône soient innocents : *Rex autem et « thronus ejus sit innocens !* (II Reg. XIV, 3).

« O combien votre cœur doit souffrir des fardeaux dont « vous êtes obligé de nous charger, au milieu même du « calme et de la paix ! Nous aimons à nous persuader que « vos entrailles sont émues à la vue de nos misères, comme « celles du Seigneur à la vue des besoins de la multitude « qui l'avait suivi dans le désert. Nous croyons vous en- « tendre dire : *Misereor super hanc turbam* ; j'ai pitié de « ce peuple : *Misereor super hanc turbam.* Vous deman- « dez à ceux qui vous environnent : Où trouver de quoi « soulager cette multitude : *Unde ememus panes, ut « manducent hi ?* (Joan. VI, 5). Ils vous répondent que vos « trésors sont épuisés : *Responderunt : Non habemus.* « (Matt. XIV, 17).

« Mais nos malheurs seraient-ils irrémédiables ? Ah ! loin « de vous, Sire, un préjugé si dangereux pour votre peuple, « et qui laisserait invétérer nos maux par le désespoir de les « guérir ! Loin de vous un préjugé si désolant pour le cœur « d'un roi bienfaisant ! Non, Sire, vous n'êtes point dans la « triste impuissance de réparer nos malheurs. Vous ne pou- « vez, comme le Fils de Dieu, opérer des prodiges, vous ne « pouvez dire à ces pierres de devenir des pains. Mais sans « pénétrer ici dans les secrets augustes de vos conseils, « combien de ressources dans les heureux climats soumis à « vos lois ! Combien de ressources dans votre sagesse et « votre puissance, dans l'économie et dans la vertu ! Et que

« ne peuvent la vigilance et l'autorité d'un grand roi pour « réformer les abus et pour rouvrir les sources du bonheur « public! Le Seigneur déploya la puissance d'un Dieu; vous « déploierez la puissance d'un roi, et toute cette innombrable « multitude sera rassasiée : *Et manducaverunt omnes, et « saturati sunt* (Marc. VI, 42).

« ..... *Deus judicium tuum regi da* : ô Dieu, qui tenez « dans vos mains les cœurs des princes et les destinées des « peuples, donnez votre jugement au roi, donnez votre jus- « tice aux enfants du roi : *Deus judicium tuum regi da et « justitiam tuam filio regis* (Psal. LXXI, 2). Que la tendre « humanité se répande du cœur de nos maîtres sur tous « ceux qui les environnent : et quelle magnifique récom- « pense vous promettez au prince qui aura été le père de « ses sujets! Alors, a dit votre Prophète, alors il verra « refleurir dans son empire les délices et l'abondance de la « paix, et ses heureux sujets se multiplieront comme l'herbe « qui couvre les campagnes. Si des rivaux de sa gloire « osent s'élever contre lui, il verra tomber leur orgueil à ses « pieds ; sa mémoire aura l'éclat et la durée du soleil, et « elle se perpétuera de génération en génération. Béni soit le « Dieu qui peut seul opérer ces merveilles : *Benedictus Deus « qui facit mirabilia solus : fiat, fiat !* (Ps. CXXXV, 4). « Ainsi soit-il (1). »

Les philosophes voyaient dans cette onction apos-

(1) *Sermon sur la Dispensation des Bienfaits*, col. 268 et suiv.

tolique une « capucinade » (1) ; c'était la reconnaître, et, d'une certaine manière, en faire l'éloge.

Ils contestaient au contraire la sincérité du Père Elisée (2), mais sans autre motif, croyons-nous, que de compromettre le fruit de ses prédications. Le Père carme a pu se faire illusion sur la nécessité de prêcher les vertus pratiques, sur la portée de ses rapports avec les incrédules, mais l'ensemble de son œuvre et sa vie tout entière, son zèle, ses mortifications, sa sainteté protestent contre l'hypothèse d'une compromission avec les ennemis de la Foi. Nous avons vu, du reste, qu'il est loin de les avoir ménagés, comme on l'en a accusé, et s'il ne les attaque pas plus vigoureusement, c'est peut-être parce qu'il croit devoir porter en chaire les ménagements de l'homme du monde, ou plus probablement parce qu'il manque de force et d'énergie.

Le zèle et la sincérité de l'abbé Torné peuvent paraître contestables. Toutefois, si l'ambition n'a pas été étrangère aux modifications qu'il a cru devoir introduire dans sa prédication, elle n'a certainement pas été sa seule inspiratrice. Rien, à cette époque, ne faisait prévoir la triste fin de sa vie. S'il a fait quelques concessions aux philosophes, il n'a pas partagé toutes leurs idées. Dans son apologie, il les attaque

(1) Grimm, *Correspondance*, t. XI, p. 245.
(2) *Ibid*, t. VII, p. 92.

ouvertement ; en politique, il a pris le contre-pied de Rousseau. L'abbé Dinouart l'appelle « philosophe chrétien » (1). Bachaumont, qui pouvait bien le juger, croit franchement à son zèle apostolique (2). On peut donc très bien penser que, séduit par les protestations des Encyclopédistes, et plus encore, étant donnée sa nature, par l'apparence de vérité de quelques-unes de leurs critiques, il a cru de bonne foi pouvoir en tenir compte dans sa conception de l'éloquence.

Du reste, ce sont surtout leurs théories sur la forme du sermon qu'il a essayé de mettre en pratique ; c'est, croyons-nous, à cause des critiques de plusieurs de ses contemporains qu'il abandonna ou se flatta d'abandonner l'usage universellement observé de diviser les sermons en deux ou trois points, d'annoncer et de reprendre les divisions ou subdivisions, de citer en latin les textes de l'Ecriture. Il nous dit dans sa préface que, sauf dans deux discours : les *Sermons sur la Passion* et *sur le Jugement dernier*, il avait simplement suivi l'ordre de la matière ; mais il dut sentir que dans l'éloquence qui enseigne, observer un ordre n'est pas tout ; qu'il est bon de le marquer pour être mieux compris, mieux suivi ; car en somme ce n'est guère que dans ses sermons sur la *Mort*, qui a sept parties, et sur la *Grandeur de Dieu*, qui en a

(1) *Journal Ecclésiastique*, année 1765.
(2) *Mémoires*, t. II, p. 217.

neuf, que sa méthode est originale. Tous ses autres discours pourraient facilement se ramener à la forme ordinaire. On pourrait presque dire que ces transformations ont été faites après coup, pour se conformer aux principes discutés, auxquels l'orateur venait de donner son adhésion.

Malheureusement il n'a pas pu suivre aussi facilement les théories des philosophes sur le style, et se débarrasser du mauvais goût des prédicateurs académiques. On retrouve dans son œuvre l'allure sautillante, l'usage fréquent de l'apostrophe, de l'antithèse (1), la reprise des mêmes idées sous différentes formes, que nous avons signalés dans les *Sermons* des Pères Pérussault et Ch. de Neuville, etc. Mais déjà ces défauts sont moins saillants, et de plus il a très rarement des fautes de goût semblables à celles que nous avons eu souvent l'occasion de reprocher aux sermonnaires jésuites.

L'abbé de Cambacérès est de la même école. Il avait bien appelé l'esprit « un mauvais imitateur du génie, un redoutable ennemi du sentiment » ; mais tout en le flétrissant, il n'a pas su s'en préserver. Il le sentait d'ailleurs lui-même, et c'est pour son œuvre évidemment qu'il plaide, quand il nous dit que les « ornements sont un moyen de rajeunir les sujets rebattus », et qu'il s'excuse « d'orner

(1) Dans son *Sermon sur le Jugement dernier*, il en a des pages entières.

un peu l'Evangile pour donner satisfaction au goût du public (1) ». Il ne l'a pas toujours fait heureusement, surtout quand il a voulu peindre de grands tableaux (2) ; mais le plus souvent les produits de son imagination, où dominent la grâce et l'ingéniosité, sont fort acceptables.

La recherche se fait aussi sentir dans l'œuvre du Père Elisée. Toutefois elle s'y décèle surtout par une élégance de bon aloi et quelques expressions heureusement choisies. C'étaient probablement ces qualités que lui reconnaissaient ses contemporains en le présentant comme un « cadeau de la littérature à la religion (3). »

Les orateurs de cette période, qui continuèrent le plus franchement les traditions de bon goût léguées par le Père Le Chapelain et par l'abbé Clément, ce sont les abbés Fossard et Beauvais.

(1) *Discours préliminaire* et *Sermon sur la Parole de Dieu*, col. 1,085.

(2) Cf. Le début de la 3e p. de son *Sermon sur l'Enfer*.

(3) *Journal de Paris*, 5 août, 1783.

CHAPITRE IV

Valeur littéraire des orateurs sacrés

La simplicité de la langue est le principal mérite de l'abbé Fossard.

L'abbé Beauvais a dû probablement à son style facile, élégant, abondant, sans trop d'affectation ou de verbosité, d'être excepté, par la critique contemporaine, de la condamnation générale portée contre les orateurs sacrés du XVIIIe siècle.

Sa réputation est mieux fondée. Nous n'avons pas, il est vrai, dans cette étude, l'abbé Beauvais tout entier. Plusieurs fois, dans ses *Oraisons funèbres*, surtout quand il eut atteint la maturité de son talent, il a su traiter avec grandeur de grands sujets et rappeler Bossuet, ce qui lui a valu de Villemain des appréciations très flatteuses. Mais tel qu'il nous apparaît dans ses sermons, il mérite que l'histoire littéraire garde son nom.

D'abord, il a su être original. Son œuvre, toute d'actualité, a du moins le grand mérite de devoir très

peu à l'imitation. Elle est aussi marquée d'une note bien personnelle dans l'onction et le zèle apostolique que l'on y sent à chaque page. On y remarque, il est vrai, une certaine faiblesse dans le raisonnement (1) ; on voudrait parfois dans la pensée plus de vigueur, plus de profondeur ; dans l'invention plus de variété (2) ; moins de naïveté dans les effusions de la sensibilité (3). Ces défauts, que l'abbé Beauvais devait à des études insuffisantes, quoique supérieures à celles de beaucoup de ses contemporains, et qu'il reconnaissait quand il disait « nous nous sommes laissés emporter par la décadence du siècle (4) », empêchent que nous le mettions à côté de Bossuet, de Bourdaloue ou de Massillon, comme l'ont fait ses biographes, mais du moins ses qualités justifient l'appréciation flatteuse que J.-M. Chénier a portée sur lui et que nous acceptons tout entière. « Il approche quelque-

(1) Cf. Son *Sermon sur l'Immortalité de l'âme.*

(2) Quelquefois son esprit est à court d'arguments, il est obligé de se répéter : Cf. *Sermons sur l'Aumône*, col. 229-230-232; et *sur la Dispensation des bienfaits*, col. 254-256 ; *Sermons sur la Passion*, col. 186 et *Exhortation pour l'Adoration de la croix*, col. 381 ; *Sermons sur l'Education* et *sur l'Amour paternel.*

(3) Par exemple, quand il indique les effets qu'il attend de ses discours (exorde du *Sermon sur les Vertus morales*). *Sermon sur la Vérité*, col. 60 ; quand il s'écrie : « Aujourd'hui, je me sens touché de zèle pour la conversion de ces âmes abandonnées. (*Sermon sur la Conversion*, col. 150).

(4) *Sermon sur la Parole de Dieu*, col. 38.

fois de l'élévation de Bossuet dont il n'a jamais l'énergie et la profondeur, il atteint presque à la douceur de Massillon sans connaître et distribuer comme lui les richesses de l'art d'écrire. On lui souhaiterait plus de couleur et de force ; mais il communique les émotions qu'il éprouve, et, depuis ces deux grands modèles, aucun orateur n'a mieux saisi le ton noble et persuasif qui convient à l'éloquence de la chaire (1). »

Cependant ses contemporains lui préféraient le Père Elisée. Le prince de Ligne proclamait le Père carme, le premier orateur des modernes (2). Nous sommes loin de ratifier ce jugement. Ce prédicateur n'est même pas orateur dans le sens propre du mot. Tous ses contemporains ont été unanimes à critiquer son action ; « il lisait ses discours plus qu'il ne les déclamait », nous dit l'un (3) ; sa voix était faible son débit sans vie et d'une monotonie désespérante, son geste gauche, nous dit un autre (4). Son grand admirateur, le Prince de Ligne, s'amusait à le voir contrefaire par le

(1) M. J. Chénier, *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*, p. 109. Cf. encore à peu près la même appréciation dans Villemain, *Essai sur l'oraison funèbre*, en tête des *Oraisons funèbres* de Bossuet, Paris, 1824, in-8°, p. 71.

(2) *Mélanges*, *Œuvres*, t. XXVII, p. 91.

(3) *Année littéraire*, 1785.

(4) *Notice historique sur Mgr de Boulogne*, *Œuvres* de Mgr de Boulogne, t. I, p. VI.

vicomte de Sesmaisons (1). Il n'y a pas plus de mouvement dans son style et dans sa pensée que dans son débit ; ses phrases sont souvent juxtaposées les unes aux autres, avec la plus grande monotonie, et on ne trouve dans son œuvre que très peu de mouvements bien venus et bien conduits (2). Nous avons déjà signalé le peu d'originalité de ses idées, nous pouvons généraliser cette appréciation, et dire que son œuvre n'a rien de caractéristique et manque, dans son ensemble, de tout ce qui peut intéresser ou impressionner un auditoire.

Et cependant ses biographes nous disent qu'on l'écoutait avec « beaucoup de componction » ; « qu'on pensait à se juger, sans penser à critiquer l'orateur (3) », et nous savons qu'il eut une grande réputation auprès des érudits de l'époque (4). Les qualités que nous avons constatées dans son apologie et son « air pâle et apostolique » pourraient expliquer une partie de ses succès ; mais, il faut de plus reconnaître que le Père Elisée est, d'une certaine façon, un écrivain et un styliste. Les idées qu'il emprunte un peu de toutes mains, autour de lui, il sait les coordonner, les grouper autour d'une idée générale et en faire un tout logique, assez compact. On a pu le

(1) *Mélanges, Œuvres*, t. XXVII, p. 91.

(2) On peut lire un de ses meilleurs dans son *Sermon sur la mort*, col. 1553-4.

(3) *Journal de Paris*, 5 août 1783.

(4) *Bachaumont, Mémoires*, t. XXIII, p. 50. — *Les Principes d'éloquence sacrée* le comparent même à Massillon.

remarquer dans les deux analyses que nous avons données, et tous ses plans ou développements sont aussi bien établis et bien suivis. A ce point de vue, ses sermons sont plus substantiels, plus forts que ceux de l'abbé Beauvais. Son style aussi, malgré sa monotonie, n'est pas sans mérite. En général, il est pur, concis, clair, s'il n'est pas toujours facile. Si nous ajoutons à ces qualités le désir sincère du bien des âmes, nous pourrons mettre le Père Elisée, non pas parmi les orateurs de tempérament, mais parmi ces prédicateurs à la parole digne et élégante qui savent annoncer convenablement l'Evangile, et qui méritent une place, fût-ce à un rang inférieur, dans l'histoire littéraire de l'éloquence sacrée.

Nous ne craindrons pas de mettre à côté du Père carme l'abbé de Cambacérès, bien qu'il ait eu moins de réputation, comme sermonnaire, auprès de ses contemporains. Employant presque toute sa prédication à la défense de la religion, cet orateur manque parfois de vigueur dans le raisonnement, et a plus de bon sens que de force. Mais par la modération qu'il a mise à céder ou à résister à propos au goût du siècle ; par la fécondité, l'érudition, la méthode, le discernement dont il fait preuve dans son apologie, il réalise l'idéal assez élevé de l'orateur qu'il avait conçu. Venant après les grands maîtres du XVIIe siècle, il s'est fait un chemin à lui, a su être original ; et sans se borner à amuser, comme un sophiste, ou à plaire, comme

un déclamateur, il a su instruire, plaire et toucher ; car l'on peut dire de ses sermons que c'est « la raison qui parle à l'esprit et qui emprunte la voix du sentiment pour aller au cœur. »

L'abbé Torné nous semble aussi devoir être mis sur le même rang que le Père Elisée. L'usage qu'il fait de la Sainte Ecriture, sa manière de traiter le dogme, les qualités oratoires qu'il avait à un certain degré, font de lui un assez remarquable prédicateur. Mais le mélange qu'on trouve dans ses discours de l'élément traditionnel et des idées nouvelles, les innovations qu'il tenta dans l'éloquence sacrée, le rendent surtout intéressant comme initiateur. Il ne réussit pas à faire abandonner la forme consacrée du sermon, mais il dut contribuer à l'évolution de la prédication vers la morale philosophique. Son œuvre, qui parut au début de cette période, obtint par sa composition hétérogène des éloges unanimes : les uns approuvant les innovations ; les autres, la part qui y était faite à l'Ecriture Sainte et aux dogmes. Louée à la fois par le *Journal de Trévoux* et par le *Journal Encyclopédique*, elle devait surtout, comme toujours, servir de modèle pour la partie nouvelle qu'elle contenait ; et il nous semble que, malgré les tendances de quelques prédicateurs de la période précédente, c'est l'abbé Torné, avec ses sermons nourris de la Sainte Ecriture, qui a le plus contribué à accréditer la prédication semi-philosophique.

CHAPITRE V

Imitation des Sermonnaires de la période précédente, par les prédicateurs de province.

Cette nouvelle école n'eut pas, croyons-nous, d'adeptes parmi les orateurs spéciaux de la province (1). Mais la prédication en dehors de Paris dut s'occuper d'apologie. Des colporteurs, nous dit l'abbé Joannet (2), distribuaient dans les campagnes des ouvrages immoraux ou athées, malgré la répression dont se plaint Voltaire (3). Il était donc, là aussi, nécessaire d'exposer les preuves rationnelles de la divinité de la religion chrétienne.

C'est ce à quoi s'est sérieusement occupé, ainsi que quelques jésuites retirés en province, l'abbé Jacquin,

(1) Nous ne pouvons compter parmi ces orateurs, ni le carme Girardot, qui donna un Avent et un Carême à la mission française d'Amsterdam, et dont les sermons présentent de grandes analogies avec ceux du Père Elisée, ni l'ex-jésuite Feller qui prêcha dans les Pays-Bas et en Belgique, à partir de 1770.

(2) *Journal chrétien*, 1er juillet 1761.

(3) *Lettre* à d'Alembert, 4 juin 1769.

chapelain de la cathédrale d'Amiens, dont on remarqua le sermon sur le *Scandale*. La vogue de l'un de ces ouvrages, toujours très recherchés par une classe nombreuse d'ecclésiastiques, le *Dictionnaire apostolique* du Père Hyacinthe de Montargon, composé de quatre-vingt-onze traités et de deux cents discours, nous permet même de conjecturer que l'apologie fut assez répandue et assez heureuse dans la prédication courante de cette période. Le savant religieux conseillait aux orateurs de ne rien omettre pour réfuter les objections des impies (1), et il leur donnait, en quelques pages, une esquisse très logique d'une défense générale de la religion. En voici les points principaux.

« Il y a un Dieu, ce Dieu est parfait : donc il doit y avoir une religion pour l'honorer. Mais il ne peut y en avoir qu'une : la plus parfaite, la plus ancienne ; c'est la religion catholique, apostolique et romaine. »

« Cette religion a, du reste, pour elle, des preuves incontestables de son origine divine. C'est son établissement miraculeux, sa perpétuité au milieu des vicissitudes des choses de ce monde, l'héroïsme surnaturel des martyrs. Ce sont encore les prophéties de Jacob, d'Aggée, de Malachie, de Daniel, qui toutes ont été réalisées en Jésus-Christ ; le prodige de la Résurrection du Sauveur, etc... Et tous ces faits, ou nous pouvons les constater nous-mêmes, ou ils nous

(1) T. II, pp. 112 et 282.

sont rapportés par des témoins dignes de foi (1). »

Le père de Montargon recommande cependant de ne pas sacrifier à un petit nombre d'incrédules les intérêts des chrétiens pratiquants qui viennent au sermon (2). Il ne veut pas non plus que l'on s'étende trop sur les dogmes, pour que « les fidèles ne soient pas contrariés de voir qu'on porte en chaire des matières réservées aux catéchismes » (3) ; et se conformant à ces principes, il consacre la plus grande partie de son *Dictionnaire* à la prédication morale.

Son ouvrage contient tous les sujets importants de la doctrine chrétienne. Il en indique, il est vrai, qui ne sont pas dans le grand courant de la tradition de la Chaire, comme l'amitié, les conversations, la curiosité, la complaisance mondaine ; mais ce n'est pour lui qu'une manière de mettre de la variété dans la prédication. Si l'on excepte son sermon sur le *Jeu*, qui est composé de considérations inspirées par l'Evangile et par la raison(4), les développements qu'il propose, pour les discours que nous venons d'indiquer, se rapportent à l'occasion du péché, au respect humain, à l'amour du prochain, à la vigilance chrétienne ; c'est-à-dire à des notions fondamentales de la Foi, puisées, comme pour tous ses autres sujets, aux

(1) T. V, pp. 406 à 522.
(2) T. II, p. 307.
(3) T. I, p. 246 et passim.
(4) T. XII, p. 398.

trois sources consacrées de la prédication : la théologie, l'Ecriture Sainte et les Pères.

Pour la mise en œuvre de ces documents, l'auteur donne les bons conseils de s'assimiler les idées qu'il rappelle, et de ne pas imiter de trop près les deux discours qu'il propose comme modèles, après chaque traité ; de bien circonscrire la matière des sermons ; de traiter avec la plus grande prudence les sujets délicats, comme l'impureté et le mariage ; de veiller à ne pas irriter les pauvres des campagnes en parlant de la dureté des riches, à propos de l'aumône (1) ; de ne pas rechercher l'esprit, mais de viser au cœur (2).

Du reste, parmi les modèles qu'il indique, on ne trouve aucun des prédicateurs qui éblouissaient alors la capitale. Il fait un grand éloge de Massillon et du Père Segaud ; il ne veut pas cependant, nous dit-il (3), leur emprunter beaucoup, pour ne pas faire tort aux libraires qui venaient de publier leurs sermons. Mais il met largement à contribution les œuvres des Pères Cheminais, de La Rue, Le Chapelain, Dufay, et surtout celles de Bourdaloue.

C'étaient donc, on le voit, les bonnes traditions de l'éloquence sacrée qui inspiraient le Père de Montar-

(1) T. I, p. 1.
(2) T. I, p. 180.
(3) Préface.

gon. En lui-même, comme tous les ouvrages du même genre dont la destination semble être surtout de venir en aide à la paresse ou à la médiocrité, son *Dictionnaire* peut paraître d'une utilité contestable ; mais on doit lui reconnaitre le mérite d'avoir propagé les bons principes de doctrine et de style de la Chaire chrétienne.

Ces principes durent être suivis par un assez grand nombre de prédicateurs, si l'on en croit du moins l'abbé Fossard qui, en revendiquant pour son œuvre « l'intégrité du sacré ministère, et la simplicité du langage évangélique », en fait un mérite général à la prédication de la province (1). Nous les trouvons d'ailleurs dans les sermons de l'abbé Géry, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, qui, après avoir débuté par de brillantes improvisations dans la capitale, fut interdit en 1763, probablement pour ses attaches jansénistes. Nommé successivement curé de Saint-Léger à Soissons, de Saint-Irénée à Lyon, puis de Senlis et d'Epernay, il prêcha à ses paroissiens les discours qu'il nous a laissés.

Mais le bel esprit, dont nous avons signalé l'apparition dans les chaires de province dès la période précédente, y eut, à l'époque qui nous occupe, un plus grand nombre de représentants. L'éloquence, dite académique, était goûtée même par les monta-

(1) *Sermon sur la Présentation*, péroraison.

gnards des Alpes. Voici comment un curé de Gap s'en plaint dans son sermon pour le deuxième dimanche après Pâques :

« Ce qu'il y a de plus révoltant, c'est qu'on veuille du « fard, de l'apprêt, jusque dans le langage, le ton, les ges- « tes de ceux qui annoncent la parole de Dieu. Bientôt, il « faudra que nous allions aux spectacles profanes pour ap- « prendre à déclamer l'Evangile (1). »

Ce genre d'éloquence fut cultivé, en effet, d'abord par un jésuite, ancien professeur de belles-lettres, le Père de Ligny (2), qui prodigua dans la plus grande partie de ses sermons, les antithèses, les contrastes de mots et les images ; par des prêtres séculiers, l'abbé Ranchon, par exemple, qui prêcha à Chartres, de 1762 à 1770, dans un style dont voici un spécimen :

« Dieu sera le refuge et l'asile de cette fille chrétienne, « comme une tendre mère qui porte toujours son fils sur son « sein, et qui le nourrit du lait de son amour et de sa « tendresse (3). »

Ce mauvais goût séduisit même les religieux qui

(1) *La Voix du Pasteur*, par M. Réguis, Paris 1773, 4 vol. in-12; *Sermon sur le Bon Pasteur*, t. II, p. 392.

(2) (1709-1788).

(3) *Sermon pour la Rénovation des vœux*, fol. 5.—Cf. encore *Mss.* anonymes de la biblioth. d'Avignon, nos 634 et 637.

s'en étaient préservés jusque-là. Le capucin Pradal se modela sur les prédicateurs favoris de la capitale, et crut orner ses instructions d'une multiplicité de figures, qui tiennent plus des prétentions d'un rhéteur que des saillies exubérantes d'un missionnaire.

L'oratorien Marsille (1), dans des sermons dont il nous reste jusqu'à quatre copies remaniées, semble se complaire, lui aussi, dans la recherche des métaphores de mauvais goût et de la mièvrerie sentimentale.

Conclusion sur la quatrième période. — Ainsi la prédication continuait, en province comme à Paris, l'évolution qu'elle avait commencée dans les périodes précédentes. Nous sommes arrivés à l'âge critique de son histoire. Soumise à l'influence complexe des goûts comme des besoins du siècle et de ses anciennes traditions, elle a fait à chacun sa part, sans donner toutefois à l'élément nouveau autant de place qu'on l'a dit. Voyons si, dans la période suivante, les sévérités de la critique seront mieux justifiées.

(1) Supérieur du collège de Tours en 1767. Cf. encore la *Rhétorique française* dictée par le Père Loudiveau, *Ms.* aux archives de l'Oratoire.

CINQUIÈME PÉRIODE

(1774-8—1789)

CHAPITRE PREMIER

Réaction contre la philosophie dans le gouvernement, le clergé et les hautes classes de la société.

Ce qui nous semble caractériser cette période, c'est la réaction très sensible qui se produisit dans l'opinion contre les philosophes. Les grands qu'ils avaient violemment pris à parti et dont ils auraient voulu accaparer l'influence, les attaquèrent à leur tour avec une énergie dont le réquisitoire du chancelier Séguier contre le *Système de la nature* peut donner une idée (1). La guerre ouverte éclata bientôt, entre le gou-

(1) Imprimé par ordre du Roi.

vernement et la philosophie, à propos de l'*Eloge de Fénelon* par Laharpe ; de 1776 à 1778, l'Académie qui était la forteresse de la secte nouvelle fut en disgrâce auprès du roi (1).

Le clergé, de son côté, que les philosophes avaient insolemment bravé, se retournait exaspéré. Les assemblées de 1770 et de 1772 firent, contre la philosophie, des réquisitoires plus violents que jamais (2), bientôt suivis des éloquentes lettres pastorales de Mgr de Montazet sur l'*Incrédulité et les fondements de la religion* (1776).

Les encyclopédistes sont alarmés, nous dit un annaliste ; on favorise les dévots. L'Université de Paris propose, comme sujet de concours, cette assertion fulminante : *Non magis Deo quam regibus infensa est ista quae vocatur hodie philosophia* (3).

Vers la même époque, le Jubilé de 1774 eut un très grand succès.

C'est pour marquer ce réveil religieux que l'on établit, en 1773, la fête du *Triomphe de la foi* (4). La société, en reprenant conscience d'elle-même après la secousse violente qu'elle venait de subir, se retrouvait plus chrétienne qu'elle ne l'avait cru. Un contemporain pouvait écrire : « La doctrine évangélique triomphe

(1) Cf. La thèse de M. Brunel.
(2) Bachaumont, *Mémoires*, t. V, pp. 96 et 177 ; t. VI, p. 168.
(3) *Ibid.*, t. VI, p. 8.
(4) Le premier sermon en fut prêché par le carme Villars.

encore de nos jours ; l'impiété n'a pas prévalu ; ils sont pleins et nombreux les temples où l'on prie au nom de Jésus-Christ (1). »

Mais la philosophie avait pris pendant les dix années précédentes, des racines trop profondes pour pouvoir être détruite par ce retour agressif. Au moment même où on se révoltait le plus violemment contre elle, elle eut son triomphe dans l'apothéose que l'on fit à Paris, à Voltaire, en 1778; et elle eut la joie de voir une partie des résultats de son œuvre, dans la diminution du nombre des fêtes que Mgr de Beaumont crut nécessaire, vers cette époque.

Cette mesure entraînait avec elle la suppression d'un certain nombre de prédications, et nous constatons en outre dans les *Listes* des prédicateurs de Paris, qu'à partir de 1774, quelques stations d'avent et de carême n'ont pas été remplies.

Du reste, les hautes classes de la société ne semblent pas avoir subi généralement ce mouvement de réaction chrétienne. Plusieurs de leurs membres achevaient de tomber dans l'athéisme (2), et comme par le passé, voyaient dans le rationalisme un signe de supériorité intellectuelle (3). On continuait cependant à assister aux prédications ; mais dans quelles

(1) Mercier, *Tableaux de Paris*, t. X, p. 174 ; cf. encore, *ibid.* t. V, pp. 91, 243 ; t. III, p. 78.
(2) *Ibid.*, t. VIII, p. 277.
(3) *Ms.*, 10.364, fol. 64.

dispositions ! « L'oisiveté, comme le disait Lacretelle, « poussait indifféremment la société à tous les specta- « cles : à l'Académie, aux Variétés, même au sermon, « lorsqu'on pouvait espérer que le talent ferait oublier « qu'on y parlait de Dieu (1). » « En général, nous dit « un autre contemporain, par une singularité qui ap- « partient aux temps éclairés et corrompus, le siècle « avait substitué, à l'ancienne soumission de l'esprit, « une grande souplesse d'imagination. On se prêtait « aux idées religieuses, comme au merveilleux de la « poésie ; l'esprit ne se rendait pas, mais il mesurait « la force de celui qui l'attaquait ; le cœur ne recevait « pas d'émotion, mais se livrait à l'effet oratoire ; « comme au théâtre on est ému d'un beau sentiment, « mais sans l'imiter (2). » La réaction contre la philosophie ne pouvait donc pas avoir immédiatement sur la prédication une influence très profonde. Les sentiments dans lesquels a été élevée une génération ne se modifient pas en un jour.

(1) *Eloquence de la chaire*, *Œuvres*, t. I, p. 203.
(2) De Rulhière, *Discours de réception à l'Académie.*

CHAPITRE II

Représentants de la prédication semi-philosophique et de la prédication traditionnelle.

Aussi l'éloquence semi-philosophique continua-t-elle à se développer dans une certaine mesure. Elle eut, dans cette fin de siècle, plusieurs représentants remarquables : des prêtres sans vocation qui n'ont pas craint de sacrifier le salut des âmes à leur ambition, ou de jeunes téméraires qui se sont laissés séduire par l'amour de la nouveauté. Ce sont : l'abbé de Boismont, que nous connaissons déjà ; l'abbé de Besplas (1734-1783), qui prêchait à Paris depuis 1765, mais qui ne nous a laissé qu'un traité sur l'*Eloquence de la chaire*, dont nous avons déjà parlé, et un *Sermon* pour la Cène de 1777 ; l'abbé Fauchet (1744-1793), qui devait être évêque conventionnel du Calvados, et à qui on venait de rendre, après un interdit de quelques années, le ministère de la parole, où il se signala pendant l'avent de 1789 et le carême de 1782, devant le roi ; l'abbé Maury (1746-1817), qui eut le même honneur en 1781

et 1785, et qui fut un des prédicateurs de Paris les plus goûtés de 1772 à 1786 ; l'abbé Boulogne enfin (1747-1825) (1) qui, après une préparation hâtive, rendu audacieux par des succès académiques et les approbations de ses compatriotes, crut de bonne foi pouvoir « allumer son flambeau à des lumières nouvelles », et avec une habileté qu'admiraient les contemporains, « s'emparer des opinions dominantes et les rattacher « aux principes les plus avantageux aux mœurs (2). »

C'est l'apologiste de l'éloquence académique, l'abbé de Boismont, qui nous a laissé le chef-d'œuvre de cette prédication, dans son discours pour une *Assemblée extraordinaire de charité*. On établissait, dans Paris, une maison de retraite pour les prêtres et les militaires malades ou infirmes. Pour obtenir les secours nécessaires à l'entreprise, une réunion avait été organisée, et c'est devant elle que l'abbé de Boismont prit la parole.

Une bonne partie de l'auditoire que le prédicateur devait convaincre était composée de ces incrédules de la fin du siècle, sceptiques et athées, qui trouvaient Voltaire arriéré et n'avaient gardé de lui que sa haine pour la Foi. Hommes de lettres pour la plupart, ils n'étaient venus entendre le prédicateur que pour juger l'écrivain. C'était une raison pour l'orateur

(1) Plus tard évêque de Troyes. Il ne prit la particule que lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat.

(2) de Rulhière, *Discours de réception à l'Académie.*

de ne pas faire appel trop souvent aux principes surnaturels de la charité chrétienne. De plus, il devait ménager soigneusement la délicatesse et l'honneur de ceux pour lesquels il sollicitait des secours. L'abbé de Boismont trouva très heureusement le moyen de tourner ces deux difficultés ; il parla au nom de la reconnaissance et de l'intérêt bien entendu.

Dans la première partie, il plaida pour les militaires. C'est au nom de la nation, du patriotisme dont on s'occupait tant alors, des vertus guerrières de notre race, des grands héros de nos annales militaires, d'Assas, de Couëdic, etc..... qu'il demande à ses auditeurs de venir en aide à ceux qui leur ont conservé ou procuré les richesses et la gloire dont ils jouissent. Quoi de plus triste au point de vue patriotique et humanitaire que l'ingratitude de Justinien, forçant Bélisaire à demander l'aumône ! Du reste, si l'Etat veut avoir de bons serviteurs, il faut qu'ils puissent compter sur sa vigilance et ses sollicitudes. Que l'on secoue donc cette torpeur générale qui laisse la société froide, quand il s'agit de justice ou de religion, et que l'on se fasse, auprès de ces dévoués serviteurs, les ministres fidèles de l'humanité.

En parlant pour les prêtres (seconde partie), l'orateur se met sur un terrain neutre ; il s'extériorise de son sujet, semble oublier qu'il est le ministre de Dieu. Il ne consulte, comme il le dit, que « la simplicité d'un « cœur pur et la droiture d'une raison désintéressée »,

et mêle quelques considérations apologétiques à des notions de morale rationnelle et à des éloges de la philosophie. Il réfute d'abord l'objection d'autoritorisme de doctrine, que font à l'Eglise ceux même qui acceptent aveuglément les théories du premier venu. Puis il montre que la religion n'est pas moins utile aux mœurs que la philosophie ; qu'elle est même plus puissante, par les menaces dont elle sanctionne sa doctrine. Que si les fidèles n'ont pas toujours été parfaits, les incrédules peuvent-ils le reprocher au christianisme, eux dont les doctrines n'ont donné, depuis quinze années qu'elles triomphent, aucun résultat satisfaisant. L'orateur, par cette franchise, ne veut pas offenser ceux qui l'entendent ; s'il déplore que la foi publique soit éteinte ; que la raison ait tout abattu, et que des ruines dispersées autour d'elle, elle ait composé un seul temple ; qu'elle se soit fait un dieu de l'homme (1), il reconnaît que la philosophie a contribué à « purger la terre de la superstition et du fanatisme, à éteindre le feu des bûchers, à ridiculiser ces vaines disputes qui déshonorent l'éternelle vérité dont le secret est impénétrable à nos faibles yeux (2). » Le désir le plus ardent du prédicateur est que la guerre scandaleuse faite à la religion cesse bientôt, et il supplie les riches, s'ils veulent croire au néant, de

(1) Col. 756-7.
(2) Col. 760. Cf. *Ms* 10,364, fol. 63.

ne pas enlever aux malheureux les espérances surnaturelles qui leur sont si utiles.

L'abbé de Boismont fait ensuite l'exposé de l'éducation que l'Eglise donne aux enfants pauvres ; de sa puissance pour retenir le peuple dans le devoir ; des consolations qu'elle procure aux malheureux des campagnes, aux malades frappés par les épidémies. Voilà le christianisme, conclut-il, aussi l'intérêt de l'humanité demande-t-il qu'on scelle la paix par l'œuvre de bienfaisance proposée. Combien même y sont tenus par la reconnaissance, puisque bon nombre des auditeurs ont bénéficié de ses bienfaits. Que l'on donne donc généreusement pour ces bienfaiteurs malades. L'Eglise a elle-même prêché d'exemple, et puis, le souvenir de ces générosités ne sera-t-il pas, au moment de la mort, la meilleure de nos consolations.

Ce discours a été pour l'abbé de Boismont un véritable triomphe. La quête, faite dans Paris par Mme de La Rochefoucauld, s'éleva, dit-on, à plus de 150,000 livres. L'hôtel fut construit et doté (1), et la critique, celle des philosophes (2), sinon celle du clergé (3), ne ménagea pas les éloges à l'orateur.

(1) Il existe encore au petit Montrouge, mais la destination en a été changée.

(2) Cf. Grimm. *Correspondance*, t. X, p. 477.
de Rulhière, *Notice sur M. de Boismont*, col. 758.

(3) Cf. Grimm, *Correspondance*, t. XIII, p. 153.

L'œuvre les mérite en grande partie. On pourrait extraire, de la seconde partie surtout, plusieurs morceaux éloquents. Ce sont les passages où l'orateur montre l'insuffisance de la philosophie pour la consolation des malheureux (1), où il expose les bienfaits de la religion chrétienne dans les campagnes (2), le dévouement du prêtre en temps d'épidémie. Voici ce dernier passage :

« Garant des promesses divines, ce pasteur, cet ange tu-
« télaire les réalise en quelque sorte dès cette vie par les
« secours, par les soins les plus généreux, les plus constants.
« Je dis les soins, et peut-être, hommes superbes, n'avez-
« vous jamais compris la force et l'étendue de cette expres-
« sion. Peignez-vous les ravages d'un mal épidémique, ou
« plutôt placez-vous dans ces cabanes infectes, habitées par
« la mort seule, incertaine sur le choix de ses victimes ;
« hélas ! l'objet le moins affreux qui frappe vos regards est
« le mourant lui-même ; épouse, enfants, tout ce qui l'envi-
« ronne semble être sorti du cercueil, pour y rentrer pêle-
« mêle avec lui. Si l'horreur du dernier moment est si pé-
« nétrante, au milieu des pompes de la vanité, sous le dais
« de l'opulence, qui couvre encore de son faste l'orgueilleuse
« proie que la mort lui arrache, quelle impression doit-elle
« produire dans les lieux où toutes les misères et toutes les
« horreurs sont rassemblées ! Voilà ce que bravent le zèle
« et le courage pastoral. La nature, l'amitié, les ressources

(1) Col. 760. « Détruisez ces temples...
(2) Col. 765. « Quel pouvoir inconnu...

« de l'art, le ministère de la religion seul remplace tout ;
« seul, au milieu des gémissements et des pleurs, livré lui-
« même à l'activité du poison qui dévore tout à ses yeux, il
« l'affaiblit, il le détourne ; ce qu'il ne peut sauver, il le con-
« sole, il le porte jusque dans le sein de Dieu ; nul témoin,
« nul spectateur, rien ne le soutient, ni la gloire, ni le pré-
« jugé, ni l'amour de la renommée, ces grandes faiblesses de
« la nature, auxquelles on doit tant de vertus ; son âme, ses
« principes, le ciel qui l'observe, voilà sa force et sa récom-
« pense. L'Etat, cet ingrat qu'il faut plaindre et servir, ne le
« connaît pas ; s'occupe-t-il, hélas ! d'un citoyen utile qui n'a
« d'autre mérite que celui de vivre dans l'habitude d'un
« héroïsme ignoré (1). »

Tous ces morceaux, fort bien incorporés dans la trame du discours, font véritablement de cette seconde partie une œuvre remarquable, et il est à regretter que la première partie lui soit de beaucoup inférieure, pour les pensées qui ne dépassent guère le lieu commun, comme pour la mise en œuvre qui y est beaucoup moins heureuse. Cependant, ce discours de charité mérite d'être mis aux nombre des bonnes productions oratoires, et il est certainement le meilleur de la prédication semi-philosophique.

L'abbé de Besplas prononça, lui aussi, un sermon de charité remarquable en faveur des prisonniers. Il eut le bonheur de voir combler les cachots et fonder les

(1) Col. 765-766.

prisons plus saines de la Force. Mais les sermons les plus curieux, et ceux probablement que l'abbé Maury vise quand il dit qu'on prêchait sur « la sainte agriculture », ce sont les dicours prononcés par les abbés Fauchet et Boulogne dans les fêtes humanitaires, que la sensiblerie de la fin du siècle avait mises à la mode. Le sermon de l'abbé Fauchet a pour sujet les *Mœurs rurales*. Il fut prononcé dans l'église de Suresnes, le 10 août 1788, pour la fête de la Rosière. Il est presque tout entier composé des théories sur le pouvoir, sur le bien public, qui devaient amener la Révolution, ou des aspirations de l'époque à la vie pastorale. Le début de la première partie va nous en donner une idée :

« Le bien public, mes frères, c'est le bonheur des peuples; « ce bonheur consiste dans la vertu nationale ; et la vertu « nationale, dans la perfection des mœurs champêtres. Les na- « tions parviennent au degré de corruption ou souverain « mal de la nature humaine, quand la dépravation, et, avec « elle, le malheur se versent de la hauteur des palais dans le « sein des villes, et de l'enceinte des villes dans les cam- « pagnes. C'est un torrent, une inondation d'iniquités et de « maux qui n'a plus de digue et qui envahit jusqu'aux li- « mites des états. Il se fait alors un retour terrible de l'in- « festion des mœurs populaires, des champs aux cités, des « cités aux cours : ce flux et reflux des vices et des désor- « dres ne laissent subsister aucune vertu civile et amènent « les plus grandes calamités des empires. »

Le remède à de si grands maux, conclut l'orateur, est dans le perfectionnement des mœurs rurales. Et, pour le prouver, il feuillette l'histoire profane et religieuse de l'humanité, montre que c'est de la campagne, au temps du berger Joseph comme à l'époque de Charlemagne, que le salut est venu aux empires, et que la plus grande gloire des rois dont l'histoire bénit le nom : saint Louis, Charles V, Louis XII, Henri IV, est d'avoir travaillé au bonheur des agriculteurs.

Dans la seconde partie de son discours, l'abbé Fauchet cherche le moyen de procurer un bien si précieux à la nation. Il résume lui-même ainsi sa pensée :

« Avec l'esclavage et la misère, point de mœurs ; il faut « donc favoriser une liberté sage, et assurer le fruit légi- « time des travaux. Avec l'irréligion et la licence, point de « mœurs ; il faut donc ranimer les principes religieux et « honorer la vertu pure (1). »

Pour arriver à ce dernier résultat, l'abbé Fauchet propose de multiplier les fêtes de rosières. Voici ce qu'il en espérait :

« Ne voyez-vous pas les bons cœurs, les âmes excellentes, « mieux appréciés par l'attention générale ; mieux connus « par les suffrages de tout un peuple, recherchés dans les « familles, et y portant des principes de bien qui préparent

(1) Col. 17.

« des générations meilleures encore !.... N'entendez-vous « pas toutes les mères dire à leurs filles naissantes : Oh ! « mon enfant, que la vertu est aimable ! qu'elle est bonne ! « comme elle rend chère à Dieu et aux honnêtes gens !.... « Oh, quelle émulation digne du ciel ! Quelle rénovation « dans les penchants ! Quel charme impérieux de la multi- « plication des exemples ! Quand les anges des campagnes « y seront déjà nombreux, quand le tact public se sera « exercé attentivement sur les délicates nuances du juste « et de l'honnête, la perfection des mœurs aura fait dans les « sociétés rurales les progrès les plus sérieux. Non seule- « ment, il faut des fêtes de rosières aussi sagement et reli- « gieusement instituées, mais il en faudrait pour tous les « âges et pour tous les états de la vertu champêtre ; le « dimanche du bon vieillard, celui du bon cultivateur, celui « de la bonne mère, celui de la bonne épouse, celui de la « piété filiale ; la fête des bons ménages, et jusqu'à la solen- « nité de la bonne enfance. Il serait agréable et facile de « varier les honneurs simples et les saintes consécrations. « On pourrait donner solennellement, au pied du sanctuaire, « un bâton bénit au vieillard vénérable ; un joug bénit au « cultivateur respecté ; une coupe bénite à la digne mère de « famille ; un second anneau bénit à l'épouse vertueuse ; un « chapeau bénit, orné de fleurs ou de soie, aux couleurs de « la fête patronale de la paroisse, à la fille ou au fils res- « pectueux ; un tableau bénit de la Sainte Famille aux « ménages honorés ; un chevreau, un agneau bénit au petit « enfant qui connaît déjà la vertu dans l'innocence (1). »

(1) Col. 27-28.

L'abbé Boulogne fut, par trois fois (1777-8-9), appelé à prendre la parole le jour de la fête des *Bonnes gens* que Elie de Beaumont avait instituée dans sa terre de Conon, en Normandie (1). Il nous reste un de ses discours.

L'orateur y fait l'éloge du *Bonhomme* qu'il définit avec Job, *erat vir ille simplex et rectus et timens Deum et recedens a malo* (I. 1) ; mais sa première partie semble inspirée par ces vers de Virgile :

> ..... Extrema per illos
> Justitia excedens terris vestigia fecit;

et sa conclusion n'est que le développement du fameux tableau de la vie champêtre :

> O fortunatos nimium sua si bona norint
> Agricolas !...

Malgré les circonstances pour lesquelles ils étaient composés, ces discours étaient bien singuliers et nous ne pouvons que difficilement comprendre comment la société se complaisait dans ce fade sentimentalisme, dans ces égarements de l'imagination. Faut-il conclure que l'abbé Fauchet, dont nous n'avons que ce sermon, porta dans ses autres prédications ces images ridicules et ces considérations politiques ? Le fait est

(1) On y donnait des prix à un vieillard et à une jeune fille qui s'étaient distingués par leur bonne conduite, et on les couronnait avec beaucoup de solennité.

assez probable et nous ne connaissons pas d'autre cause à l'interdit dont il fut frappé. D'ailleurs l'exubérance déréglée, la boursouflure du style qui lui étaient certainement naturelles, nous permettent de croire que la prédication de l'abbé Fauchet, si elle avait du mouvement et de la vie, manquait de cet équilibre indispensable à toute œuvre littéraire.

Pour l'abbé Boulogne, nous pouvons, d'après ses sermons, mieux appuyer notre jugement. Arrivé à Paris en 1774, il alla, dit-on, entendre les prédicateurs les plus en vue de la capitale : le Père Elisée, l'abbé Beauvais, et il se promit de ne pas prêcher comme eux. Il fit, tout d'abord, beaucoup plus mal. Nous trouvons dans son œuvre un certain nombre de sermons qui sont évidemment de la période des débuts de l'orateur ; ils n'ont pas plus de valeur que le discours pour la fête des *Bonnes gens*. Dans la partie morale de cette prédication, l'abbé Boulogne est le type le plus caractéristique de l'orateur philosophe, tel que nous le représente Maury. Presque tous les sermons de cette époque ne sont que des dissertations philosophiques, où, sans parler de l'Ecriture Sainte qui n'y est que rarement citée, le nom seul de chrétien produit un disparate choquant avec les développements. Voici comment le sermonnaire condamne l'amour du plaisir :

« L'Arbitre suprême, qui a dû régler l'usage de nos « biens, a dû régler l'usage de nos sens, parce qu'il a « voulu dominer sur nos corps ainsi que sur nos

« âmes, et qu'il était de sa sagesse d'établir un ordre « de choses où sa grandeur fût honorée par nos sa- « crifices, et où l'homme s'honorât lui-même, en sou- « mettant ses appétits grossiers à la plus haute partie « de lui-même. Pourquoi ? Parce que l'Eglise les « condamne et que, jusqu'à ce que vous ayez affaibli « l'autorité de Jésus-Christ, nous aurons toujours le « droit de vous dire : Malheur à vous qui vous réjouis- « sez, car vous pleurerez. Pourquoi ? Parce que la « raison toute seule les a jugés et condamnés. Quoi « donc ? faudra-t-il ici vous instruire à l'école du « paganisme ?... »

L'orateur fait alors de longues considérations sur le stoïcisme (1). L'abbé Boulogne a beau dire que ces sujets rappellent les grands grincipes de la Foi (2), même dans son sermon sur l'*Enfant prodigue*, que son éditeur regarde comme le meilleur de son œuvre, à part quelques généralités sur l'état du pécheur et sur l'amour de Dieu, nous ne trouvons que des lieux communs sur la liberté, sur les faiblesses de la jeunesse, sur ses dilapidations, sur le désespoir que ses égarements causent aux familles.

Son apologie n'est pas moins singulière que sa morale. C'est pour la religion naturelle qu'il plaide bien plus que pour la religion chrétienne. Bien différent de

(1) T. II, p. 375.
(2) *Sermon sur l'Opinion*, t. II, p. 263.
(3) — *sur l'Amour de Dieu*, t. II, pp. 154-5.

l'immense majorité de ceux qui l'avait précédé, il fait de la religion un système humanitaire. Il semble avoir pris à la lettre le passage du discours de réception à l'Académie de l'abbé de Boismont qui avait déplu à Louis XV, et dans lequel le sermonnaire soutenait que la religion ne peut pas être l'objet de démonstrations rigoureuses, qu'on doit surtout la prêcher en s'adressant au cœur. C'est du moins l'idée qui nous paraît se dégager des développements suivants sur la beauté de la charité :

« Mille traits sublimes se réunissent ici en sa faveur. Des « prophéties sans nombre, des prodiges inouïs, des triom- « phes glorieux, l'idole de la superstition réduite en poudre, « les maîtres superbes de la terre enchaînés à son char par « les mains de la pauvreté et de la faiblesse : que de gran- « deur et que de titres pour nous attacher à elle ! Le dirai-je « cependant, Messieurs ? tous ces grands objets ne font « sur mon esprit qu'une impression légère ; un motif plus « intéressant encore lui assure mon respect et mes homma- « ges. Elle m'a appris à aimer Dieu, voilà ce qui me la rend « infiniment chère et précieuse ; telle est la source auguste « de sa véritable gloire et le monument incontestable de sa « divinité. Elle m'a appris à aimer Dieu, et dès lors, appuyé « sur ce principe, je me dispense de tout autre recherche.

« Otez la charité, la communication est interceptée, la « chaîne est rompue, le ciel nous échappe, la terre retombe « dans sa poussière ; plus d'union, ni de commerce ; la reli- « gion n'est qu'une philosophie sèche, une théorie stérile

« qui livre l'âme à l'horreur de son indigence, au vide de « son néant, et, pour me servir d'une expression de l'Apôtre, « la laisse sans Dieu dans ce monde : *Sine Deo in hoc « mundo* (Eph. II, 12) (3). »

Le sermonnaire ne semble-t-il pas voir dans la religion une aimable, une salutaire illusion du cœur et de l'imagination, et n'en parle-t-il pas comme s'il n'y croyait pas lui-même ? Qu'on en juge encore par cette apostrophe aux incrédules :

« Cœurs arides et secs, ne sentiez-vous pas qu'en réduisant toujours la religion à des maximes purement raisonnables on ne ferait que l'énerver, et qu'elle ne serait plus « qu'une froide et stérile philosophie ? Tandis qu'elle est « bien autrement vivante et onctueuse, quand elle s'abandonne aux sentiments de crainte et d'espérance qu'inspire « un Dieu naissant ; et que, bien loin des vaines et timides « circonspections de la sagesse humaine, elle se plonge avec « délices dans ce double océan de justice et d'amour que « nous présente le mystère de la crèche, et où tout ne répond « pas moins à la majesté de Dieu qu'aux misères et aux besoins de l'homme (1). »

La forme ne vaut pas mieux que le fond. Il y a sans doute, dans l'œuvre de l'abbé Boulogne, du mouvement, de la vie et de la méthode. On pourrait en

(1) *Sermon sur Noël*, t. II, p. 457. — Cf. encore *Sermons sur la Foi*, t. II, p. 209 ; *sur la Passion*, t. II, p. 497.

tirer quelques pages curieuses qui rappellent un peu Bernardin de Saint-Pierre (1). Mais en général on sent qu'il vise à faire de l'effet, qu'il veut séduire ses contemporains. Envieux des éloges qu'il entendait adresser à ses confrères les plus en vue, il s'est efforcé d'imiter leur manière. De là ces pastiches des passages les plus remarqués dans leurs sermons (2) ; ces nombreuses apostrophes aux qualités abstraites,

(1) Cf. entre autres le passage suivant : « J'ai vu mourir un bon vieillard, j'ai vu le lit, bien plus de sa vieillesse que de sa douleur, entouré de deux générations dont il était le père ; j'ai vu ce respectable octogénaire, plein de mérites encore plus que de jours, tendre à sa bonne épouse une main défaillante et la prier de lui fermer les yeux ; je l'ai vu ranimer une voix éteinte pour invoquer le Dieu qu'il avait toujours aimé ; j'ai vu cette cérémonie touchante, cette bénédiction patriarcale accordée à des enfants chéris, qui, prosternés à deux genoux, rendaient hommage à la dignité paternelle ; j'ai vu cette douce sérénité qui brillait sur son front, bien supérieure à l'ostentation du courage ; j'ai pleuré avec sa famille, j'ai regretté en ce moment de n'être pas son fils. L'homme juste mourut, et je sortis de ce spectacle, non poursuivi par l'image lugubre de l'agonie et du trépas, mais le cœur plein de l'impression de sa vertu.

Pardonnez, bon vieillard, si j'ose vous parler de la mort, dans un jour où tout fait sentir si vivement le bonheur de la vie ; mais non, cette idée n'a rien qui vous attriste. Combien de fois, vous promenant à l'ombre des forêts, dans la saison des beaux jours, ou bien assis au pied d'un chêne antique, entouré de cette postérité nouvelle qui croît sous vos yeux, l'avez-vous entretenue gaiment de vos cheveux blanchis et du terme de votre carrière. » T. II, pp. 357, 358.

(2) Cf. entre autres l'abbé Poulle, *Sermon sur l'Enfant prodigue* et l'abbé Boulogne, *Passion*, t. II, p. 499; L'abbé Poulle,

(nous en avons compté une douzaine à la vertu) ; ces périphrases sentimentales ; cette recherche des mots sonores ou expressifs, comme *monstres, barbares, entrailles* ; cette multiplicité d'énumérations, d'antithèses, de pensées subtiles (1), par lesquelles il espérait imiter l'allure fière des prophètes ou le talent littéraire qu'on admirait chez l'abbé Poulle, et qui n'ont abouti, avec les charmes de sa personne et de son débit, avec son ardente jeunesse, qu'à faire de lui un déclamateur brillant, qu'à donner à sa parole un air faux, convenu, boursoufflé et prétentieux. Nous ne nous étonnons guère, après cela, que Mgr de Beaumont lui ait interdit le ministère de la parole.

L'abbé Maury fut plus habile. Grâce à la même tactique qui lui a permis de ménager tous les partis à l'Académie, il a pu, sans être inquiété, avoir des « mœurs dignes d'un philosophe » (2), donner plusieurs fois dans Paris son bizarre panégyrique de

passage cité *supra*, et Boulogne, *Aumône*, t. II, p. 106; l'abbé Poulle, passage cité *supra*, et l'abbé Boulogne, *Enfant Prodigue*, t. II, p. 293.

(1) En voici quelques-unes :

(Notre Seigneur). « Tandis que ses mains sont emmaillotées, il agite, il secoue, dit l'Ecriture, les extrémités de la terre et tout est ébranlé par la vertu de son premier soupir » ; *Sermon sur Noël*, 1re p., 3e cons. — « Allez endoctriner cette mère désolée, dont le tendre nourrisson suce bien moins le lait que les larmes » ; *Passion*, 1re p. — « L'aurait-on jamais cru qu'un abîme pût appeler un autre abîme » ; t. II, p. 397.

(2) Grimm, *Correspondance*, t. XIV, p. 103.

saint Vincent-de-Paul (1), mettre dans son Carême de 1781, à la Cour, des idées si étrangères à l'Evangile, tant de discussions sur la politique, qu'on lui reprocha d'avoir « prêché le roi plutôt que devant le roi », et que sa Majesté aurait dit : « si M. le prédicateur avait parlé de religion, il aurait parlé de tout (2). »

A en juger par cette manière de faire, que confirment du reste les éloges des encyclopédistes (3) et les appréciations de l'*Année littéraire* (4), l'Abbé Maury serait certainement des plus compromis parmi les orateurs sacrés qu'il critique si vertement dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*. Sa sévérité et ses exagérations pourraient donc bien ne pas être complétement désintéressées. Car dans l'immense collection de sermonnaires, de mémoires ou de journaux que nous avons parcourue, nous n'avons trouvé, indiqués comme prédicateurs à tendances philosophiques, que ceux dont nous avons parlé (5) ; et les mesures de rigueur, prises par les archevêques de Paris contre les prêtres qui donnaient dans ce mauvais goût, nous

(1) *Ms.* 10.364, fol. 212.

(2) Grimm, *Correspondance*, t. XII, p. 497.

(3) Grimm, *Correspondance*, t. X, p. 76 ; Bachaumont, *Mémoires*, t. VI, p. 220.

(4) N^os^ d'août 1772 ; de février 1777.

(5) Ce sont les mêmes orateurs probablement auxquels font allusion les rédacteurs de l'*Année littéraire*, (nov. 1777 ; janvier 1789) ; et M. de Sauvigny dans l'avertissement de son *Discours sur les Devoirs des sujets envers le Souverain*, Paris 1786, in-8°.

permettent de croire qu'ils ne furent pas très nombreux. C'est en somme assez peu pour justifier les assertions de l'abbé Maury.

Ajoutons que ces quelques orateurs ne furent pas seuls à se partager les faveurs du public ; car plusieurs autres surent attirer les foules au pied de leur chaire, sans flatter les travers de quelques-uns de leurs contemporains. La réaction anti-philosophique, dont nous parlions plus haut, ne laissa pas de produire, dès cette époque, des résultats satisfaisants. Quelques sermonnaires, qui s'étaient laissés plus ou moins fourvoyer dans la période précédente, reconnurent leur erreur et s'efforcèrent de la réparer. Voici comment l'abbé Beauvais regrettait de s'être plié aux exigences de ses contemporains, et d'avoir adapté sa prédication à leurs besoins :

« Hélas ! peut-être que nous avons porté quelquefois trop « loin notre condescendance. Je veux en faire aujourd'hui « l'abjuration solennelle devant les saints autels. Oui, mon « Dieu, que ma voix s'éteigne, que ma main se dessèche, « que ma langue s'attache à mon palais, plutôt que votre « loi sainte cesse d'être la règle et l'âme de notre enseigne- « ment. Si la révolution qui est arrivée dans les mœurs « nous force à recourir à des raisonnements nouveaux, tou- « jours les anciens principes demeureront immuables : *Non* « *nova sed nove*. Toujours nous enseignerons l'ancienne « morale, l'ancienne doctrine, l'ancienne foi de Jésus-Christ : « *Non nova sed nove*. Toujours, suivant la belle parole de

« Tertullien, toujours, notre philosophie sera, non du por-
« tique d'Athènes, mais du portique de Salomon : *Tota*
« *nostra philosophia de porticu Salomonis* (1). »

L'abbé Le Couturier, qui avait donné le scandale de fronder les Croisades dans son *Panégyrique* de saint Louis, en 1769, dès qu'il crut que « le temps était venu où la religion devait reprendre son empire » (2), fit sur la *Révélation* un discours tout nourri des pensées de Bossuet et qui rappelle parfois l'art d'écrire du grand orateur. L'abbé Boulogne ne tarda pas à se joindre à lui. Il avait montré, par sa soumission à la mesure qui l'avait frappé, qu'il s'était laissé séduire par les belles protestations religieuses de la philosophie, ou que c'était par ambition ou défaut de sens critique, et non parce qu'il avait perdu la foi, qu'il avait flatté ainsi les travers de son époque. Il se rappela un conseil du Père de Ligny ; se mit à étudier les grands modèles, à refaire, à leur école, l'éducation qu'il avait plus ou moins manquée ; et quand, remis en vue par son *Eloge* du Dauphin (1781), Mgr de Juigné lui permit de reparaître dans les chaires de Paris, il s'était débarrassé de bien des défauts et se montra, cette fois, franchement apostolique et chrétien.

L'abbé Asselin et l'ex-jésuite de Marolles, qui pré-

(1) *Sermon sur la Parole de Dieu*, col. 40.
(2) *Discours sur la Révélation*, col. 430.

chèrent à Paris de 1774 à 1784, se firent aussi remarquer par leur zèle. Mais les plus célèbres prédicateurs furent deux jésuites, apôtres ardents et convaincus, les Pères Lanfant (1726-1792) et Beauregard (1733-1804), auxquels on avait cru pouvoir rendre le ministère de la parole, depuis que la Déclaration de 1771 avait prouvé que tous les efforts pour rétablir la Compagnie seraient inutiles. Ils prêchèrent plusieurs carêmes et avents à Versailles et dans les premières chaires de Paris.

Avec ces orateurs, l'éloquence sacrée semble recommencer, en sens inverse, l'évolution qu'elle avait faite graduellement pendant tout le siècle. Nous voyons réapparaître dans la grande prédication, avec les sujets fondamentaux qui n'avaient jamais été abandonnés, les points les plus caractéristiques de la doctrine catholique, et même les sujets de dévotion comme le Sacré-Cœur de Jésus (1).

Nous n'avons pas à montrer longuement que tous ces sermons sont traités d'une manière foncièrement chrétienne. Nous ferons remarquer, cependant, que le Père Lanfant est particulièrement intéressant à ce point de vue. Il a plusieurs discours entièrement dogmatiques. Dans ses sermons sur le *Sacrifice de la Messe*, et la *Nativité de Notre-Dame*, il développe le mystère de l'*Incarnation* ; dans ses sermons sur le

(1) Cf. Asselin, premier recueil de *Sermons*.

Ciel, sur l'*Amour de Dieu dans l'Eucharistie*, sur le *Précepte de la communion*, sur l'*Enfer*, tous très substantiels et pleins de théologie, il ne fait appel qu'à l'Ecriture et aux Pères.

On trouve aussi les Saints Livres souvent cités dans sa prédication morale. On voit qu'il les connaissait parfaitement et quelquefois il en tire des applications très ingénieuses. C'est ainsi que le luxe des grands lui rappelle le palais de Salomon, et voici le tableau qu'il en fait :

« Entrez, mes chers auditeurs, entrez dans ces maisons « dont le luxe effréné a fait autant de palais, où il semble « établir son trône. Voyez-y, presque entièrement réalisée, la « description que faisait Salomon de sa propre magnificence : « (car l'ambitieuse vanité des particuliers ose affecter quel- « quefois ce qui ne paraissait convenir qu'à la grandeur « royale). Voyez ces vastes et immenses demeures : *Aedifi-* « *cavi mihi domos* (Eccl. II, 4 et sq.) : l'agrément de ces « lieux enchantés qui les environnent : *Feci hortos et poma-* « *ria* (Ibid.) ; cette multitude nombreuse que la nécessité « contraint à vendre sa liberté et ses services : *Possedi ser-* « *vos et ancillas* (Ibid) ; cet assemblage de talents séduc- « teurs, dont on achète bien cher l'usage pour quelques mo- « ments et dont on paie ainsi la constante oisiveté : *Cantores* « *et cantatrices* (Ibid) ; ces meubles choisis et précieux : « *Scyphos et urceos ad vina fundenda* (Ibid) ; en un mot « ce fastueux étalage qui semble annoncer la possession des

« plus riches trésors : *Coacervavi mihi aurum et argen-*
« *tum* (Ibid) (1). »

D'autre part, la véhémence de langage que nous avons remarquée dans les sermonnaires, à l'adresse des hautes classes de la société, a presque complètement disparu. Voici un passage du Père Lanfant, analogue à celui que nous avons indiqué de l'abbé Clément (2), qui permettra de juger la différence entre les deux époques :

« Allez, peuple, allez en foule voir les grands dont la pré-
« sence honore quelquefois vos villes ; formez un cortège
« tumultueux sur leur passage, entourez les superbes palais
« qui les reçoivent ! Dans l'appareil de leur gloire, hélas !
« qu'aurez-vous aperçu ? La distance qui vous sépare d'eux,
« l'élévation qui les fait dominer sur vous, les obstacles que
« vous oppose la même grandeur qui vous attire ; vous sera-
« t-il seulement permis de pénétrer dans leur demeure ?
« Quand même le cœur les aurait conduits auprès de vous,
« quand même il vous conduirait auprès d'eux, peuvent-ils
« toujours écouter la voix du leur et se rendre aux désirs
« du vôtre ?

« Si ce n'est pas le dédain des grands qui vous écarte, s'il
« leur en coûte quelquefois de se refuser à vous, tristes
« bornes de la condition de tous les hommes ! leur condes-
« cendance même a nécessairement des limites (3). »

(1) *Sermon contre les Divertissements*, col. 194-195.
(2) — *sur la Visitation*, col. 1524.
(3) — *sur l'Amour de Jésus-Christ*, col. 682.

Mais l'apologie tient encore de la période précédente. Il ne pouvait du reste en être autrement. Nous ne trouvons les preuves historiques, exposées un peu longuement que dans les sermons sur la *Révélation* et sur la *Faiblesse des Esprits forts* du Père Lanfant. Ce sont les preuves internes que développent l'abbé Asselin dans ses sermons sur la *Grâce sanctifiante* (2e partie), sur la *Naissance du Sauveur*, sur l'*Amour de Dieu* ; le Père de Marolles dans son discours sur la *Lecture des mauvais livres* ; le Père Lanfant et l'abbé Boulogne dans plusieurs sermons.

Leurs arguments sont en général peu originaux ; ce sont ceux des deux dernières périodes ; mais les orateurs donnent à quelques-uns beaucoup plus d'importance. Le Père Lanfant reprend, dans deux sermons, les preuves, exposées déjà par l'abbé Clément, de la nécessité du culte extérieur (1) ; et dans deux autres discours, les arguments du Père Elisée sur la modération des devoirs qu'impose le christianisme (2). Il fait peu de cas des autres objections que les incrédules peuvent soulever contre la Foi, et ne croit pas devoir répondre aux accusations de fanatisme, de superstition, d'obscurantisme qui servent de raisons

(1) *Sermons sur la Fuite du monde et sur la Sagesse de la loi de Dieu.*

(2) *Sermons sur la Modération des devoirs qu'inspire le Christianisme, et sur la Sévérité des obligations qu'impose la religion.*

à bon nombre de prétendus philosophes (1). Mais il démontre l'existence de la Révélation et c'est une partie originale de ses discours sur l'*Existence de la loi de Dieu* et sur les *Avantages de la loi de Dieu*. Comme leurs prédécesseurs, les prédicateurs de cette époque exposent les correspondances des dogmes de la Foi avec les aspirations de notre cœur. L'abbé Boulogne, dans son deuxième sermon sur l'*Incrédulité* (2), établit que la loi de Jésus-Christ peut seule rendre l'homme heureux. Le Père Lanfant développe les mêmes idées dans son sermon sur la *Morale de la religion*. Ailleurs, il en glorifie les vertus les plus humbles (3).

Mais le thème favori des orateurs sacrés, c'est l'utilité sociale du Christianisme (4). L'abbé Boulogne se plaignait qu'on daignât à peine entendre les orateurs quand ils traitaient de l'intérêt de l'éternité, des intérêts des âmes, et il en concluait qu'ils devaient parler des intérêts du temps, des intérêts de la société (5). Ce principe a été suivi par la plupart des prédicateurs.

Celui qui l'avait émis s'en est inspiré le premier. Déjà, dans son deuxième sermon sur *l'Incrédulité*,

(5) *Sermon sur la Fuite du monde*, 2e p., début.
(1) Œuvres, t. I.
(2) *Sermon sur la Gloire de l'humilité.*
(3) Cf. Boulogne, *Deuxième Sermon sur l'Incrédulité.*
(4) *Sermon sur la Religion*, exorde.

il avait prouvé que la religion chrétienne pouvait seule éclairer l'homme, le retenir dans ses passions ; et ces pensées lui avaient suggéré de bons développements sur les subterfuges de la conscience livrée à elle-même pour se soustraire aux devoirs (1), et sur la nécessité de ne pas séparer la morale des sanctions religieuses (2). Mais où il a exposé le plus heureusement ces arguments, c'est dans son sermon sur la *Religion* (3). L'abbé Boulogne veut prouver que la religion est aussi nécessaire au bien public qu'à la gloire et à l'honneur de l'Etat. « C'est elle, dit-il, qui « en établissant le pouvoir royal sur l'autorité même « de Dieu lui assure son plus solide fondement » ; et il cite, comme preuve, la stabilité du régime monarchique en France. Puis il montre que toutes les aspirations, tous les vœux de son époque : l'amélioration de l'administration et de la justice, l'amour des malheureux, l'héroïsme guerrier, la contribution de tous au bien commun sont admirablement favorisés par la religion. Il en conclut que la piété est utile à tout.

Dans sa seconde partie, l'abbé Boulogne attaque la philosophie elle-même. Avec l'impiété, plus de stabilité possible dans l'Etat ; plus de sûreté, car la religion seule peut atteindre le cœur qui est l'unique garant de l'honneur.

(1) T. I, pp. 353-4.
(2) *Ibid.*, p. 361.
(3) *Œuvres*, t. I.

Voici du reste comment il s'exprime :

« C'est la loi éternelle de la Providence, c'est la parole ir-
« révocable de l'Esprit-Saint, qu'où n'est point l'esprit de
« Dieu, la politique n'est qu'un piège et la sagesse qu'un
« écueil : *Vani sunt homines, in quibus non subest scien-*
« *tia Dei* (Sap. XIII-1).

« Hélas ! mes frères, nous nous applaudissons de nos heu-
« reuses découvertes, des chefs-d'œuvre de notre industrie
« et des progrès de nos lumières ; oui, sans doute, voilà nos
« avantages et avec quel plaisir nous voudrions ici publier
« sans aucun mélange d'amertume la gloire de notre patrie ;
« mais que sont, avec l'esprit d'irréligion qui nous domine,
« et ces arts florissants, et ces lumières tant vantées, sinon
« une prospérité trompeuse, un fard brillant que nous pre-
« nons pour la santé ? Mes frères, une fatale vérité me
« frappe, c'est que les lumières ne servent plus de rien,
« quand on est corrompu, si ce n'est pour se corrompre
« davantage ; c'est qu'une fois la décadence commencée,
« rien n'est capable de l'arrêter, et qu'il faut alors pour
« sauver l'empire, ou quelque grand miracle que le Ciel
« dans le cours ordinaire de sa sagesse accorde rarement
« à la terre, ou quelque grand désastre qui, changeant tout-
« à-coup la face d'un état, prépare de nouvelles mœurs. On
« peut régénérer un peuple de barbares, mais une nation
« une fois dégradée et parvenue à mépriser les principes
« antiques se ferme tout retour à la vertu ; et c'est bien
« d'elle qu'on peut dire, avec un prophète, qu'elle est frappée
« d'une plaie sans remède : *desperata est plaga ejus* (Mich.
« I, 9)... Voyez cet empire fameux, maître de tant d'em-

« pires ; il adopta ce système d'impiété qui forme le génie de « ce siècle ; il laissa circuler cette morale irréligieuse qu'on « préconise de nos jours ; et dans le temps qu'il vantait « comme nous ses soldats citoyens, il tombe sans retour ; « il vit périr, au sein des arts, et ses lumières et son antique « vigueur ; les liens civils se relâchèrent : une langueur « interne le mina sourdement, tous les canaux de la vie pu- « blique se desséchèrent peu à peu, et il fut dévasté par les « sophistes avant de l'être par les barbares.

« *Et maintenant, ô rois, comprenez ; instruisez-vous* « *juges de la terre* (Ps. II, 10). Ainsi, quand l'Eternel « veut frapper d'une manière terrible les villes et les « royaumes, quand son indignation est montée au comble, « quand l'excès de nos crimes pousse à bout sa patience, « et que, suivant l'expression d'un prophète, il est las de se « repentir, alors il tire du trésor de sa colère, non la conta- « gion, non la famine, non les éléments conjurés, non les « orages et les tempêtes, mais l'esprit d'impiété dont il « enivre les nations, mais l'esprit de vertige qui précipite « leur ruine ; alors paraissent ces prédicateurs fanatiques de « liberté, à la suite desquels arrive la licence ; ces témé- « raires écrivains qui renversent tous les principes, et, « avec les principes, les mœurs, la foi, et, avec la foi, le plus « ferme soutien de la félicité publique.

« Hélas ! vous demandez souvent où sont les ennemis de « l'Etat, voulez-vous les connaître ? Ce sont ces écrivains « perfides, si humains dans les livres et si cruels dans tous « leurs desseins ; ce sont ces hommes sacrilèges qui jouent « la religion sur les théâtres, et mettent en scène des im- « piétés pour corrompre le peuple ; ce sont ces catéchistes

« nouveaux qui fabriquent des éléments de séduction pour « corrompre jusqu'à l'enfance ; ce sont ces enthousiastes qui « ne respectent plus rien que leur propre délire, ne tolèrent « plus rien que le vice et l'audace, et qui bientôt, s'ils ne sont « arrêtés, vont renouveler contre la religion les barbares « fureurs de ses anciens tyrans ; ce sont enfin ces philoso- « phes, qui, à remonter de siècle en siècle, ont perdu tous « les empires, depuis l'ancienne Egypte jusqu'aux empires « de nos jours et que les païens chassèrent, mais trop « tard de leurs républiques, comme des hommes inuti- « les quand ils ne sont pas dangereux, et d'extravagants « perturbateurs qui n'ont de force que pour renverser, et de « génie que pour détruire (1). »

Cette fois l'abbé Boulogne ne ménageait plus les philosophes. C'est que le ton général sur lequel les traitent les prédicateurs que nous étudions est plus autoritaire que celui sur lequel leur parlaient les abbés de Boismont, Le Couturier, Bassinet, Beauvais. Les sermonnaires refont, sans ménagement, le procès de la philosophie. Dans son premier sermon sur l'*Incrédulité* (2), l'abbé Boulogne montre qu'elle n'a pas tenu la promesse qu'elle avait faite d'éclairer l'homme sur ses vrais intérêts ; de dégager sa raison des préjugés honteux ; de l'élever au-dessus des passions et des vices ; de l'introduire dans le sanctuaire de la vérité.

(1) T. I, pp. 405-6-7-8-9.
(2) T. I.

Il lui reproche d'avoir, au contraire, tout détruit ; d'avoir ébranlé l'ordre social en lui enlevant la charité chrétienne, qui en était le lien, pour lui substituer l'égoïsme ou l'intérêt personnel.

Le Père Lanfant accuse les incrédules, non seulement d'être incapables de remplacer la religion qu'ils attaquent (1), mais encore de s'entendre entre eux et de concevoir un plan, de concert. Il distingue plusieurs classes de philosophes, caractérise d'une manière assez juste les principaux d'entre eux : Bayle, Rousseau, Helvétius et les encyclopédistes (2), et avec une ironie mordante, que l'on va sentir dans ce passage, il se moque des prétentions de quelques-uns d'entre eux au monopole de la faculté de penser :

« Ainsi s'annonce avec faste cette légion d'ennemis, pour « se rendre plus formidables et pour en imposer par le titre « d'une supériorité qu'ils affectent. A les entendre, c'est sous « les étendards d'une raison éclairée qu'ils viennent combat- « tre. La faculté de penser est comme le cri de guerre dont « ils sont convenus. Des hommes qui pensent, voilà le signal « auquel ils veulent qu'on les reconnaisse. Prétentions mo- « destes, convenez-en mes chers auditeurs, qui prouvent « déjà combien sont sûres les lumières de leur esprit. Qu'il « puisse se trouver des hommes que l'amour de leurs idées

(1) *Sermons sur la Faiblesse des esprits forts, sur l'Incrédulité.*

(2) *Sermon sur l'Importance du choix des livres*, col. 446-7. — Cf. Boulogne, *Sermon sur la Religion*, t. I, p. 355.

« entête, que l'attachement à leurs opinions, la vaine fierté
« de l'esprit rende indociles à la Foi, nous en conviendrons.
« Il est pour nous égarer plus d'une route ; et l'orgueil fut
« toujours une des plus dangereuses.....

« Ils pensent, les incrédules de nos jours ! Mais ils ne pen-
« sent donc pas ces hommes sages et vertueux, dont il est
« un grand nombre dans nos villes, ces hommes dont vous
« respectez l'autorité, dont vous estimez les connaissances,
« dont la conduite vous édifie ? Vous consultez l'incrédulité :
« non, ils ne pensent pas, dès lors qu'ils se font gloire d'être
« soumis aux vérités de la religion.

« Ils pensent, les incrédules de nos jours ! Mais ils ne pen-
« saient donc pas ces hommes célèbres de tous les états, que
« les divers âges ont produits, que leur mérite a immorta-
« lisés, dont la mémoire sera en vénération jusqu'à la posté-
« rité la plus reculée. Consultez l'incrédulité : non, ils ne
« pensaient pas, dès lors qu'ils ont prouvé solidement la
« vérité de la religion (1).

« Ils pensent, les incrédules de nos jours ! Ne vous y
« trompez pas, mes frères, en est-il un seul de ceux-mêmes
« qui sont les plus accrédités, dans qui on ne relève fré
« quemment des erreurs palpables, des inconséquences sen-

(1) Cf. J.-B. Rousseau, *Epître à Racine*, le fils :

Tous ces objets de la crédulité
Dont s'infatue un mystique entêté
Pouvaient jadis abuser des Cyrilles
Des Augustins, des Léons, des Basiles ;
Mais, quant à vous, grands hommes, grands esprits,
C'est par un noble et généreux mépris,
Qu'il vous convient d'extirper ces chimères,
Epouvantails d'enfants et de grands-mères.

« sibles, des méprises grossières, de pitoyables raisonne-
« ments, de monstrueuses absurdités ? Que des hommes
« paraissent grands dans le genre qui a établi leur réputa-
« tion, à cet égard on les estime ; mais sont-ils donc si redou-
« tables, parce qu'ils sont parés d'une réputation totalement
« étrangère aux connaissances sûres et fidèles qu'exige la
« religion ? Ah ! mes chers auditeurs, uniquement parce
« qu'on l'attaque, publier avec confiance qu'on use seul du
« droit de penser ; le répéter sans cesse, comme s'il suffisait
« de le dire pour en convaincre, n'est-ce pas prouver seule-
« ment l'orgueil effréné d'un esprit qui n'estime que lui seul ?
« Comment ose-t-on le couvrir du nom de supériorité ! Con-
« sisterait-elle, cette supériorité d'esprit, à n'admettre
« jamais ce qui dépasse les vues ? S'il en est ainsi, voyons
« sortir ces esprits supérieurs, ces génies brillants, de l'épais
« nuage sous lequel ils nous reprochent d'être accablés. Ces
« hommes qui s'attachent à tout détruire, voyons ce qu'ils
« sauront établir, voyons ce qu'ils ont pensé ! Quoi ! mes
« chers auditeurs, l'incrédulité qui s'offense des mystères
« de ma religion, dont les preuves sont si claires, si fortes,
« me propose à son tour, et sur son seul témoignage, des
« mystères, ah ! quels mystères grand Dieu ! ou un monde
« si parfait qu'il existe sans qu'un Dieu en soit l'auteur ; ou
« un Dieu dont la Providence ne daigne pas veiller sur le
« monde, qui est son ouvrage : ou une matière aveugle qui,
« d'elle-même et par hasard, a pris et conservé les arrange-
« ments combinés qui la composent ; ou un Dieu qui n'est
« lui-même qu'un assemblage de différentes parties ; ou un
« Dieu indifférent qu'on ne peut honorer par aucun culte ;
« ou un Dieu si bizarre que les cultes les plus opposés et les

« plus monstrueux peuvent l'honorer également ; des créa-
« tures libres sans espoir de récompense pour leurs vertus,
« sans crainte de châtiments pour leurs crimes, sans aucune
« règle que celle que chacun veut se prescrire ; des êtres qui
« réfléchissent, qui délibèrent, et dont l'âme ne diffère que par
« les divers arrangements d'une même matière, d'une parti-
« cule de terre, d'un grain de sable, d'un atome, sur lequel
« l'incrédulité n'est pas d'accord avec elle-même, dont les
« conséquences absurdes manifestent visiblement les éga-
« rements d'un esprit en délire. Or, rejeter des mystères
« dont les preuves sont authentiques, pour adorer des chi-
« mères que l'aveugle imagination enfante,.... c'est ce que
« j'appelle fausses lumières de l'incrédulité.... (1). »

Voici encore comment le même orateur reprend, en exposant les bienfaits de la religion, l'apostrophe maladroite et peu digne de l'abbé Fossard à la philosophie (2) :

« Laissez-nous les pures lumières de l'Evangile, et l'Evan-
« gile, lui seul, dans sa noble simplicité, nous inspire plus
« de sentiment et plus de grandeur que l'héroïsme affecté
« de vos discours. Qu'il est grand le cœur que l'Evangile
« a formé !

« Laissez-nous les pures lumières de l'Evangile ; et cet
« Evangile est, lui seul, le rempart le plus inébranlable de la
« patrie, dont si souvent vous faites entendre le nom. C'est

(1) *Sermon sur l'Incrédulité*, col. 1025-6.
(2) *Discours sur la Résurrection*, péroraison.

« à l'école de Jésus-Christ, que le sujet apprend à rendre à « César ce qui est à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu ; « le citoyen, à user pour l'intérêt général de ces talents que « le Ciel ne lui a point accordés pour son utilité particuliè- « re ; tout homme, à se regarder comme membre d'un corps, « au bien duquel il doit concourir, selon la destination qui « lui est propre. Oh ! heureuse la patrie, lorsqu'elle confie sa « défense à des héros chrétiens qui, dans leurs mains, por- « tent le glaive, et l'Evangile, dans leur cœur !.... Heureux « les peuples dont la cause est décidée par des juges que la « droiture évangélique accompagne sur le tribunal !... Heu- « reux le monarque dont les peuples sont soumis à l'Evan- « gile ! C'est sur le trône de Dieu qu'ils voient appuyé celui « de leur roi. Ils savent que lui résister, c'est résister à Dieu « même. Ils ne séparent point du tribut qu'ils leur doivent, « l'hommage de leur respect et de leur amour ! Fidèles par « là-même qu'ils sont chrétiens, autant par inclination que « par devoir, ils sont dévoués au bien de la patrie ; et ce « qu'elle aurait de plus funeste à redouter, ce serait de « n'être pas soutenue par la morale de la religion !.... Lais- « sez-nous les pures lumières de l'Evangile. Ah ! jamais elles « n'ont pénétré les différents lieux de l'univers, que suivies « de toutes les vertus.... La morale de Jésus-Christ trop « évidemment est marquée au sceau de la sagesse suprême « de Dieu, pour n'être pas évidemment destinée à devenir « la loi suprême des hommes.

« Que ce soit donc toujours, ô mon Dieu, dans ce livre « de vie, qu'il nous soit permis de nous instruire ! Comme la « colombe sortie de l'arche, après que votre colère eut « inondé la terre, se hâte de rentrer dans cet asile, au mi-

« lieu du déluge de leçons impies, dont vous avez permis, « pour punir l'indocilité des hommes, que leur orgueil « aveugle devînt l'origine, que nous n'en soyons que plus « empressés à recourir à la pureté de vos préceptes. L'ini- « quité, toujours en contradiction avec elle-même, l'absur- « dité palpable de sa honteuse doctrine, la licence effrénée « de ses détestables maximes, marquent toujours mieux « que c'est à votre parole à nous conduire ; à votre sagesse « à nous éclairer ; à votre loi à nous diriger. Que de cette « source divine se répandent toujours, parmi les fidèles, ces « eaux salutaires qui, après avoir fertilisé dans cette vie « tous les principes de vertu que vous avez mis dans leurs « cœur, rejailliront jusqu'à la vie éternelle, au bonheur de « laquelle la divine morale de la religion les conduit (1) ! »

Mais le prédicateur qui attaqua les philosophes de la façon la plus véhémente ce fut le jésuite Beauregard. Les annalistes nous rapportent qu'en 1778, il protesta devant la Cour, à Versailles, contre les honneurs rendus à Voltaire, « le destructeur de la religion et des mœurs » (2), et l'on disait que le patriarche n'aurait pas demandé mieux que de l'enterrer (3). Quant à la prédiction de la Révolution qu'il aurait faite, l'année suivante, à Notre-Dame, elle est peut-être

(1) *Sermon sur la Morale de la religion chrétienne*, col. 320 et suiv.

(2) Bachaumont, *Mémoires*, t. XI, p. 224.

(3) *Lettre* de Voltaire au comte de Rochefort, *Œuvres*, t. XIII, p. 441.

apocryphe. Elle n'est pas dans ses sermons manuscrits et, ce qui est plus convaincant, elle n'est signalée par aucun des contemporains (1), qui notaient pourtant avec beaucoup de soin toutes les allégations de de ce genre (2). Il est à remarquer, du reste, que les prédicateurs font rarement entendre, dans cette période, les pressentiments sinistres que nous avons signalés dans la bouche de leurs prédécesseurs ; comme s'ils avaient craint de précipiter le dénoûment de la catastrophe, en la prédisant à l'heure où elle était la plus imminente.

Toutefois, ils sont loin de bien augurer de leur époque. L'abbé Boulogne, il est vrai, comme son compatriote l'abbé Poulle, espère que la France va reconnaître son illusion, qu'elle n'abandonnera pas le culte de ses pères, sa foi nationale, elle qui est aussi attachée au catholicisme qu'à la royauté (3). Le Père Lanfant, lui aussi, est intimement convaincu que la religion triomphera.

« Qu'ils sachent, ces hommes sacrilègement téméraires, « s'écrie-t-il, que le Seigneur se rit de la faiblesse de leurs

(1) Nous l'avons trouvée pour la première fois, vers 1820, dans les œuvres de M. Petitot ; *Ms.* de la biblio. St-Geneviève n° 1.623, fol. 18, verso.

(2) Cf. outre les témoignages que nous avons déjà cités, p. 432, p. 433 note 2, *Journal historique et littéraire*, 1787, 1er février, p. 230 (note), 9 février p. 317 (note).

(3) *Sermon sur l'Incrédulité*, péroraison.

« efforts, que, d'un seul regard jeté du haut de son trône, « il confondra ces esprits superbes, vainement ligués con- « tre ses desseins ; qu'ils voient que, plongé dans l'humilia- « tion depuis dix-sept siècles, le peuple aveugle et déicide, « qui méconnut Jésus-Christ et qui en dressa la croix, est « encore aujourd'hui témoin de l'étendue de son empire et « du nombre de ses autels ; qu'ils se rappellent que, com- « battue et persécutée dans tous les siècles, la religion a « enseveli sous le poids de ses preuves ses adversaires et « ses persécuteurs ; qu'ils prévoient enfin qu'eux aussi ils « expireront eux-mêmes, au milieu des triomphes de la « foi chrétienne ; que son éclat rejaillira encore de toute « part sur la terre, lorsque le tombeau s'ouvrira sous leurs « pas, et qu'avec l'atrocité du crime de l'impiété, dont tant « d'âmes ont été les victimes, ils emporteront le désespoir de « voir subsister après eux le règne du Christianisme (1). »

Malgré cette assurance, quand le même orateur mesure la profondeur du mal, il craint pour la foi de notre patrie. Voici le passage où il exprime le plus heureusement ses appréhensions à ce sujet :

« Je finis donc par le souvenir de la menace redoutable « que fit aux Juifs le Fils de Dieu, et que nous voyons véri- « fiée si sensiblement : Je vous le dis, peuple infidèle, écou- « tez-moi : *Dico vobis* (Math. XXI, 43). Ce royaume de Dieu « que vous voulez méconnaître, vous sera enlevé : *Aufe- « retur a vobis regnum Dei* (*Ibid.*). Des nations plus do-

(1) *Sermon sur la Faiblesse des esprits forts*, col. 900.

« ciles le feront fructifier dans leurs esprits et dans leurs « cœurs : *Dabitur genti facienti fructus ejus* (*Ibid.*). Cette « religion, que vous combattez aujourd'hui avec tant d'acharnement, que vous outragez par vos mépris et vos révoltes, « que vous déshonorez par vos dérèglements, puisqu'elle est « pour vous un fardeau, Dieu vous en déchargera dans sa « colère : *Auferetur*. Vos pères vous ont transmis la Foi ; et « vous laisserez à vos enfants votre infidélité pour héritage, « vos crimes pour exemple, vos erreurs pour règle. Successeurs malheureux de pères volontairement aveugles, ils « suivront librement les traces que vous leur avez marquées « vers l'abîme. Ils iront y partager vos supplices après « avoir perpétué votre irréligion : *Auferetur regnum Dei*. « Des nations éloignées, des peuples sauvages s'enrichiront « de vos dépouilles ; ils seront éclairés des lumières que « vous rejetez. La pureté et l'innocence, la soumission et la « fidélité seront chez eux le précieux fruit de la religion que « vous abandonnez : *Dabitur genti facienti fructus ejus*. « C'est à l'Eglise, ne l'oubliez pas, c'est à l'Eglise et non à « vous en particulier qu'est promise la perpétuité de son « règne. D'autres conquêtes la dédommageront de votre « ingratitude, mais qui vous dédommagera de l'avoir perdue ? Et quand nous gémissons sur ses pertes, au sentiment du zèle qui nous attache à ses intérêts, pouvons-« nous, mes frères, ne pas unir celui qui nous afflige et nous « frappe à la vue de vos propres malheurs (1) ? »

(1) *Sermon sur l'Incrédulité*, col. 1038-1039. Le Père Lanfant exprime encore la même idée dans les péroraisons des *sermons sur l'Oubli des vérités de la religion*, *sur l'Opposition du Christianisme et du monde*.

Les prédicateurs de la cinquième période n'ont donc pas plus craint que leurs devanciers de défendre la Foi contre l'impiété. Aussi croyons-nous qu'il faut regarder comme une de ces exagérations, dans lesquelles tombent si facilement les innovateurs, l'appréciation portée sur les défenseurs de la religion, par l'auteur du projet sur les *Moyens de combattre l'incrédulité*, présenté à l'Assemblée du clergé de 1785, et que M. Godefroy a pris pour fondement de sa critique de toute l'apologie oratoire du XVIIIe siècle (2).

(2) *Histoire de la littérature*, XVIIIe siècle, prose, p. 523.

CHAPITRE III

Appréciation sur les Sermonnaires de la cinquième période.

L'apologie fut du reste une cause de succès pour ces sermonnaires. Les hardiesses des jésuites Beauregard et Lanfant servaient de thèmes habituels aux commentaires des oisifs de la promenade des Tuileries (1) ; celles de l'abbé Boulogne, qui effrayaient M. le Grand Aumônier, auraient eu également dans Paris un grand retentissement. Les contemporains de ces prédicateurs admiraient encore leur zèle apostolique et le talent réel avec lequel ils annonçaient la parole de Dieu. Nous n'avons pas pu contrôler leur jugement pour le Père Beauregard, nous savons seulement que son œuvre, comme celle de Bridaine, est plus littéraire qu'on ne le croit (2). Les sermons de l'abbé Asselin et de l'ex-jésuite de Marolles n'ont rien de re-

(1) De Norvins, *Mémorial*, t. I, p. 181.

(2) Nous devons ce détail et ceux qui précèdent sur ce prédicateur à l'obligeance de M. l'abbé Boué qui, plus heureux que nous, a eu communication des *Manuscrits* du Père Beauregard.

marquable. Ces deux orateurs se sont efforcés de reproduire la manière du Père Ch. Neuville ; mais, comme le dit l'abbé Maury, à propos de toute l'école de l'illustre jésuite, ce sont de médiocres imitateurs (1).

Le Père Lanfant a beaucoup plus de valeur. Un de ses contemporains nous le présente comme le plus grand orateur de son époque (2), et l'un de ses éditeurs, qui l'avait peut-être entendu, avait de son éloquence une telle idée qu'en publiant ses œuvres oratoires, il le regardait comme l'héritier des talents de Bourdaloue et de Massillon, et non seulement comme leur égal, mais même comme leur supérieur (3). Cette appréciation, il est vrai, n'a pas trouvé d'écho dans l'opinion publique ; aussi bien était-elle en partie fausse ou exagérée. Le Père Lanfant appartient réellement à l'école dite académique. Comme nous l'avons déjà remarqué pour plusieurs de ses confrères, la recherche et l'affection sont plus sensibles dans ses sermons de morale que dans ses discours apologétiques ; mais on sent ces défauts un peu partout dans son œuvre, et nous ne savons comment son éditeur a pu faire l'éloge de la simplicité de son style.

(1) *Essai*, p. 64.

(2) Peltier, *Histoire de la Révolution du 10 Août*, Paris, 1795, p. 352.

(3) M. l'abbé Guillon, *Notice sur le Père Lanfant*, en tête de l'édition des *Sermons* de ce prédicateur, 1825 ; reproduite par l'abbé Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXX, col. 9-10.

Il n'est pas vrai non plus que le Père Lanfant ait la valeur de Bourdaloue et de Massillon. Son mérite est d'avoir, à un certain degré, quelques-unes de leurs qualité. Il a, du premier, une assez grande force de logique, une assez grande puissance d'invention, une assez remarquable pénétration dans l'analyse psychologique. De là, dans ses sermons, la vue nette du sujet, la précision des divisions et cette fermeté dans la conduite du raisonnement qu'auraient, dit-on, admirée Rousseau et Diderot. De là aussi, l'abondance des développements et des vues de détail, le grand nombre de ses œuvres dont les huit volumes imprimés ne constituent peut-être que la moitié, puisque, outre les discours dont les copies sont à Vienne et ceux que sa famille garde en manuscrits, il nous manque encore neuf sermons de retraite et un bon nombre de panégyriques.

Mais le Père Lanfant est loin d'avoir ces qualités au même degré que son éminent confrère. Il n'a pas sa logique entraînante ; et, tandis que Bourdaloue ne se départit presque jamais de cette rigueur de raisonnement qui caractérise son éloquence, le Père Lanfant, lui, est inégal. Il n'a que deux sermons réellement remarquables à ce sujet : ce sont ceux dans lesquels il traite des *Avantages de la Religion* et de l'*Homme formé par la Religion*. Dans les autres, à côté de parties pleines de force, il en a de très faibles. Dans son sermon sur l'*Esprit de la Religion*, par

exemple, il mêle à la démonstration l'apostrophe violente. Il n'a pas non plus toute la fécondité de Bourdaloue ; les idées chez lui sont sans doute en grand nombre, mais on en retrouve quelques-unes reproduites plusieurs fois dans différents sermons. Il avoue, du reste, lui-même, qu'il se répète (1). Il a traité deux fois plusieurs sujets (2) ; mais ces deux discours présentent d'assez grandes analogies. Quelques sermons ont aussi les mêmes développements ; son sermon sur la *Fuite du monde*, par exemple, est semblable, quant au fond, à celui sur le *Christianisme et le monde*.

Mais le Père Lanfant est loin d'avoir l'analyse psychologique aussi profonde que son illustre devancier. La nécessité, où se trouvaient alors les prédicateurs, d'extérioriser pour ainsi dire la religion, peut expliquer, sans doute, pourquoi il reste si souvent à la surface de la conscience ; cependant, même dans ses sermons les plus foncièrement chrétiens, comme ceux qui ont pour objet la *Fuite du monde*, le *Danger des richesses*, il ne pénètre jamais aussi avant dans l'âme humaine que Bourdaloue.

Du reste on pourrait presque dire qu'il y a, au

(1) *Sermon sur la Fuite du Monde*, col. 290.

(2) L'*Humilité*, par exemple. Cf. encore les *Sermons sur les Faux prétextes pour se dispenser de la loi de Dieu* et *sur les Faux prétextes de l'exemple du grand nombre* ; *Sermons sur l'Importance du choix des livres* et la *Réfutation des prétextes par lesquels on autorise toutes sortes de lectures*, etc.

moins en apparence, quelque chose de convenu dans sa ressemblance avec son modèle, et que, tout en se rapprochant de lui par quelques qualités réelles, l'accumulation des traits, la répétition des mêmes formules semblent déceler l'imitation voulue, presque le procédé.

On peut le comparer bien plus naturellement à Massillon, quoiqu'il soit loin de l'égaler. Il a comme lui la sensibilité dominante et dans plusieurs de ses discours, dans ses péroraisons surtout (1), il a su en tirer une émotion soutenue. Cependant, il ne manie pas, comme lui, le pathétique et il est loin d'atteindre à sa perfection. On ne trouve pas non plus dans son œuvre des mouvements de grande venue, comme il y en a dans les *Carêmes* de Massillon. Voici un passage, assez beau du reste, qui nous donnera à peu près sa mesure. C'est la péroraison de son sermon sur la *Mort* :

« Que signifient, dans les vues du monde, ce cortège bril-
« lant, cette somptueuse et superbe magnificence, cet étalage
« de décorations qui accompagnent ordinairement les grands
« au tombeau ?... C'est... selon le langage des hommes,
« rendre les derniers devoirs, les derniers honneurs. Paroles
« énergiques ! Tout va donc finir ; ces devoirs, ces honneurs
« sont les derniers.

(1) Cf. celles des sermons sur la *Foi*, sur la *Faiblesse des esprits forts*, sur la *Conversion de la Magdeleine*, etc.

« Mais selon les vues de Dieu, j'envisage le même objet « sous un aspect différent. C'est la mort elle-même que « j'aperçois ; c'est la mort seule que je fixe. Fièrement assise « sur le cercueil, comme dans un char de triomphe, elle « parle, et nous présente l'éloquente image du néant des « grandeurs humaines. Elle traîne à sa suite un grand nombre « d'hommes en qualité de captifs, et comme autant de spec- « tateurs de sa puissance. Elle leur parle du milieu de ce « pompeux appareil, pour rendre ses instructions plus sen- « sibles. Tu vois, paraît-elle dire à chacun de ceux qui l'en- « vironnent, ce noble assemblage de parents, d'amis illus- « tres, qui n'ont pu défendre contre moi leur parent, leur « ami ; cette escorte nombreuse de serviteurs fidèles qui « n'ont pu sauver leur maître ; ces marques éclatantes de « dignités dont j'ai dépouillé le possesseur. Tu entends ces « soupirs, ces pleurs auxquels je me suis montrée inflexible. « Suis-moi, ce ne sont encore ici que les prémices de ma « victoire ; bientôt elle sera entière, et c'est sous tes yeux « que je me prépare à la consommer.

« On arrive dans le temple du Dieu vivant : les murs « annoncent le deuil, de lugubres flambeaux y répandent « une clarté sombre. Il retentit des supplications qu'on fait « au Très-Haut. L'autel est arrosé du sang de l'Agneau qui « demande miséricorde. Le moment est venu ; on confie tris- « tement à la terre celui qui en avait réuni les richesses et « les honneurs. On met un sceau éternel sur sa demeure « souterraine. Des sons plaintifs et lamentables publient qu'il « est retranché du nombre des citoyens et des vivants. Il a « disparu. La cérémonie finie, les assistants se retirent, « l'assemblée se dissipe, et le mort reste dans la solitude du

« tombeau. Alors se vérifie sensiblement cette parole : le « Seigneur m'a détruit de toutes parts : *Destruxit me undi-* « *que* (Job. XIX, 19). Il m'a privé de mes biens, il m'a enlevé « mes forces corporelles, il m'a effacé de la société des hom- « mes. Prêtez donc l'oreille à ce cadavre qui vous dit du fond « de sa tombe : Ressouviens-toi du jugement terrible que la « mort exerce aujourd'hui sur moi, puisque demain peut- « être, mais certainement un jour, un jugement semblable « t'est réservé : *Memor esto judicii mei, sic evenerit et* « *tuum*. (Eccl. XXVIII, 23) (1). »

Voilà ce que pouvait faire le Père Lanfant au point de vue de l'art oratoire. Il était plus heureux dans les résultats qu'il recueillait de son zèle. Ses biographes nous disent que sa parole produisait beaucoup de conversions. C'était un apôtre. La mort, qu'il trouva dans les massacres de l'Abbaye, fit un martyr de celui qui avait été un des apologistes les plus en vue, sinon les plus remarquables de la religion chrétienne.

Comme défenseur de la religion, nous mettrons à côté du Père Lanfant l'abbé Boulogne, dans sa seconde manière. Tout en gardant la chaleur, le mouvement, la richesse d'imagination que l'on avait admirés dans ses débuts, cet orateur, mûri et assagi par les études qu'il avait faites pendant son long interdit, était revenu à une pensée franchement chrétienne, avait donné à

(1) Col. 216-7. Cf. Encore un beau parallèle entre la justice de Dieu et la justice du monde, *Sermon sur la Modération des devoirs qu'impose le Christianisme*, col. 397.

sa parole plus de simplicité, et s'était mis ainsi, du même coup, au rang des bons apologistes et des continuateurs des saines traditions littéraires de l'éloquence sacrée.

Conclusion sur la cinquième période. — C'était là un des résultats de la réaction contre la philosophie dont nous avons parlé. Mais l'avenir permettait de concevoir de bien plus belles espérances. Frémissante encore du danger terrible auquel elle s'était exposée avec tant d'imprudence, l'Eglise de France s'efforçait d'en prévenir la réapparition. Les plus grands efforts étaient faits pour relever le niveau des études dans le clergé. M. Emery, à St-Sulpice, M. de la Hague, à la Sorbonne, etc... prenaient d'énergiques mesures pour ramener les ecclésiastiques à la science et à la vertu.

Par ailleurs, on venait d'éditer les œuvres de Bossuet, et diverses académies en proposaient l'éloge comme sujet de concours. On conseillait aussi d'imiter la force de Bourdaloue, son art de mettre les vérités morales dans leur plus beau jour et d'exposer tous les grands sujets de la religion (1). En même temps, Mgr de Beauvais essayait de fonder un séminaire de prédicateurs ; il avait déjà entrepris une *Bibliothèque* ou encyclopédie des orateurs sacrés et un journal, *l'Orator sacer* (2).

(1) *L'art de toucher*, Paris 1783, préface, pp. V. et VII.

(2) Nous en avons le plan dans les *Mémoires de famille de* l'abbé *Lamb.....* Paris 1822, in 8, pp. 330 et suivantes.

L'éloquence de la chaire allait donc retrouver à la fois des prédicateurs fortement instruits dans les sciences théologiques et formés à l'école de ses meilleurs représentants. Déjà quelques contemporains entrevoyaient, pour un prochain avenir, une renaissance dans la prédication (1). Malheureusement, la Révolution devait la tuer dans son germe (2).

(1) Boulogne, *Discours sur la décadence de la chaire au XVIIIe siècle*.

(2) Il nous a semblé inutile de parler, pour cette période, de la prédication en province. Nous n'avons trouvé du reste qu'un petit nombre de sermonnaires peu intéressants, et presque tous retouchés depuis 1789.

Nous devons cependant signaler l'œuvre très chrétienne du Père Beurrier, eudiste, (1715-1782).

CONCLUSIONS

Caractères généraux du Sermon au XVIIIe Siècle. — Différents groupes d'orateurs. — Valeur de leur prédication. — Causes de la décadence de l'éloquence sacrée sous Louis XV et Louis XVI. — Exagérations et sévérité de la critique. — Place que les successeurs de Massillon doivent avoir dans l'histoire littéraire.

Nous voilà arrivé au terme de notre travail : nous pouvons et nous devons maintenant préciser les caractères généraux du sermon au XVIIIe siècle, en apprécier la valeur, et essayer ainsi de résoudre le conflit de critique que nous avons signalé dans nos *Préliminaires*. De notre longue et laborieuse étude nous pouvons conclure, croyons-nous, que la prédication, de 1718 aux premières années de la Révolution, a été surtout *morale, apologétique, en grande partie d'imitation* et n'a été *déparée par aucun défaut grossier*.

Pendant toute la période que nous avons parcourue, en effet, nous avons constaté que la majorité des

prédicateurs s'est surtout occupée de la réforme des mœurs. Le fait est indiscutable pour la première partie du siècle, où les orateurs sacrés croyaient n'avoir qu'à enseigner aux fidèles les préceptes du décalogue. Il est encore vrai pour les périodes suivantes, où ils durent, en même temps qu'ils instruisaient leurs auditeurs, les prémunir contre les séductions de la philosophie.

Nous avons vu aussi que la doctrine, dont ils faisaient le sujet habituel de leurs discours, fut, jusqu'en 1763, puisée au cœur même du Christianisme. Mais, après l'expulsion des jésuites, pendant que l'enseignement traditionnel continuait son cours, une morale plus vague, plus générale, ou bien des théories semi-philosophiques furent portées dans quelques chaires de la Capitale.

Toutefois, pour n'avoir pas été l'un des objets principaux de la prédication, le dogme n'en fut pas complètement banni, comme le fait très bien remarquer l'auteur de la *Petite Histoire de la littérature* (1). Quelques vérités fondamentales de la Foi, en particulier celles des fins dernières, ont même été régulièrement traitées dans les stations d'Avent et de Carême. Mais ce n'était plus à la façon calme et tranquille de Bossuet. Au lieu de proposer les sublimes beautés de la Foi à l'admiration des fidèles, les orateurs chrétiens

(1) M. Gazier, Ch. XXIV, pp. 436 et suiv.

avaient à les défendre, et souvent leurs expositions dogmatiques tournent à l'apologie.

C'est que l'apologie que l'on a appelée, de nos jours, le « dogme de l'avenir », occupe déjà dans la prédication du XVIIIe siècle une place importante. Toujours proportionnée aux besoins des fidèles, elle n'est pas très développée dans les sermons des successeurs immédiats de Massillon (1718-1729), qui croyaient avoir peu à craindre des incrédules de la Régence. Pendant les vingt années qui suivirent, elle tient une certaine place dans la prédication des jésuites, quoiqu'elle s'y dissimule sous une forme sentimentale, en rapport avec les méthodes d'oraison et le système préventif d'éducation de la Compagnie. Mais, dès 1750, elle se généralisa sous l'influence des attaques de la philosophie contre la Foi, et comprit l'ensemble des arguments par lesquels on établit la divinité de la religion chrétienne, tout en faisant beaucoup plus grande la part des preuves psychologiques ou internes. L'abbé Beauvais voulant essayer de ramener aux croyances surnaturelles ceux qui s'en étaient écartés, et, persuadé que la Foi demande, avec la bonne volonté de croire, un désintéressement du cœur que le calme des passions seul peut donner, fit des vérités fondamentales de la morale spiritualiste l'objet d'une sorte d'apologie philosophique, et exposa les vérités naturelles de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme pour essayer d'élever ses auditeurs jusqu'aux dogmes du catholi-

cisme. Mais ses contemporains et ses successeurs, le Père Elisée, les abbés Boulogne, de Cambacérès, le Père Lanfant, s'en tinrent aux arguments traditionnels. Ils délaissèrent même les preuves historiques ; et avec eux, la défense de la Foi tourna de plus en plus à l'apologie morale et sociale.

Pour toute cette apologie oratoire, nous l'avons fait remarquer, il nous est très difficile de préciser la part d'originalité qui revient aux prédicateurs. Nous sommes tentés de croire que, si l'on excepte l'abbé Beauvais, les autres orateurs sacrés sont tributaires des Pères de l'Eglise, de leurs prédécesseurs du XVIIe siècle et des nombreux apologistes que suscitèrent, à leur époque, les attaques des encyclopédistes contre la Foi. Sur ce point donc, le sermon du XVIIIe siècle est en grande partie d'imitation.

Il en est de même, en général, pour la morale. Si l'on excepte les abbés Molinier, Clément, Beauvais, et, pour quelques discours, les sermonnaires semi-philosophes ; si l'on excepte encore le Père Surian, pour son *Grand Carême*, et peut-être, pour une partie de leur œuvre, le Père Ch. de Neuville, l'abbé Boulogne et le Père Le Chapelain, presque tous les autres orateurs ont très souvent reproduit et imité à la fois les développements et la manière de Bourdaloue, de Massillon, de Fléchier et des autres prédicateurs du grand siècle. Nous avons même eu l'occasion de constater, à plusieurs reprises, que les sujets qui paraissent étran-

gers au répertoire habituel de la Chaire n'avaient de nouveau que le titre, choisi, semble-t-il, à dessein pour démarquer des idées fréquemment développées par les prédicateurs. On peut donc appliquer à l'éloquence sacrée du XVIIIe siècle l'appréciation que Voltaire portait sur toute la littérature de cette époque, quand il faisait constater à Madame du Deffand que, dans les ouvrages de ses contemporains, « il y avait « toujours quelques morceaux très visiblement inspi- « rés des auteurs du règne du bon goût (5) ».

Le même critique a signalé aussi l'absence de défauts grossiers dans les Sermonnaires de son époque. Il écrivait au Duc de La Vallière :

« Nous n'avons à présent, sur la fin de notre beau siècle, « ni de Massillon, ni de Bourdaloue, ni de Bossuet, ni de « Fénelon ; mais le plus ennuyeux de nos prédicateurs d'au- « jourd'hui est un Démosthène en comparaison de tous ceux « qui ont prêché depuis saint Remy jusqu'au frère Ga- « rasse (2).»

Et, en effet, nous n'avons trouvé, dans les multiples discours que nous avons étudiés, aucun des travers dans lesquels la Chaire chrétienne était si souvent tombée au XVIe siècle et même au début du XVIIe. Au milieu des querelles religieuses les plus ardentes,

(1) *Lettre* du 6 sept. 1769.
(2) *Correspondance*, *Œuvres* t. IX, p. 217.

dans la lutte contre une philosophie qui les attaquait violemment, dans la critique d'une société qui étalait effrontément tous ses vices, les orateurs sacrés ont su se garder des violences de polémique, dans lesquelles étaient tombés les prédicateurs de la Ligue (1).

Les autres fautes grossières de goût : l'abus de l'érudition profane, le burlesque, qui déparent les œuvres des Menot, des du Perron, des Valladier (2), sont également absentes de la prédication du XVIIIe siècle. Malgré leurs investigations malicieuses, les incrédules n'y ont pu relever qu'une ou deux oraisons funèbres grotesques (3), et quelques maladresses insignifiantes qu'ils ridiculisaient sous le nom de « capucinades ».

On ne trouve pas davantage dans les Sermonnaires le mélange bizarre des citations des écrivains du paganisme et des auteurs inspirés. Sans doute les orateurs sacrés ne se sont pas toujours abstenus de donner à la doctrine qu'ils exposaient l'appui de la raison humaine. Quelques-uns d'entre eux, l'abbé Beauvais, par exemple, ont compris que, sur bien des points, la Foi est tributaire de l'intelligence et n'ont pas craint d'en appeler à Platon et à Aristote pour établir

(1) M. Jacquinet, *Des Prédicateurs du XVIIe siècle avant Bossuet*, pp. 87 et 90. — M. Lenient, *La Satire en France au Moyen Age*, Paris 1883, ch. XIX. — Ch. Labitte, *De la Démocratie dans les prédicateurs de la Ligue*, Paris, 1866.

(2) M. Jacquinet, *op. cit.*, pp. 290 et suiv.

(3) Une entre autres du Père Fidèle, de Pau, capucin.

les vérités fondamentales de la religion. Mais ils l'ont fait en général discrètement, et les précautions dont ils se sont entourés montrent assez que leur goût littéraire, bien éclairé à ce sujet, leur avait fait pressentir le ridicule d'une alliance inconvenante de la sagesse antique et des lumières du Christianisme.

Cependant, vers la fin du siècle, quelques orateurs ont eu parfois, nous l'avons dit, le tort de transformer la chaire sacrée en une école de philosophie sociale ou morale; d'autres, à côté d'eux ou avant eux, de revêtir les vérités saintes d'ornements recherchés qui les défiguraient. C'étaient là deux défauts graves, déjà connus aux époques précédentes, mais qui s'harmonisaient dans une certaine mesure avec la fausse délicatesse et les prétentions d'un siècle dépravé et orgueilleux de la raison. Nous ne saurions assez regretter ces travers.

Nous pouvons du moins nous en servir pour préciser encore davantage les traits généraux du Sermon au XVIIIe siècle ; car il nous fournit l'un des caractères qui nous permettront de séparer les orateurs sacrés de cette époque en trois groupes ou écoles.

Les quelques prédicateurs : l'abbé de Boismont dans un discours, le Père Elisée, l'abbé Beauvais dans quelques sermons, les abbés Le Couturier, Boulogne, dans leur première manière, qui, vers la fin du siècle, ont abandonné en partie les sujets et les arguments traditionnels de la Chaire, pour l'exposition de vérités

philosophiques, pour des raisonnements qui relèvent autant de la morale spiritualiste que de la religion révélée, peuvent être désignés, croyons-nous, sous le nom de *semi-philosophes*. Non pas seulement parce que quelques-uns ont subi, dans une certaine mesure, l'influence de la philosophie de leur temps, mais parce que, par leur style, un peu plus simple que celui de la plupart de leurs contemporains, et par l'objet de quelques-uns de leurs sermons, ils se sont rapprochés de l'idéal de prédication que préconisaient les Encyclopédistes.

Ils doivent par là être distingués des prédicateurs dits *académiques*, que nous avons rencontrés surtout dans la seconde et la troisième période de cette étude et avec lesquels on les confond d'habitude. Les sermonnaires qu'il est convenu de désigner sous ce nom : les jésuites Pérussault, Ch. de Neuville, Lanfant, les abbés Poulle, de Cambacérès, etc., à la différence des précédents, ne se sont jamais départis d'une doctrine profondément chrétienne, mais l'ont déparée dans la forme, avec plus ou moins de mauvais goût, par une recherche et une affectation fort déplacées dans la Chaire. Sans doute, ces défauts sont communs à toute la littérature du XVIIIe siècle ; mais c'est dans l'éloquence sacrée qu'ils ont été le plus accentués, et ils ont constitué à ce genre littéraire un style spécial, dont la multiplicité des figures, une élégance raide et compassée sont les principaux caractères.

Enfin, pendant tout le siècle, un certain nombre de prédicateurs : l'oratorien Surian, l'abbé Molinier, les jésuites Le Chapelain et même Segaud, l'abbé Clément, l'abbé Boulogne dans sa seconde manière, tout en subissant, dans une certaine mesure, les influences de la société de leur temps pour la morale et l'apologétique, ont su garder la doctrine traditionnelle et l'expression sobre, quoique suffisamment ornée de leurs devanciers. Nous les appellerons donc *continuateurs.*

Malheureusement, ni ces prédicateurs, ni leurs autres émules du XVIIIe siècle n'ont pu égaler les grands orateurs de l'âge précédent. Qu'on la considère dans ses caractères généraux ou dans ses différents représentants, l'éloquence sacrée, après Massillon, est évidemment en décadence sur ce qu'elle avait été pendant les cinquante années antérieures. Dans l'immense liste de sermonnaires que nous avons parcourue, nous n'avons trouvé aucun nom qui pût être mis en parallèle avec Bossuet, Bourdaloue ou Massillon. Les plus célèbres parmi eux, le Père Ch. de Neuville, les abbés Beauvais, Poulle, il est vrai, suivent d'assez près ces maîtres de la chaire, et se sont parfois, quoique très rarement, approchés de la grande éloquence ; mais leurs autres contemporains les plus illustres sont seulement comparables, pour le talent, aux orateurs de second rang qui ont prêché devant le grand roi. Et, en outre, l'éloquence de presque tous

les sermonnaires du XVIIIe siècle est souvent déparée par des travers regrettables. Indépendamment des défauts de forme et de la déviation vers la morale philosophique que nous avons signalés chez plusieurs, chez d'autres on sent une assez grande faiblesse de pensée et un manque d'originalité qui laissent percer le procédé et l'imitation. Le sermon sous Louis XV et Louis XVI est donc réellement en décadence comparativement à celui du règne de Louis XIV.

La première et la principale cause de cet état de choses est évidemment la pénurie naturelle des génies: la Providence n'ayant pas donné, à cette époque, pour l'éloquence sacrée plus que pour les autres genres littéraires, la brillante éclosion d'intelligences supérieures d'où sont sortis tous les grands écrivains du grand siècle. Il semble au contraire que, comme conséquence de l'effort fait par l'âge précédent, toute l'époque qui nous occupe ait éprouvé une espèce de lassitude, un affaissement des volontés. Les écrivains qui y parurent, subissant le prestige de leurs devanciers et séduits par l'idéal du beau dont ils leur avaient laissé de si parfaits modèles, mais incapables de le réaliser par la force de la pensée et la conception grandiose d'un tout, en recherchèrent la contrefaçon, à l'aide de l'imitation, des recettes et des procédés, dans l'élégance de l'expression, dans l'agrément frivole du détail ; beautés faciles qui constituent, on le sait, le principal mérite des œuvres mesquines dont

est composée, en grande partie, la littérature du XVIIIe siècle.

Cet état de choses et cette méthode s'imposaient aux prédicateurs comme aux autres auteurs, et c'est là qu'il faut chercher la raison dernière de la faiblesse de pensée, des multiples imitations, des mièvreries, de l'affectation, en un mot de presque tous les caractères de décadence que nous avons constatés dans leurs œuvres. Il faut même remarquer que les sermonnaires devaient subir ces influences d'autant plus fortement qu'un concours de circonstances les rendaient pour eux plus impérieuses. Nous avons dit plus haut, en signalant les dangers que couraient les traditions de la Chaire au début du XVIIIe siècle, que pour les prédicateurs, successeurs de maîtres éminents dans une matière relativement restreinte, l'originalité devenait plus difficile qu'aux autres écrivains, et que l'introduction ou la réapparition dans l'éloquence sacrée des défauts du style dit académique, presque inévitable dans l'imitation, allait être par ailleurs favorisée par la multiplication des panégyriques et des oraisons funèbres ; par la vogue des concours proposés par l'Académie ; par la formation littéraire donnée dans les collèges. Toutes ces causes eurent leurs résultats ; et nous pouvons maintenant y ajouter les exemples des prédicateurs de l'une des congrégations les plus influentes, la Compagnie de Jésus, et les faveurs prodiguées par une société inconstante

et frivole aux orateurs qui flattaient son goût pour l'art raffiné et l'éloquence fardée.

Mais ce qui, presque autant que l'état intellectuel du siècle, contribua à la décadence de la prédication à l'époque que nous avons étudiée, ce fut l'état religieux et moral de la société. Jamais peut-être l'éloquence sacrée n'eut à se développer dans un milieu plus funeste que de 1718 à 1789. Nous ne parlons pas seulement, il va sans dire, du dernier tiers de cette époque, du moment où la négation religieuse s'afficha sans détours, mais encore de la première, de la meilleure partie du siècle. Entraîné par les querelles religieuses dans la discussion toujours dangereuse des vérités révélées, au moment où l'immoralité croissante les lui rendait suspectes et lui faisait mettre en question les préceptes du décalogue, le XVIIIe siècle, privé ainsi de cette simplicité d'esprit, de cette pureté de cœur, qui seules permettent de goûter la sublimité des dogmes chrétiens, ne pouvait guère tolérer, dans les sermons, que les principes de la morale. Encore devait-il exiger que l'orateur sacré ménageât sa frivolité et ses désordres ; qu'il ne lui fît pas d'instances trop pressantes ; qu'il écartât l'exposition abstraite et aride des préceptes et l'intéressât par des peintures de mœurs ; enfin que sa malignité trouvât à se satisfaire dans le fond du discours, comme son goût littéraire se satisfaisait des beautés convenues de la forme.

Peut-être une direction sûre, une formation vigou-

reuse, des études approfondies auraient-elles pu contrebalancer l'influence de ces sollicitations funestes, et prémunir les prédicateurs contre le péril dans lequel les engageaient les suggestions du siècle. Malheureusement, il ne devait pas en être ainsi. Les mêmes causes qui avaient produit le mal en avaient rendu le remède inefficace, et nous avons vu que, sous leur influence, toutes les autorités étaient ébranlées, que la formation cléricale était devenue insuffisante, que les études théologiques avaient perdu de leur ancien prestige.

Ces causes eurent même un effet direct, désastreux sur la prédication. Les querelles religieuses d'une part, on se le rappelle, firent écarter de la chaire de bons orateurs, ceux surtout qui avaient gardé les principes de sobriété, de simplicité de style que demande la prédication ; et, d'autre part, la philosophie antichrétienne contribua à la suppression des jésuites, qui, après l'exclusion des sermonnaires soupçonnés de jansénisme, représentaient le plus brillamment et le plus fortement les traditions les plus chrétiennes de l'éloquence sacrée.

De toutes ces influences qui ont déterminé la décadence de la prédication au XVIIIe siècle, quelques-unes avaient été déjà signalées par plusieurs critiques. La Harpe a parlé de la perversion du goût littéraire de la société (1) ; Villemain, de la nécessité

(1) *Lycée*, t. XIV, pp. 26 et suiv.

de l'imitation après la période des chefs-d'œuvre (1) ; l'abbé Boulogne, des mœurs du siècle, de l'esprit académique et de l'engouement philosophique (2) ; l'abbé Maury de l'affaiblissement de l'esprit religieux et de la décadence des études dans le clergé.

Mais l'auteur de *l'Essai sur l'Eloquence de la Chaire* ne veut pas convenir de la pénurie des sujets originaux, après la brillante moisson du XVIIe siècle, bien qu'il en ait donné lui-même une preuve assez concluante dans les innovations malheureuses qu'il a portées en chaire. Par contre, il ajoute aux causes que nous avons signalées le peu d'encouragements et de récompenses que le siècle accorda aux prédicateurs, et l'exemple que Massillon leur donna par son *Petit Carême* (3).

Cette accusation, portée contre l'éloquent oratorien, fut reprise par Nisard (4), et généralisée, puis acceptée par un grand nombre des critiques modernes (5). Mais dès le premier tiers de notre siècle, Dussault s'était élevé contre elle, ainsi que contre la plupart des allégations de l'abbé Maury, et avait assigné comme causes à la décadence l'introduction de la rhétorique

(1) *Discours sur l'oraison funèbre*, *op. cit.*

(2) *Discours sur la Décadence de la Chaire*, *op. cit.*

(3) *Essai sur l'Eloquence de la Chaire*, t. I, pp. 129, 138 et suiv.

(4) *Histoire de la littérature française*, t. III, p. 287.

(5) Cf. Notamment M. Brunetière. *Nouvelles études critiques*, Paris 1886, p. 91.

dans l'éloquence sacrée et l'imitation des chefs-d'œuvre de l'âge précédent (1).

Nous ne croyons pas non plus que Massillon soit une des causes *principales* des défauts du sermon dit académique et de la déviation de la prédication vers la morale. Sans doute, les succès du Père oratorien ont eu une certaine influence sur ses contemporains et sur ses successeurs ; mais c'est ailleurs, et surtout dans l'éducation littéraire donnée dans les collèges, ou dans les exigences d'un siècle peu chrétien et raisonneur, qu'il faut aller chercher le premier principe du travers dont on rend responsable l'auteur du *Petit Carême*.

Il nous semble exagéré aussi d'affirmer que les prédicateurs du XVIIIe siècle manquèrent d'encouragements. Il y eut, il est vrai, moins d'orateurs sacrés élevés à l'épiscopat que sous Louis XIV. Toutefois, au début de l'époque qui nous occupe, les abbés Mongin, Lafitau, le Père Surian durent cet honneur à leur talent ; au milieu du siècle, le Père Raynaud le refusa trois fois ; et plus tard l'abbé Beauvais le reçut quoiqu'il fût roturier. Mais les autres récompenses ne furent pas ménagées aux sermonnaires. C'étaient, comme dans le siècle précédent, les titres et les charges de prédicateurs (2) ou de chapelains de leurs

(1) *Annales littéraires*, t. II, pp. 473 et suiv.

(2) La charge de prédicateur du roi fut vénale jusqu'à l'abbé de Brou, qui s'en était servi de piédestal pour arriver à l'évê-

majestés, les rois et reines de France et de Pologne ; l'honneur très lucratif (1) et de plus recherché comme une consécration malgré ses difficultés, de prêcher devant l'Académie ou devant la Cour ; quelquefois l'admission parmi les *Immortels* ; des pensions ou des gratifications pécuniaires, des abbayes.. Les plus illustres des prédicateurs reçurent presque tous quelques-unes de ces récompenses. L'abbé Poulle eut une abbaye ; le Père Ch. de Neuville, une pension, et, par deux fois, une gratification ; le Père Surian, les abbés Mongin, de Cicéri, Seguy, de Boismont furent académiciens ; la plupart eurent l'honneur de prêcher le panégyrique de saint Louis devant l'une des Académies ou devant Sa Majesté, à Versailles.

En outre, pendant tout le siècle, la prédication fut encouragée par la vogue dont elle jouissait parmi les fidèles. Jamais peut-être les sermonnaires imprimés n'eurent autant de succès et ne furent aussi souvent réédités que de 1718 à 1789 ; et, quoi qu'en aient dit les philosophes (2), on peut soutenir que, non-seulement

ché d'Amiens. Pris de scrupules, il donna sa démission. Le roi l'accepta, puis le renomma au même siège en lui ordonnant de le garder. Cf. Saint-Simon, *Mémoires*, t. I, ch. XXVII, p. 434 (édition Chéruel).

(1) Le prédicateur recevait 3.000 livres pour le Carême ; 1.500 livres pour l'Avent et quelquefois la pension de prédicateur du roi qui s'élevait à 400 écus. Cf. Dangeau, *Mémoires*, à propos du Père Gaillard, 17 avril 1702.

(2) Cf. Grimm, *Correspondance*, t. IV, p. 450 ; t. X, p. 76.

jusqu'en 1763, mais encore au moment du triomphe de la philosophie, les orateurs sacrés ont toujours vu se presser autour de leurs chaires des auditeurs respectueux et attentifs. Quelques-uns même excitèrent de véritables enthousiasmes et eurent la satisfaction de constater les fruits de leur ministère.

Il faut donc mettre de fortes réserves aux accusations que l'abbé Maury a portées contre son époque. Il faut en mettre davantage encore à l'opinion qu'il a émise et accréditée sur l'éloquence sacrée du XVIIIe siècle. Sa critique, en effet, vraie dans une certaine mesure, nous semble à la fois incomplète et exagérée.

Elle est exagérée, car les défauts dont l'auteur de l'*Essai* accuse tout le siècle : recherche de l'éloquence dite académique, doctrine semi-philosophique, appartiennent à des époques différentes, et sont loin d'avoir été aussi généraux et aussi graves qu'il le laisse supposer. L'abbé Maury a probablement jugé cette prédication d'après ses souvenirs, et a eu le tort d'appliquer à tous les successeurs de Massillon une appréciation déjà trop sévère pour ses contemporains.

Sa critique est aussi incomplète, car elle ne nous explique que très imparfaitement les transformations, cependant fort intéressantes. de l'éloquence de la chaire sous Louis XV et Louis XVI, et ne nous marque pas la place que doit occuper chaque prédicateur dans la liste des orateurs sacrés. Elle ne nous signale que quelques sermonnaires, sans même nous ren-

seigner sur leur valeur, et ne contient aucune indication sur les caractères de leur prédication. L'abbé Maury dit bien que les principaux orateurs sacrés du XVIIIe siècle avaient un grand talent naturel, mais c'est pour faire remarquer qu'on le constata très rarement dans leurs discours. Et, cependant, nous avons signalé plusieurs sermonnaires qui ont fait preuve de qualités fort appréciables dans leur prédication ; le Père Surian, d'une onction, d'un sens pratique et chrétien qui rapprochent son *Petit Carême* du chef-d'œuvre de Massillon ; le Père Segaud, d'une connaissance profonde de l'âme humaine et d'un grand talent de dialecticien ; le Père Ch. de Neuville, d'une grande puissance d'assimilation, d'abondance et de facilité ; l'abbé Clément, d'une véhémence qui rappelle l'éloquence de saint Jean-Chrysostome ; le Père Le Chapelain, de force unie à la sensibilité ; l'abbé Poulle, d'un art souvent si parfait qu'il supplée presque la nature ; l'abbé Beauvais, enfin, d'originalité, d'à propos, et, à un haut degré, des qualités du véritable orateur.

Nous ne voyons rien non plus dans le fameux *Essai*, sur le zèle, cependant incontestable, qu'ont porté dans l'exercice de leur ministère l'immense majorité des prédicateurs, même ceux que l'abbé Maury accuse d'avoir prêché une morale semi-philosophique, l'abbé Beauvais, par exemple, ou ceux dont le goût littéraire était le plus dévoyé, entre autres bon nombre de jésuites.

Le caractère apologétique de la prédication du XVIIIe siècle n'y est pas signalé davantage. Ce caractère, du reste, a presque totalement échappé aux critiques. Ils n'en ont parlé que deux ou trois fois, et, à part la courte appréciation de l'abbé Boulogne qui a eu peu de retentissement (1), ces constatations ont été l'occasion d'un nouveau blâme pour les prédicateurs. Dussault, dans ses *Annales littéraires*, leur reproche de n'avoir pas régénéré l'éloquence sacrée, en se plaçant au point de vue nouveau sous lequel se présentait la doctrine évangélique attaquée par l'incrédulité; et il regrette que l'Eglise n'ait pas eu, à cette époque, pour la défendre, un génie de la valeur de Bossuet (2). Cette appréciation a été reproduite dernièrement par un biographe du Père Elisée (3), et par l'abbé Perreyve, dans un de ses discours (4). Entre temps, M. Godefroy, nous l'avons dit, a jugé très défavorablement l'éloquence apologétique, d'après le *Mémoire* présenté à l'assemblée du clergé, en 1785.

Cependant, cette partie de la prédication mérite davantage. Si elle n'est pas très originale; si elle n'a pas pu contrebalancer l'influence néfaste de la philosophie; si elle ne forme pas, dans l'éloquence sacrée du XVIIIe siècle, un tout compact, une œuvre d'ensem-

(1) *Œuvres*, t. I, p. 120.
(2) T. II, p. 478.
(3) M. l'abbé Rosne, *Etude sur le Père Elisée*, p. 26.
(4) *Quatrième discours*, *Histoire de la parole*, pp. 189-192.

ble que quelques orateurs auraient pu concevoir, mais que les critiques et les auditeurs peut-être auraient réprouvée, les résultats en ont été incontestables, et elle a puissamment contribué à retenir les fidèles dans la Foi et à arrêter les progrès de l'incrédulité.

Mais, en outre, elle n'est pas sans valeur. Les prédicateurs ont très bien vu les avantages qu'ils pouvaient tirer de l'apologétique et les défauts à éviter en la portant en chaire. Tout en se gardant de la faire concourir maladroitement à la diffusion des erreurs qu'elle devait réfuter ; de la compromettre, en essayant de lui donner une portée qu'elle ne pouvait avoir, ils s'en sont servi assez heureusement pour préserver les fidèles des sophismes de l'incrédulité. Par ailleurs, parmi les arguments qu'ils avaient sous la main, ils ont choisi, avec discernement, les preuves qui convenaient le mieux à leurs auditeurs. Blessés dans leur amour-propre de chrétiens par les railleries et les sarcasmes des philosophes, profondément affectés des attaques que leur foi avait à subir et des défections qui la déshonoraient, un grand nombre d'orateurs sacrés ont fait hardiment face à l'ennemi et bravé les critiques dont leur zèle était l'objet. Forts de leur foi, il n'ont pas cessé d'engager les fidèles à en scruter les fondements, et ont porté à l'incrédulité des défis qui n'étaient pas du tout de vaines bravades. L'apologie dans leurs œuvres, même dans celles des plus médiocres moralistes, a une vie, une ardeur, et

quelquefois une force qui sont des signes irrécusables de la sincérité de leurs convictions. Ils n'ont pas produit, il est vrai, des œuvres supérieures de la valeur du *Discours sur l'Histoire universelle*, ou du *Génie du Christianisme* ; ils servent tout au plus de transition entre Bossuet et Chateaubriand, reliant l'apologie intellectuelle de l'un à l'apologie sentimentale, sociale et morale que l'autre devait immortaliser ; mais ils ont, du moins, exposé les preuves rationnelles de la Foi avec sagesse, conviction, force quelquefois même avec éloquence, et certes, ce sont là des qualités dont nous devons bien leur tenir compte.

Au lieu donc de regarder les prédicateurs du XVIIIe siècle comme de vains déclamateurs, à peine convaincus des vérités qu'ils enseignaient ; au lieu de les accuser d'avoir honteusement baissé le pavillon devant la philosophie, comme le font la plupart des critiques, il faut reconnaître, au contraire, que si, dans leurs rangs, il y a eu des égarés, des ambitieux, il n'y a pas eu de renégat, et que le plus grand nombre a porté dans les chaires une sincérité, un amour des âmes dignes de louanges. De même, au lieu de les écraser sous une comparaison perpétuelle avec leurs illustres devanciers et de quelques-uns de leurs successeurs, il faut reconnaître le mérite réel, quoique moyen, de leurs œuvres.

Du reste, si l'on voulait établir, pour l'éloquence sacrée, un parallèle entre le XVIIIe siècle et une autre

période de l'histoire de la littérature, peut-être faudrait-il remonter jusqu'aux premiers siècles de l'Eglise. A cette époque, comme au temps de Louis XV, dans une société, décadente elle aussi d'un grand siècle, la Chaire chrétienne eut à défendre la Foi contre une philosophie anti-religieuse et une immoralité consommée. Les Pères n'ont pas craint alors, de faire appel aux lumières de la raison ; de montrer les avantages sociaux et moraux de la religion ; d'attaquer avec véhémence les vices de leurs contemporains ; et l'on a pu signaler, chez quelques-uns d'entre eux, les violences de langage ou bien la recherche et l'affectation que l'on reproche aux successeurs de Massillon. L'imitation pourrait peut-être expliquer, dans une certaine mesure, ces ressemblances, mais il y faut voir plutôt un résultat naturel ; le même état social déterminant dans la littérature, on le sait, fût-ce à plusieurs siècles de distance et dans des climats différents, à peu près les mêmes tendances et les mêmes défauts.

A plus forte raison devions-nous trouver des analogies entre le sermon du XVIIIe siècle et les autres productions de la même époque, puisque tout est solidaire dans un même âge du goût ; et nous pouvons nous demander quelle place occupe la prédication dans la littérature des règnes de Louis XV et Louis XVI. A en juger par la plupart des histoires littéraires, l'éloquence sacrée ne mériterait d'y être

mentionnée que grâce au talent du Père Bridaine. Il y a là, croyons-nous, une réelle injustice envers les sermonnaires.

Sans doute, les défauts dominants alors dans les lettres : l'abus de l'esprit, la recherche et l'affectation sont plus choquants, et ont même été plus accentués dans la prédication que dans les autres genres. Toutefois, l'éloquence sacrée du XVIIIe siècle mérite bien d'être comparée à l'éloquence judiciaire ou politique de la même époque, que la critique n'a pas dédaigné d'étudier. Il nous semble également, qu'en parallèle avec d'Aguesseau ou même Mirabeau ; et, dans des genres différents, avec Crébillon, Destouches, Régnard, Dancourt, Louis Racine, J.-B. Rousseau ou autres, dont les noms sont cités presque partout, on pourrait fort bien mettre les Pères Surian, Segaud, Ch. de Neuville, Le Chapelain, les abbés Poulle, Clément, Beauvais. Car nous croyons pouvoir conclure de cette étude que, pour n'avoir pas eu la valeur de Bossuet ou de Bourdaloue, ces orateurs méritent cependant que leurs noms survivent dans l'histoire littéraire ; et que, cette prédication, en général, si elle est bien inférieure à celle de l'âge précédent, et entachée de graves défauts, vaut beaucoup mieux que sa réputation.

APPENDICE I

Les extraits que nous donnons ici des Pères Porée et Brumoy sont pris, pour ainsi dire, au hasard dans leurs œuvres, où l'on peut constater presque partout une recherche et une affectation semblables à celles que l'on sentira dans les passages que nous citons. Ces défauts sont plus rares dans les ouvrages de Lebeau, quoiqu'ils y apparaissent assez fréquemment.

Le Père Porée, dans son *Discours sur les Spectacles*, fait de Corneille et de Racine le parallèle suivant :

« Cornelius, grandia sectatus, perculerat mentes, ambi-
« tiosa quadam majestate sententiarum : Racinius, mollia
« sectatus, animos suavi quadam affectuum teneritudine
« demulsit. Ille, suos heroas supra humanae sortis praes-
« tantiam extulerat : hic, suos demisit ad omnem humanae
« fragilitatis debilitatem. Ille, suum cuique proprium et
« gentile asseruerat ingenium, pro vario terrarum et gen-
« tium discrimine : hic, neglecta regionum discrepantia et
« nationum, gallicam omnibus, id est teneram blandamque
« attribuit indolem. Alter, feminis quoque spiritus afflave-

« rat graves et tragicos ; alter, viris etiam, sensiculos ins-
« piravit dulces et elegiacos. Ille, in aulas regum animo
« penetraverat, ut ibi prudentiae politicae machinationes de-
« tegeret ; hic, in puellarum coetus cogitatione irrepsit, ut
« illic artis amatoriae calliditates deprehenderet. Cornelius,
« sublime volans, ut Jovis ales inter fulgura et fulmina lu-
« dibundus, omnia fragore compleverat ; Racinius, ut veneris
« columbulus, circum rosaria et myrteta volitans, omnia ge-
« mitibus personuit. Cornelius denique quod magis arduum,
« magnisque casibus obnoxium est, altius semper nitendo
« et admirationem movendo, quaesierat plausum et vel ab
« invitis extorserat. Racinius contra, quod magis pronum
« est, magisque tutum, rarius assurgendo, scite volatum
« sustinendo, mox ad amores revolando, eblanditus est suf-
« fragia et a volentibus obtinuit. Neque vero in ventos
« abierunt ejus suspiria ; per ea factus est voti compos. Suas
« quidem Cornelio non excussit laureas ; sed myrteas ei co-
« ronas sui passim heroes ac suae potissimum heroides, cer-
« tatim intexuerunt. Non expulit aemulum regno, sed thea-
« tri solium cum eo partitus est. Divisum imperium cum ful-
« minante aquila, gemens columbulus impetravit. Id autem
« potuisse consequi quanta laus, quanta victoria, qualis
« triumphus ! (1) »

Voici comment le Père Brumoy traduit ce passage :

« Corneille, dans le grand, avait étonné les esprits par la
« majesté pompeuse de ses pensées ; Racine, dans le tendre,

(1) *Theatrum sitne vel esse possit schola informandis moribus idonea*, Paris, 1733, in-4, pp. 30, 31, 32.

« fascina les cœurs par le charme enchanteur des sentiments.
« L'un avait élevé l'homme au-dessus de l'humanité, l'autre
« le rendit à lui-même et à sa faiblesse L'un avait fait ses
« héros romains, arméniens, parthes ; il les transportait dans
« leurs nations et dans leurs climats ; l'autre au contraire
« les transportait en France, les naturalisa Français et les
« forma sur l'urbanité galante de nos mœurs ; l'un, méta-
« morphosant les femmes même en autant de héros, leur
« avait donné une âme véritablement tragique ; l'autre, ra-
« baissant ses héros presque au rang des héroïnes, leur fit
« soupirer des sentiments d'élégie. Le génie du premier avait
« pénétré dans le cabinet des rois, pour y sonder les pro-
« fondeurs de la politique ; l'esprit du second s'insinua dans
« les cercles, pour y apprendre les délicatesses de la
« galanterie.

« Corneille, semblable à l'oiseau de Jupiter qui s'élance
« dans les nues, et paraît se jouer au milieu des éclairs et
« des tonnerres, avait fait retentir la scène des fréquents
« éclats de ce bruit majestueux qui frappe tous les esprits.
« Racine, comme le tendre oiseau de Cypris, voltigeant au-
« tour des myrtes et des roses, fit répéter aux échos ses
« gémissements et ses soupirs. Corneille enfin, forçant les
« obstacles d'un sentier escarpé, et sujet par conséquent à
« d'illustres chutes, redoublant toujours ses efforts pour
« tendre de plus en plus au sublime et au merveilleux, cher-
« cha par la voie de l'admiration des applaudissements trop
« mérités, qu'il arracha des plus déterminés à les lui refu-
« ser ; Racine suivant une pente plus douce, mais par là
« plus sûre, s'élevant plus rarement, soutenant son vol avec
« grâce, et le ramenant promptement aux amours, parut

« s'offrir de lui-même aux suffrages qui prévenaient son at-
« trayante douceur. Il ne soupira pas en vain. L'art inexpri-
« mable des soupirs lui procura la palme qu'il ambitionnait.
« Il n'enleva pas les lauriers à son rival, mais il se vit ceint
« de myrtes par les mains empressées de ses héros et sur-
« tout de ses héroïnes. Il ne détrôna pas Corneille, mais il
« partagea le trône de la scène avec lui. L'aigle foudroya, la
« colombe gémit et l'empire fut divisé. Quelle gloire pour
« Racine ! Régner ainsi sur le théâtre, c'est avoir vaincu,
« c'est avoir triomphé (2) ! »

Le Père Brumoy lui-même n'avait pas le goût plus sûr. Ecoutons les conseils qu'il donne sur l'art d'émouvoir :

Rerum ubi per causas et inenarrabile textum
Corda indeprenso deduxeris addita filo,
Tum vero terrere animos turbasque ciere
Proderit. Ex altis manes prodire sepulcris
Fecundasque umbras simulacraque magna jubeto.
Sanguinolenta, dolens, laniatos scissa capillos
Continuo exclamet Patria et furialibus ausis
Civilique gemat scindi sua viscera Marte.
Non secus attoniti Caesar Rubicontis ad oram,
Vidit anhelantem belli sub pondere Romam,
Attollentem iras et Caesaris arma timentem.
Ista tamen caveas ne tela novitia tractet
Dextera. Quippe manum poscunt vibranda magistram.
« Difficile est proprie communia dicere », verum
Haec eadem artifici fiunt sublimia dextra.
Sit color eloquii simplex ut pectore ab uno

(1) *Discours sur les Spectacles*, traduction du Père Brumoy, Paris, 1733, in-4°, pp. 30, 31.

Verba fluant ; non ingenii de fonte micare,
Non saltus aequare leves videantur aquarum.
Si res quaeque suis imbuta coloribus exit,
Tum placitura decet. Caput artis ubique decere est.
Scriptum oculis orator opus lucique daturus
Ponderet aure graves numerosque oculoque. Superbum
Auris judicium est, oculi magis. Ille severus
Intuitu certo judex nutuque sagaci
Scripti delicias operis vel menda notabit,
Cum verba accipient chartis commissa colorem (1).

Le poète traduit ainsi ses vers :

« Quand par le fil suivi de vos raisonnements, vous aurez « fait parcourir aux esprits le tissu inénarrable de votre « sujet, c'est alors qu'il sera temps de jeter l'épouvante dans « les cœurs. Ouvrez les tombeaux, évoquez les mânes des « ancêtres, faites parler les grandes ombres et les brillants « simulacres. Que la triste patrie, les cheveux épars et le « sein ensanglanté, fasse éclater ses cris, tandis que l'ambi- « tion furieuse déchire ses entrailles par des discordes ci- « viles. Telle Rome apparut à César sur les bords du « Rubicon. Ce conquérant la vit avec effroi, effrayée elle- « même des projets du héros et toute bouillante de courroux.

« Toutefois qu'un bras novice se garde de manier ces « grands traits qui demandent une main vigoureuse et « aguerrie. « Les choses les plus communes sont difficiles à « rendre dans la beauté qui leur est propre » ; mais elles « deviennent sublimes sur les lèvres d'un grand maître.

(1) *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers* du Père Brumoy, Paris, 1741, 4 vol. in-8°, t. II, pp. 126-128. — *Motus animi*, cap. XI.

« Que le goût du style soit simple. Que les expressions « paraissent couler du cœur, comme de leur source et non « pas s'élancer de la vivacité de l'esprit, ou imiter le jet des « eaux saillantes. Si les pensées se produisent sous leurs « propres couleurs, elles plairont par la bienséance. C'est « elle qui est le suprême degré de l'art.

« L'orateur veut-il mettre au jour ses discours ? qu'il pèse « tout au poids de l'oreille et de l'œil. Le discernement de « l'oreille est fier et dédaigneux, celui de l'œil encore plus. « Ce juge sévère observera d'un regard certain et d'une « raison pénétrante toutes les délicatesses et toutes les taches « d'un ouvrage, dès que la parole se trouvera peinte et sou- « mise à ses décisions (1). »

Rapprochons maintenant du parallèle de Corneille et de Racine par le Père Porée, celui que Lebeau a fait de Bossuet et de Fénelon :

« Par egregium oratorum Bossuetus et Flescherius quo- « rum neutrum alteri anteposueris, quin alterum, cum desi- « derio quasi quodam, respicias. Ita rapit alter, alter allicit. « Imo eum te maxime velis esse quem nunc maxime legas. « Eminet in altero grande ingenium, sublime, excelsum ; at « interdum, si cum altero conferas, paulo horridius : hunc « non absimilem dixeris immensae latitudini camporum, ubi « culta quaedam, quaedam abrupta et sylvestria. Saxa prae- « cipitia, pendentes scopuli, in immensum depressae valles, « opacae sylvae, non sine voluptate prospectum horrificant.

(1) *Recueil des Ouvrages* du Père Brumoy, t. II, pp. 127-129.

« Ridet in altero quidquid sententiis nitidum, compositione
« laetum, verbis tersum et concinnum ; horto similem dicas
« magno illi et regio, ubi non solum suas in areolas divisi
« flores, sed procerae etiam arbores ; at illae quidem in quin-
« cuncem summo artificio digestae. Alter, delectandi minime
« studiosus, id egit unum ut moveat, ut frangat. Quolibet
« aditu permeat ad sensus intimos, nihil dat auribus, pla-
« cens tamen vel sine cura placendi. Alter, in ea fere totus
« est ut delectet, timet penetrare in animos nisi per aurium
« voluptatem, nec perrumpit in sensus, sed molliter insi-
« nuat, movens tamen at eo minus quo curiosius. In Bossueto
« episcopalis gravitas ac senilis quaedam canities : in Fles-
« cherio academica venustas ac luxuries interdum juvenilis.
« Ille rerum, hic sui magis memor. Plus in hoc artis, nito-
« ris, ordinis ; in illo naturae, audaciae, velocitatis. Equidem
« crediderim illum in sacris libris assidue versantem, e di-
« vino colloquio, velut alterum Moysen duxisse radios ac
« majestatem quamdam frontis quae mortalium oculos pers-
« tringeret ; alterum humanis studiis fortasse magis dedi-
« tum et in poeseos etiam hortulis saepe errantem, colorem
« hinc quemdam traxisse qui hominum visus suavissime
« demulceret (1) ».

(1) Lebeau, *Opera latina*, 2 vol. in-8°, Paris, 1816 ; t. I, pp. 512-513.

Appendice II

Voici un des passages des sermons du Père Surian où nous croyons trouver des interpolations. L'orateur parle de l'*Aumône :*

« Vous ne soulagez point ce pauvre malade dans le com-
« mencement de sa maladie, un épuisement va le réduire
« tout d'un coup au tombeau ; vous n'avancez rien à ce débi-
« teur que l'on prend, et bientôt dans une affreuse prison, il
« périra faute d'avoir été soulagé. Après cela, *entrailles*
« *cruelles, cœur inhumain*, direz-vous qu'il faut attendre
« que leurs besoins soient pressants pour les soulager ? Il
« n'y a donc pas assez de malheurs dans vos frères pour vous
« toucher ? Ils souffrent donc trop peu pour vous attendrir ?
« Leurs pleurs ne coulent pas avec assez d'abondance, il
« faudrait l'épuisement de leurs forces et le triste spectacle
« de leur mort. Quel *tigre*, quel *monstre* êtes-vous ? Et
« qu'est-ce que l'on peut juger de ce riche qui ne veut soula-
« ger les pauvres que dans leurs besoins extrêmes, sinon
« une insensibilité extrême ?

« Mais, direz-vous encore, les temps sont trop mauvais,

« il faut d'abord songer à soi, la précaution n'est point dé-
« fendue : troisième prétexte. A entendre ainsi parler le
« riche, ne dirait-on pas qu'il a quelque raison ? Mais écou-
« tons ce que le sage nous en dit lui-même : le malheur, dit-
« il, est l'excuse que vous alléguez toujours avec tant d'in-
« justice auquel vous ne sauriez penser sans murmurer et
« vous plaindre : *tempus causabitur* (Eccl. XXIX) ; mais
« avant de répondre, je vous demande si ce malheur des
« temps que vous nous rapportez pour excuse n'est point
« votre ouvrage ; si ce n'est point vos concussions, vos
« usures, vos vexations, vos violences, votre insatiable
« cupidité qui les ont rendus tels ; si vous n'êtes point de
« ces hommes que l'Ecriture appelle les *sangsues de tout*
« *le peuple* ; si vous n'êtes pas de ces *loups ravissants*
« qui ne se nourrissent que de pillage, et qui ne laissent
« après eux que désolation et carnage ; si vous n'êtes
« point de ces hommes affamés, qui sans *foi*, sans *probité*,
« sans *conscience*, sans *pitié*, sans *humanité, dévorent le*
« *peuple*, dit le seigneur, comme un morceau de pain :
« *Qui devorant plebem meam sicut escam panis.*
« (Psal. LII) (1). »

Nous avons retrouvé, trente ans plus tard, dans quelques prédicateurs, ces mots expressifs *tigres, monstres, loups ravissants*, etc. ; mais dans l'œuvre de Surian, ce sont presque des anachronismes.

Et ce qui semble confirmer cette hypothèse, c'est que les passages de cette nature ne se trouvent ni dans

(1) *Sermon sur l'Aumône*, col. 794.

les sermons de 1736, ni dans les variantes des manuscrits de Vence. Voici un extrait de l'édition de l'abbé Migne :

« Car tel est, riches du siècle, l'effet de votre molesse « et de votre abondance. Dans votre cœur, elle y étouffe « tellement tout sentiment même de tendresse humaine que « c'est, ce semble, pour l'attendrir, et pour forcer votre « compassion que Dieu multiplie tous les jours ces objets « si tristes et si misérables, qu'il change toute la terre en un « grand spectacle de misère, et qu'il expose sous vos yeux « tant de pauvres Lazares pour exciter dans vos *entrailles* « *dures un tendre mouvement* de charité (1). »

La dernière phrase, bien caractéristique croyons-nous, n'est pas dans l'édition de Liège ; nous y lisons :

« Car tel est, riches du siècle, avouons-le en gémissant, « tel est le funeste effet de cette mollesse qu'elle tarit et sèche « toutes les sources de la charité et de la tendresse humaine. « Et, en effet, que nous vous disions ici ce qui est le plus « capable d'attendrir votre cœur, et de lui inspirer l'amour « des pauvres ; que même, pour forcer, pour ainsi dire, votre « charité, Dieu multiplie ces objets si tristes et qu'il mette « sous vos yeux tant de Lazares, de si grands objets de « pitié vous trouvent et vous rendent même plus impi- « toyables (2). »

(1) *Sermon sur les Peines de l'Enfer*, col. 846.
(2) *Sermon sur la Vie molle*, t. I, p. 240.

BIBLIOGRAPHIE

CRITIQUES GÉNÉRALES

Œuvres diverses

L'abbé Maury. — *Essai sur l'éloquence de la chaire*, Paris 1828, pp. 59 et sqq ; 225 et sqq.

Mr A. Gazier. — *Petite histoire de la littérature française*, Paris, Colin, ch. XXIV, pp. 436-440.

D'Alembert. — *Discours de réception à l'Académie, Mélanges de littérature et d'histoire*, Leyde, 1783, 5 vol. in-12, t. II, pp. 303 à 315.

Gresset. — *Réponse au discours de d'Alembert*.

Romain Joly. — *Histoire de la Prédication*, Amsterdam, 1767, in-12.

La Harpe. — *Lycée*, Paris, 1829, 16 vol. in-8°, t. XIV, pp. 26 et sqq.

Lacretelle. — *Œuvres*, Paris, 1823, t. I, pp. 125 et sqq.

De Boulogne.— *Discours sur la décadence de la Chaire, Œuvres*, t. I, pp. 1 à 138.

M.-J. Chénier. — *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*, Paris, 1818, in-8°.

Dussault. — *Annales littéraires*, Paris, 1828, 5 vol. in-8°, t. II, pp. 473 et sqq.

De Barante. — *Tableau de la littérature française au XVIIIe Siècle*, Paris, 1821, in-8°, pp. 294 et sqq.

Mgr Guillon. — *Modèles de l'éloquence sacrée en France depuis Louis XIV*, Paris, 1837, 2 vol. in-4°, t. I, pp. 31, 35; 37 à 43.

Traités de Rhétorique

Trublet. — *Réflexions sur l'éloquence*, en tête des *Panégyriques des saints*, Paris, 1755, in-12; nouvelle édition augmentée, Paris, 1764, in-8°.

X... — *Nouvelles observations sur les différentes manières de prêcher*, Lyon, 1757, in-12.

De Besplas. — *Essai sur l'éloquence de la chaire*, Paris, 1767 et 1778, in-12.

Gérard de Bénat. — *Fragments choisis d'éloquence*, Paris, 1755, 2 vol. in-12.

— *L'Art oratoire réduit en exemples*, Amsterdam, 1760, 4 vol. in-12.

Dictionnaires et Compilations

ALBERT et de COURT. — *Dictionnaire portatif des prédicateurs*, Lyon, 1757, in-8°.

SABATIER DE CASTRES. — *Les Trois siècles de la littérature*, Amsterdam, 1772, 3 vol. in-8°.

— *Dictionnaire de la littérature*, Paris, 1770, 3 vol. in-8.

(DE LA PORTE). — *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*, Paris, 1777, 4 vol. in-8°, t. II.

BARBIER et DESESSARTS. — *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*, Paris, 1808, 5 vol. in-8, t. II.

L'ABBÉ DE LA P***. — *Dictionnaire des prédicateurs*, Paris-Lyon, 1828, in-8°.

Périodiques

Listes générales et véritables de tous les prédicateurs de Paris. Biblioth. Nationale, Réserve LK ; 6.743, 2 vol. in-4°, t. II.

Année littéraire (1754-90).

Journal des Savants (1665-1792).

Mémoires de Trévoux (1701-1775).

Lettres sur quelques ouvrages de piété ou *Journal Chrétien* (1754-1764).

Journal ecclésiastique (1760-1786).

Journal historique et littéraire (1773-1794).

Journal Encyclopédique (1756-91).
Mercure de France (1724-1791).
Nouvelles Ecclésiastiques (1728-1803).

Journaux et Mémoires particuliers

Barbier. — *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, Paris, 1847, 4 vol. in-4°.

Argenson (*René-Louis*, marquis d'). — *Journal et mémoires* (Edition Bathery), 9 vol. in-8°.

Luynes (duc de). — *Mémoires*, Paris, 1860, 12 vol. in-8°.

Grimm. — *Correspondance* (dite de), Paris, 1887-82, 16 vol. in-8°.

Collé. — *Journal et mémoires*, Paris, 1868, 3 vol. in-8°.

Mercier. — *Tableau de Paris*, Amsterdam, 1781-1788, 12 vol. in-8°.

Bachaumont. — *Mémoires secrets* (dits de), (1762-1787), Londres, 1777-1789, 36 vol. in-12.

Métra. — *Correspondance secrète* (1774-1777), Londres, 1787, 4 vol. in-8°.

X.... — *Mémoires pour servir à l'histoire de la fin du XVIIIe Siècle* (manuscrit de la Bibliothèque Nationale, n° 10, 340).

DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES CRITIQUES PARTICULIÈRES

POUR LES GROUPES D'ORATEURS

SOMMERVOGEL (Carlos). — *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, Paris, 1890 et suiv., 9 vol. in-4°.

ADRY. — *Bibliographie des écrivains de l'Oratoire.* Mss. Bibliothèque nationale N. A. F. 25. 681-6.

BICAÏS. — *Notice de l'Oratoire de France.* Mss de la Bibliothèque d'Aix, n° 331-332. Copie, à la Bibliothèque nationale, N. A. F., n° 6653-6655.

BONARDY (abbé).— *Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire*, in-4°, Mss. aux Archives de l'Oratoire : (2, quai des Célestins).

BOUGEREL.— *Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire*, 2 vol., dans une collection particulière à Paris.

INGOLD. — *Essai de bibliographie oratorienne*, Paris, 1882, in-8°.

— *Supplément à l'Essai de la bibliographie oratorienne*, Paris 1882, in-4 (1).

CERVEAU (abbé). — *Nécrologe des plus célèbres défen-*

(1) Nous devons remercier, d'une manière spéciale, notre ami le Père Bonnardet, archiviste de l'Oratoire, qui a bien voulu nous communiquer de précieuses *Notes biographiques et bibliographiques sur les sermonnaires de l'Oratoire.*

seurs de la vérité du XVIIe et XVIIIe siècle, 1760-1763-1778 ; 7 vol. in-12.

Barjavel. — *Dictionnaire historique de Vaucluse*, Carpentras, 1841, 2 vol. in-8.

Guilbert. — *Mémoires biographiques et littéraires* du département de la Seine-Inférieure, Rouen, 1812, 2 in-8.

Pernetti.— *Lyonnais dignes de mémoire*, Lyon, 1757, 2 vol. in-8°.

POUR LES MISSIONNAIRES

— *Nouvelles Ecclésiastiques*. — (passim).

D'Alembert.— *Mélanges de littérature*, t. II, pp. 300-350.

De Boulogne.— *Discours sur la décadence de la Chaire*, *Œuvres*, t. I, p. 119.

— *Encyclopédie*, article : Missionnaires.

— *Ami de la religion*, t. XVII, pp. 33 et sqq ; 271 et sqq.

— *Manuscrits*, Bibliothèque Nationale, n° 529-533.

POUR LES SERMONNAIRES PARTICULIERS

(Les noms des Sermonnaires, dont nous avons cru devoir faire une étude spéciale, sont imprimés en grandes capitales).

Allègre (d'), de la doctrine chrétienne. — *Sermons*, Avignon, 1768, 2 vol., in-12.

— *Œuvres complètes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LIV.

Asselin, ancien vicaire général de Glandève. — *Discours sur la vie religieuse*, etc, Paris, 1782, 2 vol. in-12.

— *Discours sur différents sujets de religion et de morale*, Paris, 1786, 2 vol., in-12.

— *Œuvres complètes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXIII.

— *Journal des savants*, juin 1782, p. 430 ; septembre 1786, p. 570.

— *Année littéraire*, juin 1786.

Beauregard, S.-J. — *Analyse des Sermons du P. Beauregard* (par un directeur de Saint-Sulpice), Lyon, 1820, in-12.

La même, 1825, 1835 et Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXXI.

— *Sermons manuscrits* à la bibliothèque des jésuites de la rue Lhomond.

— *Prophétie attribuée au P. Beauregard*, *Œuvres* de M. Petetot, *Ms.* de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, n° 1623, fol. 18, verso.

Daniel, S.-J. — *Beauregard, sa vie, ses travaux*. Le Mans, 1858.

Bégin. — *Biographie du département de la Moselle*, Metz, 1832 ; 4 vol., in-8, t. I.

— *Ami de la religion*, t. XXIII, p. 65.

— *Journal des Débats*, 2 octobre 1804.

— *Etudes religieuses de la Compagnie de Jésus*, 1858, 1re série, t. III, pp. 327 et sqq, etc.

BEAUVAIS (Jean-Baptiste-Charles-Marie de), évêque de Senez. — *Plusieurs Oraisons funèbres* ;

— *Sermons*, Paris, 1806, 4 vol. in-12° ;

— *Œuvres*, Paris, 1807 ;

— *Œuvres oratoires complètes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXXI.

— Rosne (M. l'abbé). — *M. de Beauvais*, Paris, 1883, in-12°.

— Boulogne (de). — *Notice* en tête de l'édition des *Sermons* de 1806.

— Sambucy (de). — *Vie de M. de Beauvais*, Paris, 1842, in-12°; cet ouvrage contient l'*Orator sacer*.

— Gallard (abbé). — *Oraison funèbre de M. de Beauvais*, Paris, 1807, in-12°.

— Chénier (M.-J.). — *Tableau de la littérature française*, page 109.

— Palissot. — *Mémoires*, Paris, 1803, 2 vol. in-8°, t. I, p. 70.

— Villemain. — *Essai sur l'oraison funèbre*. (En tête des *Oraisons funèbres de Bossuet*, Paris, 1824, in-8°), pp. 70, 71 ;

— *Journal Encyclopédique*, 1er juillet 1766 ;

— *Année littéraire*, décembre 1774 : janvier 1776; août 1781.

— Barry (Mme du). — *Mémoires*, Paris 1803, 4 vol. in-12.

Bernard (le P.), génovéfain. — *Deux Oraisons funèbres* ;

— *Un panégyrique de saint Louis* ;

— *Discours sur l'Obligation de prier pour les rois*, Paris, 1769, in-8°.

— *Année littéraire*, janvier et avril 1757 ;

— *Journal chrétien*, 1756, t. III ; 1757 ; t. I ;

— *Journal ecclésiastique*, octobre 1769 ;

— *Journal encyclopédique*, 1er novembre 1769.

Besplas (de), grand vicaire de Besançon. — *Discours sur la Cène et un Panégyrique de saint Bernard*, (à la suite de son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, Paris, 1778, in-12).

— *Année littéraire*, décembre 1777.

Beurrier, eudiste. — *Sermons*, Paris, 1784, 2 vol. in-8°.

— *Les mêmes*, Migne, *Orateurs Sacrés*, t. LXVI.

BOISMONT (Nicolas Thyrel de), de l'Académie française, prédicateur du roi. — *Œuvres*, Paris, 1805, in-8.

— *Œuvres complètes*. Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXV.

— Loth (abbé), *Notice sur l'abbé de Boismont*, Rouen, 1880, in-8.

— Moulin H., *N. Thyrel de Boismont*, *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, mars, avril, mai, juin 1881.

— Auger (abbé), *Notice en tête de l'édition* de 1805.

— Rhulhière (de), *Discours de réception à l'Académie*, reproduit dans les *Orateurs sacrés* de l'abbé Migne, t. LXV.

— Boulogne (de), *Mélanges, Œuvres*, t. III, pp. 287 et suiv.

— Barante (de). *Tableau de la littérature française au* XVIIIe *siècle*.

— Chénier (M. J.), *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*, p. 105.

— Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire*.

— Sabatier, *Les trois siècles de la littérature*.

— *Année littéraire*, décembre 1774.

— Bachaumont, d'Argenson (Marquis de), Luynes (duc de), Collé (abbé) *Mémoires*, passim.

— Grimm, *Correspondance*, passim.

BOULOGNE (Etienne-Antoine de), évêque de Troyes.

— *Panégyrique de saint Louis*, Paris, 1782.

— *Sermons et discours*, Paris, 1826, 3 vol., in-8.

— *Les mêmes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXXIV.

— Delacroix (abbé), *Mgr de Boulogne,* Paris, 1886, in-12.

— Dussault, *Annales littéraires.*

— *Année littéraire*, 1782, t. VII.

— *Ami de la religion*, t. XLIV, p. 369 ; t. XLV, p. 17; t. L, pp. 240 à 246 ; 273 à 280 ; 322 à 326, etc.

Bretonneau S.-J., *Sermons*, Paris, 1743, 7 vol., in-12.

Les mêmes, Migne, *Orateurs sacrés,* t. XLI.

BRIDAINE (Jacques), *Sermons*, Avignon, 1841, 7 vol. in-12°.

— Lagrange. (abbé), *Etude sur le Père Bridaine,* Paris, 1851, in-8°.

— Azaïs (abbé), *Bridaine et ses missions*, Nîmes, 1882, in-8°.

— Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire,* t. I, p. 112 ; t. II, p. 31.

Lettre au cardinal Lecoz, Bibliothèque de la ville de Besançon, Ms., n° 641, fol. 64.

— Boulogne (de), *Discours sur la décadence de la chaire*, *Œuvres*, t. I, p. 119.

— Marmontel, *Cours de littérature*, Art. Lyrisme, Eloquence de la Chaire.

— *Revue du Lyonnais*, Nouvelle Série, t. XXVII, p. 39.

CAMBACÉRÈS (de), prédicateur du roi. — *Panégyrique de saint Louis*, Paris, 1768, in-4°.

— *Sermons*, Paris, 1781, 3 vol. in-12°.

— *Les mêmes* avec un *Discours préliminaire sur l'Apologétique*, Paris, 1788, 3 vol. in-12°.

— *Les mêmes*, réimprimés à Avignon, 1822.

— *Les mêmes*, MIGNE, *Orateurs sacrés*, t. LXV.

— *Mercure*, Octobre 1781.

— *Journal des savants*, Octobre 1781.

— *Année littéraire*, Octobre 1768, Mars 1781, etc.

LE CHAPELAIN, S.-J. — *Discours sur quelques sujets de piété et de religion*, Paris, 1760, in-12°.

— *Sermons ou discours*, avec analyses, Paris, 1768, 4 vol. in-12°.

— Ibid. 1778, 6 vol. in-8°.

(Ils ont été traduits, en partie, en Allemand et en Italien).

— *Les mêmes*, MIGNE, *Orateurs sacrés*, t. LIX.

— *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*.

— *Biographie du département de la Seine-Inférieure*, t. II, pp. 79-90.

— *Année littéraire*, Septembre 1760, Février 1767, 1770, t. IV, pp. 97-114.

— *Journal chrétien*, Septembre 1660, Janvier 1761.

— *Mémoires de Trévoux*, Octobre 1760.

— *Journal historique et littéraire*, 15 février 1780.

— SABATIER, *Dictionnaire*... et *Les Trois siècles de la littérature*.

— *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*, etc.

CHARAUD, Prédicateur du Roi. — *Sermons*, Paris, 1748, 3 vol. in-12°.

— *Œuvres choisies*, MIGNE, *Orateurs sacrés*, t. XXXVIII.

— *Mémoires de Trévoux*, Octobre 1748, p. 2136.

— ALBERT, *Dictionnaire des prédicateurs*.

CHEVASSU, curé des Rousses. — *Le Missionnaire paroissial*, Lyon, 1753, 4 volumes in 12° :

— ROMAIN Joly. — *Histoire de la prédication* (fin).

CICÉRI (de), prédicateur de la Reine. — *Sermons et Panégryiques*, 6 vol., in-12°, Avignon, 1761 :

— *Œuvres oratoires complètes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LI.

— BARJAVEL. — *Dictionnaire historique de Vaucluse ;*

— *Journal Encyclopédique*, 1er février 1762 ;

— *Journal Ecclésiastique*, janvier 1762 ;

— *Mémoires de Trévoux*, janvier 1762, page 92 et suivantes ;

— DE LA PORTE (abbé). — *L'Observateur littéraire*, 1761 ;

— *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*.

CLÉMENT (Denis-Xavier), prédicateur du Roi. — Composa un grand nombre d'ouvrages de piété. Plusieurs de ses

Discours, publiés séparément, ont été réunis à l'édition complète de ses *Sermons* qui parut en 1770-71, Paris, 9 vol. in-12° ;

— *Œuvres oratoires complètes,* Migne, *Orateurs sacrés,* t. LIV et LV.

— *Année littéraire,* mai 1770 ;

— *Journal Ecclésiastique,* juillet 1770 ;

— *Lettres sur quelques ouvrages de piété.* 1755, t. II ;

— Sabatier. — *Trois siècles de la littérature,* t. I, p. 264.

— *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût* :

— *Mémoires de Trévoux,* décembre 1746, avril 1741, etc.

Couturier (Nicolas-Jérôme Le). — *Panégyriques* de saint Louis et de sainte Elisabeth ;

— *Discours prononcés en différentes solennités de piété,* Paris, 1766 et 1779, in-12° ;

— *Discours sur la Révélation,* 1773, in-12.

— *Œuvres complètes,* Migne, *Orateurs sacrés,* t. LXVI.

— *Mémoires de Trévoux,* janvier 1764 ; avril 1774.

ELISÉE, (Copel, Jean, François, dit Le Père), religieux carme. — *Œuvres oratoires,* Paris, 1784-1786, 4 vol. in-12. (Le 4e volume contient des *Panégyriques* et des *Oraisons funèbres*).

— *Œuvres complètes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LIX.
— Traduites en Allemand et en Espagnol.

— Rosne (M. l'abbé), *Notice sur le Père Elisée.*
— Césaire (Père), *Vie du Père Elisée* ; en tête de l'édition de 1784.
— *Journal de Paris*, 5 août 1783.
— *Année littéraire*, mai 1785.
— *Journal Encyclopédique*, 1er septembre 1766.
— Ligne (Prince de), *Œuvres*, t. XXVII, p. 91.
— Grimm, *Correspondance.*
— Bachaumont, *Mémoires.* Etc.

DUFAY (Jean, Gaspard), S.-J. — *Deux Oraisons funèbres.*
— *Sermons*, édités trois fois en province, réédités à Paris, 1775, 9 vol. in-12°.
— *Œuvres oratoires complètes*, Migne, *Orateurs sacrés*, tt. XLIV et XLV.
— *Sermons* traduits, en partie, en Italien, en Espagnol et en Allemand.

— Albert, *Dictionnaire des prédicateurs.*
— Joly, *Histoire de la prédication*, page 508.
— *Mémoires de Trévoux*, 1738, novembre.

Fauchet (Claude), évêque de Bayeux. *Panégyrique* de saint Louis.

— *Discours sur la Religion nationale.*

— *Discours sur les Mœurs rurales*, Paris, 1788.

— Reproduits dans les *Orateurs sacrés* de l'abbé Migne, t. LXVI.

Feller, S.-J. — *Sermons* publiés sous le pseudonyme de Flexier de Reval, Luxembourg 1777, 2 vol. in-12 ; plusieurs fois réimprimés.

— *Œuvres complètes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXV.

— *Année littéraire*, t. VIII, p. 35 et sqq.

— *Journal historique et littéraire*, Novembre 1776, pp. 320-332 ; Février 1779, p. 180 ; Mai 1780, p. 110.

— *Ami de la religion*, t. XXII, pp. 257 à 259, etc.

Fossard, prédicateur du roi. — *Sermons*, Rouen 1786, 3 vol. in-12.

— *Œuvres complètes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXV.

Geoffroy, S.-J. — *Sermons*, Lyon, 1788, 4 vol. in-21 (avec les oraisons funèbres de Mathias Poncet de la Rivière).

— *Œuvres oratoires choisies*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LVI.

GIRARDOT, carme. — *Sermons*, Amsterdam 1770, 3 vol. in-12.

— *Sermons choisis*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LVI.

GLAPION, S.-J. — *Sermons manuscrits*, aux *Archives nationales* : L. 5, n° 15.

GÉRY (DE), chanoine de Sainte-Geneviève. — *Sermons*, Paris, 1778, 6 vol. in-12.

— *Oraison funèbre* de Louis XV et un Panégyrique de saint Louis.

— *Œuvres complètes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXIII.

— Notice biographique en tête de l'édition de ses sermons.

GRIFFET (Henri), S.-J. — *Sermons*, Liège, 1766, 4 vol. in-8.

— *Les mêmes*, Liège, Compagnie des libraires, 1773, 4 vol. in-12.

— *Sermons*, édition corrigée par l'auteur, Rouen, 1773, 4 vol. in-12 ; *ibid.*, 1776, 4 vol. in-12.

— *Les mêmes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LVI.

— — Traduits en Allemand.

— JOANNET, *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, t. II, pp. 188 et sqq.

— DE LA PORTE, *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*, t. II, p. 348.

— SABATIER, *Les Trois siècles de la littérature*, t. I, p. 129.

— D'ARGENSON, *Journal*.

— LUYNES (duc de), *Mémoires*.

INGOULT (Nicolas-Louis) S.-J. — Quelques *Sermons* dans les *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, année 1756, t. I, p. 55 et dans le *Journal chrétien*, t. VIII.

— *Les mêmes*, MIGNE, *Orateurs sacrés*, t. LXVI.

— ALBERT, *Dictionnaire des prédicateurs*.

— DE LA TOUR DU PIN, *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, 1755, t. IV, pp. 323 et sqq.

JACQUIN, chapelain de la cathédrale d'Amiens. — *Sermons*, Paris, 1769, 2 vol. in-12°.

— *Journal ecclésiastique*, Mai, 1769.

— *Année littéraire*, Juillet, 1761.

JARD, de la Doctrine chrétienne. — *Sermons*, Paris, 1768, 5 vol. in-12°.

— *Œuvres oratoires choisies*, MIGNE, *Orateurs sacrés*, t. LIII.

— Notice en tête de l'édition de 1768, reproduite par le *Journal chrétien*, Mars, 1768.

— *Nécrologie des plus célèbres défenseurs de la vérité.*

— Barjavel, *Dictionnaire historique de Vaucluse.*

— *Journal historique et littéraire*, Février, 1768.

— *Mémoires de Trévoux*, Avril 1768, p. 187.

Lafitau, Evêque de Sisteron. — *Sermons*, Lyon, 1747, 4 vol. in-12°.

— *Sermons*, réédités en 1754.

— *Œuvres complètes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LII.

— Sabatier, *Dictionnaire... et Les Trois siècles de la littérature.*

— *Notice* par dom Bérengier, Marseille, in-8°.

Lami (François), Prêtre de la Doctrine chrétienne. — *Carême*, Toulouse, 1738, 3 vol. in-12°.

LANFANT, S.-J. — *Oraisons funèbres* du Dauphin, Nancy, 1766 ; de Mgr de Belzunce, 1756.

— *Sermons*, 8 volumes in-12°. Paris 1818.

— Réimprimés en 1825, par l'abbé Guillon.

— *Sermons*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXX.

— *Sermons choisis*, traduits en italien.

— Guillon (abbé), *Notice sur le Père Lanfant*, en tête de l'édition de 1825.

— Caron (abbé), *Les Martyrs de la Foi*, t. I, pp. 103 et sqq. (s'inspire du précédent).

— *Ami de la religion*, t. XVII, pp. 129 et sqq. : t. XVIII, pp. 65 et sqq. ; t. XIX, pp. 113 et sqq.

— Norvins (de), *Mémorial*, t. I, p. 181.

etc.

Ligny (de), S.-J. — *Sermons*, Lyon, 1828, 2 vol. in-8°.

— *Œuvres complètes*, Migne, Orateurs sacrés, t. LXIX.

Mangeart (Dom Thomas), bénédictin. — *Sermons*, Nancy, 1739, 2 vol. in-12°.

Marolles (de), S.-J. — *Deux discours* prononcés à Orléans, 1759-1760.

— *Sermons sur les principales fêtes*, Paris, 1786, 2 vol. in-12°.

— *Œuvres complètes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXIV.

— *Année littéraire*, décembre 1785 ; novembre 1786.

— *Journal Encyclopédique*, mars 1761.

Marsille, prêtre de l'Oratoire. — *Sermons* manuscrits aux archives de l'Oratoire.

MAURY (Jean-Siffrein, cardinal). — Nous n'avons de lui que deux *Panégyriques*.

— MAURY (Louis-Siffrein), *Vie du cardinal Maury*, Paris, 1825, in-8°.

— POUJOULAT, *Maury, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1855, in-8°.

— RICARD, *Vie du Cardinal Maury*, Paris, 1888, in-12.

— *Année littéraire*, Août 1772, Février 1777, Février 1785.

— BACHAUMONT (*Mémoires dits de*) ; GRIMM, *Correspondance*, passim.

MOLINIER (Jean-Baptiste). — *Sermons*, 14 vol. in-12, Paris, 1730, et années suivantes.

— *Sermons choisis*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. XLIV.

— INGOLD, etc., *Bibliographies* des Ecrivains de l'Oratoire.

— ALBERT, *Dictionnaire des Prédicateurs*, page 184.

— *Journal de Trévoux*, Juillet 1731, Mai 1735.

— LA SERRE, *Poème sur l'éloquence*, Paris, 1778.

MONGIN (Edme), de l'Académie française, évêque de Bazas. — Ses *Œuvres*, Paris 1745, in-4°, comprennent quelques sermons et deux oraisons funèbres.

— *Œuvres complètes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. XLVI.

— *Mémoires de Trévoux*, Juillet 1733.

— ALBERT, *Dictionnaire des prédicateurs*.

— D'Alembert, *Eloge de M. Mongin.*

— Trublet, *Panégyrique des saints*, p. 40.

MONTARGON (Hyacinthe de), religieux augustin. — *Dictionnaire apostolique*, Paris, 1752, et sqq., 13 vol. in-8 ; plusieurs fois réimprimé.

NEUVILLE (Charles, Frey de). — Deux *Oraisons funèbres.*

— *Sermons*, Paris 1777, 8 vol. in-12° ; 2e édit., revue et corrigée, Lyon, 1777, 8 vol. in-12.

— Réimprimés avec des analyses, Lille, 1829, 8 vol., in-12°.

— Traduits et imprimés en partie, en Espagnol, en Allemand, en Italien, etc.

— Œuvres complètes, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LVII.

— Maury (abbé), *Essai sur l'éloquence de la chaire*, t. I, pp. 152-154 ; t. II, p. 31.

— *Etudes religieuses de la Compagnie de Jésus*, Janvier, 1870, pp. 135-40.

— de Boulogne, *Discours sur la décadence de la chaire*, *Œuvres*, t. I, p. 113.

— *Année littéraire*, juin, 1757 ; juin, 1759 ; 1776, t. II p. 5.

— de Besplas, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, passim.

— Luynes (duc de), Argenson (Marquis d') Bachaumont, *Mémoires*, etc.

Neuville (Pierre, Claude, Frey de). — *Sermons*, Rouen, 1778, 2 vol., in-12.

Les mêmes, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LVII.

— Traduits en plusieurs langues étrangères.

— Feller, *Journal historique et littéraire*, 15 octobre 1778, p. 235.

PACAUD (Pierre) de l'Oratoire. — *Discours de piété*, Paris, 1745, 3 vol. in-12°.

— *Choix de sermons*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. XLV.

— Ingold, etc, *Bibliographies* de l'Oratoire.

— Albert, *Dictionnaire des prédicateurs*.

Para (abbé). — *Sermons*, manuscrits aux Archives nationales : T. 466-1, 2.

Paris (Jérôme de), official de Nevers. — *Sermons sur les Mystères*, Paris, 1738, 3 vol. in-12°.

— *Sermons sur les Evangiles de Carême*, Paris, 1749, 3 vol. in-12°.

— *Œuvres choisies*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. XXXI.

PARISIÈRE (Jean, César, Rousseau de la) évêque de Nîmes. — *Œuvres oratoires*, Paris, 1740, 2 vol. in-12°.

PERELLE, Prieur de Dommartin. — *Sermons* manuscrits. Bibliothèque Ste-Geneviève, n° 1618.

PERRIN (Charles, Joseph), S.-J. — *Sermons*, Liège, 1768 : Rouen, 1779 ; 1831 ; Lyon et St-Brieuc, 1826, 4 vol. in-12°.

— *Œuvres oratoires* complètes, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LIII.

Traduits en Allemand.

— SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*.

— *Journal Chrétien*, 1755.

— *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, 1754, t. II, p. 351 ; 1757, t. V, pp. 3 et sqq.

— *Journal Encyclopédique*, mai 1768.

PÉRUSSAULT (Sylvain), S.-J. — Deux *Oraisons funèbres* et un *Panégyrique* de saint Louis.

— *Sermons choisis*, Lyon, 1758, 2 vol. in-12, deux fois réimprimés et traduits en allemand.

Les *mêmes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LI.

— SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

— *Mémoires de Trévoux*, novembre 1737.

— ALBERT, *Dictionnaire des prédicateurs.*

— *Journal Ecclésiastique*, novembre 1761.

— D'ARGENSON (marquis), BARBIER, *Journal.*

POULLE (Nicolas-Louis), prédicateur du Roi, etc.

— *Sermons*, Paris. 1778, 2 vol. in-8°.

— Trois fois réimprimés.

— Un *Panégyrique* de saint Louis et un *Discours de prise d'habit*, imprimés à part, ont été réunis aux *Sermons* dans les *Orateurs sacrés* de Migne, t. LV.

— SAINTE-CROIX (baron de), *Eloge de M. Poulle*, Avignon, 1783, in-8° (reproduit en tête de l'édition d'Avignon).

— LA HARPE, *Lycée* (Edition Didot), 1822, t. XIV, pp. 30 et sqq.

— *Mercure*, 1778, 3 août.

— LACRETELLE, *Œuvres*, t. I, pp. 174 et sqq.

— DE BOULOGNE, *Lettre sur l'abbé Poulle* ; *Œuvres*, t. III, pp. 459 et sqq.

— M. J. CHÉNIER, *Tableau de la littérature française.* p. 79.

— BARJAVEL, *Dictionnaire historique de Vaucluse.*

— *Année littéraire*, juillet, novembre 1778, avril 1779.

— *Journal des savants*, novembre 1782, p. 738.

— *Journal de Paris*, 1er août 1778.

— *Journal historique et littéraire*, 1er janvier 1779.

— *Journal chrétien*, juillet 1778.
— Luynes (duc de), *Mémoires*.
— Grimm (*Correspondance* dite de), etc.

Pradal, capucin. — *Sermons*, Paris, 1779, 3 vol. in-12°.
— *Œuvres oratoires choisies*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LV.

— *Journal ecclésiastique*, Juin 1779.
— *Journal historique et littéraire*, 15 octobre 1779.

Raynaud (Paul), de l'Oratoire. — *Discours sur les Spectacles*.

— Ingold, etc., *Bibliographies des écrivains de l'Oratoire*.
— *Mercure*, juin 1733, juillet 1735.
— *Année littéraire*, avril 1757.
— Luynes (duc de), Argenson (marquis d'), *Mémoires*.

Ranchon, du diocèse de Chartres. — *Sermons* manuscrits à la bibliothèque du séminaire Saint-Sulpice, S. 45.

Régnier, bénédictin. — *Sermons*, Lyon, 1761, 3 vol. in-12.

Réguis, curé dans le diocèse de Gap. — *La Voix du pasteur*, Paris, 1766, 2 vol. in-12, et Paris, 1773, 4 vol. in-12.

Richard (Charles-Louis), dominicain. — *Sermons*, 4 vol. in-12.

— Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXVII.

Rivet (Papillon du), S.-J. — Auteur d'un assez grand nombre de pièces de vers.

— *Sermons*, Tournay, 1765, 4 vol. in-8; *ibid.*, 1768; Migne, *Orateurs sacrés*, t. LIX.

— Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

SEGAUD (Guillaume), S.-J. — Une *Oraison funèbre* de Léopold Ier, duc de Lorraine, 1729.

— *Sermons*, Paris, 1750-1, 6 vol. in-12. (Réimprimés plusieurs fois et traduits en plusieurs langues).

— *Les mêmes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. XLVII.

— *Mémoires de Trévoux*, août 1751, pp. 1853 et sqq.

— Albert, *Dictionnaire des prédicateurs.*

— Sabatier, *Dictionnaire*... et *Les Trois siècles de la littérature.*

— Luynes (duc de), Barbier, *Mémoires*, etc.

Seguy (Joseph de), prédicateur du Roi. — Nous avons de lui des *Poésies*, des *Panégyriques des saints*,

— Deux *Oraisons funèbres* et des *Discours académiques*.

— *Sermons*, Paris, 1744, 2 vol. in-12.

— *Œuvres complètes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LII.

— Rosne (M. l'Abbé), *Etude sur l'abbé Seguy*, Paris, 1884, in-8.

— Albert, *Dictionnaire des prédicateurs*.

— Sabatier, *Dictionnaire*... et *Les Trois siècles de la littérature*.

— *Année littéraire*, 1757, t. I, pp. 91 et sqq.

— *Mémoires de Trévoux*, Janvier 1737.

SENSARIC, Bénédictin de la Congrégation de saint Maur. — *Sermons*, 4 vol. in-12, Paris, 1771.

— *Œuvres oratoires complètes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LI.

— *Année littéraire*, mai 1771.

— *Journal Ecclésiastique*, août 1771.

— *Mémoires de Trévoux*, juillet 1771, p. 125.

— *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, 1754, t. II, p. 285 : 1756, t. IV.

— Albert, *Dictionnaire des prédicateurs*.

— *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*.

SURIAN (Jean-Baptiste), prêtre de l'Oratoire, évêque de Vence. — *Sermons choisis*, Liège, 1738, in-12°.

— *Petit Carême*, Lyon, 1778, in-12°.

— *Le même*, avec un *Grand Carême*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. L.

— Quelques sermons publiés pour la première fois dans la monographie de M. l'abbé Rosne.

— Quelques sermons manuscrits, aux archives de l'église de Vence.

— Quelques plans et esquisses informes, dans les Archives des Alpes Maritimes, carton G, n° 51.

— Rosne (M. l'abbé), *Surian*, Paris, 1886, in-8°.

— Bérengier (Dom), *Notice*, Marseille, 1895, in-8°, reproduit l'étude précédente.

— Guérin, *Eloge historique*, 1779.

— d'Alembert, *Discours de réception à l'Académie*, 1754.

— Gresset, *Réponse à d'Alembert*.

TERRASSON (André) de l'Oratoire. — *Sermons*, Paris, 1726, 4 vol., in-12°.

— *Les mêmes*, 1736.

— *Sermons complets*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. XXIX.

— Ingold, etc., *Bibliographies* des écrivains de l'Oratoire.

— Thomasseau de Cursay, *Mémoires sur les savants de la famille Terrasson*, 1761, in-12°.

— *Mercure*, 1717, février, p. 149 ; avril, p. 203.

— *Journal des Savants*, août 1726.

— DE COLONIA, S.-J., *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, t. II.

TERRASSON (Gaspard), prêtre de l'Oratoire.— *Sermons*, Paris, 1749, 4 vol., in-12°.

— *Sermons complets*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. XXIX.

— INGOLD, etc., *Bibliographies* des écrivains de l'Oratoire.

— THOMASSEAU DE CURSAY, *Mémoires sur les savants de la famille Terrasson*, 1761, in-12°.

— PERNETTI, *Lyonnais dignes de mémoire*.

— *Journal des Savants*, Juin, 1749, (reproduit la *Préface* de l'édition de 1749).

— DORSANNE (abbé), *Journal*, t. V, pp. 402, 421, 501.

— GOUJET, *Bibliothèque française*, t. II, p. 371.

TORNÉ (Pierre, Anastase), de la Doctrine chrétienne.

— Une *Oraison funèbre*.

— *Sermons*, Paris, 1765, 3 vol. in-12°.

— *Œuvres choisies*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LXIV.

— *Mémoires de Trévoux*, avril, juillet, octobre 1765.

— *Journal Ecclésiastique*, avril 1765.

— *Ami de la religion*, t. II, p. 294.

— *Journal Encyclopédique*, 1er avril 1764, 1er et 15 juillet 1765.

— Sabatier, *Dictionnaire...* et *les Trois siècles de la littérature*, etc.

Tour (Bertrand de La), curé de Montauban.— *Sermons*, Tulle, 1749, 3 vol. in-8.

— *Sermons*, Paris, 5 vol. in-12°.

— *Œuvres*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LX.

— *Mémoires de Trévoux*, octobre 1749; mai 1753.

Tour du Pin (Jean, François, René de La), prédicateur du Roi. — Nous n'avons de lui qu'une *Oraison funèbre*, des *Panégyriques*, et deux *Sermons*, Paris 1754.

— Réimprimés avec les *Panégyriques*, Paris 1764, 6 vol. in-12°.

— *Les mêmes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. LIII.

— *Lettres sur quelques ouvrages de piété*, 1751, t. II, pp. 63 et 278.

— *Journal Chrétien*, t. IV.

— *Année littéraire*, mai 1764.

— *Journal Encyclopédique*, mai 1764.

Treuil (Sébastien du), de l'Oratoire. — *Sermons choisis de M. D. T. A. D. L. O.*, Lyon, 1757, 2 vol. in-12°.

— *Les mêmes*, Migne, *Orateurs sacrés*, t. XLVII.

— Ingold, etc., *Bibliographies* des écrivains de l'Oratoire.

— Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*, etc.

TABLE ANALYTIQUE DE L'OUVRAGE

AVANT-PROPOS..... 1

INTRODUCTION

L'éloquence de la Chaire au XVIIIe siècle et la critique. — Objet et division du travail..... 3-22

Au XVIIIe siècle, il y eut sur les sermonnaires contemporains, un assez grand nombre de critiques, en général de médiocre valeur, et divisées en deux opinions.

Les comptes-rendus des journaux inspirent les compilateurs et les auteurs de traités sur l'Eloquence sacrée, parmi lesquels les abbés Sabatier et Trublet méritent seuls d'être cités avec honneur. Tous constatent la décadence de la prédication à leur époque, mais admettent d'honorables exceptions. — D'Alembert et Gresset, dans leurs *Discours* à l'Académie, l'*Histoire de la Prédication*, l'*Essai sur l'Eloquence de la Chaire*, et la plupart des philosophes, concluent à la décadence absolue.

Au XIXe siècle, nous avons eu quelques notices origi-

nales sur divers prédicateurs ; elles passèrent inaperçues. L'opinion modérée, mise en vogue par l'*Essai sur l'Eloquence de la Chaire*, de l'abbé Maury, prévalut d'abord. Mais la critique revint bientôt inconsciemment à la condamnation absolue. Seul, l'auteur de la *Petite Histoire de la Littérature* a pris la défense des Sermonnaires du XVIIIe siècle. De là, un conflit dans la critique.

L'Ouvrage a pour objet de faire cesser ce conflit par l'étude des Sermonnaires qui ont prêché, à Paris surtout, de 1718 à 1789. Nous le diviserons en cinq périodes, d'après l'histoire de la société et les causes qui ont contribué à l'évolution du *Sermon au* XVIIIe *siècle*.

PREMIÈRE PÉRIODE (1718-1729)

CHAPITRE I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES ET APERÇU HISTORIQUE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LA PRÉDICATION A PARIS, AU DÉBUT DU XVIIIe SIÈCLE.

I. *Traditions de l'éloquence sacrée vers 1715.* — II. *Dangers que couraient ces traditions.* — III. *La Société au commencement du règne de Louis XV....* 23-53

I. L'objet de la prédication est généralement emprunté à la morale.

Au point de vue du style, malgré les prétentions au bel

esprit que revendiquent quelques rhéteurs et quelques orateurs, le plus grand nombre des sermonnaires tient pour une forme sobre, quoique suffisamment ornée, plus légère que celle du XVIIe siècle, et dont Massillon donne le modèle ; le Père Gaichiès, la théorie..... 23

II. Les concours académiques, la multiplication des panégyriques et des oraisons funèbres, l'imitation des grands modèles, et surtout la formation littéraire donnée dans les collèges, ouvraient la voie au bel esprit, pour le jour où la société l'apprécierait..... 30

III. Or, à en juger par quelques annalistes, et surtout par les prédicateurs, la société, au point de vue littéraire, n'était pas encore dévoyée, Au point de vue religieux, elle s'occupait beaucoup des querelles auxquelles la Constitution donnait lieu. La foi et la vie religieuse étaient satisfaisantes. Aussi le nombre des prédications fut-il aussi grand qu'au XVIIe siècle, et elles se firent à peu près dans les mêmes conditions, sauf quelquefois à la Cour..... 37

Les Sermonnaires qui ont eu le plus de vogue sont : les abbés Le Couturier, de La Pause, Le Prévost, dont il ne nous reste rien ; les oratoriens Surian, Terrasson (Gaspard) ; le doctrinaire Jard, l'abbé Molinier, dont nous avons les œuvres. Il nous reste aussi les sermons des abbés Mongin, Charaud ; des oratoriens Terrasson (André), Pacaud, Dutreuil. En tout neuf recueils, tous authentiques, sauf peut-être une partie de celui du Père Surian 43

CHAPITRE II

ÉTUDE LITTÉRAIRE DES SERMONNAIRES

I. *Objet de la prédication.* — II. *Mise en œuvre.* — III. *Appréciations de la critique sur ces sermonnaires. Ce qu'il en faut penser*..... 54-104

I. L'objet de la prédication est pris quelquefois dans l'apologie par le Père Pacaud et l'abbé Molinier ; quelquefois aussi dans le dogme, par les Pères Pacaud, Dutreuil, les abbés Molinier, Charaud ; mais, le plus souvent, les sujets sont moraux, comme l'exigeait l'état d'une société plus ferme dans sa foi que fidèle aux pratiques religieuses. — Cette morale est très chrétienne ; les querelles religieuses n'ont pas eu sur elle une grande influence, sauf peut-être dans l'œuvre de l'abbé Molinier. Les arguments en sont tirés des vérités révélées, des Pères, des préceptes du Décalogue. La philosophie est généralement écartée de cette prédication, sauf dans le *Petit Carême* du Père Surian.. 54

II. La mise en œuvre de cette doctrine est intéressante : dans l'exposition, par une adaptation étroite à la société, par la liberté de parole des Sermonnaires, par l'onction qu'ils essaient de donner à leur parole ; dans l'expression, par la variété des styles. Car la prédication dite académique est représentée par l'abbé Mongin ; les traditions du commencement du siècle, par le plus grand nombre des sermonnaires ; les principes sévères de Port-Royal, par les Pères Jard et Terrasson (André).

Les négligences de style sont assez fréquentes 77

III. L'abbé Molinier, malgré sa fécondité et la vie de sa parole, a trop peu de goût pour être laissé à côté de Massillon, où l'avait placé La Serre. Le Père Surian ne s'est pas assez soucié de l'art dans son *Grand Carême*, pour être mis en parallèle avec Massillon, comme l'ont fait d'Alembert et Gresset ; mais son *Petit Carême* vient immédiatement après le chef-d'œuvre de son confrère. Les Pères Jard et Terrasson (André) ne compensent pas assez l'austérité de leur parole par l'élévation de la pensée, pour qu'on ratifie les éloges de leurs admirateurs. Le Père Terrasson (Gaspard), par ses qualités, mérite sa réputation de bon prédicateur. Le Père Pacaud, moins estimé de ses contemporains que ses collègues, est surtout intéressant par son imitation originale 94

CHAPITRE III

Coup d'œil sur la prédication en province.... 105-107

Le jésuite Dufay obtint en province un très grand succès par de médiocres sermons dans lesquels il essaie d'imiter Bourdaloue 105

Conclusion. — Les Sermonnaires suivent la même voie qu'au début du siècle, à Paris comme en province. Ils gardent, en général, les bonnes traditions de la Chaire. Le Père Surian y voyait un résultat de l'influence de l'Académie ; c'est plutôt à Massillon qu'en revient la gloire.. 107

DEUXIÈME PÉRIODE (1729-1750)

CHAPITRE I

La Société, surtout d'après les Sermonnaires.— Les prédications et les prédicateurs les plus célèbres. 109-123

Au point de vue religieux, la société est dans le même état que pendant la période précédente : mais l'immoralité semble s'être accrue, et l'influence que la société exerce sur les Sermonnaires paraît plus tyrannique que par le passé. — Le nombre des prédications reste le même ; mais les oratoriens et quelques autres prédicateurs réguliers sont interdits par Mgr de Vintimille. Ce sont les jésuites qui occupent les principales chaires, et les prêtres séculiers remplissent les stations extraordinaires de la Cour. Les uns et les autres se sont préparés à la prédication par de mauvaises productions littéraires, mais de bonnes études théologiques. Les prédicateurs, qui ont eu le plus de vogue, sont les jésuites Ingoult, de Beauvais, Tainturier, de Menoux ; l'oratorien Codolet ; le théatin d'Héricourt ; le recollet Julien, dont il ne nous reste rien. Les jésuites Segaud, Ch. de Neuville et même Pérussault, les abbés de Cicéri, Seguy ; le bénédictin Sensaric, dont nous avons les œuvres.

CHAPITRE II

I. *Analogies que présente la prédication de cette période avec celle de la précédente.* — II. *Introduction de l'éloquence dite académique dans la grande prédication.* — III. *Appréciations sur les sermonnaires* 123-192

I. Les sujets de cette prédication sont rarement empruntés à l'apologie ; cependant, le Père Pérussault inaugure l'apologie de sentiment. Rarement aussi au dogme, quoique l'on trouve l'exposition de plusieurs mystères dans les œuvres des jésuites Segaud, Ch. de Neuville, et surtout du bénédictin Sensaric. Le plus souvent, la prédication est morale. — Elle ne subit l'influence des querelles religieuses que dans les œuvres du Père Pérussault qui expose les théories de son ordre sur l'amour de Dieu, et rarement dans les sermons des autres jésuites qui abordent indirectement les points controversés, mais sont assez durs pour les jansénistes et les protestants. Les arguments en sont tirés du dogme, de l'Ecriture Sainte, des Pères. Les preuves de raison sont sacrifiées à celles de la Foi. — La mise en œuvre de cette doctrine est intéressante dans l'exposition, par le zèle apostolique des sermonnaires, par la liberté de leur parole, par l'onction qu'ils essaient de donner à cette parole, par leurs efforts pour arriver à des résultats pratiques..... 123

II. L'abbé de Cicéri et le Père Sensaric écrivent comme la majorité de leurs prédécesseurs ; mais l'abbé Séguy cultive le bel esprit. Il en est de même, à différents degrés, de tous les jésuites. Dans le Père Segaud, on trouve de la prolixité,

de la subtilité ; dans le Père Ch. de Neuville, la recherche des antithèses, des énumérations, du style épigrammatique. Le Père Pérussault expose naïvement le principe fondamental de l'éloquence dite *académique*..... 154

III. Le Père Pérussault a une très grande réputation ; mais il n'est remarquable que par la date que son œuvre fixe dans l'évolution de l'éloquence sacrée. Le Père Ch. de Neuville fut encore plus célèbre ; on le compara à Voltaire. Il a de l'élévation dans la pensée, une grande puissance d'assimilation ; mais toutes ces qualités sont déparées par les défauts de Pline et de Sénèque. C'est au total un sermonnaire remarquable. Le Père Segaud, acclamé aussi au XVIIIe siècle, moins contesté que ses émules par la critique contemporaine, mérite par son zèle, son onction, son talent de dialecticien, la finesse de son observation, et malgré le bel esprit et les négligences que l'on constate dans son œuvre, une place d'honneur, au deuxième rang, parmi les orateurs sacrés. Les autres sermonnaires, tous proposés comme modèles, doivent surtout cet honneur à une tentative de réaction contre l'éloquence recherchée, et n'ont qu'une médiocre valeur..... 167

CHAPITRE III

Les prédications et les missions en province. Etude sur l'œuvre oratoire du Père Bridaine..... 192-214

Les Sermonnaires de la période précédente privés du ministère à Paris et quelques orateurs spéciaux firent en

province des prédications simples, très pratiques et très théologiques. Mais les querelles religieuses eurent sur elles plus d'influence que sur celles de Paris, et les transformèrent parfois en conférences contradictoires.

Les missionnaires furent très nombreux à cette époque. Il ne nous reste de leurs œuvres que les sermons du Père Bridaine, qui méritent une étude spéciale, non pas pour un art aussi raffiné que celui du fameux exorde de Saint-Sulpice, qui a été composé par l'abbé Maury ; mais par l'élévation d'esprit, la vigueur d'imagination, le lyrisme, le talent d'émouvoir, et un certain art qui explique le succès du Père missionnaire, à Paris comme dans les campagnes.

Conclusion. — En province, le sermon ne subit pas de modification importante. A Paris, l'objet de la prédication resta le même ; mais l'éloquence dite *académique* entra ostensiblement dans la grande prédication avec les jésuites..... 214

TROISIÈME PÉRIODE (1750-1763)

CHAPITRE I

I. Transformation de l'état social surtout par les progrès de la philosophie encyclopédique. — II. Influence de la société sur les orateurs sacrés. — III. Prédicateurs les plus en vue..... 217-244

I. Dans les hautes classes de la société, l'immoralité s'ac-

croît; la frivolité, la mollesse, le luxe deviennent de plus en plus grands. Ils y ont comme conséquences : la ruine des familles, la dureté envers les pauvres, la négligence de l'éducation des enfants, et, dans le haut clergé, le manque de zèle et de vertus sacerdotales. — Le peuple déteste les grands qui le méprisent. Il est très malheureux; mais il sait être charitable. — Au point de vue religieux, la grande modification est produite par l'apparition de la philosophie qui, importée d'Angleterre, veut détruire la religion catholique. Ses adeptes, de valeur inégale, se recrutent surtout parmi les grands. Favorisée par la curiosité ou l'indifférence, elle rencontre peu de résistance, et quelques-unes de ses doctrines : le libéralisme, la tolérance, sont devenues rapidement à la mode. Les croyances religieuses en sont ébranlées ; les grands font un choix parmi les vérités révélées ; mais le peuple et la province croient simplement; et, au fond, toute la société a une certaine religiosité. Les querelles au sujet de la Constitution continuent ; mais elles paraissent moins dangereuses. Le péril vient de l'incrédulité qui fait présager les plus grandes catastrophes..... 217

II. L'influence de cette société sur la prédication est mauvaise. Les auditoires deviennent exigeants ; les coteries font la réputation des Sermonnaires, les engagent à suivre le mauvais goût littéraire, à écarter de la chaire les sujets fondamentaux de la Foi..... 235

III. Les prédications sont aussi nombreuses que par le passé et faites à peu près par les mêmes catégories d'orateurs, mais sutout par les jésuites et le clergé séculier. Les prédicateurs qui ont eu le plus de vogue sont les jésuites Laugier, Dumas, le cordelier Boule, l'abbé Dupont, dont

nous n'avons aucun sermon ; le Père Ch. de Neuville qui continue sa brillante carrière, les jésuites Le Chapelain, Perrin, le génovéfain Bernard, les abbés Poulle, de Boismont, Clément, dont nous avons au moins quelques œuvres. Il nous reste aussi des discours des jésuites Griffet, Claude de Neuville, de l'abbé de La Tour du Pin, moins célèbres que les précédents..... 238

CHAPITRE II

I. *Importance de l'apologie dans l'éloquence sacrée de cette période. Part faite au dogme. Légères modifications de la prédication morale.* — II. *Triomphe et apologie de l'éloquence dite académique. Réaction qu'elle provoque.* — III. *Valeur des prédicateurs*... 245-360

I. L'objet de cette prédication est souvent pris dans l'apologie. Le but des Sermonnaires n'est pas de convertir les incrédules, mais de soutenir les fidèles dans leur foi. Pour cela, ils exposent les preuves historiques : mais ils s'étendent davantage sur les preuves internes, plus efficaces sur leurs contemporains. Ils démasquent les philosophes, dévoilent leurs faiblesses et les causes de leur incrédulité ; ils signalent les contradictions des théories qu'ils opposent aux vérités de la Foi ; les tristes résultats que la philosophie a produits en France, et les terribles conséquences qu'elle doit avoir dans l'avenir. Le dogme n'est pas exposé plus souvent que dans les périodes précédentes ; mais dans la morale, il faut distinguer, d'un côté, une partie traditionnelle, la plus considéra-

ble, formée d'une doctrine et de sujets très chrétiens, même chez l'abbé Poulle ; remarquable chez l'abbé Clément par de fréquents emprunts aux ouvrages des Pères de l'Eglise, et subissant à peine l'influence des querelles religieuses ; et, d'un autre côté, une partie nouvelle, très restreinte, inspirée par les besoins de l'époque et comprenant quelques théories politiques ou sociales..... . 245

II. Dans l'exposition de cette morale, il faut remarquer que l'adaptation en est plus superficielle, que le franc-parler de la période précédente tourne parfois au gros parler de J.-J. Rousseau. Mais le zèle des prédicateurs reste indéniable, et ils savent donner une onction pénétrante à leur parole..... 301

Ce qui est plus important, c'est que l'éloquence dite *académique* se généralise. Elle atteint à son apogée avec l'abbé Poulle, dans l'œuvre duquel elle présente deux caractères principaux : la recherche des images poétiques et l'emploi des figures à effet de la rhétorique : l'antithèse, l'apostrophe, l'exclamation, le parallélisme. L'abbé Poulle arrive, par ces moyens, à suppléer, dans une certaine mesure, aux qualités naturelles qui lui manquent ; à rivaliser avec l'art pondéré de Massillon. Mais il reconnaît lui-même que tous ces procédés sont factices 309

Les principes de ce genre d'éloquence furent formulés et préconisés par l'abbé de Boismont, dans son discours de réception à l'Académie, en répondant aux discours où d'Alembert et Gresset l'avaient attaqué, ainsi que tous les orateurs académiques. On peut les résumer ainsi : « Il faut orner les vérités saintes ; il faut se servir de l'imagination pour aller au cœur. » Ils furent ensuite exposés et deve-

loppés par les auteurs des innombrables rhétoriques qui parurent alors..... 330

Mais l'éloquence académique provoqua une réaction, renforçant celle de d'Alembert et de Gresset, de la part des philosophes, d'un grand nombre de critiques et de quelques sermonnaires représentants de la bonne école : les jésuites Le Chapelain, Griffet, et l'abbé Clément..... 342

III. L'abbé Clément, dédaigné par l'abbé Maury, trop loué par Dinouart et Fréron, mérite, par sa pensée substantielle, la sincérité de ses sentiments, et surtout par la force et l'énergie de sa parole, d'être appelé le Chrysostome du XVIIIe siècle, ou le Rousseau de la Chaire. Le Père Griffet a peu réussi. Le Père Le Chapelain a su imiter avec originalité la méthode logique et forte de Bourdaloue, en y unissant une assez grande sensibilité. L'abbé Poulle n'est, le plus souvent, qu'un rhéteur habile ; mais il est, quelquefois, véritablement orateur. Il ne mérite pas d'être compté parmi les maîtres de la Chaire ; mais il est trop peu connu.. 346

CHAPITRE III

Coup d'œil sur la prédication en Province..... . 360

Les sermonnaires académiques de la capitale furent imités en province par le jésuite Glapion, le doctrinaire d'Allègre, et par un petit nombre d'autres orateurs. La plupart des prédicateurs gardent la forme sobre et, tous, la doctrine profondément chrétienne de la période précédente,

et ne s'occupent pas d'apologie. Cette prédication n'a rien d'intéressant, si ce n'est un discours de circonstance.

Conclusion. — La prédication fut remarquable à Paris ; elle fut efficace par son apologie et par sa morale ; mais elle venait de s'engager dans une mauvaise voie en se mettant sur le terrain de la raison, et en abordant quelques sujets d'actualité..... 363

QUATRIÈME PÉRIODE (1763—1774-8)

CHAPITRE I

I. *Etat du clergé et de la société vers 1763.* — II. *Tyrannie des philosophes envers les prédicateurs*.. 367-388

I. Le Clergé est en désarroi. Les jésuites sont chassés de France, les autres ordres religieux qui s'occupent surtout de la prédication : les oratoriens, les doctrinaires, les bénédictins, les dominicains sont en décadence. Le clergé séculier, insuffisamment formé au point de vue oratoire, théologique et sacerdotal, manque de direction sûre.. 367

L'œuvre de la philosophie antichrétienne est continuée par Voltaire, Condillac, Helvétius, d'Holbac et par une foule d'auteurs grossièrement impies ou immoraux. On s'occupe en outre beaucoup de théories humanitaires et sociales. Les prédicateurs signalent l'accroissement de l'immoralité, les vertus et les misères du peuple, la *bienfésance* des grands, l'oubli de quelques devoirs naturels... .. 375

II. Les prédicateurs se plaignent de la tyrannie des auditoires. En fait, les philosophes essaient de leur imposer un type de sermon qui puisse convenir à toutes les religions et qui est même préconisé par quelques critiques recommandables..... 381

CHAPITRE II

I. *Rôle du plagiat et de l'imitation servile dans la prédication de cette période.* — II. *Compromissions de quelques prédicateurs avec les philosophes.* — III. *Modifications dans les sujets et dans la doctrine du sermon moral.* — IV. *Part faite au dogme, à l'apologie et à la morale chrétienne*..... .. 389-444

I. Le plagiat ou l'imitation servile deviennent une nécessité, surtout pour les jeunes prédicateurs du clergé séculier formés d'une manière insuffisante. Le plagiat est constaté par plusieurs critiques ; mais faute de documents, nous ne pouvons en préciser le rôle dans la prédication. L'imitation n'a peut-être pas été aussi servile qu'on le dit, si l'on en juge par l'œuvre du Père Elisée, incriminée par les philosophes à ce point de vue..... 389

II. Les séductions de la philosophie provoquèrent des compromissions dans quelques panégyriques de saint Louis et peut-être dans le sermon ; mais la critique les a exagérées... 396

III. Il y eut des modifications dans les sujets et la doctrine du sermon que la critique a également exagérées.

L'abbé Torné reproduisit quelques idées favorites des philosophes sur la tolérance, l'agriculture et fit deux sermons politiques ; le Père Elisée a cinq ou six sermons, où, au dire de Grimm, il ne s'élève guère au-dessus du déisme ; l'abbé Beauvais, que l'abbé Maury regarde comme le type de ce nouveau genre d'éloquence, pour adapter sa parole à la haute société, prêche les vertus naturelles dans plusieurs discours en les appuyant sur les *Principes éternels de justice et de bonté*..... 403

IV. Toutefois la prédication théologique et apologétique compose une grande partie des œuvres de l'abbé Torné, du Père Elisée, et toutes celles des abbés Fossard et de Cambacérès. L'apologie religieuse tient une grande place dans les sermons des abbés Fossard, Torné, du Père Elisée et surtout de l'abbé de Cambacérès. Mais les preuves extérieures sont négligées ; les preuves internes de l'utilité sociale et morale de la religion sont au contraire très développées. Comme leurs devanciers, ces sermonnaires attaquent les philosophes en dévoilant les causes de l'incrédulité, et la philosophie elle-même en montrant les tristes résultats qu'elle a produits dans notre pays. En outre, l'abbé de Cambacérès a cinq ou six sermons dogmatiques. Les sermonnaires à tendances philosophiques traitent quelquefois les dogmes révélés ; l'abbé Torné est remarquable par ses expositions théologiques et l'emploi de la Sainte Ecriture 420

CHAPITRE III

I. Qualités apostoliques des Sermonnaires. – II. Tentatives d'innovation dans la forme du Sermon. Variété dans le style 445-456

I. — Les prédicateurs de cette période furent de vrais apôtres. L'abbé Beauvais par le zèle, la liberté qu'il montra à la Cour, mérita le surnom d' « enfant perdu de l'Evangile » et avait un très grand amour des âmes. L'abbé Torné a vu rendre témoignage à son zèle par ses contemporains. Le Père Elisée fut un très bon religieux..... 445

II. — L'abbé Torné essaie de supprimer les divisions classiques du Sermon. Cet orateur et l'abbé de Cambacérès, le Père Elisée cultivent l'éloquence académique, mais plus heureusement que leurs devanciers. Les abbés Fossard et Beauvais ont un style plus simple et plus propre à la Chaire. 453

CHAPITRE IV

Valeur littéraire des orateurs sacrés de la quatrième période .... 456-461.

L'Abbé Beauvais a été excepté de la condamnation générale portée contre les Sermonnaires ; et, de fait, ses Sermons lui méritent que l'histoire littéraire garde son nom. Le Père Elisée, très apprécié de ses contemporains, est moins un orateur qu'un styliste et un penseur. Les abbés de Cambacérès et Torné ont une certaine valeur. Le premier a de l'originalité, de la sûreté dans le jugement, de la fécondité. Le

second avait de bonnes qualités de l'orateur, et il fut dans une certaine mesure un initiateur.

CHAPITRE V

Imitation des Sermonnaires de la période précédente par les prédicateurs de province..... 462-468

La prédication semi-philosophique n'eut pas de représentants en province. Mais on dut y faire de l'apologie, et si l'on en juge par le *Dictionnaire apostolique*, elle dut être assez heureuse. La morale cependant eut la meilleure part dans cette prédication et elle fut très chrétienne. Mais le bel esprit y fut plus cultivé que par le passé, même dans les Ordres qui avaient jusque-là conservé les meilleures traditions.

Conclusion. — Nous venons d'étudier l'époque la plus critique du Sermon au XVIIIe siècle ; mais le mal est moins grand qu'on l'a dit..... 468

CINQUIÈME PÉRIODE (1774-8—1789)

CHAPITRE I

Réaction contre la philosophie dans le gouvernement, le clergé et les hautes classes de la société.. 469-472

CHAPITRE II

Représentants de la prédication semi-philosophique et de la prédication traditionnelle..... 473-511

La prédication semi-philosophique pendant cette période comprend : 1° des œuvres de circonstance : un très beau sermon de charité de l'abbé Boismont, un discours de l'abbé Fauchet pour la fête de la Rosière, un discours de l'abbé Boulogne pour la fête des *bonnes gens* ; 2° la première partie de l'œuvre de l'abbé Boulogne, dont les développements moraux, et même l'apologie ont un air faux et convenu que l'on retrouve dans le style ; 3° la prédication de l'abbé Maury..... 473

La prédication traditionnelle est représentée par quelques égarés de la période précédente : les abbés Le Couturier, Beauvais, Boulogne, et par de nouveaux prédicateurs : l'abbé Asselin, les jésuites Lanfant, Beauregard. Tous les sujets dogmatiques ou moraux, habituels à l'éloquence sacrée, reparaissent en chaire. Ils sont traités d'une façon très chrétienne, mais avec moins d'acrimonie contre les grands. L'apologie tient de la période précédente et comprend surtout les arguments internes, et en particulier l'utilité morale ou sociale de la religion. L'abbé Boulogne, les jésuites Lanfant et Beauregard font dignement le procès de la philosophie. Tous espèrent que la religion triomphera ; mais ils craignent pour la foi de la France.... 491

CHAPITRE III

Appréciation sur les Sermonnaires de la cinquième période..... 512-519

Le Père Beauregard a été célèbre ; son éloquence a dû être plus littéraire qu'on ne le croit. Le Père Lenfant, très célèbre aussi et mis à côté des maîtres par l'abbé Guillon, a de l'invention, de la logique, de la sensibilité, mais à un degré bien moindre que Bourdaloue et Massillon. L'abbé Boulogne se montra dans cette période bon apologiste.

CONCLUSION. — Outre ces résultats de la réaction contre la philosophie, on prévoyait une renaissance que la Révolution devait tuer dans son germe..... 519

CONCLUSIONS GÉNÉRALES DE L'OUVRAGE

I. Le sermon au XVIIIe siècle est *moral*, *apologétique*, en *grande partie d'imitation*, et n'est *déparé par aucun défaut grossier*..... 521

II. Les sermonnaires peuvent être répartis en trois groupes ou écoles : les prédicateurs *semi-philosophes* qui ont traité quelques sujets de philosophie morale, dans une forme assez sobre en général ; les *académiques* qui ont déparé une doctrine très chrétienne par la recherche et l'affectation du style ; les *continuateurs* qui ont gardé les

bonnes traditions de doctrine et de forme de leurs devanciers..... 527

III. Cette prédication est *en décadence* sur celle du siècle de Louis XIV, d'abord parce qu'elle n'a pas eu pour la représenter des maîtres de la taille de Bossuet ou Bourdaloue, et ensuite parce que ses meilleurs représentants sont tombés dans des défauts regrettables..... 529

Cette décadence eut pour *causes* : l'état intellectuel du siècle, la pénurie naturelle des intelligences supérieures ; la nécessité de l'imitation après la production des chefs-d'œuvre du grand siècle, et l'état religieux et moral de la société qui fit abandonner les expositions trop théologiques et fit écarter de chaire de bons prédicateurs..... 530

IV. La critique avait déjà signalé en partie les causes de cette décadence. Elle y a ajouté en l'exagérant, croyons-nous, l'imitation de Massillon, le peu de récompenses accordées aux bons prédicateurs.

Elle exagère aussi la décadence elle-même en attribuant à tout le siècle des défauts particuliers à différentes périodes; mais elle n'a jusqu'à ce jour, ni indiqué les transformations de l'éloquence sacrée, ni signalé la valeur des Sermonnaires au triple point de vue littéraire, apostolique et apologétique..... 533

Solution proposée du conflit de la critique. — Les Sermonnaires du XVIIIe siècle ne peuvent pas être comparés aux trois grands maîtres de la Chaire. Ils ont plutôt quelques analogies avec les premiers écrivains de l'Eglise ; mais dans leur époque, ils peuvent soutenir le parallèle avec un grand nombre d'auteurs dont l'histoire littéraire cite les noms, et

d'une façon générale, le sermon du XVIIIe siècle vaut mieux que sa réputation..... 541

APPENDICE I. — Extraits des œuvres des pères Porée, Brumoy et de Lebeau..... 344

APPENDICE II. — Extraits des sermons du père Surian..... 551

Bibliographie..... 555

Table analytique de l'ouvrage..... 587

Vu et lu, en Sorbonne, le 24 octobre 1899,
Par le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris,
A. CROISET.

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
GRÉARD.

Paris. — A. FONTEMOING, éditeur, 4, rue Le Goff.

ERRATA

Page 38, note (1), *au lieu de* : t. II, p. 202, *lire :* t. I, p. 269.
— 110, note (3), — t. II, p. 202, — t. I, p. 373 ; t. II, p. 173 ;
— 142, note (3), *au lieu de* : page 456, — page 39.
— 233, note (3), — t. I, p. 39, — t. III, p. 246.
— 242, 9e ligne, — 1759, — 1760.
— 265, note (4), — 385, — 421
— 342, 9e ligne, — du, — de.
— 364, note (1), — Le Chapelain, — Griffet.
— 385, 4e ligne, *au lieu de* : *Nouvelles observations*, *lire* : *Essai sur l'éloquence.*
— 397, 17e ligne, *au lieu de :* Terrasson, *lire :* Du Laurens.
— 473, 16e ligne, — 1789, — 1779.
— 497, Références, — (5), (1), (2), (3) 4, *lire* : (1), (2). (3), (4), (5).
— 508, 11e ligne, — la, *lire :* le.
— 549, 16e ligne, — Fénelon, *lire* : Fléchier,

BV
4208
F8B4

Bernard, Antoine
Le sermon au XVIIIe siècle

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY